



**HAL**  
open science

**LES PLANS D'ORGANISATION TEXTUELLE EN  
FRANÇAIS ET EN JAPONAIS** De la rhétorique  
contrastive à la linguistique textuelle

Yumi Takagaki

► **To cite this version:**

Yumi Takagaki. LES PLANS D'ORGANISATION TEXTUELLE EN FRANÇAIS ET EN JAPONAIS De la rhétorique contrastive à la linguistique textuelle. Linguistique. Université de Rouen, 2008. Français. NNT: . tel-00349416

**HAL Id: tel-00349416**

**<https://theses.hal.science/tel-00349416>**

Submitted on 2 Aug 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITE DE ROUEN**

Ecole doctorale “Savoirs, critique et expertises”

**LES PLANS D'ORGANISATION  
TEXTUELLE  
EN FRANÇAIS ET EN JAPONAIS**

**De la rhétorique contrastive  
à la linguistique textuelle**

**Volume I**

**Thèse de doctorat  
en  
Sciences du langage**

rédigée sous la direction de  
Monsieur le Professeur Philippe LANE  
et  
présentée par

**TAKAGAKI Yumi**

**2008**

**Université de Rouen**  
**École Doctorale « Savoirs, Critique, Expertises »**

**LES PLANS D'ORGANISATION TEXTUELLE**  
**EN FRANÇAIS ET EN JAPONAIS**

**De la rhétorique contrastive à la linguistique textuelle**

**THÈSE**

pour obtenir le grade de  
**Docteur en Sciences du Langage**

présentée et soutenue par  
**TAKAGAKI Yumi**

**le 18 décembre 2008**

**Volume I**

**Thèse dirigée par Monsieur Philippe LANE**

**Composition du Jury (par ordre alphabétique) :**

**Monsieur Jean-Michel ADAM, Professeur, Université de Lausanne, rapporteur**

**Monsieur Sylvain DETEY, Maître de conférences, Université de Rouen**

**Monsieur Philippe LANE, Professeur, Université de Rouen, directeur de thèse**

**Madame Sylvie PLANE, Professeur, Université Paris IV Sorbonne, IUFM Paris, rapporteure**

**Monsieur TERADA Akira, Maître de conférences, Université du Havre**

## Résumé

**Mots-clés** : organisation textuelle, rhétorique contrastive, cohésion, référence, prise en charge énonciative, valeur illocutoire, connecteur, non-dit, *oui, si, non*, personne

Cette étude à la fois culturelle et linguistique a pour but de décrire et d'expliquer certaines différences dans les modes d'organisation textuelle en français et en japonais.

La Partie I de cette thèse décrit des différences d'organisation textuelle entre les deux langues et tente d'en trouver les origines du point de vue de la rhétorique contrastive. Sont identifiées, entre autres, neuf spécificités du japonais qui contribuent à créer des différences : 1. le schéma organisationnel *ki-syô-ten-ke-tsu*, 2. la structure relâchée et le *cadre*, 3. le sujet comme point de départ, 4. le goût du symbole, 5. l'expression de soi, 6. l'interaction, 7. l'expression indirecte, 8. le caractère fragmentaire, 9. l'évocation et les liens associatifs. L'examen de ces spécificités, avec d'autres caractéristiques, se fait sur le plan de la production (la comparaison de manuels scolaires français et japonais) et sur le plan de la représentation (une enquête auprès d'étudiants japonais et de professeurs français).

La Partie II est consacrée à l'examen des facteurs proprement linguistiques et à la caractérisation des deux langues. En adoptant le cadre théorique de Jean-Michel Adam (2008), nous examinons cinq aspects textuels : la continuité, la discontinuité et les trois dimensions d'une proposition-énoncé. Entre les deux langues sont observées cinq différences fondamentales. 1. La cohésion est plus forte en français qu'en japonais. 2. La référence est plus explicite en français qu'en japonais. 3. La prise en charge énonciative est moins explicite en français qu'en japonais. 4. La valeur illocutoire est moins forte en français qu'en japonais. 5. La segmentation textuelle est plus forte en français qu'en japonais. Pour vérifier ces hypothèses, les quatre phénomènes suivants sont examinés : les connecteurs, le non-dit, *oui/si/non* (et leurs équivalents japonais *hai/ie*) et les personnes.



## Abstract (Résumé en anglais)

**Title:** Text organizational patterns in French and Japanese: From contrastive rhetoric to text linguistics

**Keywords:** text organization, contrastive rhetoric, cohesion, reference, point of view, illocutionary force, connector, unsaid, *oui, si, non*, person

The aim of this study is to describe and explain the cultural and linguistic differences between the text organizational patterns in French and Japanese.

On the basis of the contrastive rhetoric, Part I of this thesis describes the differences in text organization between the two languages and attempts to determine the origins of these differences. Nine Japanese specificities are identified as contributing factors: (1) the organizational pattern “*ki-syô-ten-kei*”, (2) released structure and framework, (3) subject as a starting point, (4) symbolic expression, (5) expression of ego, (6) interaction, (7) indirect expression, (8) fragmentary nature, and (9) evocation and associative ties. An examination of these specificities with other specificities is conducted at the production level (comparison of French and Japanese school handbooks) and at the representation level (a sample survey conducted among Japanese students and French teachers).

Part II is devoted to analyzing linguistic factors and characterizing the two languages. By adopting the theoretical framework of Jean-Michel Adam (2008), we examine five aspects of text: continuity, discontinuity, and the three dimensions of a “*proposition-énoncé* (proposition-utterance).” Five fundamental differences are observed between the French and Japanese languages. 1. Cohesion is stronger in French. 2. Reference is more explicit in French. 3. Point of view is expressed less explicitly in French. 4. Illocutionary force is weaker in French. 5. Text segmentation is stronger in French. To verify these hypotheses, four phenomena are examined: connectors, “the unsaid,” *oui/si/non* (and their Japanese equivalents *hai/ie*), and persons.

## Remerciements

Sans l'aide de toutes les personnes citées ci-dessous, ce travail n'aurait pas abouti.

Ma première reconnaissance va à mon directeur de recherche, Monsieur Philippe Lane, ex-Vice-Président de l'Université de Rouen et attaché de coopération universitaire à l'Ambassade de France en Grande-Bretagne. Ses lumières ainsi que sa délicate et constante attention m'ont permis d'achever cette thèse.

Mes remerciements vont également aux autres membres du jury : Monsieur Jean-Michel Adam, Monsieur Sylvain Detey, Madame Sylvie Plane et Monsieur TERADA Akira.

Je remercie aussi Madame Laurence Chevalier pour l'interview, Monsieur Bruno Dubois pour la traduction du texte de Sakaguchi et Monsieur Hans-Joachim Pepping pour la traduction allemand-français du texte de Yoshida-Krafft.

Je suis très reconnaissante aux trois collègues anonymes qui ont accepté d'effectuer les enquêtes sur leur lieu de travail.

Cette recherche est financée par la Fondation Mitsubishi (*The Mitsubishi Foundation*).

Enfin, cette thèse est entièrement dédiée à ma mère, qui m'a apporté son soutien moral pendant toutes ces années de recherches.

## Sommaire

### Volume I

Résumé .....	1
Abstract (Résumé en anglais) .....	2
Remerciements .....	3
Sommaire .....	4
Abréviations.....	6
Quelques remarques pratiques.....	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE .....	9

### Partie I : RHÉTORIQUES CONTRASTIVES

Chapitre 1. Réflexions préliminaires .....	13
Chapitre 2. Genres et conventions littéraires.....	50
Chapitre 3. Analyses de textes scolaires.....	91
Chapitre 4. Enquête .....	129
Chapitre 5. Implications pédagogiques .....	178
Conclusion de la Partie I.....	191

### Volume II

### Partie II : LINGUISTIQUE TEXTUELLE

Chapitre 6. Texte français et texte japonais.....	194
Chapitre 7. Connecteurs.....	208
Chapitre 8. Non-dit .....	247
Chapitre 9. <i>oui/si/non</i> et <i>hai/ie</i> .....	267
Chapitre 10 Personnes .....	301
Conclusion de la Partie II .....	333
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	335

Bibliographie .....	339
Appendices .....	369
Table des matières détaillée.....	468
Liste des schémas .....	476
Liste des tableaux .....	477
Liste des figures .....	482
Auteurs cités .....	483
Index des notions .....	488

## Abréviations

ACC = accusatif

AFF = affirmation

ASS = assertion

DAT = datif

GÉN = génitif

HON = honorifique

NÉG = négatif

NOM = nominatif

PAS = passé

PLU = pluriel

THÈM = thème

INT = interrogatif

## Quelques remarques pratiques

### Transcription du japonais

Il existe deux systèmes connus pour la romanisation du japonais : le système *Kunrei* et le système Hepburn. Le système *Kunrei* sera employé dans la plupart de nos transcriptions : les exemples, les termes cités et les titres des ouvrages. La norme ISO 3602 : 1989 l'institue comme norme officielle de transcription du japonais. Il se fonde sur la phonologie japonaise et illustre mieux la grammaire japonaise que le système Hepburn, qui est basé essentiellement sur l'orthographe de l'anglais. Cependant, comme celui-ci reste en pratique le plus répandu, en France et au Japon, nous l'adopterons selon le cas en respectant l'usage, pour transcrire les noms propres.

<i>e. g.</i>	<u>le système Kunrei</u>	<u>le système Hepburn</u>
	<i>zuihitu</i>	<i>zuihitsu</i>
	<i>ki-syô-ten-ketu</i>	<i>ki-sho-ten-ketsu</i>
	<i>Sakaguti</i>	<i>Sakaguchi</i>
	<i>Mitubisi</i>	<i>Mitsubishi</i>

### Noms de personnes japonais

Les noms de personne japonais cités le seront en respectant l'usage japonais de donner en premier le nom de famille et en second le prénom. Le nom de famille sera transcrit en majuscules lorsqu'il est suivi du prénom.

*e. g.* *MISHIMA Yukio* (au lieu de *Yukio Mishima*)

## Présentation des exemples

Pour faciliter la lecture et le repérage, sans distinguer les citations et les exemples, nous les numérotions de la manière suivante :

- e. g.* dans le chapitre 1 : (1.1), (1.2), (1.3), (1.4) ...  
dans le chapitre 2 : (2.1), (2.2), (2.3), (2.4) ...  
dans le chapitre 3 : (3.1), (3.2), (3.3), (3.4) ...  
...

Dans les citations et les exemples, les caractères en gras seront, sauf indication, une mise en valeur voulue par nous et non par le scripteur du texte.

Les textes originaux en japonais des citations se trouveront dans les notes en bas de page.

Les exemples en japonais se présenteront le plus souvent dans l'ordre suivant :

- 1) le texte japonais en écriture japonaise,
- 2) le texte japonais transcrit selon le système *Kunrei* (en italique),
- 3) la glose mot à mot avec les abréviations,
- 4) la traduction française (entre ‘ ’).

- e. g.* 1) グラスは割れた。  
2) *Gurasu-wa ware-ta.*  
3) verre-THÈM casser-PAS  
4) ‘Le verre s’est cassé.’

# **INTRODUCTION GÉNÉRALE**



La présente étude porte sur les différences des organisations textuelles du français et du japonais du point de vue de la linguistique contrastive. Objectifs :

1. décrire et expliquer les différences entre le français et le japonais ;
2. caractériser les deux langues ;
3. bien situer ces caractéristiques typologiques dans une théorie générale du texte.

Le point de départ de notre recherche se résume à remettre en question une célèbre thèse de Roman Jakobson : « *Les langues diffèrent essentiellement par ce qu'elles doivent exprimer, et non par ce qu'elles peuvent exprimer*<sup>1</sup>. » C'est une observation juste, admettons-nous, dans l'immense majorité des cas. En effet, à la différence des traducteurs, des stylisticiens et des rhétoriciens, les linguistes ne s'intéressent guère à ce que les langues *peuvent* exprimer ; la plupart des études contrastives de langues ne traitent que des différences dans les faits de servitude, et non dans les faits d'option.

Or parmi les faits d'option, il y a ce qu'une langue exprime habituellement et ce qu'elle n'exprime pas normalement. Et cela varie selon les langues et les cultures. Il existe des « préférences », des « conventions » et des « habitudes ». Cet aspect des langues, longtemps négligé par la plupart des linguistes, m'a beaucoup fascinée. Car à cet égard, la comparaison de diverses organisations textuelles du japonais et du français nous permet de constater de grandes différences. Les Français peuvent très bien organiser leur texte en français comme les Japonais le font souvent en japonais. Mais normalement ils ne le font pas, parce que ce serait *bizarre*. Nous pensons que ces faits d'option peuvent subir une grande influence des faits de servitude. Dans cette étude, nous nous préoccupons autant des faits d'option que des faits de servitude.

Plus précisément, nos questions de départ se résument comme suit :

- Question 1 : Quelles différences y a-t-il entre le français et le japonais dans l'organisation textuelle ?
- Question 2 : Qu'est-ce qui crée ces différences ?

---

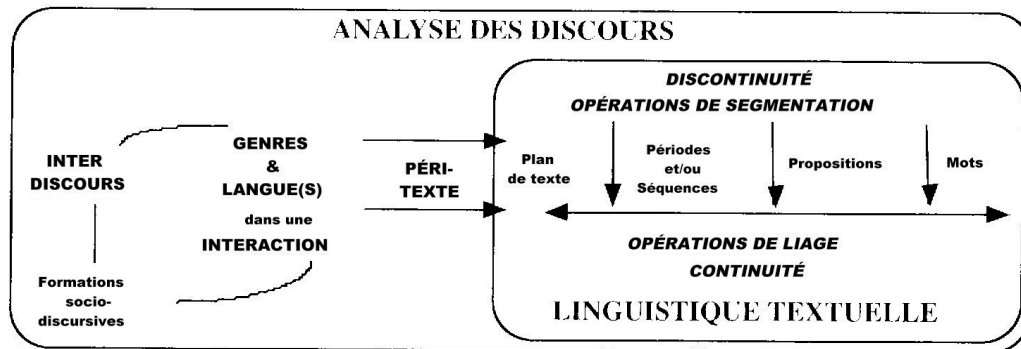
<sup>1</sup> Jakobson, R. *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963, p. 84. Traduction de Nicolas Ruwet.

- Question 3 : Quels phénomènes linguistiques sont concernés ?
- Question 4 : Qu'est-ce qui caractérise les deux langues ?

Afin de répondre à ces questions, nous examinerons divers aspects des deux langues. Pour poursuivre cet objectif, nous adopterons la théorie de l'analyse des discours proposée par Jean-Michel Adam. L'avantage de sa théorie est qu'elle tient compte non seulement du texte lui-même, mais aussi des facteurs extratextuels. Sa position est bien représentée dans le schéma suivant :

### Schéma 0.1

#### Analyse des discours (d'après Adam 2008 : 25)



La Partie I sera consacrée aux facteurs discursifs représentés dans la partie gauche du Schéma 0.1, qui montre bien les influences qu'exercent sur le texte les genres, voire les formations sociodiscursives. Nous commencerons par examiner les bizarreries qu'on trouve souvent dans les rédactions écrites en français par des apprenants japonais. Cette partie, traitant les Questions 1 et 2, sera avant tout descriptive. Elle examinera les influences des faits d'option sur l'organisation textuelle.

La Partie II se concentrera sur les facteurs textuels proprement dits, qui entrent dans la capsule de droite du Schéma 0.1. Elle identifiera et examinera quelques phénomènes linguistiques qui contribuent à créer des différences dans les organisations textuelles entre le français et le japonais. Elle sera plus théorique et proprement linguistique. En cherchant à répondre aux Questions 2, 3 et 4, elle examinera surtout la relation entre les faits d'option et les faits de servitude.

## **PARTIE I : RHÉTORIQUE CONTRASTIVE**

## Chapitre 1 Réflexions préliminaires

### 1.1. Introduction

Dans la Partie I, nous traiterons des caractéristiques des organisations textuelles du japonais du point de vue socioculturel. Ce premier chapitre présentera brièvement la problématique pour montrer quelle sera la direction générale de la recherche. Dans ce qui suit, la section 1.2. montrera des difficultés typiques que rencontrent les apprenants japonais en français langue étrangère (désormais FLE). La section 1.3. présentera les études qui ont été faites à ce sujet. La section 1.4. décrira brièvement l'enseignement au Japon. La section 1.5. sera consacrée au plan de la Partie I.

### 1.2. Problématique

#### 1.2.1. Le point de départ de la réflexion

Une bonne composition doit non seulement être grammaticalement correcte, mais encore répondre à diverses exigences textuelles et socioculturelles. En effet, nombre de professeurs français pourraient témoigner que leurs élèves étrangers leur remettent souvent des copies sans entorses à la grammaire ni à l'orthographe mais qui ne correspondent pas à leur attente. C'est qu'un Français ne s'exprimerait pas ainsi. Ces textes leur paraissent bizarres, les dérangent, voire suscitent une réaction de rejet. Voici un exemple de ce genre de critique :

- (1.1) Cette “logique conversationnelle” ou [...] cette “logique du langage ordinaire” — qui est [...] plus une dynamique qu'une logique — semble curieusement faire défaut aux apprenants japonais : leurs productions, orales et écrites surtout, semblent souvent “tourner en rond” et progresser par à-coups, de façon incohérente ; les digressions y sont nombreuses (sous forme d'impressions subjectives et personnelles) et surtout la

redondance y est si fréquente que le professeur, perplexe, se demande si la répétition supplée à l'absence d'arguments ou constitue en japonais un effet de style.

(Disson 1996 : 206-207)

Cette remarque n'est pas fondée sur un examen scientifique. D'ailleurs, Disson ne spécifie pas exactement quels phénomènes linguistiques contribuent à former son impression. Nous ne sommes donc pas en mesure d'évaluer la validité de son observation.

Pourtant, des opinions semblables sont exprimées par plusieurs enseignants. Ushiyama (2006) recueille des propos de plusieurs professeurs de FLE qui ont corrigé des textes argumentatifs écrits par des apprenants japonais :

- (1.2) - Votre texte me paraît garder un peu d'odeur japonaise... Je me suis demandée pourquoi vous n'écriviez pas telle ou telle chose ici... J'ai continué à lire et je l'ai trouvé plus loin...
- Le rédacteur exprime son opinion personnelle en l'illustrant d'anecdotes
  - L'auteur parle de sa vie, de son père, mais il passe à côté du sujet.
  - Le scripteur se veut en scène dans sa rédaction.
  - Le scripteur se met aussi en scène, lui et sa famille dans sa rédaction.
  - spontanéité ; utilisation du « je » subjectivité
  - subjectivité, idées confuses
  - Le texte se termine dans le vague.
  - argumentation peu pertinente car elle va dans plusieurs sens ; elle n'est pas menée à son terme.
  - On ne sait pas vraiment ce qu'elle pense.
  - Beaucoup d'émotions mais aucun raisonnement
  - trop affectif

(Ushiyama 2006 : 15, 436-437, 442-443)

Des avis similaires sont exprimés également par des professeurs d'anglais langue étrangère :

- (1.3) To the Western reader, accustomed to the precision afforded by writing that has been stringently structured in straightforward, linear fashion, there always seems to be something slightly out of focus in a Japanese

composition.

(Claiborne 1993 : 97-98)

- (1.4) The larger discourse structure of the Japanese essays written in English also relate to culturally motivated choices. The essay seems disorganized and illogical, filled with nonrelevant material, developed incoherently with statements that remain unsupported. Often the writers' personality, instead of explanation and support, dominates the content. The central idea is usually very vague or only loosely connected with the topics in the essays; if it is stated at all, it usually appears in the last sentence, more as an afterthought than the result of the previous discussion.

(Harder et Kutz-Harder 1982 : 23)

- (1.5) Compared with the American writer, who presents factual information, the Japanese writer reflects her subjectivity.

(Kobayashi 1984 : 158)

Ces professeurs sont d'accord pour reconnaître des caractéristiques telles que « subjectif », « illogique », « hors sujet », « incohérent », « peu pertinent », « répétitif », « ambigu ». Cette concordance des opinions nous amène à penser que leurs observations décrivent un problème fondamental des apprenants japonais dans une communication interculturelle.

Or, si les enseignants natifs se sentent perplexes devant les textes « exotiques » de leurs apprenants, de telles critiques choquent les Japonais : ceux-ci croient que les professeurs les considèrent comme des personnes peu intelligentes. Mais pourquoi les productions japonaises subissent-elles une évaluation si négative ? En effet, toutes les réactions ci-dessus sont, à notre avis, de bons exemples de l'affirmation de Hawkins (1984 : 17) :

- (1.6) Linguistic tolerance does not come naturally; it has to be learned and to be worked at. The first reaction to language that cannot be understood is suspicion, frustration, even anger. It is hard to believe that people who can behave so mysteriously (linguistically) can be at all like us.

Dans la suite, nous cherchons à découvrir d'où vient exactement, dans l'évaluation, le décalage entre les correcteurs natifs et les apprenants japonais.

### 1.2.2. Exemples des copies d'élèves

Bien que Disson (1996) citée en (1.1) ne donne aucun exemple qui illustre ses remarques, nous pouvons facilement en trouver<sup>1</sup> dans la classe. Prenons un exemple qui caractérise typiquement son observation. Voici une lettre de refus à la réponse d'une invitation<sup>2</sup>. Elle est écrite par un étudiant en deuxième année de FLE. (C'est nous qui numérotons les phrases.)

(1.7)

Osaka, le 25 mars

Ma chère Aurélie,

[1] Merci de votre lettre. [2] Je suis très heureux de votre lettre. [3] Je suis actuellement à Osaka. [4] Osaka est japonaise ville. [5] J'étudie la culture japonaise. [6] A propos, je vous remercie de votre invitation. [7] Je veux aller en soirée et passer des moments agréables avec vous. [8] Mais, malheureusement je ne peux pas aller cette soirée, car il faut rester à Osaka. [9] Si je rentre à France, je ne peux pas terminer études universitaires. [10] Maintenant, vous pouvez écrire une lettre.

Je t'embrasse

Jean

---

<sup>1</sup> Dans ce qui suit, sauf indication, les exemples des copies rédigées par les apprenants japonais sont, soit des rédactions que j'ai recueillies dans mes classes de français, soit des devoirs des apprenants du cours par correspondance rendus publics par l'Institut franco-japonais de Tokyo, soit des textes que j'ai écrits moi-même lorsque j'étais étudiante.

<sup>2</sup> Voici la lettre d'invitation à laquelle répond le scripteur de (1.7) :

*Montpellier, le 13 mars*

*Mon petit Jean,*

*Ça fait bien longtemps que nous ne nous sommes pas vus et tu me manques.*

*J'ai appris par ton frère que tu dois passer quelques jours en France au mois d'avril.*

*Je serais très contente de te revoir. Si tu es d'accord, je t'invite à une soirée que j'organise le 29 avril. J'ai invité beaucoup de gens que tu connais... La fête a lieu dans l'appartement de Joëlle, 12 rue Rouget de Lisle, à partir de 9 H.*

*Fais-moi savoir si tu es libre ce jour-là et si tu peux venir.*

*J'espère que tu vas bien. J'attends ta réponse.*

*Je t'embrasse*

*Aurélie*

(Bérard, É. Canier, Y. et Lavenne, C., *Tempo I*, Paris, Didier, 1996 p. 128)

Ce texte contient les caractéristiques décrites par Disson telles que « digressions », « redondances » et « rebondissements ». La phrase clé de ce texte est [8], qui annonce le refus et sa raison. Les deux phrases qui la précèdent ([6] et [7]) constituent un enchaînement relativement naturel. La lettre aurait pu commencer par [6] ; les cinq premières phrases semblent inutiles. Ensuite, [1] [2] et [6] sont une répétition sémantique. En outre, [3] [4] et [5] constituent une digression anecdotique. Enfin, [10] clôturera la lettre d'une façon abrupte. Bref, le style de ce texte épistolaire peut apparaître très bizarre aux yeux d'un francophone.

Si ces difficultés ne concernaient que les débutants, dont les productions en langue étrangère restent élémentaires, nous pourrions les attribuer à leur compétence linguistique encore limitée. Mais comme le remarque Disson (1996 : 207), ces mêmes traits s'observent à un niveau plus élevé et même à un niveau avancé. L'exemple (1.8) est rédigé par un apprenant au niveau plus avancé que le scripteur du texte en (1.7). C'est une partie d'une composition dont le sujet est « *Peut-on réellement adapter une œuvre littéraire au cinéma ?* » :

- (1.8) Et puis chez le cinéma il est presque impossible de réaliser la beauté de la narration du roman. Sasameyuki (Quatre Sœurs) bien écrit par J. Tanizaki, grand styliste, devenu un film d'une simple exhibition des célèbres vedettes. Au cinéma la beauté de style est nécessairement transformée en la beauté visuelle.

En ce qui concerne la dernière phrase, un correcteur français a fait les commentaires suivants : « *Cette phrase n'est pas en relation logique avec la précédente. Elle serait même en opposition.* » Or, la « logique » dont il parle n'est certainement pas évidente pour le scripteur. Pour celui-ci, le texte est cohérent. Au niveau textuel, il y a une généralisation, donc un développement. Il y a même des cohésions lexicales (*styliste – style, film – cinéma*). Seulement la façon de relier les phrases n'est pas très « à la française ». De ce fait, pour ce scripteur aussi bien que pour beaucoup d'apprenants japonais, le jugement du correcteur ci-dessus semble injuste.

Dans l'exemple (1.9), la « logique » est aussi remise en question. Il s'agit du début d'une composition.

- (1.9) SUJET : Quelle est (ou quelles sont) l'œuvre littéraire qui vous a le plus profondément influencé ? Dites pourquoi, et en quoi consiste cette influence.



Certains critiques reprochent une œuvre littéraire et doutent de sa valeur artistique simplement parce qu'elle est amusante et attirante. Mais les productions suprêmes doivent toujours avoir le pouvoir de tirer ses lecteurs sous son charme. De ce point de vue, un des livres les plus touchants et émouvants est, à mon avis, *Les Misérables* de Victor Hugo.

En ce qui concerne les deux premières phrases, un correcteur français a écrit : « *Quel est le rapport logique entre ces deux idées ?* » Ici, les phrases lui donnent l'impression d'être simplement juxtaposées, sans lien « logique » entre elles. Or, pour le scripteur du texte aussi bien que pour beaucoup de Japonais, le connecteur *mais* est suffisant pour marquer la relation logique. Ainsi, conformément à l'observation de Disson décrite en (1.1), la « logique » semble faire problème chez les Japonais.

L'exemple (1.10) illustre une autre caractéristique des apprenants japonais : la répétition. Il s'agit d'un paragraphe extrait d'un texte argumentatif.

(1.10) Plaire au public et lutte contre lui ne sont pas contradictoire, car lutte pour une nouvelle beauté n'implique pas nier d'autres beautés qui sont déjà acceptés par le public. La nudité d'Olympia de Manet d'abord scandalise le public. Mais des peintures des femmes nues étaient déjà connues depuis des siècles. La nouveauté de ce peintre ne consiste qu'en le fait qu'il fit apparaître la nudité d'une femme du peuple au lieu d'une déesse où d'un symbole. Cette peinture, qui réalise la beauté classique dans un nouveau cadre, fut apprécié par la foule et à la fois réussit à lui plaire.

Remarquons seulement la dernière phrase qui contient une répétition sémantique. Le scripteur du texte a très probablement essayé de créer en vain un effet d'insistance en répétant son idée avec une légère variation. Cette manière d'insister paraîtra étrange aux yeux des francophones.

L'exemple (1.11) illustre bien trois caractéristiques typiquement japonaises : l'expérience personnelle, la répétition, le manque de mise en relation logique. (C'est nous qui numérotions les phrases.)<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Cet exemple est tiré de Harada, Hagiwara, Mizubayashi et Tajima (1996). Notre observation de cet exemple s'inspire largement des commentaires des auteurs de ce livre ; ils proposent la réécriture suivante de (1.11). Remarquons l'adjonction des expressions de transition, marquées

(1.11) SUJET : L'enseignement des langues étrangères au Japon

[1] Malgré beaucoup de classes anglaises dans les écoles, les lycéens ne peuvent pas **parler l'anglais**. [2] **Moi-même j'étudiais** l'anglais pendant huit ans, **mais** je n'arrive pas à **faire la conversation en anglais**. [3] **Mais** le Japon est internationalisé et ceux qui peuvent **parler anglais** sont très demandés. [4] Donc, il faut aller à une école de langue privée au Japon ou à l'étranger. [5] C'est très cher. [6] **D'ailleurs**, il arrive que les gens ne peuvent pas **parler couramment l'anglais**.

[7] Le problème, c'est l'enseignement des langues au Japon. [8] D'abord, il faut augmenter les cours de conversation. [9] Et puis il faut changer l'institution de l'examen d'entrée.

[10] Le second problème, c'est le japonais. [11] **Bien que** nous **parlions anglais**, nous sommes faibles en japonais. [12] Nous devons apprendre le japonais encore une fois, surtout la façon de dire des propos amènes. [13] L'internationalisation ne signifie pas seulement d'apprendre des langues étrangères. [14] Cela signifie que nous connaissons l'histoire japonaise, l'institution japonaise et la coutume japonaise, et que nous sommes capables d'en parler. [15] Si des étrangers connaissent le Japon plus que nous, Japonais, c'est une honte.

[16] Ainsi, aujourd'hui, nous devons considérer l'enseignement des langues au Japon qui est en rapport avec l'internationalisation. [17] Ce

---

en gras, qui rend le texte original plus naturel.

SUJET : L'enseignement des langues étrangères au Japon

Malgré beaucoup de classes anglaises dans les écoles, les lycéens ne peuvent pas parler l'anglais. Moi-même j'étudiais l'anglais pendant huit ans, mais je n'arrive pas à faire la conversation en anglais. Mais le Japon est internationalisé et ceux qui peuvent parler anglais sont très demandés. **Par conséquent, si l'on veut bien apprendre l'anglais**, il faut aller à une école de langue privée au Japon ou **même, si possible, dans un pays anglophone. Bien sûr**, C'est très cher. D'ailleurs, il arrive que **malgré cela**, les gens ne puissent pas parler couramment l'anglais.

Le problème, c'est l'enseignement des langues au Japon. **Que faire pour améliorer la situation ?** D'abord, il faut augmenter les cours de conversation. Et puis il faut changer l'institution de l'examen d'entrée. [...]

problème est urgent.

En [2], le scripteur parle de sa vie. Il y a une répétition fréquente de l'expression *parler (l')anglais* et son synonyme *faire la conversation en anglais*. En [2] et [3] aussi, il y a une répétition de *mais*. De plus, l'emploi de *mais* en [3] est inapproprié : on aurait dû écrire *Or*. De même en [6], on aurait pu écrire *En outre* à la place de *d'ailleurs*. Dans cette même phrase, si on ajoutait *malgré cela* après *il arrive que*, l'enchaînement serait plus naturel. En [11] l'emploi de *bien que* est étrange : *bien que* devrait indiquer l'existence d'un fait qui aurait pu empêcher la réalisation de l'état exprimé dans la proposition principale. Or dans ce texte, le fait que *nous parlions anglais* n'entraîne pas logiquement que *nous sommes faibles en japonais*. De plus, l'expression *nous parlions anglais* en [11] est contradictoire avec le paragraphe précédent : [1] ([...] *les lycéens ne peuvent pas parler l'anglais.*) et [2] (*je n'arrive pas à faire la conversation en anglais*). Ces erreurs ne sont pas simplement dues au fait que le scripteur n'a pas maîtrisé l'usage de ces conjonctions. Comme nous l'avons constaté en (1.8) et en (1.9), les Japonais éprouvent en général des difficultés quand il s'agit de relier les phrases entre elles. En effet, dans cet exemple aussi, il y a plusieurs endroits où il vaut mieux ajouter des mots de transition. (Comparez (1.11) avec sa réécriture citée dans la note 3.)

Les caractéristiques typiques observées jusqu'ici sont plus marquées chez les apprenants dont le niveau en français est moins élevé. Voici un exemple, rédigé par un étudiant en 14<sup>e</sup> mois de FLE. (C'est nous qui soulignons et numérotons les phrases.)

(1.12) SUJET : Avantages et inconvénients de la télévision

[1] Je vois la **télévision**, mais il y a avantages et inconvénients de la **télévision**.

[2] Il y a avantages de la **télévision**. [3] La **télévision** nous donne informations en abondance. [4] C'est très pratique. [5] Je peux regarder partout. [6] J'aime regarder de sport à la télé. [7] J'aime le football. [8] J'aime bien regarder les matchs de football à la **télévision**. [9] Je n'ai pas le jour où je vais au match de football, la **télévision** est très pratique. [10] A part football, j'aime bien regarder de figure skating. [11] Nous pouvons savoir dernières nouvelles et nouvelles du monde. [12] Sans la **télévision**, nous souffrons grand inconvénient.

[13] A ces égards, la **télévision** est très utile.

[14] Mais, il y a inconvénients de la **télévision**. [15] Si nous regardions le long temps de **télévision**, ce n'est pas bon pour nos yeux.

[16] Puis, il y a des informations fausses sur des programmes de **télévision**. [17] Mais nous croyons ces informations. [18] Nous devons choisir les informations vraies. [19] Et il y a des mauvaises informations pour des enfants. [20] Puisque nous devons faire attention de ces informations. [21] Nous regardions le long temps de **télévision**, nous détruisons nos périodes libres.

[22] Je regarde la **télévision** parfois. [23] Mais je n'aime pas la **télévision** beaucoup. [24] La **télévision** a avantages et inconvénients. [25] Nous devons faire attention d'informations, quand nous regardons la **télévision**.

En ce qui concerne les répétitions, ce sont les seize occurrences du mot **télévision** qui sont les plus gênantes. De plus, le mot informations est répété sept fois, dont cinq occurrences se trouvent dans le troisième paragraphe. Certes, ce sont des mots-clés, mais une telle fréquence peut s'éviter. Quant à la répétition au niveau phrastique, la dernière moitié de [1] et [2] emploient la locution il y a ; [4] et la dernière moitié de [9] sont presque identiques ; [6] [7] et [8] commencent de la même façon : j'aime ; de plus, le sens de [8] n'ajoute rien à celui de [6] et de [7] ; [20] et la première moitié de [25] sont presque identiques ; en [25] le contenu de la proposition subordonnée introduite par *quand* est redondante. Pour parler du rebondissement, [5] et [11] ne sont pas bien reliés avec les autres phrases. [11] est probablement présenté comme exemple, mais son contenu n'a pas de relation directe avec les phrases précédentes. Nous trouvons également des digressions sous forme d'impression personnelle : la première moitié de [1] ; de [5] à [10] ; [22] et [23]. Le contenu de ces phrases semble hors sujet.

L'exemple (1.13) est aussi écrit par un étudiant en 14<sup>e</sup> mois de FLE. Il illustre bien l'observation de Disson (1996) en (1.1). (C'est nous qui soulignons et numérotions les phrases.)

(1.13) SUJET : Avantages et inconvénients de la télévision

[1] J'adore de regarder la télévision. [2] Jour férié je regarde la **télévision** du matin jusqu'au soir. [3] Nous pouvons apprendre les événements du le monde en un instant. [4] Par exemple les événements

du d'autres pays, les olympiques, les résultats du des sports, des mouvements politiques et caetera. [5] La **télévision** pouvant communiquer des renseignements par le bruit et la image, nous pouvons comprendre plus facilement que la radio ou le journal. [6] Nous pouvons voir et apprendre diverse culture magnifique du d'autres régions. [7] Il y a beaucoup de programmes de sports, variété, dramatiques, documents et journaux. [8] À mon moments perdus, je peux tuer le temps aisément.

[9] La **télévision** est indispensable pour moi.

[10] Mais la **télévision** a inconvénients aussi.

[11] Même fausse nouvelles ont transmises dans le monde entier.

[12] Et la **télévision** donnant approvisionnement des renseignements au monde de la direction constante, des pensées humaines deviendront uniforme. [13] C'est identique à l'internet. [14] Et petits enfants sont stimulé par les scènes de violence. [15] Par conséquent, ils imitent celles violences et ne peuvent pas penser du mal de violence. [16] Après avoir regardé la **télévision**, notre yeux sont très fatigué. [17] De plus nous avons une mauvaise. [18] Mais c'est la **télévision** que est indispensable. [19] Il est nécessaire que nous pensons notre santé. [20] Et nous avons la nécessité de laquelle nous choisissons des renseignements exacts.

Le mot **télévision** est reproduit huit fois. Ce sont surtout les répétitions en [1] [2] et en [9] [10] qui sont bizarres. Le mot violence(s) est aussi employé trois fois en deux phrases [14][15] qui se succèdent. [3], [5] et [6] contiennent la même construction *nous pouvons...* De plus, les contenus sémantiques de [9] et [18] sont presque identiques. Nous relevons une redondance entre [3][4] et [6][7]. Ces répétitions donnent l'impression que la production « *tourne en rond* », comme le remarque Disson (1996) citée en (1.1). Quant à la progression abrupte, [14] et [15] introduisent tout à coup la *violence*. Le scripteur veut très probablement parler de scènes violentes diffusées dans les émissions de télévision. Ce développement est relié à ce qui précède par le connecteur *et*, tout à fait impropre en l'occurrence. De plus, [16] introduit, là encore sans transition, *la fatigue des yeux*. Nous pourrions interpréter [17] comme la suite de [16]. Mais la raison d'être de [18] n'est pas évidente. Si on tient compte de son contenu, [16] devrait être reliée plutôt à [19], tout en sautant [17] et [18]. En outre, on ne voit pas de continuité entre la dernière phrase [20] et la [19]. Un correcteur dont la langue

maternelle est le français trouverait un tel enchaînement « incohérent ». Quant à la digression, [13] introduit une comparaison avec *l'internet*, qui n'est repris nulle part en aval. De ce fait, cet exemple n'est pas pertinent. [1], [2], [8] et [9] portent sur les expériences et impressions personnelles du scripteur. Le problème est que ces phrases ne semblent pas contribuer au développement général du texte. Enfin, le texte prend fin sans conclusion.

L'exemple (1.14) est un extrait d'une dissertation écrite par une étudiante en cinquième année de FLE. Son niveau de français est plus élevé que celui du scripteur de (1.13). Mais nous retrouvons des caractéristiques identiques.

(1.14) Le goût de la foule, grossier et vil, comme dit Gide, ne connaît pas toujours la valeur d'une création artistique. Les best-sellers, dont les auteurs ont réussi à plaire du peuple, sont la plupart de cas, des œuvres au deuxième rang au point de vue artistique.

Alexandre Dumas, un des écrivain le plus lus et le plus aimés n'est pas le plus grand artiste. Eiji YOSHIKAWA, dont les romans historiques se vendent le plus depuis une demi siècle, n'a jamais été étudié dans histoire littéraire. Ils écrivirent pour le public, pas pour l'art.

Il y a le cas contraire où la lutte contre la foule n'a pas de succès malgré sa littéarité. Stendhal, écrivain français le plus connu maintenant n'a jamais correctement apprécié par ses contemporains. Ce romancier, sûr de la littéarité de ses œuvres, considéra le public comme objet à convaincre et ses plaintes porteront toujours sur des réactions froides du peuple qui ne comprend pas sa véritable valeur.

Le correcteur français de ce texte a donné des commentaires généraux suivants : « *Trop synthétique. Développez. La conclusion est trop abrupte.* » En effet, la dernière phrase du second paragraphe, qui est la conclusion de ce paragraphe, apparaît comme très abrupte. De plus, en ce qui concerne la relation entre le second et le troisième paragraphe, ce même correcteur a écrit : « *Opposition un peu abrupte. Votre position paraît extrémiste, donc fragile.* » Le troisième paragraphe ne contient aucune phrase de conclusion, ce qui n'est pas la coutume de la rédaction à la française.

Nous réexaminerons ces exemples dans le chapitre 2.

### 1.2.3. Observations sur les textes japonais

Les difficultés au niveau textuel observées ci-dessus sont un problème majeur dans l'apprentissage. Or Disson citée en (1.1) observe que les caractéristiques identiques se retrouvent non seulement dans les productions en français, mais aussi dans celles rédigées en japonais.

- (1.15) La perplexité du lecteur français s'accroît lorsqu'à la lecture d'un article de la presse japonaise, un éditorial par exemple, il se trouve confronté aux mêmes caractéristiques : l'usage de la digression et de l'anecdote, l'emploi systématique de la répétition comme procédé d'insistance sur des arguments présentés à plusieurs reprises avec de légères variations.

(Disson 1996 : 207)

Un avis similaire sur les textes japonais est également donné par des anglophones.

- (1.16) There appears to be no effort to structure one's writing by categorizing statements according to their function as main or supporting ideas, statements which would appear in English as theses/topic sentences, primary/secondary support material, and conclusions.

(Claiborne 1993 : 93)

En comparaison avec l'anglais, Hinds (1980 : 150) décrit ainsi les caractéristiques des textes « expositifs » japonais (*Japanese expository prose*) :

- (1.17)
1. Paragraphs are organized by means of the returns to a theme at the initiation of each perspective.
  2. The theme of an article is continually reinforced, although the theme may never be explicitly stated.
  3. Information in each perspective frequently maintains a loose semantic cohesiveness, although this cohesiveness is subordinated to the reinforcement of the theme.
  4. Perspectives are structured paratactically: there will be (a) an introduction which reinforces the theme, (b) directly or indirectly related comments, and (c) an optional generalization, a summarization, or both.

5. Grammatical reflexes of paragraph structuring are weak, but suggestive.

Du fait que les mêmes caractéristiques s’observent non seulement dans les productions en langue étrangère, mais aussi en japonais, nous ne pouvons pas les attribuer au manque de compétence en langue étrangère du scripteur. En effet, ces apparents « défauts » sont enracinés dans la mentalité générale des Japonais. Ceci est bien illustré par un professeur d’anglais chargé de former de jeunes diplomates japonais :

- (1.18) None, however, had ever prepared a straight, simple, linear presentation of an idea. In Japan, one does not “lay out” or expose (exposition) a proposition for discussion and consideration. The usual pattern is to approach an audience fawningly and apologetically, discuss casually a number of insignificant and unrelated items, and then almost as an after-thought mention the primary subject. But even after almost identifying it (it still lies buried in a heap of miscellany), one doesn’t treat it directly. Instead the communicator sneaks up on it, surrounds it with a plethora of seemingly unrelated ideas which may, or may not, bleed into it. Finally, one sneaks apologetically away from the tortured subject as if to guarantee confusion in identifying it and the mystery concerning the theses or proposition intended.

(West 1989 : 26-27)

#### 1.2.4. Interview

Les observations présentées dans 1.2.3 se confirment dans un entretien avec une enseignante en FLE. Il s’agit d’une interview avec Madame Laurence Chevalier (enseignante du français au Japon depuis 13 ans) effectuée le 1<sup>er</sup> octobre 2005, puis complétée par courriel le 20 octobre 2005.

Question : *Auriez-vous l’amabilité de me donner vos opinions sur les défauts typiques des apprenants japonais dans leurs productions écrites ?*

Réponse de Laurence Chevalier :

Voici quelques remarques, pêle-mêle, sur les écrits des étudiants en



général.

- utilisation fréquente de lieux communs et de clichés, par exemple “Je suis pour la paix dans le monde”. En France, on apprend à éviter absolument ce genre de commentaires “naïfs”, qui sont inacceptables spécialement dans la conclusion.
- problème pour organiser le texte en paragraphes. Les étudiants ont tendance à aller à la ligne à chaque phrase. Je me demande bien pourquoi, car c’est la même chose en japonais...
- grande difficulté dans l’utilisation des connecteurs. Cela a bien sûr à voir avec la compétence linguistique, mais je crois aussi que c’est dû à des différences de logique. Je trouve personnellement que c’est très difficile de faire travailler les connecteurs : la traduction ne sert pas à grand-chose et il existe peu d’exercices d’entraînement à ma connaissance. (NB. je comprends d’autant plus la difficulté des étudiants que j’ai moi-même bien du mal à utiliser les connecteurs japonais !)
- répétition des mêmes mots. Encore une chose qu’on apprend à éviter à l’école en France. Je pense que cette tendance à répéter est en partie due à une défaillance linguistique : difficulté à utiliser les pronoms (personnels, relatifs, etc.). Les étudiants ne se rendent pas bien compte à quoi servent les pronoms, peut-être.
- lorsqu’il s’agit d’écrire des textes d’imagination (de style un peu littéraire), beaucoup d’étudiants font spontanément preuve d’une grande qualité, à mon avis. La production de textes descriptifs a donc l’air plus facile pour eux.
- utilisation fréquente des anecdotes et des impressions personnelles

Enfin, j’aimerais préciser que, avec de l’entraînement et des explications, les étudiants arrivent finalement à produire des textes “à la française”, à leur niveau bien sûr. Une étudiante m’a dit une fois (à ma grande surprise !) qu’apprendre à écrire ainsi lui servait sur le plan personnel, car cela l’obligeait à réfléchir plus sur ses idées et à être plus clair avec elle-même. Je pense que la remarque de cette étudiante montre en tout cas clairement que pouvoir écrire dans une autre langue n’est décidément pas juste une affaire de compétence linguistique.

Une dernière remarque : les étudiants japonais m'ont très souvent donné l'impression qu'ils aimaient vraiment écrire. Ce qui est un gros avantage !

Cette interview relève les mêmes caractéristiques que nous avons vues dans 1.2.1. :

- la difficulté à organiser le texte en paragraphes ;
- la répétition des mêmes mots ;
- la difficulté à utiliser les connecteurs ;
- l'utilisation fréquente des anecdotes et des impressions personnelles.

### **1.3. Cadres de référence**

Dans cette section, nous verrons les études qui ont été faites jusqu'ici au sujet de l'organisation textuelle du japonais.

#### **1.3.1. Les observations impressionnistes**

À notre connaissance, Disson (1996), citée en (1.1), est la première à constater ce qui, dans l'argumentation, distingue le français du japonais. Elle précise :

(1.19) Notre hypothèse (d'après un corpus en japonais comprenant épreuves des examens d'entrée en université, productions et essais d'étudiants, recherches académiques et aussi articles journalistiques à fort contenu argumentatif) est la suivante : l'argumentation en japonais fonctionnerait de façon circulaire, les prémisses et les conclusions étant données dès le départ, le texte procédant ensuite par redondances et rebondissement, ses articulations marquées par le passage d'une anecdote à l'autre (et non de l'anecdotique au général).

(Disson 1996 : 208-209)

Or cette remarque est importante, certes, mais la plupart des Japonais jugeront ces critiques injustes. Pour eux, les textes japonais ne sont pas circulaires ni redondants et il y a des généralisations, mais pas de rebondissements. Les

Japonais pensent que si Disson a l'impression comme en (1.1), (1.15) et (1.19), c'est parce qu'elle est incapable de suivre la logique que les Japonais peuvent trouver dans leur raisonnement. En fait, au sujet de l'écrit, il semble qu'il y ait un écart profond dans l'évaluation : le même texte, jugé incohérent par les Occidentaux, apparaît logique aux yeux des Japonais.

Cette différence d'appréciation est décrite aussi par un missionnaire occidental :

(1.20) Orientals feel that Occidental put too much reliance on reason and mere logic; while Occidentals feel that Orientals rely excessively on personal impressions, intuitions, and unchecked mystical insights; that their culture cultivates dreamers and their philosophy depends upon vague abstractions. To Orientals the West seems superficial, utilitarian, mechanistic; to Occidentals the East seems visionary, superstitious, inefficient. Orientals feel that Occidental culture begets prosaic, unimaginative literalism while its philosophy is dominated by cold, crushing logic.

(Gulick 1963 : 125)

Or il y a des chercheurs qui défendent le raisonnement japonais :

(1.21) Orientalists emphasize that Japanese rhetorical strategy is not all bad! Indeed, as opposed to the Western linear approach, they see it almost as though one were to write an idea on tissue paper and then very carefully make ink dots on the tissue around the idea. As the blots expand, merge, and interact, they completely cover every aspect of the subject and each other in much more depth and intensity than the simple Western line. Moreover, though slow, for the trained participant, the process is pleasureable — like the exploration of fine poetry for ambience, allusion, metaphor and color — and before action everyone understands completely.

(West 1989 : 27)

Il est fort probable qu'une telle différence de pensée se concrétise dans leurs écrits, comme le constate Claiborne (1993 : 100) :

(1.22) Whatever ambiguity — or “confusion” and “mystery” as West calls it —

may result from unfamiliar compositional patterns and their underlying thought patterns (those of Japanese, for example) appear unfavorable as such only to non-native language users, whose expectations and practices differ. For the native language-users, such characteristics have essential and positive as well as practical value, just as ambiguity does for the Japanese, who regard this feature as politeness.

En effet, il est vrai que pour les Japonais les expressions directes à l'occidentale donnent quelquefois une impression d'impolitesse ; pour eux, les Occidentaux ne savent pas employer d'expressions sophistiquées, ce qui témoigne de leur manque de culture.

Kinoshita (1998) explique la différence du mode cognitif qui sépare les Japonais des Occidentaux dans l'interprétation du texte :

(1.23)<sup>4</sup> [Les Européens] laissent passer (acceptent) un énoncé sans problème si cet énoncé se connecte naturellement à l'énoncé précédent. Dans le cas contraire, ils l'acceptent difficilement et le refusent souvent. [...] En revanche, les Japonais possèdent une pochette à l'entrée de leur tête. Celle-ci peut recevoir un énoncé sans en refuser catégoriquement même si celui-ci a l'air sans relation avec l'énoncé précédent et ils le mettent dans leur pochette. Cette pochette, ayant un espace assez large, peut garder plusieurs énoncés. Au cours de cette opération de stockage, le propriétaire de la pochette trouve, à un moment donné, des liens entre les énoncés jusqu'alors isolés. Une fois compris la motivation discursive du scripteur — comment ce dernier souhaite situer ces énoncés isolés dans l'ensemble du sens du texte, tous ces énoncés constituent un sens cohérent et sont compris clairement.

(Kinoshita 1998 : 5, traduit par Ushiyama 2006 : 460)

---

<sup>4</sup> Le texte original en japonais :

[欧米人は]一つの文が頭の入り口を通過した後、それに続いてくる文が今通った文と自然につながるものであれば二つを連結してすらすらとそれを通す。そうでなければ第二の文の通過に難色を示し、しばしばこれを拒む。[...]一方、日本人のほうは頭の入り口にポケットがあって、やってきた文が前の文と無関係なように見えても、いきなり突っばねずにそのポケットに入れておく。ポケットにはかなりの容量があって、関係なさそうな文が二つ三つ詰めかけてきても収容できる。そのうちにそれらの文の間に相通ずるものがあることが分かり、書き手の意図—文章全体とどうつなげたいのか—の見当がつくと、それまでポケットの中でモジモジしていた文たちにゴー・サインが出て、彼らはサッと隊を組んで頭の奥に駆け込んでいく。

Selon Kinoshita, le mécanisme interprétatif des Occidentaux est linéaire : si deux énoncés successifs sont liés clairement, l'interprétation peut se faire correctement. Sinon, ils considèrent le texte comme illogique et le refusent. Or, les Japonais se montrent beaucoup plus souples face aux énoncés à première vue non compris : ils peuvent attendre jusqu'à ce que le lien s'établisse avec le thème principal du texte, en conservant les énoncés incompréhensibles dans « *une pochette à l'entrée de leur tête* ». Cette différence de degré de tolérance explique la différence de réaction entre les Japonais et les Occidentaux dans l'évaluation d'un texte.

Les observations impressionnistes ci-dessus ne sont pas fondées sur les examens scientifiques<sup>5</sup>. Dans la didactique, la diversité de l'organisation textuelle a été reconnue et étudiée systématiquement pour la première fois dans la rhétorique contrastive, qui se fonde sur de nombreuses données empiriques.

### 1.3.2. La rhétorique contrastive

#### 1.3.2.1. Kaplan (1966) et les suites

C'est Kaplan (1966) qui a mené pour la première fois une étude systématique sur les différences dans les organisations textuelles entre les langues, en créant ainsi un nouveau domaine de recherche qu'il a nommé *la rhétorique contrastive*. En analysant des rédactions d'apprenants en anglais langue étrangère, il met en valeur les aspects culturels de la logique qui sous-tend la structure rhétorique.

(1.24) Logic (in popular, rather than the logician's sense of the word) which is the basis of rhetoric, is evolved out of a culture; it is not universal. Rhetoric, then is not universal either, but varies from culture to culture and even from time to time within a given culture. It is affected by canons of taste within a given culture at a given time.

(Kaplan 1966 : 2)<sup>6</sup>

---

<sup>5</sup> Pour d'autres recherches de nature socioculturelle, cf. Condon & Yousef (1975), Harder (1984), Hazen (1987) et Carson (1992).

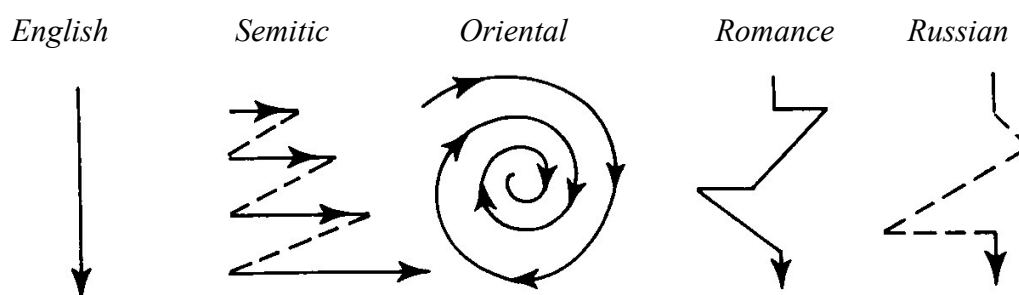
<sup>6</sup> Ce relativisme concernant la logique est conforme aux études comparatives de Nakamura (2000 : 483) sur différentes façons de penser dans diverses civilisations : « *La logique, qui devrait être une science universelle, est soumise à des contraintes historiques, régionales et sociales dès qu'elle constitue un système.* »

Contrairement à une idée reçue, la logique n'est donc pas universelle mais dépend de la culture qui lui a donné naissance. De ce fait lorsqu'un apprenant qui a appris à s'exprimer dans sa langue maternelle, entre dans un environnement étranger et ne sait pas s'exprimer « logiquement », nous ne devons pas automatiquement attribuer ce phénomène à son manque d'intelligence. Ce n'est pas la logique universelle qui lui fait défaut, mais la logique de la langue en question. Il a appris dans sa langue maternelle un schéma rhétorique différent de celui qui domine dans la langue qu'il est en train d'apprendre. De ce fait, quand il écrit dans cette langue étrangère, il est fort probable que le schéma rhétorique de sa langue maternelle y est transféré, ce qui peut poser problème dans la communication interculturelle.

En se fondant sur une hypothèse selon laquelle le système logique d'une langue se manifeste dans l'ordre des paragraphes, Kaplan conclut que « *chaque langue et chaque culture a un ordre de paragraphes qui leur est unique et cette partie de l'apprentissage d'une langue particulière est la maîtrise de son système logique* » (Kaplan, 1966 : 14). Il identifie ensuite cinq types de « *mouvements de paragraphes* » pour cinq groupes de langues et propose les représentations suivantes :

### Schéma 1.1

#### Divers mouvements de paragraphes présentés par Kaplan (1966 : 15)



D'après ces représentations, l'anglais favorise un développement linéaire alors que les langues orientales pratiquent une approche indirecte ; « *Les cercles ou les spirales tournent autour du sujet et montrent une variété de vues, mais le sujet n'est jamais abordé directement* » (*Ibid.*, p. 10). Cette description se rapproche des observations citées dans 1.2.3. Mais à la différence de ces impressions, l'étude de Kaplan est fondée sur le dépouillement d'un vaste corpus pour se doter d'une validité scientifique. Kaplan propose enfin que la rhétorique textuelle valorisée en anglais soit enseignée en classe au même titre que la

grammaire.

Or, comme c'est parfois le cas pour les études pionnières, les représentations proposées par Kaplan et reproduites ci-dessus ont reçu de nombreuses critiques. Une des critiques les plus fréquentes est le caractère ethnocentrique américain. Mohan et Lo (1985) refusent la « spirale » en tant que développement typique en chinois pour insister, en revanche, sur le caractère linéaire du chinois. Comme le remarque Péry-Woodley (1993), les francophones rejettent peut-être les représentations ci-dessus où les langues romanes, y compris le français, sont représentées en zigzag ; en effet, Disson (1996 : 209) prétend que c'est le français qui a un caractère linéaire. Alors que Kaplan, anglophone, insiste sur la linéarité de l'anglais et Disson, francophone, sur celle du français, pourquoi les Japonais ne croiraient-ils pas que leur argumentation est tout à fait linéaire ? Si tous ces didacticiens affirment le caractère linéaire de leur langue maternelle tout en attribuant le circulaire et le zigzag à des langues « exotiques », c'est qu'ils ne disposent pas d'outils scientifiques pour leur analyse.

De ce fait, l'approche de Kaplan, qui est certes révolutionnaire dans sa conséquence pratique, est pourtant contestable en tant que théorie contrastive générale de la rhétorique de texte. Cet aspect théorique n'a jamais été vraiment développé, même dans ses travaux plus récents tels que ceux de Kaplan (1972) et Grabe & Kaplan (1989, 1996), ni dans les travaux des autres chercheurs comme Connor (1996), Panetta (2001) et Kassabgy *et al.* (2004). Pour découvrir des critiques judicieuses sur la méthodologie de la rhétorique contrastive en général, voir Péry-Woodley (1993), Kerbrat-Orecchioni (1994), Yamanaka (1998), Noor (2001) et Maynard (2003).

### 1.3.2.2. Les études contrastives entre le japonais et l'anglais

Dans le cadre de la rhétorique contrastive, il existe plusieurs recherches contrastives entre le japonais et l'anglais.

Une série de recherches de Hinds (1980, 1983, 1984, 1987, 1990) constitue la première tentative d'étude du japonais du point de vue de la rhétorique contrastive. Comme nous l'avons vu dans 1.2.3., Hinds (1980) identifie quelques caractéristiques des textes « expositifs » en japonais. Hinds (1983) reconnaît un schéma organisationnel appelé *ki-syô-ten-ke-tu*<sup>7</sup>, étranger aux lecteurs occidentaux. C'est un schéma souvent adopté dans les textes japonais. Pour examiner son

---

<sup>7</sup> Pour la définition du *ki-syô-ten-ke-tu*, cf. 2.4.1.

influence, Hinds a mené une expérimentation auprès d'un groupe d'Américains et d'un groupe de Japonais. Il leur a soumis respectivement un texte japonais au *ki-syô-ten-ketu* et sa traduction anglaise pour leur demander une évaluation selon les trois critères suivants :

- (1.25)
1. Unity: logical development and flow of thought
  2. Focus: staying on the topic without wandering
  3. Coherence: 'sticking together' of major part of writing, use of transitions

Pour chaque critère, il constate une différence d'évaluation significative entre les deux groupes. Bref, les mêmes textes sont jugés mal écrits par les Américains mais bien écrits par les Japonais. Il attribue ce résultat au schéma *ki-syô-ten-ketu*, étranger aux Américains, mais largement connu des Japonais.

En poursuivant son étude sur le schéma rhétorique japonais, Hinds (1984) essaie de démontrer que la capacité de mémoriser des informations dépend des schémas rhétoriques qui les présentent. Le style japonais est plus facile à comprendre et à retenir pour les lecteurs japonais que pour les lecteurs américains. Ce résultat confirme la validité de l'approche de la rhétorique contrastive.

Hinds (1987) donne comme caractéristique des textes japonais « *la responsabilité du lecteur* », par l'opposition à « *la responsabilité du scripteur* » des textes anglais. Au cours d'une lecture d'un texte japonais, on attend du lecteur qu'il construise lui-même une transition entre les différentes parties du texte, alors qu'en anglais, c'est au scripteur qu'il incombe de créer des liens<sup>8</sup>.

En analysant les paragraphes des textes « expositifs » du japonais aussi bien que ceux du chinois, du coréen et du thaï, Hinds (1990) conclut que dans ces langues les textes ont tendance à s'organiser d'une manière (quasi-)inductive alors que la préférence en anglais va à l'organisation déductive.

Kobayashi (1984) met statistiquement en évidence des tendances dans l'argumentation : les Japonais préfèrent une argumentation qui va du spécifique au général alors que les Américains aiment le mouvement du général au spécifique. Ce résultat, venant de l'analyse des textes écrits par des étudiants japonais et américains, confirme la thèse selon laquelle il existe bien des

---

<sup>8</sup> La tendance identique de l'allemand par rapport à l'anglais est observée par Clyne (1987 : 238) : « *C'est la responsabilité du lecteur de comprendre un texte allemand, plutôt que celle du scripteur de le faire comprendre.* »



préférences culturelles dans la façon de développer un texte. Kobayashi en conclut que les apprenants en langue seconde emploient les schémas de leur langue maternelle dans leurs productions en anglais.

Burtoff (1983) essaie de mettre en évidence les différences de stratégies textuelles qui existent entre les Japonais, les Arabes et les natifs de l'anglais. Dans leurs écrits « expositifs » en anglais, il examine les relations logiques entre les propositions pour en dégager les stratégies préférées de chaque groupe de sujets. Son analyse quantitative révèle quelques préférences japonaises dont, entre autres, l'emploi fréquent de la relation adversative et la répétition immédiate d'un fait ou d'une idée comme procédé d'insistance.

Harder (1984) décrit les caractéristiques des textes japonais telles que nous les avons vues dans la section 1.2. et attribue à la différence de valeur rhétorique les différences textuelles entre l'anglais et le japonais. Harder et Kutz-Harder (1982) considèrent un genre appelé *zuihitsu*<sup>9</sup> comme un des modèles de l'écrit japonais.

Le but de l'étude de Ricento (1987) est de comparer des marqueurs de la cohésion dans les textes anglais et japonais afin de constater, entre autres, que dans les textes anglais il y a trois fois plus de conjonctions que dans les textes japonais. Mais toutes ses analyses sont fondées non pas sur les originaux japonais, mais sur des textes anglais traduits du japonais de sorte que ses observations et ses conclusions sont peu fiables en tant qu'analyse du japonais.

En effet, l'étude d'Oi (1984) présente une conclusion contraire à celle de Ricento : les Japonais emploient plus souvent les conjonctions que les Américains. Pour analyser des textes écrits par les Japonais et par les Américains elle utilise comme outil de mesures, la notion de cohésion développée chez Halliday et Hasan (1976). Pourtant, son étude est méthodologiquement très contestable dans la mesure où elle traite des éléments japonais et leurs traductions anglaises comme équivalents, sans se soucier d'examiner les fonctions de ces éléments dans chaque langue. Certes ses tentatives d'introduction des outils linguistiques théoriques dans la recherche de la rhétorique contrastive sont importantes, mais nous ne pouvons pas accepter sa conclusion telle qu'elle est à cause de ce problème méthodologique.

Contrairement à Hinds (1983), Honjo (1988) refuse de reconnaître l'influence du *ki-syô-ten-ke-tsu* dans la rédaction japonaise. En opposant ce schéma japonais au style américain à cinq parties, son enquête indique qu'il n'y a pas

---

<sup>9</sup> Pour la définition du *zuihitsu*, cf. 2.3.2.

d'effet significatif entre les deux schémas rhétoriques dans l'évaluation et que le transfert négatif d'un schéma rhétorique est moins important que ne le suggère Kaplan (1966). Honjo conclut que les autres facteurs tels que les connaissances culturelles jouent un rôle plus important dans une communication interculturelle. Pourtant, son enquête est méthodologiquement très contestable dans la mesure où elle s'appuie sur une hypothèse discutable selon laquelle en utilisant les mêmes phrases avec de moindres changements, on peut convertir un texte à l'américaine à cinq parties en texte à la japonaise à quatre parties<sup>10</sup>.

Honna (1989) emploie un texte à recomposer pour mettre en évidence la différence entre les Japonais et les Américains. Son expérimentation montre qu'il y a, dans le raisonnement, une nette différence entre les préférences japonaises et les préférences américaines dans l'ordre des phrases. Les Américains apprécient l'ordre « Présentation d'un thème - Développement - Conclusion », alors que cette prédilection n'est pas aussi nettement attestée chez les Japonais.

Kubota (1992) conteste la conclusion de Kaplan selon laquelle les conventions rhétoriques de la langue maternelle de l'apprenant interviennent dans sa production en anglais. D'après Kubota, la difficulté de l'organisation textuelle des apprenants s'explique mieux par le manque d'expérience et de compétence linguistique de l'écrit, plutôt que par les schémas rhétoriques particuliers.

Les analyses quantitatives et qualitatives de copies d'étudiants japonais de Hirose et Sasaki (1994) montrent qu'il existe une corrélation étroite entre la compétence de l'écrit de la langue maternelle de l'apprenant et celle de la langue d'apprentissage.

Une série de recherches de Maynard (1996, 2003, 2004) est menée dans la perspective des théories récentes de l'analyse du discours. Maynard (2003) analyse quantitativement des articles et des entrefilets de journaux pour constater, entre autres, que les textes japonais ont une tendance à mettre la conclusion à la fin alors qu'en anglais on la met souvent au début du texte.

Pour une autre analyse quantitative portant sur le mouvement du texte, voir Iwasaki et Hayasaka (1984). Pour la différence quant à la notion de paragraphe entre l'anglais et le japonais, voir Namba et Chick (1987).

### **1.3.2.3. Les études contrastives entre le français et le japonais**

Quant aux études sur le français dans le cadre de la rhétorique contrastive, il

---

<sup>10</sup> Nous réfuterons la conclusion de Honjo dans les chapitres qui suivent.

n'y en a pas beaucoup. Martin (1992) cite un texte français dont la qualité est très discutée. La critique de Péry-Woodley (1993) sur la méthodologie de la rhétorique contrastive est judicieuse avec son observation pertinente sur la différence entre le français et l'espagnol. Pourtant, elle ne développe pas son argument et ne contribue pas beaucoup à l'analyse du français. Par ailleurs, une série de recherches menée par Hidden (2006a, 2006b, 2006c, 2007) est une des rares tentatives systématiques, fondées sur des enquêtes et des analyses minutieuses de copies rédigées par des apprenants non natifs. Pourtant, son corpus est encore limité et ne contient que très peu de cas des Japonais.

Il existe très peu de recherches franco-japonaises dans le cadre de la rhétorique contrastive. À part une série de travaux menés par moi-même<sup>11</sup>, Ushiyama (2006) est, à notre connaissance, une des premières recherches systématiques dans ce domaine. Son analyse pluridimensionnelle a pour fondements théoriques non seulement la rhétorique contrastive, mais aussi plusieurs champs disciplinaires, dont notamment la linguistique textuelle et la pragmatique interculturelle. La partie empirique de son travail consiste à décrire et à analyser un corpus de compositions argumentatives produites par des étudiants français et japonais. Ces textes sont écrits soit dans leur langue maternelle (L1), soit dans leur langue d'apprentissage (L2). Il est à noter que parmi les chercheurs contrastivistes analysant le japonais, Ushiyama est la seule à être consciente qu'il est important d'examiner quatre sortes de corpus : textes en japonais écrits par des Japonais, textes en japonais écrits par des Français, textes en français écrits par des Japonais, textes en français écrits par des Français. Elle essaie ainsi d'illustrer et d'observer l'ensemble des mouvements textuels et discursifs des deux langues pour découvrir des différences et des affinités en termes de « nationalité », de « langue utilisée » ou de « statut de la langue de production "L1/L2" ».

#### **1.3.2.4. Les principaux problèmes des études contrastivistes**

Nous verrons maintenant les principaux problèmes méthodologiques des recherches citées ci-dessus. Pour qu'une comparaison ait un sens, il faut bien établir l'unité de comparaison et bien choisir le corpus. Or cela n'a pas toujours été le cas dans les études réalisées dans le cadre de la rhétorique contrastive.

---

<sup>11</sup> Cf. Takagaki (2000a, 2000b, 2000c, 2001a, 2002b, 2003b, 2005, 2006, 2007a, 2008a, 2008c).

### 1.3.2.4.1. Les unités de comparaison

Le Schéma 1.1 de Kaplan (1966) met en question l'organisation non pas de textes entiers, mais de paragraphes. Or la notion même de paragraphe peut être différente d'une langue à d'autres, de sorte qu'il n'est pas évident que le paragraphe constitue une unité comparable dans différentes langues. Du point de vue typographique, le paragraphe japonais ressemble certes au paragraphe français ; il est rendu par l'alinéa, c'est-à-dire le retour à la ligne avec une marge supplémentaire correspondant à un caractère pour la première ligne du paragraphe. Mais sa fonction dans le texte est loin d'être identique.

En français aussi bien qu'en anglais, la notion de paragraphe est bien établie dans la norme ; il y a un accord plus ou moins général sur sa fonction. En effet, les manuels de rédaction française (ou anglaise) consacrent presque toujours une explication à ce qui constitue un bon paragraphe : « *le paragraphe est la plus petite unité de votre argumentation.* » (Charpentier 1998 : 2) ; « *Chaque paragraphe doit être considéré comme une dissertation en miniature : il comporte donc, comme la dissertation elle-même, une introduction, un développement et une conclusion* » (Gicquel 1979 : 99).

En revanche, en japonais, le paragraphe est une notion moins bien définie. Cette observation est confirmée par plusieurs études : « *l'absence de sens du paragraphe* » (Okabe 1983 : 30) ; « *La notion du paragraphe demeure vague en japonais en comparaison de la même notion en anglais.* » (Ricento 1987 : 56) ; « *En général, le développement thématique dans le texte expositif écrit en japonais ne semble pas étroitement lié à la division physique du texte en paragraphes.* » (*Ibid.*, p. 58) ; « *Pour beaucoup de Japonais, l'idée d'un paragraphe en tant que la plus petite unité argumentative semble bizarre* » (Namba et Chick 1987 : 83). En effet, le paragraphe est une notion relativement récente dans la tradition japonaise. « *Depuis les anciennes époques jusqu'à l'ère Meiji (1868-1912), il y a peu d'évidence du paragraphe* » (*Ibid.* p. 81) ; le texte en prose du japonais ancien se présente presque toujours comme une suite de grands développements massifs. Suivant cette tradition, les manuels de langue japonaise traitent rarement la rédaction d'un paragraphe.

Bref, la fonction et l'importance du paragraphe sont différentes d'une langue à une autre. En méconnaissant ce fait, Kaplan considère à tort le paragraphe comme unité universelle ; son hypothèse selon laquelle la logique d'une langue se

manifeste dans l'ordre des paragraphes est donc très contestable<sup>12</sup>.

En effet, les enseignants du FLE trouvent de temps en temps des copies très bizarres où les scripteurs japonais vont à la ligne à la fin de (presque) chaque phrase<sup>13</sup>. Voici trois exemples qui illustrent ce cas. L'exemple (1.26) est rédigé par un étudiant en deuxième année de FLE.

(1.26) SUJET : La psychanalyse de l'eau

L'eau fournissent une vie confortable surtout en été parce qu'il est froid.

L'eau est un phénomène privilégié qui peut tout faire cure.

L'eau est indispensable à la vie.

Ni animaux, Ni les hommes ne peuvent vivre sans elle.

L'eau est l'ultra-infini. [...]

L'exemple (1.27)<sup>14</sup> est écrit par une étudiante en troisième année de FLE.

(1.27) Portrait

Elle a des yeux de lynx comme serpent. Si on est regardé une fois, on deviant dur.

Elle a des sourcils mince, et mauvaise mine. En outré, elle se peind le visage. Son visage est pale. Elle abouche grand. Elle se mettre abondamment rouge.

S'elle rit, c'est très sinister. Elle pousse une voix crierde.

Elle a les joues comme la squelette.

Elle a les cheveux sèches. Elle a des pellicules.

Les mains et pieds sont mince.

Sa échine est courbe et elle est posture incline en avnt.

Ses ongles sont longs qu'est peint en noir.

Elle sent des aisselles.

---

<sup>12</sup> Pour une tentative de théorisation des paragraphes en japonais, cf. Sakuma (1983, 1992). Longacre (1979) et Makino (1979) proposent de considérer le paragraphe comme unité grammaticale.

<sup>13</sup> Cf. l'interview dans 1.2.4.

<sup>14</sup> Les exemples (1.27) et (1.28) sont présentés par Laurence Chevalier lors des XX<sup>es</sup> Rencontres Pédagogiques du Kansai (le 31 mars 2006 au Centre Franco-Japonais - Alliance Française d'Osaka)

L'exemple (1.28) est aussi écrit par une étudiante en troisième année de FLE. Vers la fin, il y a des paragraphes qui ne semblent pas correspondre à des frontières entre idées directrices.

(1.28) Il y a "Chiti-go-san" au Japon. C'est la cérémonie pour remercier de la croissance d'enfants et souhaiter le bonheur futur.

"Chiti-go-san" est célébré au 15 novembre pour des enfants âgé de 3 ans, 5 ans et 7 ans. Ils se habillent en kimono et ils vont prier au temple avec leur famille.

Au Japon, il y a du temps pour s'habiller en kimono.

"kimono" est un costume traditionnel japonais. Nous nous habillent en kimono, à "Seijin no hi" et cérémonie de mariage aussi.

"Seijin no hi" est le deuxième lundi de janvier. La fête est célébré pour des gens âgé de 20 ans. C'est la cérémonie pour se rendre indépendant et prendre conscience de le membre de la société. Je pense que "Chiti-go-san" et "Seijin no hi" sommes la cérémonie analogue.

Des enfants de "Chiti-go-san" ont "titose amé". "titose" veut dire "mille ans", et "amé" veut dire "un bonbon". Il y a la tradition. Si des enfants mangent "titosé amé", ils vivent longtemps. Alors, "titosé amé" est de bon augure.

Je pense que "Chiti-go-san" est la bon culture traditionnelle au Japon.

N'oublions pas qu'en japonais aussi la présentation identique est extrêmement bizarre. Ces exemples confirment notre hypothèse selon laquelle la notion de paragraphe est faiblement reconnue chez les Japonais.

De même que le paragraphe, la notion de « phrase-thème (= topic sentence) » n'est pas universelle non plus. Elle est censée ouvrir tout nouveau paragraphe et en annoncer le contenu. C'est une notion très importante de l'écrit en anglais. Mais cela n'est pas le cas en japonais. Car « *Le concept de "phrase-thème" n'est pas pleinement reconnu dans la rédaction japonaise* » (Sakuma 1981 : 212 cité par Oi 1984 : 50). Il est donc souvent inutile d'en chercher dans un texte japonais. De ce fait, de nombreuses recherches sont vouées à l'échec, qui naïvement supposent son existence dans le texte japonais.

Dans notre analyse, nous ne recourons pas à ces notions non universelles pour discuter de la différence entre le français et le japonais.

#### **1.3.2.4.2. Le corpus**

Le corpus adopté dans la plupart des études contrastivistes pose des problèmes du point de vue quantitatif aussi bien que qualitatif.

Pour la quantité, à part quelques exceptions telles que Kobayashi (1984) qui a examiné 676 copies, les conclusions de nombreuses recherches sont fondées sur un petit corpus de données, comme le montre le Tableau 1.1.

**Tableau 1.1****Nombre de textes examinés dans les principales études contrastivistes**

	Textes en japonais écrits par des Japonais	Textes en japonais écrits par des non-Japonais	Textes en anglais/français écrits par des Japonais	Textes en anglais/français écrits par des natifs	TOTAL <sup>15</sup>
Kaplan (1966)	-	-	135	-	135
Hinds (1983)	3	-	-	3	3
Burtoff (1983)	30	-	30	-	60
Kobayashi (1984)	204	-	274	198	676
Iwasaki et Hayasaka (1984)	-	-	34	16	50
Oi (1984)	19	-	15	17	51
Honjo (1988)	-	-	-	2	2
Ricento (1987)	8	-	-	3	11
Kubota (1992)	46	-	46	46	138
Hirose et Sasaki (1994)	19	-	19	-	38
Maynard (2003)	107	-	-	-	107
Ushiyama (2006)	18	8	20	20	66

---

<sup>15</sup> Le nombre de textes examinés dans le Tableau 1.1 n'est pas identique à celui des scripteurs. Chez Burtoff, par exemple, 15 Japonais et 15 natifs de l'anglais ont écrit respectivement deux sortes de compositions ; le total des copies examinées est de 60 alors que le nombre des scripteurs est de 30. Chez Kubota, 46 Japonais ont écrit en japonais et en anglais ; le total des copies examinées est de 138 alors que le nombre des scripteurs est de 92. Chez Kobayasi, 226 scripteurs ont produit 676 copies.



Dans une étude quantitative surtout, l'examen d'une vingtaine de copies permet-il de parler des caractéristiques générales d'une langue ? En effet, Kubota (1992) admet elle-même son problème : « *aucun résultat de cette étude ne doit être interprété comme les traits typiques et exhaustifs observés dans les deux cultures. Ceci est [...] parce que le résultat de cette étude ne représente que les réalités locales* » (*Ibid.*, p. 124).

Quelquefois la qualité des corpus est aussi douteuse. Dans les études contrastives, il faut choisir des textes qui puissent le mieux faire dégager des caractéristiques propres à une langue et comparer des textes du même genre ou d'un genre similaire. Or, cela n'a pas toujours été le cas pour les études qui ont été faites jusqu'ici.

Par exemple, les articles choisis par Hinds (1983) sont tirés d'une série d'articles intitulés « Tensei-zingo (Vox Populi, Vox Dei) » qui apparaît régulièrement en bas de la première page du journal *Asahi*. Il considère les textes choisis comme « expository prose » (texte expositif)<sup>16 17</sup>. Mais, à notre avis, les textes en question appartiennent plutôt à un genre appelé *zuihitsu*<sup>18</sup>. Or, les critères d'évaluation de Hinds (1983) portent sur « l'unité », « le *focus* » et « la cohérence ». S'il s'agissait d'un « expository prose » ou d'un texte argumentatif, ces critères seraient pertinents. Mais les Japonais n'accordent pas une grande importance à ces qualités dans leur lecture du *zuihitsu* ; ils donnent la priorité, en particulier, au style, à l'originalité du point de vue, aux combinaisons heureuses de pensées associatives, fondées sur la logique implicite. Bref, l'expérimentation de Hinds est fondamentalement hors de propos<sup>19</sup>.

---

<sup>16</sup> Dillon (1981) définit *expository essay* comme suit : « The expository essay... has a rhetorical purpose beyond 'conveying information': it attempts to convince the reader that its model of experience or the world is valid » (*Ibid.* p. 23 cité par Oi 1988 : 78). Mais il est douteux que la notion d'« expository prose » soit valable dans la formation sociodiscursive japonaise. En effet, comme le remarque Burtoff (1983 : 5), sa définition est souvent fort ambiguë : le texte « expositif » peut comprendre divers types de discours, de sorte qu'il est souvent défini négativement (*i. e.* le texte qui n'est pas narratif, ni descriptif...)

<sup>17</sup> L'erreur identique se retrouve aussi chez Ricento (1987) qui identifie à tort le même « Tensei-zingo » à l'éditorial pour le comparer avec l'éditorial américain.

<sup>18</sup> Pour la définition du *zuihitsu*, cf. 2.3.2.

<sup>19</sup> Claiborne (1993 : 87-88) fait une remarque similaire : « Both Kaplan and Hinds identify *unity* and *coherence* as qualities of writing exercised by English language users to maintain control of their material, thus demonstrating their proficiency and encouraging the reader to

De plus, chez Hinds (1983) l'évaluation est donnée d'une manière absolue. Or, il faut savoir que les Américains sont souvent beaucoup plus exigeants que les Japonais dans leurs évaluations. En effet, lorsqu'il s'agit de questions à choix multiples, les Japonais ont tendance à éviter de choisir une réponse très négative. Comme Hinds n'a pas donné de grille d'évaluation précise, il est possible que la différence entre les Américains et les Japonais reflète non pas leurs évaluations de la qualité des textes examinés, mais leurs attitudes dans les enquêtes.

Enfin, la qualité médiocre des textes choisis rend douteux les résultats des analyses. Une partie de l'argument de Kaplan (1966) et les arguments entiers de Burtoff (1983), d'Oi (1984), de Kobayashi (1984), de Kubota (1992), d'Iwasaki & Hayasaka (1984), de Hirose & Sasaki (1994) et d'Ushiyama (2006) sont fondés sur l'analyse des rédactions écrites par des étudiants. Or, on ne peut pas être sûr de leur compétence linguistique dans la langue maternelle<sup>20</sup>. Il est possible qu'ils ne la maîtrisent pas bien. De ce fait, certaines caractéristiques observées dans les données pourraient être attribuées non pas au transfert de leur langue maternelle, mais simplement à leur compétence linguistique limitée. Certains travaux cités ci-dessus semblent oublier ce point important.

### 1.3.3. Les contraintes discursives d'Adam

À notre avis, les problèmes des analyses contrastivistes relevés ci-dessus sont dus à la méconnaissance du problème des genres, voire de celui des formations sociodiscursives. D'après Adam (2006 : 13), « *Le texte est [...] une unité de si haut niveau de complexité qu'il doit être situé à la frontière qui sépare le champ de la linguistique textuelle de celui de l'analyse des discours.* » Beaucoup d'études contrastivistes citées plus haut ne sont pas suffisamment conscientes de ce « *haut niveau de complexité* » : la comparaison des unités peu comparables, le corpus mal choisi, les critères d'évaluation peu pertinents sont tous des problèmes des contraintes discursives, liées à des pratiques historiquement et socialement

---

follow the linear development of their central idea. Conversely, Japanese language users (native users, at least) appear not to attempt to establish or maintain any such control over their material, thus charging readers with more nearly equal responsibility for the generation of meaning. »

<sup>20</sup> Burtoff (1983) a délibérément choisi les sujets ayant le minimum de formation de l'écrit en L1 et en L2.

déterminées<sup>21</sup>.

Les contraintes discursives dont parle Adam concernent ce que Genette (1982) range dans la transtextualité, qui signifie tout ce qui met le texte en relation, manifeste ou secrète, avec d'autres textes.

Voici les cinq types de relations transtextuelles proposées par Genette (1979, 1982, 1987) :

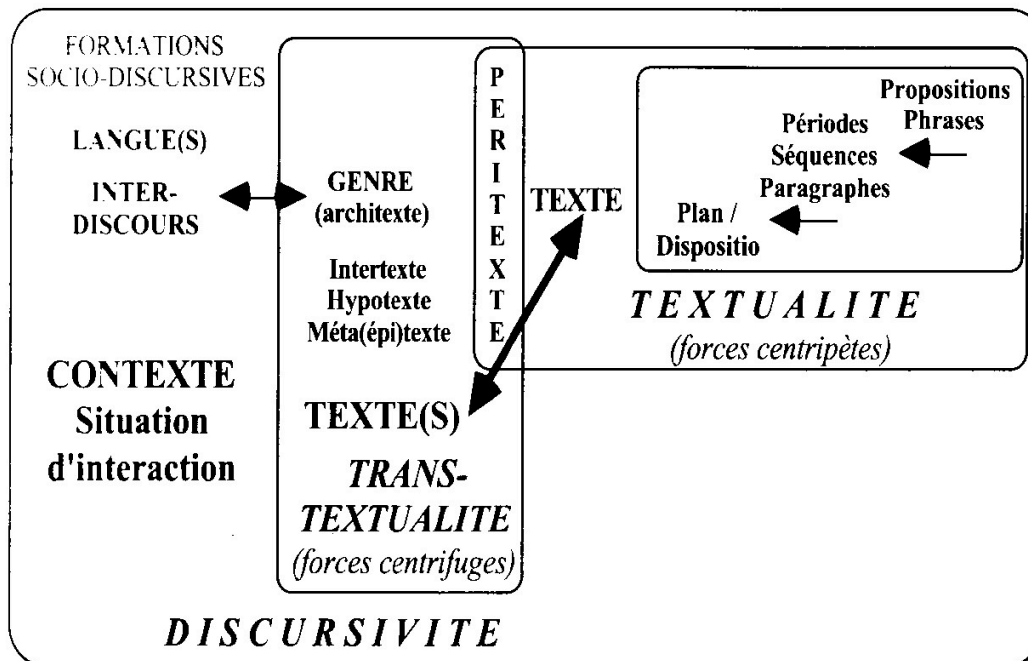
- *Intertextualité* : relation de coprésence entre deux ou plusieurs textes, eidétiquement et le plus souvent, par la présence effective d'un texte dans un autre (citation, plagiat, allusion)
- *Paratextualité* : accompagnement d'un texte par les formes discursives et iconiques qui l'entourent matériellement – *péritexte* – ou à distance – *épitexte* – constitué des commentaires autographes ou non qui forment ainsi un *métatexte*.
- *Métatextualité* : la relation, dite de « commentaire », qui unit un texte à un autre texte dont il parle, sans nécessairement le citer (le convoquer), voire, à la limite, sans le nommer.
- *Architextualité* : l'ensemble des catégories générales, ou transcendantes – types de discours, modes d'énonciation, genres littéraires, etc. – dont relève chaque texte singulier.
- *Hypertextualité* : toute relation unissant un texte B (*hypertexte*) à un texte antérieur A (*hypotexte*) sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas celle du commentaire. (pastiche, parodie)

La relation de cette transtextualité avec l'analyse des discours est représentée dans le Schéma 1.2.

---

<sup>21</sup> Cf. le Schéma 0.1 dans l'Introduction générale.

Schéma 1.2 d'après Adam (2006 : 16)



Ces notions seront employées plus tard dans nos analyses.

#### 1.4. L'enseignement au Japon

Avant de poursuivre nos études, il convient de présenter brièvement la situation actuelle de l'enseignement au Japon, qui a une relation étroite avec les formations sociodiscursives.

##### 1.4.1. Généralités

Le système éducatif japonais n'est pas très différent de celui des étudiants français, tant au niveau des années de scolarisation obligatoires qu'au niveau des grandes étapes que sont les passages au collège, au lycée puis à l'université.

Au Japon, la durée de la scolarité obligatoire est de neuf ans. Après l'école élémentaire, les élèves entrent dans le secondaire à l'âge de 12 ans. De 12 à 15 ans, ils suivent les cours au collège. Sortis de celui-ci, ils peuvent choisir d'arrêter leurs études. Mais l'immense majorité des collégiens (en 2008, 97,8 %<sup>22</sup>) entrent

<sup>22</sup> D'après l'enquête du 1<sup>er</sup> mai 2008, menée par le Ministère japonais de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Recherche et de la Technologie : <[http://www.mext.go.jp/b\\_menu/toukei/001/index01.htm](http://www.mext.go.jp/b_menu/toukei/001/index01.htm)>, le 8 août 2008

au lycée. Ils doivent à ce moment passer des concours d'entrée. Sortis du lycée à 18 ans, ils entrent en majorité (en 2008, 52,8 %<sup>23</sup>) à l'université ou dans d'autres établissements scolaires supérieurs. Les concours d'entrée à l'université sont plus ou moins difficiles. C'est un passage important de la vie des jeunes Japonais ; beaucoup d'étudiants motivés suivent des cours particuliers ou vont dans des écoles préparatoires privées offrant des cours du soir, dans le but d'entrer dans une université plus prestigieuse.

En 2008, le Japon compte 765 universités<sup>24</sup> : 86 universités d'État, 90 universités fondées par des gouvernements régionaux et 589 universités privées. Il existe un décalage profond entre ces universités au niveau de l'éducation et de la recherche<sup>25</sup> : certaines peuvent réunir les étudiants les plus doués en les sélectionnant grâce à des concours d'entrée difficiles alors que d'autres accueillent les « médiocres ». Les étudiants ayant fait leurs études dans une université prestigieuse ont plus de chance de réussir dans leur vie professionnelle. Parmi les universités les plus renommées, plus nombreuses sont les universités publiques ; les moins prestigieuses sont presque toujours privées. La durée des études en université est généralement de 4 ans (6 ans pour les études de médecine, dentiste et vétérinaire). Il faut 4 ans pour la licence, 2 ans supplémentaires pour la maîtrise et encore 3 ans pour le doctorat.

#### **1.4.2. L'enseignement du français au Japon**

Au Japon, en tant que première langue étrangère, l'anglais est considéré comme la langue étrangère primordiale et bénéficie, de facto, d'un statut privilégié dans l'éducation. Le français est appris non pas pour faire accroître les opportunités professionnelles, mais comme une langue de culture qui ouvre, entre

---

<sup>23</sup> D'après l'enquête du 1<sup>er</sup> mai 2008, menée par le Ministère japonais de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Recherche et de la Technologie : <[http://www.mext.go.jp/b\\_menu/toukei/001/index01.htm](http://www.mext.go.jp/b_menu/toukei/001/index01.htm)>, le 8 août 2008

<sup>24</sup> le Ministère japonais de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Recherche et de la Technologie : [http://www.mext.go.jp/b\\_menu/toukei/001/index01.htm](http://www.mext.go.jp/b_menu/toukei/001/index01.htm)>, le 8 août 2008

<sup>25</sup> Il existe un classement fait par le gouvernement : les 30 meilleures universités, sélectionnées tous les cinq ans d'après les critères académiques et éducationnels, bénéficient de plusieurs privilèges. Le Ministère japonais de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Recherche et de la Technologie : <[http://www.mext.go.jp/b\\_menu/shingi/chukyo/chukyo4/gijiroku/006/011001/011001d.htm](http://www.mext.go.jp/b_menu/shingi/chukyo/chukyo4/gijiroku/006/011001/011001d.htm)>, le 8 août 2008

autres, des portes sur l'art, la littérature, la musique, la cuisine et la mode.

Les apprenants en FLE sont, pour la grande majorité, des étudiants universitaires. Au cours de l'année scolaire 2005-2006, parmi 726 universités japonaises, 542 (74,7 %) ont proposé l'enseignement du français<sup>26</sup> <sup>27</sup>. Depuis la réforme universitaire des années 1990, l'apprentissage de la deuxième langue étrangère n'est plus obligatoire. Par conséquent, de moins en moins de Japonais apprennent une deuxième langue étrangère, dont le français.

Le français est enseigné dans la plupart des universités en tant que deuxième langue étrangère pendant la première année ou les deux premières années. Le nombre de cours de français est le plus souvent de deux cours par semaine<sup>28</sup>. Chaque cours dure, dans la plupart des cas, une heure et demie. Cela revient à dire qu'il y a trois heures d'enseignement par semaine. Comme la période d'enseignement est théoriquement de 30 semaines par an, il y a 90 heures d'enseignement au maximum. Ces heures d'enseignement ne sont pas égales aux heures d'apprentissage : les étudiants sont supposés travailler à la maison pour faire leurs devoirs.

Pour la grande majorité des Japonais, l'étude de la deuxième langue étrangère ne commence qu'à partir de l'éducation supérieure. Par conséquent, au niveau primaire et secondaire, le nombre de ceux qui apprennent le français est extrêmement faible. Pour la plupart des lycéens, l'anglais est la seule langue étrangère qu'ils puissent apprendre. Il y a toutefois, pour une petite minorité, la possibilité d'apprentissage d'une deuxième langue étrangère : en 2007, on dénombrait 3 494 513 lycéens dans 5 385 établissements<sup>29</sup>. D'après une enquête<sup>30</sup>

---

<sup>26</sup> le Ministère japonais de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Recherche et de la Technologie : <[http://www.mext.go.jp/b\\_menu/houdou/19/04/07041710/001.htm](http://www.mext.go.jp/b_menu/houdou/19/04/07041710/001.htm)>, le 8 août 2008

<sup>27</sup> l'anglais : 700 universités (96,4 %) ; le chinois : 598 (82,4 %) ; l'allemand : 551 (75,9 %) ; le coréen : 393 (54,1 %) ; l'espagnol : 233 (32,1 %) ; le russe : 176 (24,2 %) ; l'italien : 117 (16,1 %) ; le latin : 94 (12,9 %) ; l'arabe : 49 (6,7 %) ; les autres langues : 157 (21,6 %)

<sup>28</sup> D'après une enquête menée par la Société Japonaise de Langue et Littérature françaises : *Dai 6 kai/Huransugo-kyôiku ni kansuru tyôsa syûkei hôkoku (Rapport de la 6<sup>e</sup> enquête sur l'enseignement du français)*, édité et publié par la Société Japonaise de Langue et Littérature françaises, 2000, Tokyo, pp. 27-28.

<sup>29</sup> le Ministère japonais de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Recherche et de la Technologie : <[http://www.mext.go.jp/b\\_menu/toukei/001/06121219/001/001/003.htm](http://www.mext.go.jp/b_menu/toukei/001/06121219/001/001/003.htm)>, le 8 août 2008

<sup>30</sup> l'enquête menée par le Ministère japonais de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la

sur l'enseignement des langues étrangères – sauf l'anglais au niveau du lycée – au cours de l'année scolaire 2006-2007, 10 059 lycéens (0,29 %) apprenaient le français dans 393 établissements (7,30 % : 217 lycées publics et 176 lycées privés)<sup>31</sup>. Mais même pour eux, le français a peu de valeur en ce qui concerne les examens d'admission. En effet, il n'y a pas beaucoup d'universités qui l'admettent comme épreuve aux concours d'entrée. D'après une enquête<sup>32</sup> menée par le Centre national des concours d'entrée à l'université (*National Center for University Entrance Examinations*), en 2008, 98,7% de candidats se présentant aux concours d'entrée à l'université ont passé un examen de langue étrangère. Ce chiffre illustre l'importance accordée aux langues étrangères dans le système éducatif du Japon. Mais en fait, elle n'est qu'une preuve de l'hégémonie de l'anglais. En 2008, sur 498 075 candidats, 497 101 ont choisi l'anglais (99,8 %). Seulement 152 ont choisi le français (0,03 %), avec 460 pour le chinois (0,09 %), 142 pour le coréen (0,03 %) et 116 pour l'allemand (0,02 %)<sup>33</sup>.

En dehors de ces systèmes scolaires, il existe pour les publics variés quatre Instituts franco-japonais, cinq Alliances françaises et de nombreuses écoles de langues privées qui offrent des cours de français. Il y a aussi une chaîne de télévision et une chaîne de radio, qui diffusent régulièrement sur tout le territoire du Japon des cours de langues étrangères, dont le français.

Comme les apprenants en FLE au Japon sont majoritairement des étudiants à l'université, dans cette thèse nous examinerons seulement les cas des apprenants universitaires.

### 1.4.3. L'enseignement du japonais au Japon

L'enseignement du japonais est obligatoire dans l'enseignement primaire et le secondaire. Au Japon aussi bien qu'en France, les professeurs de chaque école

---

Recherche et de la Technologie : <[http://www.mext.go.jp/b\\_menu/houdou/19/11/07103102.htm](http://www.mext.go.jp/b_menu/houdou/19/11/07103102.htm)>, le 8 août 2008

<sup>31</sup> Après le chinois (21 264 lycéens dans 819 établissements), le français occupe le second rang, suivi du coréen (8 865 lycéens dans 426 établissements), de l'allemand (3 898 lycéens dans 157 établissements) et 11 autres langues (3 812 lycéens dans 247 établissements).

<sup>32</sup> le Centre national des concours d'entrée à l'université : <[http://www.dnc.ac.jp/center\\_exam/20exam/20shigan.html](http://www.dnc.ac.jp/center_exam/20exam/20shigan.html)>, le 8 août 2008

<sup>33</sup> le Centre national des concours d'entrée à l'université : <[http://www.dnc.ac.jp/old\\_data/suii4.htm](http://www.dnc.ac.jp/old_data/suii4.htm)>, le 8 août 2008

se réunissent pour choisir les manuels qu'ils vont utiliser. Seulement, au Japon, dans l'enseignement primaire et le secondaire, il faut choisir parmi les manuels officiels<sup>34</sup>. Ceux-ci sont sous le contrôle de la commission de censure du gouvernement. De ce fait, ils représentent bien les normes officielles japonaises dans le milieu scolaire.

Pour les concours d'entrée, chaque université japonaise choisit sa manière de sélectionner. Pourtant, beaucoup de candidats passent d'abord les examens préparés par le Centre national des concours d'entrée à l'université. Il s'agit d'examens présentés sous forme de questions à choix multiples. La plupart des candidats passent ensuite des épreuves préparées par l'université pour laquelle ils ont déposé leur candidature<sup>35</sup>. C'est dans cette seconde épreuve que beaucoup d'universités imposent une composition en japonais. La durée de l'épreuve est normalement plus courte que celle de la composition française au baccalauréat : dans beaucoup de cas, deux heures au maximum, y compris le temps de lecture de textes.

### **1.5. Plan de la Partie I**

Nous examinerons dans les chapitres qui suivent le problème de l'organisation textuelle des Japonais, décrit plus haut du point de vue socioculturel. Dans le chapitre 2, nous traiterons de la différence des genres et des conventions littéraires entre le français et le japonais pour en dégager quelques caractéristiques du japonais. Puis nous réexaminerons la validité de ces observations à l'aide d'analyses des textes japonais sur le plan de la production (chapitre 3) et à l'aide d'une enquête sur le plan de la représentation (chapitre 4). Dans le chapitre 5, nous discuterons des implications pédagogiques de nos résultats.

---

<sup>34</sup> En France, il n'y a pas de manuels officiels mais il y a quand même des éditeurs dominants : Hachette, Hatier et Belin.

<sup>35</sup> Dans beaucoup de cas, la sélection finale se fait d'après les résultats de ces deux sortes d'épreuves.



## Chapitre 2 Genres et conventions littéraires

### 2.1. Introduction

Ce chapitre traitera le problème des genres et des conventions littéraires. Seront décrites quelques caractéristiques rhétoriques du japonais concernant les organisations textuelles. Elles sont déterminées par les normes dérivant de l'*architexte* (genre), qui sont, à leur tour, influencées par les formations sociodiscursives.

Dans la suite, nous illustrerons d'abord, dans la section 2.2., l'importance des conventions littéraires dans l'apprentissage de l'écrit. Nous identifierons ensuite, dans la section 2.3, les modèles dominants dans les rédactions scolaires. Et puis dans la section 2.4., nous présenterons neuf spécificités du japonais en comparaison du français. Enfin, ces observations seront confirmées dans la section 2.5. par des opinions d'étudiants japonais.

### 2.2. L'importance des conventions dans l'apprentissage de l'écrit

La capacité de produire un texte dépend largement de la connaissance de conventions textuelles. Il est donc difficile pour un apprenant de rédiger un texte sans avoir de repères quelconques qui servent de modèle. Dans de nombreux cas, un texte mal construit tient à l'absence de modèle convenable dans la tête du scripteur, comme le décrit Adam (2001 : 7-8) :

- (2.1) Les difficultés de compréhension de textes oraux comme écrits que connaissent les sujets novices ou non experts semblent s'expliquer, en partie du moins, par la non-maîtrise de schémas textuels prototypiques. [...] Nombre de travaux sur la production écrite confirment le rôle de tels schémas disponibles en mémoire à long terme sur les activités de planification et de révision.

Afin d'illustrer l'importance des conventions, reprenons l'exemple (1.7), que nous reproduisons ci-dessous. (C'est nous qui numérotions les phrases.)

(2.2)

Osaka, le 25 mars

Ma chère Aurélie,

[1] Merci de votre lettre. [2] Je suis très heureux de votre lettre. [3] Je suis actuellement à Osaka. [4] Osaka est japonaise ville. [5] J'étudie la culture japonaise. [6] A propos, je vous remercie de votre invitation. [7] Je veux aller en soirée et passer des moments agréables avec vous. [8] Mais, malheureusement je ne peux pas aller cette soirée, car il faut rester à Osaka. [9] Si je rentre à France, je ne peux pas terminer études universitaires. [10] Maintenant, vous pouvez écrire une lettre.

Je t'embrasse

Jean

Quoique cette lettre soit mal écrite du point de vue de la norme épistolaire française, elle se conforme à la norme japonaise. La lettre japonaise est normalement composée de trois parties : la salutation initiale, le corps et la salutation finale. Contrairement à la lettre française, on n'aborde pas directement l'objet de la lettre dès le début ; cela témoignerait d'une impolitesse ou d'un manque de culture. On se contente de s'excuser de son long silence, de donner de ses nouvelles et de demander celles du destinataire. C'est justement ce qu'a fait le scripteur de (2.2) avec [3] [4] et [5], qui constituent, avec [1] et [2], la salutation initiale. Celle-ci est normalement plus longue que l'introduction de la lettre française. Quant au corps de la lettre, l'emploi erroné d'*à propos* en [6] est très caractéristique des apprenants japonais. En français *à propos* « sert à introduire dans la suite du discours une idée qui surgit brusquement à l'esprit<sup>1</sup> », mais n'introduit pas d'idée essentielle. Or, en (2.2), cette expression marque le début d'une série d'informations les plus importantes de la lettre, d'où une bizarrerie difficilement compréhensible pour un lecteur français. Pourtant, ceux qui comprennent le japonais peuvent facilement détecter la cause de cette erreur. Le scripteur a fait, consciemment ou inconsciemment, une traduction littérale de « tokorode », expression souvent considérée comme équivalente d'*à propos*. Or, à la différence d'*à propos*, « tokorode » est un connecteur qui apparaît le plus souvent après une remarque préliminaire pour introduire une idée de première

---

<sup>1</sup> *Le nouveau Petit Robert de la langue française 2007*, Paris, le Robert, 2007

importance. En particulier, dans les conventions de la correspondance japonaise, c'est une expression typique qui annonce le commencement du corps de la lettre. Enfin, la règle de clôture n'est pas identique non plus dans les deux langues. En japonais, la salutation finale peut être beaucoup plus courte qu'en français. Cette différence de conventions explique pourquoi la fin observée en [10] semble abrupte pour un lecteur français. Les bizarreries de cette lettre se comprennent aisément quand on sait à quel point les conventions de la correspondance japonaise diffèrent de celles de la correspondance française : appliquer à une lettre en français les conventions japonaises donne un texte moins clair pour les Français que pour les Japonais. Il est fort probable que le scripteur de (2.2) ne sait pas qu'il y a des différences de conventions épistolaires et que son manque de connaissance des conventions françaises lui a fait commettre des erreurs dans sa production en FLE.

Rappelons qu'en français aussi bien qu'en japonais, la correspondance est un genre très codifié ; l'existence de nombreux guides de correspondance montre qu'il est nécessaire de maîtriser ces conventions pour bien écrire. Mais s'il est facile de montrer les différences de conventions explicites dans la correspondance, le fait qu'il y ait des différences dans d'autres genres littéraires est moins connu. Dans ce qui suit, nous mettrons en évidence ces conventions plus implicites, étroitement liées aux formations sociodiscursives<sup>2</sup>.

Pour cela, il est important d'examiner les modèles représentatifs, les modèles dominants qu'on apprend à l'école<sup>3</sup>. Dans la suite, nous verrons que le modèle japonais est très différent du modèle français.

### **2.3. L'enseignement de l'écrit**

Il y a une grande différence entre l'enseignement de l'écrit en France et au Japon. Cette différence contribue à créer un écart important entre les structures des textes écrits en japonais et en français.

---

<sup>2</sup> Pour l'aspect sociodiscursif des genres en général, cf. Todorov (1987 : 35) : « *Par le biais de l'institutionnalisation, les genres communiquent avec la société où ils sont en cours.* »

<sup>3</sup> L'importance de l'aspect sociodiscursif de l'écrit est soulignée par Grabe et Kaplan (1996 : 6) : « Writing abilities are not naturally acquired; they must be culturally (rather than biologically) transmitted in every generation, whether in schools or in other assisting environments. »

### 2.3.1. Le modèle normatif du français : dissertation

Nous pensons avec Genette (1969b : 30-31) que le modèle normatif du texte français est la dissertation :

- (2.3) En pratique, ce discours scolaire se réduit, pour l'essentiel, à un exercice dont l'importance n'a cessé de croître depuis un demi-siècle dans notre enseignement et dans notre culture : la *dissertation* [...]. Le monopole rhétorique de la dissertation est donc à peu près total, et l'on peut, sans grand reste, définir notre rhétorique scolaire comme une rhétorique de la dissertation.

À cause de son « monopole rhétorique à peu près total », la dissertation contribue très largement à la formation de la culture française :

- (2.4) Il est difficile de mesurer tout ce que notre culture et nos structures mentales doivent, en bien et en mal, à cette souveraineté de la dissertation. Mais il est évident que tout examen critique, toute analyse historique de notre univers intellectuel devrait passer par là.

(*Ibid.*, p. 37)

À cause de cette grande influence, même lorsqu'il n'y a pas de périphrase tel que la consigne d'écrire une dissertation, ceux qui ont reçu une formation à la française ont tendance à produire un texte en respectant la norme de la dissertation. En effet, les caractéristiques que Disson (1996) reproche aux textes japonais, citées en (1.1), (1.15) et (1.19) (digressions, anecdotes, répétitions, redondances et rebondissements) sont justement des fautes à ne pas commettre dans une dissertation.

Ce modèle français a des contraintes bien précises. Citons, pour l'illustrer, un des plus célèbres manuels de dissertation :

- (2.5) La dissertation est comme un univers où *rien n'est libre*, un univers *structuré*, un monde où tout ce qui ne sert pas à la discussion d'un problème fondamental doit être exclu, où le développement *autonome* est la plus grave faute que l'on puisse imaginer.

(Chassang et Senninger 1992 : 14)

### 2.3.2. Le modèle influent du japonais : le *zuihitsu*

La culture japonaise est très différente du mode de pensée à la française. L'« *univers* » évoqué en (2.5) donne aux Japonais l'impression d'une discipline bien artificielle, monotone et peu sophistiquée<sup>4</sup>. Dans l'écrit japonais, la liberté d'expression prévaut sur la composition rigoureuse. C'est une attitude traditionnelle dans l'enseignement de la langue écrite. Pendant leur formation scolaire, les Japonais ont l'habitude d'écrire avec beaucoup plus de liberté que les Français. Les consignes sont moins précises, les tâches sont moins dirigées.

De plus, la langue japonaise n'a pas vraiment de modèle puissant qu'on puisse enseigner dans le milieu scolaire. Si modèle il y a, il est beaucoup moins normatif que la dissertation française. Il s'agit d'un genre particulier à la littérature japonaise qu'on appelle *zuihitsu*<sup>5</sup>. Voici sa définition d'après la *Grande Encyclopédie du japonais*<sup>6</sup> :

(2.6)<sup>7</sup> **Zuihitsu** : Ouvrage littéraire en prose sans contraintes formelles, dont l'auteur note sans dessein précis ce qu'il a vu ou entendu, ses expériences, ses impressions. Dans la littérature classique japonaise, les plus célèbres sont *Notes de chevet* (*Makura no sôshi*) et *Les heures oisives*

---

<sup>4</sup> Une antipathie similaire se retrouve même chez certains intellectuels français. Rappelons la fameuse critique faite par Claude Lévi-Strauss : « *Là, j'ai commencé à apprendre que tout problème, grave ou futile, peut être liquidé par l'application d'une méthode, toujours identique, qui consiste à opposer deux vues traditionnelles de la question ; à introduire la première par les justifications du sens commun, puis à les détruire au moyen de la seconde ; enfin à les renvoyer dos à dos grâce à une troisième qui révèle le caractère également partiel des deux autres, ramenées par des artifices de vocabulaire aux aspects complémentaires d'une même réalité : forme et fond, contenant et contenu, être et paraître, continu et discontinu, essence et existence, etc. Ces exercices deviennent vite verbaux, fondés sur un art du calembour qui prend la place de la réflexion ; les assonances entre les termes, les homophonies et les ambiguïtés fournissant progressivement la matière de ces coups de théâtre spéculatifs à l'ingéniosité desquels se reconnaissent les bons travaux philosophiques.* » (*Tristes Tropiques*, Paris, Plon, 1955)

<sup>5</sup> Le mot *zuihitsu* signifie littéralement « *au courant du pinceau* ».

<sup>6</sup> *Nihon kokugo dai ziten* (*Grande Encyclopédie du japonais*), vol. 7, Shogakukan, 2001, p. 806

<sup>7</sup> Traduction de TAKAGAKI Yumi. Voici le texte original en japonais :

随筆：特定の形式を持たず、見聞、経験、感想などを筆にまかせて書きしるした文章。日本の古典では「枕草子」「徒然草」が有名。西洋では小論文、時評なども含めてエッセーと呼ばれるが、日本のものはより断片的である。

(*Tsurezure-gusa*). En Europe, le genre semblable est l'« essai », qui comprend aussi de petits textes argumentatifs et des commentaires journalistiques. Le « *zuihitu* » est plus fragmentaire que l'« essai ».

Comme l'indique cette définition, le genre comparable au *zuihitu* dans la littérature française est l'essai<sup>8</sup>, dont voici deux définitions.

(2.7) **Essai** : Ouvrage littéraire en prose, de facture très libre, traitant d'un sujet qu'il n'épuise pas ou réunissant des articles divers. « *Les Essais* » de Montaigne. *Essai philosophique, historique, politique*. « *Essai sur la peinture* », de Diderot.

(*Le nouveau Petit Robert de la langue française 2007*)

(2.8) prose non fictionnelle à visée argumentative

(Glaudes et Louette 1999 : 7)

Toutefois, malgré quelques caractéristiques communes, le *zuihitu* est différent de l'essai français, ce qui est décrit par Katô (1996) et Yoshida-Krafft (2000) :

(2.9)<sup>9</sup> Le *zuihitu* japonais n'existe pas en Chine, ni en Europe. Il est si original

---

<sup>8</sup> Bien que le *zuihitu* soit un genre largement connu au Japon, il y a peu de recherches consacrées exclusivement à ce genre ; Yoshida (1990), Santô (1997) et Takasaki *et al.* (2007) sont des exceptions. Il n'existe pas non plus beaucoup de recherches systématiques sur le genre *essai* ; en la matière, Glaudes et Louette (1999) sur les essais français et Ogawa (1973) sur l'*essay* anglais sont des exceptions. Quant aux réflexions comparatives de ces deux genres, cf. Yoshida-Krafft (1983, 2000), Katô (1996), Santô (1997), Shimozawa (2004) et Takasaki *et al.* (2007).

<sup>9</sup> Traduction de TAKAGAKI Yumi. Voici le texte original en japonais :

日本式随筆というのは、中国にもヨーロッパにもありません。随筆というのは特殊なもので、エッセイと訳すのはあまりよくない。特別なテーマがなく、断片的な感想、引用、あるいは哲学的考察がばらばらと入っていて、ひとつひとつの章のあいだに関連がなく、それぞれが独立しています。その最初の傑作は10世紀初め頃の『枕草子』でしょう。「つれづれなる里居のほどに、書きあつめ」となっているので、宮廷から下がっている時に書いたものです。14世紀に書かれた『徒然草』はもっとはっきりしていて、冒頭に「つれづれなるままに、日ぐらし硯に向かひて、心にうつりゆくよしなしごと」とある。やはり偶然うかんできたことをそのままかきしるしたと言っています。これが今日まで続くのですが、代表的な随筆を検討するとみな同じ構造をもっている。全

que, contrairement à ce que l'on fait souvent, il n'est pas convenable de le traduire par *essai* ou *essay*. Une œuvre du *zuihitu* n'a pas de thème spécial ; elle contient ça et là des impressions fragmentaires, des citations ou des réflexions philosophiques ; les chapitres sont indépendants les uns des autres. Le premier chef-d'œuvre du *zuihitu* est *Notes de chevet* (*Makura no sôshi*) écrit au début du XI<sup>e</sup> siècle. Comme c'est écrit dans le texte, l'œuvre a été réalisée pendant que l'auteur était absent de la Cour impériale : « *dans ces mémoires, écrits pendant les heures où retirée chez moi, loin du Palais, je m'ennuyais et me croyais à l'abri des regards, j'ai rassemblé des notes sur les événements qui s'étaient déroulés devant mes yeux et sur les réflexions que j'avais faites en mon âme*<sup>10</sup>. » Dans *Les heures oisives* (*Tsurezure-gusa*), écrit au XIV<sup>e</sup> siècle, le procédé de rédaction est plus clairement décrit tout au début de l'œuvre : « *Au gré de mes heures oisives, du matin au soir, devant mon écritoire, je note sans dessein précis les bagatelles dont le reflet fugitif passe dans mon esprit*<sup>11</sup>. » L'auteur confesse également qu'il a noté des pensées qui lui étaient venues par hasard. Cette tradition dure jusqu'à présent. Toutes les œuvres représentatives du *zuihitu* ont une structure identique. Il n'y a pas de plan qui domine l'ensemble du livre ; il s'agit d'un recueil de fragments ; ce qui assure l'unité d'une œuvre n'est que le style et l'existence d'un auteur unique. Les chapitres ont leurs propres charmes, indépendants les uns des autres. C'est en ce sens que le *zuihitu* est différent de l'essai chinois ou de l'essai européen.

(Katô 1996 : 183)

(2.10)<sup>12</sup> Le rôle des phrases de transition ne consiste pas nécessairement à

---

体としての起承転結はない。ただ断片のよせ集めで、一貫しているのは、文体と著者が一人であるということである。それぞれの章が独立して面白い。しかし、前後の関係なしに面白いという点で、中国人のエッセイとも違うし、ヨーロッパのエッセイとも違います。

<sup>10</sup> *Notes de chevet* par Sei Shônagon ; traduction d'André Beaujard (Connaissance de l'Orient 5, Collection Unesco d'œuvres représentatives ; Série japonaise), Paris Gallimard/Unesco, [1996] 1966, p. 280

<sup>11</sup> *Les heures oisives* (*Tsurezure-gusa*) par URABE Kenkô, traduction de Charles Grosbois et YOSHIDA Tomiko, (Connaissance de l'Orient 15, Collection UNESCO d'œuvres représentatives ; Série japonaise), Paris, Gallimard/Unesco, 1968

<sup>12</sup> Traduction de Hans-Joachim Pepping.

combiner des arguments logiquement sans omettre de détails, mais plutôt à [...] établir adroitement des liaisons invraisemblables entre des associations d'idées, à mesurer l'harmonie des sentiments mutuels et à relater des expériences vécues sous un point de vue beaucoup plus étendu. Pour simplifier les choses, on pourrait dire que le *zuihitu*, c'est la capacité de passer aisément et rapidement d'un sujet à l'autre en improvisant et en parlant des choses qui nous entourent avec spontanéité. Ceci implique également qu'afin d'exprimer cela avec élégance, on soit ouvert à des idées qui ne sont pas liées directement l'une à l'autre. Cette technique particulière est difficile à comprendre pour nous les étrangers. [...] Aujourd'hui, même au Japon, beaucoup de gens assimilent l'"essai" au "*zuihitu*" mais il s'agit là d'une erreur, étant donné que d'un point de vue d'esthétique linguistique, les critères sont différents.

(Yoshida-Krafft 2000 : 42)

Nous sommes d'accord avec Katô et Yoshida-Krafft pour dire que l'essai et le *zuihitu* sont différents par le fait que le premier est bien structuré alors que le second ne l'est pas<sup>13</sup>. Beaucoup de Français critiqueraient l'absence de plan dans la plupart des œuvres du *zuihitu*. C'est parce que leur « *rhétorique moderne est presque exclusivement une rhétorique de la dispositio, c'est-à-dire du "plan".* » (Genette 1969b : 31). Mais rappelons que la qualité du *zuihitu* est jugée, avant tout, sur les qualités d'esprit qu'il révèle ; c'est un genre où la rigueur de la composition n'a pas d'importance. Le caractère impromptu du *zuihitu*, décrit en (2.9) et en (2.10) est valorisé dans la société japonaise ; même si le scripteur travaille et retravaille son plan, il fait souvent semblant de se lancer dans une improvisation. Autrement dit, il est préférable que l'écrit garde l'apparence naturelle de l'enchaînement des idées, fondé sur la logique implicite. En effet, les Japonais pensent souvent qu'un respect formaliste des structures tue la liberté de l'esprit. Si les Français croient que c'est la rigueur de sa construction qui fait la valeur d'un texte, les Japonais pensent que l'important est d'exprimer une idée originale, à laquelle le scripteur doit donner naissance.

Le *zuihitu* est un genre largement apprécié dans la société japonaise, notamment, dans le milieu scolaire. Pour mesurer son importance

---

<sup>13</sup> Takasaki *et al.* (2007 : 203) insiste sur la différence historique entre l'essai et le *zuihitu*.



quantitativement, nous avons examiné sept manuels de japonais utilisés au lycée<sup>14</sup> qui classent les textes par les genres<sup>15</sup> : *zuisô* (un synonyme du *zuihitsu*), *hyôron* (critique, texte argumentatif), *syôsetu* (roman), et *sîka* (poème). Comme le montre le Tableau 2.1, parmi les 2 134 pages des sept manuels, le *zuisô* (*zuihitsu*) représente en moyenne 14 % du volume des textes proposés. C'est un pourcentage important qui aura des conséquences dans l'apprentissage de la langue écrite. Imaginons que l'enseignement d'une langue consacre 14 % de textes à un genre littéraire inconnu ailleurs, le résultat sera sans doute très différent de celui qu'on aura en France.

**Tableau 2.1****Distribution des genres dans les manuels japonais :****Nombre de pages consacrées à chaque genre**

	Nombre de pages <sup>16</sup>	<i>zuisô</i> ( <i>zuihitsu</i> )	<i>hyôron</i> (critique, texte argumentatif)	<i>syôsetsu</i> (roman)	Autres <sup>17</sup>
Manuel 1	321	38 (12 %)	98 (31 %)	136 (42 %)	49 (15 %)
Manuel 2	290	34 (12 %)	94 (32 %)	108 (37 %)	54 (19 %)
Manuel 3	306	34 (11 %)	82 (27 %)	125 (41 %)	65 (21 %)
Manuel 4	353	30 ( 8 %)	140 (40 %)	149 (42 %)	34 (10 %)
Manuel 5	192	31 (16 %)	48 (25 %)	45 (23 %)	68 (35 %)
Manuel 6	304	50 (16 %)	90 (30 %)	134 (44 %)	30 (10 %)
Manuel 7	368	73 (20 %)	70 (19 %)	146 (40 %)	79 (21 %)
Total (% en moyenne)	2134	290 (14 %)	622 (29 %)	843 (40 %)	379 (18 %)

<sup>14</sup> Pour les références bibliographiques de ces manuels, cf. Appendice I.

<sup>15</sup> Beaucoup de manuels officiels adoptent la table des matières qui classe les textes par genre : *zuisô*, *hyôron*, *syôsetu*, et *sîka*. Ce péri-texte suggère l'importance du classement architextuel dans l'enseignement du japonais au Japon. Quelques manuels adoptent à la fois le classement par genre et le classement thématique tel que « approfondir sa lecture », « penser logiquement », « penser à l'avenir », « rencontre avec les autres », « réflexion sur la culture ».

<sup>16</sup> Non compris la couverture, la table des matières et l'appendice.

<sup>17</sup> La catégorie « Autres » comprend les autres textes en prose (tels que les textes épistolaires et publicitaires), le *sîka* (poèmes), les notes, les commentaires, les images, les pages de titre, les explications données par les éditeurs et les exercices.

Il est tout à fait possible que l'influence du *zuihitu* soit si grande que, même s'il n'y a pas de péritexte tel que la consigne d'écrire un *zuihitu*, les Japonais adoptent souvent le style de *zuihitu* dans leurs productions écrites.

À cause de ces différences des formations scolaires, les lecteurs occidentaux ont des difficultés à apprécier les qualités des textes japonais, et notamment celles du *zuihitu*.

### 2.3.3. La tradition occidentale et le *zuihitu*

Dans la tradition française, où la dialectique et l'art de la persuasion constituent les bases de la norme, il y a pourtant un autre type de pensée et de rédaction qui ressemble au *zuihitu*. Il est bien décrit dans le manuel de dissertation, déjà cité dans 2.3.1. :

- (2.11) La rêverie, la pensée associative et profonde sont aussi des valeurs dont, depuis Rousseau en passant par Bachelard et les surréalistes, nous savons toute la fécondité.

(Chassang et Senninger 1992 : 32)

Ce type de rédaction est ainsi décrit :

- (2.12) La pensée relâchée, qui ne s'astreint pas à un sujet unique parce qu'elle a l'impression que les richesses les plus profondes d'une personnalité se situent à l'intersection de quantité de thèmes fort variés ; comme le disent les surréalistes, l'image est souvent d'autant plus bouleversante qu'elle associe des réalités plus éloignées.

(*Ibid.*)

En écrivant ce passage, les auteurs de ce manuel ne se réfèrent pas à la littérature japonaise. Mais le type de pensée décrit ici rappelle justement le *zuihitu*. Il semble qu'une tradition similaire existe en France aussi bien qu'au Japon, comme l'observent ces auteurs :

- (2.13) Il y a en fait deux grandes espèces de pensée : celle dont relève la dissertation, dialoguée, logique, communicative, sociale (même quand elle aborde des sujets touchant au moi profond) ; celle dont relève par

exemple la poésie où il s'agit moins de traiter une question dans les rapports avec autrui que de ramener au jour des richesses inconnues à la suite d'explorations dans des profondeurs mystérieuses, personnelles ou collectives. Nous croyons fermement que toute culture sérieuse doit faire sa place à l'une et à l'autre.

(*Ibid.*)

Si l'enseignement scolaire en France met l'accent sur la première espèce de pensée, l'éducation japonaise accorde plus d'importance à la seconde, qui caractérise, pour l'essentiel, le modèle de l'écrit japonais.

N'oublions pas que suivant cette seconde espèce de pensée, « *on pourrait parfaitement proposer aux étudiants de rêver sur un thème ou sur une phrase d'un grand écrivain et de suivre en eux les méandres de cette rêverie au niveau le plus profond de leur sol mental* » (*Ibid.*). C'est ce que font souvent les professeurs japonais à l'école, mais cela ne se fait que rarement en France<sup>18</sup>.

---

<sup>18</sup> La méconnaissance de ce type de pensée dans le milieu scolaire en France est constatée dans les passages suivants : « *Julien Benda, réfléchissant sur la "discipline de la composition française", en venait à conclure, dans un accès de fièvre qui surprend chez lui, qu'"au lieu de nous donner pour seul modèle, comme elle fait à peu près, l'écriture du type cartésien, l'école devrait nous proposer aussi l'écriture libre, qui ne tend pas à convaincre, admet la multiplicité des points de vue, le non-rectiligne, la fantaisie, alors qu'elle n'admire celle-ci que de biais et non officiellement"* » (*La Jeunesse d'un clerc*, Gallimard, 1936, p. 49, cité par Glaudes et Louette 1999, p 128) ;

« *Il est bien connu que la prose de Montaigne n'est pas un modèle universitaire de disposition. Pourtant elle ne laisse pas d'être rhétorique, dès lors qu'on accepte l'idée d'un art d'écrire incluant la « farcissure », la stratification, la digression. Ces « défauts » sont paradoxalement la grande richesse des Essais, ce que révèle la lecture du chapitre intitulé « De la vanité (III, 9) », où l'auteur se montre particulièrement lucide sur la « vagabondage » de sa plume et la grande attention que requiert ce type d'écriture chez le lecteur. [...]*

*On voit à travers ce plan comment serpente la réflexion à partir d'un sujet abstrait (la vanité), autour d'un fil directeur concret (le voyage), à travers des digressions (l'art d'écrire) et de nombreux élargissements thématiques par associations d'idées. Malgré cela, l'ensemble est cohérent. Chemin faisant, la pensée se nourrit de thèmes divers, dont on saisit seulement après coup le rapport avec le sujet initial. Mais ce rapport existe et l'écriture est bien dirigée vers le but initialement fixe. Elle se donne comme transcription d'un processus naturel de pensée et, partant de ce principe, qui s'étonnerait de ses enchaînements anarchiques ? Ce qui est*

La raison pour laquelle l'enseignement français n'accorde pas une grande place à cette seconde espèce de pensée est expliquée dans ce même manuel :

- (2.14) On s'apercevrait peut-être du reste, en proposant ces exercices, qu'ils sont infiniment moins faciles que la dissertation, ouverts seulement aux natures les plus douées et qu'on y court plus aisément le risque du ridicule, alors que tout esprit honnête doit arriver, avec de la bonne volonté, à faire une honnête dissertation parce que la vertu de tout esprit honnête est justement ce dialogue de bonne volonté qui est le propre de la dissertation.

(*Ibid.*)

Par ailleurs, dans le système scolaire japonais, même les moins doués entreprennent ces exercices. Cette différence de pratique dans l'enseignement contribue largement à la création d'un écart dans les conventions entre les deux langues.

Avant de conclure cette section, nous citons un passage d'une œuvre du *zuihitsu*. Il a été écrit par TERADA Torahiko, qui était à la fois physicien et un des écrivains les plus célèbres du *zuihitsu* de la littérature moderne. Il s'agit d'un texte portant justement sur la valeur du *zuihitsu*. Il décrit un rôle du *zuihitsu* : être un genre intermédiaire entre la science et la littérature :

- (2.15)<sup>19</sup> Le *zuihitsu* n'exige pas la logique au sens strict du terme. Même s'il

---

*remarquable, c'est précisément leur efficacité argumentative qui défie tout académisme.»*

(Robrieux, 2000 : 244-245)

<sup>19</sup> TERADA Torahiko « Science et Littérature », in *TERADA Torahiko Zuihitsu-syû (Recueil de zuihitsu de Torahiko TERADA)*, vol. 4, Iwanami-shoten, 1948.

Traduction de TAKAGAKI Yumi. Voici le texte original en japonais :

随筆は論理的な論理を要求しない。論理的な矛盾があっても少しもそれが文学であることを妨げない。しかしそういう場合でも、必ず何かしら「非論理的な論理」がある。それは「夢の論理」であってもよい。そういうものが何もなければ、それは読み物にならない。

非論理的論理というのは、今の人間のまだ発見し意識し分析し記述し命名しないところの、人間の思惟の方則を意味する。これを掘り出し認識するのが未来に予想さるる広義の「学」の一つの使命である。科学も文学も等しくこの未来の「学」の最後のゴールに向かってたどつたしい歩みを続けているものようにも思われるのである。

(寺田寅彦「科学と文学」)

contient une contradiction, cela n'empêche pas du tout qu'il soit une œuvre littéraire. Mais, même dans ce cas, il y a toujours ce qu'on peut appeler une « logique illogique ». Celle-ci pourrait être une « logique de la rêverie ». Sans cette « logique », le *zuihitu* n'existe pas en tant que tel.

La « logique illogique » signifie des lois de réflexions humaines, que les hommes n'ont pas encore découvertes, ni reconnues, ni analysées, ni décrites, ni nommées. La découverte et la reconnaissance de telles lois sont une mission donnée à une « discipline » au sens large du terme, qui devrait exister à l'avenir. Les sciences naturelles aussi bien que la littérature semblent tâtonner vers l'objectif final de cette « discipline » du futur.

Il s'agit bien d'un exemple d'un autre type de pensée et de rédaction que la dissertation, suggéré plus haut par Chassang et Senninger.

## **2.4. Spécificités de l'écrit japonais**

Examinons maintenant, au travers d'exemples précis, neuf spécificités organisationnelles de l'écrit japonais, largement issues de l'influence du *zuihitu*. Elles sont si différentes de celles du français qu'elles contribuent à créer un écart entre le texte français et le texte japonais.

1. le schéma organisationnel *ki-syô-ten-ketu*
2. la structure relâchée et le *cadre*
3. le sujet comme point de départ
4. le goût du symbole
5. l'expression de soi
6. l'interaction
7. l'expression indirecte
8. le caractère fragmentaire
9. l'évocation et les liens associatifs

### **2.4.1. Le schéma organisationnel *ki-syô-ten-ketu***

Un schéma organisationnel d'un texte peut être occasionnel, inattendu, décalé par rapport à un genre. Mais souvent il est conventionnel, c'est-à-dire fixé

par l'état historique d'un genre de texte. Cet aspect sociodiscursif des textes est bien décrit par Adam (2008 : 166) :

- (2.16) Des plans de textes sont, avec les genres, disponibles dans le système de connaissances des groupes sociaux. Ils permettent de construire (à la production) et de reconstruire (à la lecture ou à l'écoute) l'organisation globale d'un texte prescrite par un genre.

Si le schéma canonique de la dissertation est « introduction-développement-conclusion », le schéma très souvent adopté dans le *zuihitsu* est le « *ki-syô-ten-ketu* », identifié par Hinds (1983) comme spécificité de l'écrit japonais. Voici sa définition<sup>20</sup> :

- (2.17)<sup>21</sup> ***ki-syô-ten-ketu*** : une des structures des poèmes écrits en chinois classique. Dans le *zekku*<sup>22</sup>, le premier vers correspond à *ki*, le deuxième à *syô*, le troisième à *ten* et le quatrième à *ketu*. Dans le *rissi*<sup>23</sup>, les deux premiers vers correspondent à *ki*, le troisième et le quatrième à *syô*, le cinquième et le sixième à *ten* et le septième et le huitième à *ketu*. Le *ki* présente le sens du poème, le *syô* prend le relais, le *ten* introduit un changement pour ouvrir une nouvelle perspective et le *ketu* synthétise l'ensemble du poème. Cette structure est également appliquée aux *haïkus*<sup>24</sup> et aux *rengas*<sup>25</sup>, voire aux textes en prose. Même en dehors de

<sup>20</sup> *Nihon kokugo dai-ziten (Grande Encyclopédie du japonais)*, vol. 4, Shogakukan, 2001, p. 112

<sup>21</sup> Traduction de TAKAGAKI Yumi. Voici le texte original en japonais :

起承転結：漢詩の構成法の一つ。絶句では、第一句が起、第二句が承、第三句が転、第四句が結。また律詩では、第一・第二両句が起、第三・第四両句が承、第五、第六両句が転、第七・第八両句が結。起は詩意を起こし、承は起句を承けつぎ、転は一転して別境を開き、結は一編全体の意を結合する。連歌、俳諧にもこの構成法が適用され、さらに散文の構成にもこれが応用される。また、詩文以外の物事の組み立てについても、この法をもってたとえる場合がある。

<sup>22</sup> *Zekku* : poème en chinois classique de 20 ou 28 syllabes réparties en quatre vers (5, 5, 5, 5 ou 7, 7, 7, 7).

<sup>23</sup> *Rissi* : poème en chinois classique de 40 ou 56 syllabes réparties en huit vers (5, 5, 5, 5, 5, 5, 5 ou 7, 7, 7, 7, 7, 7, 7, 7).

<sup>24</sup> *Haïku* : poème classique japonais de 17 syllabes réparties en trois vers (5, 7, 5). Par extension, toutes les œuvres littéraires qui contiennent ce genre de poème.

<sup>25</sup> *Renga* : poème classique japonais de 31 syllabes réparties en cinq vers (5, 7, 5, 7, 7), dont les

la littérature, elle est employée dans un usage figuré pour désigner en général l'ossature, la structure, la charpente, la composition ou le plan.

Le *ki-syô-ten-ketu* exerce une grande influence sur l'écrit japonais. Or, comme il s'agit d'un schéma extrêmement répandu au Japon, il arrive que les apprenants japonais l'adoptent dans leurs productions en FLE, sans savoir qu'il est étranger au français. Dans ce cas, leurs textes sont bien étranges en tant que compositions françaises. Par ailleurs, les lecteurs français, face à un texte organisé en *ki-syô-ten-ketu*, pensent probablement qu'il n'y a pas de plan parce qu'ils n'y reconnaissent pas de schéma familier.

#### 2.4.2. La structure relâchée et le *cadre*

Bien que le *ki-syô-ten-ketu* soit un des schémas le plus souvent adoptés dans le *zuihitsu*, il n'est pas unique. Dans beaucoup d'œuvres du *zuihitsu*, la structure est beaucoup plus relâchée, comme l'illustre l'exemple suivant.

(2.18) « Si le travail est agréable, la vie devient un paradis. Si c'est une obligation, c'est l'enfer ». Telle est l'une des répliques des *Bas-Fonds* de Gorki. « Réservez-nous demain pour le travail. » Ces mots de Mark Twain sont assez éblouissants.

Le magazine de santé *Footwork* a publié un numéro spécial intitulé : « Les maris refusent d'aller travailler » (Conseils contre la dépression rapide et pour veiller sur un malade dans la famille). Cela pourrait bien m'arriver, me suis-je dit, en me concentrant sur ma lecture.

Actuellement, la dépression augmente et la peur ou le refus de se rendre au travail sont manifestes chez les employés de bureaux. 10 % des salariés se plaignent de symptômes de débuts d'états dépressifs ou de dérèglements physiques et psychiques. C'est une armée de déprimés potentiels. Et l'on indique qu'un cadre sur six en fait partie.

Les enquêtes du ministère du Travail révèlent également que plus de la moitié des travailleurs sont très angoissés et stressés par leur vie de tous les jours et par leur travail. Ils sont bien plus fatigués moralement que physiquement.

---

trois premiers (5, 7, 5) et les deux derniers (7, 7) sont écrits par des scripteurs différents. Cet échange peut se répéter pour constituer un poème plus long.

Monsieur A., qui avait été nommé chef du service de développement nouvellement créé au sein de sa société, a déclaré un beau matin qu'il prenait un jour de repos. Bien qu'absent le lendemain et le surlendemain, sa fatigue ne disparaissait toujours pas. Après consultation, on a diagnostiqué une dépression. Persuadé de ne pas être à la hauteur dans son travail, on se reproche d'être impatient, d'être déprimé, de n'être qu'un bon à rien. On tombe d'autant plus facilement dans ce piège qu'on est un employé modèle.

Gréco chante : « *Tous les jours de la semaine/Sont vides et sonnent le creux/Mais il y a pire que la semaine/Y'a l'dimanche prétentieux.* » Haïr les dimanches conduit naturellement à détester les lundis, et ainsi de suite, on est alors pris en otage par notre aversion pour le travail.

D'après *Footwork*, sept symptômes nous permettent de détecter des dérèglements psychologiques. 1. Disparition de toute envie de s'amuser ou de se distraire. 2. Recul dans les prises de décision. Hésitation lors de choix insignifiants. 3. Manque de vitalité. 4. Absence de sociabilité. 5. Insomnies. 6. Vellétés suicidaires. 7. Sensations de malaise persistant pendant au moins deux semaines.

Eh bien, qu'en est-il pour vous ?

(« Tensei-zingo » in Journal *Asahi*, 21 novembre 1983<sup>26</sup>)

Il s'agit d'un article appartenant à une série « Tensei-zingo (Vox Populi, Vox Dei) » qui apparaît régulièrement en bas de la première page du quotidien *Asahi*. C'est un texte où l'influence du *zuihitsu* est dominante. Ce texte montre plusieurs spécificités du texte japonais. Mais ici, examinons seulement sa structure relâchée. Ce qui caractérise le mieux ce genre de l'écrit apparaît dans le rebondissement entre le cinquième et le sixième paragraphe. Ce dernier introduit subitement une chanson de Gréco. À cause de cette rupture, le texte peut paraître aux Français « *progresser par à-coups de façon incohérente* » (Disson 1996 citée en (1.1)). Mais pour les Japonais, il n'est pas incohérent ; simplement il a une structure relâchée, avec un développement inattendu. D'ailleurs, les paroles de la chanson ont un ton humoristique qui a pour fonction de donner un effet de style.

Comme nous l'avons vu plus haut, dans le *zuihitsu* le scripteur cherche une

---

<sup>26</sup> Traduction d'AIZU Yô, in AIZU Y., *Wahutu-taisyô, Têmu, Tensei-zingo, Syun-zyû (1971-1997)*, Tokyo, Surugadai-shuppansha, 1999, pp.19-21.

Pour le texte original en japonais, cf. Appendice II.



apparence naturelle et spontanée sans trop se soucier de structurer le texte. Or, de même que « *<les> étrangers [...] qui s'essaient dans ce genre, ne réussissent guère* » (Yoshida-Krafft 2000 : 42)<sup>27</sup>, cette recherche d'une apparence naturelle et spontanée donne souvent un résultat désastreux dans les productions d'élèves. Voici ce type de production écrite par une étudiante en deuxième année de FLE.

(2.19) SUJET : Que représente pour vous la France ?

Lorsque je prononce "la **France**", je pense immédiatement le pain français.

De nos jours, au Japon, le pain français est tellement connu qu'on le trouve dans toutes les boulangeries.

Le pain français actuel remonte au 18<sup>e</sup> siècle. À cette époque la France manquait de denrées alimentaires et pour éviter la rébellion parmi les soldats, Napoléon a dû leur donner du bon pain. Donc pour améliorer la qualité du pain on se livra à de nombreuses expériences.

A cette période de la France on faisait le pain avec des plantes naturelles de fermentation. Mais avec l'arrivée de 6 boulangers étrangers on apprit à faire du pain avec de la levure et cette méthode se répandit dans tout le pays. De plus, la science et les techniques faisant de grands progrès, on améliora la production et la qualité du blé.

C'est à partir de ce moment que le pain français que nous connaissons a fait son apparition.

Voici donc la façon de faire du pain français.

Les ingrédients : 300 g de farine de blé, 6 g de sel de table, 4,5 g de levure, 190 g d'eau.

- 1) Il faut mettre les ingrédients dans un bol et bien les mélanger.
- 2) Pendant une heure laisser fermenter la pâte dans un endroit de 27 °C.
- 3) Après avoir pétri la pâte et lui avoir donné une forme ronde, la laisser reposer pendant 30 ou 40 minutes.
- 4) Une fois le gaz enlevé il faut laisser fermenter la pâte durant 40 minutes.
- 5) Une fois la fermentation terminée, déposer la pâte sur une plaque métallique et faire avec un couteau quelques coupures

---

<sup>27</sup> Traduction de Hans-Joachim Pepping.

transversales sur la pâte.

6) Placer le tout dans le fourneau à vapeur pendant 30 minutes à 200 °C.

\* Un point important pour fabriquer le pain français, c'est de ne pas oublier la vapeur. C'est la vapeur qui donne la caractéristique croustillante du pain.

Toutefois, je rêve d'aller un jour en **France** pour goûter sur place le « pain français ».

La plupart des professeurs français critiqueront ce texte en disant : « *Il n'y a pas de plan.* » En effet, la rédactrice semble noter des pensées qui lui sont venues à l'esprit d'une manière arbitraire. Mais cette apparence de spontanéité est typique du *zuihitsu*. Simplement, le texte de cette élève n'est pas un modèle de réussite créative suffisant pour devenir un bon *zuihitsu*.

Mais qu'est-ce qui donne l'unité au texte japonais si la composition rigoureuse n'est pas indispensable ? En (2.19), l'auteur introduit le mot-clé *France* dans la première phrase du texte et y revient dans la dernière. Ce retour au mot-clé du début montre qu'elle n'a pas oublié le sujet et, de ce fait, le texte n'est pas complètement hors sujet d'après la tradition japonaise. Il y a aussi une correspondance entre l'expression *je pense* au début et sa variation *je rêve* à la fin. En (2.18) aussi, nous trouvons une réapparition du même élément au début et à la fin : dans l'avant dernier paragraphe, il y a une reprise du mot *Footwork* du deuxième paragraphe. Cette correspondance entre le début et la fin donne au texte un *cadre*<sup>28</sup> et celui-ci valide la structure relâchée, choisie par l'auteur. À l'intérieur de ce cadre, l'auteur est autorisé à développer librement ses idées.

Comme cette façon de construire un texte est fréquente chez les Japonais, ils se sentent perplexes en face d'un commentaire tel qu'« *Il n'y a pas de plan* », souvent donné par les professeurs français ; ils ignorent que ce que les Français appellent « plan » est une construction beaucoup plus solide.

---

<sup>28</sup> Le *cadre* nous rappelle une technique semblable dans la tradition occidentale, appelée *récit-cadre*, *récit encadré* ou *récit enchâssé* : il s'agit de convoquer un récit second dans un autre qui l'encadre (manuscrit trouvé, histoire racontée à une assemblée...). Seulement, à la différence du récit-cadre, le *cadre* dont nous parlons ici est marqué seulement par un indice lexical (le plus souvent un mot ou une courte expression) qui fait correspondre le début et la fin du texte ; il ne s'agit pas vraiment de relation d'enchâssement. Il n'y a pas de changement de narrateur, ni plusieurs niveaux de narration, qui caractérisent souvent le récit-cadre.

### 2.4.3. Le sujet comme point de départ

Au Japon, le sujet de la rédaction donné par le professeur est interprété comme point de départ de la réflexion. Un développement autonome est plus toléré qu'en France. Comme c'est la coutume bien établie dans leur enseignement, les apprenants japonais en FLE s'étonnent du reproche souvent fait par des professeurs français : « *Vous n'avez pas compris le sujet.* » Conformément à la norme implicite de l'écrit japonais, ils croient avoir plus de liberté dans l'interprétation du sujet et son développement.

Reprenons l'exemple (2.19) pour illustrer cette différence. La plupart des professeurs français jugeront probablement ce texte hors sujet. En effet, il n'y a pas vraiment de développements portant sur *pour vous*, ni sur *la France* comme cela était demandé dans le sujet ; la quasi-totalité du texte est étrangement consacrée au *pain français*. Or, dans la tradition japonaise, si l'expression *la France* donnée dans le sujet évoque *le pain français*, cette pensée associative peut entraîner une exploitation autonome de celui-ci. (cf. 2.4.9.)

Prenons un autre exemple, tiré d'un texte écrit par une étudiante en deuxième année de FLE :

(2.20) SUJET : Que représente pour vous la France ?

Quand j'écoute "la France", je pense à la terrasse du café. Quand j'ai voyagé à Paris, il y a sept ans, j'ai vu la terrasse du café où les gens prenaient du café face au trottoir et j'ai senti étrange. Parce que le café qui avait la terrasse a peu été vu en Japon alors. Récemment en Japon c'est popularité et c'est se multiplier. Mais, quant à moi, je n'aime à prendre le café dans la terrasse. Parce qu'il me semble à être regardé par les gens qui marchent sur le trottoir et il ne me semble pas confortable de prendre le café dans l'air poussiéreux. En France pourquoi à la terrasse du café s'ancre ? [...]

D'après la tradition française, ce devoir est un hors sujet ; dès le début, la rédactrice commence à raconter des histoires sur les cafés et continue jusqu'à la fin. Pour elle, le sujet n'est qu'un prétexte pour dérouler ses idées suivant sa propre inspiration. Elle s'exprime à son gré, tout en s'écartant du sujet. Si cette façon de traiter le sujet est impensable dans la dissertation, elle est tolérée dans le

*zuihitsu*<sup>29</sup>. En fait, dans la tradition japonaise le choix du thème secondaire fait partie de l'apprentissage et fait l'objet de l'évaluation : en guise de consigne, le professeur donne seulement le point de départ et les étudiants doivent trouver eux-mêmes un thème secondaire à développer librement.

De même en (2.18), il semble y avoir beaucoup de digressions. Mais un des charmes du *zuihitsu* est une combinaison heureuse de citations et d'anecdotes et, par suite, son effet interactif. En effet, Ushiyama (2006 : 334) compte comme une des caractéristiques chez les scripteurs japonais « *le choix d'un thème éloigné par rapport au thème posé initialement* ». Cette préférence pour les anecdotes concerne la spécificité suivante.

---

<sup>29</sup> On trouve une tolérance identique vis-à-vis du traitement du sujet chez les Coréens. Kaplan (1972 : 47) cite une composition en anglais écrite par un Coréen :

*Definition of college education*

*College is an institution of an higher learning that gives degrees. All of us needed culture and education in life, if no education to us, we should to go living hell.*

*One of the greatest causes that while other animals have remained as they first man along has made such rapid progress is has learned about civilization.*

*The improvement of the highest civilization is in order to education up-to-date.*

*So college education is very important thing which we don't need mention about it.*

Il critique cette composition en disant que la première phrase définit *college* et non pas *college education*, et juge donc que l'auteur n'a pas compris le sujet : « the first sentence defines college, not college education. This may conceivably be a problem based upon the student's misunderstanding of the assignment » (*Ibid.*).

Il ne faut certainement pas confondre le cas d'un Coréen écrivant en anglais langue étrangère et celui des Japonais écrivant en FLE. D'ailleurs, nous ne sommes pas capables de discuter des problèmes de rédaction des Coréens. Pourtant, nous sommes sûrs que sur ce sujet, les Japonais pourraient réagir et écrire de la même façon soit en anglais, soit en français, et même en japonais. Car, comme le concept d'*education* fait partie intégrante de celui de *college*, la définition de *college* est inséparablement liée à celle de *college education*. Ce n'est donc pas pour les Japonais un hors-sujet que de définir le concept de *college education* ici. Ce « misunderstanding » d'un Coréen pourrait être interprété de la même manière que ce raisonnement à la japonaise.

#### 2.4.4. Le goût du symbole

Beaucoup d'œuvres du *zuihitu* commencent par des exemples. Il n'est pas étonnant que cette coutume s'observe même dans les productions des Japonais en FLE. Nous constatons ce transfert dans l'exemple suivant, qui est le début d'une dissertation :

(2.21) SUJET : La critique littéraire est-elle un art ou une science ?

Sarrasine de Balzac est-il un art ou une science ? Évidemment c'est un art. *La morphologie du conte* de Vladimir Propp est-elle un art ou une science ? C'est une science sans doute. Alors S/Z de Roland Barthes ? On ne pourrait répondre immédiatement. La place de la critique littéraire est tellement instable que l'on est incité à s'interroger sur son statut, comme le sujet.

Mais qu'est-ce que veulent dire exactement l'art et la science dans le domaine de la critique littéraire ? Sont-ils vraiment si incompatibles que l'on doit mettre la question à la manière alternative : un art ou une science ?

Dès le début, le scripteur énumère des exemples : *Sarrasine de Balzac*, *Vladimir Propp* et *S/Z de Roland Barthes*. D'après la norme de la dissertation, il ne faut pas commencer par des exemples aussi précis. L'étudiant, qui n'a pas encore maîtrisé la technique de la dissertation, a commis une erreur typiquement japonaise. En effet, Kobayashi (1984) et Hinds (1990) ont confirmé la préférence des Japonais pour un raisonnement du spécifique au général. Cette tendance gênerait les Français habitués à raisonner du général au spécifique dans une dissertation.

Au lieu des exemples, il arrive parfois qu'une rédaction commence par une anecdote. Celle-ci n'est pas au service d'un argument précis, mais sert à annoncer le thème principal du texte d'une manière symbolique. Cette tendance est illustrée dans l'exemple suivant.

(2.22) SUJET : Est-ce que le progrès technique apporte le bonheur ?

**La vie bhoutanaise** est très paisible. Ça ressemble à la vieille vie japonaise. C'est la vie authentique. Il n'y a ni télévision ni téléphone. Les Bhoutanais ne souhaitent pas le progrès technique, donc leur vie ne

progresses pas depuis longtemps. Cependant les enfants bhoutanais ont toujours **le sourire aux lèvres**. Tous paraissent heureux. Il y a très peu de crimes.

A présent, chaque jour, un crime et une affaire attristante se passent aux quatre coins du monde. Il y a un fossé entre les pauvres et les riches dans un pays avancé. Le fossé est plus abondant qu'un fossé dans un pays en voie de développement. Je pense que si un pays en voie de développement fait des efforts pour devenir un pays avancé, ce pays peut avoir que plus de fossé les pauvres et les riches. Donc le progrès technique ne peut pas apporter nécessairement le bonheur.

Cependant il est possible que le progrès technique apporte le bonheur. Grâce à la technique supérieure, nous pouvons nous amuser au parc d'attraction, en plus nous pouvons voyager en train, en avion, en bateau. Outre cela, quand nous voyons **illuminations de Noël**, nous devenons heureux. Sans la technique supérieure, ce n'est pas réalisable.

Est-ce que le progrès technique apporte le bonheur ? Je pense que notre conscience décide si le progrès technique apporte le bonheur. Il ne faut pas que nous ne poursuivons que la commodité. Nous devons considérer les gens variés et le milieu naturel. Je pense que la vieille **vie bhoutanaise** ainsi que le progrès technique apportent le bonheur.

À la place de l'analyse du sujet, tout le premier paragraphe est consacré à une anecdote, ce qui est d'autant plus bizarre que *la vie bhoutanaise* ne semble pas, à première vue, très pertinente sur ce sujet. Mais pour les Japonais l'anecdote de la vie bhoutanaise symbolise la problématique, tout en mettant en relation *le bonheur* et *le progrès technique*. De même, *le sourire aux lèvres* de la sixième phrase du premier paragraphe est un symbole du *bonheur* et *illuminations de Noël* de la troisième phrase du troisième paragraphe est celui du *progrès*<sup>30</sup>.

Il en va de même pour l'exemple en (2.18). Le premier paragraphe est consacré à deux exemples anecdotiques. Ces citations ont pour but de familiariser les lecteurs avec le thème principal du texte. De plus, les paroles de la chanson de Gréco dans le sixième paragraphe décrivent le malaise éprouvé par un déprimé d'une manière symbolique. De même en (2.19) : *la France* donnée dans le sujet

---

<sup>30</sup> Le deuxième et le troisième paragraphe ne font aucune référence à *la vie bhoutanaise*. Mais l'auteur la cite de nouveau dans la dernière phrase du dernier paragraphe. Ce retour est un *cadre* qui apparaît typiquement dans une structure relâchée. (cf. 2.4.2.)

est symbolisée par *le pain français*, ce qui justifie le développement autonome sur celui-ci.

Comme le remarque Disson (1993 : 207), un tel raisonnement à la japonaise semble être marqué « *par le passage d'une anecdote à l'autre (et non de l'anecdotique au général)* ».

#### 2.4.5. L'expression de soi

Le *zuihitsu* est, avant tout, une littérature de l'expression de l'ego. Son charme réside dans la description de l'expérience personnelle de l'auteur et des impressions qu'elles lui inspirent. Sous l'influence du *zuihitsu*, l'écrit est souvent considéré au Japon comme lieu de réalisation de soi.

Cette spécificité se manifeste au niveau lexical par l'occurrence d'un pronom de la première personne du singulier. C'est une des raisons pour laquelle on trouve souvent dans les textes des Japonais « *je pense que...* », « *je crois que...* ». Cette tendance est bien visible sous une forme maladroite dans l'exemple (2.19), où le « *je* » fait partie du *cadre*. (*je pense* dans la première phrase et *je rêve* dans la dernière phrase.) En (2.22), il y a des répétitions de la même expression *je pense que* une fois dans le deuxième paragraphe et deux fois dans le dernier. En (1.28) aussi, il y a deux fois de *je pense que* vers la fin du texte. Rappelons aussi les propos des professeurs de FLE qui ont corrigé des textes des apprenants japonais, cités en (1.2) : « *L'auteur parle de sa vie, de son père, mais il passe à côté du sujet.* », « *Le scripteur se veut en scène dans sa rédaction.* », « *Le scripteur se met aussi en scène, lui et sa famille dans sa rédaction.* », « *spontanéité ; utilisation du "je" subjectivité* ».

Par ailleurs, dans la dissertation française, le « *je* » est interdit, comme le montre le passage suivant d'un manuel de dissertation : « *Il [= le ton de la dissertation] ne tolère pas la mise en scène de celui qui rédige (il faut même éviter des expressions comme : "Je pense que..." [...] ni l'attendrissante confidence personnelle* » (Chassang et Senninger 1992 : 22). C'est à cause de cette différence de normes que les correcteurs français se sentent souvent perplexes, confrontés à « *l'attendrissante confidence personnelle* » faite dans les productions des apprenants japonais en FLE<sup>31</sup>.

---

<sup>31</sup> Kobayashi (1984 : 107) observe une différence identique entre les Américains et les Japonais : « While the Japanese prefer writing that expresses the personal self, Americans seem to prefer less self-oriented writing. »

### 2.4.6. L'interaction

Dans un texte japonais, l'écrit est souvent un lieu d'interaction entre auteur et lecteur. En (2.18), le scripteur s'adresse directement au lecteur dans la dernière phrase du texte : « *Eh bien, qu'en est-il pour vous ?* » Même s'il n'y a pas de telle expression, la participation active de la part du lecteur est attendue par le scripteur, qui préfère souvent offrir plusieurs possibilités d'interprétation : c'est au lecteur de donner une signification au texte. Cette tendance est identifiée comme « *la responsabilité du lecteur* » par Hinds (1987), qui la considère comme une spécificité des textes japonais (cf. 1.3.2.2.).

TANIZAKI Jun'ichirô<sup>32</sup> fait remarquer dans son livre classique intitulé *Manuel de l'écrit (Bunsyô Dokuhon)* (1934 : 259) qu'au lieu de relier les phrases d'une manière logique, les écrivains s'efforcent souvent de créer un « *vide suggestif* » entre les phrases, en espérant que les lecteurs le combleront avec leur propre imagination. Le scripteur doit produire un texte tout en laissant au lecteur la possibilité de l'interpréter et d'y participer.

### 2.4.7. L'expression indirecte

Pour encourager l'interaction, les Japonais ont tendance à éviter les expressions trop directes et à préférer l'atténuation. Voici un exemple fameux concernant une expression atténuée très fréquente en japonais, qui cause souvent un malentendu dans une communication interculturelle. Supposons qu'un Japonais ne veuille pas accepter une proposition faite par son interlocuteur. L'expression de refus couramment employée en japonais est « *Kangaete okimasu.* », dont la traduction fidèle est : « *Je vais réfléchir.* » Or, ceux qui connaissent bien la culture japonaise comprennent tout de suite qu'il s'agit d'une réponse (très probablement) négative. Cette manière de refuser indirectement fait partie de la culture japonaise qui ne valorise pas les expressions trop directes.

Il en va de même pour les productions écrites. En (2.19), d'après la logique japonaise, la cohérence du texte est assurée par le lien lexical *pain français* –

---

<sup>32</sup> Écrivain (1886-1965). Un géant de la littérature japonaise du XX<sup>e</sup> siècle. Bien que dans sa jeunesse, il ait été inspiré par la littérature occidentale, ses œuvres sont essentiellement caractérisées par l'approfondissement de la culture traditionnelle japonaise. Œuvres principales : *Le tatouage* (1909) ; *Un amour insensé* (1924) ; *Éloge de l'ombre* (1933) ; *Bruine de neige* (1942-1948).



*France* ; tout en décrivant *le pain français*, on parle indirectement de *la France*. Une telle approche indirecte est décrite par Kaplan (1966 : 10) comme caractéristique générale des langues orientales : « *le sujet n'est jamais abordé directement.* »

De plus, les Japonais se méfient surtout d'une simplification exagérée. Ils se montrent beaucoup plus prudents dans leur argumentation que les Occidentaux. Ils emploient des expressions indirectes pour éviter une affirmation nette. Au lieu de tirer une conclusion hâtive, ils préfèrent suggérer une possibilité. L'emploi fréquent de « *je pense que...* », que nous avons vu dans 2.4.5. a aussi le rôle d'atténuer un ton catégorique. Pour annoncer le sujet, les Japonais recourent aux symboles (cf. 2.4.4.). Cette attitude peut gêner les lecteurs français.

#### 2.4.8. Le caractère fragmentaire

Le *zuihitsu* est « *un recueil de fragments* » (Katô 1996 : 183)<sup>33</sup>. De plus, une phrase qui n'a pas de relation directe avec le thème principal du texte peut être insérée sous forme d'une réflexion fragmentaire. Cette convention est à l'opposition de la dissertation française où « *il faut que tout soit argument* » (Chassang et Senninger 1992 : 14). Le « *vide suggestif* » dont parle Tanizaki (1934) et « *La responsabilité du lecteur* » de Hinds (1987) cités dans 2.4.6. contribuent à développer ce caractère. En japonais, on attend du lecteur qu'il construise lui-même une transition entre des parties fragmentaires.

L'exemple suivant montre des insertions fragmentaires à la japonaise<sup>34</sup>.

(2.23)<sup>35</sup> Il est de plus en plus question d'exportation massive d'eau vers le

<sup>33</sup> Dans la littérature française aussi, il y a des œuvres qui ont ce caractère : *Pensées* de Blaise Pascal, *Maximes* de La Rochefoucauld, *Les caractères* de Jean de La Bruyère, et *la pesanteur* et *la grâce* de Simone Weil. En effet, ces œuvres ont des aspects qui rappellent le *zuihitsu*.

<sup>34</sup> L'analyse de ce texte s'inspire largement de l'observation faite par Ohga et Mehrenberger in Ohga M. et Mehrenberger G., *Wabunhutuyaku-no Sasupensu*, Tokyo, Hakusui-sha 1987, pp. 89-91.

<sup>35</sup> Traduction de Gabriel Mehrenberger in Ohga et Mehrenberger, *Ibid.*, p. 85. Voici le texte original en japonais :

石油資源は豊かだが万年水不足の中東への水を大量に輸出する話が進んでいる。砂漠では命の綱の水だけに、中東の国々には輸入にはきわめて慎重だが、石油を熱源とする海水淡水化装置に比べるとぐんと安いし、タンカーの帰り荷としてもかっこうだ。世界的にも、水輸出一番手になりそうなのは、樹齢数千年の屋久杉で知られ

Moyen-Orient aussi riche en pétrole qu'il est pauvre en eau. Les pays du Moyen-Orient se montrent d'autant plus circonspects sur ce projet d'importation que, **dans le désert, l'eau est d'une importance vitale** mais comparée à l'opération de dessalure de l'eau de mer gourmande en carburant, il est beaucoup plus économique et plus fonctionnel d'en faire rapporter par les pétroliers revenant du Japon. Et c'est probablement l'île de Yakushima, **aux cryptomerias plusieurs fois millénaires**, qui deviendra la première exportatrice mondiale d'eau douce.

(Extrait du Journal *Asahi*)

D'abord, dans la seconde phrase, la partie « *dans le désert, l'eau est d'une importance vitale* » est inutile en français ; le contenu sémantique de la phrase est si banal qu'il ne semble servir à rien en ce qui concerne le développement du texte. En effet, le traducteur français de ce texte japonais écrit : « *Les Français n'écrivent pas une telle chose.* » (Ohga et Mehrenberger 1987 : 90). Or en japonais, une telle insertion est tolérée. Du point de vue informatif, elle n'a certes pas d'importance. Mais dans le texte original (« *sabaku de wa, inoti no tuna no mizu dake ni* ») elle est en dix-sept syllabes réparties en trois vers 5, 7, 5, qui sonnent bien à l'oreille. Car, il s'agit d'une syllabation typique d'un poème japonais *haïku*<sup>36</sup>. Elle a donc une fonction artistique.

Il arrive qu'une opinion plus importante soit insérée sous forme d'une réflexion fragmentaire. L'exemple suivant est une traduction littérale d'un texte écrit par SHIBA Ryôtarô<sup>37</sup>. Il s'agit d'une réflexion portant sur la guerre russo-japonaise<sup>38</sup>.

(2.24)<sup>39</sup> Je me permets de faire une digression. J'essaie de décrire dans ce

---

る屋久島である。

(「朝日新聞」1982年1月21日)

<sup>36</sup> Cf. la note 24.

<sup>37</sup> Écrivain très populaire pour ces romans historiques (1923-1996).

<sup>38</sup> Dans son article sur la différence entre la logique à l'occidentale et la logique à la japonaise, Nishimura (1997) cite cet exemple comme une rédaction bien écrite à *la japonaise*. Mais il poursuit qu'il ne sera pas apprécié par les Occidentaux peu habitués aux organisations textuelles à la japonaise. Notre analyse de cet exemple est largement inspirée par celle de Nishimura.

<sup>39</sup> *Saka no ue no kumo (les nuages au-dessus de la montée)*, par SHIBA Ryôtarô, Tokyo,

roman la guerre russo-japonaise.

Petit.

S'il s'agit de la petitesse, il n'y avait pas de pays aussi petit que le Japon du début de l'ère Meiji. L'agriculture y était la seule industrie ; les hommes qui pouvaient diriger ce pays ne se trouvaient que chez les anciens *samouraïs* qui constituaient depuis trois cents ans une des classes intellectuelles. Ce petit pays provincial affronta avec acharnement, pour la première fois de son histoire, la civilisation européenne. Ce fut la guerre russo-japonaise.

Il gagna de justesse la guerre. **Même si on peut regretter que le Japon n'ait pas su gérer sa victoire**, à l'époque, ils vainquirent quand même en se battant avec sagesse et courage et en agissant avec diplomatie, malgré leur peu de chance de réussite. Si nous regardons rétrospectivement leur situation, nous pouvons dire que cette victoire fut un miracle.

Le début de la deuxième phrase du quatrième paragraphe (*Même si on peut regretter que le Japon n'ait pas su gérer sa victoire*,) est une petite digression qui semblerait inutile aux Français. Mais elle constitue une critique importante contre la politique du Japon. La guerre russo-japonaise avait des aspects négatifs, qui n'ont pas été abordés dans ce texte. Néanmoins, avec cette insertion, le scripteur réussit à les *suggérer*. Il ouvre ainsi une piste vers une réflexion qui peut être davantage développée. S'il n'y avait pas cette insertion, les lecteurs japonais auraient l'impression que le scripteur manque d'esprit critique et que son

---

Bungei-shunjû, 1969.

Traduction de TAKAGAKI Yumi. Voici le texte original en japonais :

余談ながら、私は日露戦争というものをこの物語のある時期から書こうとしている。

小さな。

といえば、明治初年の日本ほど小さな国はなかったであろう。産業といえば農業しかなく、人材といえば三百年の読書階級であった旧士族しかなかった。この小さな、世界の片田舎のような国が、はじめてヨーロッパ文明と血みどろの対決をしたのが、日露戦争である。

その対決に、辛うじて勝った。その勝った収穫を後世の日本人は食いちらかしたことになるが、とにかくこの当時の日本人たちは精一杯の知恵と勇気と、そして幸運をすかさずつかんで操作する外交能力のかぎりをつくしてそこまで漕ぎつけた。いまからおもえば、ひやりとするほどの奇跡とっていい。

(『坂の上の雲』 司馬遼太郎)

argumentation est simpliste ; par conséquent, le texte risquerait d'être un éloge naïf de la guerre. Bien que cette partie soit présentée sous forme d'une petite digression, elle donne une ampleur importante au texte et montre la variété des vues du scripteur.

Soulignons au passage que dans ce texte, la longueur de chaque paragraphe est différente. Le plus remarquable est un paragraphe constitué d'un seul mot : *petit*. Celui-ci a un effet visuel, qui souligne l'importance du mot-clé et témoigne de l'originalité du style. Ainsi, en japonais un paragraphe peut-il être formé d'un seul mot mis en valeur par son écriture en retrait.

#### 2.4.9. L'évocation et les liens associatifs

La différence de « logique » cause quelquefois un malentendu dans la communication. Prenons un exemple d'une interprétation erronée. Lors d'un colloque de la didactique du FLE, j'ai assisté à une intervention présentée par un professeur français résidant au Japon. Il a essayé de montrer que les Japonais ont tendance à se taire et puis à parler hors du sujet. Pour appuyer son propos, il a montré une interview filmée dans une université japonaise. On a posé à un groupe d'étudiantes japonaises la question : « Kono daigaku no insyô-wa ? (*Quelle est votre impression de cette université ?*) » Après un long silence, pendant lequel les interviewées avaient l'air d'être un peu vexées de cette question inattendue, l'une d'elles, qui semblait ne plus supporter le silence, a finalement répondu timidement : « Kûki-ga kirei. (*L'air est pur.*) » De cette scène, l'intervenant français a conclu : « *Voilà un exemple typique de réaction japonaise : les Japonais répondent souvent de manière incohérente.* » En voyant cette interview entièrement menée en japonais, j'en ai tiré une autre conclusion : en ce qui concerne la pertinence, la langue japonaise est plus tolérante que le français. Car, si la question-réponse « *Quelle est votre impression de cette université ? – L'air est pur.* » est incohérente en français, son équivalent en japonais ne l'est pas : cette réponse n'est certes pas la meilleure, mais elle est du moins acceptable en japonais. En effet, étant donné cette situation d'énonciation, les Japonais peuvent facilement deviner et interpréter l'intention de l'interviewée, qui devait être à peu près comme suit : « *Cette université a un bon environnement. Comme elle se trouve loin d'une grande ville, nous pouvons pleinement profiter de l'air pur, qui est une qualité typique de la campagne.* » Elle voulait parler d'une bonne impression de son université en citant un exemple symbolique. (cf. 2.4.4.) Ce raisonnement a pour base un lien associatif. Dans la culture japonaise, la notion de

l'environnement favorable évoque souvent la pureté de l'air. C'est un lien associatif presque figé auquel on peut recourir pour faire sauter les prémisses de son raisonnement.

Le lien associatif est fréquemment employé en japonais, mais peu connu en français. Pour que des phrases constituent un texte, chaque phrase doit être bien reliée à l'autre pour contribuer à l'organisation de l'ensemble. À ce but sert avant tout le lien de cohésion (lien cohésif). Le concept de cohésion est développé sous son acception actuelle par Halliday et Hasan (1976). Il s'agit des expressions à même d'assurer au texte une certaine continuité. Dans leur analyse de la cohésion, ils présentent cinq grandes familles de relation :

- 1) la référence pronominale,
- 2) la substitution,
- 3) l'ellipse,
- 4) la conjonction,
- 5) la reprise lexicale.

Ce sont des moyens linguistiques *explicites* qui servent à joindre et à mettre en rapport des phrases. Le travail de Halliday et Hasan (1976) porte seulement sur les textes anglais, mais il est valable en français aussi.

Or, à ces liens cohésifs s'ajoute en japonais un autre moyen de liage fréquemment employé : c'est le lien associatif. C'est un lien *implicite* qui permet de relier des phrases au moyen de pensées associatives ou du pouvoir d'évocation d'un mot. Il est beaucoup moins solide que le lien cohésif, car les pensées associatives peuvent être personnelles et le pouvoir d'évocation d'une expression dépend largement de facteurs socioculturels. Grâce à l'existence de cette alternative, le texte japonais a tendance à s'épargner des liens cohésifs. En effet, dans les textes argumentatifs en japonais, la fréquence des connecteurs, liens cohésifs par excellence, est basse par rapport aux textes français<sup>40</sup>.

Reprenons l'exemple (2.23). Dans la dernière phrase, « *aux cryptomerias plusieurs fois millénaires* » constitue une digression. Dans le texte original, le caractère anecdotique est plus marqué. La traduction plus fidèle à l'original devrait être comme suit : « *île bien connue pour ses cryptomerias plusieurs fois millénaires qui s'appellent cryptomerias de Yaku*<sup>41</sup>. » Du point de vue informatif, la raison d'être de l'expression « *cryptomerias de Yaku (yaku-sugi)* » n'est pas justifiée. Mais une telle digression est assez fréquente en japonais. Ici, il s'agit

---

<sup>40</sup> Pour le détail statistique, cf. le chapitre 7.

<sup>41</sup> Traduction d'OHGA Masayoshi.

d'une île dont le nom évoque chez beaucoup de Japonais les cryptomérias. Il y a un lien étroit entre les cryptomérias et l'île de *Yakushima*, basé sur cette évocation. Dans un texte japonais, une relation associative peut justifier une digression. Mais dans la tradition française, une telle insertion basée sur l'évocation n'est pas tolérée.

Reprenons aussi (1.9), que nous reproduisons ci-dessous. Il s'agit de l'introduction d'une composition. (C'est nous qui numérotons les phrases.)

(2.25)(= (1.9)') SUJET : Quelle est (ou quelles sont) l'œuvre littéraire qui vous a le plus profondément influencé ? Dites pourquoi, et en quoi consiste cette influence.

[1] Certains critiques reprochent une œuvre littéraire et doutent de sa valeur artistique simplement parce qu'elle est **amusante** et **attirante**.  
[2] Mais les productions suprêmes doivent toujours avoir la pouvoir de tirer ses lecteurs sous son **charme**. [3] De ce point de vu, un des livres les plus touchants et émouvants est, à mon avis, *Les Misérables* de Victor Hugo.

C'est un exemple d'une progression abrupte à la japonaise. Le rapport « logique » entre les deux idées exprimées par [1] et [2] n'est pas très évident pour les francophones. Malgré la présence du connecteur *mais*, les phrases [1] et [2] sont trop indépendantes l'une de l'autre. Pour améliorer ce texte, il n'y a pas de solution simple ; le scripteur a besoin d'une réorganisation totale de ses idées. Mais si le texte était en japonais, il ne serait pas aussi mauvais que l'original. Car le japonais autorise une telle cohésion faible : l'évocation peut relier des phrases dans beaucoup plus de cas qu'en français. D'après la logique japonaise, les mots comme *amusante* et *attirante* dans [1] sont suffisamment associés sémantiquement à *charme* dans [2] pour mettre les deux phrases en relation « logique » implicite. Pour les Japonais, qui sont habitués à relier les phrases au moyen de l'évocation, le fait que ce texte pose problème est difficile à comprendre.

L'évocation dans l'exemple suivant est plus compliquée et difficile à comprendre pour les non-Japonais. (C'est nous qui numérotons les phrases.)

(2.26)(= (1.12)') SUJET : Avantages et inconvénients de la télévision

[1] Je vois la télévision, mais il y a avantages et inconvénients de la télévision.

[2] Il y a avantages de la télévision. [3] La télévision nous donne informations en **abondance**. [4] C'est très pratique. [5] Je **peux regarder partout**. [6] J'aime regarder de sport à la télé. [7] J'aime le football. [...]

L'impression abrupte que donne [5] s'explique par une évocation à la japonaise. En français, *abondance* dans [3] et *partout* dans [5] ne peuvent pas être associés. Mais dans leurs équivalents en japonais, il peut y avoir une relation d'évocation : l'équivalent d'*abondance* (*hōhu* en japonais) est une notion qui pourrait rappeler celui de *partout* (*dokodemo* en japonais). En effet, les deux notions ont en commun la grandeur : *hōhu* (*abondance*) signifie la grandeur en quantité alors que *dokodemo* (*partout*) suggère l'idée d'un espace vaste. De ce fait, « informations abondantes » peut éventuellement entraîner la possibilité d'une vision globale, évoquée par « <pouvoir> regarder partout » dans [5]. Un tel développement est, sinon très naturel, du moins possible en japonais. L'interférence de la langue maternelle a fait ainsi écrire à l'apprenant un texte français qui « <progresser> *par à-coups de façon incohérente* » (Disson (1996) citée en (1.1)).

L'exemple suivant illustre un développement basé sur l'évocation au niveau phrastique. L'exercice était d'écrire une lettre à une personne socialement haut placée. Le scripteur du texte, qui est en deuxième année de FLE, a choisi de s'adresser au président de son université.

(2.27) Je suis étudiant à l'Université de Osaka Préfecture. Cette fois j'ai les réclamations à l'Université.

1. Le bâtiment est trop sale.

**Le couloir est sombre. Il fait chaud en été, froid en hiver.** Je demande que vous installez les air conditionné dans toute classe.

2. L'Université de Osaka Préfecture est modeste. Vous devez faire célèbre de cette Université.

Écoutez ma prière s'il vous plaît !

Après la phrase « *Le bâtiment est trop sale.* », les lecteurs français attendraient un exemple précis de la saleté du bâtiment, tel qu'un mauvais ménage des salles ou des poubelles qui débordent. Or les deux phrases qui suivent ne semblent pas pertinentes. Ni l'obscurité du couloir, ni la chaleur ou la froideur n'ont de relation directe avec la saleté. Il s'agit d'un texte sans cohésion. Or pour les Japonais, il y a des liens basés sur l'évocation : l'obscurité du couloir projette

l'image impropre, qui est associée à la saleté du bâtiment. De plus, les notions de « la saleté » et de « l'obscurité » peuvent avoir une relation associative avec « la chaleur en été et la froideur en hiver », car elles ont en commun l'image d'un environnement défavorable. Dans la logique implicite japonaise, un tel développement associatif est, sinon encouragé, du moins toléré. Mais en français, il est jugé incohérent et illogique.

L'évocation joue un rôle dans le développement au niveau du paragraphe dans l'exemple suivant.

(2.28) SUJET : L'**homme** réparé ou transformé ?

Si une autre tu que tu vis existait, que penserais-tu de la situation ?

À présent, la technique du clone s'est développée et on peut faire les moutons du clone tôt ou tard, l'homme du clone doit apparaître. Le clone peut accroître les genres capables, ou faire viscères. Mais sont-ce les développements magnifiques ?

Je pense que la **personnalité** est importante. Grâce à la **personnalité**, nous nous divertissons les relations d'amitié. Et parce que les **pensées diverses** existent, l'histoire humaine peut évoluer.

Dans un avenir prochain, ta clone peut s'asseoir à côté de toi. Que parles-tu ?

Examinons seulement le troisième paragraphe. Le scripteur introduit subitement le mot *personnalité* dont la relation avec le co-texte amont n'est pas claire. Mais tenant compte de l'influence du japonais, nous pouvons sinon défendre ce développement maladroit, du moins le comprendre. Le sujet de cette composition est : *L'homme réparé ou transformé*. Ici *homme* veut dire non pas un être humain mâle, mais un être humain en général, faisant partie de l'espèce humaine *Homo sapiens*. Or, l'équivalent en japonais en est *zin-rui* (*personne-espèce*). Ici, le mot *zin* s'écrit avec un idéogramme qui signifie *être humain* ou *personne*. Et on retrouve le même idéogramme dans l'équivalent japonais du mot *personnalité* : *zin-kaku* (*personne-caractère*). Cette cohésion lexicale en japonais explique partiellement ce rebondissement textuel ; le scripteur a été très probablement influencé par les équivalents dans sa langue maternelle pour créer un faux lien cohésif français dans son esprit. S'y ajoute un lien associatif : le fait qu'un homme possède une personnalité est si évident pour l'apprenant que passer d'*homme* à *personnalité* lui semble un développement tout



naturel. De plus, dans la troisième phrase de ce paragraphe, l'expression *personnalité* peut évoquer l'idée de *pensées diverses* : s'il y a une personnalité, il doit y avoir un sujet pensant qui exprime des *pensées diverses*. Une telle présupposition existentielle est très fréquente dans l'évocation japonaise et employée pour relier des phrases et développer le texte.

Les exemples ci-dessus montrent l'importance des liens associatifs dans l'organisation textuelle en japonais. L'évocation crée ainsi un développement dans le texte, d'où cette tolérance concernant le traitement libre du sujet d'une composition, que nous avons observé dans 2.4.3. Mais ce n'est pas le cas en français. Beaucoup de Japonais, habitués à organiser leur texte en recourant aux liens associatifs, ne pensent pas qu'il faille un lien explicite en français. Ils essaient donc en vain de relier des phrases en recourant à une évocation ou à des pensées associatives comme ils le font dans un texte japonais. Cela donne dans leur texte en français l'impression d'un rebondissement ou d'une digression.

N'oublions pas que les liens associatifs ont aussi une fonction artistique importante dans la tradition littéraire du japonais. Ils constituent surtout une base rhétorique dans les genres tels que le *zuihitsu* ou le *renga*<sup>42</sup>.

## 2.5. Opinions d'étudiants

Nous présenterons quelques opinions d'étudiants japonais qui confirmeront nos observations. Dans le cadre d'une séance du cours intitulé « le langage et l'information » donné à l'Université Préfectorale d'Osaka en 2007, 40 étudiants en première année de licence ont rédigé un petit rapport<sup>43</sup>. Ils y ont écrit leurs avis sur mon cours portant sur les différences de conventions littéraires entre le français et le japonais. Pendant mon cours, je leur ai donné comme exemple d'un texte argumentatif français, le texte (2.29), extrait d'un manuel de l'argumentation pour les lycéens français<sup>44</sup>. Comme ils ne sont pas tous des apprenants du français, j'ai utilisé seulement la traduction japonaise, qui est suffisante pour leur faire comprendre la structure du texte et les mots-clés.

---

<sup>42</sup> Cf. la note 25.

<sup>43</sup> Pour le formulaire à remplir, cf. Appendice III ; pour l'exemple de ce petit rapport, cf. Appendice IV.

<sup>44</sup> Mirabail, H., *Argumenter au lycée*, Paris, Bertrand-Lacoste, 1994, p. 163

(2.29)

### Absurde bizutage

Le bizutage, pratiqué au mois de septembre lors de la rentrée des classes préparatoires et des grandes écoles, est choquant et révélateur d'une certaine violence sociale et d'un mode de fonctionnement hiérarchique inadmissibles dans une société qui se veut ouverte et démocratique. C'est une humiliation collective infligée par une partie d'une communauté scolaire sur une autre partie à la seule raison de l'ancienneté de la première par rapport à la seconde.

Le bizutage est souvent présenté comme un moyen d'intégrer les plus jeunes au corps des anciens et d'assurer la cohésion de l'école. Cela appelle une triple remarque.

**D'abord**, dans le bizutage, la communauté scolaire en question se considère comme une caste, c'est-à-dire comme classe fermée ayant l'initiative de l'inclusion et de l'uniformisation des comportements. Il est donc postulé que le groupe domine et contrôle les personnes qui s'y agrègent. Cela est d'autant plus inquiétant qu'il s'agit, dans la plupart des cas, d'écoles chargées de former les cadres de la société. Comment se considéreront-ils alors ?

**Ensuite**, les humiliations infligées sont aussi absurdes qu'impératives. La volonté des soumis est remise tout entière au caprice des anciens. L'autonomie de la personne est abolie, elle doit plier sans que les ordres aient, bien sûr, la moindre apparence de justification. Le pouvoir s'affirme là pour lui-même, dans sa jouissance cynique. L'arbitraire n'est pas autre chose. Ici encore est-ce la meilleure préparation à l'exercice de l'autorité dans les entreprises et les organes de l'Etat ?

**Enfin**, le bizutage se perpétue d'année en année, les nouveaux élèves deviennent des anciens qui, à leur tour, infligent ce qu'ils ont subi. La chaîne se maintient comme si les pratiques sociales qui la sous-tendent demeureraient également. Le rite conservé est conservateur. Les élèves ont intégré les normes et les objectifs de la société telle qu'elle est. Ils en seront, pour beaucoup, les fidèles exécutants.

Le bizutage est le dur miroir de notre société. Faut-il se contenter de le regarder ?

(François Fricker, professeur de philosophie à Paris, *Le Monde*, 1990)

Les consignes données aux étudiants pour la rédaction de ce rapport étaient : « 1. *En vous appuyant sur ce que vous avez appris pendant ce cours, dites quel aspect des langues vous intéresse. Donnez au moins un exemple et expliquez ce qui vous a attiré.* » et « 2. *Écrivez vos impressions sur ce cours.* »<sup>45</sup> En citant quelques rapports, nous montrerons que leurs opinions confirment les observations des sections précédentes.

Tout d'abord, plusieurs d'entre eux se montrent surpris de ma remarque selon laquelle le genre *zuihitsu* n'existe pas en France.

(2.30)<sup>46</sup> Je suis très surprise de savoir qu'à l'étranger, il n'y a pas d'œuvres sous forme de *zuihitsu*.

(2.31)<sup>47</sup> Je suis étonnée de savoir que le *zuihitsu* n'existe qu'au Japon. Beaucoup de Japonais aiment les essais. Les étrangers ne pensent-ils pas qu'ils sont intéressants ?

Les deux rapports suivants font remarquer que les Japonais ont des difficultés pour écrire à la française :

(2.32)<sup>48</sup> Dans la rédaction, je mets toujours l'accent sur des parties recourant à la « sensibilité ». Mais si la logique est essentielle en France, je crois qu'il est difficile pour les Japonais de produire des textes destinés aux lecteurs français.

---

<sup>45</sup> Ces consignes, données non par moi, mais par le directeur du cours, spécialiste de la linguistique japonaise, illustrent bien elles-mêmes une caractéristique de l'écrit japonais : elles exigent du scripteur qu'il donne ses impressions personnelles.

<sup>46</sup> Dans la suite de ce chapitre, tous les rapports d'étudiants sont traduits par TAKAGAKI Yumi. Le texte original en japonais de (2.30) :

日本の随筆の形式の文章が海外に無いということにとっても驚きました。

<sup>47</sup> Le texte original en japonais de (2.31) :

随筆が日本以外では見られないというのに驚きました。日本ではエッセイが好きな人も多いですが、他の国の人はエッセイを面白いと感じないのでしょうか。

<sup>48</sup> Le texte original en japonais de (2.32) :

作文というと、「情緒」というものを意識して書いてきたつもりだが、フランスでは論理的なものが迫り及されるのかと思うと、日本人がフランス人向けに文章を書くのはなかなか困難なことだろうと思った。

(2.33)<sup>49</sup> Je ne savais pas que la logique était primordiale dans l'écrit occidental. Je me demande si les textes écrits par les Japonais sont incompréhensibles pour les Occidentaux.

Le rapport suivant en (2.34) confirme nos hypothèses selon lesquelles :

- i) le schéma *ki-syô-ten-ketu* est une norme scolaire ;
- ii) à l'école, les Japonais sont encouragés à écrire en se fondant sur leur propre expérience ;
- iii) l'enseignement scolaire influence grandement l'écrit japonais ;
- iv) le scripteur écrit inconsciemment à la manière du *zuihitsu*.

(2.34)<sup>50</sup> C'est peut-être parce que je suis japonaise, mais je ne sais comment on peut écrire logiquement lorsqu'on exprime son émotion. [...] Je voudrais savoir ce que pensent les Français des textes produits par les Japonais.

Je trouve très intéressante votre remarque selon laquelle en français il n'y a pas de *ki-syô-ten-ketu*, mais il y a, je ne sais pourquoi, *introduction-développement-conclusion*. J'ai suivi un cours de rédaction pour préparer le concours d'entrée à l'université. Depuis cette formation, j'écris toujours avec un schéma, de préférence celui du *ki-syô-ten-ketu*, sinon celui de *l'introduction-développement-conclusion*. Ce que j'ai appris dans ce cours de rédaction (respecter le schéma *ki-syô-ten-ketu* ;

---

<sup>49</sup> Le texte original en japonais de (2.33) :

欧米では論理的な文章が求められるということは初耳だった。欧米の人にとってみれば、日本人の文章は訳がわからないものなのだろうかと思った。

<sup>50</sup> Le texte original en japonais de (2.34) :

私は日本人だからなのか、感覚的で情緒的な表現を論理的に、といわれるとどう論理的なのかわからなくなります。[...] フランス人から見れば日本人の作った文章はどのようなものを感じるのか。そういったことを知りたいと感じました。

先生のお話では、フランス語には起承転結がなく、なぜか序論本論結論があるというのも面白いです。私は大学受験の際に小論文指導を受けたため、起承転結の構成かせめて序論本論結論がなければ文章が書けないという気さえます。起承転結を守り、自分の経験などを踏まえて考えを分かりやすく説明する、[...] と教えられたこともおそらく、フランス人や他の国の外国の人に私の作った文章を理解してもらう事の役にはたさないのでしょう。こうして文章を書いている今も、無意識に起承転結を使っているか、あるいはただ、考えついたことを羅列しているだけでしょう

expliquer clairement ses idées en se fondant sur sa propre expérience [...] ne servira pas à grand-chose pour faire comprendre mes écrits aux Français et aux autres étrangers.

Même maintenant que j'écris, j'adopte inconsciemment le schéma *ki-syô-ten-ke-tu* ou je note mes pensées au fur et à mesure qu'elles se présentent.

La rédactrice du rapport (2.35) confesse sa préférence pour le *zuihitsu*.

(2.35)<sup>51</sup> Je suis très surprise de savoir qu'en France il n'y a pratiquement pas de *zuihitsu*. [...]

J'adore le *zuihitsu* ; les œuvres classiques comme *Notes de chevet* (*Makura no sôshi*) et *Les heures oisives* (*Tsurezure-gusa*), aussi bien que les œuvres contemporaines sont extrêmement intéressantes. Mais le « ronbun » (texte argumentatif) est rigide et difficile à lire ; je ne peux pas l'aimer à tel point que je n'en lis jamais sans y être obligée. Quand j'ai appris que le *zuihitsu* n'existe pas en France, j'ai vraiment senti le bonheur d'être japonaise.

Le rapport (2.36) fait remarquer certains inconvénients de l'écrit français par rapport à l'écrit japonais. De plus, le scripteur confesse sa perplexité vis-à-vis de la manière d'écrire à la française :

(2.36)<sup>52</sup> Pour nous qui habitons au Japon, décrire notre sentiment dans la

---

<sup>51</sup> Le texte original en japonais de (2.35) :

フランスには日本のようなエッセイは全くと言ってよいほど無いと知り、とても驚きました。 [...]

私は『枕草子』や『徒然草』など古典の随筆をはじめ、現代の随筆、エッセイがとても面白くて好きです。しかし論文などは固くて読みづらくて、自分から読もうとは全く思えない程好きになれません。フランスには日本のようなエッセイは殆ど皆無だと知り、日本人で本当に良かった、と思いました。

<sup>52</sup> Le texte original en japonais de (2.36) :

日本に住んでいる人にしてみれば、作文というものは自分の気持ちを書いてなんぼのもんだし、それを書くこと自体が当たり前の世界だった。でもその世界っていうのは狭い世界でフランスからしてみれば何を言ってるんだってとこだろう。でもものを書くことすべてに論理的かつ説得的でないといけないなんてあまりに面白くない。たしかに筋が通ってればなるほどとは思うだろうが、それ自体に自分の感情が入っていないだろうから、相手がどう思っているのかわからない、 [...]

やっぱり自分は日本人であり、日本的な考え思っているんだと改めて実感した。

rédaction est primordial. D'ailleurs, c'est tout à fait normal et pratiqué partout. Pourtant, ce monde intellectuel que je connais est un monde si étroit que probablement les Français ne le comprennent pas. Néanmoins, si dans tout acte d'écrire, on doit toujours être logique et persuasif, ce n'est pas très intéressant. Il est vrai que si un scripteur raisonne logiquement, le lecteur admettra sa logique. Mais comme la logique ne remet pas en question les sentiments, on ne sait jamais si le lecteur est vraiment d'accord avec le scripteur. [...]

J'ai redécouvert que je suis très japonais et que j'ai une mentalité japonaise.

La méfiance affichée ici à l'égard de la souveraineté de la logique confirme l'observation de Gulick cité en (1.20).

En analysant le texte (2.29), le scripteur du rapport (2.37) reconnaît l'avantage de l'écrit français :

(2.37)<sup>53</sup> Ce texte français [= notre (2.29)] traduit en japonais est clairement articulé et facile à comprendre. [...] Comme les textes anglais, il emploie explicitement des expressions qui indiquent l'ordre du raisonnement, telles que *d'abord*, *ensuite*, *enfin*. Si je me souviens bien, les textes japonais que j'ai lus au collège et au lycée contiennent rarement ces expressions. Les textes japonais me sont difficiles parce que, entre autres raisons, leurs structures ne sont pas claires [...]. Certains scripteurs adoptent un style hermétique de peur que leurs textes deviennent enfantins. Mais les textes français et anglais sont concis et faciles à comprendre. Ils sont probablement plus efficaces que les textes japonais pour communiquer des idées aux autres.

Le scripteur du rapport (2.38) admet aussi la clarté du texte français. Mais il

---

<sup>53</sup> Le texte original en japonais de (2.37) :

フランスの文章は、日本語にして読んでみると文章の区切りがはっきりしていて分かりやすかったです。[...] [英語とフランス語が]共通するのは、文の順序を表す「最初に...」「二つめに...」などをダイレクトに使っている点です。私が中学、高校の間読んできた日本語の文章では、この表現をはっきりと使っていた文章はほとんど見なかったように思います。どこで文章が区切れるのかわからない、[...]日本語の文章には悩まされました。稚拙な文章にならないように、あえて難しくしている人もいるのでしょう。しかし、フランスや英語の文章は、分かりやすく無駄が無いように感じ、人に何かを伝えるには日本語の文章よりも有効なのかもしれません。

présente également une réaction négative typique des Japonais en face d'un texte rigoureusement structuré à la française.

(2.38)<sup>54</sup> Le texte (12) [= notre (2.29)] est clair et facile à comprendre. Car, il a une structure nette : *introduction-développement-conclusion*. Mais je ne l'aime pas beaucoup parce qu'il est trop rigide. Utiliser la suite d'expressions « *d'abord..., ensuite..., enfin...* » comme dans ce texte, donne une impression artificielle. Je pense que cela rend difficile la perception de l'aspect émotionnel.

Ce rapport (2.38) confirme l'attitude des Japonais décrite par Disson (1996 : 209) : « *On conçoit dès lors que l'étudiant japonais se trouve à la fois fasciné par cette mystérieuse "logique française" et totalement désorienté lorsqu'on touche au domaine des stratégies argumentatives en français, pour lesquelles il n'a ni repères d'analyse connus, ni références dans sa langue maternelle.* »

La rédactrice du rapport (2.39) se montre d'accord avec Terada cité en (2.15), qui défend la « logique illogique » du *zuihitsu*.

(2.39)<sup>55</sup> Les œuvres japonaises ont l'avantage de créer, au détriment de la logique, une ambiance entre les phrases. Je pense ainsi, probablement parce que je suis japonaise.

La rédactrice du rapport (2.40) reconnaît certains avantages à l'écrit japonais par rapport à l'écrit français et confesse à la fin sa préférence pour le premier.

(2.40)<sup>56</sup> Après la lecture du texte « Absurde bizutage » [= notre (2.29)], j'ai

---

<sup>54</sup> Le texte original en japonais de (2.38) :

(12)で示された文章も序論・本論・結論がはっきりしておりわかりやすいと思いました。しかしどこか堅苦しくて私は苦手です。まず、次に、最後に...と続くと、どこか機械的な気がして感情的な部分が感じられにくいと思います。

<sup>55</sup> Le texte original en japonais de (2.39) :

日本の作品は、非論理的である代わりに文章の行間から伝わってくる雰囲気が良いと日本人だからかもしれませんがわたしはそのように思います。

<sup>56</sup> Le texte original en japonais de (2.40) :

「愚かなbizutage」を読んで、フランス的文章は論旨を掴むことが容易だと実感しました。[...]段落の最初の行を読むだけで、内容が把握できるからです。これは逆に言えば、「最後まで読む必要性が少ない」というこ

compris que dans le texte à la française il est facile de saisir les idées directrices. Car, [...] la lecture de la première ligne de chaque paragraphe à elle seule nous permet de comprendre globalement le contenu. Autrement dit, *on n'a pas tellement besoin de lire jusqu'à la fin*. Comme le montre l'existence du mot japonais *tori* (apothéose à la fin), les Japonais ont tendance à penser que composer des textes de manière à dramatiser la fin est esthétique. Cette structure où le plus important se trouve à la fin du texte a pour effet de donner une motivation continue aux lecteurs, qui sont obligés de lire minutieusement ; le scripteur donne des indices et cherche à leur faire lire mot à mot son texte. [...]

L'originalité d'un texte japonais se manifeste dans sa forme aussi bien que dans son fond. Quant aux textes à la française où le modèle formel est déjà établi, l'essentiel est l'originalité du fond. Comme je ne suis pas sûre d'être capable de bien écrire seulement avec le fond, je suis heureuse d'être née au Japon.

Voilà donc quelques opinions représentatives des élèves japonais. Il est vrai qu'elles ont été guidées (puisque'elles ont été données dans ma classe), mais nous pouvons quand même en dégager des points communs :

1. L'écrit à la française est facile à comprendre ;
2. Ils se sentent mal à l'aise avec la souveraineté de la logique et la structure rigide à la française ;
3. Ils cherchent des expressions de l'émotion dans l'écrit ;
4. Ils sont favorables à l'écrit japonais.

Ces résultats confirment bien l'écart entre l'écrit japonais et l'écrit français.

Le résultat de cette section suggère bien la grande difficulté des apprenants japonais en FLE : si un apprenant n'apprécie pas l'écrit à la française sous

---

とだと思う。日本には「トリ」という言葉があるように、日本人は最後を一番盛り上がるように構成しがちであり、そのことに美学を感じるのだと思います。最後に重要なことが書かれていることで、文章を細かく読むモチベーションが読み手に持続する効果があります。筆者は伏線を張り、自分の書いた1字1句を読むことを読者に求めているのだと感じました。 [...]

日本の文章は、形式的にも個性が出せませんが、フランス的な文章は形式的にはモデルが確立しているので、いかに内容で個性的な主張をするか、という重要性が際立つと思います。私は内容だけで勝負と言われると自信が無いので、日本に生まれて良かったと思いました。



l'influence de sa culture maternelle, il est difficile de le lui faire écrire ; car, cela l'oblige à accepter un monde intellectuel qui ne lui plaît pas. D'après notre résultat, c'est justement le cas des étudiants japonais.

## 2.6. Conclusion du chapitre 2

Nous avons mis en lumière les différences dans les conventions littéraires du français et du japonais. L'écrit français a comme modèle la dissertation alors que le modèle de l'écrit japonais est le *zuihitu*. À cause de l'influence de celui-ci, l'écrit japonais présente des spécificités plus ou moins étrangères à la norme française. Nous avons identifié les neuf spécificités du japonais ci-dessous, venant largement de l'influence du *zuihitu* :

1. le schéma organisationnel *ki-syô-ten-ke-tu*,
2. la structure relâchée et le *cadre*,
3. le sujet comme point de départ,
4. le goût du symbole,
5. l'expression de soi,
6. l'interaction,
7. l'expression indirecte,
8. le caractère fragmentaire,
9. l'évocation et les liens associatifs.

Les opinions des étudiants confirment ces observations. Nous examinerons leur validité à l'aide d'analyses des manuels japonais dans le chapitre 3 et d'une enquête dans le chapitre 4.

## **Chapitre 3 Analyses de textes scolaires**

### **3.1. Introduction**

Dans le chapitre 2, nous avons vu neuf spécificités des écrits japonais concernant l'organisation textuelle. Dans ce nouveau chapitre, nous analyserons plus minutieusement des textes scolaires pour spécifier :

- 1) comment ces spécificités sont réalisées
- 2) à quelle fréquence elles sont réalisées.

Notre corpus est constitué de textes utilisés ou produits en milieu scolaire. La norme et la pratique de l'écrit sont étroitement liées, en France et au Japon, aux concours d'entrée à l'université. De ce fait, l'analyse de l'écrit à ce niveau (textes utilisés dans les épreuves) et au niveau préparatoire (manuels de lycée) conduit à une bonne connaissance des normes générales de chaque langue. Quant à la pratique, elle est représentée par les travaux rédigés par les lycéens et les étudiants des universités.

La section 3.2. sera consacrée à des analyses qualitatives de textes, et la section 3.3. à des analyses quantitatives.

### **3.2. Les analyses qualitatives de textes**

#### **3.2.1. L'objectif et le corpus**

Nous recherchons, dans les manuels de lycée, les spécificités du japonais telles qu'elles ont été observées dans le chapitre 2. Leurs occurrences confirmeront notre hypothèse selon laquelle elles sont acceptables, ou même valorisées, dans la tradition japonaise. Nous examinerons les deux œuvres suivantes, souvent insérées dans les manuels scolaires :

Texte 1 : *Muzyô to iu koto* de KOBAYASHI Hideo

Texte 2 : *Nihon-bunka sikan* de SAKAGUCHI Ango

Au cours de notre analyse, nous étudierons aussi l'importance de la formation sociodiscursive, à l'aide de la notion de transtextualité, dans l'acception de Genette (1979, 1982, 1987)<sup>1</sup>.

### 3.2.2. Texte 1 : *Muzyô to iu koto* de KOBAYASHI Hideo

*Muzyô to iu koto*<sup>2</sup> (*Ce qu'on appelle l'impermanence*)<sup>3</sup> de Kobayashi<sup>4</sup> est classé comme *hyôron* (critique, texte argumentatif) dans un manuel<sup>5</sup> de notre corpus. Ce classement architextuel impose aux lycéens japonais d'accepter l'œuvre dans ce genre ; celle-ci est présentée comme modèle du *hyôron*.

En outre, le manuel inclut un péritexte, qui renvoie à une spécificité de l'écrit japonais. Les éditeurs du manuel donnent aux élèves l'exercice suivant : « *Divisez ce texte en quatre parties, d'après le schéma ki-syô-ten-ke-tu* ». Il s'agit donc d'un texte construit selon ce schéma spécifique. Or, comme le *ki-syô-ten-ke-tu* est totalement étranger à la culture occidentale (cf. 2.4.1.), il est possible que pour un lecteur européen, ce texte semble ne pas avoir de structure du tout. De plus, la partie du *ten*, qui introduit un changement de perspective, donne une impression de rupture brutale.

Nous verrons les autres spécificités identifiées dans le chapitre 2 en suivant le déroulement du texte. L'œuvre débute par une citation d'un texte ancien, qui constitue le point de départ de la réflexion du scripteur (cf. 2.4.3.).

(3.1) 「或るひといはく、比叡の御社に、いつはりてかんなぎのまねしたるなま女房

<sup>1</sup> Cf. 1.3.3.

<sup>2</sup> Pour le texte entier (original), cf. Appendice V ; pour la traduction, cf. Appendice VI.

<sup>3</sup> Toutes les traductions françaises du texte de Kobayashi sont extraites de *La pensée de Kobayashi Hideo : un intellectuel japonais au tournant de l'histoire*, par NINOMIYA Masayuki, Genève, Paris, Droz, 1995.

<sup>4</sup> KOBAYASHI Hideo (1902-1983) est considéré comme le fondateur de la critique moderne japonaise. À l'Université de Tokyo, il était étudiant en littérature française, influencé surtout par Arthur Rimbaud, Paul Valéry et Alain. Œuvres principales : *La vie de Dostoïevski* (1935) ; *Ce qu'on appelle l'impermanence* (1942) ; *Mozart* (1946) ; *Lettres de Van Gogh* (1948).

<sup>5</sup> dans le Manuel 4 de l'Appendice I

の、十禪師の御前にて、夜うち深け、人しづまりて後、ていとうていとうと、つづみをうちて、心すましたる声にて、とてもかくても候ふ、なうなうとうたひけり。その心を人にしひ問はれていはく、生死無常の有り様を思ふに、この世のことはとてもかくても候ふ。なう後世をたすけ給へと申すなり、云々。」

« *Aru hito iwaku, Hiei no on'yasiro ni, ituwarite kan'nagi no mane sitaru namanyôbô no, zyûzenji no onmae nite, yo utihuke, hito sizumarite noti, tuzumi o utite, kokoro sumasitaru koe nite totemo kakutemo sôrô, nônô to utaikei. Sono kokoro o hito ni siitowarete iwaku, syôzi-muzyô no arisama o omou ni, konoyo no koto wa totemo kakutemo sôrô. Nô gose o tasuke tamae to môsu nari, un'nun.* »

‘Il est rapporté qu’une femme trompa les yeux des surveillants du sanctuaire du mont Hiei, en se déguisant en prêtresse, et chanta une nuit durant, lorsque tous se furent endormis, devant la pagode Jûzenji. Elle chanta d’une voix limpide qui disait la tension de son esprit, tout en jouant avec détermination d’un petit tambour : « Point n’en ai cure, mais je vous en supplie, supplie. » Interrogée sur son intention, elle finit par avouer ce qu’elle avait en l’esprit : « Lorsque je songe à l’impermanence de la vie, ce qui pourra advenir ici-bas me paraît sans importance aucune, mais je vous supplie de me sauver dans l’au-delà... » et point ne s’arrêtait.’

À la différence du texte argumentatif français, qui commence souvent par une phrase de portée générale amenant le thème ou le sujet, le premier paragraphe est entièrement consacré à une histoire anecdotique qui présente le thème du texte d’une manière symbolique (cf. 2.4.4.). C’est aussi un exemple de la tendance japonaise allant du spécifique au général, constatée par Kobayashi (1984) et Hinds (1990) (cf. 1.3.2.2.). D’ailleurs, une histoire concrète au début du texte a pour fonction d’apprivoiser les lecteurs avec un texte difficile traitant de réflexions abstraites. Si un tel commencement est assez fréquent dans la tradition japonaise, il semble insolite aux Français.

Cet intertexte d’un conte religieux est immédiatement suivi, dans le second paragraphe, de l’expression de sentiments du scripteur puis de l’évocation de son expérience personnelle (cf. 2.4.5.). Déroulement caractéristique de l’écrit japonais.

(3.2) これは「一言芳談抄」の中にある文で、読んだとき、いい文章だと心に残ったの

であるが、先日、比叡山に行き、山王権現の周りの青葉やら石垣やらを眺めて、ぼんやりとうろついていると、突然、この短文が、当時の絵巻物の残欠でも見るようなふうになりに浮かび、文の節々が、まるで古びた絵の細勁な描線をたどるように心にしみわたった。そんな経験は、初めてなので、ひどく心が動き、

*Kore wa Ichigon-hôdan-shô no nakani aru bun de, yonda toki, ii bunsyô dato kokoroni nokotta node aru ga, senzitu Hieizan ni iki, Sannô-gongen no atari no aoba yara isigaki yara o nagamete, bon'yarito urotuite iruto, totuzen kono tanbun ga, tôzi no emakinomo no zanketu demo miruyô na hû ni kokoro ni ukabi, bun no husibusi ga, marude hurubita e no saikei na byôsen o tadoru yô ni kokoro ni simiwatatta. Son'na keiken wa hazimete nanode, hidoku kokoro ga ugoki,*

‘Cette histoire se trouve recueillie dans *Ichigon-hôdan-shô : Brèves histoires savoureuses*. Dès ma première lecture, ce texte m’avait plu et m’avait laissé une profonde impression. J’étais allé l’autre jour au mont Hiei et allais au hasard, au fil de ma rêverie, contemplant vaguement les murs en pierre ou le feuillage verdoyant aux alentours du Sannô-gongen. Soudain la scène en question se déroule en moi, comme si quelques fragments d’un vieux rouleau peint de l’époque avaient surgi devant mes yeux. Chaque articulation du texte pénétrait dans les plis et les replis de mon cœur, comme si j’avais suivi les traits fins et vigoureux d’une ancienne peinture. N’ayant jamais eu une telle expérience, j’en fus littéralement bouleversé’

Dans la traduction française, ce passage est exprimé en six phrases, alors que dans l’original, il est construit seulement en deux phrases, dont la première est très longue ; en japonais, les propositions qui ont sémantiquement peu de relations sont syntaxiquement reliées pour en faire une phrase longue. Surtout, la progression entre la deuxième proposition (*Dès ma première lecture, ce texte m’avait plu et m’avait laissé une profonde impression.*) et la troisième (*J’étais allé l’autre jour au mont Hiei et allais au hasard, [...]*) donne probablement aux lecteurs français une impression d’enchaînement abrupt. Dans l’original japonais, les deux propositions sont reliées avec une particule conjonctive *ga*, mot de transition qui n’explicite pas bien les liens logiques qui les unissent.

Après la description de sa confusion, le scripteur conclut le second paragraphe par la confession suivante, qui surprendra probablement les lecteurs occidentaux :

- (3.3) 実は、何を書くのか判然としないままに書き始めているのである。

*Zitu wa, nani o kakunoka hanzen to sinai mama ni kakihazimete irunode aru.*

‘À vrai dire, j’ai commencé à écrire sans savoir exactement où j’allais.’

Cette attitude du scripteur illustre une modalité typique de la rédaction du *zuihitsu*, la manière des *Heures oisives* (*Turezure-gusa*) d’URABE Kenkô que nous avons vue en (2.9). Par cette confession, le scripteur semble renoncer à composer une œuvre structurée. Mais beaucoup de lecteurs japonais ne prennent pas cette phrase à la lettre. Car elle n’est qu’un exemple d’une coquetterie d’homme de lettres. Même s’il travaille et retravaille son plan, le scripteur veut donner à son texte une apparence de spontanéité. Dans la tradition japonaise, celle-ci est une marque d’élégance. Or, si cette attitude est considérée comme une heureuse sophistication au Japon, elle ne sera pas appréciée dans la tradition occidentale où elle n’est pas en général une préoccupation centrale.

Ces deux premiers paragraphes correspondent au *ki* du schéma *ki-syô-ten-keku*. Dans le troisième et le quatrième paragraphe correspondant au *syô*, le scripteur fait une analyse du bonheur momentané généré par la lecture du conte cité en (3.1). La partie du *syô* se termine comme suit :

- (3.4) 無論、今はうまく思い出しているわけではないのだが、あの時は、実に巧みに思い出していたのではなかったか。何を。鎌倉時代をか。そうかもしれぬ。そんな気もする。

*Muron, ima wa umaku omoidasite iru wakedewa naino daga, ano toki wa, zituni takumini omoidasite ita nodewa nakattaka. Nanio. Kamakura-zidai o ka. Sô kamo sirenu. Son’na ki mo suru.*

‘Maintenant, évidemment, je ne m’en souviens plus très bien. À ce moment-là, le souvenir m’était heureusement revenu. Quel souvenir donc ? De l’époque de Kamakura ? C’est possible. Je serais tenté de le croire.’

N’oublions pas que le conte religieux en question a été écrit à l’époque de Kamakura (de la fin du XII<sup>e</sup> siècle au début du XIV<sup>e</sup> siècle). Cette connaissance extralinguistique justifie, dans la logique japonaise, l’évocation de cette époque dans le texte (*De l’époque de Kamakura ?*) (cf. 2.4.9.). Mais un tel

développement fondé sur un lien associatif semble étrange aux lecteurs occidentaux.

Après ce *syô* du schéma *ki-syô-ten-ketu*, vient ensuite la partie du *ten*. Rappelons que celui-ci introduit un changement pour ouvrir une nouvelle perspective. Dans cette partie, le scripteur fait entrer un nouvel élément dans le texte. Le plus souvent, cet élément n'a rien à voir, à première vue, avec le co-texte amont. Au fur et à mesure du déroulement du texte, le scripteur montrera, au moyen d'idées associatives, en quoi cet élément inattendu est pertinent (cf. 2.4.9.). Cette mise en relation est d'autant plus difficile et intéressante que l'élément introduit est imprévu. C'est là que le scripteur doit faire preuve d'ingéniosité, pour que les lecteurs découvrent le plaisir de la lecture dans l'association originale des idées. C'est une tradition bien établie dans la littérature ; les Japonais ont plaisir à trouver dans la partie du *ten* l'intrusion d'un élément qui les surprend.

L'œuvre citée de Kobayashi est fidèle à cette tradition. Le cinquième paragraphe du texte ouvre une nouvelle perspective au sujet de l'histoire. Voici le passage qui suit immédiatement (3.4) :

- (3.5) 歴史の新しい見方とか新しい解釈とかいう思想からはっきりと逃れるのが、以前はたいへん難しく思えたものだ。そういう思想は、一見魅力ある様々な手管めいたものを備えて、僕を襲ったから。一方歴史というものは、見れば見るほど動かしがたい形と映ってくるばかりであった。

*Rekisi no atarasii mikata toka atarasii kaisyaku toka iu sisô kara hakkiri to nogareru noga, izen wa taihen muzukasiku omoeta monoda. Sô iu sisô wa, ikken, miryoku aru samazamana tekuda meita mono o sonaete, boku o osotta kara. Ippô rekisi to iu mono wa, mireba miruhodo ugokasi gatai katati to ututte kuru bakari de atta.*

‘Par le passé, il me semblait extrêmement difficile d’échapper à la tentation de donner une nouvelle interprétation à l’**Histoire** ou au désir de la traiter d’un point de vue nouveau : ces idées m’assaillaient avec l’apparente séduction de leurs artifices. Par ailleurs, l’**Histoire** me paraissait, à mesure que je la contemplais, de plus en plus immuable.’

Un tel rebondissement dans le texte est probablement incompréhensible pour les Occidentaux qui ne connaissent pas bien la culture japonaise ; il donne une impression d’incohérence. En effet, le premier mot du paragraphe *rekisi* (*histoire*) n’a jamais été l’objet de discussion dans le co-texte amont. Il est introduit tout à

coup, et dans ce qui suit, le scripteur continue à explorer ses idées sur cet élément. Cette manière d'introduire un thème secondaire et de le développer est courante dans la tradition japonaise. En fait, une piste avait été introduite dans le co-texte amont en (3.4) : le souvenir d'une œuvre ancienne a dirigé le scripteur vers le passé, et ce regard rétrospectif l'a invité à réfléchir sur l'histoire en général. Il y a un lien associatif entre le souvenir du passé et l'histoire (cf. 2.4.9.). Le scripteur a ainsi converti son expérience personnelle en une réflexion générale. Il s'agit d'un développement à la japonaise typique, allant du spécifique au général. De plus, l'enchaînement de la deuxième et de la troisième phrase n'est pas très clair. C'est un exemple de réflexion fragmentaire japonaise (cf. 2.4.8.).

La partie du *ketu* est marquée par deux mouvements de retour typiquement japonais. D'abord, la première phrase du dernier paragraphe :

(3.6) 上手に思い出すことは非常に難しい。

*Zyôzuni omoidasu koto wa muzukasii.*

‘Il est fort difficile de retrouver des **souvenirs intacts**,’

Le scripteur reprend ici la fin de la partie du *ki* en (3.4). Le mot clé est *omoidas-* (*se souvenir*). *zyôzuni omoidas-* (*bien se souvenir*) en (3.6) et *umaku omoidas-* en (3.4) sont presque identiques, parce que *zyôzuni* (*bien*) est un synonyme d'*umaku*. Le mot *takumini* (*avec adresse*) en (3.4) a aussi une signification similaire. N'oublions pas que cette reprise n'est pas aussi évidente dans la traduction. Car trois occurrences d'*omoidas-* sont traduites, soit par le verbe *se souvenir*, soit par le nom *souvenir*, alors que dans l'original japonais, c'est toujours le même verbe *omoidas-*. De plus, l'adverbe *zyôzuni* (*bien*) est traduit par un adjectif (*intacts*), ce qui occulte sa synonymie avec *umaku*. La traduction française cherche une variation lexicale, alors que l'original japonais répète la même expression. Un tel retour accompagné d'une répétition donne aux Occidentaux une impression d'argumentation circulaire<sup>6</sup>. Mais dans ce texte japonais, nous constatons un effet de style, une insistance, et non une redondance inutile.

Le texte prend fin avec un autre retour au début :

(3.7) 現代人には、鎌倉時代のどこかのなま女房ほどにも、無常ということがわかっていない。常なるものを見失ったからである。

<sup>6</sup> Cf. le Schéma 1.1 de Kaplan (1966) et Disson (1996) citée en (1.19).



*Gendaizin ni wa, Kamakura-zidai no dokoka no **nama nyôbô** hodo nimo, muzuyô to iu koto ga wakatte inai. Tsure naru mono o miusinatte simatta karade aru.*

‘Jamais nos contemporains ne sauraient égaler **cette jeune femme** de l’époque de Kamakura, surgie par on ne sait quel hasard, dans la compréhension de l’impermanence. Car ils ont perdu le sens de ce qui est constant.’

*nama nyôbô* est une reprise de la même expression du début du texte cité en (3.1). Cette correspondance entre le début et la fin constitue un *cadre* dans lequel le scripteur développe très librement ses idées (cf. 2.4.2.). Dans ce texte, les particularités lexicales qui sautent aux yeux constituent une marque de retour nette qui nous renvoie au début de l’œuvre : *nyôbô* (*dame de compagnie de l’époque ancienne*) est en ce sens un mot ancien ; le qualificatif *nama* (*jeune, ayant peu d’expérience*) est aussi une expression vieillie. Or, cette marque de retour n’est pas très claire dans la traduction française, parce que « *jeune femme* » est une expression trop banale. Le traducteur semble essayer de la mettre en valeur en y ajoutant l’adjectif démonstratif « *cette* », qui n’existe pas dans le texte original. Nous observons également une manifestation du goût du symbole japonais : « *nama nyôbô* » est un symbole de l’époque ancienne (cf. 2.4.4.).

\* \* \*

Dans cette œuvre, nous avons vu plusieurs spécificités japonaises identifiées dans le chapitre 2. Avant de terminer, nous citerons Yoshida (1990 : 213-214), qui, tout en analysant une autre œuvre<sup>7</sup> de KOBAYASHI Hideo, décrit bien l’originalité de son style et de son raisonnement. Cette observation s’applique bien également à notre Texte 1.

(3.8)<sup>8</sup> Ce texte caractérise bien l’écrit de Kobayashi. Par son intuition

<sup>7</sup> « *Dentô ni tuite* (Sur la tradition) », publié en 1935

<sup>8</sup> Le texte original en japonais :

この文章などもその例だが、筆者特有の鋭い直観によって、あざやかに問題を定立し、自己の主張を端的にうけとらせる力をもっている。

しかしこれだけの短い、切って投げつけたような文体スタイルであり、結論だけを提示して、そこの至るまでの過程を

originale, il avance merveilleusement une thèse et arrive à faire accepter tout de suite son opinion.

Mais le texte est court ; son style est très concis ; il présente sa conclusion sans expliquer comment il y est arrivé. Par conséquent, ce texte a du mal à convaincre parfaitement tous les lecteurs. L'auteur omet de définir la tradition et l'habitude, comme si ces notions étaient évidentes. Sans explication supplémentaire, ni analyse avec des exemples précis, les lecteurs non spécialistes se sentiront plus ou moins perplexes.

Autrement dit, il n'y a pas de rebondissement dans sa logique, mais il y en a dans son explication. Les lecteurs doivent combler ces trous en trouvant eux-mêmes une interprétation. Exiger cette façon de lire est justement la manière d'écrire et d'inventer propre à Kobayashi.

Ce passage nous rappelle le « *vide suggestif* » dont parle Tanizaki, (cf. 2.4.6.) et « *la responsabilité du lecteur* » de Hinds (1983) (cf. 1.3.2.2.).

### 3.2.3. Texte 2 : *Nihon-bunka sikan* de SAKAGUCHI Ango

Du point de vue architextuel, *Nihon-bunka sikan*<sup>9</sup> (*Mes vues personnelles sur la culture japonaise*)<sup>10</sup> de Sakaguchi<sup>11</sup> est classé comme *zuisô* (*zuihitu*) dans un manuel<sup>12</sup> de notre corpus. Le titre constitue un hypertexte : il existe un

---

説明しないために、読者の誰をも十分納得させるというにはすこし距離があるようだ。伝統とはなにか、習慣とは何かは、わかったこととしてすませている。そういうことをもう少しきこんで、具体的な例を示しなどして解剖してくれないと、一般の読者の方ではいささかとまどいするだろう。

つまり論理的には飛躍がないが、説明の仕方には飛躍があり、読者とその間のスキ間を自分で考えてうめねばならぬ。またそういう読み方を要求するのが、小林氏の独自の書き方であり、発想の方式なのだ。

<sup>9</sup> Pour le texte entier (original), cf. Appendice VII ; pour la traduction, Appendice VIII.

<sup>10</sup> Les traductions françaises du texte de Sakaguchi sont dues à Bruno Dubois : « Mes vues personnelles sur la culture japonaise/Sakaguchi Ango », *Journal of Sapporo International University*, Sapporo International University, 30, 1999, pp. 237-255.

Nous avons apporté à sa traduction quelques modifications et corrigé des fautes apparentes.

<sup>11</sup> Écrivain, critique (1906-1955). Il est largement influencé par la littérature française. Pendant la dernière guerre mondiale, ses écrits antitraditionnalistes (dont *Mes vues personnelles sur la culture japonaise* publié en 1942) vont à l'encontre de la pensée dominante. (Œuvres principales : *La chute* (1946) ; *L'idiote* (1946).

<sup>12</sup> Dans le Manuel 1 de l'Appendice I

ouvrage portant le même titre écrit par Bruot Taut et Sakaguchi le reprend pour en faire la critique. Ce titre lui-même révèle une caractéristique de l'écrit japonais : « si » de « sikan » signifie *personnel* et « kan », *perspective, observation* ou *conception*. Par ce périphrase, le scripteur déclare qu'il va écrire *ses* opinions *personnelles*. En effet, l'œuvre commence par sa confession personnelle :

- (3.9) ぼくは日本の古代文化についてはほとんど知識を持っていない。ブルーノ・タウトが絶賛する桂離宮も見たことがなく、玉泉も大雅堂も竹田も鉄斎も知らないのである。いわんや、泰蔵六だの竹源齋師などは名前すら聞いたことがなく、

*Boku wa Nihon no kodai-bunka ni tuite wa hotondo tisiki o motte inai. Burûno Tauto ga zessan suru Katura-rikyû mo mitakoto ga naku, Gyokusen mo Taigadô mo Chikuden mo Tessai mo siranai no de aru. Iwan'ya, Hata Zôroku dano Chikugensaishi nado wa namae sura kiita koto ga naku,*

‘Je ne possède pratiquement aucune connaissance en ce qui concerne la culture classique japonaise. Je n’ai jamais vu la villa impériale de Katsura que Bruno Taut couvre de louanges et je ne connais pas plus les artistes du nom de Gyokusen, Taigadô, ni Chikuden et Tessai. Qui plus est, je n’avais jamais entendu jusqu’à maintenant les noms de Hata Zôroku, de Chikugensaishi.’

Notons qu’il emploie un pronom personnel *boku* (*je*), forme plus familière que *watasi*, ce qui accentue l’expression de la subjectivité. L’énumération des noms des artistes (*Gyokusen, Taigadô, Chikuden, Tessai, Hata Zôroku, Chikugensaishi*) nous rappelle l’exemple (2.21), où un apprenant japonais du FLE énumère des exemples précis dès le début du texte. Voici le goût du symbole (cf. 2.4.4.) et l’expression indirecte (cf. 2.4.7.) à la japonaise.

Le second paragraphe est court, composé de deux phrases, qui décrivent encore l’impression personnelle du scripteur :

- (3.10) けれども、そのようなぼくの生活が、祖国の光輝ある古代文化の伝統を見失ったという理由で、貧困なものだとは考えていない（しかし、ほかの理由で、貧困だという内省には悩まされているのだが...）。

*Keredomo, sono yô na boku no seikatu ga, sokoku no kôki aru kodai-bunka no dentô o miusinatta to iu riyû de, hinkon na mono da to*

*wa kangaete inai (Sikasi, **hokano riyû** de, hinkon da to iu naisei ni wa nayama sarete iru no daga...)*

‘Pourtant, je ne pense pas que pour la seule raison que j’ai **perdu de vue les brillantes et anciennes traditions culturelles** de mon pays ma vie en soit plus pauvre pour autant. (Quoique pour **d’autres raisons** j’aie été ennuyé introspectivement du fait d’être pauvre mais...)’

La phrase entre parenthèses constitue une digression. Dans ce qui suit, le scripteur n’écrit rien sur les ennuis causés par « *d’autres raisons* ». Voilà un cas typique d’insertion japonaise, qui laisse au lecteur imaginer la suite à sa guise. Cette adjonction donne au texte une richesse, valorisée dans la tradition japonaise. Elle semblera pourtant étrange aux lecteurs français, qui pourront la juger négativement comme peu pertinente. Nous constatons dans ce passage l’expression de soi (cf. 2.4.5.), l’interaction (cf. 2.4.6.), l’expression indirecte (cf. 2.4.7.) et le caractère fragmentaire (cf. 2.4.8.) à la japonaise.

Comme il n’y a pas de transition après le deuxième paragraphe, le début du troisième paragraphe est abrupt. Il commence par un exemple anecdotique du fameux architecte allemand cité en (3.9).

(3.11) タウトはある日、竹田の愛好家というさる日本の富豪の招待を受けた。

*Tauto wa aru hi, Chikuden no aikôka to iu saru nihon no hugô no syôtai o uketa.*

‘Un jour, Taut fut reçu par un riche Japonais, qui était passionné de Chikuden<sup>13</sup>.’

Si les lecteurs japonais sont habitués à un tel changement et même s’en amusent, volontiers, l’esprit français éprouvera des difficultés à l’apprécier. Car dans la tradition scolaire occidentale, on apprend à éviter à tout prix d’introduire un nouveau thème qui n’ait pas de relation directe avec le co-texte amont.

Le scripteur décrit ensuite les rites de l’invitation, et puis revient à ses opinions exprimées en (3.10) :

(3.12) こういう生活が「古代文化の伝統を見失わない」ために、内面的に豊富な生活

---

<sup>13</sup> Traduction revue par TAKAGAKI Yumi.

だというに至っては内面なるものの目安があまり安直でめちゃくちゃな話だけでも、しかし、むろん、文化の伝統を見失ったぼくのほうが（そのために）豊富であるはずもない。

*Kôyû seikatu ga « Kodai-bunka no dentô o miusinawanai » tameni, naimenteki ni hôhuna seikatu dato iu ni itatte wa naimen naru mono no meyasu ga amari antyoku de metyakutya na hanasi dakeredomo, sikasi, muron, bunka no dentô o miusinatta boku no hô ga (sono tame ni) hôhu de aru hazumo nai.*

‘En arriver à écrire que cette façon de vivre, qui « n’a pas **oublié les traditions de la culture classique** » est le signe d’une vie intérieurement riche, réduit le prix de la vie intime d’un homme à si peu de valeur que cela en devient une histoire complètement absurde ! Bien évidemment moi qui ai oublié les traditions culturelles (et pour cette raison), je ne puis avoir une vie intérieurement riche !’

Le scripteur donne ici encore la même impression subjective sans la justifier. Ce mouvement en arrière fait ressentir aux Occidentaux que l’argumentation « *tourne en rond* ». Pour bien marquer ce retour, le scripteur reprend entre guillemets l’expression de (3.10) : « Kodai-bunka no dentô o miusinawa- (*perdre les traditions de la culture classique*) ». Dans l’original japonais, cette répétition a pour effet de renforcer les mots-clés. Or, elle n’est pas aussi sensible en français. Car la même expression est traduite différemment : en (3.10) « *perdu de vue les [...] anciennes traditions culturelles* » et en (3.12) « *oublié les traditions de la culture classique* ». Alors que le texte japonais répète, le traducteur fait varier les expressions en français. Cette différence illustre aussi la préférence japonaise pour la répétition stylistique.

Sans un mot de transition, le scripteur passe au paragraphe suivant qui commence par un autre exemple anecdotique. (C’est nous qui numérotions les phrases.)

(3.13) [1] いくつかコクトーが、日本へ来たとき、日本人がどうして和服を着ないのだろうと言って、日本が母国の**伝統を忘れ**、欧米化に汲々たるありさまを嘆いたのであった。[2] なるほど、フランスという国は、不思議な国である。[3] 戦争が始まると、まず真っ先に避難したのはルーブル美術館の陳列品と金塊で、[3’] パリの保存のために祖国の運命を変えてしまった。[4] 彼らは伝統の遺産を受け継いできたが、祖国の伝統を生むべきものが、また、彼ら自身にほかならないことを

全然知らないようである。

[1] *Ituka Kokutô ga, Nihon e kita toki, nihonjin ga dôsite wahuku o kinai no darô to itte, Nihon ga bokoku no dentô o wasure, ôbeika ni kyûkyû taru arisama o nageita no de atta.* [2] *Naruhodo, Huransu to iu kuni wa, husigi na kuni de aru.* [3] *Sensô ga hazimaru to, mazu massaki ni hinan sita nowa Rûburu bizyutukan no tinretuhin to kinkai de,* [3'] *Pari no hozon no tameni sokoku no unmei o kaete simatta.* [4] *Karera wa dentô no isan o uketuide kita ga, sokoku no dentô o umu beki mono ga, mata, karera zisin ni hokanaranai koto o zenzen siranai yô de aru.*

‘[1] Lors de sa venue au Japon, Cocteau s’enquit de savoir pourquoi les gens ne portaient pas de vêtements à la japonaise, il se lamenta du spectacle attristant des Japonais qui **oubliaient les traditions** de leur pays natal et cherchaient à s’européaniser. [2] La France est en vérité un pays bien étrange ! [3] Quand la guerre a commencé, tout d’abord ce qui fut mis en premier lieu à l’abri dans un endroit sûr, ce furent les chefs-d’œuvre exposés au Louvre et les lingots d’or ! [3'] Ils ont complètement changé le destin de leur pays pour la conservation de Paris ! [4] Ils héritent certes des patrimoines traditionnels, mais ils ignorent, me semble-t-il, le fait que ce soient eux-mêmes qui doivent donner naissance à la tradition de leur pays<sup>14</sup>.’

L’exemple de Cocteau semble un peu abrupt. Il est immédiatement suivi d’un autre exemple de comportement des Français pendant la guerre. Voilà un passage d’une anecdote à une autre, comme le décrit Disson (1996) citée en (1.19). La phrase [3'] est aussi abrupte. En (3.13), chaque phrase semble indépendante et fragmentaire (cf. 2.4.8.). Notons que dans l’original japonais, [3] et [3'] forment une phrase ; ils sont reliés par le mot *de*, qui n’explicite pas bien la relation logique. C’est au lecteur d’interpréter les relations entre [3] et [3'] : le texte exige ainsi une interaction à la japonaise entre le lecteur et l’œuvre (cf. 2.4.6.).

Tout de suite après (3.13), un très court paragraphe, constitué de trois phrases, dégage un effet visuel, qui souligne le doute du scripteur.

---

<sup>14</sup> La traduction de la phrase [4] est revue par TAKAGAKI Yumi.

- (3.14) 伝統とは何か？国民性とは何か？日本人には必然の性格があって、どうしても和服を發明し、それを着なければならないような決定的な素因があるのだろうか。

*Dentô to wa nanika ? Kokuminsei to wa nanike ? Nihonjin ni wa hituzen no seikaku ga atte, dôsite mo wahuku o hatumei si, sore o kinakereba naranai yô na ketteiteki na yôin ga aruno darô ka.*

‘Qu’est-ce que la tradition ? Qu’est-ce que le caractère national ? Les Japonais seraient-ils dotés d’un caractère inné qui les aurait obligés à découvrir un vêtement de style oriental et à les porter sur eux ?’

Le scripteur a ainsi renoncé à une expression plus directe telle que : *Les Japonais n’ont pas toujours besoin de respecter leurs traditions dans la vie quotidienne.* Les kimonos sont le symbole de la tradition de l’ancienne culture japonaise. Observons ici encore le goût du symbole (cf. 2.4.4.) et l’expression indirecte à la japonaise (cf. 2.4.7.).

L’avant-dernier paragraphe reprend les propos de l’architecte allemand, emblématiques du point de vue des Occidentaux :

- (3.15) タウトが日本を発見し、その伝統の美を発見したことと、われわれが日本の伝統を見失いながら、しかも現に日本人であることとの間には、タウトが全然思いも寄らぬ隔たりがあった。すなわち、タウトは日本を**発見**しなければならなかったが、われわれは日本を**発見**するまでもなく、現に日本人なのだ。われわれは**古代文化**を見失っているかも知れぬが、日本を見失うはずはない。

*Taut ga Nihon o hakken-si, sono dentô no bi o hakken sita koto to, wareware ga **nihon no dentô o miusinai** nagara, sikamo gen'ni nihonjin de aru koto to no aida niwa, Tauto ga zenzen omoimo yoranu hedatari ga atta. Sunawati, Tauto wa Nihon o **hakken** sinakereba narana katta ga, wareware wa Nihon o **hakken** suru made mo naku, gen'ni nihonjin nanoda. Wareware wa **kodai-bunka o miusinatte** iru kamo sirenu ga, Nihon o miusinau hazu wa nai.*

‘Il existe une très grande différence dont Taut ne se rend point du tout compte, entre le fait qu’il a découvert le Japon ainsi que la beauté de ses traditions et nous, qui bien que nous **oublions** peut-être **les traditions japonaises**, sommes en dépit de cela, réellement Japonais ! Taut a dû **découvrir** le Japon, mais à nous, il ne nous était pas nécessaire de **le faire** car nous sommes de fait Japonais. Il se peut que nous **oublions la culture**

**ancienne** mais cela n'est pas vrai que nous perdions de vue le Japon.'

Nous constatons également une répétition des expressions similaires à celles de (3.10), (3.12) et (3.13), comme procédé d'insistance : « nihon no dentô o miusinai (*oublions [...] les traditions japonaises*) » et « kodai-bunka o miusinatte (*oublions la culture ancienne*) » ; deux occurrences de « hakken (*découverte*) ». N'oublions pas que le traducteur français évite la répétition de « *découvrir* » en employant un pro-verbe : « *le faire* ».

Le dernier paragraphe commence aussi par une répétition de l'impression personnelle mentionnée au début du texte.

(3.16) ぼくは先刻白状に及んだとおり、桂離宮も見たことがなく、雪舟も雪村も竹田も大雅堂も玉泉も鉄斎も知らず、狩野派も運慶も知らない。けれども、ぼく自身の「日本文化私観」を語ってみようと思うのだ。祖国の伝統を全然知らず、ネオン・サインとジャズぐらいしか知らないやつが、日本文化を語るとは不思議なことかもしれないが、少なくとも、ぼくは日本を「発見」する必要だけはなかったのだ。

*Boku wa senkoku hakuzyô ni oyonda tôri, Katura-rikyû mo mita koto ga naku, Sesshû mo Sesson mo Chikuden mo Taigadô mo Gyokusen mo Tessai mo sirazu, Kanô-ha mo Unkei mo siranai. Keredomo, boku zisin no « Nihon-bunka sikan » o katatte miyô to omou noda. Sokoku no dentô o zenzen sirazu, neon sain to zyazu gurai sika siranai yatu ga, nihon-bunka o katarutowa husigina koto kamo sirenaiga, sukunakutomo, boku wa Nihon o « hakken » suru hituyô dake wa nakatta noda.*

‘Comme je l’ai confessé précédemment, **je n’ai jamais vu la villa impériale de Katsura, je ne connais pas ni Sesshû, ni Sesson, ni Chikuden, ni Taigadô, ni encore Gyokusen, pas plus que Tessai**, je ne connais pas non plus l’école de Kanô, ni Unkei. Cependant j’ai l’intention de parler de « mes vues personnelles sur la culture japonaise ». C’est peut-être une chose bizarre qu’un individu qui ignore complètement les traditions de son pays natal et ne connaisse à peu près seulement que les lumières des néons et le jazz veuille disserter au sujet de la culture japonaise, mais dans mon cas, au moins, il ne m’était pas nécessaire de « **découvrir** » le Japon !’

Les exemples des noms des artistes cités ici sont presque identiques à ceux en



(3.9). Ils constituent donc un *cadre* (cf. 2.4.2.). La fin de (3.16) reprend celle du paragraphe précédent cité en (3.15), avec une légère variation. Le scripteur répète le mot « hakken (*découvrir*) », cette fois entre guillemets, pour insister sur le caractère provocateur de son opinion. La conclusion est présentée ainsi d'une manière symbolique (cf. 2.4.4.).

À la différence de l'œuvre de Kobayashi de 3.2.2., ce texte n'adopte pas de schéma largement connu comme « *ki-syô-ten-ke-tu* », ni « introduction-développement-conclusion ». La structure est relâchée, à l'intérieur d'un *cadre*. Sans trop se soucier de structurer le texte, le scripteur semble présenter ses idées mélangées avec des anecdotes.

Avant de finir ce texte, citons l'opinion de Bruno Dubois, traducteur de cette œuvre (communication personnelle) : « *Traduire Sakaguchi Ango est vraiment difficile, et j'ai eu beaucoup de peine à le mettre en français, vu qu'il passe d'un sujet à l'autre, répète les mêmes termes etc., etc...* » Les difficultés qu'il décrit confirment justement nos observations sur les caractéristiques de l'écrit japonais.

### 3.2.4. Conclusion des analyses qualitatives de textes

Les textes de Kobayashi et de Sakaguchi illustrent bien les caractéristiques de l'écrit japonais, dont, notamment, les spécificités observées dans le chapitre 2 :

1. le schéma organisationnel *ki-syô-ten-ke-tu* : le Texte 1
2. la structure relâchée et le *cadre* : le Texte 1 et le Texte 2
3. le sujet comme point de départ : le Texte 1
4. le goût du symbole : le Texte 1 et le Texte 2
5. l'expression de soi : le Texte 1 et le Texte 2
6. l'interaction : le Texte 2
7. l'expression indirecte : le Texte 2
8. le caractère fragmentaire : le Texte 1 et le Texte 2
9. l'évocation et les liens associatifs : le Texte 1

Nous ne prétendons cependant pas que ces textes constituent *LA* norme en japonais. En effet, il existe des écrivains aux styles très différents (*e. g.* ÔE Kenzaburô<sup>15</sup> et KATÔ Shûichi<sup>16</sup> dans notre corpus). Il est pourtant vrai que

---

<sup>15</sup> Écrivain (1935- ). Lauréat du Prix Nobel de littérature 1994. À l'Université de Tokyo, il était étudiant en littérature française. Œuvres principales : *Une affaire personnelle* (1964) ; *Le jeu*

Sakaguchi et Kobayashi font partie des favoris des éditeurs des manuels scolaires : ils sont cités dans beaucoup de manuels<sup>17</sup> depuis des années. Nous les avons présentés en tant que cas extrêmes, qui montrent des caractéristiques probablement irrecevables en français, mais acceptables en japonais.

N'oublions pas que notre objectif n'est pas une évaluation de ces œuvres. En effet, dans l'analyse ci-dessus, nous n'avons pas cherché à suivre le cheminement de la pensée au niveau le plus profond du sol mental des scripteurs. Si notre analyse ne porte que sur les phénomènes superficiels des textes, c'est parce que ce sont surtout ces phénomènes superficiels qui dérangent la plupart des lecteurs étrangers quand ils connaissent mal la tradition littéraire japonaise.

### 3.3. Les analyses quantitatives de textes

#### 3.3.1. L'objectif et la méthode d'analyse

Dans cette section, nous comparerons le japonais et le français qualitativement. Autrement dit, nous examinerons dans le corpus :

- 1) si un texte a le schéma organisationnel « *ki-syô-ten-ke-tu* » ou « introduction-développement-conclusion »
- 2) si un texte a un *cadre*
- 3) si un texte commence par un exemple
- 4) s'il y a occurrence d'un pronom de la première personne du singulier
- 5) si un texte contient des impressions et/ou expériences personnelles du scripteur.

Nous compterons le nombre de textes qui présentent ces caractéristiques afin d'en

---

*du siècle* (1967) ; *Notes de Hiroshima* (1965) ; *Dites-nous comment survivre à notre folie* (1969).

<sup>16</sup> Critique, écrivain, médecin (1919-). Érudit en bien des domaines, il publie diverses critiques, notamment sur la civilisation et la littérature. (Œuvres principales : *L'hybridisme de la culture japonaise* (1955) ; *Introduction à l'histoire de la littérature japonaise* (1975) ; *Le temps et l'espace dans la culture japonaise* (2007).

<sup>17</sup> Dans notre corpus, il y a

« Nenrei (L'âge) » de KOBAYASHI Hideo (classé comme *zuisô* dans le Manuel 1)

« Ramune-si no koto (Monsieur Ramune) » de SAKAGUCHI Ango (classé comme *hyôron* dans les Manuels 4 et 6). Cf. Appendice I.

mesurer l'importance quantitativement.

### 3.3.2. Le corpus

#### 3.3.2.1. Le corpus japonais

Le corpus japonais est constitué de deux sortes de textes : des textes utilisés pour la compréhension et des textes produits par les élèves. Ils représentent respectivement la norme et la pratique. Les premiers sont les manuels du japonais et des textes utilisés dans les examens d'entrée à l'université. Les seconds sont des textes lauréats des concours et des textes écrits à notre demande.

La référence bibliographique des corpus des manuels japonais se trouve dans l'Appendice I. Dans ce qui suit, ces manuels japonais sont indiqués par les numéros : *Manuel 1*, *Manuel 2*... Parmi les œuvres rencontrées dans ces manuels, seuls les textes en prose non fictionnels font l'objet de notre examen ; autrement dit, 92 textes appartenant aux genres *zuisô* (*zuihitu*) et *hyôron* (critique, texte argumentatif)<sup>18</sup>.

Les textes des examens d'entrée à l'université sont les 18 textes<sup>19</sup> utilisés de l'année 1997 à 2006 dans les examens préparés par le Centre national des concours d'entrée à l'université (*National Center for University Entrance Examinations*). Ils ont été proposés pour tester la compréhension écrite du japonais. Pour chaque examen, quatre sortes de texte sont proposées : un texte du *hyôron* (critique, texte argumentatif), un roman, un texte en ancien japonais et un texte en chinois classique. Parmi ces quatre sortes de textes, nous examinerons seulement le *hyôron*.

À ces textes pour la compréhension s'ajoutent deux sortes de textes produits par les élèves.

Les textes lauréats des concours sont au nombre de 62. Les sept concours de rédaction en question sont destinés aux lycéens. Nous appelons ce corpus « Rédactions d'élèves des concours ». Voici les thèmes de rédactions proposés par les organisateurs des concours :

---

<sup>18</sup> Pour les résultats en détail de chaque texte, cf. Appendice X.

<sup>19</sup> Ces textes sont recueillis in Yoyogi-zeminâru (éd.) 2007 *Daigaku-nyûsi-sentâ-siken, kako-mondaisyû : kokugo*, Tokyo, Yoyogi-raiburari, 2007

Thème 1<sup>20</sup> : Réflexion sur un livre

Thème 2<sup>21</sup> : Réflexion sur un livre

Thème 3<sup>22</sup> : Avenir de la finance et de l'économie

Thème 4<sup>23</sup> : Amour de la Terre

Thème 5<sup>24</sup> : Énergie et problème de l'environnement de la Terre

Thème 6<sup>25</sup> : Sciences qui rendraient heureux le 21<sup>e</sup> siècle

Thème 7<sup>26</sup> : Économiser l'énergie

L'analyse paratextuelle révèle certains aspects de la formation sociodiscursive de l'écrit. En effet, ces thèmes eux-mêmes permettent une bonne caractérisation de l'écrit japonais. Les deux premiers thèmes illustrent un exercice souvent imposé dans l'enseignement secondaire au Japon. Il est appelé *dokusyo kansôbun* (littéralement « l'écrit de l'expression des sentiments sur un livre »), où

---

<sup>20</sup> Seisyônen dokusyo kansô bun zenkoku konkûru (Concours national de rédaction destiné aux adolescents : réflexion sur un livre) : <<http://www.dokusyokansoubun.jp/index2006.html>>, le 17 juin 2006. La longueur moyenne des textes choisis est de 1 949 signes.

<sup>21</sup> Dai 25 kai zenkoku kôkô dokusyo taikenki konkûru (25<sup>e</sup> Concours national de rédaction destiné aux lycéens : réflexion sur un livre) : <<http://www.shueisha.co.jp/mesena/2006/index.html>>, le 9 septembre 2007. La longueur moyenne des textes choisis est de 1 888 signes.

<sup>22</sup> « Keizai to kin'yû no asu » : dai 3 kai kôkôsei syôronbun konkûru (3<sup>e</sup> Concours de rédaction destiné aux lycéens : avenir de la finance et de l'économie) : <<http://www.saveinfo.or.jp/child/ronbun/ronbun05/ronbun.html#02>>, le 17 juin 2006. La longueur moyenne des textes choisis est de 2 729 signes.

<sup>23</sup> Tikyû ni yasasii sakubun, katudô kontesuto (Concours de rédactions et d'activités : amour de la Terre) : <<http://www.yomiuri.co.jp/adv/sakubun/information.htm>>, le 9 septembre 2007. La longueur moyenne des textes choisis est de 1 115 signes.

<sup>24</sup> Kôkôsei syôronbun konkûru (Concours de rédaction destiné aux lycéens) <<http://www.e-jsc.info/teigen.htm>>, le 9 septembre 2007. La longueur moyenne des textes choisis est de 2 159 signes.

<sup>25</sup> « Nizyûisseiki o siawase ni suru kagaku » sakubun bosyû (Concours de rédaction : sciences qui rendraient heureux le 21<sup>e</sup> siècle) <<http://www.mainichi-msn.co.jp/shakai/edu/etc/21sakubun/gaiyou.html>>, le 9 septembre 2007. La longueur moyenne des textes choisis est de 1 121 signes.

<sup>26</sup> Dai 22 kai syôene syôronbun konkûru (22<sup>e</sup> Concours de rédaction : économiser l'énergie) : <<http://www.eccj.or.jp/contest/03anounce/report.html>>, le 9 septembre 2007. La longueur moyenne des textes choisis est de 2 208 signes.

les scripteurs sont encouragés à écrire librement leurs impressions de lecture. En général, les thèmes proposés par l'organisateur du concours ne sont qu'un point de départ de la réflexion. Cette tendance est évidente dans les consignes : « *Vous choisissez librement le thème secondaire. Cherchez le vôtre dans la vie quotidienne.* » (Thème 6) ; « *À condition que le thème porte sur l'économie de l'énergie, écrivez librement* » (Thème 7). De plus, l'un des buts de ces concours est de donner aux étudiants une occasion de réfléchir sur le thème proposé. Cet objectif est confirmé dans les confessions contenues dans les rédactions : « *Dans le but d'écrire ce texte, j'ai feuilleté beaucoup de livres sur le problème de l'environnement.* » (Thème 5) ; « *Avant, je vivais sans jamais penser à économiser l'énergie. Mais, un jour, dans la classe, j'ai appris l'existence de ce concours. Depuis, j'ai lu plusieurs articles qui m'ont fait réfléchir là-dessus. Maintenant, j'ai envie d'y contribuer* » (Thème 7). Ainsi les scripteurs racontent-ils leurs expériences personnelles. Bref, beaucoup de textes lauréats ont des caractéristiques personnelles du *zuihitsu*.

La seconde sorte de rédactions d'élèves est constituée de 177 textes écrits à notre demande. La rédaction et la collecte ont été faites en 2003, 2004 et 2006 dans six classes de l'Université Préfectorale d'Osaka. Les scripteurs étaient informés que leurs productions ne feraient pas l'objet d'une évaluation, mais qu'elles seraient intégrées anonymement à notre base de données, qui ne nous servirait que dans un but scientifique. La longueur du texte était limitée à 600 signes au minimum et 700 signes au maximum<sup>27</sup>. Voici les sujets proposés :

Sujet 1 : *Gizyûtu no sinpo wa kôhuku o motarasu ka.* (Est-ce que le progrès technique apporte le bonheur ?)

<sup>27</sup> Pour exprimer le même contenu, le japonais, qui utilise les idéogrammes dans l'écriture, a besoin de beaucoup moins de signes que le français. À titre d'exemple, voici le nombre de signes des deux textes de la section 3.2.

**Nombre de signes en français et en japonais**

		en japonais	en français
TEXTE 1 de Kobayashi	sans compter les espaces	2 366	6 234
	y compris les espaces	2 373	7 445
TEXTE 2 de Sakaguchi	sans compter les espaces	3 850	10 922
	y compris les espaces	3 865	13 140

Cette comparaison suggère un texte en japonais de 600-700 signes correspond à un texte en français d'environ 1880-2380 signes, espaces incluses.

Sujet 2 : *Terebi no tyôsyô to tansyô* (Avantages et inconvénients de la télévision)

Sujet 3 : *Zenmenteki ziyû to iu kan'nen ni imi wa aruka.* (L'idée d'une liberté totale a-t-elle un sens ?)

Sujet 4 : *Gengo no tayôsei wa, hitobito no aida no syôgai to narudarôka.* (La diversité des langues est-elle un obstacle à l'entente entre les peuples ?)

Les textes de ces sujets sont tous traduits du français. Les deux premiers sont tirés d'un manuel de dissertation<sup>28</sup> ; les deux derniers ont été donnés au baccalauréat en 2004 (Sujets 3) et en 2002 (Sujet 4). Il sera intéressant de savoir si en réponse à ces sujets français, les Japonais écrivent à la japonaise. Nous appelons ce corpus « Rédactions d'élèves dans la classe ».

Dans le corpus japonais, nous distinguons les textes argumentatifs des autres genres. Dans les textes argumentatifs se classent les œuvres du *hyôron* dans les manuels, les textes des examens d'entrée et les rédactions d'élèves dans la classe. Cette distinction est souhaitable pour mieux comparer le japonais et le français dans les genres similaires. En effet, notre corpus français n'est constitué que de textes à dominante argumentative.

### 3.3.2.2. Le corpus français

Le corpus français est composé de quatre manuels de français langue maternelle<sup>29</sup>. Parmi les textes rencontrés dans ces manuels, seuls les textes en prose non fictionnels à trois paragraphes ou plus font l'objet de notre examen : 42 textes au total. Dans ce qui suit, les références à ces manuels sont indiquées par les numéros : *Manuel i*, *Manuel ii*...<sup>30</sup> En général, les textes recueillis dans les manuels sont plus courts en français qu'en japonais.

---

<sup>28</sup> Rougelot (s. d.)

<sup>29</sup> Pour les références bibliographiques de ces manuels, cf. Appendice IX.

<sup>30</sup> Pour les résultats en détail de chaque texte, cf. Appendice XI.

### 3.3.3. Les résultats et les analyses

#### 3.3.3.1. Les schémas organisationnels

Avant de compter les occurrences d'un phénomène, il faut définir les notions concernées. Les textes divisés physiquement en trois ne sont pas nécessairement organisés en « introduction-développement-conclusion ». Un texte respecte ce schéma si et seulement s'il y a, au début du texte, l'introduction d'un thème et/ou la position d'un problème et à la fin, le résumé de ce qui a été dit antérieurement et/ou la solution du problème posé au début<sup>31</sup>. De même, les textes divisés physiquement en quatre ne sont-ils pas nécessairement organisés en *ki-syô-ten-ke-tu*. Un texte a le *ki-syô-ten-ke-tu* si et seulement si le *ki* présente le thème du texte, que le *syô* en prend le relais, que le *ten* introduit un changement pour ouvrir une nouvelle perspective et que le *ke-tu* synthétise l'ensemble du texte<sup>32</sup>.

N'oublions pas que les textes adoptés dans les manuels ne gardent pas nécessairement les structures originales. Il est possible qu'un texte complet ayant le *ki-syô-ten-ke-tu* soit édité et découpé par l'éditeur de sorte que dans le manuel, il est dépourvu du schéma original. Mais nous nous intéressons seulement aux textes tels qu'ils sont présentés dans les manuels.

---

<sup>31</sup> Cette définition est basée sur la description qu'en font Chassang et Senninger (1992 : 15-16). Elle est pourtant modifiée pour bien rendre compte des textes japonais.

<sup>32</sup> Cette définition est une version remaniée de celle de *Kokugo dai ziten* (*Grande Encyclopédie du japonais*), vol. 4, Shogakukan, 2001, p. 112. Cf. 2.4.1.

Tableau 3.1

**Les schémas organisationnels :  
manuels japonais**

	<i>ki-syô-ten-ketu</i>	introduction– développement– conclusion	autres
<i>hyôron</i> 59 textes	17 (29 %)	1 (2 %)	41 (69 %)
<i>zuisô</i> 34 textes	10 (29 %)	4 (12 %)	20 (59 %)
<b>TOTAL</b> 92 <sup>33</sup> textes	26 <sup>34</sup> (28 %)	5 (5 %)	61 (66 %)

Tableau 3.2

**Les schémas organisationnels :  
examens d'entrée**

	<i>ki-syô-ten-ketu</i>	introduction– développement– conclusion	autres
18 textes	0 (0 %)	1 (6 %)	17 (94 %)

---

<sup>33</sup> Le même texte de MINATO Chihiro est adopté dans deux manuels avec des titres différents. Dans le manuel 6, il est intitulé « Tisiki no tobira (La porte des connaissances) » et classé comme *zuisô*. Dans le manuel 7, il est intitulé « Yomukoto no sintaisei (L'aspect physique de la lecture) » et classé comme *hyôron*. C'est pour cette raison que dans les tableaux le nombre total n'est pas égal à la somme des nombres de textes ci-dessus. Le fait que le même texte est classé dans un manuel comme *zuisô* et dans un autre comme *hyôron* signifie que la distinction des deux genres est plus ou moins floue.

<sup>34</sup> Cf. la note 33.



Tableau 3.3

**Les schémas organisationnels :  
rédactions d'élèves des concours**

	<i>ki-syô-ten-ketu</i>	<b>introduction– développement– conclusion</b>	<b>autres</b>
Thème 1 6 textes	0 (0 %)	0 (0 %)	6 (100 %)
Thème 2 8 textes	2 (25 %)	0 (0 %)	6 (75 %)
Thème 3 10 textes	0 (0 %)	1 (10 %)	9 (90 %)
Thème 4 8 textes	0 (0 %)	0 (0 %)	8 (100 %)
Thème 5 8 textes	0 (0 %)	2 (25 %)	6 (75 %)
Thème 6 11 textes	0 (0 %)	0 (0 %)	11 (100 %)
Thème 7 11 textes	0 (0 %)	1 (9 %)	10 (91 %)
<b>TOTAL</b> 62 textes	2 (3 %)	4 (6 %)	56 (90 %)

Tableau 3.4

**Les schémas organisationnels :  
rédactions d'élèves dans la classe**

	<i>ki-syô-ten-ketu</i>	introduction– développement– conclusion	autres
Sujet 1 45 <sup>35</sup> textes	6 (13 %)	6 (13 %)	36 (80 %)
Sujet 2 48 <sup>36</sup> textes	16 (33 %)	23 (48 %)	19 (40 %)
Sujet 3 59 <sup>37</sup> textes	5 (8 %)	20 (34 %)	37 (63 %)
Sujet 4 25 textes	1 (4 %)	10 (40 %)	14 (56 %)
<b>TOTAL</b> 177 textes	28 (16 %)	59 (33 %)	106 (60 %)

---

<sup>35</sup> Parmi les 45 textes du Sujet 1, 3 textes peuvent se classer à la fois dans le « *ki-syô-ten-ketu* » et dans l'« introduction-développement-conclusion ».

<sup>36</sup> Parmi les 48 textes du Sujet 2, 10 textes peuvent se classer à la fois dans le « *ki-syô-ten-ketu* » et dans l'« introduction-développement-conclusion ».

<sup>37</sup> Parmi les 59 textes du Sujet 3, 3 textes peuvent se classer à la fois dans le « *ki-syô-ten-ketu* » et dans l'« introduction-développement-conclusion ».

Tableau 3.5

**Les schémas organisationnels :  
total du corpus japonais**

	<i>ki-syô-ten-ketu</i>	introduction– développement– conclusion	autres
textes argumentatifs 254 <sup>38</sup> textes	45 (18 %)	61 (24 %)	164 (65 %)
<b>Total du corpus japonais 349<sup>39</sup> textes</b>	56 (16 %)	69 (20 %)	240 (69 %)

Tableau 3.6

**Les schémas organisationnels :  
manuels français**

	<i>ki-syô-ten-ketu</i>	introduction– développement– conclusion	autres
42 textes	0 (0 %)	23 (55 %)	19 (45 %)

Dans le corpus des manuels japonais, le *ki-syô-ten-ketu* est nettement plus répandu que l'« introduction-développement-conclusion » (28 % vs. 5 %). Ces chiffres confirment l'importance du *ki-syô-ten-ketu* dans le milieu scolaire japonais. Ce schéma est aussi souvent adopté dans le *hyôron* (critique, texte argumentatif) que dans le *zuisô* (= *zuihitu*) (29 %). Par ailleurs, dans les rédactions d'élèves, il est moins souvent adopté que l'« introduction-développement-conclusion » (Tableau 3.3 : 3 % vs. 6 % ; Tableau 3.4 : 16 % vs. 33 %). N'oublions pas non plus que la majorité des textes japonais n'ont ni *ki-syô-ten-ketu*, ni « introduction-développement-conclusion ». Cela suggère que

<sup>38</sup> Parmi les 254 textes, 16 textes peuvent se classer à la fois dans le « *ki-syô-ten-ketu* » et dans l'« introduction-développement-conclusion ».

<sup>39</sup> Parmi les 349 textes, 16 textes peuvent se classer à la fois dans le « *ki-syô-ten-ketu* » et dans l'« introduction-développement-conclusion ».

beaucoup de textes japonais ont une structure relâchée (cf. 2.4.2.).

Dans le corpus français, il n'y a pas de texte organisé en *ki-syô-ten-ketu*. Comme ce schéma est étranger à la culture française, ce résultat n'est pas étonnant. Par ailleurs, le schéma « introduction-développement-conclusion » est observé dans 55 % des textes français : chiffre largement supérieur à celui du corpus japonais (total du corpus japonais : 20 % ; textes argumentatifs : 24 %). Ce schéma organisationnel dominant en français n'est pas aussi souvent utilisé en japonais.

### 3.3.3.2. Le cadre

Si la même expression apparaît au début et à la fin du texte, cette correspondance peut constituer un *cadre*, à l'intérieur duquel le scripteur développe librement ses idées. Il s'agit d'une expression qui symbolise le texte. (cf. 2.4.2.)

**Tableau 3.7**

**Le cadre :  
manuels japonais**

<i>hyôron</i>	59 textes	7	(12 %)
<i>zuisô</i>	34 textes	11	(32 %)
<b>TOTAL</b>	92 <sup>40</sup> textes	18	(20 %)

**Tableau 3.8**

**Le cadre :  
examens d'entrée**

18 textes	0	(0 %)
-----------	---	-------

---

<sup>40</sup> Cf. la note 33.

**Tableau 3.9**

**Le cadre :  
rédactions d'élèves des concours**

Thème 1	6 textes	1 (17 %)
Thème 2	8 textes	0 (0 %)
Thème 3	10 textes	0 (0 %)
Thème 4	8 textes	1 (13 %)
Thème 5	8 textes	0 (0 %)
Thème 6	11 textes	2 (18 %)
Thème 7	11 textes	0 (0 %)
<b>TOTAL</b>	62 textes	4 (6 %)

**Tableau 3.10**

**Le cadre :  
rédactions d'élèves dans la classe**

Sujet 1	45 textes	0 (0 %)
Sujet 2	48 textes	6 (13 %)
Sujet 3	59 textes	0 (0 %)
Sujet 4	25 textes	0 (0 %)
<b>TOTAL</b>	177 textes	6 (3 %)

**Tableau 3.11**

**Le cadre :  
total du corpus japonais**

textes argumentatifs 254 textes	13 (5 %)
<b>Total du corpus japonais</b> 349 textes	28 (8 %)

**Tableau 3.12**

**Le cadre :  
manuels français**

42 textes	1 (2 %)
-----------	---------

Dans le corpus des manuels japonais, le *cadre* se trouve dans 18 textes sur 92 (20 %). Le pourcentage est beaucoup plus élevé dans le genre *zuisô* (*zuihitu*) (33 %) que dans le *hyôron* (12 %). Cela suggère que c'est une caractéristique du *zuihitu*. Dans les rédactions d'élèves, le pourcentage est beaucoup plus faible (6 % et 3 %). Dans le corpus des examens d'entrée, il n'y a aucune occurrence. Ceci est probablement dû au fait que dans ce corpus, les textes sont plus argumentatifs. Dans le corpus français, il y a une seule occurrence de *cadre*, soit 2 %. Nous constatons avec ces résultats que le *cadre* constitue une spécificité de l'écrit japonais, en particulier du genre *zuihitu*.

### 3.3.3.3. Exemple au début du texte

Il s'agit d'un exemple, ou d'une anecdote, tout au début du texte, qui a pour fonction de montrer la problématique d'une manière symbolique.

**Tableau 3.13**

**Exemple au début du texte :  
manuels japonais**

<i>hyôron</i>	59 textes	30	(51 %)
<i>zuisô</i>	34 textes	27	(79 %)
<b>TOTAL</b>	92 <sup>41</sup> textes	56 <sup>42</sup>	(61 %)

**Tableau 3.14**

**Exemple au début du texte :  
examens d'entrée**

18 textes	6	(33 %)
-----------	---	--------

---

<sup>41</sup> Cf. la note 33.

<sup>42</sup> Cf. la note 33.

**Tableau 3.15**

**Exemple au début du texte :  
rédactions d'élèves des concours**

Thème 1	6 textes	3 (50 %)
Thème 2	8 textes	7 (88 %)
Thème 3	10 textes	5 (50 %)
Thème 4	8 textes	5 (63 %)
Thème 5	8 textes	1 (13 %)
Thème 6	11 textes	9 (82 %)
Thème 7	11 textes	6 (55 %)
<b>TOTAL</b>	62 textes	36 (58 %)

**Tableau 3.16**

**Exemple au début du texte :  
rédactions d'élèves dans la classe**

Sujet 1	45 textes	11 (24 %)
Sujet 2	48 textes	10 (21 %)
Sujet 3	59 textes	2 (3 %)
Sujet 4	25 textes	0 (0 %)
<b>TOTAL</b>	177 textes	23 (13 %)

**Tableau 3.17**

**Exemple au début du texte :  
total du corpus japonais**

textes argumentatifs 245 textes	59 (24 %)
<b>Total du corpus japonais</b> 349 textes	121 (35 %)

**Tableau 3.18**

**Exemple au début du texte :  
manuels français**

42 textes	4 (10 %)
-----------	----------

Dans le corpus des manuels japonais, ce phénomène est observé dans la plupart des textes du *zuisô* (*zuihitu*) (79 %) ; même dans les textes du *hyôron* (critique, texte argumentatif), il est majoritaire (51 %). Dans les examens d'entrée, le pourcentage est de 33 %. Avec les rédactions des concours (Tableau 3.15), qui ont plutôt des caractéristiques du *zuihitu*, il est de 58 %, alors que dans les rédactions qui traitent un sujet de dissertation, il est beaucoup plus faible (13 %). Ces chiffres montrent que ce phénomène est avant tout une caractéristique du *zuihitu*. En français, il est encore plus faible (10 %) que dans tous les résultats japonais ci-dessus. Ces résultats confirment notre observation : par rapport aux textes français, les textes japonais ont tendance à mettre un exemple au début, surtout dans le genre *zuihitu*.

### 3.3.3.4. Le pronom de la première personne du singulier

L'expression de soi<sup>43</sup> peut s'observer lexicalement et sémantiquement. L'occurrence d'un pronom de la première personne du singulier est un phénomène lexical. En japonais, la première personne du singulier est typiquement réalisée sous forme de *watasi* ou *boku*<sup>44</sup>. En français, *je* et ses variantes *moi*, *me*, *mon...* sont tous comptés comme occurrences de ce phénomène, comme l'illustre l'exemple suivant :

(3.17) Il est, certes, des gens qui doutent que la science puisse jamais faire le bonheur des hommes... Et, en effet, la course au développement, qui apparaît parallèle à la progression scientifique, induit l'hyper-consommation, la pollution, de grands risques écologiques.

Mais, à **mon** avis, il faudrait éviter de confondre science et développement, et dire, au contraire que la menace vient du trop peu de science.

(Georges Mathé, « La science et le bonheur »,  
*Le Temps d'y penser*, in Manuel i, p. 173)

Sont exclues de notre calcul les occurrences de la première personne du

---

<sup>43</sup> Cf. 2.4.5.

<sup>44</sup> En japonais, les pronoms personnels sont une classe lexicalement ouverte. Il y a plusieurs mots qui désignent la première personne. Pour plus de détails sur les pronoms personnels en japonais, cf. le chapitre 10.



pluriel (typiquement réalisé sous forme de *nous*, *notre*... en français et sous forme de *watasi-tati* ou *wareware* en japonais). Prenons un exemple :

- (3.18) こうした不気味なものに対処するうまい知恵など、**私**にもあるわけではない。ただ、**私**には、今日人類が直面しているこうした抜きさしならない事態を招いた原因の一つが、技術というものについての**われわれ**のとんでもない思い違いにあるように思えてならないのである。

*Kôsite bukimina mono ni taisyo suru umai tie nado, wasati ni mo aru wake wa nai. Tada, wasati ni ha, kon'niti zinrui ga tyokumen siteiru kô sita nukisasi naranai zitai o manei ta gen'in no hitotu ga, gizyutu to iu mono ni tuiteno wareware-no tondemo nai omoitigai ni aru yô ni omoetewa naranai nodearu.*

‘**Je** ne sais nullement comment affronter une telle chose menaçante. Seulement, **je** ne peux pas m’empêcher de croire qu’une des raisons pour lesquelles l’humanité s’est enfoncée dans une telle impasse repose sur **notre** grande méprise de la technologie.’

(KIDA Gen « Gizyutu no syôtai (La véritable nature de la technologie) »  
in Manuel 6, p. 207, Traduction de TAKAGAKI Yumi)

Dans cet exemple, deux *watasi* (*je*) sont des occurrences de la première personne du singulier (expressions de soi) alors que *wareware(-no)* (*notre*) ne l’est pas. Car, *wareware* est ici quasi équivalent de *l’humanité*, des *humains* ou des *hommes*. Il s’agit de la première personne du pluriel dite « de convention littéraire » ou « de modestie ».

Les occurrences à l’intérieur d’une citation sont également exclues de notre calcul.

**Tableau 3.19**

**Le pronom de la première personne du singulier :  
manuel japonais**

<i>hyôron</i>	59 textes	30	(51 %)
<i>zuisô</i>	34 textes	30	(88 %)
<b>TOTAL</b>	92 <sup>45</sup> textes	60	(65 %)

**Tableau 3.20**

**Le pronom de la première personne du singulier :  
examens d'entrée**

18 textes	7	(39 %)
-----------	---	--------

**Tableau 3.21**

**Le pronom de la première personne du singulier :  
rédactions d'élèves des concours**

Thème 1	6 textes	5	(83 %)
Thème 2	8 textes	8	(100 %)
Thème 3	10 textes	7	(70 %)
Thème 4	8 textes	8	(100 %)
Thème 5	8 textes	7	(88 %)
Thème 6	11 textes	11	(100 %)
Thème 7	11 textes	11	(100 %)
<b>TOTAL</b>	62 textes	57	(92 %)

**Tableau 3.22**

**Le pronom de la première personne du singulier :  
rédactions d'élèves dans la classe**

Sujet 1	45 textes	20	(44 %)
Sujet 2	48 textes	17	(35 %)
Sujet 3	59 textes	33	(56 %)
Sujet 4	25 textes	18	(72 %)
<b>TOTAL</b>	177 textes	88	(50 %)

---

<sup>45</sup> Cf. la note 33.

**Tableau 3.23**

**Le pronom de la première personne du singulier :  
total du corpus japonais**

textes argumentatifs 245 textes	125 (51 %)
<b>Total du corpus japonais</b> 349 textes	212 (61 %)

**Tableau 3.24**

**Le pronom de la première personne du singulier :  
manuels français**

42 textes	14 (33 %)
-----------	-----------

En japonais, le pourcentage est nettement plus élevé dans le *zuisô* (*zuihitu*) (88 %) que dans le *hyôron* (critique, texte argumentatif) (51 %). Étant donné la nature du *zuihitu*, qui est, avant tout, une littérature de l'expression de l'ego, cette différence n'est pas étonnante. Dans le corpus des rédactions d'élèves des concours, le pourcentage est encore plus élevé (92 %). Or, avec des sujets de dissertation, il est nettement inférieur (50 %) et presque égal à celui du *hyôron*. Cette baisse est probablement due au fait qu'à cause des sujets, les scripteurs essaient d'écrire des textes argumentatifs. En français, le pourcentage est encore plus faible (33 %). Ces chiffres confirment notre observation : dans le texte argumentatif en français, le ton est plus impersonnel que dans le texte japonais.

### **3.3.3.5. Les impressions et/ou expériences personnelles du scripteur**

Ce phénomène est fondamentalement de nature sémantique. Il doit être distingué du phénomène des occurrences d'un « pronom de la première personne » de 3.3.3.4., qui est de nature lexicale. Dans plusieurs textes, malgré l'occurrence d'un pronom de la première personne, le scripteur ne donne pas ses impressions *personnelles*. Dans une argumentation en particulier, il présente une réflexion générale tout en employant un pronom de la première personne. Nous verrons ci-dessous des exemples.

- (3.19) 私は世界史における「発明発見物語」を、大きく二つの時代に分けることができると考えている。

*Watasi wa sekaisi ni okeru « hatumei hakken monogatari » o, ôkiku hutatu no zidai ni wakeru koto ga dekiru to kangaete iru.*

‘Je crois que dans l’Histoire, il est possible de diviser l’histoire de la découverte et de l’exploitation en deux grandes périodes.’

(BETSUYAKU Minoru « Hikôsen (Les ballons dirigeables) »  
in Manuel 1, p. 65, Traduction de TAKAGAKI Yumi)

- (3.20) Je me risque ici, avec bien des réserves, avec les scrupules infinis que l’on doit avoir quand on veut préciser provisoirement ce qui n’est pas susceptible de véritable rigueur, – je me risque à vous proposer un essai de définition. Ce n’est pas une définition logique que je vais développer devant vous.

(Paul Valéry « La crise de l’esprit », *Variété I*, in Manuel iii, p. 235)

Dans ces exemples, *watasi* et *je* sont certes des expressions de soi, mais les scripteurs essaient de donner une thèse universelle. Il ne s’agit donc pas d’exemples d’impressions personnelles des scripteurs. Il en va de même pour l’exemple (3.18), où le scripteur présente ses idées d’une manière générale tout en employant *watasi*. Dans notre calcul, nous ne comptons pas ces exemples comme « les impressions et/ou expériences personnelles du scripteur ».

**Tableau 3.25**

**Les impressions et/ou expériences personnelles du scripteur :  
manuels japonais**

<i>hyôron</i>	59 textes	21	(36 %)
<i>zuisô</i>	34 textes	30	(88 %)
<b>TOTAL</b>	92 <sup>46</sup> textes	51	(55 %)

<sup>46</sup> Cf. la note 33.

**Tableau 3.26**

**Les impressions et/ou expériences personnelles du scripteur :  
examen d'entrée**

18 textes	2 (11 %)
-----------	----------

**Tableau 3.27**

**Les impressions et/ou expériences personnelles du scripteur :  
rédactions d'élèves des concours**

Thème 1	6 textes	6 (100 %)
Thème 2	8 textes	8 (100 %)
Thème 3	10 textes	7 (70 %)
Thème 4	8 textes	8 (100 %)
Thème 5	8 textes	6 (75 %)
Thème 6	11 textes	11 (100 %)
Thème 7	11 textes	10 (91 %)
<b>TOTAL</b>	62 textes	56 (90 %)

**Tableau 3.28**

**Les impressions et/ou expériences personnelles du scripteur :  
rédactions d'élèves dans la classe**

Sujet 1	45 textes	6 (13 %)
Sujet 2	48 textes	13 (27 %)
Sujet 3	59 textes	8 (14 %)
Sujet 4	25 textes	2 (8 %)
<b>TOTAL</b>	177 textes	29 (16 %)

**Tableau 3.29**

**Les impressions et/ou expériences personnelles du scripteur :  
total du corpus japonais**

textes argumentatifs	245 textes	52 (21 %)
<b>Total du corpus japonais</b>	349 textes	138 (40 %)

**Tableau 3.30**

**Les impressions et/ou expériences personnelles du scripteur :  
manuels français**

42 textes	7 (17 %)
-----------	----------

Dans le corpus des manuels japonais, la majorité des textes (55 %) présentent des impressions et/ou expériences personnelles du scripteur. Dans le genre du *zuisô* (*zuihitu*), tous les textes dans lesquels ce phénomène est observable contiennent des occurrences d'un pronom de la première personne du singulier, et vice-versa<sup>47</sup>, alors que dans le genre du *hyôron* (critique, texte argumentatif), ce n'est pas toujours le cas. Dans le corpus des examens d'entrée, le pourcentage est très faible (11 %). Quant aux rédactions d'élèves, le résultat auquel elles conduisent est très différent dans les deux sortes de corpus. Dans les rédactions des concours, le pourcentage est extrêmement important (90 %). Dans le traitement des sujets de dissertation, il est beaucoup plus faible (16 %). Il est presque au même niveau que dans celui du corpus français (17 %).

Ces résultats confirment notre observation selon laquelle dans l'écrit japonais, les impressions et/ou expériences personnelles du scripteur ont tendance à être exprimées davantage que dans l'écrit français. Mais ceci est probablement lié à la nature des sujets le plus souvent proposés aux élèves en milieu scolaire, plus qu'aux différences entre les deux langues.

### **3.3.4. Conclusion des analyses quantitatives de textes**

Dans tous les phénomènes que nous avons examinés, les résultats confirment nos observations développées dans le chapitre 2 sur les quatre spécificités de l'écrit japonais.

1. le schéma organisationnel *ki-syô-ten-ke-tsu* : 3.3.3.1.
2. la structure relâchée et le *cadre* : 3.3.3.1. et 3.3.3.2.
4. le goût du symbole : 3.3.3.3.
5. l'expression de soi : 3.3.3.4. et 3.3.3.5.

---

<sup>47</sup> Cf. Appendice X.

### **3.4. Conclusion du chapitre 3**

Avec les données ci-dessous, nous avons illustré et confirmé les neuf spécificités du japonais, identifiées dans le chapitre 2. Nous avons ainsi montré les écarts entre le japonais et le français dans les productions.

## Chapitre 4 Enquête

### 4.1. Introduction

À la suite de l'examen des textes sur le plan de la production, ce chapitre remettra en question la représentation : autrement dit, les opinions que se font les scripteurs sur l'écrit. Dans ce but, une enquête a été menée auprès d'étudiants japonais et de professeurs francophones sur les textes argumentatifs. Elle a pour but de mettre en évidence des différences d'appréciation entre les deux groupes et d'examiner la validité des observations faites dans les chapitres précédents.

Afin d'éclaircir ces différences sur le plan de la représentation, nous formulons les hypothèses de base suivantes :

- i) En ce qui concerne une bonne composition, il y a des différences entre l'opinion des Japonais et celle des francophones ;
- ii) Ces différences viennent, partiellement du moins, de celles propres aux normes et aux conventions littéraires de chaque culture ;
- iii) En français, la dissertation influe grandement sur les normes et conventions littéraires ;
- iv) En japonais, c'est le *zuihitu*<sup>1</sup> qui influe grandement sur les normes et conventions littéraires.

Partant de ces hypothèses, notre enquête a pour but de mettre en lumière les points suivants :

- 1) normes de l'écrit pour les étudiants japonais ;
- 2) normes de l'écrit pour les professeurs français ;
- 3) différences de normes entre le japonais et le français ;

---

<sup>1</sup> Cf. 2.3.2.



- 4) les opinions des étudiants japonais au sujet des caractéristiques souvent considérées comme typiquement japonaises ;
- 5) les opinions des étudiants japonais au sujet de certaines normes françaises ;
- 6) les opinions des professeurs français au sujet de certaines conventions japonaises ;
- 7) influences du *zuihitsu* dans les textes argumentatifs japonais ;
- 8) la validité de l'expérimentation de Hinds (1983)<sup>2</sup>.

## 4.2. Modalités de l'enquête

### 4.2.1. Le profil des personnes interrogées

Notre enquête a été effectuée auprès de deux groupes : des étudiants japonais et des professeurs natifs<sup>3</sup>.

Le groupe japonais est constitué de 485 étudiants en licence : 43 % d'hommes, 55 % de femmes, âgés de 18 à 43 ans, dont 96 % ont entre 18 et 22 ans. Leur langue maternelle est le japonais. Ils ont tous reçu leur éducation secondaire dans des lycées japonais au Japon. Leurs spécialités d'études et leurs formations sont variées. Dans une université, le questionnaire (Appendice XIII) a été distribué par TAKAGAKI Yumi et l'explication a été donnée oralement. Dans les autres universités, des professeurs ont distribué le questionnaire et l'explication du questionnaire (Appendice XIV). Le questionnaire a été soit rempli et récupéré sur place, soit rempli à la maison et récupéré plus tard. L'enquête a été menée de décembre 2003 à avril 2005.

Le groupe des professeurs natifs est constitué d'enseignants de français résidant au Japon. Désormais, nous les appelons simplement *les francophones*. 52 % d'hommes, 47 % de femmes, âgés de 31 à 60 ans pour 81 % d'entre eux. Notre demande de participation auprès des professeurs a été faite par courrier (Appendice XV). Elle a été envoyée en décembre 2004 à 329 professeurs, accompagnée d'un formulaire du questionnaire (Appendice XVI), de l'explication du questionnaire (Appendice XVII) et d'une enveloppe timbrée. Les personnes interrogées ont soit renvoyé le questionnaire par la poste, soit répondu sur le site d'Internet où se trouve le même formulaire. Nous avons reçu 102 réponses valides.

---

<sup>2</sup> Cf. 1.3.2.2.

<sup>3</sup> Pour le détail du profil des personnes interrogées, cf. Appendice XII.

### 4.2.2. Description du questionnaire

Pour chaque groupe, nous avons préparé un questionnaire, respectivement en japonais et en français. D'après la consigne, les personnes interrogées devaient imaginer qu'elles étaient correctrices d'une « rédaction de nature argumentative » ou d'une « dissertation »<sup>4</sup>. Elles devaient évaluer les vingt-cinq critères ci-dessous en choisissant un des jugements d'appréciations suivants : *très important/important/peu important/sans importance/sans opinion*.

Les critères peuvent se classer comme suit :

#### I) Normes de la dissertation

Critère 1 : Chaque paragraphe développe une seule idée directrice.

Critère 2 : Il y a une introduction, un « développement » et une conclusion.

#### II) Caractéristiques du *zuihitu*

Critère 3 : Il y a « *ki-syô-ten-kei* ».

Critère 4 : Il y a un développement inattendu.

Critère 5 : Il y a un développement libre.

Critère 6 : On y trouve l'expérience personnelle de l'auteur.

Critère 7 : Le contenu du texte sensibilise bien le lecteur.

Critère 8 : Le contenu est original.

#### III) Caractéristiques concernant l'écrit des Japonais

Critère 9 : Le développement est logique.

Critère 10 : Il y a un lien logique entre chaque idée.

Critère 11 : Le contenu est fidèle au sujet.

Critère 12 : La composition de l'ensemble est bien réfléchie.

Critère 13 : L'opinion de l'auteur est clairement écrite.

Critère 14 : Il y a de bonnes anecdotes.

#### IV) Exigences formelles

Critère 15 : La conclusion est mise au début du texte.

Critère 16 : La conclusion est mise à la fin du texte.

Critère 17 : Chaque paragraphe a sensiblement la même longueur.

Critère 18 : Le sujet est clairement traité au début du texte.

---

<sup>4</sup> dans la version japonaise : correctrices d'un « (syô) ronbun ». Voir aussi la note 5.

Critère 19 : La conclusion est présentée en une phrase.

Critère 20 : La phrase qui résume le texte se trouve au début du paragraphe.

Critère 21 : La phrase qui résume le texte se trouve à la fin du paragraphe.

Critère 22 : Chaque paragraphe a une phrase qui le résume.

V) Les critères proposés par Hinds (1983)

Critère 23 : Unité : développement logique et mouvement de la pensée

Critère 24 : Focus : rester dans le sujet

Critère 25 : Cohérence : unité de l'ensemble et utilisation de transitions

Certains critères sont tirés de manuels français, d'autres de manuels japonais. Chaque série de critères a été choisie pour les raisons suivantes :

– la première série de critères (Critères 1 et 2) met en question les opinions des Japonais sur les normes de la dissertation française ;

– la seconde série (Critères 3-8) mesure l'influence du *zuihitu* sur le (*syô*)*ronbun*<sup>5</sup> ((petit) texte argumentatif) en examinant six caractéristiques du *zuihitu* ;

– la troisième série (Critères 9-14) pointe des caractéristiques souvent attribuées aux Japonais par les professeurs français. Nous verrons si les étudiants japonais en sont conscients ;

– la quatrième série (Critères 15-22) porte sur les exigences formelles. À la différence de la dissertation française, qui a des contraintes bien précises, le *zuihitu* japonais a une facture extrêmement libre et ne connaît pratiquement aucune contrainte formelle. Nous examinerons ce côté formel de l'écrit ;

– la dernière série de critères est de nature différente. Elle a pour but de remettre en question la démarche entreprise par une étude antérieure. Les critères 23, 24, 25 sont des reproductions de ceux de Hinds (1983) que nous avons vus en

---

<sup>5</sup> « ronbun » est un terme général qui désigne toutes sortes d'écrits à dominante argumentative. Ce mot se compose de deux morphèmes : « ron » et « bun ». « ron » signifie *discussion, opinion, critique, essai, traité, étude* et « bun », *phrase(s), proposition(s), texte, écrit, article, composition*. Les traductions possibles de « ronbun » sont : *article, mémoire, étude, traité, thèse, essai*. On pourrait y classer la dissertation française.

La raison pour laquelle nous avons choisi « ronbun » comme objet d'étude est qu'il répond aux exigences suivantes : bien faire apparaître des caractéristiques propres au japonais et les comparer avec celles du français dans les textes appartenant à un genre similaire.

(1.25). À l'aide de notre enquête, nous en réexaminerons la validité sur le plan de la représentation.

### **4.3. Outils de description du résultat**

#### **4.3.1. Test statistique**

Afin de vérifier la validité de la comparaison entre les Japonais et les francophones, nous appliquons aux résultats de chaque critère un test statistique. L'hypothèse nulle est qu'il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes comparés. Nous l'évaluons en effectuant le test de la somme des rangs de Wilcoxon et avec un seuil de signification de  $p = 0,05$ .

Pour cinq critères (7, 11, 12, 18 et 23), l'hypothèse nulle n'est pas falsifiée ; autrement dit, la probabilité est grande qu'il n'y ait pas de différence. À ces critères, nous étiquetons : « DIFFÉRENCE NON SIGNIFICATIVE ENTRE LES JAPONAIS ET LES FRANCOPHONES ». Pour les autres critères, l'hypothèse nulle est rejetée ; autrement dit, il y a une différence avec le niveau de signification de 5 %<sup>6</sup>.

#### **4.3.2. Outils d'évaluation rapide**

Les outils d'évaluation rapide ci-dessous facilitent le repérage et l'analyse.

##### **4.3.2.1. Mesure de tendances centrales**

Les tendances centrales indiquent la catégorie la plus représentative des réponses d'un critère. La médiane est le plus souvent employée. Elle correspond à un pourcentage cumulé de 50 % (c'est-à-dire que 50 % des valeurs sont supérieures à la médiane et 50 % lui sont inférieures). Dans son calcul, les « sans opinion » et les « non-réponse » sont exclues.

---

<sup>6</sup> En fait, excepté les critères 10, 17, 20, et 21, où  $0,01 < p < 0,05$ , le niveau de signification est même égal à 1 %.

e.g. le résultat des francophones du critère 1

**(Tableau 4.1.2)**

Francophones

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	29	43	19	10	0	1
%	29 %	43 %	19 %	10 %	0 %	

Le nombre de valeurs dans l'ensemble des données (à part les « *sans opinion* » et les « *non-réponse* ») est égal à 101 (« *très important* » 29, « *important* » 43, « *peu important* » 19, « *sans importance* » 10). La valeur intermédiaire est de 51<sup>7</sup>. La médiane est la 51<sup>e</sup> valeur et elle se trouve dans la catégorie « *important* ».

#### 4.3.2.2. Mesure de dispersion

La mesure de la dispersion des données se fait à l'aide de deux notions : la *médiane* et le *quartile*. La médiane divise les données en deux ensembles égaux. Il convient de noter qu'elle prend la notation Q2, c'est-à-dire le deuxième quartile. Le quartile inférieur est la valeur du milieu du premier ensemble, dans lequel 25 % des valeurs lui sont inférieures et 75 % supérieures ; le premier quartile prend la notation Q1. Le quartile supérieur est la valeur du milieu du deuxième ensemble, dans lequel 75 % des valeurs lui sont inférieures et 25 % supérieures ; le troisième quartile prend la notation Q3. Dans le calcul des quartiles, les « *sans opinion* » et les « *non-réponse* » sont exclus.

Avec ces notions, définissons l'« OPINION DIVISÉE » comme suit :

L'opinion est « divisée » si le quartile inférieur (Q1), la valeur médiane (Q2) et le quartile supérieur (Q3) se trouvent chacun dans une catégorie différente de jugements d'appréciation.

---

<sup>7</sup> La formule de calcul de la médiane est la suivante : *Médiane* = la valeur  $(n + 1) \div 2$  le  $n$  désignant le nombre de valeurs dans un ensemble de données. (ici  $n = 101$ )

e.g. le résultat des francophones du critère 21

**(Tableau 4.21.2)**

Francophones		OPINION DIVISÉE				
	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	8	23	27	25	13	6
%	8 %	24 %	28 %	26 %	14 %	
Quartiles		Q1	Q2	Q3		

Le nombre de valeurs dans l'ensemble de données (sauf les « *sans opinion* » et les « *non-réponse* ») est égal à 83 (« *très important* » 8, « *important* » 23, « *peu important* » 27, « *sans importance* » 25). La valeur intermédiaire (Q2) est de 42. La médiane est la 42<sup>e</sup> valeur et elle se trouve dans la catégorie « *peu important* ». Le quartile inférieur (Q1) – la valeur du milieu de la première moitié des données – est la 21, 5<sup>e</sup> valeur qui se trouve dans la catégorie « *important* ». Le quartile supérieur (Q3) est la 63, 5<sup>e</sup> valeur qui se trouve dans la catégorie « *sans importance* ». Puisque les Q1, Q2, Q3 entrent respectivement dans « *important* », « *peu important* » et « *sans importance* », il y a « OPINION DIVISÉE ».

L'« OPINION DIVISÉE » suggère l'absence de norme et/ou la perplexité des personnes interrogées.

La notion qui s'oppose à l'« OPINION DIVISÉE » est une « IDÉE PARTAGÉE », définie comme suit :

Un jugement d'appréciation est une « IDÉE PARTAGÉE » si le quartile inférieur (Q1), la valeur médiane (Q2) et le quartile supérieur (Q3) entrent tous dans cette même catégorie de jugement d'appréciation.

e.g. le résultat des francophones du critère 4

**(Tableau 4.4.2)**

Francophones		IDÉE PARTAGÉE				
	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	1	18	55	21	5	2
%	1%	18%	55%	21%	5%	
Quartiles			Q1, Q2, Q3			

Le nombre de valeurs dans l'ensemble de données est égal à 95 (« *très important* » 1, « *important* » 18, « *peu important* » 55, « *sans importance* » 21). La médiane (Q2) est la 48<sup>e</sup> valeur et elle se trouve dans la catégorie « *peu important* ». Le quartile inférieur (Q1) est la 24,5<sup>e</sup> valeur, qui se trouve aussi dans la catégorie « *peu important* ». Le quartile supérieur (Q3) est la 72,5<sup>e</sup> valeur qui se trouve aussi dans la catégorie « *peu important* ». Puisque les Q1, Q2, Q3 entrent tous dans la même catégorie, il y a « IDÉE PARTAGÉE ».

L'« IDÉE PARTAGÉE » signifie qu'il existe un consensus.

#### 4.3.2.3. Mesure de distribution

Avec la médiane (= Q2), nos points d'évaluation ci-dessous aident à repérer les tendances centrales et également à décrire la dispersion de la distribution. Nous classons d'abord les jugements d'appréciation deux par deux comme suit :

Segment 1 : « *très important* » et « *important* » ;

Segment 2 : « *important* » et « *peu important* » ;

Segment 3 : « *peu important* » et « *sans importance* ».

Ensuite, nous attribuons des points selon les règles suivantes :

- Le résultat d'un groupe japonais (ou francophone) reçoit 7 points si le pourcentage total du segment 1 est le plus fort et que celui du segment 2 est inférieur à 50 % ;

- Le résultat d'un groupe japonais (ou francophone) reçoit 6 points si le pourcentage total du segment 1 est le plus fort et que celui du segment 2 est égal ou supérieur à 50 % ;
- Le résultat d'un groupe japonais (ou francophone) reçoit 5 points si le pourcentage total du segment 2 est le plus fort et que celui du segment 1 est égal ou supérieur à 50 % ;
- Le résultat d'un groupe japonais (ou francophone) reçoit 4 points si le pourcentage total du segment 2 est le plus fort et que celui du segment 1 et celui du segment 3 sont tous les deux inférieurs à 50 % ;
- Le résultat d'un groupe japonais (ou francophone) reçoit 3 points si le pourcentage total du segment 2 est le plus fort et que celui du segment 3 est égal ou supérieur à 50 % ;
- Le résultat d'un groupe japonais (ou francophone) reçoit 2 points si le pourcentage total du segment 3 est le plus fort et que celui du segment 2 est égal ou supérieur à 50 % ;
- Le résultat d'un groupe japonais (ou francophone) reçoit 1 point si le pourcentage total du segment 3 est le plus fort et que celui du segment 2 est inférieur à 50 % ;
- Le résultat d'un groupe japonais (ou francophone) ne reçoit pas de point si le pourcentage de la catégorie « *sans opinion* » est le plus fort.

#### 4.3.2.4. Mesure de différence

Excepté le cas où il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les deux groupes<sup>8</sup>, nous calculons, à l'aide des points d'évaluation ci-dessus, l'écart des points affectés au résultat de chaque groupe pour estimer la différence entre les Japonais et les francophones.

##### Écart des points

3 ou plus	: DIFFÉRENCE TRÈS NOTABLE
2	: DIFFÉRENCE NOTABLE
1	: DIFFÉRENCE MINIME
0	: DIFFÉRENCE NÉGLIGEABLE

---

<sup>8</sup> Cf. 4.3.1.



e.g. Critère 9

**(Tableau 4.9.1)**

**Japonais** [4 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non- réponse
Effectif	75	150	173	53	30	4
%	16 %	31 %	36 %	11 %	6 %	

**(Tableau 4.9.2)**

**Francophones** [7 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non- réponse
Effectif	60	29	5	4	2	2
%	60 %	29 %	5 %	4 %	2 %	

Chez les Japonais, le pourcentage total de chaque segment est comme suit :

segment 1 : 47 % (= 16 % + 31 %)

segment 2 : 67 % (= 31 % + 36 %)

segment 3 : 47 % (= 36 % + 11 %)

Le pourcentage total du segment 2 (67 %) est le plus fort et celui du segment 1 (47 %) et celui du segment 3 (47 %) sont tous les deux inférieurs à 50 %. Le groupe japonais est donc marqué de [4 points].

Chez les francophones, le pourcentage total de chaque segment est comme suit :

segment 1 : 89 % (= 60 % + 29 %)

segment 2 : 34 % (= 29 % + 5 %)

segment 3 : 9 % (= 5 % + 4 %)

Le pourcentage total du segment 1 (89 %) est le plus fort et celui du segment 2 (34 %) est inférieur à 50 %. Le groupe francophone est marqué de [7 points].

L'écart des points entre les deux groupes est de 3 (= 7 - 4). Nous donnons donc à ce critère « DIFFÉRENCE TRÈS NOTABLE ».

\* \* \*

Les outils d'évaluation rapide ci-dessus facilitent certes notre analyse, mais ils ne sont pas parfaits ; il arrive qu'une observation plus attentive des données révèle des aspects différents.

#### 4.4. La description des critères et des résultats

Dans cette section, nous verrons l'explication de chaque critère et les réponses données dans l'enquête. Dans les représentations graphiques ci-dessous, les « *non-réponse* » sont exclues.

##### 4.4.1. Normes de la dissertation

Nous examinons deux normes de la dissertation. La première est conseillée dans les manuels français, mais elle est étrangère à l'écrit scolaire du japonais. Par contre, la seconde est largement employée dans l'écrit japonais.

Critère 1 : Chaque paragraphe développe une seule idée directrice.

Critère 2 : Il y a une introduction, un « développement » et une conclusion.

##### 4.4.1.1. Critère 1 : Chaque paragraphe développe une seule idée directrice.

**Tableau 4.1.1**

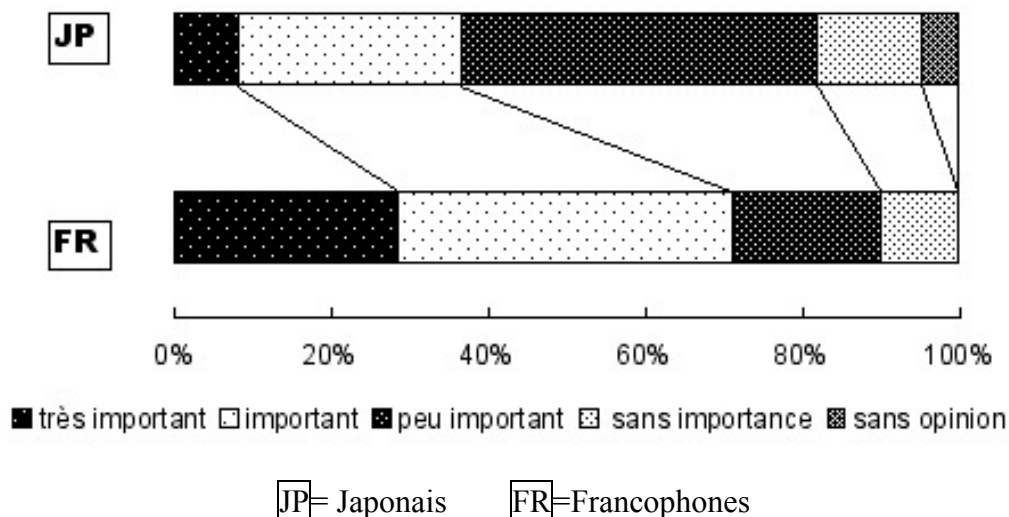
Japonais [3 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	40	137	218	64	23	3
%	8 %	28 %	45 %	13 %	5 %	
Quartiles		Q1	Q2, Q3			

**Tableau 4.1.2**

Francophones OPINION DIVISÉE [6 points]						
	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	29	43	19	10	0	1
%	29 %	43 %	19 %	10 %	0 %	
Quartiles	Q1	Q2	Q3			

## DIFFÉRENCE TRÈS NOTABLE

**Figure 4.1**

L'idée de base de ce critère est que le paragraphe est la plus petite unité de l'argumentation. En français, la notion de paragraphe est bien établie dans la norme et systématiquement enseignée dans le milieu scolaire<sup>9</sup>. Or, dans la tradition japonaise, ce n'est pas le cas.

Cette différence d'importance accordée au paragraphe est bien visible dans notre résultat. La préférence pour ce critère est plus marquée chez les francophones (43 % d'« important » et 29 % de « très important ») que chez les Japonais, dont 45 % pensent que c'est « peu important ». Toutefois, l'opinion divisée des francophones est un résultat inattendu, étant donné que ce critère est fortement conseillé dans plusieurs manuels de français<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> Cf. 1.3.2.4.1.

<sup>10</sup> Cf. Chassang et Senninger (1992 : 17) : « une seule idée par "paragraphe-alinéa" et un seul

#### 4.4.1.2. Critère 2 : Il y a une introduction, un « développement » et une conclusion.

**Tableau 4.2.1**

**Japonais** [6 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	154	216	85	20	7	3
%	32 %	45 %	18 %	4 %	1 %	
Quartiles	Q1	Q2, Q3				

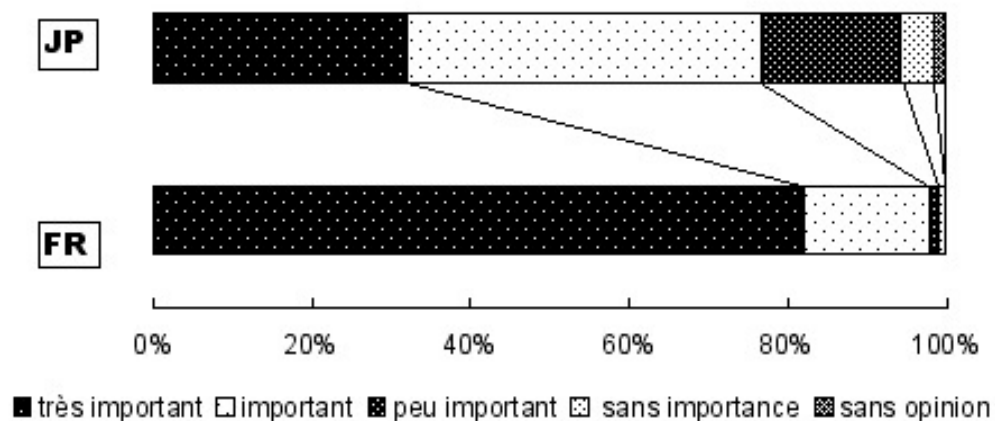
**Tableau 4.2.2**

**Francophones** IDÉE PARTAGÉE [7 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	83	16	1	1	0	1
%	82 %	16 %	1 %	1 %	0 %	
Quartiles	Q1, Q2, Q3					

DIFFÉRENCE MINIME

**Figure 4.2**



“paragraphe-alinéa” pour chaque idée !»; Charpentier (1998 : 2) : « chaque paragraphe développe **une idée directrice et une seule** ».

Le schéma « introduction-développement-conclusion » est une norme du texte argumentatif en français. Il est largement connu et pratiqué dans la culture japonaise aussi.

Malgré l'étiquette « DIFFÉRENCE MINIME » que nous devons mettre suivant nos points d'évaluation, une observation plus attentive des données montre que la différence entre les deux groupes est remarquable. Chez les francophones, la préférence pour ce critère est presque unanime. Par ailleurs, elle est moins nette chez les Japonais. Notre résultat suggère qu'en français, ce schéma est la norme par excellence du texte argumentatif alors qu'en japonais, il n'est pas aussi prépondérant qu'en français. En effet, en japonais, il n'est qu'une alternative possible, à côté de l'autre modèle largement apprécié qu'est le *ki-syô-ten-ketu*.

#### **4.4.1.3. Conclusion de 4.4.1.**

L'acceptation des deux normes françaises ci-dessus n'est pas identique chez les Japonais et chez les francophones. Ces derniers y attachent de la valeur plus que les premiers.

#### **4.4.2. Caractéristiques du *zuihitu***

Les critères ci-dessous sont des caractéristiques du *zuihitu*, genre littéraire qui n'existe pas en France.

Critère 3 : Il y a « *ki-syô-ten-ketu* ».

Critère 4 : Il y a un développement inattendu.

Critère 5 : Il y a un développement libre.

Critère 6 : On y trouve l'expérience personnelle de l'auteur.

Critère 7 : Le contenu du texte sensibilise bien le lecteur.

Critère 8 : Le contenu est original.

#### 4.4.2.1. Critère 3 : // y a « ki, syô, ten, ketu ».

**Tableau 4.3.1**

Japonais [5 points]

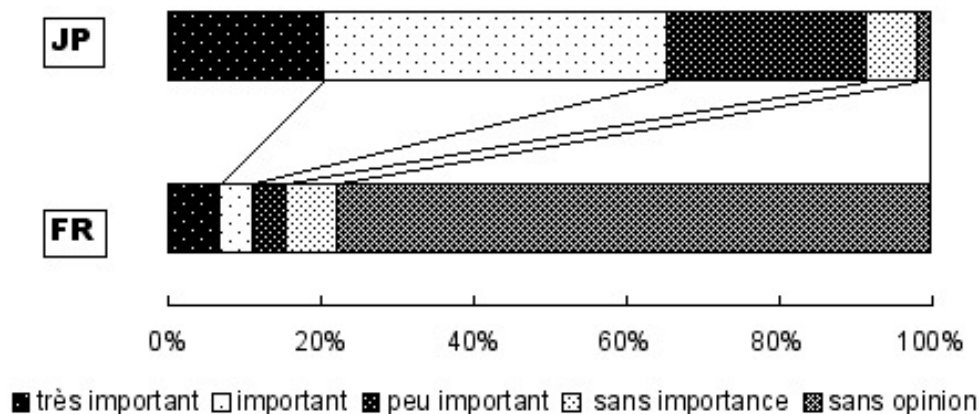
	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	98	216	126	32	9	4
%	20 %	45 %	26 %	7 %	2 %	
Quartiles		Q1, Q2	Q3			

**Tableau 4.3.2**

Francophones OPINION DIVISÉE

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	6	4	4	6	71	11
%	7 %	4 %	4 %	7 %	78 %	
Quartiles	Q1		Q2	Q3		

**Figure 4.3**



Le *ki-syô-ten-ketu*<sup>11</sup> est un schéma organisationnel souvent adopté dans les textes japonais, surtout dans une œuvre du *zuihitsu*. D'après la consigne, si une personne interrogée ne le connaît pas, elle répond « *sans opinion* ». Comme il est étranger à la tradition française, 78 % de « *sans opinion* » chez les francophones est donc normal. Chez les Japonais, comme pour le critère précédent, la réponse

<sup>11</sup> Pour la définition du *ki-syô-ten-ketu*, cf. 2.4.1.

dominante est « *important* » (45 %) ; ce schéma quadriparti est aussi populaire que la tripartie « introduction-développement-conclusion ». Pourtant, n'oublions pas qu'il y a davantage de « *peu important* » (26 %) que de « *très important* » (21 %). Ce résultat montre que le *ki-syô-ten-ketu* est, certes, un des schémas les plus fréquents, mais pas l'unique. Aux réponses des francophones, nous ne pouvons pas, par définition, attribuer de points d'évaluation ; le calcul de mesure de différence n'est pas possible. Mais la différence entre les deux groupes est indiscutablement très grande.

#### 4.4.2.2. Critère 4 : Il y a un développement inattendu.

**Tableau 4.4.1**

Japonais [3 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	34	119	231	85	14	2
%	7 %	25 %	48 %	18 %	3 %	
Quartiles		Q1	Q2, Q3			

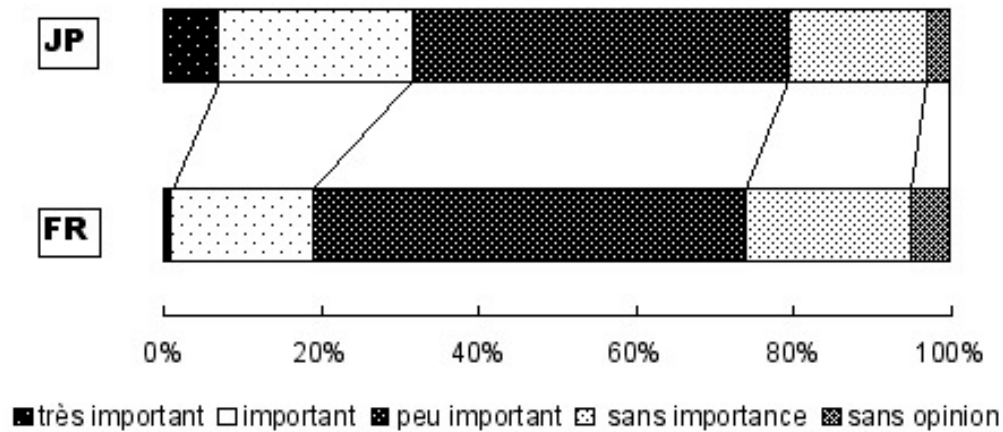
**Tableau 4.4.2**

Francophones IDÉE PARTAGÉE [2 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	1	18	55	21	5	2
%	1 %	18 %	55 %	21 %	5 %	
Quartiles			Q1, Q2, Q3			

DIFFÉRENCE MINIME

Figure 4.4



Avec les critères 5 et 23, ce critère porte sur le développement.

La partie du *ten* du *ki-syô-ten-ketu* introduit souvent un élément inattendu car l'ouverture d'une nouvelle perspective du *ten* est d'autant plus impressionnante qu'il y a un changement brusque. Par ailleurs, une telle discontinuité est à l'encontre de l'esprit français qui doit « *assurer à la dissertation un mouvement continu* » (Chassang et Senninger 1992 : 17).

Les deux groupes n'accordent pas de valeur à ce critère et la différence est minime. Mais en comparant les réponses du segment 1 (32 % vs. 19 %), nous pouvons dire que les Japonais ont une préférence un peu plus forte que les francophones pour ce critère. Cela peut être dû à l'influence du *ki-syô-ten-ketu*.

#### 4.4.2.3. Critère 5 : Il y a un développement libre.

Tableau 4.5.1

Japonais [6 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	120	242	92	19	11	1
%	25 %	50 %	19 %	4 %	2 %	
Quartiles	Q1	Q2, Q3				

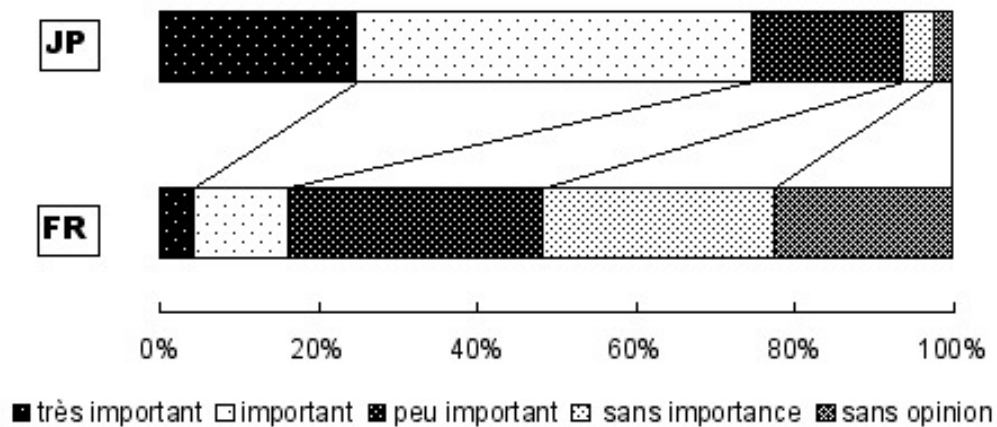


**Tableau 4.5.2**

Francophones [1 point]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	4	11	30	27	21	9
%	4 %	12 %	32 %	29 %	23 %	
Quartiles			Q1, Q2	Q3		

DIFFÉRENCE TRÈS NOTABLE

**Figure 4.5**

Nous entendons par « *développement libre* » un développement sans contrainte aucune puisqu'il est affranchi des règles qui contraignent l'idée du scripteur. Rappelons que c'est à l'opposé de ce qui régit la dissertation française, qui « *est comme un univers où rien n'est libre, un univers structuré, un monde où tout ce qui ne sert pas à la discussion d'un problème fondamental doit être exclu, où le développement autonome est la plus grave faute que l'on puisse imaginer* » (Chassang et Senninger 1992 : 14, cités en (2.5)). Par ailleurs, un développement libre a une valeur positive dans la norme du *zuihitsu*.

Il n'est pas étonnant qu'il y ait un écart dans les réponses des deux groupes. Chez les Japonais, les trois quarts y attachent de la valeur (25 % de « *très important* » et 50 % d'« *important* »). Chez les francophones, les opinions sont plus variées et la médiane entre dans « *peu important* ». C'est peut-être parce

qu'ils se sont sentis perplexes devant un critère qui leur semblait bizarre ou inconnu, comme le témoignent 23 % de « *sans opinion* »<sup>12</sup>.

#### 4.4.2.4. Critère 6 : On y trouve l'expérience personnelle de l'auteur.

**Tableau 4.6.1**

Japonais [3 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non- réponse
Effectif	40	158	180	101	5	1
%	8 %	33 %	37 %	21 %	1 %	
Quartiles		Q1	Q2, Q3			

**Tableau 4.6.2**

Francophones [2 points]

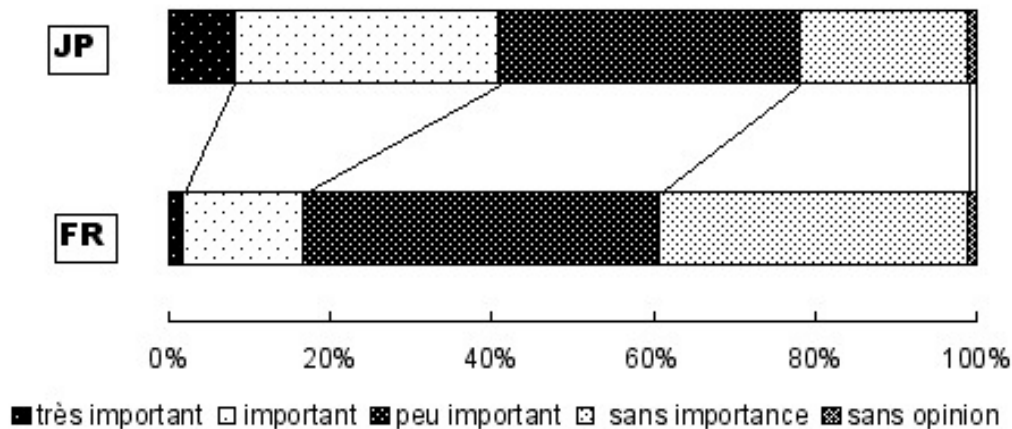
	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non- réponse
Effectif	2	15	45	39	1	0
%	2 %	15 %	44 %	38 %	1 %	
Quartiles			Q1, Q2	Q3		

DIFFÉRENCE MINIME

---

<sup>12</sup> Voici quelques commentaires des personnes interrogées qui illustrent leur perplexité : « *le développement libre est contraire aux règles de la dissertation.* » ; « *Je ne comprends pas "développement libre"* » ; « *p. r. à quoi ?* » ; « *J'ai du mal à répondre ou même si j'écris "sans importance", je pense plutôt que je ne suis pas d'accord.* »

Figure 4.6



Dans le *zuihitsu*, le scripteur écrit, avant tout, ses impressions et expériences personnelles. Or, celles-ci sont à l'encontre de l'esprit de la dissertation : le ton de la dissertation « *ne tolère pas la mise en scène de celui qui rédige (il faut même éviter des expressions comme : "Je pense que..." ; "Je me souviens d'avoir vu cette pièce..." , ni attendrissante confidence personnelle* » (Chassang et Senninger 1992 : 22).

Nous pouvons classer ce critère parmi les caractéristiques souvent attribuées aux Japonais dans 4.4.3. En effet, Disson (1996), Ushiyama (2006) et Harder & Kutz-Harder (1982) cités dans 1.2.1 observent cette tendance.

Contrairement à notre attente, la différence des modèles des deux langues n'est pas très évidente dans nos résultats : la différence est minime. Même chez les Japonais, la médiane de ce critère entre dans la catégorie « *peu important* ». Nous constatons quand même que le pourcentage du segment 1 (« *très important* » + « *important* ») est nettement plus grand chez les Japonais que chez les francophones (41 % vs. 17 %).

#### 4.4.2.5. Critère 7 : Le contenu du texte sensibilise bien le lecteur.

**Tableau 4.7.1**

Japonais [3 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	77	147	178	71	11	1
%	16 %	30 %	37 %	15 %	2 %	
Quartiles		Q1	Q2, Q3			

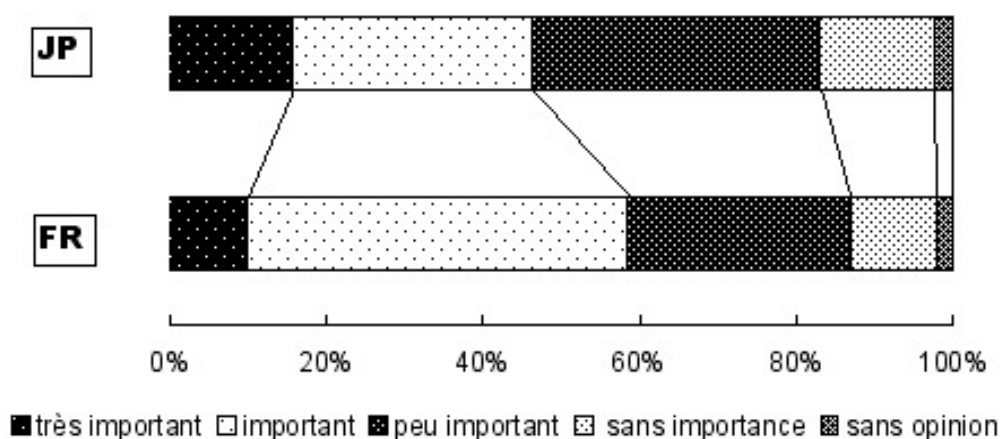
**Tableau 4.7.2**

Francophones [5 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	10	48	28	11	2	3
%	10 %	48 %	28 %	11 %	2 %	
Quartiles		Q1, Q2	Q3			

DIFFÉRENCE NON SIGNIFICATIVE ENTRE LES JAPONAIS ET LES FRANCOPHONES

**Figure 4.7**



La sensibilisation est une caractéristique importante du *zuihitu*. Or, il n'existe pas de différence statistiquement significative entre les deux groupes.

#### 4.4.2.6. Critère 8 : Le contenu est original.

**Tableau 4.8.1**

**Japonais** [6 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	153	213	77	33	8	1
%	32 %	44 %	16 %	7 %	2 %	
Quartiles	Q1	Q2, Q3				

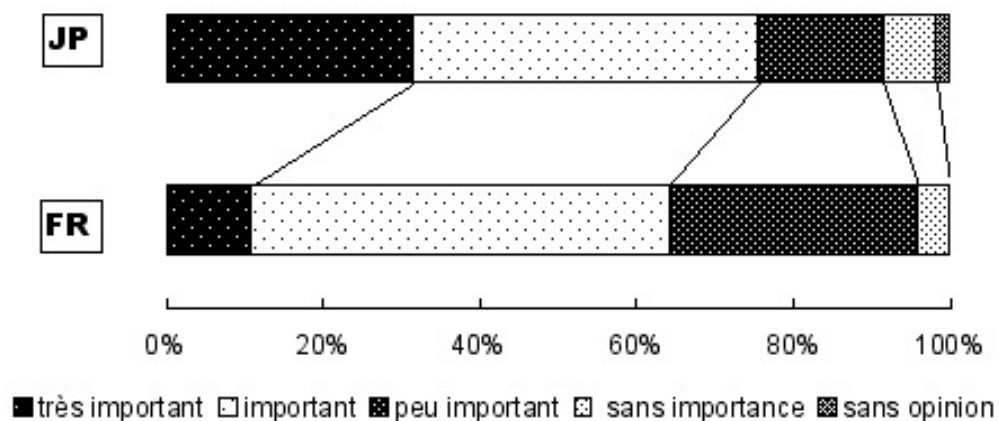
**Tableau 4.8.2**

**Francophones** [5 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	11	54	32	4	0	1
%	11 %	53 %	32 %	4 %	0 %	
Quartiles		Q1, Q2	Q3			

DIFFÉRENCE MINIME

**Figure 4.8**



La différence est minime. N'oublions pas toutefois qu'en pourcentage presque trois fois plus de Japonais que de francophones ont choisi « *très important* ». Ce résultat est d'autant plus remarquable que l'originalité est une qualité qui ne se limite pas au *zuihitsu*. Cet écart est probablement dû au fait que le

*zuihitu* est jugé avant tout sur l'originalité du contenu tandis que la dissertation doit donner la priorité aux exigences formelles.

#### 4.4.2.7. Conclusion de 4.4.2.

Certaines caractéristiques du *zuihitu* sont plus marquées chez les Japonais que chez les francophones.

#### 4.4.3. Caractéristiques concernant l'écrit des Japonais

« *Ce n'est pas logique.* », « *hors sujet* », « *Il n'y a pas de plan.* », « *pas clair* »... Voilà des critiques souvent émises par les professeurs français à propos de textes écrits par des Japonais. Les six critères ci-dessous ont pour but de mettre en lumière ce que pensent les apprenants japonais à l'égard de ces caractéristiques et de les comparer avec les opinions des francophones.

Critère 9 : Le développement est logique.

Critère 10 : Il y a un lien logique entre chaque idée.

Critère 11 : Le contenu est fidèle au sujet.

Critère 12 : La composition de l'ensemble est bien réfléchie.

Critère 13 : L'opinion de l'auteur est clairement écrite.

Critère 14 : Il y a de bonnes anecdotes.

##### 4.4.3.1. Critère 9 : Le développement est logique.

**Tableau 4.9.1**

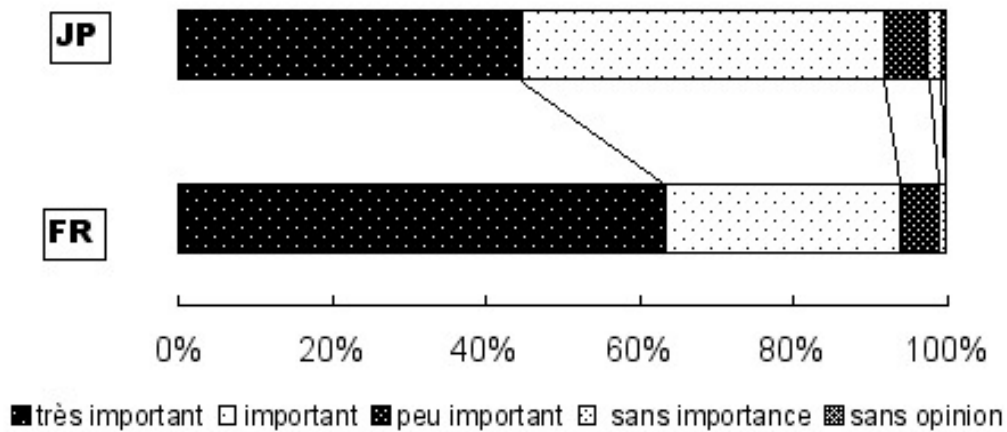
Japonais		[6 points]				
	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	216	228	28	8	3	2
%	45 %	47 %	6 %	2 %	1 %	
Quartiles	Q1	Q2, Q3				

**Tableau 4.9.2**

Francophones [7 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	64	31	5	1	0	1
%	63 %	31 %	5 %	1 %	0 %	
Quartiles	Q1, Q2	Q3				

DIFFÉRENCE MINIME

**Figure 4.9**

Dans les deux groupes, l'immense majorité accorde de la valeur au développement logique. Les francophones ont une préférence un peu plus forte pour la logique que les Japonais. Mais la différence entre les deux groupes est minime.

#### 4.4.3.2. Critère 10 : Il y a un lien logique entre chaque idée.

**Tableau 4.10.1**

Japonais [6 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	205	203	59	9	7	2
%	42 %	42 %	12 %	2 %	1 %	
Quartiles	Q1, Q2	Q3				

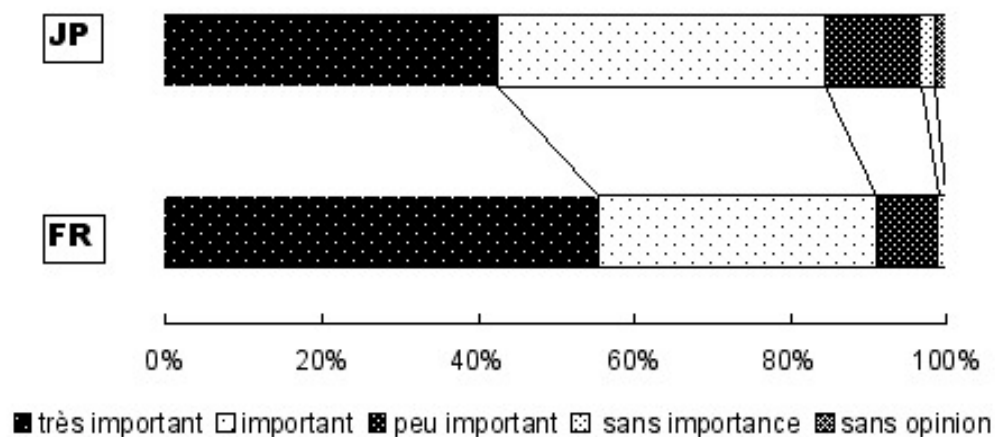
**Tableau 4.10.2**

Francophones [7 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	56	36	8	1	0	1
%	55 %	36 %	8 %	1 %	0 %	
Quartiles	Q1, Q2	Q3				

DIFFÉRENCE MINIME

**Figure 4.10**



Aussi bien que le précédent ce critère porte sur la logique. Si le critère 9 concerne la macrostructure du texte, le critère 10 met en question la microstructure : existence d'une logique entre des idées, des phrases ou des paragraphes. Cette relation locale est importante en français, comme le montre le



conseil extrait d'un manuel français : « *Ayez le souci de les [= les arguments de l'idée] relier entre eux par des relations logiques explicites* » (Charpentier 1998 : 6). Un conseil semblable se trouve également dans les manuels japonais, dont voici un exemple : « *Il est important d'avoir une opinion sur le développement général d'un texte. Voici les points à considérer : "Y a-t-il un lien logique entre chaque idée ?", "N'y a-t-il pas de progression abrupte ?"* »<sup>13</sup>. »

Les francophones ont une préférence un peu plus forte pour la logique que les Japonais. Mais la différence entre les deux groupes est minime.

\* \* \*

Les résultats des critères 9 et 10 montrent que l'immense majorité des Japonais accordent de la valeur à la logique, malgré l'impression de Disson (1996 : 206) selon laquelle elle leur fait défaut<sup>14</sup>.

#### 4.4.3.3. Critère 11 : Le contenu est fidèle au sujet.

**Tableau 4.11.1**

Japonais [6 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	241	200	36	6	1	1
%	50 %	41 %	7 %	1 %	0 %	
Quartiles	Q1	Q2, Q3				

**Tableau 4.11.2**

Francophones [7 points]

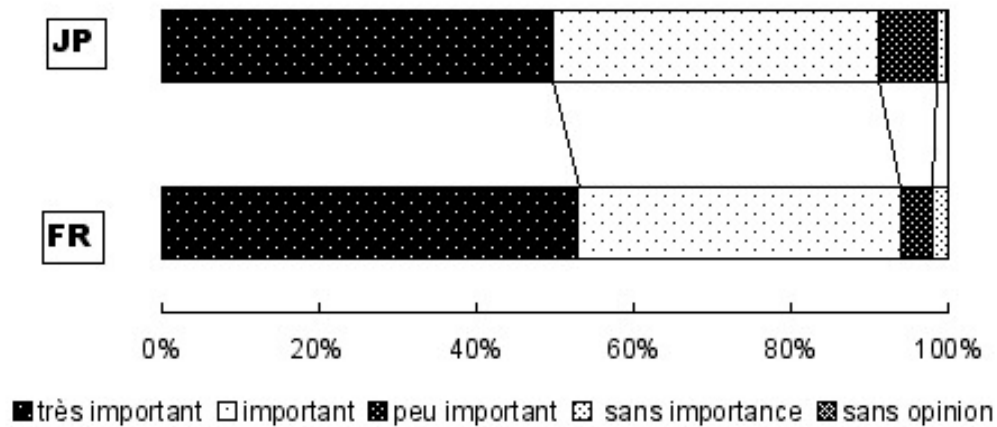
	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	53	41	4	2	0	2
%	53 %	41 %	4 %	2 %	0 %	
Quartiles	Q1, Q2	Q3				

<sup>13</sup> *Seisen/Gendaibun*, Taishukan, 2004, p. 172 (Manuel 4 de l'Appendice D)

<sup>14</sup> Cf. (1.1) dans le Chapitre 1.

## DIFFÉRENCE NON SIGNIFICATIVE ENTRE LES JAPONAIS ET LES FRANCOPHONES

**Figure 4.11**



Il est question de n'être pas « hors sujet », ce que reprochent souvent des professeurs francophones à des scripteurs japonais. La différence entre les deux groupes est statistiquement non significative. Les Japonais aussi bien que les francophones y attachent de la valeur.

### 4.4.3.4. Critère 12 : La composition de l'ensemble est bien réfléchi.

**Tableau 4.12.1**

Japonais [6 points]

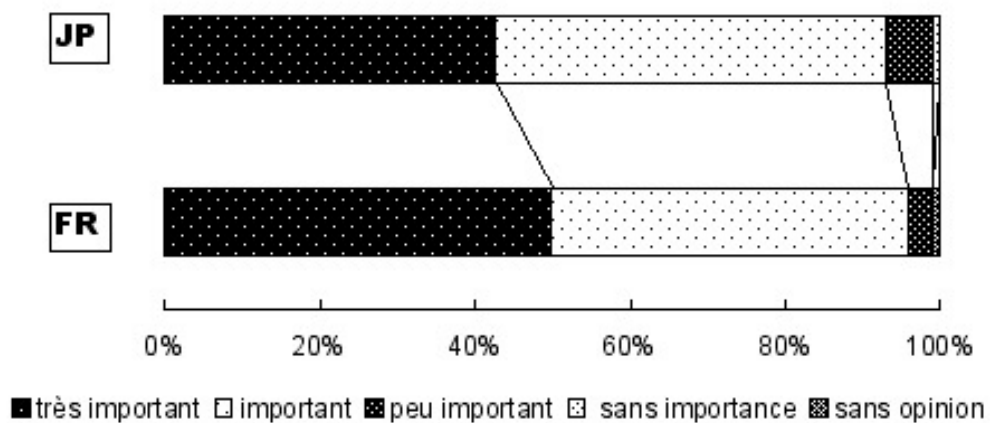
	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	207	243	30	4	0	1
%	43 %	50 %	6 %	1 %	0 %	
Quartiles	Q1	Q2, Q3				

**Tableau 4.12.2**

Francophones [7 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	50	46	3	0	1	2
%	50 %	46 %	3 %	0 %	1 %	
Quartiles	Q1, Q2	Q3				

DIFFÉRENCE NON SIGNIFICATIVE ENTRE LES JAPONAIS ET LES FRANCOPHONES

**Figure 4.12**

Ce critère évalue l'importance d'un plan prémédité. Celui-ci n'est pas très important dans le *zuihitu*, où il est préférable que l'écrit garde une apparence de spontanéité. La différence entre les deux groupes est statistiquement non significative. Les Japonais aussi bien que les francophones y accordent de la valeur.

#### 4.4.3.5. Critère 13 : L'opinion de l'auteur est clairement écrite.

**Tableau 4.13.1**

Japonais [7 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	353	118	12	1	0	1
%	73 %	24 %	2 %	0 %	0 %	
Quartiles	Q1, Q2	Q3				

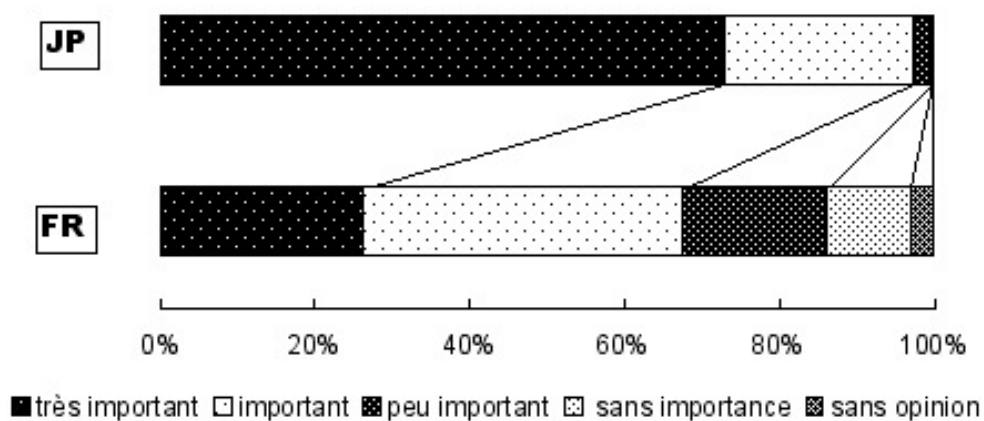
**Tableau 4.13.2**

Francophones OPINION DIVISÉE, [6 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	27	42	19	11	3	0
%	26 %	41 %	19 %	11 %	3 %	
Quartiles	Q1	Q2	Q3			

DIFFÉRENCE MINIME

**Figure 4.13**



Ce critère porte sur la clarté de l'opinion du scripteur. Souvent les professeurs natifs font ce reproche aux productions des apprenants japonais : « *Ce n'est pas clair.* » Mais l'immense majorité des Japonais donnent à ce critère une

grande importance (73 % de « *très important* » et 24 % d'« *important* »), alors que les réponses sont plus variées chez les francophones.

#### 4.4.3.6. Critère 14 : Il y a de bonnes anecdotes.

**Tableau 4.14.1**

**Japonais** [3 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	49	147	187	95	6	1
%	10 %	30 %	39 %	20 %	1 %	
Quartiles		Q1	Q2, Q3			

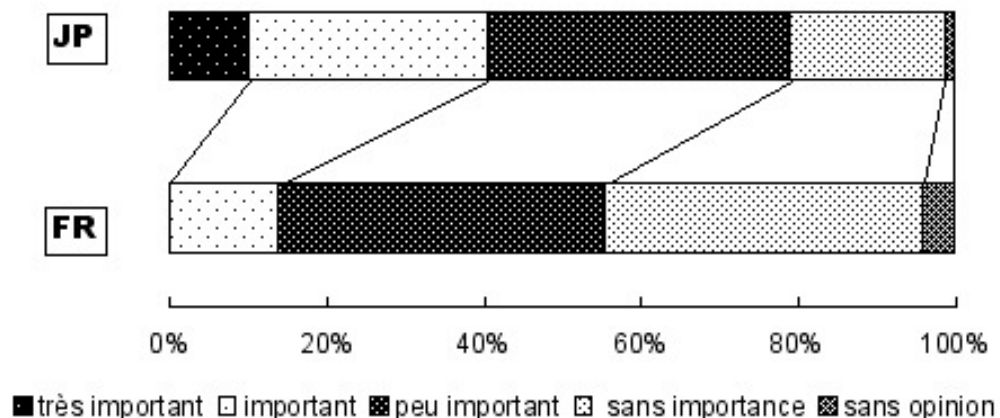
**Tableau 4.14.2**

**Francophones** [2 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	0	14	42	41	4	1
%	0 %	14 %	42 %	41 %	4 %	
Quartiles			Q1, Q2	Q3		

DIFFÉRENCE MINIME

**Figure 4.14**



Ce critère peut se classer aussi dans les caractéristiques du *zuihitu*, car les anecdotes en sont des éléments importants. Mais c'est contraire aux règles de la dissertation. Disson (1996 : 208-209) présente l'hypothèse suivante : « *ses [= l'argumentation en japonais] articulations marquées par le passage d'une anecdote à l'autre (et non de l'anecdotique au général)*<sup>15</sup>. » Mais notre résultat ne confirme pas son observation ; la différence est minime entre les deux groupes. Les Japonais ont pourtant une préférence un peu plus forte pour ce critère que les francophones.

#### **4.4.3.7. Conclusion de 4.4.3.**

Dans l'ensemble des six critères de 4.4.3., la différence entre les Japonais et les francophones est minime ou non significative. Cela revient à dire que les étudiants japonais sont probablement inconscients de leurs caractéristiques, souvent attribuées par leurs professeurs français.

#### **4.4.4. Exigences formelles**

Les critères ci-dessous concernent les exigences formelles du texte.

Critère 15 : La conclusion est mise au début du texte.

Critère 16 : La conclusion est mise à la fin du texte.

Critère 17 : Chaque paragraphe a sensiblement la même longueur.

Critère 18 : Le sujet est clairement traité au début du texte.

Critère 19 : La conclusion est présentée en une phrase.

Critère 20 : La phrase qui résume le texte se trouve au début du paragraphe.

Critère 21 : La phrase qui résume le texte se trouve à la fin du paragraphe.

Critère 22 : Chaque paragraphe a une phrase qui le résume.

Ils sont tous étrangers au *zuihitu*, lequel est un genre qui exige peu de contraintes formelles.

---

<sup>15</sup> Cf. (1.19) dans le chapitre 1.

#### 4.4.4.1. Critère 15 : La conclusion est mise au début du texte.

**Tableau 4.15.1**

Japonais [3 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	29	104	234	83	32	3
%	6 %	22 %	49 %	17 %	7 %	
Quartiles		Q1	Q2, Q3			

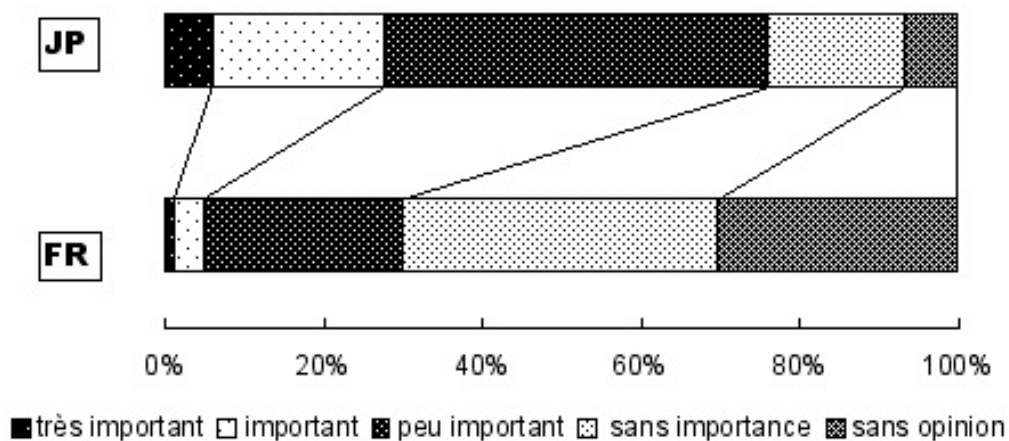
**Tableau 4.15.2**

Francophones [1 point]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	1	3	21	33	25	19
%	1 %	4 %	25 %	40 %	30 %	
Quartiles			Q1	Q2, Q3		

DIFFÉRENCE NOTABLE

**Figure 4.15**



Ce critère est connu au Japon sous le nom de « tôkatu-siki ». (« tô » signifie tête ou début, « katu » résumé et « siki » manière ou méthode.) C'est un modèle typique du texte argumentatif japonais, avec « bikatu-siki » (cf. 4.4.4.2. Critère 16).

D'après nos points d'évaluation, la différence est notable. En effet, il y a un écart profond entre les deux groupes. Les francophones n'y attachent pas de valeur<sup>16</sup>. (25 % de « *peu important* » et 33 % de « *sans importance* »). De plus, 30 % de « *sans opinion* » et 19 « *non-réponse* » témoignent probablement de leur perplexité. Chez les Japonais, par ailleurs, l'opinion est plus variée.

#### 4.4.4.2. Critère 16 : La conclusion est mise à la fin du texte.

**Tableau 4.16.1**

**Japonais** [4 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	75	150	173	53	30	4
%	16 %	31 %	36 %	11 %	6 %	
Quartiles		Q1	Q2, Q3			

**Tableau 4.16.2**

**Francophones** [7 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	60	29	5	4	2	2
%	60 %	29 %	5 %	4 %	2 %	
Quartiles	Q1, Q2	Q3				

#### DIFFÉRENCE TRÈS NOTABLE

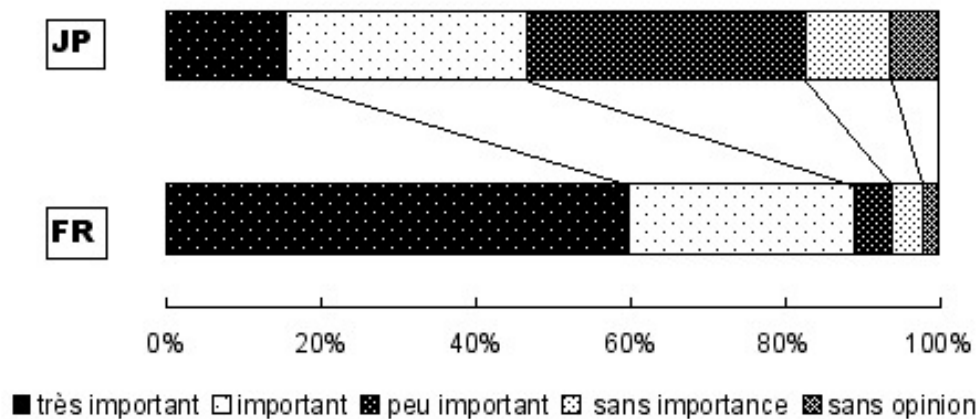
---

<sup>16</sup> Leurs réactions sont très négatives. Voici quelques commentaires écrits par les francophones : « *impossible.* », « *non !* » « *Ça, ça ne va pas.* », « *Je ne comprends pas.* », « *jamais !* » « *?!* » « *??* », « *je ne suis pas d'accord.* », « *contraire aux règles.* ».

Ces réactions de rejet sont d'autant plus intéressantes que dans l'*essay* anglo-saxon, on énonce souvent la thèse à défendre en début de texte. Même au sein de la tradition occidentale, il semble y avoir une grande différence.



Figure 4.16



Le résultat doit être comparé avec celui du critère précédent. Ce critère est connu au Japon sous le nom de « bikatu-siki ». (« bi » signifie *fin*, « katu » *résumé* et « siki » *manière* ou *méthode*.) À côté du « tôkatu-siki » (cf. critère 15), c'est un autre modèle typique de texte argumentatif japonais<sup>17</sup>.

Chez les francophones, la préférence est remarquable (60 % de « *très important* » et 29 % d'« *important* »). Ce critère semble constituer une norme. Par ailleurs, ce n'est pas le cas chez les Japonais. Les réponses sont plus variées. Il s'agit peut-être d'une forme souvent adoptée, mais elle ne constitue pas une norme absolue.

#### 4.4.4.3. Critère 17 : Chaque paragraphe a sensiblement la même longueur.

Tableau 4.17.1

Japonais [2 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	3	27	263	176	12	4
%	1 %	6 %	55 %	37 %	2 %	
Quartiles			Q1, Q2	Q3		

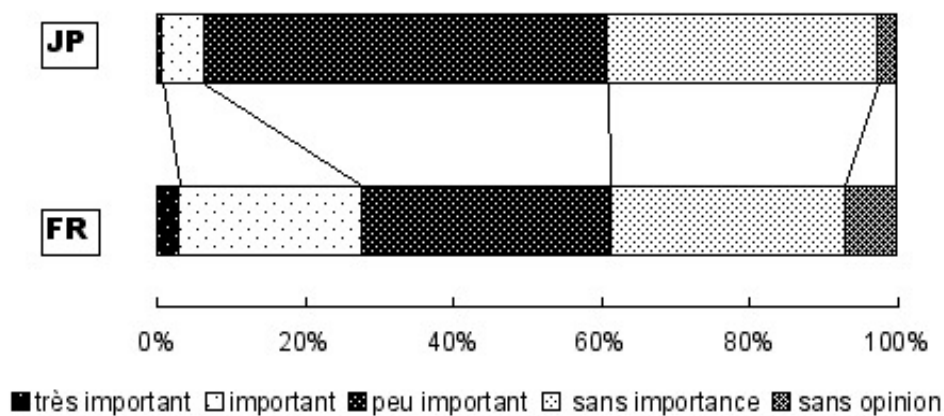
<sup>17</sup> La préférence pour ce modèle est confirmée par une étude quantitative de Maynard (2004).

**Tableau 4.17.2**

Francophones OPINION DIVISÉE [2 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	3	25	34	32	7	1
%	3 %	25 %	34 %	32 %	7 %	
Quartiles		Q1	Q2	Q3		

DIFFÉRENCE NÉGLIGEABLE

**Figure 4.17**

Ce critère est conseillé dans des manuels français que nous avons consultés :

- (4.1) Il est bon que les parties soient équilibrées et comportent un nombre sensiblement égal de paragraphes, eux-mêmes de proportions à peu près semblables, — la longueur moyenne du paragraphe devant correspondre environ à la longueur de l'introduction et de la conclusion, elles-mêmes de dimensions sensiblement analogues.

(Chassang et Senninger 1992 : 21)

- (4.2) Une des réussites du paragraphe tient donc dans le rythme qu'on lui donne : une longueur toujours sensiblement égale, qui montre que l'on sait canaliser sa pensée et lui donner une ampleur suffisante mais non excessive.

(Ammirati 1996 : 69)

Néanmoins, le fait que très peu de francophones (3 %) choisissent « *très important* » montre que ce critère n'est pas une norme largement acceptée.

Pour les Japonais, la longueur d'un paragraphe doit dépendre avant tout du fond. Ils craignent que la coupure machinale ne tue la liberté d'esprit. Suivant cette tradition, beaucoup d'entre eux refuseront l'explication suivante à la française :

- (4.3) La pratique prouve qu'il est rare qu'une copie où, par exemple, un paragraphe de trois ou quatre lignes succède à un paragraphe d'une page soit le reflet d'autre chose que du désordre des idées et de la pauvreté de la réflexion. On a tout à gagner à chercher à assurer à l'ensemble du travail un équilibre presque sensible à la vue et nous avons assez souvent constaté que les meilleures copies étaient les plus harmonieuses à regarder, jusque dans la disposition architecturale des masses.

(Chassang et Senninger 1992 : 21)

Si les Japonais cherchent l'effet visuel dans leur écrit, il se réalise d'une manière différente du français, comme nous l'avons vu dans l'exemple extrême d'un paragraphe constitué d'un seul mot en (2.24) dans 2.4.8.

D'après nos points d'évaluation, la différence est négligeable. En effet, dans les deux groupes, il y a très peu de « *très important* ». Mais le reste de la distribution des réponses est assez différent : l'immense majorité des Japonais n'y accordent pas de valeur (37 % de « *sans importance* » et 55 % de « *peu important* ») alors que chez les francophones, l'opinion est très variée : chez eux il y a un quart d'« *important* ». Les francophones ont une préférence un peu plus forte pour ce critère que les Japonais.

#### 4.4.4.4. Critère 18 : Le sujet est clairement traité au début du texte.

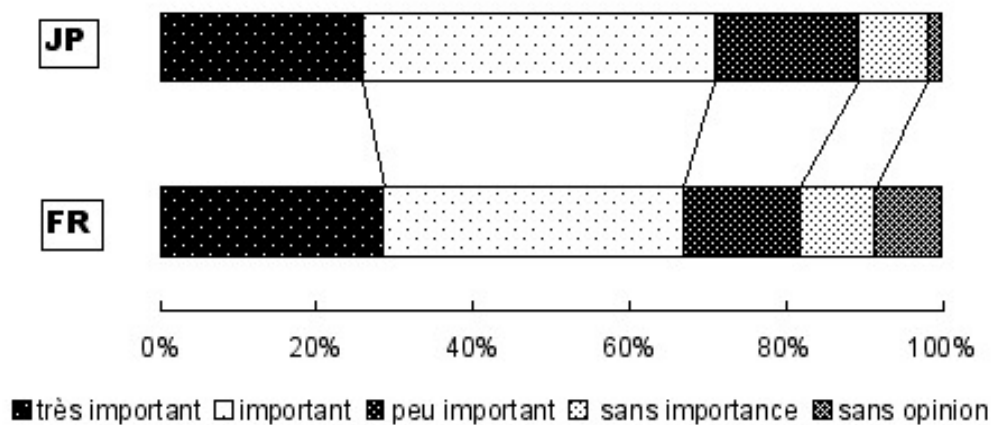
**Tableau 4.18.1**

Japonais OPINION DIVISÉE [6 points]						
	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	125	218	88	43	9	2
%	26 %	45 %	18 %	9 %	2 %	
Quartiles	Q1	Q2	Q3			

**Tableau 4.18.2**

Francophones OPINION DIVISÉE [6 points]						
	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	126	218	88	43	9	8
%	29 %	38 %	15 %	10 %	9 %	
Quartiles	Q1	Q2	Q3			

DIFFÉRENCE NON SIGNIFICATIVE ENTRE LES JAPONAIS ET LES FRANCOPHONES

**Figure 4.18**

Notre objectif est de savoir si le traitement du sujet doit être au début du texte, mais elle ne semble pas avoir été bien comprise par les personnes interrogées ; le mot-clé de la phrase est ambigu entre « *clairement* » et « *début* ». C'est très probablement pour cette raison que dans les deux groupes, l'opinion est divisée.

#### 4.4.4.5. Critère 19 : La conclusion est présentée en une phrase.

**Tableau 4.19.1**

Japonais [2 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	13	46	257	149	18	2
%	3 %	10 %	53 %	31 %	4 %	
Quartiles			Q1, Q2	Q3		

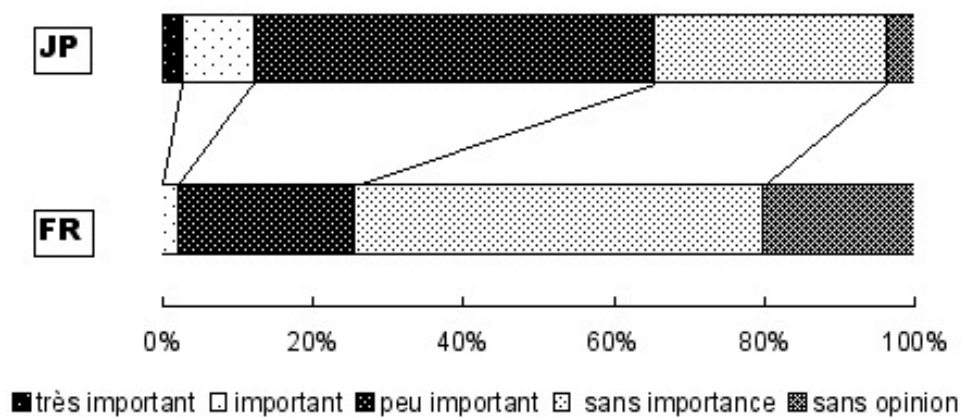
**Tableau 4.19.2**

Francophones [1 point]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	0	2	22	51	19	8
%	0 %	2 %	23 %	54 %	20 %	
Quartiles			Q1	Q2, Q3		

DIFFÉRENCE MINIME

**Figure 4.19**



D'après les manuels français, il vaut mieux avoir une contrainte sur la longueur de la conclusion : « *La règle de la conclusion est donc très simple : quels que soient les apports qu'on ait cru faire dans le cours du devoir, il ne faut pas oublier de formuler en quelques phrases très nettes.* » (Chassang et Senninger 1972 : 16) ; « *Aussi courte que l'introduction elle <= la conclusion> se compose*

*d'une ou plusieurs phrases qui répondent clairement aux questions posées dans l'introduction* » (Rougélot s. d.). Notre objectif est de savoir s'il existe une contrainte formelle sur la conclusion, surtout sur la nécessité d'une phrase qui résume le texte entier. Mais ce critère 19 est ambigu entre « la longueur de la conclusion » et « l'existence d'une phrase conclusive ». Les deux groupes sont en accord pour ne pas attacher de valeur à ce critère.

#### 4.4.4.6. Critère 20 : La phrase qui résume le texte se trouve au début du paragraphe.

**Tableau 4.20.1**

**Japonais** [3 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	21	106	246	81	26	5
%	4 %	22 %	51 %	17 %	5 %	
Quartiles		Q1	Q2, Q3			

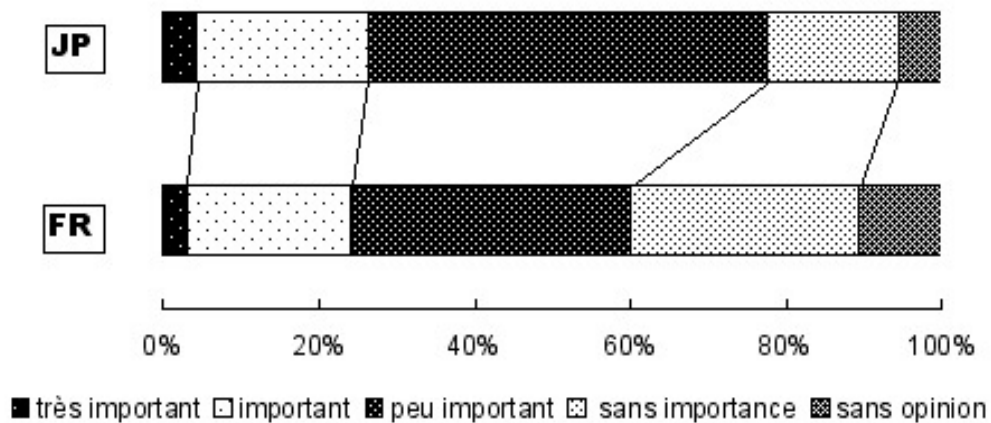
**Tableau 4.20.2**

**Francophones** OPINION DIVISÉE [2 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	3	20	34	28	10	7
%	3 %	21 %	36 %	29 %	11 %	
Quartiles		Q1	Q2	Q3		

DIFFÉRENCE MINIME

Figure 4.20



Voir 4.4.4.7.

#### 4.4.4.7. Critère 21 : La phrase qui résume le texte se trouve à la fin du paragraphe.

Tableau 4.21.1

Japonais [3 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	30	131	219	73	29	3
%	6 %	27 %	45 %	15 %	6 %	
Quartiles		Q1	Q2, Q3			

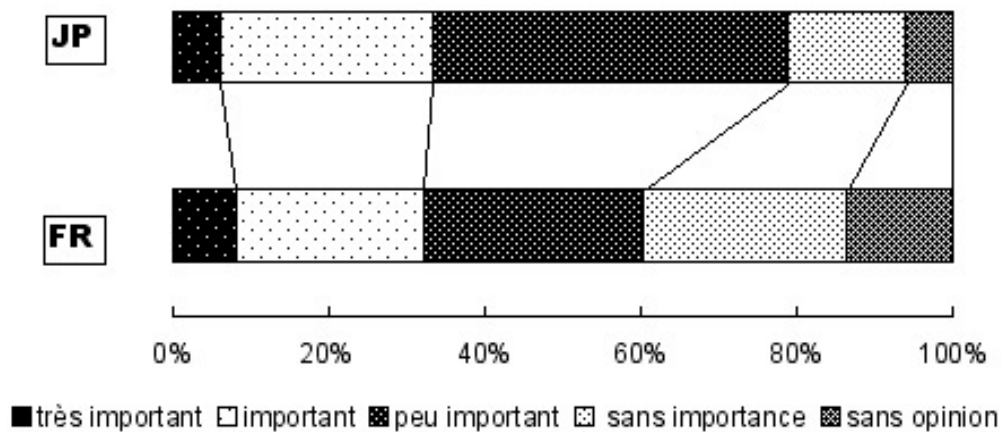
Tableau 4.21.2

Francophones OPINION DIVISÉE [2 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	8	23	27	25	13	6
%	8 %	24 %	28 %	26 %	14 %	
Quartiles		Q1	Q2	Q3		

DIFFÉRENCE MINIME

Figure 4.21



Notre objectif est de savoir s'il existe une bonne place pour une « phrase-thème » (« phrase-maîtresse » ou « phrase-noyau », en anglais *topic sentence*) à l'intérieur d'un paragraphe. Mais les critères 20 et 21 sont ambigus ; à la place de *texte*, le mot *paragraphe* aurait été préférable. Les opinions divisées chez les francophones pour ces deux critères sont peut-être le reflet de cette ambiguïté.

Rappelons toutefois que ces deux critères ont une présupposition importante : il existe une phrase résumant le texte. En effet, la remarque d'un francophone met en évidence ce point : « *Que la phrase résumant le texte se trouve en début ou en fin de paragraphe n'a guère d'importance, du moment qu'elle s'y trouve.* »

#### 4.4.4.8. Critère 22 : Chaque paragraphe a une phrase qui le résume.

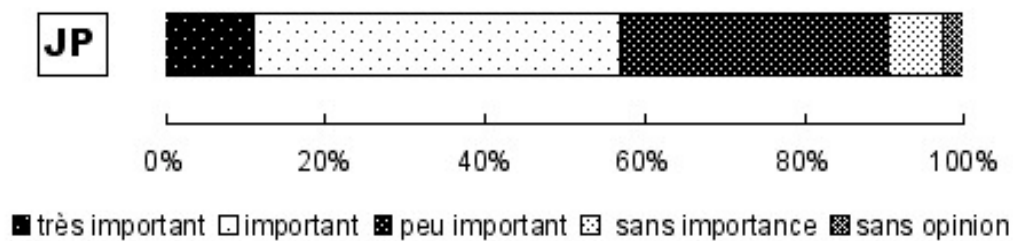
Tableau 4.22

Japonais [5 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	31	127	93	19	7	0
%	11 %	46 %	34 %	7 %	3 %	
Quartiles		Q1, Q2	Q3			



Figure 4.22



Ce critère a été proposé seulement à une partie du groupe japonais. Il met en question l'existence d'une « phrase-thème » qui résume un paragraphe. Si l'existence d'une telle phrase semble évidente pour un esprit français ou anglais, ce n'est pas le cas pour les Japonais ; dans les manuels du japonais, on ne conseille pas de résumer un paragraphe en une phrase.

Contrairement à notre attente, 40 % des étudiants japonais ont choisi « *important* ». C'est un chiffre assez élevé, compte tenu du fait que ce critère n'est pas une norme en japonais. Mais le fait qu'il y a trois fois plus de « *peu important* » que de « *très important* » suggère que ce critère n'est pas largement connu chez les Japonais.

#### 4.4.4.9. Conclusion de 4.4.4.

En ce qui concerne les exigences formelles, il n'y a pas de grande différence entre les deux groupes, sauf les critères 15 et 16 : ces deux exceptions s'expliquent par l'existence d'un modèle « *tôkatu-siki* » dans la tradition japonaise.

#### 4.4.5. Les critères proposés par Hinds (1983)

Critère 23 : Unité : développement logique et mouvement de la pensée

Critère 24 : Focus : rester dans le sujet

Critère 25 : Cohérence : unité de l'ensemble et utilisation de transitions

Les critères 23, 24 et 25 sont des reproductions de ceux de Hinds (1983). Nous remettons en question la validité de son expérimentation que nous avons vue dans 1.3.2.2. Ces critères sont importants dans la dissertation alors que pour le *zuihitsu* ce n'est pas le cas. Nous voulons savoir s'ils sont aussi valables pour les textes argumentatifs japonais.

#### 4.4.5.1. Critère 23 : Unité : développement logique et mouvement de la pensée

**Tableau 4.23.1**

**Japonais** [7 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	324	146	12	1	0	2
%	67 %	30 %	2 %	0 %	0 %	
Quartiles	Q1, Q2	Q3				

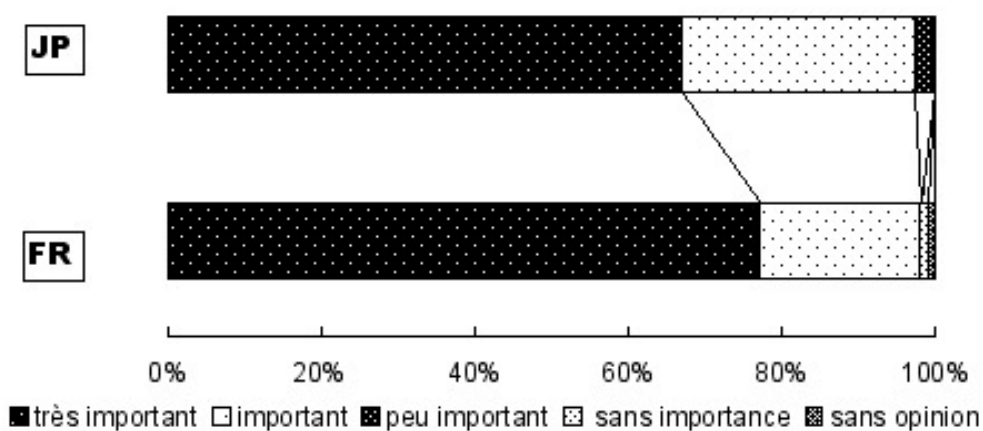
**Tableau 4.23.2**

**Francophones** IDÉE PARTAGÉE [7 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	78	21	0	1	1	1
%	77 %	21 %	0 %	1 %	1 %	
Quartiles	Q1,Q2,Q3					

DIFFÉRENCE NON SIGNIFICATIVE ENTRE LES JAPONAIS ET LES FRANCOPHONES

**Figure 4.23**



La différence entre les deux groupes est statistiquement non significative. L'immense majorité des Japonais et des francophones y attachent de la valeur.

#### 4.4.5.2. Critère 24 : Focus : rester dans le sujet

**Tableau 4.24.1**

**Japonais** IDÉE PARTAGÉE [6 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	119	257	91	18	0	0
%	25 %	53 %	19 %	4 %	0 %	
Quartiles		Q1,Q2,Q3				

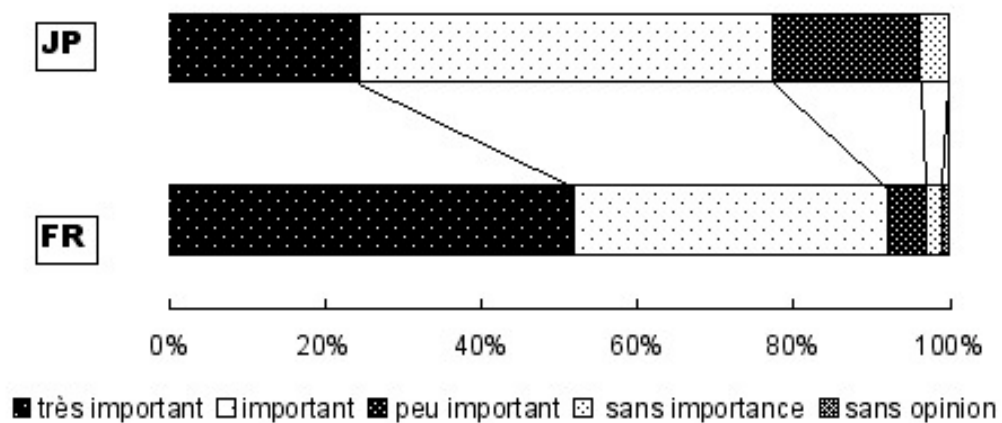
**Tableau 4.24.2**

**Francophones** [7 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	53	41	5	2	1	0
%	52 %	40 %	5 %	2 %	1 %	
Quartiles	Q1, Q2	Q3				

DIFFÉRENCE MINIME

**Figure 4.24**



La différence est minime. En pourcentage, plus de francophones que de Japonais y accordent de la valeur.

#### 4.4.5.3. Critère 25 : Cohérence : unité de l'ensemble et utilisation de transitions

**Tableau 4.25.1**

**Japonais** [6 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	126	283	68	5	0	3
%	26 %	59 %	14 %	1 %	0 %	
Quartiles	Q1	Q2, Q3				

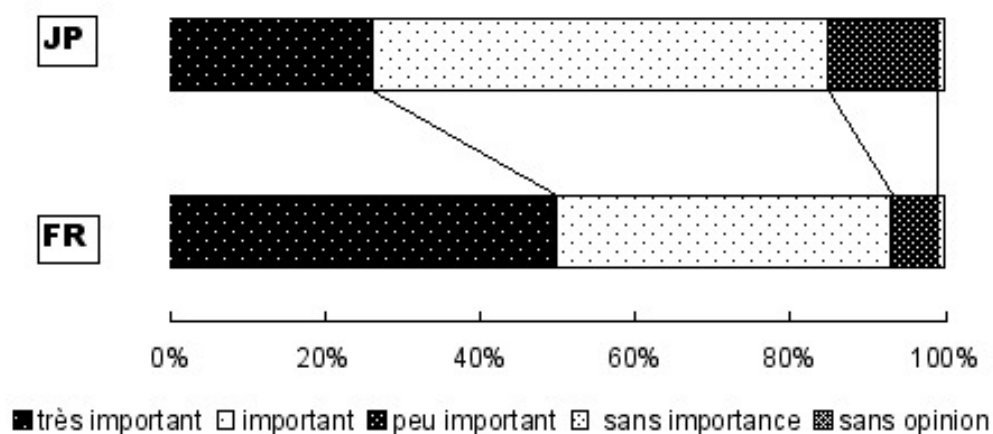
**Tableau 4.25.2**

**Francophones** [7 points]

	très important	important	peu important	sans importance	sans opinion	non-réponse
Effectif	51	44	6	1	0	0
%	50 %	43 %	6 %	1 %	0 %	
Quartiles	Q1	Q2, Q3				

DIFFÉRENCE MINIME

**Figure 4.25**



La différence est minime. N'oublions pas toutefois qu'en pourcentage, presque deux fois plus de francophones que de Japonais considèrent ce critère comme « *très important* ».

#### 4.4.5.4. Conclusion de 4.4.5.

Les trois critères ci-dessus ont une importance pour la majorité des étudiants japonais aussi bien que pour les francophones. Les différences sont minimales ou statistiquement non significatives. L'observation de Hinds (1983)<sup>18</sup> faite sur le plan de la production n'est donc pas confirmée sur le plan de la représentation.

N'oublions pas toutefois que dans les trois critères, le pourcentage de « *très important* » est plus élevé chez les francophones que chez les Japonais. En japonais, ces trois critères sont certes considérés comme des qualités importantes, mais ils n'ont pas de priorité absolue dans le *zuihitu*. Il semble que cette valeur du *zuihitu* exerce une certaine influence sur les réponses à ces critères.

#### 4.5. Récapitulation et discussion

Récapitulons les résultats de chaque section.

- 1) Les francophones ont une préférence plus forte pour les normes françaises que les Japonais.
- 2) Certaines caractéristiques du *zuihitu* sont plus marquées chez les Japonais que chez les francophones.
- 3) Les Japonais sont probablement inconscients de leurs caractéristiques que les professeurs français leur reprochent.
- 4) En ce qui concerne les exigences formelles, il n'y a pas de grande différence entre les deux groupes, sauf pour les critères 15 et 16.
- 5) Sur le plan de la représentation, l'observation de Hinds (1983) n'est pas confirmée.

À ces observations, nous en ajoutons deux autres : 6) et 7).

- 6) l'importance des modèles dans la rédaction

Nos résultats confirment l'importance des modèles dans la rédaction. Nous appelons « modèle » un ensemble de normes et de conventions : introduction-développement-conclusion, *ki-syô-ten-ketu*, *bikatu-siki*, *tôkatu-siki*, dissertation, *zuihitu*... L'existence et la reconnaissance d'un modèle semblent influencer le résultat. Par exemple, pour le critère 3, c'est « *ki-syô-ten-ketu* » et

---

<sup>18</sup> Cf. 1.3.2.2.

pour le critère 15, « *tôkatu-siki* ». Ces modèles sont connus chez les Japonais, mais pas chez les francophones, de sorte que chez les premiers, les critères en question sont plus appréciés que chez les derniers. De même, l'existence d'un modèle alternatif semble influencer les réponses : le schéma « introduction-développement-conclusion » (Critère 2) a obtenu un soutien presque unanime auprès des francophones, mais cette tendance n'est pas aussi évidente chez les Japonais. C'est très probablement à cause de l'existence du *ki-syô-ten-ketu*, qui sert de choix alternatif.

#### 7) l'écart entre la production et la représentation

Les Japonais et les francophones partagent plus ou moins les mêmes avis sur certaines normes :

logique :	Critères 9, 10, 23
fidélité au sujet :	Critères 11, 24
composition :	Critère 12
unité :	Critère 23
cohérence :	Critère 25

Malgré ces accords, pourquoi les productions des Japonais subissent-elles une évaluation si négative de la part des professeurs natifs, comme l'illustrent les opinions citées en (1.1) et en (1.2) dans le chapitre 1 ? C'est que si l'importance de certaines normes abstraites est évidente pour les deux groupes, les réalisations dans les textes sont loin d'être identiques. En effet, les critères plus concrets dégagent des différences entre les deux groupes. Dans les critères ci-dessous, la différence est très notable.

Critère 1 : Chaque paragraphe développe une seule idée directrice.

Critère 3 : Il y a « *ki-syô-ten-ketu* ».

Critère 5 : Il y a un développement libre.

Critère 15 : La conclusion est mise au début du texte.

Il est à noter que ces quatre critères portent tous sur la manière de développer le texte. C'est surtout sur ce point que le texte japonais et le texte français sont différents.

Cet écart entre la production et la représentation explique les réponses japonaises apparemment contradictoires pour les francophones. Par exemple, pour les Japonais, le Critère 24 (*Focus : rester dans le sujet*) et le Critère 11 (*Le contenu est fidèle au sujet.*) sont compatibles avec le Critère 5 (*Il y a un développement libre.*) Car d'après la norme japonaise, la digression est plus tolérée qu'en français ; à condition qu'on revienne au sujet à la fin, un texte avec des passages digressifs (un développement libre) n'est pas considéré comme hors sujet. Dans ce cas, il y aura un décalage dans l'évaluation entre les francophones et les Japonais. De même, il arrive qu'un apprenant japonais, tout en croyant écrire « logiquement », produise un texte qui semble loin d'être « logique » aux professeurs français. C'est parce que ce qu'on entend par la « logique » n'est pas toujours exprimé de manière identique dans les deux langues.

#### 4.6. Difficultés de l'enquête

Avant de clore ce chapitre, nous signalons les difficultés rencontrées dans la réalisation de l'enquête.

La plus grande difficulté concerne la traduction. Le questionnaire est bilingue : il y a une version française pour les professeurs francophones et une version japonaise pour les étudiants japonais. Pour comparer leurs opinions, les deux versions doivent contenir les mêmes questions. Certaines d'entre elles sont tirées de manuels français : elles sont certainement faciles à comprendre dans la version française. Mais nous avons constaté que parfois, les étudiants japonais ont eu des difficultés à y répondre, car ils ne comprenaient pas ce qu'elles voulaient dire exactement à cause des différences de formation sociodiscursive. Les difficultés que les francophones ont éprouvées sont de nature identique. Certaines questions sont tirées de manuels japonais. Lors de la traduction, nous avons rencontré énormément de difficultés : une traduction fidèle à l'original est souvent peu claire (e.g. « *développement libre* » du Critère 5), voire étrange en français. Mais si nous précisions le sens en ajoutant des mots ou en modifiant l'expression pour expliciter davantage en français, la question ne correspondrait plus à celle de la version japonaise. Par exemple, pour le Critère 9, au lieu de « *La composition de l'ensemble est bien réfléchi.* », on aurait pu proposer : « *Il y a un plan rigoureux* ». Mais nous avons opté pour une traduction plus fidèle à l'original, tout en laissant une ambiguïté ou une maladresse dans la version française.

De plus, dans notre questionnaire, la langue de l'écrit n'est pas précisée. Les personnes interrogées répondent certainement en pensant aux rédactions en leur langue maternelle : soit le français pour les professeurs francophones et le japonais pour les étudiants japonais. Ne faudrait-il pas poser aux étudiants des questions sur les rédactions en français ? Mais dans ce cas, notre corpus serait extrêmement limité de sorte que l'enquête ne donnerait pas de résultats fiables. Car au Japon il n'y a pas beaucoup d'apprenants dont le niveau de français soit suffisamment élevé pour qu'ils écrivent différemment en français et en japonais.

Enfin, dans les résultats fondés sur le corpus recueilli d'une manière non aléatoire, il peut y avoir perte d'exactitude. Néanmoins, compte tenu du nombre de données relativement grand, nous croyons que nos résultats peuvent servir de piste pour saisir la tendance générale de l'écrit japonais et de l'écrit français.

#### **4.7. Conclusion du chapitre 4**

Le présent chapitre a mis en lumière plusieurs différences des normes entre l'écrit japonais et l'écrit français sur le plan de la représentation.

Certains résultats de l'enquête sont conformes à des spécificités du japonais décrites dans le chapitre 2.

Le Critère 1 confirme la spécificité « 8. Le caractère fragmentaire ».

Le Critère 3 confirme la spécificité « 1. Le schéma organisationnel *ki-syô-ten-ke-tsu*. ».

Le Critère 5 confirme les spécificités « 2. La structure relâchée et le *cadre* » et « 3. Le sujet comme point de départ ».



## Chapitre 5 Implications pédagogiques

### 5.1. Introduction

Ce bref chapitre présentera quelques implications pédagogiques de nos résultats, voire des propositions de solution pour que les apprenants japonais en FLE puissent écrire un texte qui satisfasse les exigences françaises.

Dans ce qui suit, la section 5.2. abordera d'abord le problème de la diversité dans l'enseignement de l'écrit. La section 5.3. portera ensuite sur un obstacle important que nous n'avons pas encore traité. Puis, dans la section 5.4., nous proposerons quelques exercices efficaces pour faire apprendre l'organisation textuelle à la française. Enfin la section 5.5. traitera des problèmes restants de notre analyse.

### 5.2. Faut-il défendre la diversité ?

Dans les chapitres précédents, nous avons constaté des différences dans les critères d'évaluation entre le français et le japonais. Dans l'enseignement, il faut d'abord reconnaître cet écart. Car les apprenants croient souvent, à tort, que leurs normes à l'écrit sont universelles. Si les professeurs attendent une rédaction à la française, il ne faut pas oublier que souvent les apprenants n'ont pas de repères connus dans leur langue.

Cet écart fait problème en ce qui concerne la diversité. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 4, très peu de francophones connaissent le *ki-syô-ten-ke-tu* (cf. 4.4.2.1.). Or dans l'enquête, tout en répondant « *sans opinion* », un professeur français a ajouté des remarques intéressantes :

- (5.1) Mais ce n'est pas parce que je ne connais pas le "*ki-syô-ten-ke-tu*". En ce qui concerne le "*ki-syô-ten-ke-tu*", je pense que tout dépend du contexte de correction. Par exemple si je devais corriger des dissertations pour l'examen du Dalf ou Delf, je serais obligé de m'en tenir à des critères

d'évaluation d'une dissertation "à la française". Par contre dans le contexte d'une université japonaise où un élève en section de français me rendrait une dissertation en *ki-syô-ten-ketu*, pourquoi pas.

Cette attitude est favorable à la diversité dans l'enseignement du FLE, tout comme la remarque suivante, faite par un autre professeur français :

- (5.2) Même si mon rôle de professeur est d'enseigner la composition française (et ses règles), je peux accepter un texte composé de manière différente et bien le noter si, en tant que lecteur, je peux comprendre facilement ce qu'a voulu dire l'auteur.

Faut-il accepter, dans la rédaction en français, un schéma étranger tel que le *ki-syô-ten-ketu* ? En tenant compte des opinions très négatives des correcteurs français, illustrées en (1.1) et en (1.2), nous ne défendrons pas cette position en faveur de la diversité, du moins pour les apprenants japonais. Une composition française n'est pas une composition japonaise traduite en français. Dans l'apprentissage du français, il vaut mieux que les Japonais respectent les normes du français. Sinon, leurs productions donnent souvent aux Français une impression désastreuse, voire pose des problèmes de compréhension.

N'oublions pas que les apprenants ignorent souvent le fait même que les spécificités de leur langue maternelle constituent des obstacles. Les professeurs doivent donc commencer à leur enseigner que certaines caractéristiques de leur langue maternelle ne sont pas valorisées en français. De ce fait, dans la pratique pédagogique, il est préférable de donner des consignes précises. (*e.g.* Il ne faut pas commencer par un exemple ; il ne faut pas oublier de formuler la conclusion en quelques phrases très nettes.)

### **5.3. Le problème de la traduction**

Avant de passer aux implications pédagogiques de nos analyses, nous traiterons une difficulté majeure des apprenants japonais que nous n'avons pas encore abordée : le problème de la traduction. Voici un texte pratiquement impossible à comprendre, écrit par un étudiant en deuxième année de FLE. (C'est nous qui numérotions les phrases.)

(5.3) SUJET : L'eau et les patrimoines culturels au Japon

- [1] Par exemple, ils sont tumulus et châteaux.
- [2] Le fossé est autour de tumulus.
- [3] L'eau dans le fossé empêcherent on de passer.
- [4] L'eau en coulé a l'énergie.
- [5] C'est employé à titre de la force de la houille balance.
- [6] Il y a la configuration propre à Japon, donc la production de l'énergie électrique hydraulique ont employé souvent.
- [7] De nos jour, cette production changenent - production de l'énergie atomique.

Sachant qu'il s'agit d'un élève en deuxième année de FLE, la qualité médiocre du travail saute aux yeux. À part de nombreuses erreurs syntaxiques et lexicales, l'enchaînement discursif est extrêmement bizarre. Le texte commence de façon abrupte par *par exemple*, puis *ils*, qui ne renvoient à rien puisque c'est le début du texte. Or le scripteur du texte a écrit, dans la marge de la copie, une traduction en japonais de (5.3), qui ne pose pas autant de problèmes que la version française<sup>1</sup> ; le texte, quoique maladroitement écrit, est acceptable. En fait, ce n'est pas une traduction, c'est l'original. L'étudiant a d'abord écrit tout son texte en japonais, puis il a essayé de le traduire en français. Il a transformé un devoir de composition en exercice de thème. Cette manière d'écrire est une des causes principales des bizarreries en (5.3). Mais c'est ce que les Japonais font très souvent – trop souvent – dans leurs productions en langue étrangère. Même si le professeur interdit de faire une traduction, ils ont tendance à le faire malgré tout, en objectant qu'il leur est impossible de ne pas traduire. Beaucoup d'apprenants japonais disent : « *Écrire directement en français est impossible. Mon niveau de français n'est pas suffisant pour penser en français. Je dois d'abord écrire en japonais et puis traduire. Sinon, je ne peux rien produire.* » Pour eux, le recours à la traduction est presque inévitable. Les enseignants doivent reconnaître cette réalité.

---

<sup>1</sup> Le texte japonais écrit par le scripteur de (5.3) :

例えば、古墳です。  
 古墳はその周りにお堀を持っています。  
 あるいは、城の周りのお堀です。  
 お堀や古墳では水田人が通るのを不可能にしている。  
 また、流れている水にはエネルギーがあります。  
 エネルギーは発電にも用いられます。  
 それは水力発電です。  
 日本では高低さのある地形があるので、よく水力発電は使われました。

## 5.4. Exemples d'exercices

Cette section présentera trois sortes d'exercices pour apprendre les textes à la française.

### 5.4.1. Le texte à recomposer

Pour apprendre les organisations textuelles, un texte à recomposer est bien efficace. Pourtant cet exercice, très banal en France, est peu pratiqué au Japon.

L'exercice (5.4) a pour but de faire comprendre un schéma étranger à l'écrit japonais.

- (5.4) Lisez d'abord le titre et la conclusion du texte. Lisez ensuite les phrases soulignées dans les paragraphes (A) (B) et (C). Sans lire le reste du texte, mettez ces paragraphes en bon ordre. Après cette opération, lisez le texte entier.

TITRE : Les ennemis de la forêt

(A) Mais c'est l'homme qui est devenu son ennemi le plus dangereux. Pendant longtemps, il a exploité et protégé la forêt avec précaution. Mais aujourd'hui, il a détruit de plus en plus vite. Il coupe trop d'arbres, il allume des incendies soit par imprudence, soit volontairement : pour défricher, pour construire des villes, des autoroutes, des aéroports. Au Brésil, par exemple, on défriche dix millions d'hectares de forêt tropicale par an, pour créer des champs. La forêt brésilienne est la plus grande du monde : si on continue, elle aura disparu dans trente ans ! Le climat de toute la terre sera alors complètement modifié. Beaucoup de régions ne recevront plus d'eau de pluie. Elles deviendront de nouveaux déserts.

(B) La forêt a des ennemis naturels. Le feu, allumé par les orages, en détruit d'importantes surfaces. Certains insectes se nourrissent de bois : quand ils sont trop nombreux, ils peuvent détruire la forêt sur de grandes surfaces. Mais la forêt est capable de survivre : quand les insectes n'ont plus rien à manger, ils meurent et la forêt renaît lentement. D'autres animaux sont plus dangereux. Les chèvres, par exemple, mangent les jeunes arbres et empêchent la forêt de se renouveler. En quelques siècles, elles ont fait disparaître les forêts autour de la Méditerranée, ainsi qu'en

Somalie ou au Soudan. Heureusement, il n’y a pas des chèvres partout.

(C) Mais l’homme ne détruit pas seulement la forêt en la défrichant : il tue aussi les arbres par la pollution de l’atmosphère. Les usines, les automobiles, produisent des gaz toxiques, des métaux dangereux. Ces produits sont transportés par le vent et retombent sur la forêt avec la pluie. Résultat : les feuilles jaunissent et tombent, les arbres affaiblis dépérissent ou sont détruits par les insectes mangeurs de bois.

#### CONCLUSION

Les écologistes se battent pour défendre la forêt. Récemment, les chefs d’état ou de gouvernement se sont réunis à Rio de Janeiro avec des experts du monde entier. Ils ont constaté les risques graves provoqués par la destruction des forêts. Ils ont décidé de “faire quelque chose”. Mais est-ce que ce n’est pas déjà trop tard ?

[Réponse : (B)-(A)-(C)]

C’est un exercice que nous avons fabriqué à partir d’un texte extrait d’un manuel de FLE publié au Japon<sup>2</sup>. Dans ce texte, la première phrase de chaque paragraphe résume le paragraphe. À elle seule, la lecture des phrases soulignées nous permet de comprendre globalement le contenu. Il est donc possible de mettre en bon ordre ces trois paragraphes sans lire tout le texte. Comme les paragraphes japonais n’ont pas une telle structure (surtout dans une œuvre du *zuihitsu*), il est impossible de faire un exercice identique sur un texte japonais. Malheureusement, bien qu’il y ait un grand nombre de manuels de FLE publiés chaque année au Japon, il y en a peu qui recueillent délibérément des textes ayant une structure peu familière à l’écrit japonais.

#### 5.4.2. L’exercice à trous sur les connecteurs

Le texte adopté en (5.5) est une reproduction du (2.29), qui représente un schéma dominant en français. La première consigne a pour but de le faire découvrir aux apprenants. La seconde consigne est un exercice à trous sur les connecteurs. Comme l’observe l’interviewée dans 1.2.4., l’utilisation des

<sup>2</sup> Beaumelou, C. et Katô, H., *Textes de lecture pour les étudiants en sciences*, Tokyo, Édition Asahi 1994.

Ce manuel est un recueil de textes et ne présente aucun exercice.

connecteurs constitue une difficulté majeure pour les apprenants japonais<sup>3</sup>.

- (5.5) 1) Divisez le texte en trois parties *introduction-développement-conclusion*.  
2) Complétez chaque trou en sélectionnant le terme qui convient :  
*D'abord, Enfin, Ensuite*.

### Absurde bizutage

Le bizutage, pratiqué au mois de septembre lors de la rentrée des classes préparatoires et des grandes écoles, est choquant et révélateur d'une certaine violence sociale et d'un mode de fonctionnement hiérarchique inadmissibles dans une société qui se veut ouverte et démocratique. C'est une humiliation collective infligée par une partie d'une communauté scolaire sur une autre partie à la seule raison de l'ancienneté de la première par rapport à la seconde.

Le bizutage est souvent présenté comme un moyen d'intégrer les plus jeunes au corps des anciens et d'assurer la cohésion de l'école. Cela appelle une triple remarque.

\_\_\_\_\_, dans le bizutage, la communauté scolaire en question se considère comme une caste, c'est-à-dire comme classe fermée ayant l'initiative de l'inclusion et de l'uniformisation des comportements. Il est donc postulé que le groupe domine et contrôle les personnes qui s'y agrègent. Cela est d'autant plus inquiétant qu'il s'agit, dans la plupart des cas, d'écoles chargées de former les cadres de la société. Comment se considéreront-ils alors ?

\_\_\_\_\_, les humiliations infligées sont aussi absurdes qu'impératives. La volonté des soumis est remise tout entière au caprice des anciens. L'autonomie de la personne est abolie, elle doit plier sans que les ordres aient, bien sûr, la moindre apparence de justification. Le pouvoir s'affirme là pour lui-même, dans sa jouissance cynique. L'arbitraire n'est pas autre chose. Ici encore est-ce la meilleure préparation à l'exercice de l'autorité dans les entreprises et les organes de l'Etat ?

\_\_\_\_\_, le bizutage se perpétue d'année en année, les nouveaux élèves deviennent des anciens qui, à leur tour, infligent ce qu'ils ont

---

<sup>3</sup> Dans les textes en français, les connecteurs sont plus fréquents que dans les textes japonais. Cf. le chapitre 7.

subi. La chaîne se maintient comme si les pratiques sociales qui la sous-tendent demeuraient également. Le rite conservé est conservateur. Les élèves ont intégré les normes et les objectifs de la société telle qu'elle est. Ils en seront, pour beaucoup, les fidèles exécutants.

Le bizutage est le dur miroir de notre société. Faut-il se contenter de le regarder ?

(François Fricker, professeur de philosophie à Paris, *Le Monde*, 1990)

[Réponses : D'abord, Ensuite, Enfin]

Les connecteurs sont par excellence des marqueurs de relation logique. De ce fait, ils jouent un rôle déterminant dans l'enchaînement textuel. Pourtant, il existe peu d'exercices d'entraînement des connecteurs dans les manuels publiés au Japon.

#### 5.4.3. L'imitation d'un texte modèle

Une autre solution simple est l'imitation d'un texte modèle. D'après notre expérience personnelle, cette manière d'écrire est particulièrement efficace pour les apprenants au niveau intermédiaire. Puisque les Japonais ont de la difficulté à structurer leurs productions, mieux vaut commencer par leur faire imiter une bonne structure existante plutôt que de les laisser écrire librement.

Comme nous l'avons vu, la connaissance de conventions est nécessaire pour améliorer la qualité d'un texte. De ce point de vue, la correspondance est un genre relativement facile à apprendre : en effet, aussi bien qu'en japonais, il y a en français des conventions explicites et précises. Reprenons le cas de l'élève qui a rédigé en français une lettre à la japonaise, présentée en (1.7). Pour lui faire écrire une lettre à la française, nous lui offrirons d'abord un texte modèle, une lettre de refus extraite d'un ouvrage de bonne correspondance<sup>4</sup>. (C'est nous qui soulignons.)

(5.6) Mon cher Patrick,

Ton invitation m'a causé le plus grand plaisir, et je suis d'autant plus désolé de me voir dans l'obligation de la refuser. Je ne serai pas à Lyon

---

<sup>4</sup> Fontenay, H., *La bonne correspondance*, Bourges, Fernand Nathan, 1984, pp. 92-93.

la semaine prochaine, comme je te l'avais dit, mon patron m'envoyant à Brest pour une quinzaine de jours.

J'espère que mes projets de chantier dans le Rhône se réaliseront un jour et que je pourrai alors passer une soirée avec toi.

Bien amicalement

(Signature)

Nous donnerons pour consigne de rédiger une lettre en imitant (5.6). Quant aux débutants, une formule toute faite comme (5.7) facilitera leur travail.

(5.7) \_\_\_\_\_,

Ton invitation m'a causé le plus grand plaisir, et je suis d'autant plus désolé de me voir dans l'obligation de la refuser. Je ne serai pas à \_\_\_\_\_,

J'espère que \_\_\_\_\_ et que je pourrai alors passer une soirée avec toi.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Avec cette formule, l'adoption du schéma du texte modèle est obligatoire ; une structure à la japonaise comme (1.7) qui dérangerait les lecteurs francophones aura peu de chance d'y apparaître. Voilà un avantage important de cet exercice.

En dehors de la correspondance, l'imitation d'un texte modèle est un bon exercice. L'exemple suivant est un texte modèle très court et une formule à compléter.

(5.8) Décrivez un objet en imitant le texte modèle. Complétez la formule pour produire votre texte.

[texte modèle]

**Pour** les trois quarts des Parisiens, ce fruit cueilli au loin, banal dans sa rondeur, où l'arbre n'a rien laissé qu'une mince attache verte, **tient de** la sucrerie, de la confiserie. Le papier de soie qui entoure ce fruit, les fêtes que ce fruit accompagne, **contribuent à cette impression.**

(Alphonse Daudet, « Les oranges »)



[formule]

**Pour** (quelqu'un), (objet à décrire) **tient de** (quelque chose 1). (quelque chose 2) **contribuent à cette impression.**

Les exemples (5.9), (5.10) et (5.11) sont des productions des étudiants en deuxième année de FLE.

(5.9) Pour moi, la noix tient de la cervelle. Sa forme contribue à cette impression.

(5.10) Pour moi, ma petite soeur tient de "mitarashi-dango<sup>5</sup>". Sa joue douce et son visage rond contribuent à cette impression.

(5.11) Pour la plupart des Japonais, cet aliment fait de riz, banal dans sa rondeur, blanc, sans saveur, où n'est pas trop chère, tient de le fête de nouvelle année qu'il accompagne, contribuent à cette impression.

Bien qu'un peu bizarres les exemples (5.9) et (5.10) sont toutefois intéressants et originaux. Par contre (5.11) illustre un échec total ; les trous ne sont pas correctement complétés de sorte que la phrase entière n'est pas grammaticalement correcte. De plus, le contenu de « *cette impression* » n'est pas exprimé. Le scripteur de (5.11) ne semble pas avoir compris la structure du texte modèle. Ainsi, par rapport à une rédaction libre, un des avantages de ce type d'exercice est la facilité de correction pour les enseignants. Avec la formule, la production aura peu de chance d'avoir une structure complètement étrange.

Pour les débutants, les enseignants choisiront un texte modèle convenant à un exercice à trous. Au fur et à mesure de leur progression, le nombre de trous se multipliera pour les laisser écrire plus librement. Les apprenants passeront ainsi de l'imitation à la création.

Dans l'étape suivante de l'exercice d'imitation, les enseignants donneront seulement un texte modèle. Le texte modèle en (5.12) est extrait de *La psychanalyse du feu* de Gaston Bachelard.

(5.12) Le feu et la chaleur fournissent des moyens d'explication dans les domaines les plus variés parce qu'ils sont pour nous l'occasion de

<sup>5</sup> *mitarashi-dango* : boulette de pâte de riz à la sauce aigre-douce

souvenirs impérissables, d'expériences personnelles simples et décisives. Le feu est ainsi un phénomène privilégié qui peut tout expliquer. Si tout ce qui change lentement s'explique par la vie, tout ce qui change vite s'explique par le feu. Le feu est l'ultra-vivant.

(Gaston Bachelard, *La psychanalyse du feu*, Paris, Gallimard, 1949)

La consigne est de produire, en imitant au maximum le texte (5.12), un texte intitulé *La psychanalyse de l'eau*. Les exemples (5.13) et (5.14) ont été écrits par des étudiants en deuxième année de FLE.

(5.13) L'eau fournit des moyens d'explications dans les domaines les plus variés parce qu'elle est pour moi l'occasion de souvenirs momentanés, d'expériences personnelles complexes, et inoubliables. L'eau est ainsi un phénomène particulier qui peut tout produire. Si tout ce qui change vite s'explique par le époque, tout ce qui change lentement s'explique par l'eau. L'eau est vivante lisse.

(5.14) (= (1.26)) SUJET : La psychanalyse de l'eau

L'eau fournissent une vie confortable surtout en été parce qu'il est froid.

L'eau est un phénomène privilégié qui peut tout faire cure.

L'eau est indispensable à la vie.

Ni animaux, Ni les hommes ne peuvent vivre sans elle.

L'eau est l'ultra-infini. [...]

Les parties soulignées sont celles apparemment empruntées au texte modèle (5.12). Elles sont plus nombreuses en (5.13) qu'en (5.14) et le texte (5.13) est mieux écrit que (5.14). En effet, à part cet exercice, le scripteur du (5.13) a presque toujours obtenu dans la classe de meilleures notes que celui du (5.14). Cela implique que les meilleurs apprenants savent mieux imiter. La capacité d'imitation semble avoir un rapport avec d'autres compétences linguistiques. L'exemple (5.14) a été écrit par le même élève qui a rédigé (5.3). Malgré quelques erreurs syntaxiques et lexicales, (5.14) est du moins compréhensible et nettement meilleur que (5.3). Car, cette fois, ce « maniaque de la traduction » était obligé d'imiter le texte modèle (5.12).

Dans l'étape plus avancée de l'exercice d'imitation, les apprenants trouveront eux-mêmes des textes modèles à imiter. L'imitation d'un texte modèle

n'est certainement pas un moyen novateur. Mais parmi les manuels de français publiés au Japon, il y en a très peu qui l'adoptent<sup>6</sup>.

### 5.5. Les problèmes restants

Avant de terminer ce chapitre, nous identifierons les problèmes pédagogiques qui nous restent. Les propositions de solution déjà faites concernent surtout des différences de conventions littéraires. Mais il y a d'autres facteurs qui entraînent des difficultés dans l'apprentissage.

Pour illustrer cela, prenons comme exemple le texte suivant écrit par un étudiant en deuxième année de FLE.

(5.15) SUJET : L'eau et l'héritage culturel

[1] Nous vivons au Japon qui fait très humide. [2] L'héritage culturel est la fatalité qu'il subit un **dommage** de l'eau. [3] L'eau ravage doucement un **dommage**. [4] Toutefois, le **dommage** est très sérieux. [5] Quand on s'aperçoit le **dommage**, c'est tardif déjà. [6] Et puis, nous avons perdu nombreuse l'héritage culturel. (donner un exemple concret, ici) [7] **Il faut** le remède scientifique. [8] L'eau est très mystérieuse. [9] **Il faut** que nous comprenons l'eau plus profondément. [10] L'héritage culturel ne vient pas éternellement, si nous le perdons.

Dans ce court texte, nous relevons des caractéristiques semblables à celles que nous avons vues jusqu'ici. D'abord, il y a un hors sujet : quoique le sujet de la rédaction soit « L'eau et l'héritage culturel », il semble que le « *dommage* » forme l'intérêt principal aux yeux du scripteur. De plus, il y a des répétitions : quatre fois *dommage* en [2][3][4][5] ; quatre fois *eau* en [2][3] et en [8][9] ; deux fois la construction *il faut* en [9][10]. Enfin, entre les phrases [1] et [2], malgré l'existence d'une relation lexicale (*humide* et *eau*), cet enchaînement donne quand même l'impression d'être abrupt.

Dans cet exemple, nous ne savons pas si le scripteur a commencé par écrire

---

<sup>6</sup> Comme l'objectif de cette thèse n'est pas proprement didactique, nos propositions de solution présentées dans ce chapitre ne sont pas nombreuses. Pour plus d'exemples d'exercices, voir le manuel suivant : Takagaki, Y., *Le français universitaire – de la phrase au texte, de la lecture à l'écriture, de l'imitation à la création* –, Tokyo, Surugadai-shuppansha, 2002.

le texte en japonais pour en faire une traduction française. Mais si on fait une traduction fidèle de l'exemple (5.15), elle est, en tant que texte japonais, nettement meilleure que son équivalent français<sup>7</sup>. Cette impression peut s'expliquer de trois façons.

Premièrement, le problème du hors sujet confirme les analyses présentées dans les chapitres précédents : puisque le sujet est souvent traité comme point de départ de la réflexion (cf. 2.4.3.), ce texte n'est pas tout à fait hors sujet dans la tradition japonaise.

Deuxièmement, la traduction japonaise semble avoir plus de cohésion lexicale : par rapport aux mots *humide* et *eau*, leurs équivalents japonais semblent pouvoir lier plus étroitement les deux phrases qui les contiennent. C'est qu'en japonais, il y a un lien associatif qui peut relier les phrases (cf. 2.4.9.).

Troisièmement, la répétition fréquente est moins dérangeante en japonais. Tant s'en faut ; si on pronominalisait les équivalents japonais des mots *dommage* et *eau*, le résultat serait très bizarre : en japonais, la répétition est plus naturelle que la pronominalisation. Afin d'expliquer cette différence, il faut considérer la différence de nature des pronoms entre les deux langues<sup>8</sup>. De toute façon, pour empêcher la répétition, un exercice de pronominalisation pourra servir de remède. Or, la répétition au niveau phrastique, observable par exemple en (1.10), ne sera résolue que par la familiarisation d'un raisonnement à la française.

En ce qui concerne le phénomène de la répétition, notre explication fondée sur la différence des conventions littéraires est peu efficace. La différence dans les stratégies textuelles entre les deux langues semble tenir davantage à des écarts profonds qu'à une diversité de structures superficielles. Pour expliquer ces écarts, il faudra, au lieu des analyses socioculturelles, des analyses fondées sur la linguistique.

---

<sup>7</sup> Voici un exemple d'une traduction japonaise faite par TAKAGAKI Yumi.

水と文化遺産

[1]われわれは湿気の多い日本に住んでいる。[2]文化遺産は水の被害を受ける宿命にある。[3] 水は少しずつ被害を与える。[4]しかし被害は極めて深刻である。[5]被害に気づいた時には、すでに遅い。[6]そして我々はおおくの文化遺産を失ってきた。(ここで具体例を入れる。)[7]科学的な対策が必要である。[8]水は不思議である。[9]我々は水をもっと深く理解しなければならない。[10]文化遺産は失われると永遠に戻ってこない。

<sup>8</sup> Ce problème sera traité dans le chapitre 10.

## **5.6. Conclusion du chapitre 5**

À la suite de nos analyses contenues dans les chapitres précédents, sans défendre la position en faveur de la diversité, nous avons présenté des implications pédagogiques et quelques solutions pour faire apprendre aux apprenants japonais l'écrit à la française.

## Conclusion de la Partie I

Dans la Partie I nous avons examiné, en analysant le problème de l'organisation textuelle des apprenants japonais, les deux premières questions de départ présentées dans l'Introduction générale :

Question 1 : Quelles différences y a-t-il entre le français et le japonais concernant leur organisation textuelle ?

Question 2 : Qu'est-ce qui crée ces différences ?

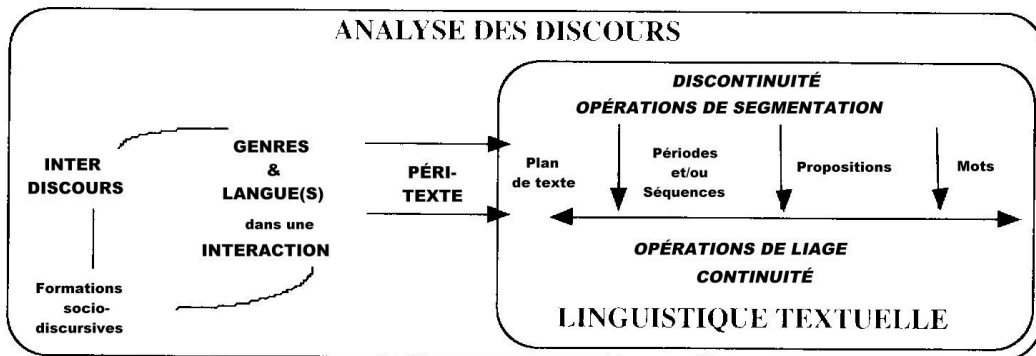
Les neuf spécificités de l'écrit japonais, que nous avons présentées dans le chapitre 2, puis confirmées dans les chapitres 3 et 4, constituent la réponse à la Question 1 :

1. le schéma organisationnel *ki-syô-ten-kei*
2. la structure relâchée et le *cadre*
3. le sujet comme point de départ
4. le goût du symbole
5. l'expression de soi
6. l'interaction
7. l'expression indirecte
8. le caractère fragmentaire
9. l'évocation et les liens associatifs

Comme la réponse à la Question 2, nous avons relevé des influences des genres dominants et des normes de chaque langue. Ce résultat est conforme à l'analyse des pratiques discursives d'Adam (2008 : 25), représentée par le Schéma 0.1, que nous reproduisons ci-dessous. Ce schéma montre bien les influences des

genres et des formations sociodiscursives sur le plan du texte. La Partie I, correspondant à la moitié gauche du Schéma, a traité les régulations « descendantes » (de gauche à droite) que les situations d'interaction dans des lieux sociaux et des genres donnés imposent aux textes : autrement dit, des facteurs extratextuels à la macrostructure de texte.

Schéma 0.1 d'après Adam (2008 : 25)



Or, dans le chapitre 5, nous avons suggéré la nécessité des analyses linguistiques pour mieux répondre à la Question 2. Autrement dit, il faut examiner la microstructure des deux langues pour mieux expliquer les différences dans l'organisation textuelle. Ce problème, qui entre dans la capsule de droite du schéma, sera traité dans la Partie II.

**UNIVERSITE DE ROUEN**

Ecole doctorale “Savoirs, critique et expertises”

**LES PLANS D'ORGANISATION  
TEXTUELLE  
EN FRANÇAIS ET EN JAPONAIS**

**De la rhétorique contrastive  
à la linguistique textuelle**

**Volume II**

**Thèse de doctorat  
en  
Sciences du langage**

rédigée sous la direction de  
Monsieur le Professeur Philippe LANE  
et  
présentée par

**TAKAGAKI Yumi**

**2008**



**Université de Rouen**  
**École Doctorale « Savoirs, Critique, Expertises »**

**LES PLANS D'ORGANISATION TEXTUELLE**  
**EN FRANÇAIS ET EN JAPONAIS**

**De la rhétorique contrastive à la linguistique textuelle**

**THÈSE**

pour obtenir le grade de  
**Docteur en Sciences du Langage**

présentée et soutenue par  
**TAKAGAKI Yumi**

**le 18 décembre 2008**

**Volume II**

**Thèse dirigée par Monsieur Philippe LANE**

**Composition du Jury (par ordre alphabétique) :**

**Monsieur Jean-Michel ADAM, Professeur, Université de Lausanne, rapporteur**

**Monsieur Sylvain DETEY, Maître de conférences, Université de Rouen**

**Monsieur Philippe LANE, Professeur, Université de Rouen, directeur de thèse**

**Madame Sylvie PLANE, Professeur, Université Paris IV Sorbonne, IUFM Paris, rapporteure**

**Monsieur TERADA Akira, Maître de conférences, Université du Havre**

## **PARTIE II : LINGUISTIQUE TEXTUELLE**

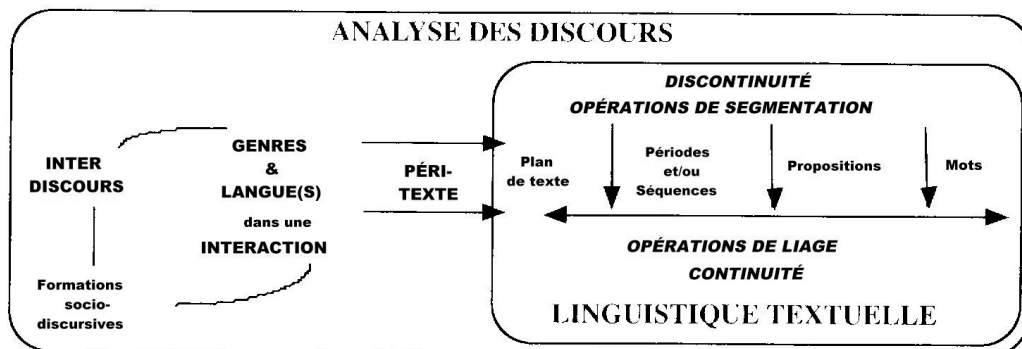
## Chapitre 6 Texte français et texte japonais

### 6.1. Introduction

Notre intérêt principal dans la Partie I était ce qui confère au texte le caractère culturel des normes dans lesquelles il s'inscrit nécessairement. À cet aspect sociodiscursif s'oppose la notion de la texture, introduite par Halliday et Hasan (1976) : « *Un texte a la texture, et c'est ce qui distingue un texte de ce qui n'est pas un texte* » (*Ibid.* p. 2). La texture délimite l'ordre de données de nature strictement linguistique. Selon notre terminologie, l'aspect sociodiscursif concerne les faits d'option, alors que la texture traite les faits de servitude<sup>1</sup>. C'est cette dernière notion qui sera le centre de notre intérêt dans la Partie II.

Schéma 6.1 (= Schéma 0.1)

Analyse des discours (d'après Adam 2008 : 25)



Dans la Partie II, des différences entre le français et le japonais seront expliquées avec les notions appartenant à la linguistique textuelle. Ce travail correspond à la moitié droite du Schéma 6.1 dans le cadre d'Adam (2008).

Nous croyons que les différences conventionnelles des plans d'organisation

<sup>1</sup> Cf. Introduction générale

textuelle entre le français et le japonais tiennent, au moins partiellement, à un écart profond entre les deux langues. Pour qu'une recherche sur cet écart soit fertile, il est nécessaire de disposer d'un cadre d'analyse beaucoup plus élaboré que ceux employés dans les travaux antérieurs. En effet, comme le remarque Péry-Woodley (1993 : 50), « *Ni Kaplan en 1966 ni les travaux qui s'inspirent de ses recherches n'ont réellement cherché à s'équiper d'outils spécifiques pour l'analyse de l'organisation textuelle.* » À notre avis, c'est la linguistique textuelle qui servira à identifier ces « outils spécifiques ». De ce point de vue, nous traiterons des phénomènes linguistiques qui contribuent à créer les différences fondamentales entre le texte français et le texte japonais.

Avant d'entamer une réflexion minutieuse sur chaque phénomène, le présent chapitre donnera une vue globale de la Partie II. La section 6.2. décrira quelques notions importantes utilisées dans les chapitres à venir. Dans 6.3. nous présenterons nos cinq hypothèses de base avec des exemples précis. La section 6.4. montrera le plan de la Partie II.

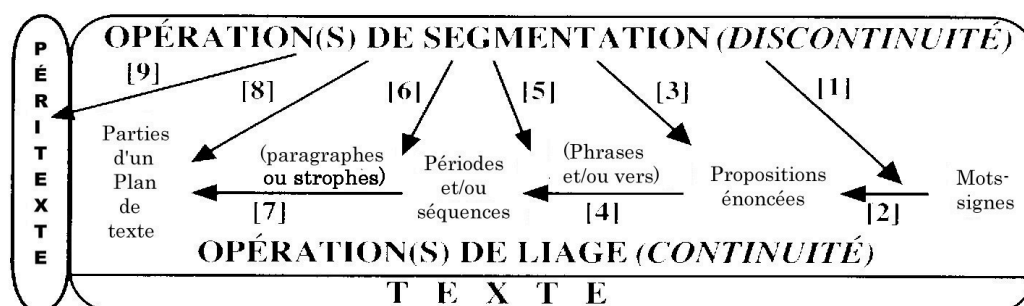
## 6.2. Quelques notions importantes

Cette section décrira quelques notions importantes de la linguistique textuelle, empruntées à Adam (2008).

L'étude de la Partie II concernera la moitié droite du Schéma 6.1, qui est plus précisément décrite dans le Schéma 6.2.

### Schéma 6.2

**Continuité et discontinuité d'un texte** (d'après Adam 2008 : 38)



La discussion de la Partie II prendra la direction de la droite vers la gauche : autrement dit, en commençant par des mots-signes, nous examinerons les

influences qu'exercent des unités plus petites sur les unités plus grandes, pour expliquer des caractéristiques au niveau textuel.

Parmi les unités apparues dans ce schéma, Adam (2008) considère la proposition-énoncé comme unité textuelle élémentaire. Selon lui, toute proposition-énoncé comporte les trois dimensions complémentaires suivantes.

- [A] Référence comme construction d'une représentation discursive construite par le contenu propositionnel
- [B] Prise en charge énonciative de la proposition. Point de vue
- [C] Valeur illocutoire découlant des potentialités argumentatives des énoncés

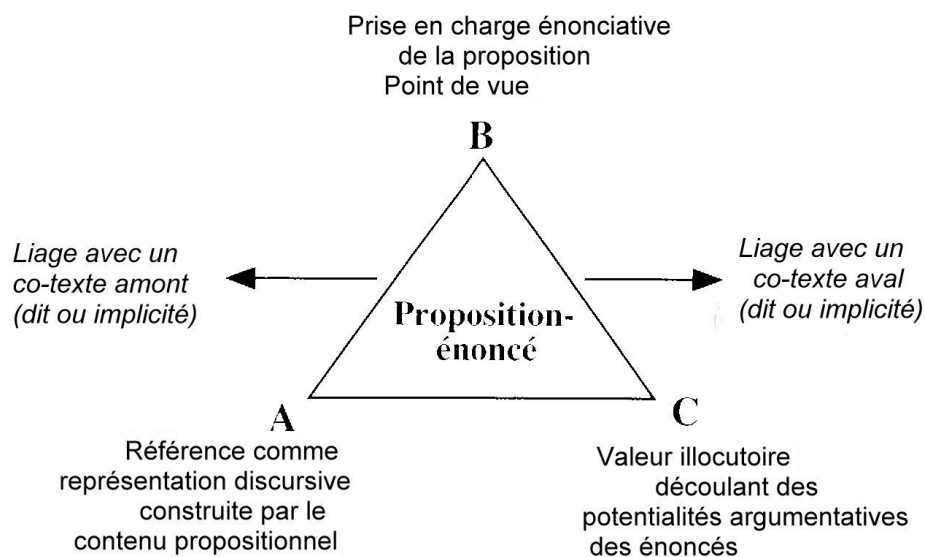
La dimension [B] « *prend en charge la représentation construite verbalement d'un contenu référentiel [A] et lui donne une certaine potentialité argumentative [ORarg], qui lui confère une force ou valeur illocutoire [F] plus ou moins identifiable* » (*Ibid.*, p. 68).

Les relations autour d'une proposition-énoncé sont représentées par un triangle dans le Schéma 6.3 :

### Schéma 6.3

#### Les trois dimensions d'une proposition-énoncé et les liages

d'après Adam (2008 : 69) avec quelques modifications



Aux trois dimensions complémentaires ci-dessus s'ajoute « *le fait qu'il n'existe pas d'énoncé isolé* » (*Ibid.* p. 68). En effet, un texte n'est pas qu'une simple suite de phrases posées les unes à côté des autres. Les propositions-énoncés sont reliées entre elles pour former des périodes et/ou séquences : « *On distinguera des unités textuelles faiblement typées : les périodes, et des unités plus complexes et typées : les séquences. [...] les périodes sont des unités qui entrent directement dans la composition des parties d'un plan de texte* » (*Ibid.*, p. 131). À leur tour les périodes et/ou séquences sont reliées entre elles pour former une unité compositionnelle de rang supérieur que l'on appelle des paragraphes, puis un texte.

En utilisant ces notions nous découvrirons des différences entre le français et le japonais.

### **6.3. Cinq hypothèses de base**

Le cadre théorique d'Adam (2008) n'est pas spécialement destiné aux études contrastives des deux langues. Mais en adoptant ses notions sur la linguistique textuelle, nous chercherons une possibilité d'adapter ses idées à notre étude contrastive sur le français et le japonais. Dans ce but, nous formulons les cinq hypothèses suivantes.

- Hypothèse 1 (sur la continuité)  
La cohésion est plus forte en français qu'en japonais.
- Hypothèse 2 (sur la dimension [A])  
La référence est plus explicite en français qu'en japonais.
- Hypothèse 3 (sur la dimension [B])  
La prise en charge énonciative est moins explicite en français qu'en japonais.
- Hypothèse 4 (sur la dimension [C])  
La valeur illocutoire est moins forte en français qu'en japonais.
- Hypothèse 5 (sur la discontinuité)  
La segmentation textuelle est plus forte en français qu'en japonais.

Dans la Partie II, chaque chapitre sera consacré à l'examen de la validité de

ces hypothèses. Mais avant d'entrer dans les examens minutieux, nous présenterons brièvement quelques exemples, qui confirmeront les hypothèses ci-dessus. Ils serviront de pistes pour comprendre la direction générale des chapitres à venir. Nous puiserons nos exemples dans les traductions françaises de textes japonais.

### 6.3.1. Hypothèse 1 (sur la continuité)

On peut facilement relever dans le moindre texte toutes sortes d'éléments indiquant que tel ou tel segment doit être relié de telle ou telle façon à tel ou tel autre. L'occurrence de ces marques relationnelles contribue à conférer au texte une certaine cohésion. La cohésion désigne les faits de continuité produits dans un texte au moyen d'un dispositif linguistique. Chaque élément qui sert aux liages est un lien cohésif : il semble que le texte en japonais puisse se construire avec moins de liens cohésifs que le texte en français. C'est notre Hypothèse 1.

Les manières différentes de relier des phrases dans les deux langues sont visibles dans l'exemple suivant.

(6.1) ことしの春, S 首相が参院の委員会で「生産に従事しない老人は郷里に帰れとすすめたい。空気はよいし静かだ。[...]」と述べたことがある。

(朝日新聞「天声人語」1963年9月15日)

*Kotosi no haru, S syusyô ga san'in no iinkai de « Seisan ni zyûzi sinai rôzin wa kyôri ni kaere to susume tai. Kûki-wa yoi si sizukada. [...] »*

air-THÈM bon et calme

*to nobeta koto ga aru.*

(« Tensei-zingo » in Journal *Asahi*, 15 septembre 1969)

‘Le Premier Ministre, Monsieur Satô, a conseillé ce printemps, au cours du débat d'un comité de la Chambre des Conseillers, aux vieillards qui ne contribuent plus à la production, de retourner dans leur province natale, **parce que l'air y est frais, la vie y est calme.** [...]’<sup>2</sup>

Le texte original japonais présente un exemple cohérent, mais à cohésion zéro. Dans la traduction française, le traducteur a explicité la relation laissée implicite

---

<sup>2</sup> Traduction de NAMEKAWA Akihiko et AIZU Yô in Namekawa, A. et Aizu, Y. *Thème Vox Populi, Vox Dei, (Têmu Tensei-zingo)*, Tokyo, Surugadai Shuppansha, 1973.

en japonais. La traduction fidèle des paroles du Premier Ministre est : « Je conseille aux vieillards qui ne contribuent plus à la production de retourner dans leur province natale. L'air est frais et (la vie) est calme. » Or dans la traduction française, ce passage est traduit « ...**parce que** l'air **y** est frais, la vie **y** est calme.<sup>3</sup> » Pour rendre l'enchaînement textuel plus naturel, le traducteur a ajouté la conjonction de subordination *parce que* et le pronom neutre *y*. Le texte original japonais n'a pas ces liens cohésifs.

Cet exemple illustre bien la faible cohésion du japonais par rapport au français. En effet, beaucoup de textes japonais ne comportent pas le moindre liage entre les phrases. Le lecteur est invité à opérer lui-même le travail interprétatif qui permettra de faire d'une suite de phrases une unité textuelle<sup>4</sup>.

### 6.3.2. Hypothèse 2 (sur la référence)

Notre Hypothèse 2 sur la dimension [A] va dans la même direction que celle d'Ikegami (1983 : 17). Celui-ci, pour montrer que le référent du pronom japonais est souvent ambigu et que cette ambiguïté crée un effet de style, cite l'exemple (6.2), extrait d'une nouvelle.

(6.2) ある朝のこと、自分は一匹の蜂が玄関の屋根で死んでいるのを見付けた。足を腹の下にぴったりとつけ、触覚はだらしなく顔へ垂れ下がっていた。ほかの蜂は一向に冷淡だった。巣の出入りに忙しくそのわきをはい回るが全く拘泥する様子はなかった。忙しく立働いている蜂はいかにも生きているものという感じを与えた。そのわきに一匹、朝も昼も夕も見る度に一つ所に全く動かずにうつむきに転がっているのを見ると、それがまたいかにも死んだものという感じを与えるのだ。それは三日程そのままになっていた。それは、見ていて、いかにも静かな感じを与えた。

(志賀直哉『城の崎にて』<sup>5</sup>)

*Aru asa no koto, zibun wa ippiki no hati ga genkan no yane de sindairu no o mituketa. Asi o hara no sita ni pittari to take, syokkaku wa darasinaku kao e taresagatte ita. Hoka no hati wa ikkôni reitan datta. Su no deiri ni isogasiku sono waki o haimawaru ga mattaku kôdei suru yôsu*

<sup>3</sup> Le discours direct de l'original est traduit en discours indirect.

<sup>4</sup> Cf. 1.3.2.2. « *la responsabilité du lecteur* » de Hinds (1987) ; cf. 2.4.6. L'interaction et « *un vide suggestif entre les phrases* » de Tanizaki (1934).

<sup>5</sup> in Manuel 2 de l'Appendice I.



*wa nakatta. Isogasiku tatihataraitte iru hati wa ikanimo ikiteiru mono to iu kanzi o ataeta. Sono waki ni ippiki, asa mo hiru mo yû mo mirutabini hitotu tokoro ni mattaku ugokazuni utumukini korogatteiru no o miruto, sore ga ikanimo, sinda mono to iu kanzi o ataeru noda. **Sore** wa sono mama ni natte ita. **Sore** wa, miteite, ikanimo sizukana kanzi o ataeta.*

Voici deux traductions françaises de (6.2) :

(6.3) Un matin, j’aperçus sur le toit **une guêpe morte**. Elle gisait là, les pattes ramassées sous elle, les antennes pendantes. Les autres n’y prêtaient aucune attention. Sans cesse, elles entraient et sortaient du nid, passant et repassant près de son cadavre, parfaitement indifférentes. Dans leurs allées et venues, dans leur tourbillonnement, ces insectes manifestaient avec puissance la vie qui les habitait. Elle, inerte, recroquevillée sur elle-même, à cet endroit où, matin, midi ou soir, se portait mon regard, donnait tout aussi intensément le sentiment de la mort.

**Elle** demeura ainsi trois jours. Je **la** contemplais et éprouvais une sensation de paix.

(SHIGA Naoya, *Le séjour à Kinosaki*<sup>6</sup>)

(6.4) Un matin, j’aperçus un petit cadavre sur le toit du porche : pattes repliées tout contre l’abdomen, antennes flasques rabattues sur le devant de la tête. Les autres guêpes s’en désintéressaient totalement. Dans leurs allées et venues incessantes pour rentrer au nid ou pour en sortir, elles cheminaient, affairées, côtoyant le cadavre, avec, apparemment, une indifférence totale. Quelle sensation de vie émanait de ces insectes infatigables ! Quelle sensation de mort au contraire émanait du **cadavre** voisin, affalé là, le nez par terre, inerte s’il en fut, toujours à la même place — que mon regard se portât sur lui le matin, à midi ou le soir ! **Il** resta là trois jours. **Sa vue** me remplissait d’une extraordinaire sérénité.

(SHIGA Naoya, *À Kinosaki*<sup>7</sup>)

---

<sup>6</sup> Traduit du japonais par Pascal Hervieu et Alain Gouvret in Shiga, N. *Le séjour à Kinosaki ; suivi de Le crime de Han*, Paris, Arfuyen, 1986, p. 10.

<sup>7</sup> Traduit du japonais par Marc Mécéant in *Anthologie de nouvelles japonaises*

Selon Ikegami (1983 : 17) le pronom *sore* en (6.2), répété dans les deux dernières phrases du texte peut désigner soit « la guêpe morte sur le toit », soit « le fait que la guêpe morte se trouve sur le toit »<sup>8</sup>. Ikegami cite l'ambiguïté de la référence comme une des caractéristiques du japonais, mais malgré son approche contrastive, il ne donne pas d'exemples comparables écrits dans d'autres langues.

Nous examinerons comment ces pronoms sont traduits dans les traductions françaises. Les deux référents de *sore* ne sont pas ambigus en français, mais ils ne sont pas identiques dans les deux versions. Dans la version en (6.3), deux occurrences de *sore* sont traduites respectivement par *elle* et *la*, qui renvoient toutes les deux à *la guêpe morte*. Par ailleurs, en (6.4), la première occurrence de *sore* est traduite par *il*, qui désigne (*le*) *cadavre*, alors que la seconde est traduite par *sa vue*, qui montre une interprétation différente de celle de (6.3(6.3)).

L'existence des deux versions françaises recoupe l'observation d'Ikegami selon laquelle, en (6.2), le texte japonais permet deux interprétations. Les deux textes français ne peuvent pas contenir l'« effet de style » qu'a l'original japonais. Mais une telle ambiguïté n'est pas coutumière en français. Cette comparaison montre la préférence du français en faveur de la précision et celle du japonais en faveur de l'ambiguïté. Elle confirme notre Hypothèse 2 selon laquelle la référence est plus explicite en français qu'en japonais.

### 6.3.3. Hypothèse 3 (sur le point de vue)

D'après notre Hypothèse 3 sur la dimension [B], la prise en charge énonciative est plus explicite en japonais qu'en français. Dans le texte japonais, la dimension énonciative est très souvent explicitée lexicalement. Voici un exemple.

(6.5) 母親は便りを読まないさきから、速達で葉書をよこすなんて勿体ない、この頃の子供は金の有難味を知らない、と言ってぶつぶつ怒った。

(三島由紀夫『潮騒』)

*Hahaoya wa tayori o yomanai saki kara, sokutatu de hagaki o yokosunante mottai nai, konogoro no kodomo wa kane no arigatami o siranai, to itte butubutu okotta.*

---

*contemporaines* (Du monde entier), Paris, Gallimard, 1987, p. 79.

<sup>8</sup> En japonais, il n'y a pas de trait de genre ; le trait de nombre est facultatif. La traduction fidèle à l'original de *sore* serait *cela*.

(MISHIMA Yukio, *Le Tumulte des flots*, cité par Sumi 1987 : 111)

‘Avant d’avoir lu sa lettre, sa mère bougonna en disant qu’**envoyer** une carte par exprès était du gaspillage, que les enfants d’aujourd’hui ne connaissaient pas la valeur de l’argent.’<sup>9</sup>

Sumi (1987) observe que l’original japonais indique clairement un point de vue que la traduction française laisse implicite ; le lecteur du texte français ne sait pas à qui est adressée « la carte envoyée par exprès ». Par ailleurs, dans l’original japonais, c’est « *sa mère* » qui a reçu la carte. Ceci est évident à cause du mot *yokosu* (*envoyer*). Le verbe *yokosu* n’exprime qu’un mouvement vers l’énonciateur de ce mot. C’est indiscutablement le point de vue de « *sa mère* » que donne le récit. Le narrateur a pris la position de « *sa mère* » pour décrire l’événement. Le point de vue est ainsi lexicalement codé. La langue japonaise dispose de synonymes de *yokosu* qui sont pourtant neutres en ce qui concerne la direction : *okuru* (*expédier*) et *dasu* (*poster*). Si ces verbes étaient employés à la place de *yokosu* en (6.5), le texte donnerait l’impression que la carte en question est adressée à quelqu’un d’autre que « *sa mère* ». Il en va de même pour la traduction française, car cette prise en charge énonciative ne peut pas être exprimée par le mot français *envoyer*.

Comme l’illustre bien cet exemple, le texte japonais rend souvent explicite le point de vue que laisserait implicite le texte français. La prise en charge énonciative est ainsi plus explicite en japonais qu’en français<sup>10</sup>.

#### 6.3.4. Hypothèse 4 (sur la valeur illocutoire)

D’après notre Hypothèse 4 sur la dimension [C], en japonais, la valeur illocutoire est plus forte qu’en français. Or, les actes de langage sont étroitement liés à la première personne. Nous verrons que la grammaire japonaise accorde un statut privilégié à la première personne, ce qui n’est pas le cas en français. En effet, Nakayama (1993) observe la tendance selon laquelle le point de vue de la première personne, exprimé dans les romans japonais, disparaît dans les

---

<sup>9</sup> Traduit du japonais par Gaston Renondeau in Mishima, Y. *Le tumulte des flots*, Paris, Gallimard, 1969 (cité par Sumi 1987).

<sup>10</sup> Pour une étude générale sur le point de vue en japonais, cf. Kuno (1978), en particulier le chapitre 2.

traductions françaises. Voici un de ses exemples. (C'est Nakayama qui souligne.)

- (6.6) その穴は、幅20メートルあまりの、いびつな楕円形をしていた。向う側が、比較的ゆるやかに見えるのに対して、こちら側は、ほとんど垂直に近く感じられた。

(安部公房『砂の女』)

*Sono ana wa, haba 20 mêtoru amarino, ibitu na daenkei o siteita. Mukô-gawa ga, hikakuteki yuruyakani mieru no ni taisite, kotira-gawa wa, hotondo suityoku ni tikaku kanzirare-ta.*

(ABE Kôbô, *Sunano on'na*, cité par Nakayama 1993 : 8)

‘Le côté qui faisait face à l’homme était de pente relativement douce. En contraste, le côté où il se tenait tombait, **lui** parut-il, presque à la verticale.’

(ABE Kôbô, *La femme des sables*<sup>11</sup>)

La traduction française est un récit neutre à la troisième personne, une « histoire » au sens de Benveniste (1966[1959]). Par ailleurs, dans le texte original japonais, bien qu’il ne contienne aucun pronom de la première personne, ce passage doit être interprété comme raconté du point de vue de la première personne. Cette prise en charge énonciative est linguistiquement codée en japonais par deux sortes d’éléments.

D’abord deux expressions référentielles « mukô-gawa (*ce côté-là*) » et « kotira-gawa (*ce côté-ci*) » suggèrent l’existence d’un point de vue d’où l’on décrit la situation. Cette prise en charge énonciative n’existe pas dans la traduction française, car elles sont traduites respectivement par « *le côté qui faisait face à l’homme* » et « *le côté où il se tenait* ».

De plus, le verbe « *kanzirare-ta* (*sentir-PASSÉ*) » oblige le lecteur à supposer qu’il y a quelqu’un qui *sent* la verticalité. Le sujet de ce prédicat est implicite. En japonais, la présence du sujet est facultative ; lorsqu’il est absent, la règle par défaut nous incite à interpréter qu’il s’agit du sujet de la première personne<sup>12</sup>. Bref, ce passage est décrit du point de vue de « moi ». Ce « moi », qui est aussi le

<sup>11</sup> Traduit du japonais par Georges Bonneau in Abé, K. *La femme des sables*, Paris, Stock, 1979, p. 25.

<sup>12</sup> Pour le pronom zéro, cf. le chapitre 8 ; pour la caractéristique de la première personne, cf. le chapitre 10.

centre du repérage de « mukô-gawa (*ce côté-là*) » et « kotira-gawa (*ce côté-ci*) », est à la fois le narrateur et le personnage du roman. Autrement dit, le narrateur a de l'empathie<sup>13</sup> pour le personnage du roman de sorte qu'il s'identifie à lui. Or cette empathie disparaît dans la traduction française, qui distingue nettement le personnage du roman (désigné par *l'homme*<sup>14</sup>) et le narrateur. Dans la traduction, le verbe psychologique « kanzirare-ta (*sentir-PASSÉ*) » est remplacé par un verbe impersonnel avec un pronom de la troisième personne : « *lui parut-il* ». Le traducteur décrit ainsi la situation d'un point de vue extérieur et neutre alors que le lecteur de l'original japonais est un témoin sur place.

D'après Nakayama, cette opération d'effacement des embrayeurs japonais dans la traduction française est presque systématique. Elle illustre donc bien la différence fondamentale entre le texte du roman français et le texte du roman japonais.

De cette observation de Nakayama, nous retenons surtout le fait que, dans le texte japonais, un statut privilégié est accordé à la première personne, qui est indispensable à l'attribution de la valeur illocutoire à une phrase.

### 6.3.5. Hypothèse 5 (sur la discontinuité)

Aux opérations de liage, traité dans l'Hypothèse 1, s'opposent les opérations de segmentation (cf. le Schéma 6.2). Cette discontinuité concerne notre dernière hypothèse : la segmentation textuelle est plus forte en français qu'en japonais<sup>15</sup>. En effet, dans le chapitre 1 nous avons vu que, du point de vue sociodiscursif, le paragraphe n'est pas une notion pertinente dans l'analyse du texte japonais. Pour illustrer encore cette tendance, nous examinerons la segmentation entre les propositions et les phrases.

Prenons comme exemple les occurrences des marqueurs temporels dans le texte. Car Givón (1984 : 269) propose, dans une perspective fonctionnelle, qu'ils jouent un rôle important dans la cohérence textuelle. La concordance des temps est le rapport qui s'établit entre le temps de la subordonnée et le temps de la

---

<sup>13</sup> « Empathy : Empathy is the speaker's identification, which may vary in degree, with a person/thing that participates in the event or state that he describes in a sentence. » (Kuno 1987 : 206)

<sup>14</sup> N'oublions pas que dans l'original, il n'y a pas de mot correspondant à *l'homme*.

<sup>15</sup> Pour les caractéristiques générales du texte japonais, cf. Nomura (2000).

principale. En français, lorsque le verbe principal est au passé, le verbe subordonné se met :

- i) à l'imparfait ou au passé simple si le fait est simultané ;
- ii) au futur du passé ou au futur antérieur du passé si le fait est postérieur ;
- iii) au plus-que-parfait ou au passé antérieur si le fait est antérieur.

Comparons les trois phrases suivantes :

- (6.7)      a.    Jean sait que Marie est malade.  
               b.    Jean savait que Marie était malade.  
               c.    \* Jean savait que Marie est malade.

En (6.7a) et (6.7b), la connaissance de Jean est identique : *Marie est malade*. En (6.7b), la subordonnée est mise à l'imparfait simplement parce que le temps de la proposition principale est au passé. Le choix du temps de la subordonnée dépend d'une règle d'accord avec celui du verbe de la principale. Comme la concordance est une règle, la discordance comme en (6.7c) n'est pas grammaticale<sup>16</sup>. C'est un phénomène qui met en relation obligatoirement les deux propositions. Le trait temporel assure donc la continuité textuelle, surtout au niveau propositionnel.

Néanmoins, ce phénomène ne dépasse pas la frontière phrastique en français. C'est seulement entre la principale et la subordonnée que cette relation grammaticale s'établit. Or il n'y a pas, en japonais, de concordance des temps comparable à celle du français, mais une transmission du trait temporel entre les phrases. Pour illustrer ce phénomène transphrastique, prenons un exemple extrait d'un roman.

- (6.8)    目を覚ますと、一番先に台所へゆき冷蔵庫から卵を出す。これが左知子の習慣だった。

(向田邦子『男どき女どき』)

---

<sup>16</sup> Bien que marginalement, il y a des cas où la concordance des temps n'est pas obligatoire en français. Voici un exemple : *Il m'a écrit qu'il est capitaine*. (Dauzat 1952[1947] : 234). Pour une observation identique, cf. Brunot (1922 : 780-783). Il nous semble que lorsqu'il n'y a pas de concordance des temps, il y a une prise en charge énonciative de la part de l'énonciateur de la phrase. Pour la concordance des temps dans le texte en français, cf. Vuillaume (1990).

*Meosamasu-to itiban sakini daidokoro-e yuki reizôko-kara tamago-o dasu.*

se réveiller-lors en premier abord cuisine-à aller frigo-de œuf-ACC sortir.

*Kore-ga Sachiko-no syûkan dat-ta.*

Cela-NOM Sachiko-GÉN habitude ASS-PAS

(MUKÔDA Kuniko, *Otoko doki onna doki*, citée par Noda 2002 : 34)

‘Après le réveil, se rendant d’abord à la cuisine (elle) **sortit** un œuf du frigo. C’**était** l’habitude de Sachiko.’

En japonais, ce texte se compose de deux phrases. La première phrase décrit un événement qui a eu lieu dans le passé et la seconde en donne une explication. La seconde phrase est morphologiquement marquée comme passé avec *ta* attaché au prédicat. Par contre, dans la première phrase le verbe *dasu* (*sortir*) n’est pas mis au passé<sup>17</sup>. En japonais cet enchaînement n’est pas du tout contradictoire. D’après Noda (2002), la seconde phrase transmet le trait du passé à la première. Cette transmission est possible parce que la première phrase est dépendante de la seconde et que le procès exprimé dans la première et celui de la seconde sont simultanés. Bien qu’il s’agisse de deux phrases indépendantes, il y a une relation de régime<sup>18</sup>. De cet exemple de Noda, retenons le fait qu’en japonais la frontière phrastique a moins de sens qu’en français, ce qui confirme notre hypothèse sur la faible segmentation textuelle en japonais par rapport au français.

\* \* \*

Les exemples de cette section illustrent essentiellement des faits d’option. Dans les chapitres à venir, nous verrons que les tendances observées dans cette section ne se limitent pas aux faits d’option, mais qu’elles sont valables aussi dans les faits de servitude.

---

<sup>17</sup> Le système temporel japonais est dichotomique : passé/non passé. Le passé est marqué avec *ta* attaché au prédicat. Dans la discussion ci-dessous, n’oublions pas le fait que « *dans le récit japonais, les phrases concernant les événements principaux sont mises au passé. Mais il arrive que celles décrivant les circonstances à l’importance secondaire, dépendantes d’autres phrases, soient mises au non passé.* » (Noda 2002 : 35).

<sup>18</sup> Cette transmission temporelle n’est pas grammaticalement obligatoire. En effet, sans co-texte supplémentaire, l’exemple (6.8) a une autre interprétation possible : au lieu d’un événement accompli du passé, la première phrase décrit une action répétée plusieurs fois dans le passé.

## 6.4. Plan de la Partie II

Dans les chapitres qui suivent, nous verrons que tous les phénomènes ci-dessous contribuent à créer des différences entre le texte japonais et le texte français.

### Chapitre 7. Connecteurs

Les connecteurs sont le phénomène de la cohésion textuelle par excellence. La distribution et la fréquence des connecteurs transphrastiques montreront que les phrases sont plus liées entre elles en français qu'en japonais. L'examen statistique et analytique confirmera notre Hypothèse 1 sur la continuité textuelle.

### Chapitre 8. Non-dit

En japonais, la proportion des éléments non exprimés, mais compris, est beaucoup plus grande qu'en français. Nous prendrons comme exemple les anaphores zéro. Ce chapitre confirmera l'Hypothèse 1 sur les liages, l'Hypothèse 5 sur la segmentation et surtout l'Hypothèse 2 sur la dimension [A].

### Chapitre 9. *oui/si/non* et *hai/ê*

La distribution de *oui/si/non* est censée être déterminée purement grammaticalement. Mais celle de leurs équivalents en japonais concerne avant tout l'aspect énonciatif. De plus, un examen plus attentif de ces morphèmes montrera que même en français il y a des facteurs énonciatifs qui donnent une influence. Ce chapitre confirmera notre Hypothèse 3 sur la dimension [B].

### Chapitre 10. Personnes

Plusieurs phénomènes concernant noms et pronoms montrent qu'en japonais les personnes sont un phénomène de la prise en charge énonciative et que la première personne a un statut privilégié. Ce chapitre confirmera ainsi l'Hypothèse 3 sur la dimension [B], l'Hypothèse 4 sur la dimension [C] et l'Hypothèse 5 sur la discontinuité textuelle.

Pour expliquer les différences entre les deux langues, les phénomènes que nous traiterons dans cette thèse ne sont certes pas exhaustifs, mais ils sont certainement les cas les plus représentatifs qui mettent en lumière des tendances générales de l'organisation textuelle.



## Chapitre 7 Connecteurs

### 7.1. Introduction

L'interprétation d'un texte est gouvernée par un principe général de cohérence : si deux phrases sont produites à la suite, les lecteurs ne peuvent faire autrement que supposer qu'elles entretiennent un certain rapport de sens. Ce rapport peut être implicite. Mais le plus souvent il est exprimé et signalé par une variété d'expressions (conjonctions, adverbes, syntagmes prépositionnels), que nous appelons *connecteurs*<sup>1</sup>. La mise en rapport au moyen des expressions linguistiques explicites est appelée *cohésion*. Les connecteurs sont les éléments de cohésion textuelle par excellence.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 6, notre hypothèse de base est la suivante : dans le texte français, la cohésion est plus forte que dans le texte japonais. Si notre hypothèse est correcte, l'utilisation des connecteurs doit être plus fréquente en français qu'en japonais.

Voici un exemple qui illustre cette tendance. Le texte en (7.1) est extrait d'un conte japonais. Deux hommes, perdus pendant une chasse, trouvèrent un magnifique restaurant en pleine montagne. Comme ils avaient faim, ils y entrèrent. (C'est nous qui encadrons ou soulignons. Dans tous les exemples de ce chapitre, [Ø] marque l'absence d'un connecteur dont l'équivalent est présent dans l'original ou dans la traduction.)

---

<sup>1</sup> Sur les connecteurs français cf. Ducrot (1980, 1984), Anscombe & Ducrot (1995), Roulet *et al.* (1987), Moeschler (1985), Lane (1992), Rossari (2000), François & le Querler (2000) et Touratier (2006) ; sur les connecteurs japonais cf. Tokieda ([1950] 1978) et Sakuma (2002) ; sur les connecteurs dans le texte cf. Nagata (1984), Adam & Revaz (1989), Blakemore (1992) et Sasaki (2002) ; pour les études contrastives récentes sur les connecteurs, cf. Sini (1998), Klingler Maestralli (2003), Nfissi (2004), Kozłowska (2004) et Touratier & Merle (2006).

## (7.1) a. ORIGINAL EN JAPONAIS

そして二人はその扉をあけようとしみますと、上に黄いろな字でこう書いてありました。

「当店は注文の多い料理店ですからどうかそこはご承知ください。」

「なかなかはやってるんだ。[Ø]こんな山のなかで。」

(宮沢賢治『注文の多い料理店』)

*Sosite hutari wa sono tobira o akeyô to simasuto, ue ni kiiri na zi de kô kaite arimasita.*

« *Tôten wa tyûmon no ôi ryôriten desu kara dôka soko wa gosyôti kudasai* »

« *Nakanaka hayatterunda. [Ø] Konna yama no nakade.* »

(MIYAZAWA Kenji, *Tyûmon no ôi ryôriten*)

## b. TRADUCTION FRANÇAISE

Ils allaient ouvrir quand, sur la porte, ils lurent une inscription en lettres jaunes :

*Nous vous prions de noter  
que notre devise est de bien servir le client.*

« C'est du sérieux ! Et en pleine montagne encore !

(MIYAZAWA Kenji, *Un restaurant où l'on est bien servi*<sup>2</sup>)

Dans le texte original japonais, le dernier énoncé n'a pas d'élément qui correspondrait au connecteur *Et* – encadré – en français. Celui-ci est ajouté par le traducteur français pour exprimer une concession<sup>3</sup>. Sans changer largement le « sens » de la phrase, cette adjonction explicite la relation logique que le texte original laisse implicite. Voilà un cas où le japonais préfère la juxtaposition<sup>4</sup>, alors que le français affectionne les connecteurs.

En effet, nos analyses dans la Partie I suggèrent que le français est habitué à

---

<sup>2</sup> Traduction de Gabriel Mehrenberger, in Mehrenberger, G., *Miyazawa Kenji o huransugo de yomu : hon'yaku zyugyô no raibu*, 1995, Hakusuisha

<sup>3</sup> D'après le commentaire du traducteur dans Mehrenberger (1995 : 24)

<sup>4</sup> Pour les études portant sur la juxtaposition de la même nature, cf. Clark (1977), Bar-Lev & Palacas (1980), Lascarides & Oberlander (1993) et Carston (1993). Pour une étude typologique de la juxtaposition et de la coordination en général, cf. Payne (1985). Pour de nombreux exemples à cohésion zéro mais cohérents, cf. Brown et Yule (1983).

des précisions que peuvent apporter les connecteurs dans l'enchaînement textuel, alors que le japonais, même dans les textes soigneusement écrits, fait beaucoup moins appel aux mises en relations explicites, en laissant ainsi au lecteur le soin de suppléer lui-même des phrases. Nous verrons si cette observation est valide en analysant quantitativement des corpus.

Nous examinerons, en comparant les textes originaux et leurs traductions, des cas de *connecteurs zéro*, autrement dit la juxtaposition, qui ne marque pas explicitement les rapports entre les différents segments du texte. Si le traducteur a inséré un connecteur dans un endroit où il n'y a qu'une juxtaposition dans l'original, cela signifie qu'il a trouvé la nécessité d'expliciter davantage le sens dans la langue dans laquelle il traduit. En effet, cette opération est effectuée par un « *bon traducteur* ».

(7.2) Il faut considérer [...] que le bon traducteur ne traduit pas seulement les mots, mais la pensée qui est derrière et que pour cela, il se réfère constamment au contexte et à la situation. Celle-ci ayant été clairement analysée et reconstituée, il est fort possible qu'une des deux langues, et pas nécessairement LD [= langue de départ<sup>5</sup>], en rende compte avec une plus grande précision. On sait en effet que deux langues données ne renseignent pas de la même façon sur une même situation. [...]

Nous dirons donc qu'il y a **gain** lorsque la traduction explicite un élément de la situation que LD laisse dans l'ombre. Une phrase qui marque un gain se suffit davantage à elle-même, elle rétablit les sous-entendus ou rappelle ce qui a été dit précédemment. Et parce qu'elle dépend moins, pour sa compréhension, du contexte ou de la situation, elle dispense le lecteur de s'y reporter.

(Vinay et Darbelnet 1977 : 163-164)

Dans beaucoup de cas, l'adjonction d'un connecteur transphrastique n'entraîne pas de grand changement du « sens » du texte original. En revanche elle peut contribuer à l'amélioration de la qualité des textes traduits. Cette opération,

---

<sup>5</sup> celle que l'on traduit (Vinay et Darbelnet 1977 : 10)

appelée *explicitation*<sup>6</sup>, révèle des cas où il y a une différence délicate entre les deux langues.

Dans la suite, la section 7.2. présentera quelques observations faites dans les études antérieures sur les connecteurs. La section 7.3. sera consacrée à la description du corpus. Le connecteur transphrastique sera défini dans 7.4. Le procédé de l'analyse sera expliqué dans 7.5. Le résultat en sera présenté dans 7.6. La section 7.7. montrera quels types de connecteurs sont le plus souvent absents. La section 7.8. fournira un argument supplémentaire en faveur de notre hypothèse.

## 7.2. Les observations « contradictoires »

La tendance française à un emploi fréquent de connecteurs est observée par plusieurs chercheurs. Vinay et Darbelnet (1977 : 222-223) affirment que par rapport à l'anglais, le français recourt très peu à la juxtaposition :

- (7.3) Le français, tout au moins dans la langue littéraire, philosophique, scientifique et juridique, affectionne les articulations, et se passe difficilement des précisions qu'elles peuvent apporter dans le déroulement de la pensée. L'anglais au contraire, même dans ses formes classiques, fait beaucoup moins appel aux articulations explicites, donc laisse au lecteur le soin de suppléer lui-même des phrases et segments de l'énoncé. [...] traduire, c'est transposer le message original rédigé en LD [= langue de départ] sans pour cela fausser le mécanisme de LA [= langue d'arrivée<sup>7</sup>]. [...] traduire du français articulé en anglais, c'est se résigner à laisser les charnières<sup>8</sup> implicites dans une large mesure, [...] Inversement, la traduction vers le français oblige le traducteur à expliciter les charnières zéro du texte anglais, qu'il importe donc de bien dégager au moment de l'analyse et du découpage du texte.

---

<sup>6</sup> « *Explicitation* : Procédé qui consiste à introduire dans LA [= langue d'arrivée] des précisions qui restent implicites dans LD [= langue de départ], mais qui se dégagent du contexte ou de la situation. » (Vinay et Darbelnet 1977 : 9)

<sup>7</sup> celle dans laquelle on traduit (Vinay et Darbelnet 1977 : 10)

<sup>8</sup> *charnière* correspond dans notre terminologie à *connecteur*.

De même l'enquête menée par Hidden (2007) auprès des apprenants au niveau avancé en FLE révèle-t-elle qu'une des différences le plus souvent citées entre le français et leurs langues maternelles concerne les connecteurs : « *les connecteurs sont plus importants en France que dans le pays d'origine de certains informateurs.* » Cette observation est confirmée dans la pratique de la classe : plusieurs enseignants constatent des difficultés de l'apprentissage des connecteurs chez les apprenants japonais :

- (7.4) - grande difficulté dans l'utilisation des connecteurs. Cela a bien sûr à voir avec la compétence linguistique, mais je crois aussi que c'est dû à des différences de logique.

(l'interview de Laurence Chevalier dans 1.2.4.)

- (7.5) Les articulateurs par exemple restent le plus souvent limités à "alors" et "mais", traduction littérale des deux opérateurs les plus utilisés en japonais (respectivement "sore dewa/da kara" et "keredomo/demo").

(Disson 1996 : 207)

Or, certains chercheurs rapportent le phénomène inverse. Tamamura (1998 : 33) note que les Japonais ont une tendance générale à employer des mots conjonctifs :

- (7.6)<sup>9</sup> En général, les textes ou les discours en japonais utilisent beaucoup de mots conjonctifs et la longueur d'un énoncé devient très longue. De ce fait, ils donnent souvent l'impression qu'ils sont redondants. À l'oral, cette tendance est encore plus accentuée. [...] Le nombre général des mots conjonctifs est entre 100 et 130, mais les Japonais les utilisent fréquemment. Qui plus est, la règle de l'emploi de ces derniers n'est pas stricte. Ces deux points différencient, en terme de fonction, les mots conjonctifs japonais des mots conjonctifs des langues étrangères.

---

<sup>9</sup> cité et traduit par Ushiyama (2006 : 174). Voici le texte original en japonais :

日本語の文章は談話では、とにかく接続語を何度も使い、長々と続けるので、冗長性を感じさせるものが多い。話し言葉では、この傾向がさらに強くなる。[...] 接続語の数はおよそ100-130というのがふつうであるが、日本人はこれを頻用する点、および使い方に厳しい制限がない点で、外国語とは機能を異にする。

On ne sait pas à quelles langues Tamamura se réfère quand il dit les « *langues étrangères* » ; il se contente de citer quelques phrases japonaises très longues sans se soucier de montrer davantage des données empiriques. De même Oi (1988) observe-t-elle avec des données empiriques que par rapport aux Américains, les Japonais recourent fréquemment aux conjonctions<sup>10</sup>.

Par ailleurs, comme étude de l'acquisition, Klingler Maestrali (2003) présente les résultats d'analyse de données récoltées auprès de trois japonophones, pour conclure qu'il n'y a pas de divergences fondamentales dans les conceptualisations de liens entre le japonais et le français sur des connecteurs de base<sup>11</sup>.

À notre avis, ces trois observations apparemment contradictoires viennent du fait que les marqueurs que l'on a coutume de rassembler sous l'étiquette de *connecteurs, articulateurs, conjonctions, conjonctifs, mots conjonctifs, mots de liaison, organisateurs, etc.*, ne sont pas clairement définis<sup>12</sup>. Pour développer une comparaison entre les deux langues, il faut bien définir l'unité de comparaison et délimiter le phénomène concerné.

### 7.3. Le corpus

Avant de définir l'unité de comparaison, nous présenterons le corpus. Celui-ci est constitué de neuf livres de référence en japonais pour apprendre le thème, la version et la traduction du français<sup>13</sup>. Dans les Corpus A, B, C, D et E, les textes français sont présentés avec la traduction japonaise en regard<sup>14</sup>. Dans les

---

<sup>10</sup> Nous avons vu dans 1.3.2.2. que son étude est méthodologiquement très contestable.

<sup>11</sup> Ses résultats fondés sur les textes oraux, dont la qualité est d'ailleurs douteuse, ne semblent pas très pertinents pour notre analyse des textes écrits. De plus, son analyse, qui réduit presque tout au problème de l'ordre des mots, est contestable.

<sup>12</sup> Adam (2008) distingue trois types de connexions : *marqueurs, connecteurs* et *organisateur*s. Nous n'adoptons pas ce classement, qui est peu pertinent pour notre analyse, pour les appeler tous *connecteurs*.

<sup>13</sup> Pour les références bibliographiques, cf. Appendice XVIII. Pour les pages exemplaires de chaque corpus, cf. Appendices XIX-XXVII.

<sup>14</sup> Le livre du Corpus D et celui du Corpus E ont respectivement deux versions de traduction française pour un texte japonais : une traduction littérale (Corpus D1) et une traduction libre (Corpus D2) ; une traduction faite par un Japonais (Corpus E1) et une traduction faite par un

Corpus a, b, c et d, les textes japonais sont présentés avec la traduction française en regard. Ces livres bilingues contiennent au total environ 1 200 pages (y compris les textes originaux, les textes traduits, les explications et les commentaires des traducteurs). Tous les textes sont extraits de journaux ou de revues journalistiques.

Ce choix du corpus n'est pas arbitraire. Pour rendre possible notre comparaison, la traduction doit être suffisamment fidèle à l'original. Car si la structure de la phrase traduite était très éloignée de celle de l'original, il ne serait pas possible de parler de l'équivalent d'un connecteur dans la traduction. Or, comme ces livres sont écrits dans un but pédagogique, les traductions sont plutôt fidèles. Avec ces textes, il nous est donc relativement facile d'identifier l'équivalent japonais d'un connecteur français et vice versa. Dans ce but, nous avons exclu de notre corpus les œuvres littéraires comme (7.1)<sup>15</sup>. Car les textes littéraires posent beaucoup plus de problèmes de style que les textes journalistiques, de sorte qu'il est plus difficile de parler de l'équivalent.

## 7.4. Notions de base

### 7.4.1. Difficultés de la définition

Il va sans dire que la définition des classes d'unités est importante, comme le souligne Adam (2008 : 36-37) :

(7.7) Dès que l'on passe le seuil du syntagme et du noyau de la phrase de base pour entrer dans les domaines de la phrase périodique et du transphrastique, d'autres systèmes de connexions apparaissent, qui ne reposent pas sur des critères morphosyntaxiques mais sur des marques et des instructions relationnelles de portée plus ou moins lointaine. [...]

La tâche de la linguistique textuelle est de définir les grandes catégories de marques qui permettent d'établir ces connexions qui ouvrent ou ferment des segments textuels plus ou moins longs. Ces marques ne recoupent que partiellement les catégories morphosyntaxiques définies dans le cadre de la linguistique de la langue.

---

Français (Corpus E2).

<sup>15</sup> De ce fait, les dernières moitiés des livres des Corpus E et D, consacrées aux œuvres littéraires n'ont pas été retenues.

Mais à notre connaissance, la tâche de « *définir les grandes catégories de marques qui permettent d'établir ces connexions* » n'a jamais été accomplie d'une manière satisfaisante pour qu'on puisse compter exactement les occurrences de connecteurs<sup>16</sup>. En effet, l'élargissement de la liste rend impossible une définition grammaticale comme le décrivent ci-dessous Wagner et Pinchon (1991 : 457), qui ne considèrent comme conjonctions de coordination que *car, or, et, ni, ou, mais, (donc)* :

(7.8) En se fondant sur les valeurs de sens des conjonctions de coordination, quelques grammairiens élargissent cette liste. Ils y font entrer des adverbes et des locutions adverbiales qui, en effet, semblent être de simples variantes lexicales de telle ou telle conjonction.

*Je ne suis pas sortie, car il pleuvait* [variante : ... *en effet, il pleuvait.*]

*Il a manqué son train, donc il sera en retard.* [variante : ...*par conséquent (ou en conséquence ou par suite)* il sera en retard.]

Cette manière de voir conduit à nier l'existence d'une espèce grammaticale - la conjonction de coordination - au profit d'une classe beaucoup plus large, celle des mots de liaison. Elle se justifie dans un traité de style ou de rhétorique, mais nous ne pensons pas qu'elle doive trouver place dans une grammaire.

À la différence de Wagner et Pinchon, notre étude contrastive examinant les liages dans les textes exige une liste élargie des connecteurs transphrastiques. Nous devons donc commencer par les définir d'un point de vue non grammatical.

#### 7.4.2. La définition du connecteur transphrastique

Les connecteurs transphrastiques se trouvent dans plusieurs catégories grammaticales et dans des locutions. Y sont inclus :

Conjonctions : *et, mais, or, car, donc...*

Adverbes : *ainsi, aussi, d'abord, puis, enfin, heureusement...*

Locutions adverbiales : *en effet, en fait, en revanche...*

Locutions toutes faites : *c'est ainsi que...*

---

<sup>16</sup> Pour une étude historique de la définition du connecteur, cf. Sini (1998) et Rossari (2000).



Nous définissons *le connecteur transphrastique* comme marqueur qui se trouve en début d'une phrase et qui la relie au co-texte amont. Or *la phrase* est une unité de texte divisée par un des signes de ponctuation suivants :

en français « . », « ? », « ! », « ; », « : »

en japonais « 。 », « ? », « ! »<sup>17</sup>

Selon cette définition, la phrase coïncide avec l'espace compris entre la majuscule initiale et le point final. Cette définition graphique de la phrase est à première vue étrange. Elle est pourtant justifiée par la difficulté de sa définition grammaticale<sup>18</sup>. En effet, beaucoup de linguistes croient que la définition rigoureuse de la phrase est une tentative peu fructueuse : « à la lecture des passages que consacrent à la phrase les théoriciens de linguistique générale, il apparaît rapidement qu'en fait on n'a jamais une vraie définition de cet objet. » (Garnier 1985[1982]: 13) ; « Bâtir l'étude du transphrastique sur une définition rigoureuse de la phrase semble donc un propos irréalisable » (Stati 1990 : 14).

Revenons à la définition du connecteur transphrastique. Une caractéristique de certains connecteurs français exige une petite modification de notre définition. La plupart des connecteurs transphrastiques français se trouvent en début de phrase. Il y a toutefois des connecteurs « flottants », tels que *donc*, *cependant*, *pourtant*, *toutefois* qui peuvent se déplacer de la position frontale ; ils peuvent être insérés à l'intérieur d'une phrase, comme *cependant* en (7.9).

(7.9) « Voilà deux pas de géant vers la paix et la sécurité », pouvait dire un

---

<sup>17</sup> Les signes de ponctuation en japonais ressemblent à ceux en français. « 。 » est l'équivalent de « . ». L'utilisation de « ? » et « ! » est pourtant facultative ; on emploie normalement « 。 » pour l'interrogative et l'exclamative aussi. Il n'y a pas d'équivalent de « ; », ni de « : ». Le signe « 、 » et sa variante « , » (employée en écriture horizontale), qui ne sont pas cités ci-dessus, sont les équivalents de « , ».

<sup>18</sup> Pour la définition de la phrase, comme le dit Wilmet (2003 : 476), trois critères sont possibles : (1) mélodique, (2) syntaxique et (3) graphique. La définition mélodique ne nous sert pas pour décrire les textes écrits que nous avons choisis pour objets d'étude. La définition syntaxique n'est pas appropriée non plus à notre étude contrastive des deux langues. Par exemple, Leeman (2002 : 166) définit la phrase comme énoncé minimalement constitué d'un GN et d'un GV. Mais en japonais, le sujet d'une phrase est très souvent implicite (cf. chapitre 8) de sorte que sa définition est difficile à lui appliquer.

Bill Clinton visiblement satisfait à l'issue de la journée de lundi. Le président américain et les quinze autres dirigeants réunis à Bruxelles n'osaient, **cependant**, faire preuve du moindre triomphalisme.

(*Le Monde*, mercredi 12 janvier 1994 ; Corpus b, p. 113)

Une paraphrase de la seconde phrase qui met *cependant* au début est possible sans pour autant modifier le sens logique de la phrase : ***Cependant***, le président américain et les quinze autres dirigeants réunis à Bruxelles n'osaient faire preuve du moindre triomphalisme. Si une paraphrase identique est possible, nous comptons le connecteur en question comme connecteur transphrastique, même s'il ne se trouve pas en début de phrase.

### 7.4.3. Deux sortes d'éléments conjonctifs

Notre définition du connecteur transphrastique exclut les conjonctions de subordination : *toutefois* en (7.10) est un connecteur transphrastique, alors que *Quoique* en (7.11) ne l'est pas. Car *quoique* relie la proposition *les médecins aient tout tenté*, non au co-texte amont, mais à la proposition qui la suit : *la victime n'a pas survécu*.

(7.10) Les médecins ont tout tenté. **Toutefois**, la victime n'a pas survécu.

(7.11) **Quoique** les médecins aient tout tenté, la victime n'a pas survécu.

Il en va de même pour le japonais. La grammaire traditionnelle japonaise distingue deux sortes de mots de liaison : les conjonctions (*setuzokusi*) et les particules conjonctives (*setuzokuzyosi*). Respectivement, ils correspondent grosso modo en français aux conjonctions de coordination et aux conjonctions de subordination. Une conjonction (*setuzokusi*) se trouve en début de phrase, tandis qu'une particule conjonctive (*setuzokuzyosi*) est collée à la fin d'une proposition et suivie le plus souvent d'une autre proposition<sup>19</sup>. Dans notre analyse, sont comptées comme connecteurs transphrastiques les conjonctions (*setuzokusi*)<sup>20</sup>,

<sup>19</sup> Tamamura (1998) cité en (7.6) semble entendre par *mots conjonctifs* les particules conjonctives (*setuzokuzyosi*), pas les conjonctions (*setuzokusi*).

<sup>20</sup> Parmi les conjonctions (*setuzokusi*), il y a des connecteurs non transphrastiques, que nous excluons de notre analyse.

mais pas les particules conjonctives (*setuzokuzyosi*). Nous les illustrons avec les équivalents japonais des exemples en (7.10) et en (7.11) :

(7.12) [conjonction (*setuzokusi*)]

医師たちはあらゆる手をつくした。しかし、被害者は助からなかった。

*Isitati-wa arayurute-o tukusi-ta. Sikasi, higaisya-wa tasukara-nakat-ta.*

médecins-THÈM tout-ACC tenter-PAS. **Toutefois** victime-THÈM survivre-NÉG-PAS

‘Les médecins ont tout tenté. **Toutefois**, la victime n’a pas survécu.’

(7.13) [particule conjonctive (*setuzokuzyosi*)]

医師たちはあらゆる手をつくしたのに、被害者は助からなかった。

*Isitati-wa arayurute-o tukusi-ta-noni, higaisya-wa tasukara-nakat-ta.*

médecins-THÈM tout-ACC tenter-PAS-**quoique** victime-THÈM survivre-NÉG-PAS

‘**Quoique** les médecins aient tout tenté, la victime n’a pas survécu.’

*sikasi* en (7.12) est un connecteur transphrastique, mais pas *noni* en (7.13).

Or, certains connecteurs transphrastiques peuvent unir non seulement des phrases, mais aussi des éléments à l’intérieur d’une phrase (des propositions, des syntagmes ou des mots). Lorsqu’ils sont employés ainsi, ils ne sont pas des connecteurs transphrastiques. De ce fait, un même mot est compté comme connecteur transphrastique dans un cas, mais pas dans un autre cas. Prenons un exemple de *mais*, connecteur qui peut unir plusieurs niveaux d’unité de texte :

- (7.14) a. Mon frère est intelligent. **Mais** il n’est pas surdoué.  
 b. Mon frère est intelligent, **mais** il n’est pas surdoué.  
 c. Mon frère est intelligent, **mais** n’est pas surdoué.  
 d. Mon frère est intelligent, **mais** pas surdoué.

Parmi ces quatre exemples, d’après notre définition, seul *mais* en (7.14a) est un connecteur transphrastique. Dans les textes en (7.14bcd) ce n’est pas le cas, parce que dans ces exemples, *mais* unit des éléments au rang inférieur à la phrase.

Il en va de même pour le japonais. Voici les équivalents des exemples en (7.14) : (7.14a) correspond à (7.15a) et (7.14bcd) à (7.15b)<sup>21</sup>.

<sup>21</sup> L’insertion de *kare-wa (i)* dans ces exemples n’est pas très naturelle. En japonais, l’anaphore

- (7.15) a. 兄は頭がいい。が, (彼は) 知能指数が高いわけではない。  
*Ani wa atamaga ii. Ga, (kare-wa) tinôsisû ga takai wake dewa nai.*  
 ‘Mon frère est intelligent. **Mais** (il) n’est pas surdoué.’
- b. 兄は頭がいいが, (彼は) 知能指数が高いわけではない。  
*Ani wa atamaga ii ga, (kare-wa) tinôsisû ga takai wake dewa nai.*  
 ‘Mon frère est intelligent, **mais** (il) n’est pas surdoué.’

*Ga* en (7.15a) est une conjonction (*setuzokusi*) et *ga* en (7.15b) est une particule conjonctive (*setuzokuzoyosi*). D’après notre définition, seul le cas en (7.15a) est concerné ; la phrase en (7.15b) n’a pas de connecteur transphrastique.

La notion de connecteur transphrastique ainsi clairement définie nous permet d’en compter maintenant les occurrences dans les textes.

## 7.5. Le procédé de l’analyse

### 7.5.1. Les étapes du dépouillement

Nous comptons le nombre d’occurrences des connecteurs transphrastiques dans les textes. Dans la comparaison des deux langues, se présentent trois cas d’occurrences. Un connecteur transphrastique et/ou son équivalent se trouve(nt) :

- (i) en français et en japonais
- (ii) en français seulement
- (iii) en japonais seulement

Notre analyse se déroule en deux étapes :

#### Étape I (français-japonais)

- 1) trouver un connecteur transphrastique dans un texte français
- 2) trouver son « équivalent » dans le texte japonais correspondant
- 3) classer le résultat comme suit :
  - S’il y a un équivalent, ce cas entre dans la catégorie « *en français et en japonais* ».
  - S’il n’y a pas d’équivalent, ce cas entre dans la catégorie « *en français* »

---

zéro est plus appropriée. cf. chapitre 8.

*seulement* ».

#### Étape II (japonais-français)

- 4) trouver un connecteur transphrastique dans un texte japonais
- 5) trouver son « équivalent » dans le texte français correspondant
- 6) classer le résultat comme suit :
  - S'il y a un équivalent, ce cas entre dans la catégorie « *en français et en japonais* ».
  - S'il n'y a pas d'équivalent, ce cas entre dans la catégorie « *en japonais seulement* ».

Autrement dit, « *en français seulement* » signifie qu'il y a une juxtaposition des phrases en japonais et « *en japonais seulement* » signifie qu'il y en a une en français.

Prenons des exemples.

#### Exemple 1

##### (7.16) a. ORIGINAL EN JAPONAIS

わが国の会社企業を資本金の大ききで分類すると、じつに会社数の99%程度が中小企業で、大企業はごくわずかの数である。製造業を例にとると、従業員数では、会社就業者の70%近くが中小企業ではたらいっている。またわが国の輸出の約40%が中小企業の生産物で占められている。[Ø]こうした企業の位置から、その動向は、国民生活に大きな影響を与える。

(『日本の社会と世界』)

*Wagakuni no kaisyakigyô o sishonkin no ôkisa de bunrui suruto, zituni kaisya-sû no 99% teido ga tyûsyôkigyô de, daikigyô wa goku wazuka no kazu dearu. Seizôgyô o rei ni toruto, zyûgyôin-sû dewa kaisya-syûgyô-sya no 70% tikaku ga tyûsyôkigyô de hataraiteru. Mata wagakuni no yusyutu no yaku 40% ga tyûsyôkigyô no seisanbutu de simerareteiru. [Ø] Kôsite kigyô no iti kara, sono dôkô wa, kokuminseikatu ni ôkina eikyô o ataeru.*

(*Nihon no syakai to sekai (La société japonaise et le monde)* ;

Corpus C, p. 72)

##### b. TRADUCTION FRANÇAISE

Le classement des entreprises japonaises d'après leur capital fait ressortir qu'à peu près 99 % d'entre elles sont de petites et moyennes

entreprises et que les grandes entreprises ne représentent en nombre qu'un pourcentage infime. Dans les industries manufacturières, près de 70 % des employés travaillent dans des établissements minuscules. [Ø] Environ 40 % des produits exportés sont fabriqués par des entreprises modestes. La situation des petites et moyennes entreprises exerce **ainsi** une grande influence sur la vie économique du public.

(Corpus C, p. 75)

### Étape I

- 1) En (7.16b), il y a un connecteur transphrastique *ainsi* (encadré).
- 2) *ainsi* n'a pas d'équivalent dans l'original japonais en (7.16a).
- 3) Ce cas se classe dans la catégorie « *en français seulement* ».

### Étape II

- 4) En (7.16a), l'original contient un connecteur transphrastique *mata* (encadré), qui signifie : *de plus, en outre, d'ailleurs, du reste, par-dessus le marché*.
- 5) La phrase qui commence par cette expression est comme sa traduction en (7.16b) une phrase qui n'a pas de connecteur (*Environ 40 % des produits exportés sont...*). Il n'y a pas d'autre expression qui exprimerait le sens de l'addition qu'a *mata*.
- 6) Le cas de *mata* se classe dans la catégorie « *en japonais seulement* ».

### Exemple 2

#### (7.17) a. ORIGINAL EN JAPONAIS

彼は、華々しく、かつ矛盾に満ちた政治家、と評された。賛辞もふんだんにあったが、あらゆる批判も浴びせられた。[Ø]「人生のはかなさ」も知った。

(1996年1月10日朝日新聞)

*Kare wa, hanabanasiku, katu muzyun ni mitita seizika, to hyôsareta. Sanzi mo hundan ni atta ga, arayuru hihan mo abise rareta. [Ø] « zinsei no hakanasa » mo sitta.*

(Journal *Asahi*, 10 janvier 1996 ; Corpus B, p. 80)

#### b. TRADUCTION FRANÇAISE

Ce dernier s'est fait une réputation d'homme politique à la fois éblouissant et rempli de contradictions. Il fut adulé autant que critiqué. Il a  **finalement**  découvert « la fragilité de la vie ».

(Corpus B, p. 81)

## Étape I

- 1) En (7.17b), il y a un connecteur transphrastique *finale*ment.
- 2) *finale*ment n'a pas d'équivalent dans l'original japonais en (7.17a).
- 3) Ce cas se classe dans la catégorie « *en français seulement* ».

## Étape II

- 4) En (7.17a), il n'y a pas de connecteurs transphrastiques. Il n'y a plus rien à chercher dans (7.17b).

L'opération identique peut se faire lorsque l'original est en français.

**Exemple 3**

## (7.18) a. ORIGINAL EN FRANÇAIS

Kim Il-sung sera-t-il encore plus encombrant mort que vivant ? Aux yeux de son peuple, soumis à une propagande officielle débilatante, le dictateur nord-coréen, décédé vendredi 8 juillet à l'âge de 82 ans, devait évoquer une sorte de demiurge. [Ø] Pour le reste du monde, l'homme était d'autant plus dangereux qu'il disposait, peut-être, de l'arme nucléaire. Kim Il-sung laisse, en principe, le pouvoir entre les mains de son fils, Kim Jong-il. De cet héritier de 52 ans on ne sait presque rien : la Corée du Nord est l'un des pays les plus fermés, les plus secrets. **De nouveau**, le reste de la planète a peur. Vu de Pyongyang, la capitale, c'est là un formidable exploit. Près de cinquante ans après que Staline eut installé Kim Il-sung aux commandes, voici la communauté internationale inquiète à cause des risques d'instabilité en Asie.

La Corée du Nord, c'est quoi ? Un pays dont les habitants sont encouragés compte tenu du désastre économique, à sauter un repas par jour. Un nain à l'ombre du géant économique sud-coréen, le frère ennemi, allié des Etats-Unis. Un régime isolé, toujours soutenu pourtant par la Chine, mais pour combien de temps encore ? **Et pourtant**, c'est bien Pyongyang qui parut déstabiliser Washington, ces dernières semaines : non seulement les Nord-Coréens pourraient être en possession d'un ou deux engins nucléaires, mais ils donnent clairement l'impression qu'ils n'hésiteraient pas à s'en servir. Depuis des mois, les Etats-Unis ont engagé un bras de fer avec la Corée du Nord afin que cette dernière autorise le contrôle de

plusieurs installations par les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Le chantage nucléaire commençait à payer : [Ø] Kim Il-sung est mort le jour même où s'ouvraient des négociations de haut niveau entre Pyongyang et Washington : **et** dix-sept jours avant le sommet historique reporté pour cause de décès — avec la Corée du Sud.

(*l'Express*, 21 juillet 1994 ; Corpus b, pp. 79-80)

#### b. TRADUCTION JAPONAISE

金日成主席は生存中よりも死んでなお一層の厄介ものになるのだろうか。北朝鮮国民は思考力をなくさせる公式プロパガンダに曝されて、7月8日金曜日に82歳で死去した北朝鮮の独裁者、金日成を一種の神様とでも思っていたに違いない。**しかし**北朝鮮以外の世界の人々にとっては、金日成は多分、核兵器を持っていたと思われるだけに危険な人物だった。金日成は予想外のことがない限り、権力を子息の金正日の手に残している。この52歳の後継ぎの金正日については、ほとんど何も知られていない。北朝鮮はこのうえなく閉鎖的な、秘密にみちた国のひとつだ。**またしても**、世界は恐れをいんでいる。これは首都平壤にしてみれば、すばらしい快挙といえる。スターリンが金正日を指導者に据えて以来50年近く経つのに、いまま国際社会はアジア情勢が不安定化する危険に脅えているのだから。

北朝鮮とはどんな国なのか。破滅的な経済状態のために、国民が毎日1食減らすことの奨励されている国である。憎み合う兄弟国の韓国は米国の同盟国で経済大国になったが、北朝鮮はこの経済大国の陰にある小国である。孤立した体制で、常に中国の支援を受けてきたが、今後まだどれだけの間、この支援を受けられるのだろうか。**それでも**、過去数週間、この北朝鮮の方が米国を揺さぶっているように見えた。北朝鮮は1、2個の核爆弾を持っているかも知れないというだけでなく、場合によってはそれを使うことも厭わないという印象をはっきり与えている。数ヶ月前から、米国は北朝鮮と根比べをしてきた。北朝鮮が国際原子力機関査察官による国内の数カ所の施設チェックを認めるようにするためである。こうした中で北朝鮮による核の脅しは米国に協議再開を決意させたほか南北首脳会談も決め成果をあげ始めていた。**しかし**第3ラウンド米朝高官協議が始まった日に、金日成が亡くなった。**[Ø]**これは歴史的な韓国との首脳会談の17日前でもあった。首脳会談はこの金死去のため延期された。

*Kin Nissei syuseki wa seizontyû yorimo sinde nao issô no yakkaimono ni naruno darôka. Kitatyôsen kokumin wa sikôryoku o naku-saseru kôsiki puropaganda ni sara sarete, 7 gatu 8 ka kin'yôbi ni 82 sai de sikyo sita kitatyôsen no dokusaisya, Kin Nissei o issyuno kamisama to demo omotte itani tigainai. **Sikasi** kitatyôsen igai no sekai no hitobito ni totte wa, Kin Nissei wa tabun, kakuheiki o motteitatu omowareru dakeni kikenna zinbutu*



*datta. Kin Nissei wa yosôgai no kotoga naikagiri, kenryoku o musuko no Kin Seizitu no te ni nokositeiru. Kono 52 saino atotugi no Kin Seizitu ni tuite wa, hotondo nanimo sirareteinai. Kitatyôsen wa konouenaku heisatekina, himitu ni mitita kuni no hitotuda. **Matasitemo**, sekai wa osore o idaiteiru. Korera wa syuto Heijô ni sitemireba, subarasii kaikyo to ieru. Sutârin ga Kin Nissei o sidôsyô ni suete irai 50 nen tikaku tatunoni, imamo kokusai syakai wa azia zyôsei ga huanteika suru kiki ni obiete iruno dakara.*

*Kitatyôsen to wa donna kuni nanoka. Hametuteki na keizai zyôkyô no tameni, kokumin ga mainiti issyoku herasukoto no syôrei sarete iru kuni de aru. Nikumi au kyôdaikoku no Kankoku wa Beikoku no dômeikoku de keizai taikoku ni nattaga, kitatyôsen wa kono keizai taikoku no kageni aru syôkoku de aru. Koritusita taisei de, tuneni tyûgoku no sien o uketekita ga, kongo mada doredakeno aida, kono sien o ukerareruno darôka. **Soredemo**, kako sûsyûkan, kono kitatyôsen no hôga Beikoku o yusabutteiru yôni mieta. Kitatyôsen wa 1,2 ko no kakubakudan o motteiru kamo sirenai to iu dake de naku, baai ni yotte wa sore o tukau koto mo itowanai to iu insyô o hakkiri atae te iru. Sû ka getu mae kara, Beikoku wa kitatyôsen ga kokusai-gensiryoku-kikan-sasatu-kan ni yoru dôkokunai no sûkasyo no sisetu tyekku o mitomeru yô ni suru tame de aru.*

*Kôsita nakade kitatyôsen ni yoru kaku no odosi wa Beikoku ni kyôgi saikai o ketuisaseta hoka nanboku-syunô-kaidan mo kime seika o agezazimeteita. **Sikasi** daisan raundo beityô kôkan kyôgi ga hazimatta hini, Kin Nissei ga nakunatta. [Ø] Kore wa rekisitekina Kankoku tono syunôkaidan no 17 niti maedemo atta. Syunôkaidan wa kono Kin sikyo no tame enki sareta.*

(Corpus b, pp. 81-82)

## Étape I

- 1) En (7.18a), il y a trois connecteurs transphrastiques :  
*de nouveau* (souligné dans le premier paragraphe)  
*et pourtant* (souligné dans le second paragraphe)  
*et* (encadré dans la dernière phrase)
- 2) *de nouveau* et *et pourtant* ont respectivement comme équivalents *matasitemo* et *soredemo* dans la traduction japonaise en (7.18b). Par ailleurs, *et* encadré n'est pas traduit dans la traduction japonaise.

3) Les cas de *de nouveau* et de *et pourtant* se classent tous les deux dans la catégorie « *en français et en japonais* ».

Le cas de *et* se classe dans la catégorie « *en français seulement* ».

## Étape II

4) En (7.18b), à part les équivalents des connecteurs cités dans l'Étape I, la traduction contient, dans les premier et dernier paragraphes, deux occurrences de connecteurs transphrastiques *sikasi* (encadré), qui signifie : *mais, cependant, pourtant, néanmoins, toutefois*.

5) Dans l'original français, la troisième phrase (*Pour le reste du monde,...*) et l'avant-dernière phrase (*Kim Il-sung est mort...*) n'ont pas de connecteur transphrastique. Il n'y a pas d'autre expression qui exprimerait ce sens de l'opposition qu'a *sikasi*.

6) Ces cas de *sikasi* se classent tous les deux dans la catégorie « *en japonais seulement* ».

### 7.5.2. L'identification de l'« équivalent »

Jusqu'ici, nous avons employé le terme « *l'équivalent d'un connecteur transphrastique* », sans bien le définir. Si l'équivalent est aussi un connecteur transphrastique, son identification est facile ; ce sont des cas de *de nouveau* et *pourtant* en (7.18a). Or, s'il n'y a pas de connecteur transphrastique, mais une expression exprimant le sens de ce connecteur, l'identification ne se fait pas automatiquement. Pour bien déterminer l'équivalent, il faut des critères précis, que nous expliquerons ci-dessous.

Tout d'abord, l'équivalent d'un connecteur transphrastique n'est pas nécessairement un connecteur transphrastique.

#### (7.19) a. ORIGINAL EN FRANÇAIS

En 1981, M. Chirac était entré en lice quatre-vingt-deux jours avant le premier tour, où il avait obtenu 17,99% des suffrages exprimés et, en 1988, premier ministre en poste, il s'était présenté quatre-vingt-dix-huit jours avant l'échéance à l'occasion de laquelle il avait recueilli, cette fois, 19,94% des voix.

(*Le Monde*, samedi 5 novembre 1994 ; Corpus b, p. 157)

#### b. TRADUCTION JAPONAISE

1981年にはシラクは第1回投票の82日前に大統領選の戦いに入った。そしてこ

の第1回投票で有効投票の17.99%を得た。1988年には現役の首相だったが、投票日の98日前に立候補を表明し、この時は19.94%を得票した。

*1981 nen ni wa Siraku wa dai 1 kai tôhyô no 82 niti mae ni daitôryô no tatakai ni haïtta. **Sosite** kono dai 1 kai tôhyô de yûkô-tôhyô no 17.99% o eta. 1988 nen ni wa gen'eki no syûsyô datta ga, tôhyô-bi no 98 niti mae ni rikkôho o hyômei si, kono toki wa 19.94% o tokuhyô sita.*

(Corpus b, p. 158)

Dans la traduction japonaise, il y a un connecteur transphrastique *sosite* (*de plus*). Dans l'original français, le terme correspondant *où* n'est pas un connecteur transphrastique. Pourtant, elle assume le rôle de relier les deux propositions. Nous identifions donc *où* comme l'équivalent de *sosite* et classons ce cas dans « *en français et en japonais* ».

Pour le japonais, l'identification est plus compliquée. Certains connecteurs japonais s'emploient toujours avec un élément corrélatif : une relation corrélatrice s'établit obligatoirement entre un connecteur posé au début de phrase et une terminaison correspondante à la fin de phrase. Ils travaillent ensemble pour marquer une relation logique. Prenons comme exemple une marque de la causalité. Pour traduire l'exemple (7.20), il y a trois possibilités : (7.21a), (7.21b) et (7.21c). L'exemple (7.21a) montre une combinaison d'un connecteur *nazenaraba* et d'une terminaison *kara*. Comme le montre l'exemple (7.21b), cette terminaison *kara* est suffisante pour marquer la causalité et peut apparaître seule. (7.21c) est un cas de connecteur zéro. À la différence de ces trois, l'exemple (7.21d) est grammaticalement exclu à cause de l'absence de corrélation obligatoire : le connecteur *nazenaraba* ne peut pas apparaître seul et doit être accompagné de la terminaison corrélatrice *kara*.

- (7.20) Malheureusement, même le strict respect des objectifs de la directive ne suffirait pas à diminuer les émissions de GES au niveau fixé par la Commission dans son programme européen sur le changement climatique (PECC), lancé en mars 2000. **Car**, si l'industrie, engagée dans des programmes de réduction de sa consommation d'énergie depuis le premier choc pétrolier, émet de moins en moins de GES, ce n'est pas le cas de la construction immobilière — bureaux et logements — et surtout des transports.

(*Le Monde*, mardi 2 septembre 2003 ; Corpus c, p. 100)

## (7.21) a. [un connecteur + la terminaison corrélatrice]

残念ながら、たとえ排出枠取引指令の諸目標が厳密に遵守されたとしても、2000年3月に公表された「気候変動に関する欧州計画」(PECC)において欧州委員会が定めた水準まで温室効果ガスの排出量を減少させるのには充分であるまい。**なぜならば**、確かに第1次オイルショック以降、エネルギー消費量の削減計画に乗り出した製造業は温室効果ガスの排出量を徐々に減らしているが、不動産建設—オフィスや住宅—や、特に運輸業についてはそうではないからだ。

*Zan'nen nagara, tatoe haisyutu-waku-torihiki-sirei no syo-mokuhyô ga genmitu ni zyunsyu sareta to sitemo, 2000 nen 3 gatu ni kôhyô sareta « kikô-hendô ni kansuru ôsyû-keikaku » (PECC) ni oite ôsyû-iin-kai ga sadameta suizyun made onsitu-kôka-gasu no haisyuturyô o gensyô saseru no ni wa zyûbun de arumai. Nazenaraba, tasikani daiitizi oirusyokku ikô, enerugî syôhiryô no sakugen keikaku ni noridasita seizôgyô wa onsitu-kôka gasu no haisyuturyô o zyozyo ni herasite iru ga, hudôsankensetu – ofisu ya zyûtaku – ya, tokuni un'yugyô ni tuite wa sô dewa naikarada.*

## b. [une terminaison seule]

残念ながら、たとえ排出枠取引指令の諸目標が厳密に遵守されたとしても、2000年3月に公表された「気候変動に関する欧州計画」(PECC)において欧州委員会が定めた水準まで温室効果ガスの排出量を減少させるのには充分であるまい。**[Ø]**確かに第1次オイルショック以降、エネルギー消費量の削減計画に乗り出した製造業は温室効果ガスの排出量を徐々に減らしているが、不動産建設—オフィスや住宅—や、特に運輸業についてはそうではないからだ。

*Zan'nen nagara, tatoe haisyutu-waku-torihiki-sirei no syo-mokuhyô ga genmitu ni zyunsyu sareta to sitemo, 2000 nen 3 gatu ni kôhyô sareta « kikô-hendô ni kansuru ôsyû-keikaku » (PECC) ni oite ôsyû-iin-kai ga sadameta suizyun made onsitu-kôka-gasu no haisyuturyô o gensyô saseru no ni wa zyûbun de arumai. [Ø] Tasikani daiitizi oirusyokku ikô, enerugî syôhiryô no sakugen keikaku ni noridasita seizôgyô wa onsitu-kôka gasu no haisyuturyô o zyozyo ni herasite iru ga, hudôsankensetu – ofisu ya zyûtaku – ya, tokuni un'yugyô ni tuite wa sô dewa naikarada.*

(Corpus c, p. 107)

## c. [un connecteur zéro, sans terminaison]

残念ながら、たとえ排出枠取引指令の諸目標が厳密に遵守されたとしても、2000

年3月に公表された「気候変動に関する欧州計画」(PECC)において欧州委員会が定めた水準まで温室効果ガスの排出量を減少させるのには充分であるまい。[Ø] 確かに第1次オイルショック以降、エネルギー消費量の削減計画に乗り出した製造業は温室効果ガスの排出量を徐々に減らしているが、不動産建設—オフィスや住宅—や、特に運輸業についてはそうではない。

*Zan'nen nagara, tatoes haisyutu-waku-torihiki-sirei no syo-mokuhyô ga genmitu ni zyunsyu sareta to sitemo, 2000 nen 3 gatu ni kôhyô sareta « kikô-hendô ni kansuru ôsyû-keikaku » (PECC) ni oite ôsyû-iin-kai ga sadameta suizyun made onsitu-kôka-gasu no haisyuturyô o gensyô saseru no ni wa zyûbun de arumai. [Ø] Tasikani daiitizi oirusyokku ikô, enerugî syôhiryô no sakugen keikaku ni noridasita seizôgyô wa onsitu-kôka gasu no haisyuturyô o zyozyo ni herasite iru ga, hudôsankensetu – ofisu ya zyûtaku – ya, tokuni un'yugyô ni tuite wa sô dewa nai.*

#### d. [un connecteur seul]

残念ながら、たとえ排出枠取引指令の諸目標が厳密に遵守されたとしても、2000年3月に公表された「気候変動に関する欧州計画」(PECC)において欧州委員会が定めた水準まで温室効果ガスの排出量を減少させるのには充分であるまい。**\*なぜならば**、確かに第1次オイルショック以降、エネルギー消費量の削減計画に乗り出した製造業は温室効果ガスの排出量を徐々に減らしているが、不動産建設—オフィスや住宅—や、特に運輸業についてはそうではない。

*Zan'nen nagara, tatoes haisyutu-waku-torihiki-sirei no syo-mokuhyô ga genmitu ni zyunsyu sareta to sitemo, 2000 nen 3 gatu ni kôhyô sareta « kikô-hendô ni kansuru ôsyû-keikaku » (PECC) ni oite ôsyû-iin-kai ga sadameta suizyun made onsitu-kôka-gasu no haisyuturyô o gensyô saseru no ni wa zyûbun de arumai. \*Nazenaraba, tasikani daiitizi oirusyokku ikô, enerugî syôhiryô no sakugen keikaku ni noridasita seizôgyô wa onsitu-kôka gasu no haisyuturyô o zyozyo ni herasite iru ga, hudôsankensetu – ofisu ya zyûtaku – ya, tokuni un'yugyô ni tuite wa sô dewa nai.*

Le cas « un connecteur + la terminaison corrélatrice » tel que (7.21a) et le cas « une terminaison seule » tel que (7.21b) seraient traités tous les deux comme ayant une équivalence entre le japonais et le français. En revanche, (7.21c) n'a pas d'équivalent, car aucune marque explicite ne relie les deux phrases.

Notre dernier critère concerne les signes de ponctuation ; ceux-ci ne sont pas

considérés comme équivalents d'un connecteur.

(7.22) a. ORIGINAL EN FRANÇAIS

**Mais** sa valeur et sa force doivent être appréciées a contrario : [Ø] sans le traité, la prolifération « sauvage » se serait à coup sûr développée davantage, rendant le monde infiniment moins sûr qu'il ne l'est aujourd'hui.

(*Le Monde*, samedi 13 mai 1995 ; Corpus b, p. 224)

b. TRADUCTION JAPONAISE

しかし, その価値と効力は、逆の考えをしてみると評価されるべきものである。

**即ち**, NPT がなかったら, “野放し”の核拡散がもっと広がっていたのは, 間違いない, 世界の安全は今よりももっと遙かに不確かなものになっていたと思われるからだ。

Sikasi, sono kati to kôryoku wa, gyaku no kangae o sitemiru to hyôka sareru beki mono de aru. **Sunawati**, NPT ga nakattara, “nobanasi” no kaku-kakusan ga motto hirogatte ita no wa, matigai naku, sekai no anzen wa ima yori mo motto harukani hutasikana mono ni natte ita to omowareru kara da.

(Corpus b, p. 224)

Dans la traduction japonaise en (7.22b), il y a deux connecteurs transphrastiques : *sikasi* (souligné) et *sunawati* (encadré). Notre traitement n'est pas identique pour ces deux connecteurs. *sikasi* correspond au premier mot du texte original français en (7.22a) : un connecteur transphrastique *mais*. Nous considérons *sikasi* comme l'équivalent de *mais* pour classer ce cas dans « *en français et en japonais* ». En revanche, pour *sunawati*, on ne pourrait le faire correspondre dans l'original qu'à un signe de ponctuation « : ». Ce cas de *sunawati* se classe dans « *en japonais seulement* », car les signes de ponctuation sont exclus de notre analyse.

## 7.6. Les résultats

Les résultats de notre analyse sont présentés dans Tableau 7.1 et Tableau 7.2.

Tableau 7.1

**Le nombre d'occurrences des connecteurs :  
les traductions françaises des textes japonais**

	(i) en français et en japonais	(ii) en français seulement	(iii) en japonais seulement	Pourcentage de (ii)/(ii)+(iii)
Corpus A	57	27	4	87 %
Corpus B	40	25	4	86 %
Corpus C	28	15	13	54 %
Corpus D1	8	6	0	100 %
Corpus D2	8	5	1	83 %
Corpus E1	6	5	0	100 %
Corpus E2	6	3	0	100 %
EN MOYENNE				87 %

Tableau 7.2

**Le nombre d'occurrences des connecteurs :  
les traductions japonaises des textes français**

	(i) en français et en japonais	(ii) en français seulement	(iii) en japonais seulement	Pourcentage de (iii)/(ii)+(iii)
Corpus a	128	5	2	29 %
Corpus b	111	14	28	67 %
Corpus c	67	1	8	89 %
Corpus d	37	3	3	50 %
EN MOYENNE				59 %

Dans les traductions françaises des textes japonais (Tableau 7.1), on insère plus souvent des connecteurs transphrastiques sans équivalent que dans les traductions japonaises des textes français (Tableau 7.2) : en moyenne 87 % vs. 59 %. Ces résultats montrent la tendance générale suivante : les connecteurs transphrastiques sont plus fréquemment employés en français qu'en japonais ; la juxtaposition des phrases est plus fréquente en japonais qu'en français. Cette

observation confirme, par suite, notre hypothèse que dans le texte français la cohésion est plus forte qu'en japonais.

### 7.7. Les relations logiques laissées implicites

Y a-t-il une différence entre le français et le japonais dans la manière de juxtaposer des phrases ? Les tableaux ci-dessous sont des listes des connecteurs apparus soit seulement dans l'original, soit seulement dans la traduction. Ils montrent des « lacunes » d'un texte, comblées par le traducteur qui écrit dans l'autre langue.

Les sept tableaux suivants concernent les corpus où les textes originaux sont en japonais.

**Tableau 7.3**

#### Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus A

en français seulement		en japonais seulement	
à la suite de quoi	1	mazu ( <i>d'abord</i> )	2
au premier abord	2	tumari ( <i>bref</i> )	2
aussi	1		
c'est ainsi que	1		
d'abord	1		
d'autre part	2		
donc	4		
en effet	3		
en fait	1		
enfin	1		
et	4		
mais	3		
or	2		
puis	1		
Total des occurrences	27	Total des occurrences	4



Tableau 7.4

## Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus B

en français seulement		en japonais seulement	
ainsi	1	daga ( <i>mais</i> )	2
alors	2	sate ( <i>or</i> )	1
d'ailleurs	1	tokoroga ( <i>mais</i> )	1
en effet	1		
en général	1		
en outre	1		
et	13		
finalement	1		
par ailleurs	1		
pour aller contre cela	1		
puis	1		
résultat <sup>22</sup>	1		
Total des occurrences	25	Total des occurrences	4

<sup>22</sup> Classer un nom parmi les connecteurs transphrastiques semble à première vue étrange. Mais étant donné le contexte cité ci-dessous où le traducteur français explicite la relation de conséquence laissée implicite en japonais, nous le classons comme connecteur transphrastique.

## ORIGINAL EN JAPONAIS

今年は雨期に入ってもタナナリブには一向に雨の気配はなく、[Ø]野草は立ち枯れ状態です。

*Kotosi wa ukini haitte mo Tananaribu ni wa ikkôni ame no kehai wa naku, [Ø] nogusa wa tatigare zyôtai desu.*

## TRADUCTION FRANÇAISE

Cette année à Tananarive, il n'y a pas eu une goutte de pluie, même pendant la mousson. **Résultat**, l'herbe a séché.

Tableau 7.5

## Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus C

en français seulement		en japonais seulement	
ainsi	3	mata ( <i>de plus</i> )	4
au contraire	1	sarani ( <i>de plus</i> )	2
c'est ainsi (...) que	1	sate ( <i>or</i> )	1
d'ailleurs	1	sikasi ( <i>mais</i> )	2
dans ces conditions <sup>23</sup>	1	sonotame ( <i>à cause de cela</i> )	1
en effet	6	sosite ( <i>et</i> )	2
en fait	2	tokoroga ( <i>mais</i> )	1
Total des occurrences	15	Total des occurrences	13

<sup>23</sup> L'expression *dans ces conditions* n'est pas considérée normalement comme connecteur. Mais nous la classons ainsi parce qu'il semble qu'elle ait été insérée délibérément par le traducteur pour expliciter la relation des deux phrases. Voici le contexte :

## ORIGINAL EN JAPONAIS

インドやアフリカが飢饉になっただけでなく、東南アジア諸国の米が凶作になり、これまで米の最大輸出国であったタイが、米の輸出を禁止することになって、[Ø]インドネシアや韓国から日本に対して米を輸出してくれと要請される状態になった。

*Indo ya Ahurika ga kikin ni natta dakede naku, Tônan Azia syokoku no kome ga kyôsaku ni nari, koremade komeno saidai-yusyutu-koku de atta Tai ga, kome no yusyutu o kinsi suru koto ni natte, [Ø] Indonesia ya Kankoku kara Nihon ni taisite kome o yusyutu site kure to yôsei sareru zyôtai ni natta.*

## TRADUCTION FRANÇAISE

Non seulement l'Inde et certains pays d'Afrique souffraient d'une famine terrible, mais aussi les pays d'Asie du sud-est connaissaient une mauvaise récolte de riz : même la Thaïlande, qui avait été jusque-là le premier fournisseur de riz, fut obligée de cesser d'exporter cette céréale. **Dans ces conditions**, l'Indonésie et la Corée du Sud demandaient au Japon de leur vendre du riz.

**Tableau 7.6****Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus D1**

en français seulement		en japonais seulement	
aussi	2		
donc	1		
et	1		
mais	1		
puis	1		
Total des occurrences	6	Total des occurrences	0

**Tableau 7.7****Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus D2**

en français seulement		en japonais seulement	
donc	1	sosite ( <i>et</i> )	1
en effet	1		
et	1		
mais	1		
puis	1		
Total des occurrences	5	Total des occurrences	1

**Tableau 7.8****Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus E1**

en français seulement		en japonais seulement	
d'un autre côté	1		
d'une part... d'autre part	1		
en effet	2		
mais en revanche	1		
Total des occurrences	5	Total des occurrences	0

**Tableau 7.9****Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus E2**

en français seulement		en japonais seulement	
d'un côté... d'un autre côté	1		
donc	1		
et	1		
Total des occurrences	3	Total des occurrences	0

Le Tableau 7.10 montre le résultat total des corpus A, B, C, D et E.

**Tableau 7.10**

**Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences :  
Corpus A, B, C, D et E**

en français seulement		en japonais seulement	
à la suite de quoi	1	daga ( <i>mais</i> )	2
ainsi	4	mata ( <i>de plus</i> )	4
alors	2	mazu ( <i>d'abord</i> )	2
au contraire	1	sarani ( <i>de plus</i> )	2
au premier abord	2	sate ( <i>or</i> )	2
aussi	3	sikasi ( <i>mais</i> )	2
c'est ainsi que	2	sonotame ( <i>à cause de cela</i> )	1
d'abord	1	sosite ( <i>et</i> )	3
d'ailleurs	2	tokoroga ( <i>mais</i> )	2
d'autre part	2	tumari ( <i>bref</i> )	2
d'un autre côté	2		
d'un côté... d'un autre côté	1		
d'une part... d'autre part	1		
dans ces conditions	1		
donc	7		
en effet	12		
en fait	3		
en général	1		
en outre	1		
enfin	14		
et	7		
finalement	1		
mais	5		
mais en revanche	1		
or	2		
par ailleurs	1		
pour aller contre cela	1		
puis	4		
résultat	1		
Total des occurrences	86	Total des occurrences	22

Les quatre tableaux suivants concernent les corpus où les textes originaux sont en français.

**Tableau 7.11****Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus a**

en français seulement		en japonais seulement	
ainsi	1	daga ( <i>mais</i> )	1
de même	1	sarani ( <i>de plus</i> )	1
donc	1		
et	2		
Total des occurrences	5	Total des occurrences	2

**Tableau 7.12****Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus b**

en français seulement		en japonais seulement	
car	3	daga ( <i>mais</i> )	4
en effet	2	mata ( <i>de plus</i> )	3
et	5	mazu ( <i>d'abord</i> )	1
mais	3	sikasi ( <i>mais</i> )	14
puis	1	soreni ( <i>et</i> )	1
		sosite ( <i>et</i> )	3
		sunawati ( <i>autrement dit</i> )	2
Total des occurrences	14	Total des occurrences	28

**Tableau 7.13****Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus c**

en français seulement		en japonais seulement	
or	1	mata ( <i>de plus</i> )	2
		sikamo ( <i>de plus</i> )	2
		soredemo ( <i>mais</i> )	1
		sosite ( <i>et</i> )	2
		tadasi ( <i>seulement</i> )	1
Total des occurrences	1	Total des occurrences	8

**Tableau 7.14****Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus d**

en français seulement		en japonais seulement	
aussi	1	kôsite ( <i>c'est ainsi que</i> )	1
et	1	mata ( <i>de plus</i> )	2
mais	1		
Total des occurrences	3	Total des occurrences	3

Le Tableau 7.15 montre le résultat total des corpus a, b, c et d.

**Tableau 7.15**

**Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences :  
Corpus a, b, c et d**

en français seulement		en japonais seulement	
ainsi	1	daga ( <i>mais</i> )	5
aussi	1	kôsite ( <i>c'est ainsi que</i> )	1
car	3	mata ( <i>de plus</i> )	7
de même	1	mazu ( <i>d'abord</i> )	1
donc	1	sarani ( <i>de plus</i> )	1
en effet	2	sikamo ( <i>de plus</i> )	2
et	8	sikasi ( <i>mais</i> )	14
mais	4	soredemo ( <i>mais</i> )	1
or	1	soreni ( <i>et</i> )	1
puis	1	sosite ( <i>et</i> )	5
		sunawati ( <i>autrement dit</i> )	2
		tadasi ( <i>seulement</i> )	1
Total des occurrences	23	Total des occurrences	41

Le Tableau 7.16 montre le résultat total de tous les corpus.

**Tableau 7.16**

**Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences :  
tous les corpus**

en français seulement		en japonais seulement	
à la suite de quoi	1	daga ( <i>mais</i> )	7
ainsi	5	kôsite ( <i>c'est ainsi que</i> )	1
alors	2	mata ( <i>de plus</i> )	11
au contraire	1	mazu ( <i>d'abord</i> )	3
au premier abord	2	sarani ( <i>de plus</i> )	3
aussi	4	sate ( <i>or</i> )	2
c'est ainsi que	2	sikamo ( <i>de plus</i> )	2
car	3	sikasi ( <i>mais</i> )	16
d'abord	1	sonotame ( <i>à cause de cela</i> )	1
d'ailleurs	2	soredemo ( <i>mais</i> )	1
d'autre part	2	soreni ( <i>et</i> )	1
d'un autre côté	2	sosite ( <i>et</i> )	8
d'un côté... d'un autre côté	1	sunawati ( <i>autrement dit</i> )	2
d'une part... d'autre part	1	tadasi ( <i>seulement</i> )	1
dans ces conditions	1	tokoroga ( <i>mais</i> )	2
de même	1	tumari ( <i>bref</i> )	2
donc	8		
en effet	14		
en fait	3		
en général	1		
en outre	1		
enfin	14		
et	15		
finalement	1		
mais	9		
mais en revanche	1		
or	3		
par ailleurs	1		
pour aller contre cela	1		
puis	5		
résultat	1		
Total des occurrences	109	Total des occurrences	63



Nous examinons maintenant le sens des connecteurs transphrastiques sans équivalent afin de comprendre les relations logiques laissées implicites sous forme de juxtaposition. Dans ce but, nous classons les connecteurs en adoptant le classement de Halliday et Hasan (1976)<sup>24</sup> :

- Additif
- Adversatif
- Causal
- Temporel

Les résultats du classement de tous les connecteurs transphrastiques apparus dans le Tableau 7.16 sont présentés dans les deux tableaux suivants. La Figure 7.1 représente la différence entre les deux langues.

---

<sup>24</sup> Leur classement, avec les exemples anglais, se trouve dans l'Appendice XXVIII.

Tableau 7.17

## Les connecteurs transphrastiques français sans équivalent

classement	les connecteurs apparus et le nombre d'occurrences	total des occurrences	
Additifs	d'ailleurs	2	20 (18 %)
	de même	1	
	en outre	1	
	et	15	
	par ailleurs	1	
Adversatifs	au contraire	1	24 (22 %)
	d'autre part	2	
	d'un autre côté	2	
	d'un côté... d'un autre côté	1	
	d'une part... d'autre part	1	
	en fait	3	
	mais	9	
	mais en revanche	1	
	or	3	
	pour aller contre cela	1	
Causaux	ainsi	5	42 (39 %)
	alors	2	
	à la suite de quoi	1	
	aussi	4	
	c'est ainsi que	2	
	car	3	
	dans ces conditions	1	
	donc	8	
	en effet	14	
	en général	1	
	résultat	1	
Temporels	au premier abord	2	23 (21 %)
	d'abord	1	
	enfin	14	
	finalement	1	
	puis	5	

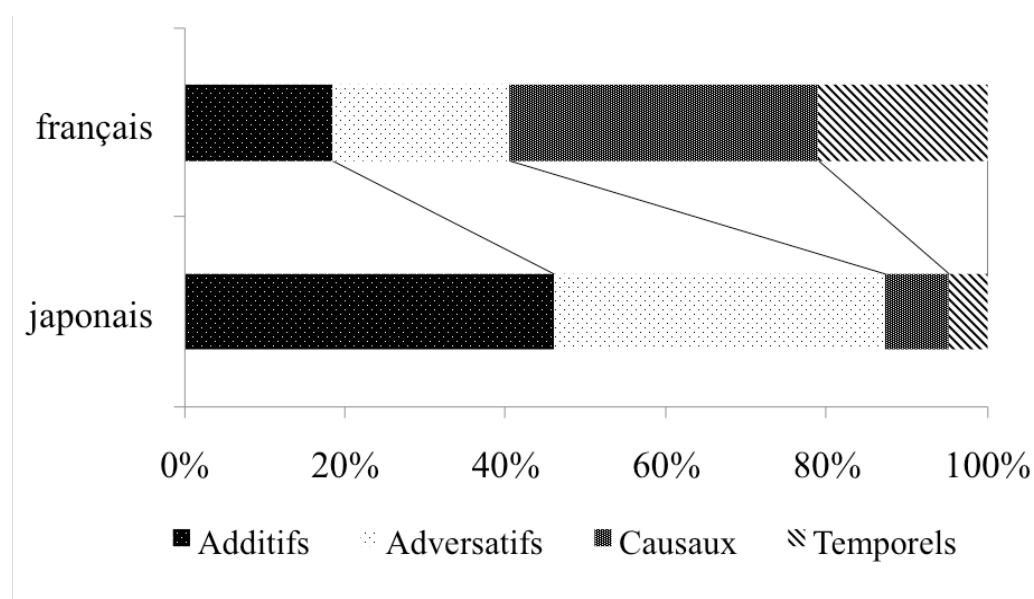
Tableau 7.18

## Les connecteurs transphrastiques japonais sans équivalent

classement	les connecteurs apparus et le nombre d'occurrences	total des occurrences	
Additifs	mata ( <i>de plus</i> )	11	29 (46 %)
	sarani ( <i>de plus</i> )	3	
	sate ( <i>or</i> )	2	
	sikamo ( <i>de plus</i> )	2	
	soreni ( <i>et</i> )	1	
	sosite ( <i>et</i> )	8	
	sunawati ( <i>autrement dit</i> )	2	
Adversatifs	daga ( <i>mais</i> )	7	26 (41 %)
	sikasi ( <i>mais</i> )	16	
	soredemo ( <i>mais</i> )	1	
	tokoroga ( <i>mais</i> )	2	
Causaux	kôsite ( <i>c'est ainsi que</i> )	1	5 (8 %)
	sonotame ( <i>à cause de cela</i> )	1	
	tadasi ( <i>seulement</i> )	1	
	tumari ( <i>bref</i> )	2	
Temporels	mazu ( <i>d'abord</i> )	3	3 (4 %)

Figure 7.1

## Différence de sens des connecteurs transphrastiques sans équivalent



Ces résultats montrent que les relations logiques laissées implicites sont très différentes entre les deux langues. En français, les marqueurs causaux sont les plus nombreux (39 %), alors qu'en japonais ils ne représentent que 8 %. De plus, les temporels ont une fréquence beaucoup plus haute en français (21 %) qu'en japonais (4 %). En japonais deux catégories ont une très haute fréquence d'emploi : « Additifs » (46 %) et « Adversatifs » (41 %). Par ailleurs, en français, ce n'est pas le cas (respectivement 18 % et 22 %). Bref, le japonais a tendance à ne pas expliciter les relations causales<sup>25</sup> et temporelles<sup>26</sup>, alors que le français recourt à la juxtaposition pour exprimer les relations additives et adversatives<sup>27</sup>.

Or, à propos des juxtapositions, Wilson et Sperber (1993) relèvent que les sujets semblent avoir une prédilection particulière pour les relations causales<sup>28</sup>. Car : « *Une grande partie de notre vie cognitive est occupée par la considération de causes et d'effets* » (*Ibid.* p. 21). De ce fait, si, dans la connaissance qu'on peut avoir des faits mentionnés dans deux phrases successives, rien ne s'oppose à l'établissement d'un lien causal entre celles-ci, on aura tendance à préférer cette relation à une relation plus faible. Cette affirmation de Wilson et Sperber explique,

---

<sup>25</sup> Ce résultat recoupe celui d'Ushiyama (2006 : 349) qui a analysé des compositions d'étudiants en français et en japonais ; elle a constaté que les scripteurs en japonais utilisaient moins fréquemment les connecteurs explicatifs que les scripteurs en français.

<sup>26</sup> Ce résultat confirme la réticence des apprenants japonais à employer les connecteurs temporels. Nous l'avons déjà constatée dans la remarque d'une étudiante citée en (2.38) : « *Utiliser la suite d'expressions "d'abord..., ensuite..., enfin..." comme dans ce texte, donne une impression artificielle.* » Il recoupe aussi l'observation de Nakayama (1984) : celui-ci a examiné les cas de l'explicitation dans une traduction française d'un roman japonais pour constater que les expressions françaises ajoutées dans la traduction étaient surtout des compléments circonstanciels explicitant l'ordre temporel.

<sup>27</sup> Ce résultat recoupe ceux de Burtoff (1983) et d'Iribe (1998), qui ont trouvé la même tendance chez les Japonais dans leurs compositions : l'emploi fréquent de la relation adversative dans le contexte d'une cause (Burtoff, 1983 : 157) ; la répétition de *but* en anglais et de *demo* (*mais*) et *sikasi* (*mais*) en japonais (Iribe, 1998 : 15).

<sup>28</sup> Charolles (1994 : 145) relève la même tendance confirmée par des données expérimentales : « *Ces données plaident plutôt en faveur d'une prédominance des liaisons causales sur les relations de (co)référence.* » Kerbrat-Orecchioni (1986 : 175) aussi signale ce principe : « *Lorsque deux faits sont présentés comme étant en relation de succession chronologique (ou même, de coexistence), on a souvent tendance à établir entre eux une relation logique de cause à conséquence ou de conséquence à cause.* »

du moins partiellement, notre résultat du japonais. Même si la cohésion transphrastique est relativement faible en japonais, ce qui est implicite est très souvent la relation causale. Or, celle-ci est la relation privilégiée dans l'interprétation. Cette application de la règle par défaut évite un problème de compréhension lors de l'interprétation d'un cas de la juxtaposition en japonais.

### 7.8. Un argument supplémentaire

Avant de terminer ce chapitre, nous complétons notre analyse quantitative avec des exemples. Wilson et Sperber (1993 : 13) présentent un contraste intéressant concernant la juxtaposition.

- (7.23) a. Le verre s'est cassé. Jean l'a laissé tomber.  
 b. J'ai frappé Bill. Il m'a insulté.  
 c. Je me suis fait prendre. Mon meilleur ami m'a trahi.

Dans ces exemples, d'après les interprétations les plus naturelles, le scripteur affirme d'abord un fait et ensuite l'explique. En (7.23a) le verre s'est cassé après que Jean l'a laissé tomber et parce que Jean l'a laissé tomber. En (7.23b), l'insulte de Bill est la cause de ma violence. En (7.23c), la trahison de mon meilleur ami explique le fait que je me suis fait prendre. Or, d'autres interprétations, bien que moins naturelles, sont toujours possibles. En (7.23a), Jean a laissé tomber le verre déjà cassé ; en (7.23b), l'insulte de Bill n'est pas la cause de ma violence, mais la conséquence ; l'histoire en (7.23c) illustre un proverbe : *Un malheur ne vient jamais seul*. Bref, dans ces exemples, l'ordre temporel et causal pourrait fonctionner dans un sens ou dans l'autre et, dans de nombreuses circonstances, on considérerait qu'il va dans le sens inverse de l'apparition des deux phrases.

Wilson et Sperber présentent (7.23) comme rares les cas où une interprétation possible pour une juxtaposition n'est pas appropriée pour sa contrepartie avec un connecteur. Ils comparent (7.23) avec (7.24) où les interprétations avec inversion causale ne sont pas disponibles.

- (7.24)<sup>29</sup> a. Le verre s'est cassé. **Et** Jean l'a laissé tomber.

---

<sup>29</sup> Les exemples présentés originellement par Wilson et Sperber (1993) ne sont pas identiques à (7.24). Voici leurs phrases originales :

- b. J'ai frappé Bill. **Et** il m'a insulté.  
 c. Je me suis fait prendre. **Et** mon meilleur ami m'a trahi.

Cette différence entre (7.23) et (7.24) montre, à notre avis, l'importance du connecteur dans le texte français.

Or le connecteur japonais ne joue pas de rôle déterminant dans les interprétations de ces exemples. En japonais, les cas de la juxtaposition ne sont pas ambigus : ni les équivalents de (7.23) présentés en (7.25), ni les équivalents de (7.24) présentés en (7.26) n'ont d'interprétation avec inversion causale<sup>30</sup>.

- (7.25) a. グラスが割れた。ジャンがそれを落とした。  
*Gurasu-ga ware-ta. Zyan-ga sore-o otosi-ta.*  
 verre-NOM casser-PAS Jean-NOM le-ACC laisser tomber-PAS
- b. 私はビルを殴った。彼は私を侮辱した。  
*Watasi-wa Biru-o nagut-ta. Kare-wa watasi-o buzyokusi-ta.*  
 je-THÈM Bill-ACC frapper-PAS il-THÈM me-ACC insulter-PAS
- c. 私はだまされた。親友が私を裏切った。  
*Watasi-wa damasa-re-ta. Sin'yû-ga watasi-o uragit-ta.*  
 je-THÈM duper-se faire-PAS meilleur ami-NOM me-ACC trahir-PAS

- 
- a. Le verre s'est cassé et Jean l'a laissé tomber.  
 b. J'ai frappé Bill et il m'a insulté.  
 c. Je me suis fait prendre et mon meilleur ami m'a trahi.

Ces exemples ne contiennent pas, d'après notre définition, de connecteur transphrastique. Mais l'interprétation en question ne change pas même si nous les adaptons à notre définition comme en (7.24).

<sup>30</sup> En japonais, pour avoir les interprétations avec inversion causale, il faut ajouter à la fin de la seconde phrase, par exemple, une expression *no-da* (= *c'est que...*), qui marque l'explication :

- a. グラスが割れた。ジャンがそれを落としたのだ。  
*Gurasu-ga ware-ta. Zyan-ga sore-o otosi-ta-no-da.*
- b. 私はビルを殴った。彼は私を侮辱したのだ。  
*Watasi-wa Biru-o nagut-ta. Kare-wa watasi-o buzyokusi-ta-no-da.*
- c. 私はだまされた。親友が私を裏切ったのだ。  
*Watasi-wa damasa-re-ta. Sin'yû-ga watasi-o uragit-ta-no-da.*

- (7.26)<sup>31</sup> a. グラスが割れた。そしてジャンがそれを落とした。  
 Gurasu-ga ware-ta. **Sosite** Zyan-ga sore-o otosi-ta.  
 verre-NOM casser-PAS et Jean-NOM le-ACC laisser tomber-PAS
- b. 私はビルを殴った。そして彼は私を侮辱した。  
*Watasi-wa Biru-o nagut-ta. **Sosite** kare-wa watasi-o buzyokusi-ta.*  
 je-THÈM Bill-ACC frapper-PAS et il-THÈM me-ACC insulter-PAS
- c. 私はだまされた。そして親友が私を裏切った。  
*Watasi-wa damasa-re-ta. **Sosite** sin'yû-ga watasi-o uragit-ta.*  
 je-THÈM duper-se faire-PAS et meilleur ami-NOM me-ACC trahir-PAS

Bref, le fait que l'adjonction d'un connecteur ne change pas l'interprétation de ces exemples suggère l'importance moins grande de l'outil dans le texte japonais. Cette différence constitue un argument supplémentaire en faveur de la faible cohésion du japonais par rapport au français.

## 7.9. Conclusion du chapitre 7

Dans le cadre d'Adam (2008), les connecteurs se classent dans les connexions. Ils sont les outils par excellence de l'opération de liage garante de la continuité textuelle. Ils relient une proposition-énoncé à un co-texte amont. L'analyse de ce chapitre a montré que l'utilisation des connecteurs transphrastiques a tendance à être plus fréquente en français qu'en japonais. Ce résultat confirme notre Hypothèse 1 : la cohésion est plus forte en français qu'en japonais. Quant à la juxtaposition, le français y recourt pour exprimer les relations additives et adversatives et le japonais, les relations causales et temporelles. Parmi ces relations logiques, la relation causale est la relation par défaut dans l'interprétation. Elle peut compléter un texte à cohésion faible en japonais de sorte que celui-ci ne pose pas de problème de compréhension.

---

<sup>31</sup> Nous prenons comme exemple *sosite*. Mais le résultat est identique avec d'autres connecteurs additifs tels que *soreni* ou *sarani*.

## Chapitre 8 Non-dit

### 8.1. Introduction

Ce chapitre traitera certaines occurrences de « non-dit », à savoir le blanc, la lacune, le trou dans le texte, le manque de quelque chose qui est chargé de sens et dont on ressent éventuellement l'absence. Il s'agit de l'absence de quelque chose d'attendu dont les contours se dessinent souvent dans des zones plus ou moins floues.

Le non-dit a déjà été beaucoup étudié dans la linguistique française<sup>1</sup>. Parmi les travaux récents, citons, entre autres, ceux de Kerbrat-Orecchioni (1986), Lemaréchal (1997) et Fernandez Bravo (2003). Ces études portant sur le problème général du non-dit concernent les phénomènes que l'on a coutume de désigner sous différents vocables : ellipse, omission, implicite, inférence, présupposé et sous-entendu. La plupart des phénomènes que traitent ces linguistes se situent au niveau de la phrase et de la proposition. Certes, c'est un domaine important, mais nous ne nous en occuperons guère dans notre analyse. Car l'étude sur l'organisation textuelle ne se limite pas à la frontière phrastique : elle prend en considération la dimension textuelle. Autrement dit, elle doit se situer à un niveau supérieur à celui de la phrase, incluant les relations transphrastiques. Il convient de préciser que notre propos n'est pas d'approfondir des théories existantes, ni de dessiner une théorie générale du non-dit, mais de relever quelques phénomènes intéressants concernant l'organisation textuelle.

Nous verrons que par rapport au français, le non-dit en japonais est non seulement plus fréquent, mais encore plus varié dans ses types. Or dans le cadre d'Adam (2008) consacré exclusivement aux textes français, le phénomène du non-dit, comme le suggère son schéma ci-dessous, semble concerner avant tout les implicites, qui englobent d'une part les ellipses et d'autre part les implicites, lesquels se subdivisent en présupposés et en sous-entendus.

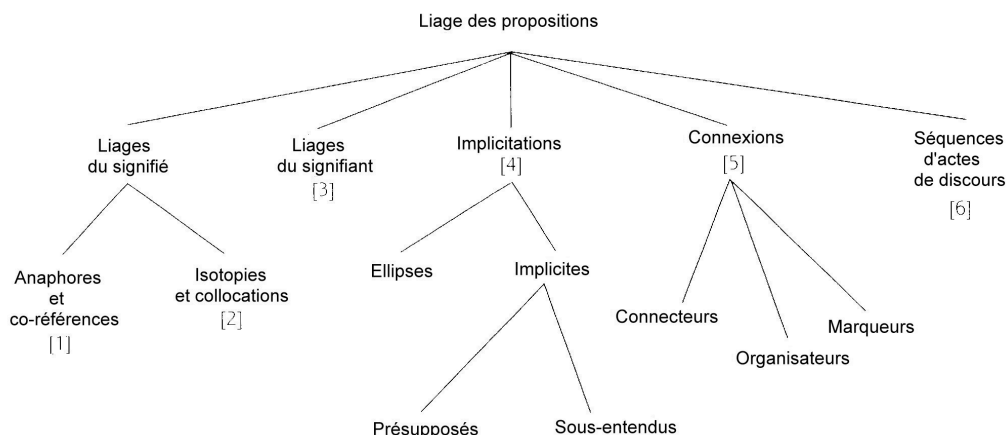
---

<sup>1</sup> En japonais, Kuno (1978) étudie systématiquement le phénomène de l'ellipse.



Schéma 8.1 d'après Adam (2008 : 83)

## Opérations de liage assurant la continuité textuelle



Or, dans ce schéma, la juxtaposition que nous avons vue dans le chapitre précédent concerne les connexions. Elle est aussi un cas de non-dit. De plus, les anaphores zéro, très fréquentes en japonais, doivent être classées dans ce schéma dans une autre catégorie : les liages du signifié. Bref, notre étude contrastive du français et du japonais exige une réorganisation de ce schéma.

Pour Halliday et Hasan (1976), l'ellipse est une des cinq relations<sup>2</sup> qui assurent au texte une certaine continuité : c'est un des liens cohésifs. Car pour eux, « ellipsis is simply 'substitution by zero' » (*Ibid.*, p. 142). Or l'ellipse est certainement un cas de non-dit. Nous verrons plus bas qu'en japonais, certaines occurrences de non-dit ne se réduisent pas à la substitution par zéro. Au contraire, le non-dit est une des causes de la faible cohésion des textes japonais. En effet, il est tout à fait naturel que le nombre élevé de lacunes dans un texte rende moins rigides les relations entre les éléments du texte. Cette différence fondamentale du non-dit entre le français et le japonais crée justement, entre les deux langues, un écart dans l'organisation textuelle.

Nous pouvons distinguer deux types de non-dit : d'une part le non-dit pragmatique, déterminé par des paramètres situationnels et d'autre part le non-dit indépendant de la situation d'énonciation. Les phénomènes que nous traiterons dans ce chapitre appartiennent surtout au second type, inscrit dans la structure linguistique.

Dans la suite, nous illustrerons d'abord dans la section 8.2. la différence quantitative du non-dit entre le français et le japonais. La section 8.3. présentera ensuite la différence de qualité. Dans la section 8.4., quelques productions

<sup>2</sup> Les autres sont la référence pronominale, la substitution, la conjonction et la reprise lexicale.

françaises des apprenants japonais confirmeront les tendances observées dans les deux sections précédentes. La section 8.5. présentera les cas exceptionnels en français. La section 8.6. montrera que l'unité textuelle importante n'est pas identique dans les deux langues.

## 8.2. La fréquence du non-dit

L'usage du non-dit est universel. Néanmoins, ce que l'on peut laisser implicite et la fréquence de cette opération varient d'une langue à une autre. Garnier ([1982]1985) signale la proportion élevée du non-dit en japonais par rapport au français :

- (8.1) Dans tout énoncé de toute langue, il y a des éléments exprimés et des éléments qui ne sont pas exprimés mais qui sont pourtant compris. La proportion des seconds par rapport aux premiers est faible dans des langues comme le français, l'allemand ou l'anglais, qu'on pense simplement au jeu des éléments pronominaux qui ne cessent de rappeler dans l'énoncé des éléments déjà cités. [...] Or il semblerait qu'en japonais la proportion des éléments non exprimés, mais compris, soit beaucoup plus grande.

(Garnier [1982] 1985 : 8)

En effet, dans les textes japonais, la proportion des non-dits est normalement beaucoup plus grande que dans les textes français. Plusieurs éléments de la phrase sont souvent sous-entendus et déduits à partir du contexte. Par exemple, le pronom zéro est possible en français, mais il est syntaxiquement très restreint, comme le montrent les exemples suivants. (Dans tous les exemples de ce chapitre, [Ø] marque un non-dit.)

- (8.2) a. {J'ai/Tu as/Il a} mangé et puis [Ø] dormi.  
 b. \*[Ø] {ai/as/a} mangé et puis {j'ai/tu as/il a} dormi.  
 c. \*[Ø] {ai/as/a} mangé et puis [Ø] dormi.

Les exemples en (8.2bc) ne sont pas grammaticaux, même si, morphologiquement (et/ou pragmatiquement), les éléments absents sont facilement identifiables. Par

ailleurs, en japonais le pronom zéro est beaucoup plus fréquent à l'oral et à l'écrit. En effet, les phrases (8.3bc) sont aussi grammaticales que (8.3a).

- (8.3) a. {私/あなた/彼}は食べて寝た。  
 {*Watasi/Anata/Kare*}-*wa* *tabe-te* [Ø] *ne-ta*.  
 {Je / Tu / Il }-THÈM manger-et [Ø] dormir-PAS  
 ‘{Moi, j’ai /Toi, tu as /Lui, il a} mangé et dormi.’
- b. [Ø]食べて{私/あなた/彼}は寝た。  
 [Ø] *Tabe-te* {*watasi/anata/kare*}-*wa* *ne-ta*.  
 [Ø] manger-et {je / tu / il }-THÈM dormir-PAS  
 ‘Ayant mangé, {moi, j’ai/toi, tu as/lui, il a} dormi.’
- c. [Ø]食べて[Ø]寝た。  
 [Ø] *Tabe-te* [Ø] *ne-ta*.  
 [Ø] manger-et [Ø] dormir-PAS  
 ‘(J)<sup>3</sup> ai mangé et dormi.’

Contrairement à ce que l'on croit souvent, il n'est pas approprié en japonais d'appeler ce phénomène « ellipse » du pronom. L'ellipse suggère qu'il y a quelque chose que l'on s'abstient ou néglige de mentionner. Or, devant les phrases en (8.3bc), les locuteurs natifs du japonais ne sentent pas qu'il y ait des éléments à compléter. Au contraire, l'insertion de l'agent de *tabe-* (*manger*) et *ne-* (*dormir*) est un cas marqué ; dans les phrases de (8.3ab), il y a une idée d'opposition traduite ici par les pronoms toniques : *moi, toi, lui*. La répétition d'un pronom observée dans les exemples suivants est tellement redondante que les phrases sont sinon inacceptables, du moins peu naturelles.

- (8.4) a. ?私は食べて, 私は寝た。  
 ?*Watasi-wa* *tabe-te*, *watasi-wa* *ne-ta*.  
 je-THÈM manger-et, je-THÈM dormir-PAS  
 ‘?Moi, j’ai mangé et moi, j’ai dormi.’

---

<sup>3</sup> Lorsque le sujet est absent, l'interprétation par défaut dans une phrase assertive est le sujet à la 1<sup>re</sup> personne.

- b. ? あなた<sub>i</sub>は食べて, あなた<sub>i</sub>は寝た。  
 ? *Anata<sub>i</sub>-wa tabe-te, anata<sub>i</sub>-wa ne-ta.*  
 tu-THÈM manger-et, tu-THÈM dormir-PAS  
 ‘Toi<sub>i</sub>, tu<sub>i</sub> as mangé et toi<sub>i</sub>, tu<sub>i</sub> as dormi.’
- c. ? 彼<sub>i</sub>は食べて, 彼<sub>i</sub>は寝た。  
 ? *Kare<sub>i</sub>-wa tabe-te, kare<sub>i</sub>-wa ne-ta.*  
 Il-THÈM manger-et, il-THÈM dormir-PAS  
 ‘Lui<sub>i</sub>, il<sub>i</sub> a mangé et lui<sub>i</sub>, il<sub>i</sub> a dormi.’

La fréquence élevée du non-dit japonais dans le texte est illustrée dans l'exemple suivant. (C'est nous qui encadrons et numérotons.)

(8.5) a. TRADUCTION FRANÇAISE

C'est une histoire qui remonte à l'époque où j'étais encore étudiant. L'on donnait, à l'Athénée Français un repas d'accueil en l'honneur du professeur Robert. La place à table de chacun était indiquée par une carte et je ne sais pour quelle raison j'étais le seul à me retrouver encadré par des étrangers. En face de moi était assis le professeur Cotte<sub><1></sub> qui, du fait qu'il<sub><2></sub> était végétarien, avait droit, **lui**<sub><3></sub> seul, à un menu spécial. **Il**<sub><4></sub> mangeait quelque chose qui ressemblait à une bouillie de flocons d'avoine et comme je n'avais pas d'interlocuteur et que je m'ennuyais, j'observais principalement l'appétit du professeur<sub><5></sub> qui faisait faire à sa cuillère, une fois qu'**il**<sub><6></sub> l'eut levée, des allées et venues entre **sa**<sub><7></sub> bouche et son assiette avec une rapidité incroyable ! **Il**<sub><8></sub> ne la reposa plus jusqu'à ce qu'**il**<sub><9></sub> eût fini de manger. Pendant que je digérais un morceau de viande, **lui**<sub><10></sub> avait avalé son assiette de bouillie ! Je me dis que c'était tout à fait naturel qu'il<sub><11></sub> ait l'estomac fragile ! Puis vint le moment des discours autour de la table. Le professeur Cotte<sub><12></sub> se leva, **il**<sub><13></sub> parlait d'un air affligé, quand soudainement **il**<sub><14></sub> entama un discours funéraire sur Clémenceau. Ce dernier avait été le premier Ministre français d'avant la première guerre mondiale, surnommé le Tigre, c'était un homme politique qui aimait le combat et justement ce jour-là avait été publiée dans la presse l'annonce de son décès. Le professeur Cotte<sub><15></sub> était un nihiliste dans le style de Voltaire et **il**<sub><16></sub> était aussi athée.

(SAKAGUCHI Ango, « Mes vues personnelles sur la culture

japonaise », traduction de Bruno Dubois)

## b. ORIGINAL JAPONAIS

ぼくがまだ学生時代の話であるが、アテネ・フランセでロベール先生の歓迎会があり、テーブルには名札が置かれ席が定まっています、どういう訳だかぼくだけ外国人の間に挟まれ、真正面はコット先生<sup><1></sup>であった。コット先生<sup><2></sup>は菜食主義者だから、[Ø]<sup><3></sup>たった一人献立が別で、オートミールのようなものばかり[Ø]<sup><4></sup>食っている。ぼくは相手がなくて退屈だから、先生<sup><5></sup>の食欲ばかりもっぱら観察していたが、猛烈な速力で、一度さじを[Ø]<sup><6></sup>取りあげると[Ø]<sup><7></sup>口と皿の間を快速力で往復させ[Ø]<sup><9></sup>食べ終るまで下へ[Ø]<sup><8></sup>置かず、ぼくが肉をひと切れ食ううちに、オートミールをひと皿[Ø]<sup><10></sup>すすり込んでしまう。先生<sup><11></sup>が胃弱になるのはもっともだと思った。テーブルスピーチが始った。コット先生<sup><12></sup>が立ち上がった。と、先生<sup><13></sup>の声は沈痛なもので、突然、クレマンソーの追悼演説を[Ø]<sup><14></sup>始めたのである。クレマンソーは前大戦のフランスの首相、虎と呼ばれた決闘好きの政治家だが、ちょうどその日の新聞に彼の死去が報ぜられたのであった。コット先生<sup><15></sup>はボルテール流のニヒリストで、[Ø]<sup><16></sup>無神論者であった。

*Boku ga mada gakusei zidai no hanasi de aru ga, Atene-huranse de Robêru sensei no kangeikai ga ari, tēburu ni wa nahuda ga okare seki ga sadamatte ite, dôiu wake daka baku dake gaikokuzin no aida ni hasamare, masyômen wa Kotto sensei<sup><1></sup> de atta. Kotto sensei<sup><2></sup> wa saisyoku syugisya dakara, [Ø]<sup><3></sup> tatta hitori kondate ga betu de, ôtomîru no yôna mono bakari [Ø]<sup><4></sup> kutteiru. Boku wa aite ga nakute taikutu dakara, [sensei]<sup><5></sup> no syokuyoku bakari moppara kansatu site ita ga, môretu na sokuryoku de, hitosazi o [Ø]<sup><6></sup> toriageru to [Ø]<sup><7></sup> kuti to sara no aida o kaisokuryoku de ôhuku sase<sup>4</sup> [Ø]<sup><9></sup><sup>5</sup> tebe owaru made sita e [Ø]<sup><8></sup> okazu, boku ga niku o hitokire kuu utini, ôtomîru o hito sara [Ø]<sup><10></sup> susurikon de simau. [Sensei]<sup><11></sup> ga izyaku ni naru no wa mottomo da to omotta. Têburusupîti ga hazimatta. Kotto sensei<sup><12></sup> ga tatiagatta. To, [sensei]<sup><13></sup> no koe wa tintû na mono de, totuzen, Kuremansô no tuitôenzetu o [Ø]<sup><14></sup> hazimeta no de aru. Kuremansô wa zentaisei no*

<sup>4</sup> Dans l'original japonais, on peut supposer un agent implicite du verbe « *ôhuku sase* (faire des allées et venues) », alors qu'en français cette expression a été traduite sans verbe. Nous laissons donc ce cas de côté.

<sup>5</sup> L'ordre des mots n'est pas identique en français et en japonais. C'est pour cette raison que <9> précède <8> dans le texte japonais.

*huransu no syusyô, tora to yobareta kettô zuki no seizika daga, tyôdo sono hi no sinbun ni kare no sikyo ga hôzerareta no de atta. Kotto sensei<sub><15></sub> wa Borutêru-ryû no nihirisuto de, [ $\emptyset$ ]<sub><16></sub> musinronsyâ de atta.*

Dans la traduction française, pour désigner le professeur Cotte, il y a seize occurrences de diverses expressions (numérotées). Or dans l'original japonais, il y en a seulement sept (encadrées) qui y correspondent. Parmi les neuf expressions françaises en gras et numérotées <3>, <4>, <6>, <7>, <8>, <9>, <10>, <14> et <16>, aucune n'est actualisée en japonais. Par ailleurs, toutes les expressions japonaises désignant le professeur Cotte ont une expression correspondante en français. La fréquence élevée du non-dit en japonais par rapport au français est évidente.

Dans la traduction française, parmi ces seize expressions, quatre seulement sont des syntagmes nominaux : *le professeur Cotte* ou *le professeur*. Par ailleurs, il y a onze pronoms (*il* et *lui*). Or les particularités morphologiques des pronoms personnels français sont qu'ils sont variables en genre et en nombre. De ce fait, dans ce texte les pronoms *il* et *lui* constituent des indices pour renvoyer à leurs référents au masculin singulier. Les pronoms français établissent ainsi des liens entre les éléments dans le texte. Conformément à ce qu'affirment Halliday et Hasan (1976), l'apparition fréquente des pronoms français contribue à renforcer la cohésion textuelle.

En japonais en revanche, parmi les sept expressions désignant le professeur Cotte, aucune n'est un pronom. Elles sont toutes des noms : *Kotto sensei* (*le professeur Cotte*) ou *sensei* (*le professeur*). Les autres sont implicites. Cette différence signifie que si la pronominalisation est la stratégie dominante pour la référence textuelle en français, en japonais le non-dit est nettement préféré ; l'apparition de pronoms rendrait le texte japonais moins naturel. Or le non-dit est, par essence, dépourvu des éléments grammaticaux qui déterminent le genre et le nombre. Il ne constitue donc pas un indice pour renvoyer à un autre élément dans le co-texte. C'est un trou à combler lors de la lecture du texte. Plus nombreux sont les trous dans le texte, plus relâchée est la relation entre les éléments du texte. L'occurrence fréquente du non-dit affaiblit ainsi la cohésion textuelle.

Pour montrer que le non-dit est un phénomène général en japonais, nous examinerons quantitativement cette tendance dans d'autres textes. Sont dénombrées, dans quatre textes français mentionnés ci-dessous<sup>6</sup>, les occurrences

<sup>6</sup> Les textes 1 et 3 sont des critiques. Les textes 2 et 4 sont des contes.

des pronoms personnels (sauf le *il* impersonnel), celles des pronoms possessifs<sup>7</sup> et celles des adjectifs possessifs.

Texte I : *Ce qu'on appelle l'impermanence* de KOBAYASHI Hideo<sup>8</sup>

Texte II : « Troisième nuit » dans *Dix rêves* de NATSUME Sôseki

Texte III : « Exercices de volonté » dans *Propos* du philosophe Alain.

Texte IV : « La folle » de Guy de Maupassant

Et puis nous chercherons s'ils sont actualisés dans les traductions japonaises (ou les originaux japonais). Voici un exemple de notre analyse. (C'est nous qui encadrons.)

(8.6) a. TRADUCTION FRANÇAISE

Je<sub><1></sub> lui<sub><2></sub> ai demandé depuis quand il<sub><3></sub> était aveugle,

b. ORIGINAL JAPONAIS

自分<sub><1></sub>が[Ø]<sub><2></sub> 御前<sub><3></sub>の眼はいつ潰れたのかいと聞くと、

Zibun<sub><1></sub>-ga [Ø]<sub><2></sub> omae<sub><3></sub>-no me-wa itu tuburetano-kai to kiku to,

je-NOM tes-GÉN yeux-THÈM quand blessé-INT que demander et

(Texte II)

Le mot numéroté <1> est à la première personne en français (*je*) et en japonais (*zibun*<sup>9</sup>). C'est un cas de « dit » dans les deux langues. Le pronom *lui* numéroté <2> en français n'est pas exprimé en japonais. C'est un cas de « dit » en français et de « non-dit » en japonais. Le mot numéroté <3> est un cas de « dit » dans les deux langues. Dans le Tableau 8.1, qui montre les résultats<sup>10</sup>, nous classons ce pronom dans la catégorie de la troisième personne bien qu'il soit en japonais à la deuxième personne (*omae*)<sup>11</sup>. Le classement des personnes est ainsi fait selon la

<sup>7</sup> Les pronoms réfléchis et les pronoms neutres sont exclus.

<sup>8</sup> Le texte de Kobayashi est identique à celui analysé dans le chapitre 3. Mais la citation reproduite tout au début du texte, écrite en ancien japonais, est omise.

<sup>9</sup> Le mot *zibun* est en fait un pronom réfléchi. Mais lorsqu'il est employé sans antécédent, il peut fonctionner comme pronom à la première personne.

<sup>10</sup> Pour les analyses de chaque texte, cf. Appendices XXIX-XXXII.

<sup>11</sup> C'est parce que le discours direct dans le texte japonais est traduit en discours indirect en français.

personne dont il s'agit dans le texte français.

**Tableau 8.1**

**Les nombres d'occurrences des non-dits en français et en japonais**

	personne		en français	en japonais		% du non-dit en japonais
			dit	dit	non-dit	
<b>Texte I</b>	la 1 <sup>re</sup> personne		58	17	41	71 %
	la 2 <sup>e</sup> personne		0	0	0	-
	la 3 <sup>e</sup> personne	+humain	23	2	21	91 %
		-humain	0	0	0	-
<b>Texte II</b>	la 1 <sup>re</sup> personne		60	17	43	72 %
	la 2 <sup>e</sup> personne		6	1	5	83 %
	la 3 <sup>e</sup> personne	+humain	13	1	12	92 %
		-humain	1	1	0	0 %
<b>Texte III</b>	la 1 <sup>re</sup> personne		12	9	3	25 %
	la 2 <sup>e</sup> personne		1	0	1	100 %
	la 3 <sup>e</sup> personne	+humain	30	19	11	37 %
		-humain	9	6	3	33 %
<b>Texte IV</b>	la 1 <sup>re</sup> personne		38	26	12	32 %
	la 2 <sup>e</sup> personne		5	2	3	60 %
	la 3 <sup>e</sup> personne	+humain	79	47	32	41 %
		-humain	1	1	0	0 %
<b>Total des 4 textes</b>	la 1 <sup>re</sup> personne		168	69	99	59 %
	la 2 <sup>e</sup> personne		12	3	9	75 %
	la 3 <sup>e</sup> personne	+humain	145	69	76	52 %
		-humain	11	8	3	27 %
	toutes les personnes		336	149	187	56 %



En moyenne, 56 % des pronoms personnels, des pronoms possessifs et des adjectifs possessifs en français ne sont pas exprimés en japonais. Ce résultat confirme notre observation : nombre d'expressions contenues dans les textes français restent implicites en japonais.

### 8.3. L'identité floue du non-dit

Dans la section précédente nous avons vu que, contrairement à ce qu'on observe en français, il n'est pas approprié, en japonais, d'appeler « ellipse » ou « omission » les phénomènes généraux du non-dit. Car nous ne voulons pas dire que le non-dit est un élément *normalement* exprimé mais absent et qu'il peut être rétabli. En effet certaines occurrences de non-dit, en japonais, ne peuvent être rétablies comme on rétablit l'ellipse en français. Cela signifie que la nature des non-dits japonais est essentiellement différente de celle des non-dits du français.

Nous montrerons que les non-dits ne sont pas une substitution par zéro. En effet, ils sont possibles en japonais dans des cas plus variés qu'en français. Comme le montre l'exemple suivant, le pronom zéro en français ne peut pas reprendre de référent implicite :

(8.7) <sup>?</sup>Mélangez l'huile et le vinaigre et versez [Ø] sur les pois.

La phrase (8.7) est compréhensible, mais pas grammaticale. En français, il faut avoir un syntagme nominal comme en (8.8), (8.9), (8.10) et (8.11).

(8.8) Mélangez l'huile et le vinaigre et versez **cette vinaigrette** sur les pois.

(8.9) Mélangez l'huile et le vinaigre et versez **cet assaisonnement** sur les pois.

(8.10) Mélangez l'huile et le vinaigre et versez **la préparation** sur les pois.

(8.11) Mélangez l'huile et le vinaigre et versez **le tout** sur les pois.

De plus, en français, la pronominalisation sans référent explicite est difficile :

(8.12) <sup>?</sup>Mélangez l'huile et le vinaigre et versez-**les** sur les pois.

(8.13) ?Mélangez l'huile et le vinaigre et versez-**le** sur les pois.

(8.14) ?Mélangez l'huile et le vinaigre et versez-**la** sur les pois.

L'exemple en (8.12) est logiquement bizarre parce qu'une fois mélangés, l'huile et le vinaigre ne font plus qu'un : le pronom pluriel *les* n'est donc pas capable de désigner ce mélange. Pourtant, dans ces exemples, ce qui est mélangé n'est pas encore nommé. Ce qui n'est pas nommé n'a pas de trait de genre. De ce fait, il est difficile de le désigner par *le* ou par *la*. Comme référent possible, on pourrait très bien imaginer *le mélange* ou *la vinaigrette*. Mais pour qu'il y ait une pronominalisation, il faut normalement un nom actualisé dans le co-texte. Le seul pronom possible est *cela* ou *ça*, pronom neutre :

(8.15) Mélangez l'huile et le vinaigre et versez {**cela** / **ça**} sur les pois.

Normalement, en français, un pronom personnel doit avoir un référent lexicalement réalisé dans le co-texte, même lorsqu'il est pragmatiquement et/ou « logiquement » possible de l'inférer.

En revanche, en japonais, le non-dit est tout à fait possible dans un cas identique. Comparons à son équivalent français en (8.7) l'exemple (8.16), qui est parfaitement acceptable :

(8.16) 油と酢をまぜて, [Ø]豆にかけてください。  
*Abura-to su-o maze-te, [Ø] mame-ni kaketekudasai.*  
 huile-et vinaigre-ACC mélangez-et [Ø] pois-DAT versez  
 'Mélangez l'huile et le vinaigre et versez [Ø] sur les pois.'

La pronominalisation sans antécédent explicite est aussi acceptable. (8.17) est aussi naturel que (8.16).

(8.17)<sup>12</sup> 油と酢をまぜて, **それ**を豆にかけてください。  
*Abura-to su-o maze-te, sore-o mame-ni kaketekudasai.*  
 huile-et vinaigre-ACC mélangez-et cela-ACC pois-DAT versez  
 'Mélangez l'huile et le vinaigre et versez cela sur les pois.'

---

<sup>12</sup> L'exemple modifié de celui d'Ikegami (1983 : 17).

N'oublions pas qu'en (8.17) le pronom *sore*<sup>13</sup> (*cela*) est au singulier, ce qui signifie qu'il reprend l'élément implicite, à savoir le liquide obtenu après l'opération de mélange. Il ne reprend pas directement les deux noms qui le précèdent : *abura* et *su* (*l'huile* et *le vinaigre*). En effet, l'adjonction d'une marque du pluriel (*ra*) à ce pronom *sore* abaisse largement l'acceptabilité de (8.17) :

- (8.18) <sup>?</sup>油と酢をまぜて、それらを豆にかけてください。  
<sup>?</sup>*Abura-to su-o maze-te, sore-ra-o mame-ni kaketekudasai.*  
 huile-et vinaigre-ACC mélangez-et cela-PLU-ACC pois-DAT versez  
 'Mélangez l'huile et le vinaigre et versez cela [+PLURIEL] sur les pois.'

Ces exemples montrent que le non-dit japonais n'est pas une « substitution par zéro ». Car s'il s'agissait d'une substitution, il faudrait que l'élément qui a été substitué soit identifié. Or l'élément implicite en (8.16) reste ambigu. Il peut être linguistiquement réalisé de diverses manières : *kono doressingu* (*cette vinaigrette*), *kono tyômiryô* (*cet assaisonnement*), *sono zenbu* (*le tout*)... On peut ainsi énumérer d'autres possibilités pragmatiquement imaginables. Mais syntaxiquement on ne peut pas savoir exactement ce que désigne ce non-dit, qui est toujours vague. Le non-dit ne « se substitue » donc à rien. De ce fait, il ne peut pas être un lien cohésif. Au contraire, il contribue plutôt à affaiblir la cohésion, en créant une lacune dans le texte.

L'élément non exprimé mais compris est encore moins clairement identifié dans l'exemple suivant de Mizutani (1987 [1979] : 33) :

- (8.19) 汽車が遅れたにしろ、もう着きそうなものだ。  
*Kisya-ga okure-ta nisiro, [Ø] mô tuki-sônamonoda.*  
 train-NOM se retarder-PAS même-si, [Ø] bientôt arriver-devoir  
 'Même si le train a pris du retard, [Ø] doit arriver à l'instant même.'

Selon Mizutani, à la question « Tuku-no-wa ? (*Qu'est-ce qui arrive ?* ou *Qui est-ce qui arrive ?*) », la plupart des non-natifs du japonais, même les apprenants d'un niveau avancé, répondent à tort que c'est le train. Par ailleurs, l'immense majorité des Japonais répondent que c'est « la personne attendue, la personne qui doit arriver », qui n'est pas actualisée. En effet, d'après la règle du japonais, en (8.19), ce qui arrive ne peut pas être le train. L'agent du verbe *tuki-* ne peut pas

<sup>13</sup> Comme le pronom neutre français *cela*, *sore* n'a pas de trait du genre.



d'une phrase (8.20) incite correctement à nous faire imaginer une bonne interprétation de (8.19), où *kisya (train)* marqué par *ga* ne devient pas normalement le thème de la seconde proposition. Bref, l'essentiel est le fait que l'élément implicite compris mais ambigu en (8.19) n'est pas inféré pragmatiquement, mais codé grammaticalement<sup>14</sup>.

Pour conclure, les exemples (8.16) et (8.19) montrent que la nature du non-dit japonais est différente de celle du français : les contours du non-dit japonais sont plus flous que ceux du non-dit français. Les non-dits peu identifiables rendent le texte japonais plus vague. À la différence de l'ellipse française, le non-dit japonais n'assure pas la continuité textuelle. Au contraire, il affaiblit la cohésion textuelle.

#### 8.4. Les non-dits japonais dans les productions d'élèves

Dans cette section, nous verrons l'influence du non-dit japonais dans les productions d'élèves en FLE.

La phrase (8.21) a été écrite par un étudiant japonais en 13<sup>e</sup> mois de FLE. On lui a demandé d'énumérer, phrase par phrase, les avantages qu'offre l'apprentissage du japonais. En voici un exemple :

(8.21) ? Apprendre le japonais, c'est pouvoir mieux comprendre **leur** culture.

Cette phrase est compréhensible, mais grammaticalement incorrecte à cause de l'absence du référent de *leur*. Par *leur*, le scripteur de cette phrase veut désigner « les Japonais ». S'il y a une langue, il doit nécessairement exister des gens qui la pratiquent ; l'existence des Japonais fait donc partie de la présupposition de l'expression *le japonais*. Ce lien « *le japonais* – les Japonais – (sa pronominalisation) *leur* » est si naturel que le scripteur ne pense pas à la nécessité de l'explicitier linguistiquement. Cette supposition existentielle est logique, mais elle n'est pas suffisante pour rendre la phrase grammaticalement correcte en français. Il faudrait, comme en (8.22), un antécédent de *leur* réalisé lexicalement dans le co-texte :

---

<sup>14</sup> Il ne s'agit donc pas d'un cas d'évocation que nous avons vu dans le chapitre 2. Car l'évocation est fondée sur une inférence pragmatique.

- (8.22) Apprendre le japonais, c'est pouvoir mieux comprendre **les Japonais** et **leur** culture.

L'exemple suivant illustre aussi un échec où un non-dit aboutit à un texte mal formulé. Il s'agit d'une rédaction faite par une étudiante japonaise en deuxième année de FLE. (C'est nous qui numérotions les phrases.)

- (8.23) [1] Hier on m'a mené à zoo. [2] Dans le jardin vaste est bruyant, au fond lequel on voit des animaux et des oiseaux. [3] Ah, c'est bien beau ! [4] Je découvre une **volée**. [5] **Ils** sont grands et ont des plumes oranges et bien plus belles que celle qui restent cet endroit-là. [6] **Ils** sont flamants. [...]

En [4], après *volée* il faudrait écrire *d'oiseaux*. En [5] le pronom *ils* ne peut pas correctement identifier son référent. Toutefois, malgré cette erreur, le lecteur peut inférer « logiquement » que le référent d'*ils* est *oiseaux*. Le mot *volée* désigne un groupe d'oiseaux. Le texte n'a qu'*animaux* et *oiseaux* comme candidats possibles du référent. Ces informations et le contenu de la suite (*ils [...] ont des plumes oranges [...] Ils sont flamants.*) incitent à inférer que le référent possible ne peut être qu'*oiseaux*. Pourtant, en français il faut que le mot *oiseaux* soit actualisé. Un raisonnement logique permet au lecteur d'identifier correctement le référent, mais la règle syntaxique de la langue française ne le permet pas. Les erreurs de ce texte viennent très probablement du transfert du japonais, qui accepte les non-dits plus facilement que le français.

Les productions d'élèves ci-dessus confirment la tendance textuelle du non-dit japonais observée dans les sections 8.3 et 8.4. Ces échecs illustrent également le fait qu'en français les pronoms personnels à la troisième personne sont essentiellement endophoriques : ils sont référentiellement dépendants d'une autre expression dans le co-texte, alors qu'en japonais la différence entre la référence endophorique et la référence exophorique n'est pas linguistiquement codée.

### 8.5. Les non-dits exceptionnels en français

Le français accepte marginalement le non-dit comme référent d'un pronom personnel. L'exemple (8.24) illustre ce cas exceptionnel.

- (8.24) [1] Lors de sa venue au Japon, Cocteau s'enquit de savoir pourquoi les gens ne portaient pas de vêtements à la japonaise, il se lamenta du spectacle attristant des Japonais qui oubliaient les traditions de leur pays natal et cherchaient s'eupéaniser. [2] La France est en vérité un pays bien étrange ! [3] Quand la guerre a commencé, tout d'abord ce qui fut mis en premier lieu à l'abri dans un endroit sûr, ce furent les chefs-d'œuvre exposés au Louvre et les lingots d'or ! [4] **Ils** ont complètement changé le destin de leur pays pour la conservation de Paris ! [5] **Ils** ont hérité d'un patrimoine de traditions mais ils ne semblent pas savoir s'il faut donner naissance aux traditions de leur pays natal ou si c'est seulement une chose qu'ils font pour eux-mêmes.
- (SAKAGUCHI Ango, « Mes vues personnelles sur la culture japonaise »,  
traduction de Bruno Dubois)

Le pronom personnel *ils* en [4] n'a pas de référent dans le co-texte amont. Il est pourtant facile d'inférer que ce mot *ils* désigne « les Français », qui restent implicites.

L'exemple suivant ressemble à (8.21), mais il est grammatical.

- (8.25) Yu est chinois et j'aime **ce pays**.

(Hagège 1982[1990] : 105)

En (8.25), le nom de pays *la Chine* n'est jamais actualisé dans le co-texte. Pourtant, l'utilisation de l'adjectif démonstratif *ce* est possible. L'existence du mot *chinois* est suffisante pour que soit possible la référence par le démonstratif.

Ces deux exemples suggèrent qu'entre les noms de pays et les noms de peuples, il peut y avoir une relation d'inférence plus étroite que les autres noms en relation de dérivation.

L'exemple (8.26) est aussi un cas marginal d'une référence exophorique.

- (8.26) (Au rayon des vêtements pour femme d'un grand magasin)
- A : Excusez-moi, Monsieur. Vous n'avez pas de tailles plus petites ?
- B : Si. Voilà.
- A : Merci. Je peux l'essayer ?
- B : Bien sûr. [quelques minutes plus tard] **Elle** vous va bien.
- A : Elle fait combien ?
- B : 248 euros, Madame.

A : Alors, je prends cette robe verte.

B : Vous allez à la caisse avec ce ticket.

Ce à quoi renvoient *l'* à la quatrième ligne et *elle* à la cinquième ligne est certainement une *robe*. Mais ce mot n'a jamais été mentionné dans le co-texte amont. Le référent est localisé dans la situation extralinguistique. Dans la tête des énonciateurs *A* et *B*, le mot *robe* doit exister lorsqu'ils disent respectivement *l'* et *elle*. Mais il n'est pas lexicalement réalisé.

Les exemples de cette section montrent que la référence par le non-dit est marginalement acceptable en français : cela signifie que le non-dit est un phénomène plus varié que ce que suggère Adam (2008) que nous avons vu dans la section 8.1.

### 8.6. Deux unités textuelles : la phrase et la période

L'étude du non-dit montre également qu'entre le français et le japonais les unités textuelles importantes ne sont pas identiques. En français, la distinction entre la phrase et la proposition a un fondement grammatical. En effet, la reprise par le pronom zéro, en français, peut dépasser la frontière propositionnelle, mais pas la frontière phrastique, comme le montrent les exemples suivants.

- (8.27) a. J'ai mangé et puis [Ø] dormi.  
 b. \*J'ai mangé. Et puis [Ø] dormi.

Une distinction identique à celle qui existe entre (8.27a) et (8.27b) n'existe pas en japonais. L'existence d'une frontière phrastique n'affecte pas l'acceptabilité des deux phrases correspondant à (8.27).

- (8.28) a. 私は食べた，そして寝た。  
*Watasi-wa tabe-ta, sosite ne-ta.*  
 je-THÈM manger-PAS et-puis dormir-PAS  
 J'ai mangé, et puis [Ø] dormi.
- b. 私は食べた。そして寝た。  
*Watasi-wa tabe-ta. Sosite ne-ta.*  
 je-THÈM manger-PAS et-puis dormir-PAS  
 J'ai mangé. Et puis [Ø] dormi.



Ces faits montrent qu'en français, la notion de phrase est grammaticalement fondée, ce qui n'est pas le cas pour le japonais.

En japonais, en ce qui concerne les non-dits, la notion plus importante est la période. Charolles (1988 : 6) la considère comme un des plans d'organisation de la textualité : « *La période est une unité d'énonciation dont les membres ou composantes (phrastiques) entretiennent des rapports de dépendance.* » La période ainsi définie sert à montrer qu'en tant qu'unité grammaticale, elle est plus pertinente pour le japonais que pour le français. Son efficacité dans la grammaire japonaise s'observe dans plusieurs phénomènes dont, entre autres<sup>15</sup>, dans la continuité thématique. Pour comparer les deux langues, prenons d'abord un texte français.

(8.29) Trois forçats se procurent des revolvers. **Ils** tuent leur geôlier et [Ø] s'emparent des clefs de la prison. **Ils** se précipitent hors de leurs cellules et [Ø] tuent quatre gardiens dans la cour.

(Adam 2008 : 110)

Dans ce texte, où il y a une progression à thème constant, le même thème (*trois forçats*) est repris soit sous forme de pronom personnel (*ils*), soit sous forme de pronom zéro ([Ø]) en s'adjoignant différents rhèmes successifs. Comme nous l'avons vu en (8.28), la reprise par le pronom zéro en position de sujet n'est possible que lorsqu'il n'y a pas de frontière phrastique. Les exemples suivants sont des réécritures de (8.29).

(8.30) a. Trois forçats se procurent des revolvers, [Ø] tuent leur geôlier, [Ø] s'emparent des clefs de la prison, [Ø] se précipitent hors de leurs cellules et [Ø] tuent quatre gardiens dans la cour.

b. Trois forçats se procurent des revolvers. \*[Ø] tuent leur geôlier et [Ø] s'emparent des clefs de la prison. \*[Ø] se précipitent hors de leurs cellules et [Ø] tuent quatre gardiens dans la cour.

(8.30a) est grammatical parce que l'antécédent (*Trois forçats*) se trouve à l'intérieur de la même phrase alors que (8.30b) ne l'est pas parce qu'il y a des

---

<sup>15</sup> le temps dans le texte (chapitre 6) et les prédicats psychologiques (le chapitre 10).

frontières phrastiques. Dans la distribution des pronoms zéro français, la notion de phrase joue un rôle important.

Or ce n'est pas le cas pour le japonais. Comparons les deux textes suivants qui sont des traductions japonaises de (8.30)<sup>16</sup>.

- (8.31) a. 3名の徒刑囚は拳銃を手に入れ, [Ø]看守を殺し, [Ø]監獄の鍵を奪い, [Ø]独房から飛び出し, [Ø]中庭で4人の警備員を殺す。  
*San-meï-no tokeisyû-wa kenzyû-o teniire, [Ø] kansyu-o korosi, [Ø] kangoku-no kagi-o ubai, [Ø] dokubô kara tobidasi, [Ø] nakaniwa-de yo-nin-no keibiin-o korosu.*
- b. 3名の徒刑囚は拳銃を手に入れる。[Ø]看守を殺し, [Ø]監獄の鍵を奪う。[Ø]独房から飛び出し, [Ø]中庭で4人の警備員を殺す。  
*San-meï-no tokeisyû-wa kenzyû-o teniireru. [Ø] kansyu-o korosi, [Ø] kangoku-no kagi-o ubau. [Ø] dokubô-kara tobidasi, [Ø] nakaniwa-de yo-nin-no keibiin-o korosu.*

Le texte constitué d'une phrase en (8.31a) et celui constitué de trois phrases en (8.31b) sont tous les deux acceptables. Le marqueur de la thématization *wa*<sup>17</sup>, attaché à *san-meï-no tokeisyû* (*trois forçats*), annonce le thème du texte. En (8.31a) le thème continue à l'intérieur d'une phrase, alors qu'en (8.31b) la portée du thème ne s'arrête pas à la fin de la phrase qui le contient. Elle s'étend sur la deuxième et la troisième phrase, en dépassant les frontières phrastiques. La continuité de ces trois phrases est assurée grâce à la règle par défaut selon laquelle le même thème continue jusqu'à ce qu'un nouveau thème apparaisse. D'après la définition de Charolles, les trois phrases en (8.31b) constituent une période, car en ce qui concerne le thème, elles entretiennent des rapports de dépendance.

Le français n'a pas, à proprement parler, de marqueur grammatical de la thématization, comparable à *wa* en japonais : pour marquer le thème, il faut recourir aux expressions spéciales telles que *quant à*, *en ce qui concerne*, *pour parler de*. Mais leurs emplois sont beaucoup plus limités que *wa* en japonais. D'ailleurs, la portée du thème introduit par ces expressions ne dépasse pas normalement de frontière phrastique. En français, dans les textes écrits, le thème

<sup>16</sup> Dans les textes correspondants en japonais, la pronominalisation est peu naturelle. Car, comme nous l'avons vu dans la section 8.2., le pronom zéro est la solution non marquée.

<sup>17</sup> Pour la particule *wa*, cf. la discussion sur (8.20).

d'un texte est souvent indiqué grâce à l'ordre des mots<sup>18</sup>.

Bref, la contrainte sur la distribution des non-dits suggère que dans la grammaire française la phrase a un fondement en tant qu'unité textuelle, tandis qu'en japonais, la période est plus importante.

### 8.7. Conclusion du chapitre 8

Les phénomènes du non-dit traités dans ce chapitre concernent la référence. C'est une des trois dimensions complémentaires d'une proposition-énoncé<sup>19</sup>. Notre étude sur le non-dit a bien montré que dans cette dimension [A] le français et le japonais sont différents. Elle confirme notre Hypothèse 2 : la référence est plus explicite en français qu'en japonais. En effet, le non-dit est plus fréquent en japonais qu'en français. De plus, le non-dit japonais est moins identifiable que le non-dit français. Ces résultats ont confirmé aussi notre Hypothèse 1 : la cohésion faible du japonais par rapport au français. Enfin, nous avons montré que l'unité textuelle importante n'est pas identique dans les deux langues. Le non-dit contribue ainsi à créer des différences entre le texte français et le texte japonais.

---

<sup>18</sup> À l'oral, le thème d'un texte est souvent indiqué au moyen d'une extraposition avec la reprise par un clitique (ou un démonstratif anaphorique), comme dans l'exemple suivant : *les Japonais, ils [...]*

<sup>19</sup> Cf. le Schéma 6.3.

## Chapitre 9 *oui/si/non* et *hai/îe*

### 9.1. Introduction

Dans ce chapitre, nous traiterons les mots à valeur prédicative au moyen desquels le locuteur exprime une opinion et formule un jugement sur le contenu d'une proposition-énoncé : en français *oui/si/non* et en japonais *hai/îe*. Ces énoncés monorèmes, seuls dans leur phrase, peuvent fonctionner comme « pro-phrases » ou « mots-phrases » : ils sont l'équivalent d'une proposition qui répond à une question, sans reprendre les termes dans lesquels celle-ci a été posée, même s'ils sont le plus souvent accompagnés d'un énoncé qui explicite, précise ou nuance leur contenu propre. Ils peuvent aussi être des réactions à une constatation. Ces réponses minimales concernent la manière d'enchaîner des phrases dans une séquence dialogale<sup>1</sup>.

Aborder la négation avec ces morphèmes dans notre étude sur l'organisation textuelle obéit à une motivation précise : les phrases négatives se rapportent au contenu d'une autre proposition (réelle ou virtuelle) dans le même contexte : « *La négation est une réaction à une affirmation réelle ou virtuelle d'autrui* » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1988 : 208). La combinaison de ces deux phénomènes transphrastiques nous permettra de voir des aspects fondamentalement différents du français et du japonais.

En effet, les principes généraux régissant la distribution de *oui/si/non* et leurs équivalents japonais sont très différents. Ceci est surtout évident dans la réaction à une phrase négative. Nous essayerons de mettre à jour les phénomènes qui impliquent ou qui motivent leur choix distributionnel pour voir qu'en français, il s'agit d'un phénomène avant tout grammatical alors qu'en japonais, c'est énonciatif. Cette différence vient du fait que le français a tendance à mettre l'accent sur la dimension [A] (Référence comme représentation discursive construite par le contenu propositionnel), alors que le japonais privilégie la

---

<sup>1</sup> Adam (2001) distingue cinq prototypes de séquences : la séquence narrative, la séquence descriptive, la séquence argumentative, la séquence explicative et la séquence dialogale.

dimension [B] (Prise en charge énonciative de la proposition, Point de vue). La dimension [A] remet en question la vérité des énoncés : en disant *oui/non*, l'interrogé donne le jugement vrai/faux sur la vérité de la proposition émise par l'interrogateur. Par ailleurs, « *Au niveau [B] se pose, en effet, la question de la validité plus que de la vérité des énoncés* » (Adam 2008 : 70).

Correspondant à ces deux dimensions, *oui/si/non* et *hai/ie* servent d'une part à affirmer ou nier la vérité d'une proposition et d'autre part à confirmer ou infirmer un énoncé. Le tableau suivant résume ces deux fonctions.

**Tableau 9.1****Deux fonctions de *oui/si/non* et *hai/ie***

affirmer ou nier la vérité d'une proposition	confirmer ou infirmer un énoncé
affirmatif/négatif	confirmatif/infirmatif
grammatical	pragmatique
dimension [A]	dimension [B]

Le tableau suivant de Damourette et Pichon (1911-1940) emploie ces deux fonctions pour montrer la distribution de *oui/si/non* en français.

**Tableau 9.2****Caractéristiques de *oui/si/non* en français**

	réponse affirmative	réponse négative
Par confirmation	<i>oui</i>	<i>non</i>
Par infirmation	<i>si</i>	

(Damourette et Pichon 1911-1940 §2137)

Définissons maintenant quelques notions employées dans nos explications. Voici les notions grammaticales.

- *phrase affirmative* : phrase dont la proposition principale est syntaxiquement affirmative
- *phrase négative* : phrase dont la proposition principale est syntaxiquement négative

- *réaction affirmative* : réaction qui reprend une proposition syntaxiquement affirmative
- *réaction négative* : réaction qui reprend une proposition syntaxiquement négative

Voici les notions énonciatives.

- *réaction confirmative* : réaction qui confirme l'attente<sup>2</sup> (supposée) de son interlocuteur
- *réaction infirmative* : réaction qui va à l'encontre de l'attente (supposée) de son interlocuteur

Dans ce qui suit, la section 9.2. montrera le principe général qui régit la distribution de *oui/si/non* en français. La section 9.3. présentera celui du japonais : plusieurs études antérieures seront réexaminées avec nos données empiriques pour confirmer le principe énonciatif. Ces deux premières sections montreront un écart profond entre les deux langues. La section 9.4. sera consacrée à des cas marginaux du français qui illustrent à la fois des différences plus subtiles et des aspects communs aux deux langues.

## 9.2. La distribution de *oui/si/non*

Le principe qui régit les emplois de *oui/si/non* en français peut se résumer dans le tableau suivant<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Sur la notion d'« attente », cf. 9.3.2.3.

<sup>3</sup> Pour *oui/si/non* en français, cf. Damourette & Pichon (1911-1940), Brunot & Bruneau (1949), Cohen (1952), Wagner & Pinchon (1962), Wilmet (1976, 2003), Borillo (1979), Plantin (1982), Diller (1984), Stati (1990), Grevisse (1993) et Kerbrat-Orecchioni (2001) ; pour les études contrastives entre l'anglais et le japonais, cf. Ôta (1980), Ma (1996) ; pour une étude contrastive entre l'anglais et le coréen, cf. Park Kim (1962).

Tableau 9.3

Distribution de *oui/si/non* en français

	réaction affirmative	réaction négative
à une phrase (interro-)affirmative	<i>oui</i>	<i>non</i>
à une phrase (interro-)négative	<i>si</i>	<i>non</i>

De la répartition de ce tableau, il résulte que *oui*, en tant que réponse à une interrogation négative, n'a pas de sens. En effet, la bizarrerie de l'exemple suivant vient de la réponse *oui* à une phrase interro-négative :

- (9.1) Marcellus. – Me promets-tu d'être raisonnable ?  
 Maleine. – Oui, Sire.  
 Marcellus. – Ah ! tu vois ! alors tu ne songeras plus à ce mariage ?  
 Maleine. – **Oui.**  
 Marcellus. – Oui ? – C'est-à-dire que tu vas oublier Hjalmar ?  
 Maleine. – Non.  
 Marcellus. – Tu ne renonces pas encore à Hjalmar ?  
 Maleine. – Non.

(Maurice Maeterlinck, *La princesse Maleine*, I, 2.  
 cité par Damourette et Pichon 1911-1940 §2137)

Le principe de l'emploi de *oui/si/non* en français est avant tout grammatical. C'est la forme syntaxique de la proposition (affirmative ou négative) qui détermine le choix entre ces trois réponses. Autrement dit, la distribution de ces morphèmes concerne surtout la dimension [A] d'une proposition-énoncé.

### 9.3. La distribution de *hai/ie*

#### 9.3.1. Le principe général

Normalement, *hai* et *ie*<sup>4</sup> en japonais correspondent respectivement à *oui* et à *non* en français<sup>5</sup>.

(9.2) A. – 日本語を話されますか。  
*Nihongo-o hanasa-re-masu-ka.*  
 japonais-ACC parler-HON-AFF-INT  
 ‘Parlez-vous japonais ?’

B. – a. はい, 話します。  
*Hai, hanasi-masu.*  
 Oui, parler-AFF  
 ‘**Oui**, je parle japonais.’

b. いいえ, 話しません。  
*Îe hanasi-mas-en.*  
 Non parler-AFF-NÉG  
 ‘**Non**, je ne parle pas japonais.’

Or lorsque la question est négative, cette correspondance ne tient plus. *ie* précède une réponse affirmative et *hai* une réponse négative. Autrement dit, *si* correspond à *ie*, et *non* correspond à *hai*.

---

<sup>4</sup> En japonais, les équivalents de *oui/si/non* ne constituent pas une classe fermée. Il existe plusieurs variantes stylistiques, dont entre autres : *ê*, *un*, *â* au lieu de *hai* ; *ie*, *iya* au lieu d'*ie*. Les descriptions et les discussions de ce chapitre s'appliquent toutes à ces variantes aussi.

<sup>5</sup> Pour la phrase interro-négative en japonais, cf. Morita (1977), Yamaguchi (1984), Nitta (1987), Tanomura (1988, 1990, 1991), Inoue (1990, 1992, 1994) et Adachi (1999) ; pour la phrase interro-négative en français, cf. Borillo (1981), Diller (1984), Leon (1992) et Kerbrat-Orecchioni (1991, 2001) ; pour les études contrastives entre le japonais et l'anglais sur la phrase interro-négative, cf. Ikegami (1971), Ôta (1980), Nakau (1984) et Uemura (1987) ; pour l'étude contrastive entre le japonais et le chinois sur la phrase interro-négative, cf. Inoue et Huang (1996) ; pour la négation en japonais, cf. Suzuki (1962) et Kudô (2000).



(9.3) A. – 日本語を話されないのですか。  
*Nihongo-o hanasa-re-nai-no-desu-ka.*  
 japonais-ACC parler-HON-NÉG-que-ASS-INT  
 ‘Ne parlez-vous pas japonais ?’

B. – a. いいえ, 話します。  
*Îe, hanasi-masu.*  
 non, parler-AFF  
 ‘Si, je parle japonais.’

b. はい, 話しません。  
*Hai, hanasi-mas-en.*  
 oui, parler-AFF-NÉG  
 ‘Non, je ne parle pas japonais.’

La distribution peut se résumer dans le Tableau 9.4.

**Tableau 9.4**

**Distribution de *hai/ie* en japonais (version 1)**

	réaction affirmative	réaction négative
à une phrase (interro-)affirmative	<i>hai</i>	<i>ie</i>
à une phrase (interro-)négative	<i>ie</i>	<i>hai</i>

À première vue, cette distribution semble bizarre en ce sens que la fonction respective de *hai/ie* n’est pas claire. Mais en fait, le principe gouvernant de la distribution de *hai/ie* du japonais est tout à fait différent de celui du français. En japonais, le mot *ie* n’est sensible ni à un terme négatif contenu dans la question, ni à un terme négatif contenu dans la réponse. La forme syntaxique d’une phrase – affirmative ou négative – ne joue pas un grand rôle dans le choix entre *hai/ie*. Le principe qui détermine leur emploi est, avant tout, énonciatif. *hai* est une marque de consentement alors qu’*ie* est utilisé pour exprimer le désaccord. L’interrogé répond *hai* pour dire : « Vous avez raison. », « Je suis d’accord avec vous », « La suggestion impliquée par votre interrogation est vraie. » Il répond *ie* pour dire : « Vous n’avez pas raison. », « Vous avez tort. », « Je ne suis pas d’accord », « La suggestion impliquée par votre interrogation est erronée. » Cette manière de

répondre reflète le point de vue de l'interrogé (Dimension [B]). De ce fait, la réaction à une phrase interro-affirmative et la réaction à une phrase interro-négative s'inversent du point de vue de la dimension [A]. En imitant le Tableau 9.2 de Damourette et Pichon (1911-1940), nous décrivons les caractéristiques de *hai/ie* dans le Tableau 9.5.

**Tableau 9.5****Caractéristiques de *hai/ie* en japonais**

	réponse affirmative	réponse négative
Par confirmation	<i>hai</i>	
Par infirmation	<i>ie</i>	

Ce tableau suggère que les traits grammaticaux affirmatif/négatif ne sont pas pertinents en japonais.

Bien qu'il y ait des cas exceptionnels<sup>6</sup>, ces caractéristiques existent bien dans la tête des natifs du japonais. Ceci est confirmé par une erreur fréquente des apprenants japonais en FLE, illustrée en (9.4).

- (9.4) A. – Vous ne parlez pas japonais ?
- B. – a. \*Non, je parle japonais.  
b. \*Oui, je ne parle pas japonais.

Cette erreur n'est pas due au manque de connaissances grammaticales ; il n'est pas difficile de faire comprendre aux apprenants japonais le principe décrit dans le Tableau 9.3. Mais dans la pratique, malgré leurs connaissances, beaucoup de Japonais commettent souvent une erreur identique à (9.4). Ce problème est certainement dû à un transfert de leur langue maternelle.

Pour résumer, comparons maintenant le Tableau 9.3 et le Tableau 9.5. Le choix *oui/si/non* en français est fait avant tout par critère grammatical comme affirmatif/négatif, alors que le choix *hai/ie* en japonais, par critère énonciatif comme confirmatif/infirmatif. Tandis que *oui/si/non* donnent le jugement sur la

---

<sup>6</sup> Nous verrons les cas marginaux dans 9.3.3. Pour plus de détails des cas marqués, cf. Inoue (1992).

vérité de la proposition, *hai/ie* en japonais donnent le jugement sur la validité de la prédication. (En ce sens, ils sont plus métalinguistiques<sup>7</sup>.) Dans le Schéma d'Adam (2008), ces deux manières de répondre correspondent respectivement aux deux dimensions [A] et [B]. Cette différence caractérise bien les deux langues. Le français donne la priorité à la dimension [A], alors que le japonais donne la priorité à la dimension [B]. Les principes gouvernants de l'enchaînement textuel sont ainsi différents d'une langue à l'autre.

### 9.3.2. Principe général révisé

Ce phénomène en japonais est en fait plus compliqué. La distribution décrite dans le Tableau 9.4 ne peut pas rendre compte de toutes les occurrences de *hai/ie*, dont voici un exemple de Kuno (1973 : 179) :

- (9.5) A. – 昨日学校に行ったんじゃないありませんか。  
*Kinô gakkô ni it-ta-n-zya-ari-mas-en-ka.*  
 Hier école à aller-PAS-que-ASS-être-AFF-NÉG-INT  
 'N'est-ce pas qu'hier vous êtes allé à l'école ?'
- B. – a. はい, 行きました。  
*Hai, iki-masi-ta*  
 oui, aller-AFF-PAS  
 'Si, j'y suis allé.'
- b. いいえ, 行きませんでした。  
*Îe, iki-mas-en-desi-ta.*  
 non, aller-AFF-NÉG-ASS-PAS  
 'Non, je n'y suis pas allé.'

En (9.5) l'emploi de *hai/ie* est contraire à celui de (9.3) et n'est pas conforme à la distribution décrite dans le Tableau 9.4. Il faut donc le réviser pour rendre compte de cet exemple.

#### 9.3.2.1. Le biais

Pour expliquer les exemples tels que (9.5), beaucoup d'études effectuées

---

<sup>7</sup> Pour la négation métalinguistique, cf. Horn (1985, 2001) et Tanomura (1996).

jusqu'ici utilisent la notion de « biais »<sup>8 9</sup>.

Certaines interrogations sont orientées. Alors que le plus souvent l'interrogation totale vise à vérifier si la proposition sur laquelle on l'applique est vraie ou non, dans certains cas elle n'est pas l'expression d'une véritable incertitude entre les deux valeurs de vérité. L'interrogeur ne met pas en balance les deux termes de l'alternative de façon neutre : il attend et prévoit la réaction de son interlocuteur. Cette attente peut être reflétée dans son interrogation d'une manière ou d'une autre. Nous appelons « biais » cette orientation contenue dans une phrase. L'orientation que suggère l'interrogation peut aller dans les deux sens : elle peut infléchir la réponse soit vers l'affirmative, soit vers la négative. Selon le cas, nous disons que l'interrogation est biaisée vers la réaction affirmative ou négative.

Lorsque le biais est très fort l'interrogeur se propose, en se fondant sur son jugement, de faire admettre son opinion à son interlocuteur ; il oriente celui-ci vers le choix de la valeur que lui-même croit vraie. Une question peut donc être une requête de confirmation ou d'infirmité qui ressemble, en fin de compte, à une assertion. Le cas extrême est une interrogation rhétorique.

Pour illustrer les biais, nous prenons d'abord les exemples en français. Les exemples en (9.6), (9.7), (9.8) et (9.9) illustrent les biais observables en général dans les phrases interro-négatives françaises :

(9.6) [titre d'un livre]

La langue française n'est-elle pas gouvernable ?

(9.7) [en montrant une photo d'un bébé]

N'est-il pas mignon ?

(9.8) « Bien sûr, nous devons continuer d'exiger qu'il soit parlé en français quand le statut officiel de notre langue l'exige », écrivez-vous encore.

Très bien. Mais, **le français n'est-il pas l'une des langues officielles de**

---

<sup>8</sup> Dans la linguistique française, on emploie généralement le terme « orientation » au lieu de « biais ».

<sup>9</sup> Pour les biais dans les interro-négatives en français, cf. Borillo (1979, 1981) et Kerbrat-Orecchioni (2001) ; pour les biais dans les interro-négatives en japonais, cf. Kuno (1973), Inoue (1992) et Adachi (1999) ; pour les biais dans les interro-négatives en anglais, cf. Kuno (1973), Lyons (1977), Ôta (1980) et Ladd (1981).

**l'Europe ?** Alors, pourquoi laisse-t-on certains représentants officiels français s'exprimer en anglais à Bruxelles ? Pourquoi la délégation française s'est-elle exprimée en anglais pour le dossier de candidature des jeux olympiques, tandis que la délégation anglaise le faisait en... français ?!

(Le candidat Sarkozy perçoit la francophonie comme une expression de notre « arrogance » par Jean-Loup Cuisiniez<sup>10</sup>)

- (9.9) Mais si l'on écoute Thierry de Duve qui, dans le Jeff Wall des éditions Phaidon, remarque qu'« il faut savoir regarder un tableau comme Freud lit un rêve, en faisant jouer condensations et déplacements », on perçoit que les rencontres inconscientes de Jeff Wall avec les peintres qui l'imprègnent durablement ne concernent pas que Cézanne. Certes, il concède penser plastiquement à Cézanne lorsqu'il compose. Et sans doute le fonctionnement contradictoire de la perspective chez ce dernier, la réduction de l'intensité du sujet dans ses tableaux en font-ils l'un des peintres qu'il admire le plus. N'empêche. Sa production très restreinte d'images, chacune exigeant de longs mois de production, est marquée par des emprunts à des peintres aussi divers que Courbet, Manet, Van Gogh, Géricault, Caravage, Poussin, autant d'artistes dont il cherche à développer les qualités dans ses propres œuvres. **N'admet-il pas aussi, lors d'une conférence avec Jean-François Chevrier organisée en octobre par le musée d'Orsay, que « Cézanne, comme Atget, lui amène du plaisir, l'art étant quelque chose qui nous fait vivre la beauté, nous touche, même si on ne le comprend pas » ? N'avoue-t-il pas que, paradoxalement, l'ordinateur lui permet, aujourd'hui, en rendant « l'approche plus artisanale », de « travailler davantage comme un peintre, en construisant, en quelque sorte, la photo à la main » ?**

(*l'Humanité*, 28 novembre 2006

« Quel rapport entre Cézanne et Jeff Wall ?<sup>11</sup> »)

Il est indéniable que ces interro-négatives appellent de manière très naturelle des réactions affirmatives. En lisant (9.6), les lecteurs attendent de trouver dans ce

---

<sup>10</sup> <[http://www.voxlatina.com/vox\\_dsp2.php3?art=2022](http://www.voxlatina.com/vox_dsp2.php3?art=2022)>, 1<sup>er</sup> mai 2007

<sup>11</sup> <<http://www.humanite.fr/journal/2007-11-28/2007-11-28-841156>>, 1<sup>er</sup> mai 2007

livre des arguments pour dire : « La langue française est gouvernable. » L'énonciateur de (9.7) sera certainement surpris si son interlocuteur lui dit « Non, il n'est pas mignon. » Pour avancer son argument, l'énonciateur de (9.8) recourt à la connaissance des lecteurs selon laquelle « le français est l'une des langues officielles de l'Europe. » Les exemples en (9.9) sont des cas d'interrogations rhétoriques. Les deux phrases interro-négatives n'ont pas pour fonction de poser des questions ; elles sont de fausses questions dont la réponse est évidente. La phrase interro-négative du français est ainsi presque toujours biaisée vers la réaction affirmative. Il est vrai qu'à une phrase interro-négative, on peut très bien répondre négativement, mais cela n'empêche pas que l'interrogateur attend que l'interrogé réagisse affirmativement.

En français, le biais a une corrélation étroite avec une forme particulière de construction. Par exemple, l'adjonction de « n'est-ce pas » à la fin convertit une phrase assertive en interrogative biaisée. Si la phrase assertive est affirmative, elle donne un biais vers la réaction affirmative ; si la phrase assertive est négative, elle donne un biais vers la réaction négative. Cet aspect structural de l'interrogation a été étudié par Borillo (1979). En opposition avec les phrases interro-affirmatives, les phrases interro-négatives totales sont le plus souvent biaisées. La phrase interro-négative inversée se spécialise dans l'expression presque exclusive du biais vers la réaction affirmative, alors que l'interro-négative intonative – et dans une moindre mesure la construction « est-ce que » – sont indépendantes de l'interprétation à donner (*Ibid.*, p. 39).

### 9.3.2.2. Le classement des phrases (interro-)négatives par le biais

Avec la notion de « biais », nous verrons une version remaniée de la distribution de *hai/ie* en japonais. Voici le tableau emprunté à Kuno (1973), qui doit remplacer le Tableau 9.4.

Tableau 9.6

Distribution de *hai/ie* en japonais (version 2)

		réaction affirmative	réaction négative
à une phrase (interro-)affirmative		<i>hai</i>	<i>ie</i>
à une phrase (interro-) négative	biaisée vers la réaction affirmative	<i>hai</i>	<i>ie</i>
	biaisée vers la réaction négative	<i>ie</i>	<i>hai</i>
	neutre	<i>ie</i>	<i>hai</i>

Il n'est pas étonnant que la distribution soit plus compliquée pour la phrase (interro-)négative que pour la phrase (interro-)affirmative : celle-ci est une construction non marquée alors que celle-là est marquée.

Nous examinerons les trois cas des phrases (interro-)négatives, apparus dans ce tableau.

1. Phrase interro-négative biaisée vers la réaction affirmative
2. Phrase interro-négative biaisée vers la réaction négative
3. Phrase interro-négative neutre

### 1. Phrase interro-négative biaisée vers la réaction affirmative

Dans le cas d'une phrase interro-négative biaisée vers la réaction affirmative, le choix *hai/ie* n'est pas conforme à la distribution décrite dans le Tableau 9.4 : *hai* est une réaction affirmative et *ie* une réaction négative. Si l'interrogé confirme l'attente (supposée) de l'interrogateur, il répond *hai*. Sinon, il répond *ie*. Ce cas est illustré en exemple (9.5), que nous reproduisons ci-dessous :

- (9.5)' A. – 昨日学校に行ったんじゃないですか。  
*Kinô gakkô ni it-ta-n-zya-ari-mas-en-ka.*  
 Hier école à aller-PAS-que-ASS-être-AFF-NÉG-INT  
 'N'est-ce pas qu'hier vous êtes allé à l'école ?'

- B. – a. はい, 行きました。  
***Hai***, *iki-masi-ta*.  
 oui, aller-AFF-PAS  
 ‘Si, j’y suis allé.’
- b. いいえ, 行きませんでした。  
***Îe***, *iki-mas-en-desi-ta*.  
 non, aller-AFF-NÉG-ASS-PAS  
 ‘Non, je n’y suis pas allé.’

Tanomura (1991) affirme que *...no-de-wa-nai-ka* (*n’est-ce pas que*) est une expression figée, qui est une grammaticalisation de la marque du biais vers la réaction affirmative<sup>12</sup>. Il existe aussi une variante honorifique *...no-de-wa-ari-ma-sen-ka* et une variante honorifique vulgarisée *...n-zya-ari-ma-sen-ka*, qui est utilisée en (9.5).

## 2. Phrase interro-négative biaisée vers la réaction négative

La réponse à la question biaisée vers la réponse négative confirme la distribution décrite dans le Tableau 9.4.

- (9.10) A. – 昨日学校に行きませんでしたね。  
*Kinô gakkô ni iki-mas-en-desi-ta-ne*.  
 Hier école à aller-AFF-NÉG-ASS-PAS-n’est-ce-pas  
 ‘Hier vous n’êtes pas allé à l’école, n’est-ce pas ?’
- B. – a. はい, 行きませんでした。  
***Hai***, *iki-mas-en-desi-ta*.  
 oui, aller-AFF-NÉG-ASS-PAS  
 ‘Non, je n’y suis pas allé.’
- b. いいえ, 行きました。  
***Îe***, *iki-masi-ta*.  
 non, aller-AFF-PAS  
 ‘Si, j’y suis allé.’

---

<sup>12</sup> De ce fait, Tanomura considère qu’il est impossible de faire correspondre cette construction à une phrase interro-affirmative.



La particule *ne* utilisée dans cet exemple est comparable à « n'est-ce pas » en français ; en s'ajoutant à la fin d'une phrase assertive affirmative, elle la convertit en interrogative biaisée vers la réaction affirmative ; en s'ajoutant à la fin d'une phrase assertive négative, elle donne un biais vers la réaction négative. (9.10) est un exemple de ce dernier cas.

### 3. Phrase interro-négative neutre

À la différence du français, la phrase interro-négative du japonais n'est souvent pas biaisée. Elle est *neutre* en ce qui concerne l'attente de l'interrogateur. La réponse à la phrase interro-négative neutre est conforme à la distribution du Tableau 9.4.

(9.11) A. – 昨日学校に行きませんでしたか。  
*Kinô gakkô-ni iki-mas-en-desi-ta-ka.*  
 Hier école-à aller-AFF-NÉG-ASS-PAS-INT  
 'Hier vous n'êtes pas allé à l'école ?'

B. – a. はい, 行きませんでした。  
*Hai, iki-mas-en-desi-ta.*  
 oui, aller-AFF-NÉG-ASS-PAS  
 'Non, je n'y suis pas allé.'

b. いいえ, 行きました。  
*Îe, iki-masi-ta.*  
 non, aller-AFF-PAS  
 'Si, j'y suis allé.'

(Kuno 1973 : 179)

Les réponses (9.11a) et (9.11b) sont également attendues. C'est en ce sens que la question est neutre.

Inoue (1992 : 126) décrit la distribution de *hai/ie* en japonais d'une manière très simple : « Lorsque la polarité de la proposition de l'interrogation est identique à celle de la réponse, on emploie *hai*. Lorsqu'elle ne l'est pas, on emploie *ie*. » Bien que ce principe semble plus sophistiqué que le tableau descriptif de Kuno (1973) cité dans le Tableau 9.6, il ne peut pas rendre compte des cas des phrases interro-négatives neutres. De ce fait, nous préférons le Tableau 9.6.

### 9.3.2.3. L'attente

Il faut distinguer ce que croit l'interrogateur et ce qu'il attend. Il est possible qu'un interrogateur croie fermement à la vérité d'une proposition, mais qu'il attende que son interlocuteur exprime l'avis contraire. La confusion de ces deux notions amène Tanomura (1988)<sup>13</sup> à nier la description fondée sur l'attente<sup>14</sup>. Il affirme que la distribution décrite dans le Tableau 9.6 se heurte à un problème lorsqu'il s'agit d'une question qui met en doute la vérité de ce que croit l'interrogé. Voici l'exemple de Tanomura (*Ibid.*, p. 109).

(9.12) A. – (1 ガ素数デナイト君ハ言ウガ得心デキナイ。) 本当に1は素数じゃありませんか。

(*I ga sosû de nai to kimi wa iu ga tokusin dekinai.*) *Hontô-ni 1 wa sosû zya-ari-mas-en-ka*<sup>15</sup>.

‘(Tu dis que le nombre 1 n’est pas un nombre premier. Mais je ne pense pas que ce soit vrai.) Le nombre 1 n’est vraiment pas un nombre premier ?’

B. – はい, 1は素数じゃありません。

*Hai, 1 wa sosû zya-ari-mas-en.*

‘Non. Le nombre 1 n’est pas un nombre premier.’

L'énonciateur de la question (9.12A) doit croire fermement la proposition « le nombre 1 est un nombre premier ». Comme la réponse pour nier son « attente » est *hai*, Tanomura affirme que cette réaction constitue un contre-exemple du classement de la distribution fondée sur l'attente, décrit dans le Tableau 9.6.

Mais, à notre avis, il confond ce que croit l'interrogateur (qu'il appelle à tort

<sup>13</sup> Tanomura (1988, 1990) distingue la négation prépositionnelle (notre dimension [A]) et la négation métalinguistique (notre dimension [B]). Cette distinction est certes importante pour la description des phrases négatives, mais elle ne semble pas toujours servir à expliquer les choix distributionnels de *hai/ie*.

<sup>14</sup> La confusion semblable se retrouve chez Inoue (1990 : 34) aussi.

<sup>15</sup> Il ne faut pas confondre « ...*zya-ari-mas-en-ka* » utilisé en (9.12A) avec « ...*n-zya-ari-ma-sen-ka* » en (9.5), qui est une marque du biais vers la réaction affirmative. La contrainte sur la cooccurrence d'un adverbe sert à distinguer ces deux expressions similaires. À la différence de (9.12A), l'expression adverbiale *hontô-ni* (vraiment) n'est pas compatible avec « ...*n-zya-ari-ma-sen-ka* ». L'expression adverbiale compatible avec « ...*n-zya-ari-ma-sen-ka* » est *hontô-wa* (à vrai dire).

« attente ») et la réponse que l'interrogateur attend de l'interrogé. L'énonciateur de (9.12A) croit que le nombre 1 est un nombre premier ; il sait en même temps que son interlocuteur croit le contraire. La réponse qu'il attend de son interlocuteur est « le nombre 1 n'est pas un nombre premier ». La question (9.12A) est donc biaisée vers la réaction négative. Le Tableau 9.6 prédit correctement que la réponse employée pour la réaction négative est *hai*. La distribution décrite dans le Tableau 9.6 est fondamentalement correcte.

### 9.3.2.4. La nature énonciative du principe

Nous avons vu que certaines phrases interro-négatives biaisées sont morphologiquement évidentes<sup>16</sup>. L'existence de ces expressions grammaticalisées et celle des contraintes sur la cooccurrence avec certains adverbes incitent Adachi (1999) à conclure que « *le biais n'est pas une implicature conversationnelle selon Grice, mais il est grammaticalisé* » (*Ibid.*, p. 59).

Mais la plupart des phrases sont ambiguës en ce qui concerne le biais. En effet, beaucoup de phrases interro-négatives qu'Adachi cite comme « typiquement biaisées » me semblent, au contraire, indépendantes de l'interprétation à donner. En voici deux exemples.

(9.13) 稍「(雄介に) 彼女, 淋しがってませんか。」

雄介「(その目にドギマギして) どうかな。」

(伴一彦『逢いたいときにあなたははいない...』)

Kozue. – *Kanozjo, sabisigatte-mas-en-ka.*

elle, triste-AFF-NÉG-INT

Yûsuke. – *Dôkana.*

(BAN Kazuhiko, *Aitai toki ni anata wa inai*, cité par Adachi 1999 : 62)

'Kozue. – Elle n'est pas triste ?

Yûsuke. – J'en doute.'

<sup>16</sup> Voici une liste des marques de biais décrite par Kuno (1973).

- marques du biais vers la réaction affirmative : *...no-de-wa-nai-ka* (*n'est-ce pas que...*), *...omoimasenka* (*ne pensez-vous pas que...*), *dareka* (*quelqu'un*), *nanika* (*quelque chose*)
- marque du biais vers la réaction négative : *...ne* (*..., n'est-ce pas*)
- marques de la neutralité : *daremo* (*personne*), *nanimo* (*rien*), *...no-de-su-ka* (*est-ce que...*)

- (9.14) ひらり：ね、お姉ちゃん、すっごく気に入ってもらえたんだって、向こうの親に。  
 竜太：そうだろうなァ、みのりちゃんなら。  
 ひらり：後悔してない？ 竜太先生。  
 竜太：後悔はないな。小林の方が彼女とはうまくいく。

(内館牧子『ひらり』)

Hirari. – *Ne, onê-tyan, suggoku kiniitte moraetandatte, mukôno oya ni.*

Ryûta. – *Sô darô nâ. Minori-tyan nara.*

Hirari. – ***Kôkaisite-nai ? Ryûta-sensei.***

regretter-NÉG

Ryûta. – *Kôkai wa nai na. Kobayashi no hô ga kanozyo to wa umaku iku.*

(UCHIDATE Makiko, *Hirari*, citée par Adachi 1999 : 62)

‘Hirari. – Bon, on dit que ma sœur est beaucoup aimée par ses beaux-parents.

Ryûta. – C’est normal. C’est Minori<sup>17</sup>.

Hirari. – Ryûta, **vous ne regrettez pas ?**

Ryûta. – Je ne regrette pas. Elle et Kobayashi s’entendent mieux.’

Comme Tanomura, Adachi semble confondre à tort ce que croit l’interrogateur et son attente exprimée dans la question. Certes, dans les contextes de citation que donne Adachi aux deux exemples ci-dessus, on peut supposer que l’interrogateur *croit* à une proposition affirmative. Mais cela n’implique pas que ces questions elles-mêmes soient biaisées vers la réaction affirmative. Car ce que l’interrogateur croit n’est pas nécessairement exprimé linguistiquement dans son énoncé. Tout en ayant une croyance affirmative ou négative, on peut très bien poser une question neutre. D’après notre définition, le biais est une notion attribuée non pas au contexte, ni à la situation d’énonciation, ni à ce que croit l’interrogateur, mais à une phrase. Dans l’identification du biais, nous ne considérons que ce qui est exprimé dans une phrase. Dans la mesure où Adachi n’identifie pas bien les biais, ses arguments sont peu fondés<sup>18</sup>.

<sup>17</sup> *Minori* est un prénom de fille.

<sup>18</sup> Pour l’identification du biais, Adachi (1999 : 25) donne la possibilité d’une paraphrase avec une marque explicite d’un biais, telle que ...*no-de-wa-nai-ka* (*n’est-ce pas que*). Or, à notre avis, la possibilité d’une paraphrase avec une marque du biais vers l’affirmative ne signifie pas nécessairement que la phrase en question a un biais vers la réaction affirmative ; elle signifie seulement qu’elle n’a pas de biais vers la réaction négative.

Adachi observe lui-même que les phrases interro-négatives neutres se trouvent souvent parmi « *les phrases existentielles* » (*Ibid.*, p. 27) et qu'elles sont « *souvent employées dans un contexte où l'on cherche quelque chose* » (*Ibid.*). Mais ces conditions à la fois sémantiques et pragmatiques montrent elles-mêmes la nature complexe du biais. Nous ne pouvons pas le considérer comme notion purement grammaticale. Le principe qui gère le choix *hai/ie* en japonais n'est donc pas purement grammatical, mais fondamentalement énonciatif.

### 9.3.3. Les cas marginaux en japonais

*L'attente de l'interrogeur* est une notion plus ou moins floue. En effet, il y a plusieurs degrés de biais qui peuvent aller de la simple présomption à une quasi-certitude. En outre, le plus souvent, il n'y a pas de marque explicite qui désigne l'existence du biais. De ce fait, il existe des cas où *hai* et *ie* sont tous les deux possibles. Ce cas marginal ne semble pas être largement exploré dans le domaine de la linguistique japonaise<sup>19 20</sup>. En effet, comme le dit Kuno (1973 : 184), les occurrences de *hai/ie* en japonais dépendent de l'intonation de la question et du contexte extralinguistique.

Adachi (1999) donne l'exemple suivant comme interrogation neutre.

(9.15) 赤ちゃんを抱いた女の人, 見ませんでしたか!?

(雁屋哲・花咲アキラ『美味しんぼ29』)

*Akatyan-o dai-ta on'na-no-hito, mi-mas-en-desi-ta-ka !?*

bébé-ACC porter-PAS femme voir-AFF-NÉG-ASS-PAS-INT

(KARIYA Tetsu et HANASAKI Akira, *Oisinbo 29*,

cités par Adachi 1999 : 27)

‘Vous n’avez pas vu une femme portant un bébé !?’

Morphologiquement, la question (9.15) a la même structure que (9.11) : VERBE + *mas-en-desi-ta-ka*. Or, à la différence de (9.11), la question (9.15) a quatre réponses possibles :

<sup>19</sup> Inoue (1992) étudie ce phénomène en distinguant les cas marqués et les cas non marqués de *hai/ie*. Mais sa distinction nous semble arbitraire, non fondée sur les données empiriques.

<sup>20</sup> L'explication que propose Nakau (1984) au sujet de la distribution de *hai/ie* ne peut pas rendre compte de l'existence des quatre réactions possibles. En ce sens, le principe représenté dans le Tableau 9.6 est meilleur que le sien.

- (9.16) a. はい, 見ました。  
***Hai, mi-masi-ta.***  
 oui, voir-AFF-PAS  
 ‘Si, je l’ai vue.’
- b. いいえ, 見ませんでした。  
***Îe, mi-mas-en-desi-ta.***  
 non, voir-AFF-NÉG-ASS-PAS  
 ‘Non, je ne l’ai pas vue.’
- c. はい, 見ませんでした。  
***Hai, mi-mas-en-desi-ta.***  
 oui, voir-AFF-NÉG-ASS-PAS  
 ‘Oui, je ne l’ai pas vue.’
- d. いいえ, 見ました。  
***Îe, mi-masi-ta.***  
 Non, voir-AFF-PAS  
 ‘Non, je l’ai vue.’

Dans ces exemples, *hai* et *ie* représentent les mêmes valeurs de vérité. (9.16a) est confirmatif et affirmatif ; (9.16b) est infirmatif et négatif ; (9.16c) est confirmatif et négatif ; (9.16d) est infirmatif et affirmatif. Dans notre terminologie, (9.16a) et (9.16b) sont sensibles à la dimension [A] de la question, alors que (9.16c) et (9.16d) sont sensibles à la dimension [B].

N’oublions pas que l’interrogation affirmative correspondant à (9.15) n’a que deux réponses possibles.

- (9.17) A. – 赤ちゃんを抱いた女の人, 見ましたか。  
*Akatyan-o dai-ta on'na-no-hito, mi-masi-ta-ka.*  
 bébé-ACC porter-PAS femme voir-AFF-PAS-INT  
 ‘Vous avez vu une femme portant un bébé ?’
- B. – a. はい, 見ました  
***Hai, mi-masi-ta.***  
 oui, voir-AFF-PAS  
 ‘Oui, je l’ai vue.’

- b. いいえ, 見ませんでした。  
*Îe, mi-mas-en-desi-ta.*  
 non, voir-AFF-NÉG-ASS-PAS  
 ‘Non, je ne l’ai pas vue.’
- c. \*はい, 見ませんでした。  
 \**Hai, mi-mas-en-desi-ta.*  
 oui, voir-AFF-NÉG-ASS-PAS  
 ‘Oui, je ne l’ai pas vue.’
- d. \*いいえ, 見ました。  
 \**Îe, mi-masi-ta*  
 Non, voir-AFF-PAS  
 ‘Non, je l’ai vue.’

Cette différence montre que le problème est dans la négation. En fait, à part *hai/ie*, la manière de répondre n’est pas identique en affirmatif et en négatif. À la question affirmative comme (9.17A), on peut répondre seulement avec *hai* ou *ie*, en omettant la suite : *mi-masi-ta* (*j’ai vu*) ou *mi-mas-en-desi-ta* (*je n’ai pas vu*). En revanche, à l’interrogation négative en (9.15), la réponse *hai* ou *ie* n’est pas suffisante. Il faut ajouter la suite : *mi-masi-ta* (*j’ai vu*) ou *mi-mas-en-desi-ta* (*je n’ai pas vu*). Si l’interrogé dit seulement *hai* ou *ie*, l’interrogateur risque de mal interpréter sa réponse. Pour expliciter davantage son intention, l’interrogé doit continuer comme en (9.16abcd).

La différence entre deux interrogations ayant la même structure en (9.11) et en (9.15) vient très probablement du contexte d’énonciation. En (9.15), on cherche quelqu’un. Dans cette situation d’énonciation, il est aussi facile d’imaginer un cas où l’interrogateur attend une réaction affirmative que de mettre en balance de manière neutre les deux possibilités. Par ailleurs, en (9.11) l’interrogateur, le plus naturellement, ne pose qu’une question neutre.

Les données ci-dessus suggèrent que quatre réponses sont possibles lorsqu’une phrase interrogative est ambiguë en ce qui concerne le biais. Pour vérifier cette hypothèse, nous testons les quatre réponses avec les marques explicites du biais.

Voici l’interrogation biaisée vers la réaction affirmative avec la marque *...n-zya-ari-ma-sen-ka*<sup>21</sup>.

---

<sup>21</sup> Cf. la discussion sur l’exemple (9.5)’.

- (9.18) A. – 赤ちゃんを抱いた女の人, 見たんじゃないですか。  
*Akatyan-o dai-ta on 'na-no-hito, mi-ta-n-zya-ari-mas-en-ka.*  
 bébé-ACC porter-PAS femme voir-PAS-que-ASS-être-AFF-NÉG-ASS-INT  
 ‘N’avez-vous pas vu une femme portant un bébé ?’
- B. – a. はい, 見ました。  
*Hai, mi-masi-ta.*  
 oui, voir-AFF-PAS  
 ‘Si, je l’ai vue.’
- b. いいえ, 見ませんでした。  
*Īe, mi-mas-en-desi-ta.*  
 non, voir-AFF-NÉG-ASS-PAS  
 ‘Non, je ne l’ai pas vue.’
- c. \*はい, 見ませんでした。  
*\*Hai, mi-mas-en-desi-ta.*  
 oui, voir-AFF-NÉG-ASS-PAS  
 ‘Oui, je ne l’ai pas vue.’
- d. \*いいえ, 見ました。  
*\*Īe, mi-masi-ta.*  
 Non, voir-AFF-PAS  
 ‘Non, je l’ai vue.’

Voici l’interrogation biaisée vers la réaction négative avec la marque *ne*<sup>22</sup>.

- (9.19) A. – 赤ちゃんを抱いた女の人, 見ませんでしたね。  
*Akatyan-o dai-ta on 'na-no-hito, mi-mas-en-desi-ta-ne.*  
 bébé-ACC porter-PAS femme voir- AFF-NÉG-ASS-PAS-n’est-ce-pas  
 ‘Vous n’avez pas vu une femme portant un bébé, n’est-ce-pas ?’
- B. – a. \*はい, 見ました。  
*\*Hai, mi-masi-ta.*  
 oui, voir-AFF-PAS  
 ‘Si, je l’ai vue.’

---

<sup>22</sup> Cf. la discussion sur l’exemple (9.10).



- b. \*いいえ, 見ませんでした。  
 \***Īe**, *mi-mas-en-desi-ta*.  
 non, voir-AFF-NÉG-ASS-PAS  
 ‘Non, je ne l’ai pas vue.’
- c. はい, 見ませんでした。  
**Hai**, *mi-mas-en-desi-ta*.  
 oui, voir-AFF-NÉG-ASS-PAS  
 ‘Oui, je ne l’ai pas vue.’
- d. いいえ, 見ました。  
**Īe**, *mi-masi-ta*.  
 Non, voir-AFF-PAS  
 ‘Non, je l’ai vue.’

Avec les interro-négatives explicitement biaisées comme (9.18) et (9.19), on ne peut pas avoir quatre réponses. Ces résultats confirment notre hypothèse selon laquelle quatre réponses (confirmative et affirmative, infirmative et négative, confirmative et négative, infirmative et affirmative) sont possibles lorsqu’une phrase interrogative est ambiguë en ce qui concerne le biais.

Prenons un exemple dans un texte plus long.

- (9.20) 「君は無理しなくていいよ。二, 三日のうちに, お父さんとじっくりそのことを話すから」  
 「ね, あなた, **無理**してない？」  
 「いや, **無理**はしてないつもりだよ。ごめん, もう行かなきゃ」  
 (内館牧子『思い出にかわるまで』)
- *Kimi wa muri sinakute iyo. 2, 3-niti no utini, otōsan to zikkuri sono koto o hanasu kara.*
- *Ne, anata, **muri-site-nai** ?*  
 bon, toi, impossible-faire-NÉG
- *Iya<sup>23</sup>, **muri-wa site-nai tumori-da-yo**. Gomen, mô ikanakya.*  
 non, impossible-THÈM faire-NÉG croire-ASS-CONFIRMATION
- (UCHIDATE Makiko, *Omoideni kawarumade*, citée par Adachi 1999 : 24)

<sup>23</sup> *Iya* est une variante stylistique d’*ie*. Cf. note 4.

– Ne t’inquiète pas. Dans deux ou trois jours, je vais en parler sérieusement avec ton père.

– Bon, **tu ne tentes pas l’impossible ?**

– **Non, je ne tente pas l’impossible.** Excuse-moi, il faut que je m’en aille’

Cet exemple est cité par Adachi comme interrogation « typiquement biaisée ». Mais à notre avis, en ce qui concerne le biais, la phrase interro-négative en (9.20) est ambiguë. En effet, conformément à notre hypothèse, au lieu de la réponse infirmative et négative utilisée en (9.20) (reproduite ci-dessous en (9.21a)), trois autres réponses en (9.21bcd) sont possibles.

- (9.21) a. いや, 無理はしてないつもりだよ。  
*Iya, muri-wa site-nai tumori-da-yo.*  
 non, impossible-THÈM faire-NÉG croire-ASS-CONFIRMATION  
 ‘Non, je ne tente pas l’impossible.’
- b. ああ, 無理はしてないつもりだよ。  
 $\hat{A}^{24}$ , *muri-wa site-nai tumori-da-yo.*  
 oui, impossible-THÈM faire-NÉG croire-ASS-CONFIRMATION  
 ‘Oui, je ne tente pas l’impossible.’
- c. ああ, 無理してる。  
 $\hat{A}$ , *muri siteru.*  
 oui, impossible faire  
 ‘Oui, je tente l’impossible.’
- d. いや, 無理してる。  
*Iya, muri siteru.*  
 non, impossible faire  
 ‘Non, je tente l’impossible.’

Cet exemple illustre le problème que pose l’observation d’Adachi et confirme notre hypothèse sur l’ambiguïté du biais.

L’exemple (9.22) est un texte modifié d’un roman historique.

---

<sup>24</sup>  $\hat{A}$  est une variante stylistique de *hai*. Cf. note 4.

(9.22) 道翹という僧が出迎えて、閨を客間に案内した。さて茶菓の供給が済むと、閨が問うた。「当寺に豊干という僧がおられましたか。」

道翹が答えた。「豊干とおっしゃいますか。それは先頃まで、本堂の背後の僧院におられましたが、行脚にでられたきり、帰られませぬ。」

「当寺ではどう云う事をしておられましたか。」

「さようでございます。僧共の食べる米を舂いておられました。」

「はあ。そして何か他の僧達と変わったことはなかったのですか。」

「{はい/いえ}, それがございましたので。初め只骨惜しみしない, 親切な同宿だと存じていました豊干さんを, わたくし共が大切にいたすようになりました。すると或る日ふいと出て行ってしまわれました。」

「それはどう云う事があったのですか。」

「全く不思議なことございました。」

*Dôgyô-to-iu sô-ga demukae-te, Ryo-o kyakuma-ni an'nai-sita. Sate tyaka-no kyôô-ga sumu-to, Ryo-ga too-ta.*

– *Tôzi-ni Bukan to iu sô-ga orare-masi-ta-ka.*

*Dôgyô-ga kotae-ta.*

– *Bukan-to ossyai-masu-ka. Sore-wa sakigoro-made, hondô-no haigo-o sôin-ni orare-masi-ta-ga, angya-ni dera-re-ta-kiri, kaerare-mase-nu.*

– *Tôzi-de-wa dô-iu koto-o site-o-rare-masita-ka.*

– *Sayô-de-gozai-masu. Sôdomo-no taberu kome-o tui-te-orare-masi-ta.*

– *Haa. Sosite nani-ka hoka-no sôtati-to kawat-ta koto-wa nakat-ta-no-desu-ka.*

– {*Hai/Ie*}<sup>25</sup>, *Sore-ga gozai-masi-ta-no-de. Hazime tada hone-osimi-si-nai, sinsetu-na dôsyuku-da-to zonzi-te ima-si-ta. Bukan-san-o, watakusi-domo-ga taisetuni itasu-yô-ni nari-masi-ta. Suru-to aru-hi hui-to dete-itte-simawa-re-masi-ta.*

– *Sore-wa dô-iu koto-ga at-ta-no-desu-ka.*

– *Mattaku husigina koto-de-gozaimasi-ta.*

---

<sup>25</sup> Dans le texte original de MORI Ôgai, « *Kanzan Zittoku (Han Shan et Shih-te)* » (1916), la réponse en question est :

いえ。それがございましたので、

*Ie. Sore ga gozaimasita node,*

(Nous avons changé la ponctuation.)

‘Un moine qui s’appelait Ta-ch’iao vint accueillir et escorter Lü jusqu’au salon. Après que les rafraîchissements furent servis, Lü demanda :

– Est-ce qu’il y avait dans ce temple un moine qui s’appelait Feng-kan ?

Ta-ch’iao répondit :

– Vous dites Feng-kan ! Il habitait jusqu’à tout récemment dans le bâtiment derrière le temple central. Mais il est parti en pèlerinage et il n’en est pas revenu.

– Qu’est-ce qu’il faisait dans ce temple ?

– Il broyait le riz que les moines mangeaient.

– Euh... **Et n’y avait-il pas de points sur lesquels il était différent des autres moines ?**

– **Si, il y en avait.** D’abord, nous croyions simplement qu’il était gentil et qu’il aimait travailler dur. Nous avons commencé à l’estimer davantage. Et un jour il est parti sans un mot.

– Qu’est-ce qui est arrivé ?

– C’était vraiment étrange.’

Comme réponse à la phrase interro-négative en gras, reprise ci-dessous en (9.23), *ie* et *hai* sont tous les deux possibles, du moins pour certains locuteurs natifs. (Parmi nos 23 informateurs, 8 ont choisi *hai*, 6 ont choisi *ie* et 9 ont répondu que *hai* et *ie* étaient tous les deux possibles.)

(9.23) 「そして何か他の僧達と変わったことはなかったのですか。」

*Sosite nani-ka hokano sôtati-to kawatta koto-wa nakat-ta-no-desu-ka.*

et quelque-chose autre moines-de différent point-THÈM il-n’y-avait-pas-INT

‘Et n’y avait-il pas des points sur lesquels il était différent des autres moines ?’

a. 「はい、それがございましたので。」

***Hai***, *sore-ga gozai-masi-ta-no-de.*

oui cela-NOM être-AFF-PAS-que-ASS

‘Si, il y en avait.’

- b. 「いえ, それがございましたので。」  
***Ie***<sup>26</sup>, *sore-ga gozai-masi-ta-no-de*.  
 non cela-NOM être-AFF-PAS-que-ASS  
 ‘Non. Il y en avait.’

Il semble que deux interprétations possibles correspondent aux deux réponses *hai/ie*. Si la phrase en question est affirmative, seule la réponse avec *hai* est possible ; la réponse *ie* en (9.24b) est exclue.

- (9.24) 「そして何か他の僧達と変わったことはあったのですか。」  
*Sosite nani-ka hokano sôtati-to kawatta koto-wa at-ta-no-desu-ka*.  
 et quelque-chose autre moines-de différent point-THÈM il-y-avait-INT  
 ‘Et y avait-il des points sur lesquels il était différent des autres moines ?’

- a. 「はい, それがございましたので。」  
***Hai***, *sore-ga gozai-masi-ta-no-de*.  
 oui cela-NOM être-AFF-PAS-que-ASS  
 ‘Oui, il y en avait.’
- b. \* 「いえ, それがございましたので。」  
 \****Ie***, *sore-ga gozai-masi-ta-no-de*.  
 non cela-NOM être-AFF-PAS-que-ASS  
 ‘Non, il y en avait.’

Cette différence entre l’interrogation affirmative et l’interrogation négative suggère que le problème réside dans la négation.

En (9.22), il n’y a pas de marque explicite du biais, ni d’autres facteurs pragmatiques qui détermineraient le biais. De ce fait, la phrase interro-négative en (9.22) reste ambiguë sur le plan de la neutralité. Ceux qui ont choisi *ie* pour la bonne réponse ont interprété la phrase comme interro-négative neutre (ou biaisée vers la réaction négative) et ceux qui ont choisi *hai*, comme interro-négative biaisée vers la réaction affirmative.

Dans 9.3.3., nous avons réexaminé avec les cas marginaux la validité du principe décrit dans le Tableau 9.6. Malgré les contre-arguments de Tanomura et d’Adachi, nos exemples recourent ce principe essentiellement énonciatif.

---

<sup>26</sup> *Ie* est une variante stylistique d’*ie*. Cf. note 4.

#### 9.4. Les cas marginaux en français

Dans la section précédente, nous avons vu que la notion de biais et la distinction entre la dimension [A] et [B] sont indispensables à la description détaillée de la distribution de *hai/ie* en japonais. Toutefois elles semblent, à première vue, peu pertinentes pour le français. Mais l'examen attentif des données révèle qu'il existe des cas marginaux où elles sont utiles pour expliquer les occurrences que le Tableau 9.3 ne couvre pas.

Nous examinerons les trois cas suivants<sup>27</sup> :

1. *non* au lieu de *si*,
2. *oui* au lieu de *non*,
3. *oui* au lieu de *si*.

Les deux premiers s'expliquent par la distinction entre les dimensions [A] et [B], tandis que le dernier concerne le biais.

##### 9.4.1. *non* au lieu de *si*

Dans les deux exemples suivants, deux réactions sont acceptables : *si* et *non*.

(9.25) A. – On ne le voit plus beaucoup, Paul.

- B. – a. Mais si ! Je l'ai vu ce matin.  
 b. Mais non ! Je l'ai vu ce matin.  
 c. ? Mais oui ! Je l'ai vu ce matin.

(9.26) A. – On ne voit plus Paul beaucoup, n'est-ce pas ?

- B. – a. Mais si ! Je l'ai vu ce matin.  
 b. Mais non ! Je l'ai vu ce matin.  
 c. ? Mais oui ! Je l'ai vu ce matin.

La réaction non marquée explicable avec le Tableau 9.3 est *si*. Pourtant, la réaction *non* est également possible. *non* repousse l'opinion de l'interlocuteur. C'est un acte sensible à la dimension [B].

---

<sup>27</sup> Wilmet (1976) étudie beaucoup de cas de concurrence entre *oui/si/non*. Il traite les différences d'emplois surtout en termes de nuances stylistiques.

N'oublions pas que la réponse *oui* n'est pas acceptable. Ce phénomène s'explique par le fait que *oui* est fondamentalement confirmatif, à la différence de *si*, qui est infirmatif. (Cf. Tableau 9.2 de Damourette et Pichon.)

#### 9.4.2. *oui* au lieu de *non*

Cet usage est comparable à celui de *hai* en japonais. *oui* s'emploie pour reconnaître et confirmer le bien-fondé d'une assertion présentée sous une forme négative. Il est alors une forme d'acquiescement.

(9.27) Il ne viendra pas. – **Oui**, mais ce n'est pas une raison pour renoncer au projet.

(Wagner et Pinchon 1962 : 415)

Dans cet exemple, *Oui* confirme la proposition : *il ne viendra pas*. À sa place, *non* reprendrait également : *il ne viendra pas*. À première vue, il semble bizarre que *oui* et *non* représentent la même valeur de vérité. Ce phénomène n'est pourtant pas très surprenant si nous pensons non seulement à la dimension [A], mais aussi à la dimension [B]. Dans cet exemple, *oui* est égal à « Vous avez raison. », sensible à la dimension [B], non pas à la dimension [A]. N'oublions pas non plus que la réaction *si* signifierait : *il viendra*.

Les exemples suivants montrent aussi la nécessité de la distinction des deux dimensions :

(9.28) Il n'a pas le sou. – **Oui**. Mais c'est l'homme de Paris le plus fort aux armes.

(Henri Lavedan, *Viveurs*, cité par Grevisse 1993 §1052)

(9.29) Ça n'a aucune importance. – **Oui**, [...] ça n'a aucune importance.

(Jean-Paul Sartre, *L'âge de raison*, 121, cité par Asakura 2002 : 353)

Dans ces exemples aussi, *oui* sert à confirmer une phrase négative à la dimension [B]. Certains de nos informateurs natifs préfèrent *oui* à *non*, qui est sensible à la dimension [A]. La réaction *si* contredirait la vérité de la proposition-énoncé précédente.

### 9.4.3. *oui* au lieu de *si*

Il est vrai que *si* est commandé formellement par la négation grammaticale. Mais la prédication négative ne déclenche pas automatiquement *si* en réplique. Comme *si* détruit une opinion exprimée par l'interlocuteur, il y a des cas où la politesse interdit de l'employer. Wilmet (2003) explique l'emploi de *oui* au lieu de *si* de l'exemple suivant comme « *peu courtisan de corriger d'un si la Dauphine* » :

- (9.30) Ne vous souvenez-vous point, à peu près, de ce qui est dans cette lettre ?  
dit alors la reine dauphine. – **Oui**, Madame, répondit-elle je m'en souviens et l'ai relue plus d'une fois

(M<sup>me</sup> de la Fayette, *La princesse de Clèves*,  
citée par Wilmet 2003 : 550)

L'exemple suivant sert aussi à illustrer la nature confirmative de *oui*, par rapport à *si*, qui est infirmatif.

- (9.31) – Pas intéressant, un stiple de 4500 mètres avec 10.000 de prix ?  
– A regarder, **oui**.

(Jules Romains, *Les hommes de bonne volonté*, t. I, chap. XIII, p. 141,  
cité par Damourette et Pichon 1911-1940 §2141)

D'après Damourette et Pichon (1911-1940), « *Oui, représente une concession sur un point accessoire : il semble qu'aux yeux du locuteur, cela n'ait valu la peine d'employer si, qui aurait constitué une opposition nette et s'affirmant comme impatiente au "pas intéressant" de l'interlocuteur.* »

Lorsque *oui* se substitue à *si*, on observe souvent un acte d'identification.

- (9.32) Ne seriez-vous pas Catherine Bastard ? / – **Oui**, monsieur.  
(Henry Bordeaux, *Le barrage*, III, 1, cité par Grevisse 1993 §1052)

- (9.33) – N'est-ce pas vous qui vous appelez monsieur de la Vallée ? me dit-il.  
– **Oui**, monsieur, répondis-je.

(Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux, *Le paysan parvenu*,  
cité par Wilmet 2003 : 473)



Dans les exemples (9.32) et (9.33), *oui* signifie : « Je m'appelle Catherine Bastard/de la Vallée. » ou « C'est moi. » Les expressions « *Ne seriez-vous pas... ?* » en (9.32) et « *N'est-ce pas vous... ?* » en (9.33) concernent toutes les deux la dimension [A] : la vérité de la proposition. Il en va de même pour l'exemple suivant.

- (9.34) Ducrente. – Ah çà, Laveline, ce n'est pas vous, je pense ?  
Aveline. – Eh bien, **oui**,

(Fernand Vandérem, *Cher Maître*, III, 11.

cité par Damourette et Pichon 1911-1940 §2140)

Damourette et Pichon (1911-1940) expliquent cet emploi de *oui* comme suit : « *Il est à penser qu'ici oui est amené par la certitude qu'a Aveline que Ducrest, malgré la forme de la question, le soupçonne en effet de connivence avec sa femme. Oui est la forme de l'aveu.* » Or, un aveu concerne justement la vérité de la proposition, la dimension [A].

Il semble que *oui* se substitue souvent à *si* quand la phrase (interro-)négative est biaisée vers la réaction affirmative, ou quand l'interlocuteur l'interprète ainsi.

- (9.35) Est-ce que ça ne sent pas le gaz ? – **Oui**.

(Ex. oral, cité par Wagner et Pinchon 1962 : 415)

- (9.36) N'ai-je pas raison ? – **Oui**, mon père.

(Armand Salacrou, *Th.* IV, 17, cité par Asakura 2003 : 353)

- (9.37) Elle ne dîne pas ici ? – **Oui, oui**.

(André Roussin, *Lorsque l'enfant paraît*, 223-4,

cité par Asakura 2003 : 353)

À première vue, les exemples (9.35), (9.36) et (9.37) sont, en ce qui concerne la valeur de vérité des propositions, contraires aux exemples de (9.27), (9.28) et (9.29) : dans ces derniers, *oui* semble affirmer la vérité de la proposition de la phrase précédente, alors qu'en (9.35), (9.36) et (9.37), *oui* la nie. Le même morphème *oui* semble employé, selon les contextes, pour exprimer les valeurs opposées à la dimension [A]. Or, ce phénomène n'est pas contradictoire si nous tenons compte de la dimension [B]. À la dimension énonciative [B], *oui* en (9.27), (9.28) et (9.29) a pour fonction de donner son accord à la constatation de

l'interrogé. Par ailleurs en (9.35), (9.36) et (9.37), on ne peut pas les interpréter ainsi. Par exemple, *oui* en (9.37) équivaut à « Elle dîne ici. » En ce sens, *oui* n'est sensible qu'à la dimension [A].

Pourtant, dans ces exemples, *oui* n'affirme pas la vérité exprimée par la proposition mise en forme d'interrogation. Ce qu'affirme *oui* est : en (9.35) « ça sent le gaz » ; en (9.36) « vous avez raison » ; en (9.37) « elle dîne ici. » Bref, *oui* est sensible à la partie affirmative, contenue dans la proposition négative. Cette relation avec la dimension [A] est tout à fait particulière. La même discussion est valable pour les exemples de (9.30) à (9.34). N'oublions pas que dans ces exemples aussi, il y a toujours un biais vers la réaction affirmative.

Nous vérifierons notre hypothèse sur la corrélation entre le biais vers la réaction affirmative et l'emploi exceptionnel de *oui* au lieu de *si*. D'après Borillo (1979 : 40), la question « *Est-ce que cela ne suffit pas ?* » peut, selon le contexte et des modalités intonatives spécifiques, s'interpréter comme biaisée vers la réaction affirmative ou la réaction négative, alors que la question en inversion « *N'est-ce pas que cela suffit ?* » s'interprète uniquement comme biaisée vers la réaction affirmative. Borillo (1979), dont l'intérêt principal est ailleurs, ne cherche pas à décrire exactement la distribution de *oui/si* avec ces interrogations. Nous les examinerons aux deux dimensions avec les réponses suivantes.

(9.38) A. – Est-ce que cela ne suffit pas ?

B. – a. \***Oui**, cela suffit.

b. **Si**, cela suffit.

(9.39) A. – Est-ce que cela ne suffit pas ?

B. – a. <sup>(?)</sup>**Oui**, tu as raison.

b. **Si**, tu as raison.

(9.40) A. – N'est-ce pas que cela suffit ?

B. – a. **Oui**, cela suffit.

b. <sup>??</sup>**Si**, cela suffit.

(9.41) A. – N'est-ce pas que cela suffit ?

B. – a. <sup>(?)</sup>**Oui**, tu as raison.

b. **Si**, tu as raison.

La question en (9.38) est ambiguë en ce qui concerne le biais. La suite de

*oui/si* (*cela suffit*) reprend le contenu propositionnel de la question. Il s'agit donc des réponses sensibles à la dimension [A]. Ces résultats sont bien prédits par le Tableau 9.3.

En (9.39), à la question qui est ambiguë en ce qui concerne le biais, la réponse avec la suite « *tu as raison* » nous incite à l'interprétation à la dimension [B]. *oui* et *si* sont tous les deux possibles. Nos informateurs préfèrent quand même *si* à *oui*. Le Tableau 9.3 ne couvre pas ce résultat.

En (9.40), la question est biaisée vers la réaction affirmative. En tant que réponse à la dimension [A], *si* est un peu bizarre, alors que *oui* est acceptable. Ce résultat doit être comparé à celui de (9.38). Ce fait montre l'insuffisance de la description du Tableau 9.3. *oui* au lieu de *si* est possible lorsqu'il y a un biais vers la réaction affirmative à la dimension [A].

En (9.41), où la question est biaisée vers la réaction affirmative, le résultat est identique à celui de (9.39). La réponse est interprétée à la dimension [B]. *oui* et *si* sont tous les deux possibles. Pourtant *si* est plus acceptable que *oui*.

Ces résultats suggèrent les trois points suivants :

- 1) Le biais vers la réaction affirmative facilite l'occurrence de *oui* au lieu de *si*.
- 2) *oui* au lieu de *si* est possible lorsqu'on interprète la phrase à la dimension [A].
- 3) Lorsqu'il s'agit de la dimension [B], le biais n'influence pas la réponse.

#### 9.4.4. Récapitulation et problème restant

Comme nous l'avons vu dans la section 9.2., en français le critère grammatical affirmatif/négatif prévaut contre le critère énonciatif confirmatif/infirmatif. Mais dans cette section 9.4., un examen plus attentif de ce phénomène a montré que même en français, bien que marginalement, il y a des facteurs énonciatifs qui exercent une influence sur les occurrences de *oui/si/non*.

Or, les exemples ci-dessous ne s'expliquent pas avec le biais, ni avec la différence des dimensions.

- (9.42) – Ne trouves-tu pas que cette action d'embrasser ma défense sans me connaître est tout à fait d'un honnête homme ? – **Oui**

(Molière, *Le malade imaginaire*, I, 4, cité par Wilmet 2003 : 473)

(9.43) – Adieu, monsieur le philosophe, n'est-il pas vrai que je suis toujours le même ? – Hélas ! **oui**, malheureusement

(Denis Diderot, *Le neveu de Rameau*, cité par Wilmet 2003 : 473)

(9.44) – Ne disiez-vous pas que vous l'aviez chassé ? – **Oui** ; et c'est pour cela qu'il vient ici. Il cherche à se raccommo-der

(Alain-René Lesage, *Turcaret*, III, cité par Wilmet 2003 : 473)

Dans ces exemples, *oui* au lieu de *si* reprend respectivement, en (9.42) « défendre une femme est le fait d'un honnête homme », en (9.43) « vous êtes toujours le même » et en (9.44) « je l'ai effectivement chassé ». Ces exemples, où *oui* est positif non pas dans la principale de l'interrogation mais dans la subordonnée, sont « *un bon révélateur des poids respectifs* » (Wilmet 2003 : 473). Ce sont des cas où l'importance sémantique prévaut sur la distinction syntaxique entre la principale et la subordonnée.

Reprenons aussi l'exemple (9.22) pour réexaminer le texte en français. Notre traduction littérale de la réponse « **Si**, *il y en avait*. », reproduite ici en (9.45Ba) n'est pas la plus naturelle ; on préférerait des réponses comme (9.45Bbcd) :

(9.45) A. – Et n'y avait-il pas de points sur lesquels il était différent des autres moines ?

B. – a. Si, il y en avait.

b. Si, c'est vrai.

c. Si, effectivement.

d. Oui, il était différent.

e. \*Oui, il y en avait.

f. \*Non, {il y en avait / c'est vrai / effectivement / il était différent}.

En (9.45bc), les expressions après *si* (*c'est vrai/effectivement*) montrent que les réponses sont sensibles à la dimension énonciative [B] de l'interrogation : l'interrogé donne un consentement à l'attente de l'interrogateur. Par ailleurs, en (9.45a) et (9.45d) les réponses sont toutes les deux sensibles à la dimension [A]. (9.45a) reprend la principale de la question, qui est une réponse canonique. Ce qui importe le plus est que (9.45d) reprend la subordonnée ; *oui* est positif dans la dernière moitié de la question (*il était différent des autres moines*) et non pas dans la principale (*N'y avait-il pas de points...*) Bref, même en français, la réponse

n'est pas automatiquement déterminée par la structure de la phrase<sup>28</sup>. Il arrive qu'elle soit positive dans la subordonnée.

### **9.5. Conclusion du chapitre 9**

Les principes de la distribution de chaque langue se résument respectivement dans le Tableau 9.3 et dans le Tableau 9.6. Ils montrent ce qui différencie les deux langues sur le plan de l'enchaînement textuel. Avec ces tableaux nous avons vu qu'en japonais l'interrogation est un phénomène essentiellement énonciatif, alors qu'en français c'est avant tout grammatical. Cela confirme notre Hypothèse 3 : la prise en charge énonciative [B] est plus explicite en japonais qu'en français.

---

<sup>28</sup> Ce problème structural de la phrase sera réexaminé dans le chapitre 10.

## Chapitre 10 Personnes

### 10.1. Introduction

Les expressions pronominales, qui traitent la référence, concernent surtout la dimension [A] d'une proposition-énoncé. Elles ont pourtant un aspect énonciatif. Si elles sont avant tout grammaticales en français, en japonais elles concernent particulièrement la prise en charge énonciative. Cette différence est liée à celle de la nature des substantifs des deux langues.

Dans ce qui suit, la section 10.2. concerne notre Hypothèse 3 sur la dimension [B] : elle décrira certaines caractéristiques des expressions pronominales en japonais pour illustrer leur aspect fondamentalement énonciatif. La section 10.3. vérifiera l'Hypothèse 4 sur la dimension [C] en examinant, du point de vue typologique, quelques phénomènes concernant la première personne. La section 10.4. sera consacrée aux unités textuelles pour vérifier notre Hypothèse 5 sur la discontinuité.

### 10.2. Aspect énonciatif des expressions pronominales en japonais

#### 10.2.1. Pronoms personnels

Les pronoms japonais sont très différents des pronoms français. En japonais, c'est avant tout le contexte d'énonciation qui détermine les usages, alors qu'en français ce sont plutôt des règles grammaticales qui les contrôlent. Il y a certes en français la distinction *tu/vous* dont l'usage dépend de l'aspect énonciatif. Mais cette tendance est indiscutablement plus forte en japonais.

Les « pro-noms » japonais ne sont pas une classe lexicalement fermée. Pour désigner la première personne du singulier, il y a plusieurs mots : *watasi*, *boku*, *atasi*, *ore*, *watakusi*, *wai*, *wasi*... Le locuteur choisit l'un d'eux selon la situation d'énonciation, âge, sexe et relation avec son interlocuteur. Par exemple, l'emploi de *boku* implique que l'énonciateur est un homme ; celui de *watakusi* implique

que l'énonciateur parle très poliment. Il en va de même pour la deuxième personne au singulier. Il existe de nombreux mots pour l'exprimer, avec des nuances variées : *anata*, *kimi*, *omae*, *kisama*, *anta*... Par exemple, l'emploi de *kisama* implique que l'énonciateur a l'intention d'insulter son interlocuteur. Voici une liste non exhaustive des pronoms choisis en fonction d'un trait particulier :

**Tableau 10.1****Certains pronoms caractérisant le sexe de l'énonciateur**

	1 <sup>re</sup> personne
énonciateur masculin	<i>boku</i> , <i>ore</i>
énonciatrice féminine	<i>atasi</i> , <i>watasi</i>

**Tableau 10.2****Certains pronoms caractérisant le statut social de l'interlocuteur**

	1 <sup>re</sup> personne	2 <sup>e</sup> personne
avec un(e) supérieur(e)	<i>watakusi</i>	
avec un(e) égal(e)	<i>ore</i> , <i>atasi</i>	<i>anata</i>
avec un(e) inférieur(e)		<i>anta</i> , <i>omae</i>

**Tableau 10.3****Certains pronoms caractérisant le niveau de langue**

	1 <sup>re</sup> personne	2 <sup>e</sup> personne
soutenu	<i>watakusi</i>	
neutre	<i>watasi</i> , <i>boku</i>	
familier	<i>ore</i> , <i>atasi</i>	<i>omae</i> , <i>anta</i>
vulgaire		<i>kisama</i>

La troisième personne est plus compliquée. Pour désigner les non humains, on emploie les pronoms démonstratifs : *kore*, *sore*, *are*, *dore*. Il n'y a pas, à proprement parler, de pronoms qui désignent la troisième personne humaine. À leur place, le plus souvent, on répète le nom ou on recourt au non-dit. Même dans un contexte où l'emploi d'un pronom est obligatoire en français, cet emploi est facultatif en japonais. Comparons (10.1) et (10.2).

- (10.1) a. Ken ne vient pas. Il est malade.  
 b. <sup>?</sup>Ken ne vient pas. Ken est malade.
- (10.2) a. ケンは来ない。 彼は病気だ。  
 Ken-wa ko-nai. **Kare**-wa byôki-da.  
 Ken-THÈM venir-NÉG il-THÈM malade-ASS  
 ‘Ken ne vient pas. Il est malade.’
- b. ケンは来ない。 ケンは病気だ。  
 Ken-wa ko-nai. **Ken**-wa byôki-da.  
 Ken-THÈM venir-NÉG Ken-THÈM malade-ASS  
 ‘Ken ne vient pas. Ken est malade.’

En français la reprise pronominale est presque obligatoire : (10.1a) est beaucoup plus naturel que (10.1b). Or, en japonais, l’enchaînement en (10.2a) avec un pronom est un peu moins naturel que celui en (10.2b)<sup>1</sup>.

Tout aussi différent est le traitement du trait de genre dans les deux langues. *kare* et *kanozyo* correspondent respectivement à *il* et à *elle* en français en ce sens que ces mots anaphorisent respectivement un nom désignant un homme et un nom désignant une femme dans le contexte qui précède. En (10.2a) *kare* est l’équivalent du pronom *il* et en (10.3) *kanozyo* est l’équivalent du pronom *elle*.

- (10.3) ナオミは来ない。 彼女は病気だ。  
 Naomi-wa ko-nai. **Kanozyo**-wa byôki-da.  
 Naomi-THÈM venir-NÉG elle-THÈM malade-ASS  
 ‘Naomi ne vient pas. Elle est malade.’

Mais *kare* et *kanozyo* peuvent s’employer comme noms communs pour désigner un(e) petit(e) ami(e).

- (10.4) ケンはナオミの彼だ。  
 Ken-wa Naomi-no **kare**-da.  
 Ken-THÈM Naomi-GÉN petit-ami-ASS  
 ‘Ken est le petit ami de Naomi.’

---

<sup>1</sup> Comme nous l’avons vu dans le chapitre 8, le pronom zéro est la solution la plus préférée.



- (10.5) ナオミはケンの彼女だ。  
*Naomi-wa Ken-no kanozyo-da.*  
 Naomi-THÈM Ken-GÉN petite-amie-ASS  
 ‘Naomi est la petite amie de Ken.’

*kare* et *kanozyo* conservent les caractères du démonstratif et du substantif. En effet, *kare* et *kanozyo* sont dérivés d’un pronom démonstratif *ka* (*là-bas*). *zyo* signifie *femme*.

Lorsqu’il y a plusieurs personnes, le choix entre la forme masculine et la forme féminine pose un problème grammatical en français, alors qu’en japonais, cela relève de l’énonciatif. Supposons qu’il y ait un groupe composé d’hommes et de femmes. Si un référent saillant du groupe est un homme, on emploie *kare-ra*<sup>2</sup> pour désigner l’ensemble du groupe ; si c’est une femme, on emploie *kanozyo-ra*<sup>3</sup>. L’exemple suivant extrait d’une œuvre de Flaubert illustre cette différence entre les deux langues. (C’est nous qui numérotions les phrases.)

- (10.6) [1] Elle [= Félicité] avait retrouvé une sœur ; [2] et Nastasie Barette, femme Leroux, apparut, tenant un nourrisson à sa poitrine, de la main droite un autre enfant, et à sa gauche un petit mousse les poings sur les hanches et le béret sur l’oreille.  
 [3] Au bout d’un quart d’heure, M<sup>me</sup> Aubain la congédia.  
 [4] On **les** rencontrait toujours aux abords de la cuisine, ou dans les promenades que l’on faisait. [5] Le mari ne se montrait pas.  
 [6] Félicité se prit d’affection pour **eux**. [7] Elle leur acheta une couverture, des chemises, un fourneau ; [8] évidemment **ils** l’exploitaient.

(Gustave Flaubert, « Un cœur simple » in *Trois contes*)

Dans cette scène, Félicité rencontre un groupe de personnes : sa sœur et ses trois jeunes enfants. Ce groupe est évidemment présidé par la mère ; celle-ci est le personnage éminent de ce groupe. Pour désigner ces quatre personnes, le français donne la priorité à l’accord grammatical plutôt qu’à la prédominance romanesque : dans les phrases [6] et [8], ce groupe de personnes est désigné par des pronoms personnels à trait masculin *eux* et *ils*. À l’inverse, en japonais, il faudrait certainement des pronoms à trait féminin *kanozyo-ra* car il s’agit d’un

<sup>2</sup> *ra* est une marque du pluriel.

<sup>3</sup> On peut employer aussi les expressions neutres comme *kono hito-ra* (*ces gens, ces personnes*).

groupe dominé par une femme. Il est difficile d'appeler ce groupe *kare-ra*. En japonais, c'est le trait énonciatif qui détermine le choix entre le pronom à trait masculin et celui à trait féminin<sup>4</sup>.

Cette différence explique une erreur fréquente chez les apprenants japonais en FLE, illustrée en (10.7).

(10.7) Trois personnes sont suspectes : \*ils ont été interrogés.

Cette erreur se produit lorsqu'il s'agit de trois hommes. En français, puisque le nom *personnes* est grammaticalement féminin, le pronom qui l'anaphorise doit avoir un trait féminin ; on devrait donc avoir ici *elles*. On ne remet pas en question les référents réels dans le monde extralinguistique. Le choix du pronom en français dépend du trait grammatical de son antécédent. L'erreur de (10.7) s'explique par l'interférence du japonais. Dans une situation d'énonciation identique, on emploierait en japonais, comme sujet de la seconde phrase, *kare-ra*, un pronom qui désigne un groupe de personnes représenté par un homme, jamais *kanozyo-ra*, un pronom qui désigne un groupe de personnes représenté par une femme. Pour choisir entre *kare-ra* et *kanozyo-ra*, il faut chercher les référents dans le contexte extralinguistique, non dans la grammaire.

### 10.2.2. Noms de titre

En japonais, pour désigner la 1<sup>re</sup> ou la 2<sup>e</sup> personne, il y a un emploi systématique des noms dénotant un titre. Nous appelons *noms de titre* les noms professionnels et les noms de parenté qui s'emploient comme termes d'adresse<sup>5</sup>. La phrase en (10.8a) peut être à la fois une description d'une tierce personne, mais aussi un synonyme de la phrase en (10.8b).

---

<sup>4</sup> Dans le classement typologique de Li et Thompson (1976), avec les autres langues indo-européennes, le français entre dans « Subject-Prominent Languages » alors que le japonais entre dans « Subject-Prominent and Topic-Prominent Languages ».

<sup>5</sup> Pour les études sur les termes d'adresse, Braun (1988), Kerbrat-Orecchioni (1992) et Détrie (2006).

- (10.8) a. 先生は素晴らしい方です。  
*Sensei-wa subarasii-kata-desu.*  
 professeur-THÈM remarquable personne-ASS  
 ‘(Monsieur le/Le) maître est une personne remarquable.’
- b. あなたは素晴らしい方です。  
*Anata-wa subarasii-kata-desu.*  
 vous-THÈM remarquable personne-ASS  
 ‘Vous êtes une personne remarquable.’

La traduction donnée à (10.8a) « Monsieur le maître » peut entraîner une interprétation erronée. L’original japonais ne contient que « maître », dépourvu de déterminant. L’emploi d’un nom de titre au lieu d’un pronom de la 2<sup>e</sup> personne est pragmatiquement obligatoire lorsque l’interlocuteur est socialement plus haut placé que le locuteur ; pour s’adresser à un supérieur, l’emploi d’un pronom comme en (10.8b) est impoli. Même avec une position non sujet ce type de remplacement est possible. (10.9a) est ambigu : ce peut être la description d’une tierce personne et un synonyme de (10.9b).

- (10.9) a. 先生の立派な行為に感動しました。  
*Sensei-no rippana kô-i-ni kandôsi-masi-ta.*  
 vous-GÉN admirable conduite-ACC être ému-AFF-PAS  
 ‘(Je suis) ému par la conduite admirable du Maître.’
- b. あなたの立派な行為に感動しました。  
*Anata-no rippana kô-i-ni kandôsi-masi-ta.*  
 vous-GÉN admirable conduite-ACC être ému-AFF-PAS  
 ‘(Je suis) ému par votre conduite admirable.’

Lorsque l’interlocuteur est socialement inférieur au locuteur, la 3<sup>e</sup> personne peut remplacer la 1<sup>re</sup> personne. (10.10a) peut être aussi bien une description d’une tierce personne qu’un synonyme de (10.10b).

- (10.10) a. お父さんはそんなことは認めない。  
*Otô-san-wa son 'na koto-wa mitome-nai.*  
 père-THÈM telle chose-THÈM autoriser-NÉG  
 ‘(Le/Ton) Père n’autorise pas une telle chose.’

- b. 私はそんなことは認めない。  
*Watasi-wa son 'na koto-wa mitome-nai.*  
 je-THÈM telle chose-THÈM autoriser-NÉG  
 ‘Moi, je n’autorise pas une telle chose.’

(10.10a) peut être synonyme de (10.10b) lorsqu’un père s’adresse à son enfant. Dans ce cas, (10.10a) est performatif. N’oublions pas qu’en japonais le mot *otô-san* (*père*) est dépourvu de déterminant.

En français un emploi semblable du nom de titre existe aussi, comme l’illustrent les exemples suivants :

(10.11) **Madame** est servie.

(10.12) Je laisse à **Votre Majesté** le soin d’estimer l’importance qu’il convient d’accorder à de telles superstitions.

Dans ces exemples, *Madame* et *Votre Majesté* désignent en fait l’interlocuteur, bien que ces expressions soient grammaticalement traitées comme la 3<sup>e</sup> personne. (Notons qu’en (10.11) le verbe *être* a la forme de la 3<sup>e</sup> personne.) Mais en français, l’emploi de la 3<sup>e</sup> personne au lieu de la 2<sup>e</sup> personne est extrêmement limité. Par contre, les noms de titre japonais sont largement employés dans leurs usages quotidiens pour désigner la 1<sup>re</sup> ou la 2<sup>e</sup> personne ; ils ont un caractère semblable à celui des embrayeurs.

Nous avons vu dans cette section que l’emploi des expressions pronominales en japonais est très énonciatif alors qu’en français ce sont plutôt les règles grammaticales qui le régissent. Les observations ci-dessus confirment notre Hypothèse 3 du chapitre 6 selon laquelle la prise en charge énonciative est plus explicite en japonais qu’en français.

### 10.3. « La 1<sup>re</sup>/2<sup>e</sup> personne vs. la 3<sup>e</sup> personne » et « la 1<sup>re</sup> personne vs. la 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> personne »

#### 10.3.1. Fondements théoriques

Depuis le célèbre article de Benveniste (1966[1946]), il est largement reconnu que les relations parmi les personnes grammaticales ne sont pas identiques. Il y a un écart profond entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> personne, d’une part, et la 3<sup>e</sup>

personne, d'autre part. La 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> personne concernent locuteur et auditeur, qui partagent une situation d'énonciation. Les deux premières personnes sont des partenaires actifs d'une communication langagière. Par contre, la 3<sup>e</sup> personne désigne des entités inactives qui ne participent pas à la communication et auxquelles se réfèrent les interlocuteurs (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personnes). Les deux groupes sont ainsi des types d'entités complètement différents. Ainsi, ce contraste entre la 1<sup>re</sup>/2<sup>e</sup> personne et la 3<sup>e</sup> personne est-il théoriquement bien fondé. En effet, Benveniste (1966[1946]) constate plusieurs phénomènes linguistiques où la 1<sup>re</sup>/2<sup>e</sup> personne est grammaticalement opposée à la 3<sup>e</sup> personne.

Par ailleurs, Helmbrecht (1999) observe dans plusieurs langues de nombreux phénomènes linguistiques où la 1<sup>re</sup> personne est grammaticalement opposée à la 2<sup>e</sup> et à la 3<sup>e</sup> personne<sup>6</sup>. Elle ne cite pas d'exemple en japonais. Mais nous trouverons ci-dessous plusieurs instances où la 1<sup>re</sup> personne jouit d'un statut privilégié dans la grammaire et le lexique du japonais – ce qui, pensons-nous, caractérise cette langue. Notre hypothèse est la suivante : en français le contraste entre la 1<sup>re</sup>/2<sup>e</sup> personne vs. la 3<sup>e</sup> personne est primordial alors qu'en japonais, c'est la 1<sup>re</sup> personne vs. la 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> personne<sup>7</sup>. Nous verrons dans ce qui suit trois phénomènes qui confirment cette hypothèse.

### 10.3.2. Quelques traits égocentriques du japonais

#### 10.3.2.1. Contrainte sur des prédicats psychologiques

En japonais, avec certains prédicats psychologiques tels que *kanasii* (*être triste*), *uresii* (*être heureux*), *kuyasii* (*éprouver du dépit*), *-tai* (*vouloir*) le sujet ne peut être qu'à la 1<sup>re</sup> personne :

- (10.13) a. 私は悲しい。  
*Watasi-wa kanasii.*  
 je-THÈM triste  
 'Je suis triste.'

---

<sup>6</sup> L'observation identique se retrouve chez Hagège (1982[1990] : 105-123).

<sup>7</sup> Ikegami (2004) fait une hypothèse identique en comparant l'anglais et le japonais. Notre discussion de cette section est largement inspirée de la sienne.

b. ?あなたは悲しい。  
 ?*Anata-wa kanasii.*  
 tu-THÈM triste  
 ‘Tu es triste.’

c. ?彼は悲しい。  
 ?*Kare-wa kanasii.*  
 il-THÈM triste  
 ‘Il est triste.’

- (10.14) a. 私はアメリカを訪れたい。  
*Watasi-wa Amerika-o otozure-tai.*  
 je-THÈM États-Unis-ACC visiter-vouloir  
 ‘Je veux visiter les États-Unis.’
- b. ?あなたはアメリカを訪れたい。  
 ?*Anata-wa Amerika-o otozure-tai.*  
 tu-THÈM États-Unis-ACC visiter-vouloir  
 ‘Tu veux visiter les États-Unis.’
- c. ?彼はアメリカを訪れたい。  
 ?*Kare-wa Amerika-o otozure-tai.*  
 il-THÈM États-Unis-ACC visiter-vouloir  
 ‘Il veut visiter les États-Unis.’

Alors que les traductions françaises de (10.13bc) et (10.14bc) sont tout à fait acceptables, les originaux japonais sont maladroits<sup>8</sup> ; face à ces phrases les locuteurs natifs du japonais se demandent comment l’énonciateur peut avoir accès à ce que pensent ou sentent les autres. Ces prédicats psychologiques ne peuvent exprimer que l’état mental de l’énonciateur.

L’adjonction d’un suffixe *gatte-iru*, qui implique une description d’un point de vue extérieur, permet à ces adjectifs d’avoir un sujet de la 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> personne, mais pas celui de la 1<sup>re</sup> personne.

---

<sup>8</sup> Ces phrases ne sont pas acceptables dans le *discours* au sens de Benveniste (1966[1959]) alors qu’elles le sont dans l’*histoire*. Pour ce problème du discours, cf. Kuroda (1976, 1979abc).

- (10.15) a. \*私は悲しがっている。  
 \**Watasi-wa kanasi-gatte-iru.*  
 je-THÈM triste  
 ‘Je suis triste.’
- b. あなたは悲しがっている。  
*Anata-wa kanasi-gatte-iru.*  
 tu-THÈM triste  
 ‘Tu es triste.’
- c. 彼は悲しがっている。  
*Kare-wa kanasi-gatte-iru.*  
 il-THÈM triste  
 ‘Il est triste.’
- (10.16) a. \*私はアメリカを訪れたがっている。  
 \**Watasi-wa Amerika-o otozure-ta-gatte-iru.*  
 je-THÈM États-Unis-ACC visiter-vouloir  
 ‘Je *veux* visiter les États-Unis.’
- b. あなたはアメリカを訪れたがっている。  
*Anata-wa Amerika-o otozure-ta-gatte-iru.*  
 tu-THÈM États-Unis-ACC visiter-vouloir  
 ‘Tu *veux* visiter les États-Unis.’
- c. 彼はアメリカを訪れたがっている。  
*Kare-wa Amerika-o otozure-ta-gatte-iru.*  
 il-THÈM États-Unis-ACC visiter-vouloir  
 ‘Il *veut* visiter les États-Unis.’

Bien que marginal, un phénomène semblable est attesté en français et en anglais.

- (10.17) a. Ce film m’amuse.  
 b. <sup>1</sup>Ce film t’amuse. (de quoi je me mêle ! qu’est-ce que j’en sais?)  
 c. <sup>2</sup>Ce film l’amuse.

(Ruwet 1994 : 54)

- (10.18) a. 'Ce film semble m'amuser.  
 b. Ce film semble t'amuser.  
 c. Ce film semble l'amuser.

(Ruwet 1994 : 54)

- (10.19) a. *It seems to me that you are crazy.*  
 b. \**It seems to Pete that you are crazy.*

(Postal 1972)

- (10.20) a. *Harry reminds me of a gorilla.*  
 b. \**Harry reminds Max of a gorilla.*

(Postal 1972)

Ces exemples en français et en anglais suggèrent que ce phénomène a un fondement plus ou moins universel. Seulement, la tendance est plus forte en japonais qu'en français et en anglais.

### 10.3.2.2. Sujet implicite

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 8, le sujet d'une phrase, en japonais, n'est pas obligatoirement exprimé. Lorsqu'il est absent, l'interprétation non marquée dans une phrase assertive est un sujet à la 1<sup>re</sup> personne.

(10.21) (=8.3c)

食べて寝た。

*Tabete ne-ta.*

manger-et dormir-PAS

'(J)ai mangé et dormi.'

Ce phénomène, incité par la règle de défaut, confirme le statut privilégié de la 1<sup>re</sup> personne en japonais.

### 10.3.2.3. Verbes de mouvement

Dans beaucoup de cas, *aller* et *venir* en français correspondent respectivement à *iku* et *kuru* en japonais, comme l'illustrent les exemples en (10.22) et (10.23).



- (10.22) {私/あなた/彼}はルーアンへ行く。  
 {*Watasi / Anata / Kare*}-*wa Rûan-e iku*.  
 {je/tu/il}-THÈM Rouen-à aller  
 ‘{Je vais/Tu vas/Il va} à Rouen.’
- (10.23) {私/あなた/彼}はパリから来る。  
 {*Watasi / Anata / Kare*}-*wa Pari-kara kuru*.  
 {je/tu/il}-THÈM Paris-de venir  
 ‘{Je viendrai/Tu viendras/Il viendra} de Paris.’

Or, lorsque le locuteur se déplace vers son interlocuteur, la correspondance *iku* = *aller*, *kuru* = *venir* s’inverse<sup>9</sup>. On ne peut plus employer *kuru* : il faut *iku*. Supposons que deux personnes parlent au téléphone et que le locuteur veuille transmettre son intention de se déplacer vers son interlocuteur : dans ce cas, la phrase possible est (10.24a) avec *iki* (forme conjuguée d’*iku*), et non pas (10.24b) avec *ki* (forme conjuguée de *kuru*).

- (10.24) a. わたしはあなたの所へ行きます。  
*Watasi-wa anata-no tokoro-e iki-masu*.  
 je-THÈM vous-GÉN entroit-à aller-AFF  
 ‘Je viendrai chez vous.’
- b. ?わたしはあなたの所へ来ます。  
 ?*Watasi-wa anata-no tokoro-e ki-masu*.  
 je-THÈM vous-GÉN entroit-à venir-AFF  
 ‘Je viendrai chez vous.’

De plus, en français, quand l’interlocuteur est supposé être dans l’endroit en question au moment où le déplacement du locuteur s’accomplit, on peut employer *venir*, comme le montre (10.25) :

- (10.25) Je viendrai chez lui.

Mais ce n’est pas le cas pour l’équivalent japonais : il faut *iki* (forme conjuguée

---

<sup>9</sup> L’observation ci-dessous sur la différence entre *aller/venir* et *iku/kuru* est largement inspirée d’Izumi (1978).

d'*iku*), à la place de *ki* (forme conjuguée de *kuru*).

- (10.26) a. <sup>?</sup>わたしは彼の所へ来ます。  
<sup>?</sup>*Watasi-wa kare-no tokoro-e ki-masu.*  
 moi-THÈM lui-GÉN endroit-à venir-AFF  
 ‘Je viendrai chez lui.’
- b. わたしは彼の所へ行きます。  
*Watasi-wa kare-no tokoro-e iki-masu.*  
 moi-THÈM lui-GÉN endroit-à aller-AFF  
 ‘Je viendrai chez lui.’

Ces différences s’expliquent par celle du système directionnel entre les deux langues. En français, *venir* exprime un mouvement vers la 1<sup>re</sup> ou la 2<sup>e</sup> personne tandis qu’en japonais *kuru* exprime un mouvement partant de la 1<sup>re</sup> personne. Bref, en français la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> personne sont toutes deux pertinentes alors qu’en japonais la 2<sup>e</sup> personne ne l’est pas<sup>10</sup>. En japonais, c’est seulement la 1<sup>re</sup> personne qui joue un rôle déterminant dans le choix de *iku/kuru* ; la distinction se retrouve encore entre la 1<sup>re</sup> personne et les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> personnes en japonais.

### 10.3.3. La première personne et le caractère performatif

Les observations ci-dessus suggèrent que le système français est basé sur la distinction entre participants à la communication (*i. e.* 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personnes) et non participants (*i. e.* 3<sup>e</sup> personne) alors que le système japonais est basé sur la distinction entre *ego* (*i. e.* 1<sup>re</sup> personne) et *alter* (*i. e.* 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> personnes). Du point de vue cognitif, cette disparité à la japonaise n’a rien d’étrange. Car on ne peut jamais savoir ce que ressentent les autres ; on ne peut que le deviner. On se prend comme point de repère et de là on essaie d’interpréter le reste du monde. Cet égocentrisme est une manière de réagir tout à fait naturelle. Par conséquent, il n’est pas bizarre qu’une langue ait la même tendance. Il est donc normal que le

---

<sup>10</sup> D’après Ikegami (2004 : 65), les langues suivantes appartiennent au groupe où dans le choix des verbes de mouvement, la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> personne sont pertinentes : le français, l’anglais, l’allemand, le croate, le hindi, le tamil, le népalais et le chinois ; les langues suivantes appartiennent au groupe où seulement la 1<sup>re</sup> personne est pertinente : le japonais, le coréen, le thaï, l’espagnol et le hongrois.

japonais possède des moyens différents pour exprimer l'expérience directe de la 1<sup>re</sup> personne et l'expérience indirecte de la 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> personne.

Or la disparité entre la 1<sup>re</sup> personne et les deux dernières n'est pas sans exemples dans les langues : à l'aide de cette distinction on décrit généralement la notion de performatif<sup>11</sup>. Avec les verbes dits performatifs tels que *promettre* et *déclarer*, la phrase à la 1<sup>re</sup> personne n'a pas la même fonction que celle à la 2<sup>e</sup> ou à la 3<sup>e</sup> personne : l'énonciation d'une phrase comme *je promets* ou *je déclare* constitue respectivement un acte de promettre ou un acte de déclaration, alors que ce n'est pas le cas pour les phrases à la 2<sup>e</sup> ou à la 3<sup>e</sup> personne. De ce fait, le caractère égocentrique observé est un témoignage du caractère performatif du japonais. Ceci confirme notre Hypothèse 4 sur la dimension [C] : la valeur illocutoire est moins forte en français qu'en japonais.

#### **10.4. La segmentation textuelle et les unités**

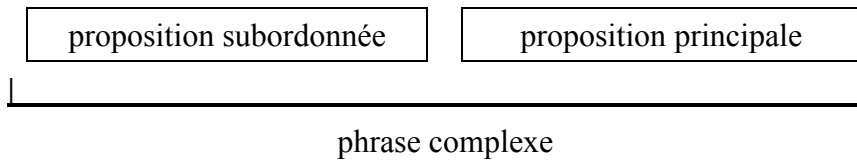
Le statut privilégié de la 1<sup>re</sup> personne du japonais constitue un argument pour une nouvelle conception du texte. D'après cette conception, la différence textuelle entre le français et le japonais pourrait se réduire essentiellement aux structures des unités au rang inférieur du texte ; le rapport entre les segments de textes n'est pas identique dans les deux langues.

##### **10.4.1. Le continuum entre la phrase simple et la phrase complexe**

Selon l'idée largement reçue, une phrase complexe est constituée de plusieurs propositions ; elle comprend une principale et au moins une subordonnée ; la distinction est nette entre ces deux unités. On peut schématiser comme suit la phrase ainsi conçue :

---

<sup>11</sup> Pour les études sur la force illocutoire, cf. Ross (1970), Récanati (1979a, 1981), Lakoff (1984), Vernant (1997), Sweetser, (2000) et Kerbrat-Orecchioni (2008). Pour le performatif et les noms, cf. Milner (1978) et Ruwet (1982).

**Schéma 10.1****La conception traditionnelle d'une phrase complexe (d'après Noda 2002 : 5)**

Cette conception de phrase est répandue dans la linguistique française, dont, entre autres, Wilmet (2003) : « *Nous adopterons donc phrase et les subdivisions 1° phrase simple vs phrase complexe (comportant une phrase matrice et au moins une sous-phrase enchâssée en hypotaxe [...]), 2° phrase unique (simple ou complexe vs phrase multiple (additionnant des phrases simples ou complexes en parataxe [...]).* » (*Ibid.* p. 474). Sa conception de phrase est bien représentée dans le Schéma ci-dessous.

**Schéma 10.2****Conception de phrase selon Wilmet (2003)**

Phrase			
Unique			Multiple
Simple	Complexe		
	Matrice	Enchâssée	

À cette conception s'oppose celle de Noda (2002), qui présente un point de vue différent sur la phrase et le texte :

(10.27)<sup>12</sup> Une phrase complexe n'est pas un rassemblement de plusieurs phrases ; elle doit être conçue comme extension d'une partie de phrase simple. Il en va de même pour le texte. Le texte ne peut pas être qu'un rassemblement de phrases. Il y a des cas où une partie de phrase connaît une expansion pour constituer une phrase indépendante.

(*Ibid.*, p. 3)

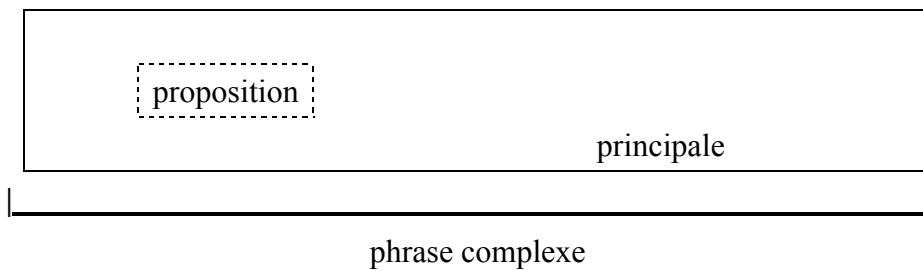
---

<sup>12</sup> Traduction de TAKAGAKI Yumi. Voici le texte original en japonais : 複文というのは、文と文が集まってできたものではなく、単文の中の一部分が拡大してできたものという見かたをする。また、テキストについても、文と文が集まってできる場合だけでなく、文の中の一部分が独立して別の文がつくられる場合があるという見かたをする。

Pour Noda, la proposition et la phrase ne sont pas des notions clairement distinctes, mais constituent un continuum. Selon cette conception, une phrase complexe est schématisée dans le Schéma 10.3.

### Schéma 10.3

#### Phrase complexe (d'après Noda 2002 : 6)



D'après cette conception de la phrase, la phrase simple en (10.28a) peut s'étendre soit comme (10.28b) pour en faire une autre phrase simple, soit comme (10.28c) pour en faire une phrase complexe.

- (10.28) a. バスの到着が遅れた。  
*Basu-no tôtyaku-ga okure-ta.*  
 bus-GÉN arrivée-NOM retardé-PAS  
 'L'arrivée du bus a été retardée.'
- b. 渋滞で、バスの到着が遅れた。  
*Zyûtai-de, basu-no tôtyaku-ga okure-ta.*  
 embouteillage-CAUSE bus-GÉN arrivée-NOM retardé-PAS  
 'À cause d'un embouteillage, l'arrivée du bus a été retardée.'
- c. 高速道路が渋滞していたために、バスの到着が遅れた。  
*Kôsokudôro-ga zyûtai sitei-ta tameni, basu-no tôtyaku-ga okure-ta.*  
 autoroute-NOM embouteillé être-PAS car, bus-GÉN arrivée-NOM retardé-PAS  
 'Comme il y avait eu un embouteillage, l'arrivée du bus a été retardée.'

(Noda 2002 : 5-6)

Selon Noda, entre ces deux sortes d'extensions, il n'y a pas de différence fondamentale. La frontière entre la phrase simple et la phrase complexe est plus ou moins arbitraire ; elle n'est fondée que graphiquement. Il n'y a pas vraiment de fondements grammaticaux qui la distingueraient.

### 10.4.2. Le continuum entre la phrase et le texte

Noda (2002 : 24) suppose aussi le continuum entre la phrase et le texte. Un texte est constitué le plus souvent de plusieurs phrases. Mais toutes les phrases d'un texte ne sont pas reliées de la même manière. Il y a des phrases très indépendantes, tandis que certaines sont dépendantes d'une autre. Autrement dit, des phrases peuvent avoir une relation de dépendance. Cette manière de concevoir le texte, qui n'existe guère dans la tradition française, a toutefois des fondements dans la grammaire japonaise. Comme argument, Noda (2002 : 17) donne, entre autres<sup>13</sup>, des exemples concernant les personnes. En (10.29), la première phrase (soulignée) est dépendante de la seconde (encadrée). (Dans tous les exemples de ce chapitre, [Ø] marque un non-dit.)

- (10.29) 国際障害者年の来年, アメリカを訪れ, 各地の障害者の施設で日本の折り紙を教えたい。 そういう全盲の人の小さな夢を主婦や学生が支援し, 実らせようとして  
いる。

(「天声人語」 1980年8月9日朝日新聞夕刊)

*Kokusai-syôgaisya-nen no rainen, amerika o otozure, kakuti no syôgai-sya no sisetu de Nihon no origami o osie-tai.* *Sô iu zenmô no hito no tiisana yume o syuhu ya gakusei ga sien-si minora-se-yô to site-iru.*

(« Tensei-zingo » in Journal *Asahi*, 9 août 1980, Édition du soir, cité par Noda 2002 : 17)

L'année prochaine, qui est l'année internationale des personnes handicapées, [Ø] veux visiter les États-Unis pour enseigner l'origami<sup>14</sup> dans des établissements destinés aux handicapés. Un tel petit rêve d'un aveugle va être réalisé grâce à l'assistance de femmes au foyer et d'étudiants.

'L'année prochaine, qui est l'année internationale des personnes handicapées, **(je) veux** visiter les États-Unis pour enseigner l'*origami* dans des établissements destinés aux handicapés. Ce petit rêve d'un aveugle va être réalisé grâce à l'assistance de femmes au foyer et

<sup>13</sup> Comme arguments pour le continuum proposition/phrase/texte, Noda (2002) donne les expressions honorifiques, le mode, le thème, le sujet et le temps. Pour son observation sur le temps, cf. 6.3.5.

<sup>14</sup> *origami* est un art du pliage de papier, développé au Japon.

d'étudiants.'<sup>15</sup>

D'après Noda, cette relation de dépendance en (10.29) est confirmée par le fait qu'on peut, sans changer le « sens » du texte, réécrire ces deux phrases pour n'en faire qu'une, comme en (10.30) :

(10.30) 国際障害者年の来年, アメリカを訪れ, 各地の障害者の施設で日本の折り紙を教えたいという全盲の人の小さな夢を主婦や学生が支援し, 実現しようとしている。

*Kokusai-syôgaisya-nen no rainen, amerika o otozure, kakuti no syôgai-sya no sisetu de Nihon no origami o osie-tai to iu zenmô no hito no tiisana yume o syuhu ya gakusei ga sien-si minora-se-yô to site-iru.*

(Noda 2002 : 17)

Le petit rêve d'un aveugle dans lequel l'année prochaine, qui est l'année internationale des personnes handicapées, [Ø] **veut** visiter les États-Unis pour enseigner l'*origami* dans des établissements destinés aux handicapés va être réalisé grâce à l'assistance de femmes au foyer et d'étudiants.

'Le petit rêve d'un aveugle de visiter les États-Unis pour enseigner l'*origami* dans des établissements destinés aux handicapés l'année prochaine, (qui est l'année internationale des personnes handicapées) va être réalisé grâce à l'assistance de femmes au foyer et d'étudiants.'

Cet exemple est constitué d'une phrase qui contient une longue proposition (soulignée) exprimant le contenu du nom *yume* (rêve), suivie de *to iu* (selon lequel) qui marque une citation.

La phrase dépendante a des propriétés semblables à celles de la proposition enchâssée. Pour le démontrer, Noda prend, entre autres, la contrainte sur les personnes que nous avons vue dans la section précédente. En japonais, certains prédicats psychologiques tels que *-tai* (vouloir) ne peuvent avoir que le sujet à la 1<sup>re</sup> personne, comme le montre (10.14), reproduit ci-dessous :

<sup>15</sup> Traduction de TAKAGAKI Yumi.

- (10.14)' a. 私はアメリカを訪れたい。  
*Watasi-wa Amerika-o otozure-tai.*  
 je-THÈM États-Unis-ACC visiter-vouloir  
 'Je veux visiter les États-Unis.'
- b. ?あなたはアメリカを訪れたい。  
 ?*Anata-wa Amerika-o otozure-tai.*  
 tu-THÈM États-Unis-ACC visiter-vouloir  
 'Tu veux visiter les États-Unis.'
- c. ?彼はアメリカを訪れたい。  
 ?*Kare-wa Amerika-o otozure-tai.*  
 il-THÈM États-Unis-ACC visiter-vouloir  
 'Il veut visiter les États-Unis.'

Les prédicats psychologiques comme *-tai* ne peuvent exprimer que l'état mental de l'énonciateur. De ce fait, tout comme (10.14c), l'exemple suivant est étrange, à cause de la combinaison de la 3<sup>e</sup> personne avec *-tai* (*vouloir*).

- (10.31) \*その全盲の人は国際障害者年の来年, アメリカを訪れ, 各地の障害者の施設で日本の折り紙を教えたい。

\**Sono zenzô no hito wa kokusai-syôgaisya-nen no rainen, amerika o otozure, kakuti no syôgai-sya no sisetu de Nihon no origami o osie-tai.*

(Noda 2002 : 18)

'Cet aveugle **veut** visiter les États-Unis pour enseigner l'*origami* dans des établissements destinés aux handicapés l'année prochaine, qui est l'année internationale des personnes handicapées.'

L'adjonction d'un suffixe *gatte-iru*, qui implique une description d'un point de vue extérieur, rend la phrase acceptable.

- (10.32) その全盲の人は国際障害者年の来年, アメリカを訪れ, 各地の障害者の施設で日本の折り紙を教え**が**っている。

*Sono zenzô no hito wa kokusai-syôgaisya-nen no rainen, amerika o otozure, kakuti no syôgai-sya no sisetu de Nihon no origami o osie-ta-gatte-iru.*



‘Cet aveugle **veut** visiter les États-Unis pour enseigner l’*origami* dans des établissements destinés aux handicapés l’année prochaine, qui est l’année internationale des personnes handicapées.’

Or, cette contrainte ne s’applique pas aux propositions enchâssées. Comparons (10.14ab) avec (10.33ab).

- (10.33) a. 私はアメリカを訪れたいという夢を持っている。  
*Watasi-wa Amerika-o otozure-tai to iu yume-o motteiru.*  
 je-THÈM États-Unis-ACC visiter-vouloir que rêve-ACC avoir  
 ‘J’ai le rêve de visiter les États-Unis.’
- b. あなたはアメリカを訪れたいという夢を持っている。  
*Anata-wa Amerika-o otozure-tai to iu yume-o motteiru.*  
 tu-THÈM États-Unis-ACC visiter-vouloir que rêve-ACC avoir  
 ‘Tu as le rêve de visiter les États-Unis.’
- c. 彼はアメリカを訪れたいという夢を持っている。  
*Kare-wa Amerika-o otozure-tai to iu yume-o motteiru.*  
 il-THÈM États-Unis-ACC visiter-vouloir que rêve-ACC avoir  
 ‘Il a le rêve de visiter les États-Unis.’

L’adjonction d’un suffixe *gatte-iru* rend ces phrases inacceptables.

- (10.34) a. \*私はアメリカを訪れたがっているという夢を持っている。  
 \**Watasi-wa Amerika-o otozure-ta-gatte-iru to iu yume-o motteiru.*  
 je-THÈM États-Unis-ACC visiter-vouloir que rêve-ACC avoir  
 ‘J’ai le rêve de visiter les États-Unis.’
- b. \*あなたはアメリカを訪れたがっているという夢を持っている。  
 \**Anata-wa Amerika-o otozure-ta-gatte-iru to iu yume-o motteiru.*  
 tu-THÈM États-Unis-ACC visiter-vouloir que rêve-ACC avoir  
 ‘Tu as le rêve de visiter les États-Unis.’
- c. \*彼はアメリカを訪れたがっているという夢を持っている。  
 \**Kare-wa Amerika-o otozure-ta-gatte-iru to iu yume-o motteiru.*  
 il-THÈM États-Unis-ACC visiter-vouloir que rêve-ACC avoir  
 ‘Il a le rêve de visiter les États-Unis.’

Étant donnée cette contrainte sur les personnes, le fait qu'en (10.29) la première phrase (soulignée) avec *-tai* (*vouloir*) est tout à fait naturelle signifie qu'elle n'a pas de propriété propre à la phrase indépendante. Malgré la présence du point final « 。

», elle se comporte plutôt comme la proposition enchâssée (soulignée) en (10.30).  
D'après Noda (2002 : 22), deux phrases mises en relation de dépendance ne sont pas fondamentalement différentes d'une phrase composée d'une subordonnée et d'une principale. Autrement dit, le texte, qui se trouve au rang supérieur à la phrase, constitue un continuum avec la phrase. Les exemples suivants sont aussi en faveur de ce continuum.

- (10.35) 自分から、どんどん仕事を増やした。 週一回だった生徒には二回、二時間だった生徒には三時間、大学では、下級生の実験に、目ざとく口を出し、手を出す、というように。

(増田みず子『シングル・セル』)

Zibun kara, dondon sigoto o huyasita. *Syū 1 kai datta seito ni wa 2 kai, 2 zikan datta seito ni wa 3 zikan, daigaku de wa, kakyūsei no zikken ni, mezatoku kuti o dasi, te o dasu, to iu yō ni.*

(MASUDA Mizuko, *Singuru seru*, citée par Noda 2002 : 22)

(Il) multiplia volontairement son travail. (Il se mit,) par exemple, à instruire un élève deux fois au lieu d'une fois par semaine, à instruire un autre élève trois heures au lieu de deux heures, et, à la faculté, à surveiller et aider les moins anciens dans leurs expérimentations.<sup>16</sup>

- (10.36) 稜子は、彼からはなれたくなかったのではなく、離れるきっかけを捜していたのだ、 多分、離れたくないものから離れるというスリルを味わうために。

(増田みず子『シングル・セル』)

Ryōko wa, kare kara hanaretaku nakatta no de naku, hanareru kikkake o sagasite itanoda, *tabun, hanaretaku nai mono kara hanareru to iu suriru o aziwau tameni.*

(MASUDA Mizuko, *Singuru seru*, citée par Noda 2002 : 22)

Ryōko ne chercha pas à le quitter, mais chercha un prétexte pour le quitter très probablement pour passer un moment de frissons en quittant

<sup>16</sup> Traduction de TAKAGAKI Yumi.

ce qu'elle ne voulait pas quitter.<sup>17</sup>

Si le texte en (10.35) a tendance à être considéré comme composé de deux phrases, c'est parce qu'il y a « 。 » (point final) après la première partie (encadrée). Par ailleurs, le texte en (10.36) est plutôt considéré comme composé d'une seule phrase, parce qu'après la première partie (encadrée), il y a « , » (virgule) à la place de « 。 ». Mais la ponctuation japonaise est plus ou moins arbitraire : dans ce texte en (10.36), on pourrait parfaitement remplacer « , » par « 。 ». La différence entre ces deux signes de ponctuation n'est pas grande. La définition graphique de la phrase n'a pas de fondement grammatical ni sémantique.

Dans l'exemple (10.37a), le fait que la première phrase soit dépendante de la seconde n'est perceptible que sémantiquement.

- (10.37) a. 山奥に育った人間にでなければ、この詩のすばらしさがわかるものか。こうし  
た反発が佐藤に「宮沢賢治の詩について」という卒業論文を書かせた。  
(佐高信『師弟』)

*Yamaoku ni sodatta ningen ni de nakereba, kono si no subarasisa ga  
wakarumonoka. Kôsite hanpatu ga Satô ni « MIYAZAWA Kenji no si ni  
tuite » to iu sotugyô-ronbun o kakaseta.*

(SATAKA Makoto, *Sitei*, cité par Noda 2002 : 22)

'Seuls les gens qui ont été élevés en pleine montagne peuvent  
comprendre la qualité exceptionnelle de ce poème. Un tel sentiment de  
révolte a fait écrire à Satô son mémoire de licence intitulé « Sur les  
poèmes de MIYAZAWA Kenji ».<sup>18</sup>

- b. 山奥に育った人間にでなければ、この詩のすばらしさがわかるものか。という反  
発が佐藤に「宮沢賢治の詩について」という卒業論文を書かせた。

*Yamaoku ni sodatta ningen ni de nakereba, kono si no subarasisa ga  
wakarumonoka to iu hanpatu ga Satô ni « MIYAZAWA Kenji no si ni  
tuite » to iu sotugyô-ronbun o kakaseta.*

'Un sentiment de révolte selon lequel seuls les gens qui ont été élevés en  
pleine montagne peuvent comprendre la qualité exceptionnelle de ce

<sup>17</sup> Traduction de TAKAGAKI Yumi.

<sup>18</sup> Traduction de TAKAGAKI Yumi.

poème a fait écrire à Satô son mémoire de licence intitulé « Sur les poèmes de MIYAZAWA Kenji ».

D'après la convention générale, le texte en (10.37a) est considéré comme composé de deux phrases alors que celui en (10.37b), est considéré comme composé d'une seule phrase. Mais chaque phrase (encadrée ou soulignée) en (10.37a) n'est pas sémantiquement complète, de sorte qu'elle ne constitue pas une phrase indépendante. Combinées, ces deux phrases en (10.37a) ont une fonction presque identique au texte en (10.37b), constitué d'une seule phrase. La différence n'est que graphique : présence ou absence d'un point final « 〃 ». D'ailleurs, en (10.37a), on pourrait très bien remplacer « 〃 » de la fin de la première partie (soulignée) par « , » (virgule).

Voilà la nouvelle conception du texte proposée par Noda (2002). Son étude ne traite que des exemples du japonais. Mais sa conception ressemble à l'observation typologique de Haiman et Thompson (1988).

(10.38) The very existence of clause chaining in a large number of (mostly verb-final) languages exposes the arbitrariness of the traditional limit on syntactic investigations of clause combining, for in these languages we encounter prosodic units whose syntax is as subject to grammatical constraints as the complex sentence in English, but whose semantic content is comparable to entire paragraphs. It may be claimed that languages like Soddò, Japanese, Newari, and Godie belong to the class of languages where the sentence/paragraph distinction is a pointless one, but that English, Latin, and German belong to the (much larger?) class of languages where the distinction is absolutely crucial.

(Haiman et Thompson 1988 : x)

Nous adopterons la position de Noda pour expliquer la différence entre le français et le japonais.

### 10.4.3. Le continuum exceptionnel en français

En français, il n'est pas aussi facile qu'en japonais de trouver des arguments en faveur du continuum. Toutefois, l'idée du continuum entre proposition/phrase/texte est utile pour expliquer, au moins, certains phénomènes du français réputés exceptionnels. Nous avons vu dans 9.4.4. plusieurs exemples

d'une réponse positive dans la « subordonnée » d'une interrogation négative, reproduits ci-dessous :

(10.39) (=9.42))

– Ne trouves-tu pas que cette action d'embrasser ma défense sans me connaître est tout à fait d'un honnête homme ? – **Oui**

(Molière, *Le malade imaginaire*, I, 4, cité par Wilmet 2003 : 473)

(10.40) (=9.43))

– Adieu, monsieur le philosophe, n'est-il pas vrai que je suis toujours le même ? – Hélas ! **oui**, malheureusement

(Denis Diderot, *Le neveu de Rameau*, cité par Wilmet 2003 : 473)

(10.41) (=9.44))

– Ne disiez-vous pas que vous l'aviez chassé ? – **Oui** ; et c'est pour cela qu'il vient ici. Il cherche à se raccommo-der

(Alain-René Lesage, *Turcaret*, III, cité par Wilmet 2003 : 473)

(10.42) (=9.45))

A : Et n'y avait-il pas de points sur lesquels il était différent des autres moines ?

B : **Oui**, il était différent.

Ce sont là des exemples de subordonnées traitées comme principales. Dans la conception traditionnelle de la phrase ce phénomène constitue une exception. Toutefois, d'après la nouvelle conception de Noda, selon laquelle il n'y a pas de distinction nette entre la principale et la subordonnée, le problème ne se pose pas : la réponse *oui* est positive dans la partie la plus pertinente de la question.

Pour le continuum entre la phrase et le texte, un point de vue semblable à celui de Noda se retrouve chez Charolles et Combettes (1999). Ils montrent des contre-exemples à l'idée reçue selon laquelle la distinction phrase/texte renvoie à deux domaines nettement séparés, soumis à des règles propres, relevant de critères d'ordre différent. D'après ces auteurs, « *un examen de l'usage écrit, littéraire et non littéraire, fait apparaître que la construction détachée est loin d'être totalement intégrée à la structure phrastique.* » Ils citent l'exemple suivant pour montrer que la répartition des marques grammaticales ne s'exerce pas systématiquement dans le cadre de la phrase.

(10.43) [Ivan laissera tuer son père (...) L'homme qui ne comprend pas comment on pouvait aimer son prochain ne comprend pas non plus comment on peut le tuer.] Coincé entre une vertu injustifiable et un crime inacceptable, dévoré de pitié et incapable d'amour, solitaire privé du secourable cynisme, la contradiction tuera cette intelligence souveraine.

(Albert Camus, in *L'homme révolté*,  
cité par Charolles et Combettes 1999 : 101)

Malgré la redénomination du thème principal (*Ivan, l'homme qui...*) sous forme d'un syntagme nominal défini féminin (*cette intelligence souveraine*), les constructions détachées demeurent au masculin, dans la dépendance du co-texte amont ; la prédication seconde (*coincé...*, *dévoré...*) s'opère ainsi, en début de phrase, en s'appliquant au référent sous-jacent (*Ivan*), alors que l'activité de redénomination semble ne s'effectuer que dans la proposition finale. « *c'est bien la construction du paragraphe, de la séquence discursive, qui prend le pas sur la structure syntaxique.* » (*Ibid.*, p. 102). N'oublions pas que dans cet exemple, la transmission du trait de genre dépasse la frontière phrastique. La seconde phrase en (10.43) est grammaticalement dépendante de la première. Sinon, le trait masculin de *coincé* et de *dévoré* ne s'explique pas. Cet exemple permet de montrer la liaison de la construction détachée plus étroite avec le co-texte amont qu'avec des éléments à l'intérieur de la même phrase<sup>19</sup>.

Ces exemples de Wilmet et de Charolles & Combettes suggèrent que le continuum proposé par Noda est plus ou moins universel. Seulement, ces phénomènes sont marginaux dans la grammaire française. En ce sens, l'idée du continuum est moins appropriée au français qu'au japonais.

#### 10.4.4. La discontinuité

Dans le chapitre 1, nous avons vu que du point de vue sociodiscursif, le paragraphe n'est pas une notion aussi importante dans les textes japonais que dans les textes français. En outre, le chapitre 8 a montré que la phrase, qui constitue une unité grammaticale en français, n'a pas de fondement aussi solide en japonais.

---

<sup>19</sup> Charolles (1993 : 305) reconnaît un pouvoir cohésif dans la construction détachée : « *Ces constructions ont cependant un pouvoir cohésif limité car elles ne peuvent mettre en relation que des constituants figurant dans des phrases proches.* »

Cette différence d'importance des unités textuelles confirme notre Hypothèse 5 : la segmentation textuelle est plus forte en français qu'en japonais. Nous offrirons un autre argument en faveur de cette hypothèse.

À première vue, l'Hypothèse 5 sur la discontinuité semble incompatible avec l'Hypothèse 1 sur la continuité. Mais il n'y a pas de contradiction ; les textes japonais sont à la fois moins explicitement liés et moins visiblement segmentés que les textes français.

Noda (2002) ne fait aucune mention à d'éventuelles unités textuelles qui se situeraient entre la phrase et le texte. Mais, à notre avis, la relation de dépendance qu'il découvre entre les phrases peut correspondre à la notion de *période*. Elle est pertinente pour la transmission de certains traits grammaticaux : nous avons vu dans le chapitre 6 une période temporelle et dans le chapitre 8 une période thématique. De ce fait, peut-on dire que les textes japonais sont nettement segmentés par des périodes plutôt que des phrases ou des paragraphes ? La période japonaise est-elle une unité textuelle importante au même titre que la phrase française, par exemple ? Notre réponse est non. Il est vrai qu'on peut définir une période comme une portée à l'intérieur de laquelle s'effectue la transmission de traits grammaticaux. Mais le problème est qu'on doit concevoir différentes périodes pour chaque trait grammatical. Pour l'illustrer, prenons un exemple du début d'un roman japonais. (C'est nous qui numérotions les phrases. La marque [Ø] indique un non-dit en japonais ; elle est accompagnée du même numéro que celui de l'expression française correspondante en gras.)

(10.44) [1]誰か慌ただしく門前を馳けて行く足音がした時、代助の頭の中には、大きな狙下駄が空から、ぶら下がっていた。**[2]**けれども、その狙下駄は、足音の遠くに従って、すうと [Ø]<sub><1></sub>頭から抜け出して消えてしまった。**[3]**そうして [Ø]<sub><2></sub>眼が覚めた。

[4] [Ø]<sub><3></sub>枕元を見ると、八重の椿が一輪畳の上に落ちてゐる。**[5]**代助は昨夕床の中で慥かに此花の落ちる音を聞いた。**[6]**彼の耳には、それが護謨毬を天井裏から投げ付けた程に響いた。**[7]**夜が更けて、四隣が静かな所為かとも [Ø]<sub><4></sub>思ったが、念のため、[Ø]<sub><5></sub>右の手を心臓の上に載せて、肋のはずれに正しく中る血の音を確かめながら [Ø]<sub><6></sub>眠に就いた。

**[8]**ぼんやりして、少時、赤ん坊の頭程もある大きな花の色を見詰めていた彼は、急に思い出した様に、寝ながら胸の上に手を当てて、又心臓の鼓動を検し始めた。

**[9]**寝ながら胸の脈を聴いて見るのは彼の近来の癖になつている。**[10]** [Ø]<sub><7></sub>動悸は相変わらず落ち付いて確に打っていた。

(夏目漱石『それから』)

[1] *Dareka awatadasiku monzen o kakete iku asioto ga sita toki, **Daisuke** no atama no naka ni wa, ôkina manaitageta ga kû kara burasagatte-i-ta.* [2] *Keredomo, sono manaitageta wa, asioto no tônokuni sitagatte, suuto [Ø]<sub><1></sub> atamakara nukedasite kiete simat-ta.* [3] *Sôsite [Ø]<sub><2></sub> me ga same-ta.*

[4] [Ø]<sub><3></sub> *Makuramoto o miruto, yae no tubaki ga itirin tatami no ue ni otite-i-ru.* [5] ***Daisuke** wa sakuyû toko no naka de tasika ni kono hana no otiru oto o kî-ta.* [6] ***Kare** no mimi niha, sore ga gomumari o tenzyô kara nagetuketa hodo ni hibii-ta.* [7] *Yo ga huke te, atari ga sizukana sei ka to mo [Ø]<sub><4></sub> omotta ga, nen no tame, [Ø]<sub><5></sub> migi no te o sinzô no ue ni nose te, abara no hazureni tadasiku ataru ti no oto o tasikamenagara [Ø]<sub><6></sub> nemuri ni tui-ta.*

[8] *Bonyari site, sibaraku, akanbô no atama hodo mo aru ôkina hana no iro o mitume te ita **kare** wa, kyûni omoi-dasita yô ni, nenagara mune no ue ni te o atete, mata sinzô no kodô o kensi-hazime-ta.* [9] [Ø]<sub><5></sub> *Ne-nagara mune no myaku o kiite-miru no wa **kare** no kikagoro no kuse ni natte-iru.* [10] *Dôki wa aikawarazu otituite tasikani utte-i-ta.*

(NATSUME Sôseki, *Sorekara*)

[1] Comme un bruit de pas hâtif se faisait entendre devant le portail, dans la tête de **Daisuké**, au même moment, <exister-PASSÉ> l'image de hautes sandales en bois suspendues au ciel. [2] Les pas <s'éloigner> et, tout doucement, les sandales <quitter> le cerveau de [Ø]<sub><1></sub> et <s'effacer-PASSÉ>. [3] [Ø]<sub><2></sub> <s'éveiller-PASSÉ>.

[4] En tournant la tête sur l'oreiller [Ø]<sub><3></sub> <voir> et une fleur rouge de camélia à double rangée de pétales <tomber-ÉTAT-NON PASSÉ> sur le sol recouvert de nattes. [5] **Daisuké** <entendre-PASSÉ> certainement cette fleur choir **pendant la nuit**. [6] Dans **ses** oreilles, la chute <résonner-PASSÉ> à la façon d'une balle de caoutchouc jetée depuis le plafond. [7] [Ø]<sub><4></sub> <croire-PASSÉ> que sans doute parce que ce <être> la pleine nuit, et que le silence <être> profond, mais par précaution, [Ø]<sub><5></sub> <appliquer> alors la main sur le cœur, juste à l'extrémité des côtes, puis après avoir vérifié, au bruit, que le sang <circuler> correctement, [Ø]<sub><6></sub> <se rendormir-PASSÉ>.

[8] L'esprit un peu confus, **il** <contempler-PASSÉ> pendant quelques instants la couleur rouge de la fleur – elle <avoir> presque la



taille d'une tête de bébé, puis, comme si soudain son souci lui revenait en mémoire, restant allongé, il <poser> la main sur la poitrine et <reprendre-PASSÉ> l'examen des battements du cœur. [9] C'<être-NON PASSÉ> **son** habitude récente d'écouter ainsi les pulsations de la poitrine, en restant allongé. [10] Indubitablement, le cœur de [Ø]<7> <palpiter-PASSÉ> calmement, comme à l'ordinaire.

[1] Comme un bruit de pas hâtif se faisait entendre devant le portail, dans la tête de **Daisuké**, au même moment, **apparut** l'image de hautes sandales en bois suspendues au ciel. [2] Les pas s'éloignèrent et, tout doucement, les sandales **quittèrent son**<1> cerveau et s'effacèrent. [3] **Daisuké**<2> **ouvrit** les yeux et **s'éveilla**.

[4] **Il**<3> tourna la tête sur son oreiller et vit qu'une fleur rouge de camélia à double rangée de pétales **était tombée** sur le sol recouvert de nattes. [5] **Daisuké** était sûr qu'il **avait entendu** cette fleur choir **pendant la nuit**. [6] Dans **ses** oreilles, la chute **avait résonné** à la façon d'une balle de caoutchouc jetée depuis le plafond. [7] **Sa**<4> perception s'expliquait sans doute parce que c'était la pleine nuit, et qu'autour de lui le silence était profond. Pourtant, par précaution, **il**<5> **avait** alors **appliqué** la main sur son cœur, juste à l'extrémité des côtes, puis après avoir vérifié, au bruit, que son sang circulait correctement, **il**<6> **s'était rendormi**.

[8] L'esprit un peu confus, **il contempla** pendant quelques instants la couleur rouge de la fleur – elle avait presque la taille d'une tête de bébé, puis, comme si soudain son souci lui revenait en mémoire, restant tel qu'il était, allongé, il posa la main sur sa poitrine et reprit l'examen des battements de son cœur. [9] C'**était** une habitude récente qu'il avait contractée d'écouter ainsi les pulsations de sa poitrine alors qu'**il** était couché. [10] Indubitablement, **son**<7> cœur **palpitait** calmement, comme à l'ordinaire.

(NATSUME Sôseki, *Et puis*)<sup>20</sup>

Commençons par examiner la distribution des marques temporelles. Pour faciliter notre explication, nous n'analyserons que les prédicats principaux en fin

---

<sup>20</sup> Traduit du japonais par Hélène Morita avec la collaboration de Yôko Miyamoto, in NATSUME Sôseki, *Et puis*, Paris, Le serpent à plumes, 2003, pp. 7-8.

de phrase<sup>21</sup>. Le système temporel japonais est dichotomique : le passé/le non passé. Le passé est exprimé par l'adjonction de la particule *ta* attachée à la fin du prédicat. Par convention littéraire, le temps non marqué d'un roman est le passé. De ce fait, les trois phrases [1][2][3] dans le premier paragraphe sont mises au passé avec *ta*. Pourtant, cette particule manque dans la première phrase du second paragraphe (*otite-i-ru* au lieu d'*otite-i-ta*). Cela ne signifie pas toutefois que cette phrase [4] décrit un état présent, mais le même moment que celui évoqué dans la phrase précédente, dont elle hérite le trait du passé. Cette phrase [4] annonce dans la suite du récit une description d'un souvenir de Daisuké. Ce mouvement rétrospectif est facilité par l'expression adverbiale *sakuyû* (*hier soir*). Les trois occurrences du passé dans les phrases [5][6][7] ne signifient pas le même moment que [1][2][3][4] (le matin). Ces phrases décrivent une série d'événements qui ont lieu avant : « *pendant la nuit* ». C'est une scène rétrospective, morphologiquement marquée par *ta*. Quand on aborde le troisième paragraphe, la scène change de nouveau. Toutes les phrases de ce paragraphe décrivent les événements du matin. L'apparition du non passé (*natte-iru*) dans la phrase [9] n'implique donc pas un regard rétrospectif, ni une description du passé. Cette phrase hérite du trait du passé de la phrase [8]. Cette transmission est possible parce que la phrase [9] est dépendante de la phrase [8] et que les procès exprimés dans les deux phrases sont simultanés. N'oublions pas qu'à la différence du japonais, la répartition des formes temporelles dans la traduction française correspond bien aux changements de scènes. La scène rétrospective dans les phrases [5][6][7] est décrite avec le plus-que-parfait alors que les verbes des phrases restantes sont au passé simple (ou à l'imparfait).

Quant à la distribution des non-dits, les phrases japonaises [1][5][6][8][9] ont un sujet de conscience explicite, qui est en même temps le centre du point de vue : *Daisuké* en [1] et [5] et sa pronominalisation *kare* en [6] [8] et [9]. Les non-dits apparus dans le reste des phrases anaphorisent le référent dans la phrase précédente. [2][3] et [4] sont dépendantes de [1] ; [7] est dépendante de [6] ; [10] est dépendante de [9].

Voici le tableau récapitulatif de la distribution des périodes observables en (10.44) avec le découpage des paragraphes et des scènes.

---

<sup>21</sup> L'analyse des temps du japonais dans cet exemple est basée sur Kudô (1995 : 171-172).

Tableau 10.4

## Les découpages périodiques du texte japonais en (10.44)

n° des phrases	[1] [2] [3] [4] [5] [6] [7] [8] [9] [10]
para-graphes	1 <sup>re</sup>     2 <sup>e</sup>     3 <sup>e</sup>
scènes	le matin     la nuit     le matin
non-dits	D → [∅] → [∅] → [∅]     D     k → [∅]     k     k → [∅]
temps	P P P → N     P P P P → N     P

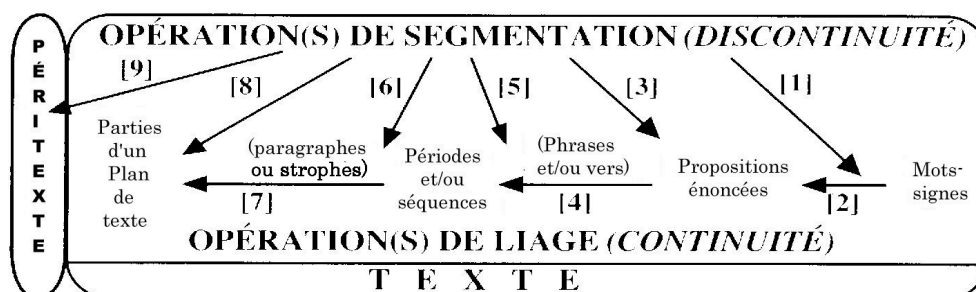
→ : transmission d'un trait D : *Daisuké*, k : *kare*, P : passé, N : non passé

Notons qu'après la phrase [5] les périodes pour les non-dits et les périodes temporelles ne coïncident pas. Étant donnée cette discordance, nous concluons que la période japonaise en tant qu'unité textuelle a beaucoup moins d'importance que les autres unités textuelles en français.

Cette différence de segmentation entre les deux langues nous incite à une modification du schéma suivant proposé par Adam (2008 : 38).

Schéma 10.4 (= Schéma 6.2)

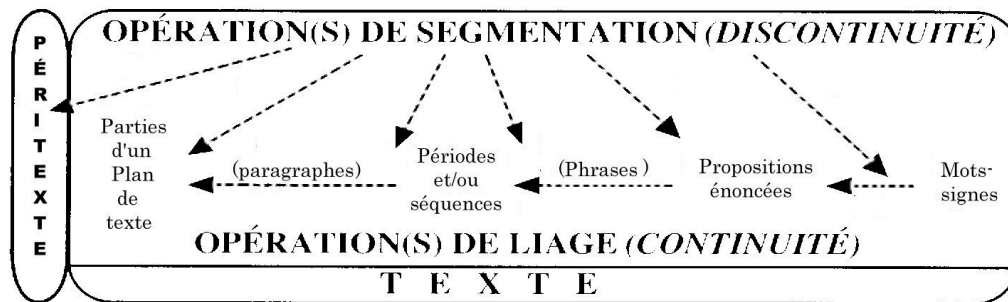
## Continuité et discontinuité d'un texte (d'après Adam 2008 : 38)



Pour notre étude contrastive du français et du japonais, nous proposons des schémas différents pour chaque langue. Voici le schéma pour le japonais.

## Schéma 10.5

## Segmentation textuelle en japonais

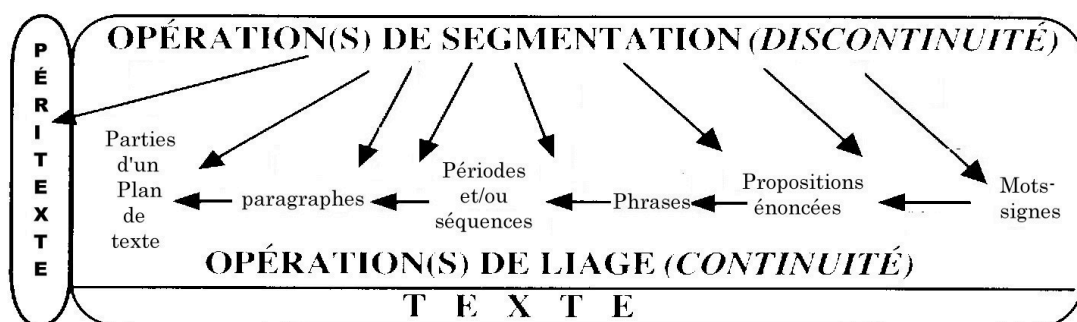


Ce schéma ressemble fort au Schéma 10.4 : la mise entre parenthèses de *paragraphes* et de *phrases* représente correctement l'importance secondaire qu'ont ces éléments dans la grammaire japonaise. L'utilisation des lignes pointillées suggère que la continuité et la discontinuité sont faibles. Comme nous n'avons considéré que le texte en prose, nous mettons de côté *vers* et *strophes* apparus dans le Schéma 10.4.

Parallèlement, pour les textes français, nous proposons ci-dessous un schéma différent.

## Schéma 10.6

## Segmentation textuelle en français



Dans ce schéma, *paragraphes* et *phrases* sont intégrés au même rang que les propositions-énoncés, les périodes et les mots-signes pour accentuer leur statut d'unité textuelle. Ce schéma met en lumière le texte plus nettement segmenté que celui du Schéma 10.5.

### **10.5. Conclusion du chapitre 10**

Dans la section 10.2, nous avons vu que les expressions pronominales en japonais sont plus énonciatives qu'en français. Cela confirme notre Hypothèse 3 sur la dimension [B] : en japonais, la prise en charge énonciative est plus explicite qu'en français. La section 10.3 a illustré le caractère performatif du japonais. Cela est en accord avec notre Hypothèse 4 sur la dimension [C] : en japonais, la valeur illocutoire est plus forte qu'en français. La section 10.4. présente une nouvelle conception de texte, qui corrobore notre Hypothèse 5 sur la discontinuité textuelle : la segmentation textuelle est plus forte en français qu'en japonais.

## Conclusion de la Partie II

Dans la Partie II, nous avons examiné trois questions de départ présentées dans l'Introduction générale.

- Question 2 : Qu'est-ce qui crée des différences entre le français et le japonais dans l'organisation textuelle ?
- Question 3 : Quels phénomènes linguistiques sont concernés ?
- Question 4 : Qu'est-ce qui caractérise les deux langues ?

Pour y répondre, nous avons formulé cinq hypothèses de base portant sur la continuité, la discontinuité et les trois dimensions d'une proposition-énoncé. La vérification de ces hypothèses s'est effectuée avec les phénomènes cités ci-dessous.

**Tableau 0.2**

### Nos hypothèses de base et les phénomènes examinés

Hypothèses	Différences	Phénomènes concernés
Hypothèse 1 (sur la continuité)	La cohésion est plus forte en français qu'en japonais.	connecteurs non-dit
Hypothèse 2 (sur la dimension [A])	La référence est plus explicite en français qu'en japonais.	non-dit
Hypothèse 3 (sur la dimension [B])	La prise en charge énonciative est moins explicite en français qu'en japonais.	<i>oui/si/non</i> personnes
Hypothèse 4 (sur la dimension [C])	La valeur illocutoire est moins forte en français qu'en japonais.	personnes
Hypothèse 5 (sur la discontinuité)	La segmentation textuelle est plus forte en français qu'en japonais.	personnes non-dit

Certes, les phénomènes traités ne sont pas exhaustifs, mais ils sont les cas les plus représentatifs des tendances générales qu'on observe dans l'organisation textuelle des deux langues.

Il est à noter que ces hypothèses sont étroitement liées l'une à l'autre. Si la dimension [B] et la dimension [C] sont fortes (Hypothèses 3 et 4), elles peuvent compenser la cohésion faible (Hypothèse 1) et la référence ambiguë (Hypothèse 2). La préférence japonaise pour les embrayeurs, constatée dans la section 6.3.4., est en corrélation avec sa basse fréquence en liens cohésifs. Les liens cohésifs sont des marques qui joignent des phrases entre elles à l'intérieur du monde linguistique tandis que les embrayeurs joignent le monde linguistique au monde extralinguistique. Même si le japonais emploie moins souvent les liens cohésifs que le français, le lecteur ne perd pas le fil de la cohérence textuelle, car, au lieu des liens cohésifs, les embrayeurs peuvent assurer la cohérence en renvoyant le lecteur à la situation d'énonciation. (Et n'oublions pas que le pronom de la première personne est un embrayeur par excellence.) Mais cette stratégie, fréquente en japonais, ne fonctionne pas aussi bien dans une langue comme le français. Cette différence dans la stratégie textuelle caractérise bien les deux langues.

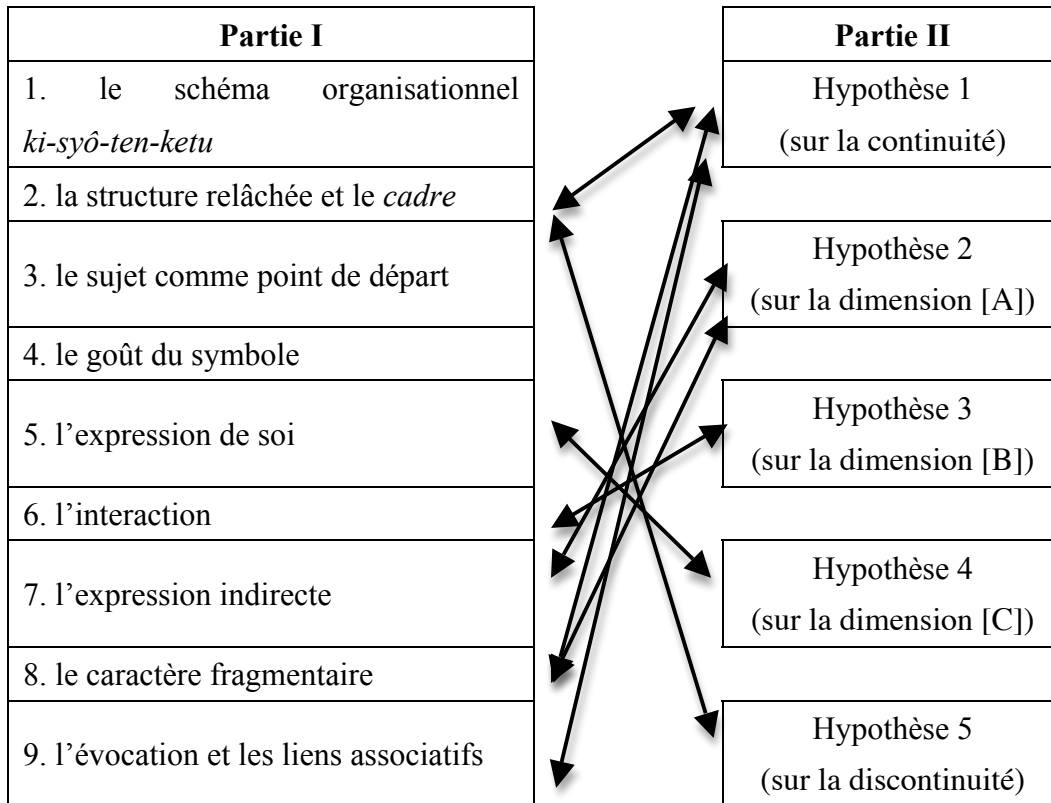
## **CONCLUSION GÉNÉRALE**



Les résultats de la Partie I et de la Partie II ont certaines corrélations, que nous schématisons ci-dessous.

### Schéma 0.2

#### Corrélations des résultats de la Partie I et de la Partie II



L'Hypothèse 1 sur la cohésion concerne les spécificités 2, 8 et 9 ; la cohésion faible du japonais permet un développement basé sur les liens associatifs, pour aboutir à une structure relâchée, sous forme de rassemblement de fragments peu reliés entre eux.

L'Hypothèse 2 sur la dimension [A] concerne les spécificités 7 et 9 ; la référence ambiguë peut contribuer aux expressions indirectes et encourager l'évocation.

L'Hypothèse 3 sur la dimension [B] concerne la spécificité 6 ; la prise en charge énonciative explicite peut encourager l'interaction entre le scripteur et le lecteur du texte.

L'Hypothèse 4 sur la dimension [C] concerne la spécificité 5 ; l'importante force illocutoire, basée sur la présence de la première personne, encourage l'occurrence de l'expression de soi.

L'Hypothèse 5 sur la discontinuité concerne la spécificité 2 ; la segmentation moins tranchée peut contribuer à la formation d'une structure relâchée, sous

forme d'une masse discontinue d'une suite des signes, peu structurée.

\* \* \*

Tout au long de cette recherche, nous avons essayé d'atteindre les trois objectifs définis dans l'Introduction générale.

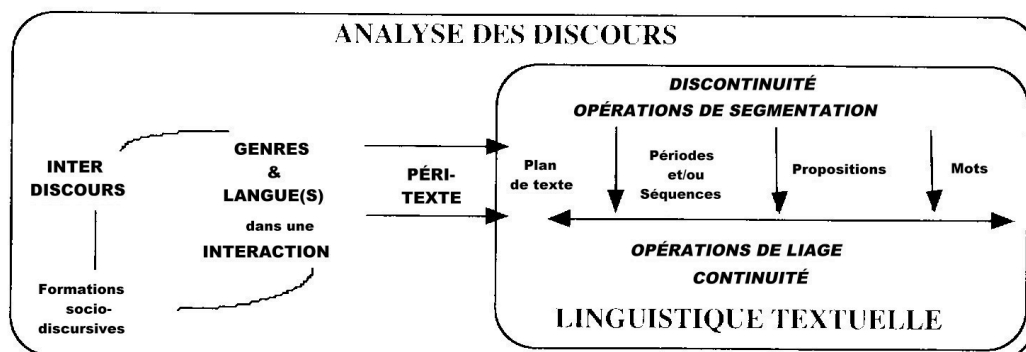
1. décrire et expliquer les différences entre le français et le japonais ;
2. caractériser les deux langues ;
3. bien situer ces caractéristiques typologiques dans une théorie générale du texte.

Les explications que nous avons données jusqu'ici constituent les réponses aux deux premiers objectifs. Il nous reste le troisième, qui nécessite une remise en question partielle du cadre théorique adopté dans notre recherche.

Avec Adam (2008 : 24), nous avons défini la linguistique textuelle comme un sous-domaine du champ plus vaste de l'analyse des pratiques discursives. La Partie I a montré certains aspects socioculturels de l'organisation textuelle. La Partie II a été consacrée à la recherche des facteurs proprement linguistiques. Nous avons ainsi examiné les faits d'option et les faits de servitude qui influent sur l'organisation textuelle des deux langues.

**Schéma 0.3** (= Schéma 0.1 de l'Introduction générale)

**Analyse des discours 1 (version originale d'Adam 2008)**

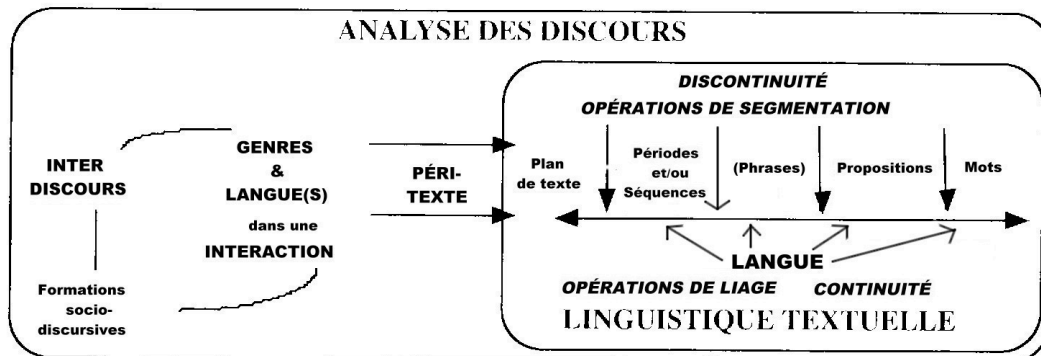


D'après Adam (2006 : 14), les langues sont des « *objets de la linguistique classique* ». Or, dans le Schéma 0.3, la/les langue(s) se trouve(nt) à l'extérieur du

domaine de la linguistique textuelle, comme si elle(s) n'influençai(en)t pas directement la formation des unités textuelles. Mais notre analyse contrastive a bien montré les influences qu'une langue exerce sur la continuité et la discontinuité du texte. De ce fait, au lieu du schéma original d'Adam reproduit ci-dessus, nous proposons le schéma suivant :

#### Schéma 0.4

#### Analyse des discours 2



Dans ce schéma, « LANGUE » se trouve non seulement à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur de la capsule droite, dans le domaine de la linguistique textuelle. Car, comme nous l'avons vu, la formation et le découpage des unités textuelles subissent directement les influences des particularités de la langue en question. De plus, parmi les unités textuelles, nous avons ajouté *phrases* entre parenthèses, car pour les langues comme le français, cette unité textuelle a des fondements grammaticaux. Voilà une proposition de modification basée sur notre étude contrastive du français et du japonais. Cette proposition accentue la relation entre les faits de servitude imposés par la langue et les faits d'option influencés par les faits de servitude.

\* \* \*

Cette thèse vise, avant tout, à fonder la base d'un nouveau domaine largement inexploré jusqu'ici : l'étude contrastive des modes d'organisation textuelle du français et du japonais. Notre essai de comparaison n'est qu'un commencement et les phénomènes traités sont encore limités. À la lumière d'autres phénomènes et d'autres facteurs, cette recherche devra donc s'élargir.

## Bibliographie

- Abe, H. (1993) « Le discours qui fait irruption dans l'histoire », *Bulletin d'Études de Linguistique Française*, 27 (Société Japonaise de Linguistique Française) : 54-60.
- Abusch, D. (1992) « The Present under Past as De Re Interpretation » in Bates, D. (ed.) *The Proceedings of the Tenth West Coast Conference on Formal Linguistics*, Stanford, Calif, Published for the Stanford Linguistics Association by the Center for the Study of Language and Information: 1-12.
- Achiba, M. & Kuromiya, Y. (1983) « Rhetorical Patterns Extant in the English Compositions of Japanese Students », *JALT Journal: Journal of the Japan Association of Language Teachers*, 5: 1-13.
- Adachi, T. (1999) *Nihongo gimonbun ni okeru handan no syosô*, Tokyo, Kurosiso Syuppan.
- Adam, J.-M. (1977) « Ordre du texte, ordre du discours », *Pratiques*, 13 : 103-111.
- Adam, J.-M. (1985) « Quels types de textes ? », *Le français dans le monde*, 192 : 39-43.
- Adam, J.-M. (1990) *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Bruxelles-Liège, Mardaga.
- Adam, J.-M. (1991) *Langue et littérature*, Paris, Hachette.
- Adam, J.-M. (1999) *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.
- Adam, J.-M. (1999) *Le récit*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Adam, J.-M. (2001) *Les textes, types et prototypes*, Paris, Nathan.
- Adam, J.-M. (2006) « La "translinguistique des textes" à l'œuvre : l'exemple d'un récit de Jorge Luis Borges » in Lane, P. (éd.) *Des discours aux textes : modèles et analyses*, Rouen, Presses Universitaires de Rouen : 11-38.
- Adam, J.-M. (2008[2005]) *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.
- Adam, J.-M. & Petitjean, A. (1989) *Le texte descriptif*, Paris, Nathan.

- Adam, J.-M. & Revaz, F. (1989) « Aspects de la structuration du texte descriptif : les marqueurs d'énumération et de reformulation », *Langue française*, 81 : 59-98.
- Adam, J.-M. & Revaz, F. (1996) *L'analyse des récits*, Paris, Seuil.
- Akiyama, T. et al. (1986) *Nihon zuihitsu ziten*, Tokyo, Tokyo-shoseki.
- Allaire, S. (1996) « Y a-t-il un *et* coordonnant ? » in Muller, C. (éd.) *Dépendance et intégration syntaxique : subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Niemeyer : 11-23.
- Ammirati, C. (1996) *Principes et méthodes de l'épreuve écrite de français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Anscombe, J.-C. (1986) « L'article zéro en français : un imparfait du substantif ? », *Langue française*, 72 : 4-39.
- Arrivé, M., Gadet, F. et al. (1986) *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
- Asakura, S. (2002) *Dictionnaire des difficultés grammaticales de la langue française (Sin huransugo bunpô ziten)*, Tokyo, Hakusuisha.
- Austin, J. L. (1975) *How to do Things with Words*, London, Oxford University Press.
- Bache, C. (1986) « Tense and Aspect in Fiction », *Journal of Literary Semantics*, vol. 15, n. 2: 82-97.
- Bally, C. (1951) *Traité de stylistique française*, Paris, Klincksieck.
- Bally, C. (1965) *Le langage et la vie*, Genève, Droz.
- Bander, R. G. (1983) *American English Rhetoric: a Two-track Writing Program for Intermediate and Advanced Students of English as a Second Language*, New York, Holt, Rinehart, and Winston.
- Banfield, A. (1979) « Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent la théorie littéraire », *Langue française*, 44 : 9-26.
- Bar-Lev, Z. & Palacas, A. (1980) « Semantic Command over Pragmatic Priority », *Lingua*, 51: 137-146.
- Beaugrande, R. d. & Dressler, W. (1981) *Introduction to Text Linguistics*, London, Longman.
- Beaujard, A. (1996 [1966]) « Introduction » in Sei Shônagon, *Notes de chevet*, Paris, Gallimard/Unesco. Connaissance de l'Orient 5, Collection Unesco d'œuvres représentatives ; Série japonaise.
- Behr, I. (2003) « La pince et le paravent » in Fernandez Bravo, N. (éd.) *Lire entre les lignes : l'implicite et le non-dit*, Paris, Institut d'Allemand, Université de la Sorbonne Nouvelle. 3/4: 81-97.

- Bekeš, A. (1987) *Tekusuto to Sintakusu*, Tokyo, Kurosio Syuppan.
- Benveniste, É. (1966[1946]) « Structure des relations de personne dans le verbe » in Benveniste, É., *Problème de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard : 225-236.
- Benveniste, É. (1966[1956]) « La nature des pronoms » in Benveniste, É., *Problème de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard: 251-257.
- Benveniste, É. (1966[1958]a) « Les verbes délocutifs » in Benveniste, É., *Problème de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard : 277-285.
- Benveniste, É. (1966[1958]b) « De la subjectivité dans le langage » in Benveniste, É., *Problème de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard : 258-266.
- Benveniste, É. (1966[1959]) « Les relations de temps dans le verbe français » in Benveniste, É., *Problème de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard : 237-250.
- Benveniste, É. (1966[1962]) « Les niveaux de l'analyse linguistique » in Benveniste, É., *Problème de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard : 119-131.
- Benveniste, É. (1966[1963]) « La philosophie analytique et le langage » in Benveniste, É., *Problème de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard : 267-276.
- Berthonneau, A.-M. & Kleiber, G. (1996) « Subordination et temps grammaticaux : pour une conception non concordancielle de l'imparfait en discours indirect » in Muller, C. (éd.) *Dépendance et intégration syntaxique : subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Niemeyer : 115-126.
- Bickner, R. & Peyasantiwong, P. (1988) « Cultural Variation in Reflective Writing » in Purves, A. C. (ed.) *Writing across Languages and Cultures: Issues in Contrastive Rhetoric*, Newbury Park CA, Sage: 160-176.
- Birmann, O. (1987) « Settyû (kansetu) wahô no nitihutu hikaku taisyô », *Matikaneyama ronsô : nihon gaku hen 21* : 23-42.
- Birmann, O. (1988) « Kansetu-wahô no nitihutu-hikaku-taisyô : buntyû no kaiwabun + "to" o tyûsin to site », *Nihongogaku*, vol. 7, n. 9. : 46-58.
- Blakemore, D. (1989) « Linguistic Form: the Explicit and the Implicit » in Hickey, L. (ed.) *Pragmatics of Style*, London, Routledge: 28-51.
- Blakemore, D. (1991) « Performatives and Parentheticals », *Proceedings of the Aristotelian Society*, 91: 197-214.
- Blakemore, D. (1992) *Understanding Utterances : an Introduction to Pragmatics*, Oxford UK, Basil Blackwell.
- Blum-Kulka, S. (1986) « Shifts of Cohesion and Coherence in Translation » in

- House, J. & Blum-Kulka, S. (eds.) *Interlingual and Intercultural Communication: Discourse and Cognition in Translation and Second Language Acquisition Studies*, Tübingen, Guntar Narr.: 17-35.
- Borillo, A. (1979) « La négation et l'orientation de la demande de confirmation », *Langue française*, 44 : 27-41.
- Borillo, A. (1981) « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *DRLAV: revue de linguistique*, 25 (Paris : Centre de recherche de l'Université de Paris VIII) : 1-33.
- Borillo, A. (1996) « Les relations temporelles entre propositions : subordination ou parataxe ? » in Muller, C. (éd.) *Dépendance et intégration syntaxique : subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Niemeyer : 127-139.
- Borillo, A., Bras, M., et al. (2004) « Tense, Connectives and Discourse Structure » in Corblin, F. & de Swart, H. (eds.) *Handbook of French Semantics*, Stanford, Calif., CSLI Publications: 309-350.
- Braun, F. (1988) *Terms of Address: Problems of Patterns and Usage in Various Languages and Culture*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Brown, G. & Yule, G. (1983) *Discourse Analysis*, Cambridge and New York, Cambridge University Press.
- Brunot, F. (1953[1922]) *La pensée et la langue : méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris, Masson.
- Brunot, F. & Bruneau, C. (1949) *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson.
- Burtoff, M. J. (1983) *The Logical Organization of Written Expository Discourse in English: a Comparative Study of Japanese, Arabic, and Native Speaker Strategies*, Washington, DC, Georgetown University, Ph. D. dissertation.
- Calas, F. (2006) *Cohérence et discours*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- Carrell, P. L. (1982) « Cohesion is not Coherence », *TESOL Quarterly*, vol. 16, no. 4: 479-488.
- Carson, J. G. (1992) « Becoming Biliterate: First Language Influences », *Journal of Second Language Writing*, vol. 1, n. 1: 37-60.
- Carston, R. (1993) « Conjunction, Explanation and Relevance », *Lingua*, 90: 27-48.
- Charaudeau, P. (1992) *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- Charaudeau, P. (1993) « Des conditions de la "mise en scène" du langage » in Drosse, A. (éd.) *L'esprit de société. Vers une anthropologie du sens*, Liège, Mardaga : 27-65.

- Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (2002) *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Charolles, M. (1976) « Grammaire de texte : théorie du discours : narrativité », *Pratiques*, 11/12 : 133-155.
- Charolles, M. (1978) « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes (approche théorique et étude des pratiques pédagogiques) », *Langue française*, 38 : 7-41.
- Charolles, M. (1988) « Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquence », *Pratiques*, 57 : 3-14.
- Charolles, M. (1993) « Les plans d'organisation du discours et leurs interactions » in Moirand S. et al. *Parcours linguistiques de discours spécialisés : colloque en Sorbonne les 23-24-25 septembre 1992*, Berne et New York, Peter Lang : 301-314
- Charolles, M. (1994) « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de linguistique*, 29 : 125-151.
- Charolles, M. (1997) « L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces », *Cahier de Recherche Linguistique, Université de Nancy 2*, 6 : 1-73.
- Charolles, M. (2006) « Cohérence, pertinence et intégration conceptuelle » in Lane, P. (éd.) *Des discours aux textes : modèles et analyses*, Rouen, Presses Universitaires de Rouen : 39-74.
- Charolles, M. & Combettes, B. (1999) « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours », *Langue française*, 121 : 76-116.
- Charpentier, V. (1998) *Écrire le français au lycée*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Chassang, A. & Senninger, C. (1992) *La dissertation littéraire générale, tome 1 : Littérature et création*, Paris, Hachette.
- Chevalier, G. & Léard, J.-M. (1994) « Le nom subordonnant : les séquences [SN que P] et la modalisation », *Travaux de linguistique*, 27 : 43-64.
- Chevalier, G. & Léard, J.-M. (1996) « La subordination nominal : classes, sous-classes, et types sémantiques » in Muller, C. (éd.) *Dépendance et intégration syntaxique : subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Niemeyer : 53-65.
- Chevalier, L. (2006) « La correction des productions écrites », Communication présentée lors du XX<sup>èmes</sup> Rencontres Pédagogiques du Kansai, Centre Franco-Japonais - Alliance Française d'Osaka, Japon, 31 mars 2006.
- Claiborne, G. D. (1993) *Japanese and American rhetoric: a Contrastive Study*, San Francisco, International Scholars Publications.



- Clark, H. H. (1977) « Bridging » in Johnson-Laird, P. N. & Wason, P. C. (eds.) *Thinking: readings in cognitive science*, Cambridge, Cambridge University Press: 411-420.
- Clark, H. H. & Gerrig, R. J. (1990) « Quotations as Demonstrations », *Language*, vol. 66, no. 4: 764-805.
- Clyne, M. (1981) « Culture and Discourse Structure », *Journal of Pragmatics* 5: 61-66.
- Clyne, M. (1987a) « Cultural Differences in the Organization of Academic Texts », *Journal of Pragmatics* 11: 211-247.
- Clyne, M. (1987b) « Discourse Structures and Discourse Expectations: Implications for Anglo-German Academic Communication in English » in Smith, L. E. (ed.) *Discourse Across Cultures: Strategies in World Englishes*, London, Prentice Hall: 73-83.
- Cohen, M. (1952) « Emplois nouveaux de *oui* et *non* en français », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 48 : 40-51.
- Combettes, B. (1996) « Facteurs textuels et facteurs sémantiques dans la problématique de l'ordre des mots : le cas des constructions détachées », *Langue française* 111 : 81-94.
- Combettes, B. (2000) *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- Condon, J. C. & Yousef, F. S. (1975) *An Introduction to Intercultural Communication*, Indianapolis and New York, the Bobbs-Merrill Company, Inc.
- Connor, U. (1984) « A Study of Cohesion and Coherence in English as a Second language Students' Writing », *Papers in Linguistics: International Journal of Human Communication*, 17, no. 3: 301-316.
- Connor, U. (1996) *Contrastive Rhetoric: Cross-cultural Aspects of Second-language Writing*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Cornaire, C. & Raymond, P. M. (1999) *La production écrite*, Paris, CLE International.
- Culioli, A. (1990) *Pour une linguistique de l'énonciation : opérations et représentations*, Tome 1, Paris, Ophrys.
- Culioli, A. (1992) *La théorie d'Antoine Culioli : ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys.
- Culioli, A. (1996) « Existe-t-il une unité de la négation ? », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris, nouvelle série, Tome IV, La négation : une ou multiple ?*, Paris, Klincksieck : 33-44.
- Culioli, A. (1999) *Pour une linguistique de l'énonciation : domaine notionnel*,

- Tome 3, Paris, Ophrys.
- Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1940) *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.
- Dany, M. & Richard, L. (1987) « L'insertion d'étudiants étrangers dans le système universitaire. Aspects interculturels et conceptuels », *Le Français dans le monde*, n° spécial février-mars : 112-119.
- Dauzat, A. (1952[1947]) *Grammaire raisonnée de la langue française*, Lyon, Paris, IAC.
- Debaisieux, J.-M. & Deulofeu, J. (2006) « Cohérence et syntaxe : le rôle des connecteurs » in Calas F. (éd.) *Cohérence et discours*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne : 197-207.
- Declerck, R. (1991) *A Comprehensive Descriptive Grammar of English*, Tokyo, Kaitakusha.
- Détrie, C. (2006) *De la non-personne à la personne : l'apostrophe nominale*, Paris, CNRS Éditions.
- van Dijk, T. A. (1977) *Text and Context: Explorations in the Semantics and Pragmatics of Discourse*, London, Longman.
- Diller, A.-M. (1984) *La pragmatique des questions et des réponses : Mit einer Zusammenfassung in englischer Sprache*, Tübingen, G. Narr.
- Disson, A. (1996) *Pour une approche communicative dans l'enseignement du français au Japon : bilan et propositions*, Osaka, Osaka University Press.
- Donahue, C. (2007) « Les genres d'écrits universitaires aux États-Unis », *Le Français aujourd'hui* n° 159 : 83-90.
- Doughty, C. & Williams, J. (1998) *Focus on Form in Classroom: Second Language Acquisition*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Dubois, J. & Lagane, R. (1973) *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.
- Ducrot, O. (1977) « Illocutoire et performatif », *Linguistique et sémiologie* 4 (Presses universitaires de Lyon) : 17-53.
- Ducrot, O. (1984) *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Ducrot, O. (1989) *Logique, structure, énonciation*, Paris, Minuit.
- Ducrot, O. (2003) *Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermanns.
- Ducrot, O. et al. (1980) *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- Durrer, S. (1996) « Ce louchon d'Augustine : étude des noms de qualité dans L'Assommoir », *Études de linguistique appliquée* 102 : 137-156.
- Eggington, W. G. (1987) « Written Academic Discourse in Korean: Implications

- for Effective Communication », in Connor U. & Kaplan, R. B. (eds.) *Writing Across Languages: Analysis of L2 Text*, Massachusettes, Addisson-Wesley: 153-168.
- Fauconnier, G. (1985) *Mental Spaces: Aspects of Meaning Construction in Natural Language*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- Fernandez Bravo, N. (éd.) (2003) *Lire entre les lignes : l'implicite et le non-dit*, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III, Institut d'allemand.
- Fillmore, C. J. (1986) « Pragmatically Contraolled Zero Anaphora », *Proceedings of the Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, Berkeley Linguistics Society: 95-107.
- Forest, R. (1996) « Ce qui ne se nie pas dans les langues », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris, nouvelle série, Tome IV, La négation : une ou multiple ?*, Paris, Klincksieck: 21-31.
- François, J. & le Querler, N. (2000) *Connecteurs et marqueurs de connexions*, Caen, Presses Universitaires de Caen.
- Gallèpe, T. (2003) « L'implicite dans la présentation du discours ou : Didascalies implicites & prédictions floues » in Fernandez Bravo, N. (éd.) *Lire entre les lignes : l'implicite et le non-dit*, Paris, Institut d'Allemand, Université de la Sorbonne Nouvelle. 3/4: 98-116.
- Garnier, C. (1985[1982]) *La phrase japonaise : structures complexes en japonais moderne*. Paris, Publications Orientalistes de France.
- Genette, G. (1969a) « Frontière du récit » in Genette, G., *Figures II*, Paris, Seuil : 49-69.
- Genette, G. (1969b) « Rhétorique et enseignement » in Genette, G., *Figures II*, Paris, Seuil : 23-42.
- Genette, G. (1979) *Introduction à l'architexte*, Paris, Seuil.
- Genette, G. (1982) *Palimpsestes : la littérature au second degré*, Paris, Seuil.
- Genette, G. (1987) *Seuils*, Paris, Seuil.
- Gicquel, B. (1979) *L'explication de textes et la dissertation*, Presses Universitaires de France.
- Giorgi, A. & Pianesi, F. (1997) *Tense and Aspect: from Semantics to Morphosyntax*, New York and Tokyo, Oxford University Press.
- Givón, T. (1984) *Syntax: a Functional-Typological Introduction*, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins.
- Glaudes, P. & Louette, J.-F. (1999) *L'essai*, Paris, Hachette.
- Grabe, W. & Kaplan, R. B. (1989) « Writing in a Second Language: Contrastive Rhetoric » in Johnson, D. M. & Roen, D. H., *Richness in Writing*:

- Empowering ESL Students*, New York, Longman: 263-283.
- Grabe, W. & Kaplan, R. B. (1996) *Theory and Practice of Writing*, London, Longman.
- Green, G. M. (1976) « Main Clause Phenomena in Subordinate Clauses », *Language* 52: 382-297.
- Grevisse, M. (1990) *Précis de grammaire française*, Paris, Duculot.
- Grevisse, M. (1993) *Le bon usage : grammaire française*, Paris, Duculot.
- Grieve, J. (1996) *Dictionary of Contemporary French Connectors*, London and New York, Routledge.
- Grimes, J. E. (1972) « Outlines and Overlays », *Language*, vol. 48, no. 3: 513-524.
- Grimes, J. E. (1975) *The Thread of Discourse*, The Hague and Berlin, Mouton.
- Gulick, S. L. (1963) *The East and the West: a Study of Their Psychic and Cultural Characteristics*, Rutland, VT, Tuttle.
- Hagège, C. (1990[1982]) *La structure des langues*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Haiman, J. & Thompson, S. A. (1988) « Introduction » in Haiman J. & Thompson, S. A. (eds.) *Clause Combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins: iv-xiii.
- Halliday, M. A. K. (1985) *An Introduction to Functional Grammar*, London, Arnold.
- Halliday, M. A. K. & Hasan, R. (1976) *Cohesion in English*, London and New York, Longman.
- Hamamoto, J. (1990) « Kokusaika zidai no sakubun kyôiku », *Nihongogaku*, vol. 9, n. 7 : 53-59.
- Harada, S., Hagiwara, Y. et al. (1996) *Korekusion Huransugo 7 : Kaku*, Tokyo, Hakusuisha.
- Harder, B. D. (1984) « Clutural Attitudes in Discourse Analysis », *The Canadian Journal of Linguistics*, vol. 29, no. 2 : 115-130
- Harder, B. D. & Kutz-Harder, H. (1982) « Cultural Interface and Teaching English Composition in Japan », *The English Teacher's Magazine* 7. XXX.I, 4 : 19-23.
- Hartmann, R. (1978) « Contrastive Textology in Descriptive and Applied Linguistics », *Sophia linguistica* 4: 1-12.
- Hasegawa, N. (1984) « On the So-called “Zero Pronouns” in Japanese », *Linguistic Review* 4: 289-341.
- Hasegawa, N. (1991) « Affirmative Polarity Items and Negation in Japanese » in

- Georgopoulos, C. P. & Ishihara, R. (eds.) *Interdisciplinary Approaches to Language: Essays in Honor of S.-Y. Kuroda*, Dordrecht and Boston, Kluwer Academic Press: 271-285.
- Hawkins, E. (1984) *Awareness of language: an Introduction*, Cambridge; New York, Cambridge University Press.
- Hayami, H. (1990) « Kôkô ni okeru sakubun kyôiku », *Nihongogaku*, vol. 9, n. 7 : 33-38.
- Hazen, M. D. (1987) « The Universality of Logic Processes in Japanese Argument », in van Eemeren, F. H., Grootendorst, R., Blair, J. A. & Willard, C. A. (eds.) *Argumentation: Analysis and Practices*, Dordrecht, Foris 225-237.
- Heddesheimer, C. (1974) « Notes sur l'expression verbale de l'assentiment et de la confirmation en anglais », *Mélanges pédagogiques du CRAPEL*, Université de Nancy II : 29-40.
- Helmbrecht, J. (1999) « The Typology of 1st Person Marking and its Cognitive Background » in Abraham, W., Givón, T. & Thompson, S. A. (eds.) *Discourse Grammar and Typology: Papers in Honor of John W. M. Verhaar*. Amsterdam, John Benjamins: 285-297.
- Hidden, M.-O. (2006a) « Diversité culturelle et didactique de l'écrit : une enquête auprès d'apprenants », *Dialogues et cultures*, 51 : 142-146.
- Hidden, M.-O. (2006b) « Variabilité des traditions rhétoriques : qu'en disent les scripteurs ? Une étude de cas en France » in Suomela-Salmi, E. & Dervin, F. (éds.) *Perspectives interculturelles et inter-linguistiques sur le discours académique*, Finland, Department of French Studies, The University of Turku : 74-86.
- Hidden, M.-O. (2007) « L'apport des progressions d'apprentissage à la recherche en didactique des langues : un exemple concernant l'enseignement de l'argumentation en français langue étrangère », *Actes du colloque Recherches en acquisition et en didactique des langues étrangères et secondes*, Paris.
- Higashiizumi, Y. (2006) *From a Subordinate Clause to an Independent Clause: a History of English because-clause and Japanese kara-clause*, Tokyo, Hituzi Syobo.
- Hinds, J. (1980) « Japanese Expository Prose », *Papers in Linguistics: International Journal of Human Communication*, vol. 13, no. 1: 117-158.
- Hinds, J. (1981) « Paragraph Structure in Japanese Expository Prose » in Makino, S. (ed.) *Papers from the Middlebury Symposium on Japanese Discourse Analysis*, Urbana, IL, University of Illinois : 10-66.

- Hinds, J. (1983) « Contrastive Rhetoric: Japanese and English », *Text*, vol. 3, n. 2: 183-195.
- Hinds, J. (1984) « Retention of Information Using a Japanese Style of Presentation », *Studies in Language*, vol. 8, n. 1: 45-69.
- Hinds, J. (1987) « Reader Versus Writer Responsibility: a New Typology » in Connor, U. & Kaplan, (eds.) *Writing Across Languages: Analysis of L2 Text*, Massachusettes, Addisson-Wesley: 141-152.
- Hinds, J. (1990) « Inductive, Deductive, Quasi-inductive: Expository Writing in Japanese, Korean, Chinese, and Thai » in Connor U. & Johns, A. M. (eds.) *Coherence in Writing*, Alexandria, Virginia, Teachers of English to Speakers of Other Languages: 89-109.
- Hirose, K. & Sasaki, M. (1994) « Explanatory Variables for Japanese Students' Expository Writing in English: an Exploratory Study », *Journal of Second Language Writing*, vol. 3, n. 3: 203-229.
- Honjo, K. L. (1988) *Evaluation of Japanese ki-sho-ten-ketsu Essays Organization vis a vis the English Five Part Essay by Native English Speaking College Composition Students and Implications for Contrastive Rhetoric*, Tuscon, University of Arizona, master thesis.
- Honna, N. (1989) « Nihongo no buntai to eigo no buntai : gengosiyô no haikei ni aru bunka to syakai » in Miyaji, Y. et al. (éds.) *Nihongo no bunpô, buntai (ge)*, Tokyo, Meijishoin : 363-385.
- Horn, L. R. (1985) « Metalinguistic Negation and Pragmatic Ambiguity », *Language*, vol. 61, n. 1: 121-175.
- Horn, L. R. (2001) « Metalinguistic Negation and Pragmatic Ambiguity » in Horn, L. R., *A Natural History of Negation*, Stanford, Calif., CLSI Publications: 370-382.
- Hosaka, M. (1981) « Nihongo ni okeru taiken wahô : seiô go no taiken wahô to no hikaku ni oite », *Bulletin of College of General Education* 13 (Ibaraki University): 95-109.
- House, J. (1985) « Contrastive discourse analysis and universals in language usage », *Papers and studies in contrastive linguistics* 20: 5-14.
- Huang, J. C.-T. (1984) « On the Distribution and Reference of Empty Pronouns », *Linguistic Inquiry*, vol. 15, n. 4 : 531-574.
- Ikegami, K. (1971) « Niti-eigo ni okeru hitei-gimonbun to sono ô tô », *The English teachers' magazine* december: 68-71.
- Ikegami, Y. (1978) *Imino sekai : gendai gengogaku kara miru*, Tokyo, Nihon hōsō syuppan kyōkai.

- Ikegami, Y. (1983) « Tekusuto to tekusuto no kôzô », *Nihongo kyôiku sidô sankôsyô 11 Danwa no kenkyû to kyôiku*, (The National Institute for Japanese Language) : 7-42.
- Ikegami, Y. (2000) *Nihongo-ron e no syôtai*. Tokyo, Kodansha.
- Ikegami, Y. (2004) « ‘First/Second vs. Third Person’ and ‘First vs. Second/Third Person’: Two Types of ‘Linguistic Subjectivity’ » in Brisard F. et al. (eds.) *Seduction, Community, and Speech: A Festschrift for Herman Parret*, Amsterdam John Benjamins: 61-73.
- Indrasuta, C. (1988) « Narrative Style in the Writing of Thai and American Students » in Purves A. (ed.) *Writing across Languages and Cultures: Issues in Contrastive Rhetoric*, Newbury Park CA, Sage: 206-222.
- Inoue, M. (1990) « “darône” hitei-gimonbun nituite », *Nihongogaku*, vol. 9, n. 12 : 28-35.
- Inoue, M. (1992) « Hitei-gimonbun ni taisuru “yûhyô no ôtô” », *Nihongogaku*, vol. 11, n. 4 : 125-131.
- Inoue, M. (1994) « Iwayuru “hi-bunsekiteki na hiteibun” o megutte » in *Kokuritu kokugo kenkyû-syô Kenkyû hôkoku 15*, (The National Institute for Japanese Language) Syûei-syuppan : 207-249.
- Inoue, M. & Huang, L. (1996) « Nihongo to tyûgokugo no singi-gimonbun », *Kokugogaku 184* : 15-28.
- Iribe, A. (1998) « Kokusaika zidai ni tûyô suru ronriteki na bunsyô no kakikata », *Nihongogaku*, vol. 17, n. 2 : 14-21.
- Iwasaki, M. & Hayasaka, K. (1984) « Unique Logic Patterns Found in English Compositions written by Japanese Students – Reconsideration of “Cultural Thought Patterns in Intercultural Education” by Robert Kaplan », *Speech Education: Journal of the Communication Association of the Pacific-Japan* 11: 60-67.
- Izumi, K. (1978) *Huransugo o kangaeru 20 syô (Vingt leçons sur la sémantique française)*, Kenkyusha.
- Jakobson, R. (1963) *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- Johns, A. M. (1984) « Textual Cohesion and the Chinese Speaker of English », *Language Learning and Communication*, vol. 3, n. 1 : 69-74.
- Josephs, L. (1972) « Phenomena of Tense and Aspect in Japanese Relative Clauses », *Language*, vol. 81, n. 1: 109-133.
- Juillard, M. (2005) « Avatars de la cohésion dans les corpus. Ordre des mots et coordonnants : variations génériques » in Jaubert, A. (éd.) *Cohésion et cohérence : Études de linguistique textuelle*, Paris, ENS Éditions : 175-194.

- Kamada, O. (1993) « Nihongo no tyûkan danwa bunpô no iti sokumen », *Nihon, nihon bunka kenkyû*, 1 (Kyoto University of Foreign Studies) : 14-28.
- Kamada, O. (2000) *Nihongo no In'yô*, Tokyo, Hituzi Syobo.
- Kaplan, R. B. (1966) « Cultural Thought Patterns in Inter-cultural Education », *Language Learning*, vol. 16, n. 1&2: 1-20.
- Kaplan, R. B. (1972) *The Anatomy of Rhetoric: Prolegomena to a Functional Theory of Rhetoric: Essays for Teachers*, Philadelphia, Center for Curriculum Development.
- Kassabgy, N., Ibrahim, Z., et al. (2004) *Contrastive Rhetoric, Issues Insights and Pedagogy*, Cairo, The American University in Cairo Press.
- Katchen, J. E. (1982) « A Structural Comparison of American English and Farsi Expository Writing », *Papers in Linguistics: International Journal of Human Communication*, vol. 15, n. 3: 165-180.
- Katô, S. (1996) « Nihon bunka ni okeru zikan to kûkan ni tuite » in Katô, S., *Katô Shûichi kôen syû II : Dentô to gendai*, Kyoto, Kamogawa Shuppan : 167-207.
- Katô, S. (1997) « Nihon ni totte no tagengosyugi no kadai » in Miura, N. (éd.) *Tagengo syugi to wa nani ka*, Tokyo, Fujiwara-shoten : 293-335.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986) *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1991) « L'acte de question et l'acte d'assertion : opposition discrète ou continuum ? » in Kerbrat-Orecchioni, C. (éd.) *La question*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon : 87-111.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1992) *Les interactions verbales*, Tome 2, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1994) *Les interactions verbales*, Tome 3, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1998[1990]) *Les interactions verbales*, Tome 1, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1999) *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2001) « Oui, Non, Si : un trio célèbre et méconnu », *Marges linguistiques*, Numéro 2, Novembre 2001 : 95-119.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005) *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2008) *Les actes de langage dans le discours : théories et fonctionnement*, Paris, Armand Colin.
- Kimura, H. (1995) *Essei o kaku tasinami*, Tokyo, Bungei-shunzyû.
- Kinoshita, K. (1994) *Repôto no kumitate kata*, Tokyo, Chikumashobo.
- Kinoshita, K. (1998) « Ronritekina bunsyô to wa », *Nihongogaku*, vol. 17, n. 2 :



4-13.

- Kitahara, Y. et al. (Nihon kokugo daiziten daini han kensyû iin kai, Shogakukan kokugo ziten hensyûbu) (2000-2002) *Nihon kokugo dai ziten*, Shogakukan.
- Kleiber, G. (1990) « Marqueurs référentiels et processus interprétatif : pour une approche “plus sémantique” », *Cahiers de linguistique française*, 11 : 241-258.
- Klingler, D. (2003) « Spécificité du dispositif créé par le marqueur *wa* en japonais : comparaison avec le français », *Travaux de linguistique*, 47 : 163-179.
- Klingler Maestrali, D. (2003) *Connecteurs en français (L2) et « équivalents » en japonais (L1) : une perspective sur la production bilingue*, Paris, Université Paris III, thèse de doctorat.
- Klum, A. (1961) *Verbe et Adverbe*, Uppsala, Almqvist & Wiksel.
- Kobayashi, H. (1984) *Rhetorical Patterns in English and Japanese*, News York, Columbia University, doctoral dissertation.
- Kozłowska, R. H. (2004) *Etude comparée des connecteurs en français et en polonais*, Lille, Atelier National de Reproduction des Thèses.
- Kubo, S. (2002) « Illocutionary Morphology and Speech Acts », in Vanderveken, D. & Kubo, S. (eds.) *Essays in Speech Act Theory*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins: 207-224.
- Kubota, R. (1992) *Contrastive Rhetoric of Japanese and English: a Critical Approach*, Toronto, University of Toronto, Ph. D. dissertation.
- Kudô, M. (1995) *Asupekuto tensu taikei to tekusuto*, Tokyo, Hituzi Syobo.
- Kudô, M. (2000) « Hitei no hyôgen » in Nitta, Y. & Masuoka, T. (éds.) *Toki, hiei to toritate*, Tokyo, Iwanami Shoten : 93-150.
- Kumamura, C. (1990) *Nihonzin no hyôgen : tikara to kosei*, Tokyo, Chûokôron.
- Kuno, S. (1973) *Nihon bunpô kenkyû*, Tokyo, Taishukan.
- Kuno, S. (1978) *Danwa no bunpô*, Tokyo, Taishukan.
- Kuno, S. (1983) *Sin nihon bunpô kenkyû*, Tokyo, Taishukan.
- Kuno, S. (1987) *Functional Syntax: Anaphora, Discourse and Empathy*, Chicago, University of Chicago Press.
- Kuno, S. (1988) « Blended Quasi-direct Discourse in Japanese » in Poser, W. J. (ed.) *Papers from the Second International Workshop on Japanese Syntax*, Stanford, Calif., Center for the Study of Language and Information, Stanford University.
- Kuno, S. & Kaburaki, E. (1977) « Empathy and Syntax », *Linguistic Inquiry*, vol. 8, n. 4: 627-672.

- Kurihara, Y. (1988) *Monogatari no enkinhō*, Tokyo, Yūseidō.
- Kuroda, S.-Y. (1972) « The Categorical and the Thetic Judgment: Evidence from Japanese », *Foundations of Language* 9: 153-185.
- Kuroda, S.-Y. (1973) « Le jugement catégorique et le jugement thétiq ue : exemples tirés de la syntaxe japonaise », *Langages* 36 : 81-110.
- Kuroda, S.-Y. (1976) « Reflection of the Foundations of Narrative Theory from a Linguistic Point of View » in van Dijk, T. A. (ed.) *Pragmatics of Language and Literature*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company: 107-140.
- Kuroda, S.-Y. (1979a) « Réflexions sur les fondements de la théorie de la narration » in Kristeva, J., Milner, J.-C. & Ruwet, N. (éds.) *Langue, discours, société : pour Émile Benveniste*, Paris, Seuil : 260-293.
- Kuroda, S.-Y. (1979b) « Où l'épistémologie, la grammaire et le style se rencontrent : examen d'un exemple japonais » in Kuroda, S.-Y., *Aux quatre coins de la linguistique*, Paris, Seuil : 235-259.
- Kuroda, S.-Y. (1979c) « Grammaire et récit » in Kuroda, S.-Y., *Aux quatre coins de la linguistique*, Paris, Seuil : 261-271.
- Kuroda, S.-Y. (1986) « A Formal Theory of Speech Acts », *Linguistics and Philosophy*, vol. 9, n. 4: 495-524.
- Ladd, D. R. (1981) « A First Look at the Semantics and Pragmatics of Negative Questions and Tag Questions », *CLS*, 17 (Chicago Linguistic Society): 164-171.
- Lakoff, G. (1984) « Performative Subordinate Clauses », *BLS (Proceedings of the annual meeting of the Berkeley Linguistics Society)*, 10 (Berkeley Linguistics Society): 472-480.
- Lambert, F. (1991) « Observations sur la coordination par et en français », *Cahiers de grammaire* 16 (Université de Toulouse-Le Mirail) : 75-102.
- Lambrecht, K. (1987) « On the Status of SVO Sentences in French Discourse » in Tomlin, R. S. (ed.) *Coherence and Grounding in Discourse*, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins: 217-261.
- Lambrecht, K. (1988) « Presentational Cleft Constructions in Spoken French » in Haiman, J. & Thompson, S. A. (eds.) *Clause Combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins : 135-179.
- Lane, C. (1993) « Yes, I don't understand ; *Yes, no* and European-Polynesian miscommunication in New Zealand », *Journal of Pragmatics*, vol. 20, n. 2: 163-188.
- Lane, P. (1992) *La périphérie du texte*, Paris, Nathan.
- Lane, P. (2001) « Linguistique textuelle dans les études française », *Dialogues et*

- cultures*, 46, Tome 2 : 350-357.
- Lane, P. (2006) « Pour une reconception linguistique du périphrase » in Lane, P. (éd.) *Des discours aux textes : modèles et analyses*, Rouen, Presses Universitaires de Rouen : 183-207.
- Lane, P. (2008a) « Hors d'œuvre et chefs d'œuvre en littérature française : textes et paratextes des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles », *Journal of Language and Culture: Language and Information*, vol. 3 (Département de Langue et Culture, Faculté des Sciences humaines et sociales, Université Préfectorale d'Osaka) : 1-15.
- Lane, P. (2008b) « Paratext and Text: about Textlinguistics », *Sakai=Minami Osaka tiikigaku kenkyû ronsyû* : 47-53.
- Langleben, M. (1981) « Latent Coherence, Contextual Meanings, and the Interpretation of a Text », *Text*, vol. 1, n. 3: 279-313.
- Larrivée, P. (2001) *L'interprétation des séquences négatives : portée et foyer des négations en français*, Bruxelles, Duculot.
- Larrivée, P. (2004) *L'association négative*, Genève-Paris, Droz.
- Larrivée, P. (2007) *Du tout au rien : libre choix et polarité négative*, Paris, Honoré Champion.
- Lascarides, A. & Oberlander, J. (1993) « Temporal Coherence and Defeasible Knowledge », *Theoretical Linguistics*, vol. 19, n. 1: 1-37.
- Le Goffic, P. (1993) *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Leeman, D. (2002) *La phrase complexe : les subordinations*, Bruxelles, De Boeck, Duculot.
- Lefevre, F. (1999) *La phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan.
- Legrand, E. (1988) *Méthode de stylistique française*, Paris, de Gigord.
- Lehmann, C. (1988) « Towards a Typology of Clause Linkage » in Haiman J. & Thompson, S. A. (eds.) *Clause Combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins: 181-225.
- Lehmann, D. (1985) « La grammaire de texte : une linguistique impliquée ? », *Langue française* 68 : 100-114.
- Lemaréchal, A. (1997) *Zéro(s)*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Leon, J. (1992) « Interrogation totale en *est-ce que* et couple question-réponse dans un corpus de débats politiques », *Journal of French Language Studies*, 2-2 : 207-235.
- Lerot, J. (1993) *Précis de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- Li, C. N. & Thompson, S. A. (1976) « Subject and Topic: a New Typology of Language » in Li, C. N. (ed.) *Subject and Topic*, New York, Academic Press:

- 457-489.
- Longacre, R. E. (1979) « The Paragraph as a Grammatical Unit » in Givón, T. (ed.) *Syntax and Semantics 12: Discourse and Syntax*, San Diego and New York, Academic Press: 115-134
- Longacre, R. E. (1985) « Sentences as Combinations of Clauses » in Shopen, T. (ed.) *Language Typology and Syntactic Description 2: Complex Constructions*, Cambridge and New York, Cambridge University Press: 235-286.
- Loveday, L. (1983) « Rhetoric Patterns in Conflit: the Socio-cultural Relativity of Discourse-organizing Processes », *Journal of Pragmatics* 7: 169-190.
- Loveday, L. (1986) *Explorations in Japanese Sociolinguistics*, Amsterdam, John Benjamins
- Lucas, N. (1994) « Le thème dans la phrase et dans le paragraphe, en japonais et en français académiques », *Mélanges offerts à René Sieffert : Cipango hors-série* : 272-295.
- Lyons, J. (1977) *Semantics 2*. Cambridge, New York, Cambridge University Press.
- Ma R. (1996) « Saying “yes” for “no” and “no” for “yes” », *Journal of Pragmatics*, vol. 25, n. 2: 257-266.
- Makino, S. (1979) « Paragraphe, is it a Legitimate Linguistic Unit?: a Case Study from English and Japanese », *Rhetoric* 78: *Proceedings of Theory of Rhetoric: An interdisciplinary Conference* (University of Minnesota Center for Advanced Studies in Language, Style, and Literary Theory): 283-296.
- Makino, S. (1980) *Kurikaesi no bunpô*, Tokyo, Taishukan.
- Makishita, Y. & Seto, K. (1997) *Bunka to hassô to retorikku*, Tokyo, Kenkyusha.
- Mann, W. C. & Thompson, S. A. (1988) « Rhetorical Structure Theory: toward a Functional Theory of Texte Organization », *Text*, vol. 8 n. 3: 243-281.
- Martin, J. E. (1992) *Towards a Theory of Text for Contrastive Rhetoric: an Introduction to Issues of Text for Students and Practitioners of Contrastive Rhetoric*, New York, Peter Lang.
- Martin, R. (1996) « Sur la monovalence de la négation », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris, nouvelle série, Tome IV, La négation : une ou multiple ?* Paris, Klincksieck : 13-20.
- Martinez, P. (1998) *La didactique des langues étrangères*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Matalene, C. (1985) « Contrastive Rhetoric: an American Writing Teacher in China », *College English* 47, 8: 790-808.

- Matsuo, S. (1974) *Zuihitsu goten aiueo nado*, Tokyo, Kasamashoin.
- Matthiessen, C. & Thompson, S. A. (1988) « The Structure of Discourse and “Subordination” » in Haiman J. & Thompson, S. A. (eds.) *Clause Combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins: 275-329.
- Maynard, S. K. (1996) « Presentation of One’s View in Japanese Newspaper Columns: Commentary Strategies and Sequencing », *Text* 16: 391-421.
- Maynard, S. K. (2003) « Danwa-bunseki no taisyô-kenkyû » in Sakuma, M. (éd.) *Bonsyô, danwa*, Tokyo, Asakura Publishing Co., Lid. : 227-249.
- Maynard, S. K. (2004) *Danwa gengogaku*, Tokyo, Kurosio Syuppan.
- Mehrenberger, G. (1995) *Miyazawa Kenji o huransugo de yomu : hon'yaku zyugyô no raibu*, Tokyo, Hakusuisha.
- Mellet, S. (1980) « Le présent “historique” ou “de narration” », *L’information grammaticale*, 4 : 6-11.
- Mikami, A. (1963a) *Nihongo no ronri : « wa » to « ga »*, Tokyo, Kurosio Syuppan.
- Mikami, A. (1963b) *Nihongo no kôbun*, Tokyo, Kurosio Syuppan.
- Milner, J.-C. (1978) *De la syntaxe à l’interprétation*, Paris, Seuil.
- Minami, F. (1993) *Gendai nihongo bunpô no rinkaku*, Tokyo, Taishukan.
- Mirabail, H. (1994) *Argumenter au lycée*, Paris, Bertrand-Lacoste.
- Mithun, M. (1988) « The Grammaticization of Coordination » in Haiman, J. & Thompson, S. A. (eds.) *Clause Combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins: 331-359.
- Mizutani, O. (1987[1979]) *Hanasikotoba to nihonjin : nihongo no seitai*, Tokyo, Soutakusha.
- Moeschler, J. (1990) *Argumentation et conversation : éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Didier.
- Mohan, B. A. & Lo, W. A.-Y. (1985) « Academic Writing and Chinese Students: Transfer and Developmental Factors », *TESOL Quarterly*, vol. 19, n. 3: 515-534.
- Moirand, S. (1979) *Situations d’écrits : compréhension/production en français langue étrangère*, Paris, CLE international.
- Moirand, S. (1990) *Une grammaire des textes et des dialogues*, Paris, Hachette.
- Molendijk, A. et al. (2004) « Meaning and Use of Past Tenses in Discourse » in Corblin, F. et de Swart, H. (eds.) *Handbook of French Semantics*, Stanford, Calif., CSLI Publications: 271-308.
- Morimoto, J. (1994) *Hanasite no syukan o arawasu hukusi ni tuite*, Tokyo,

- Kurosio Syuppan.
- Morita, Y. (1977) *Kiso nihongo : imi to tukaikata*, Tokyo, Kadokawa.
- Muller, C. (1996) « La conjonction *que* : rection vs. dépendance immédiate et concurrence avec *que* pronominal » in Muller, C. (éd.) *Dépendance et intégration syntaxique : subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Niemeyer : 97-111.
- Myhill, J. & Hibiya, J. (1988) « The Discourse Function of Clause-chaining » in Haiman, J. & Thompson, S. A. (eds.) *Clause Combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins: 361-398.
- Nagata, H. (1984) *Kokugo-renbun-ron*, Osaka, Izumi Shoin.
- Nagata, H. (2003) « Bunsyô, danwa ni okeru renbun no seiritu » in Sakuma, M. *Bonsyô, danwa*, Tokyo, Asakura Publishing Co., Ltd.: 77-90.
- Nakada, S. (1980) *Aspects of Interrogative Structure: a Case Study from English and Japanese*, Tokyo, Kaitakusha.
- Nakagawa, M. & Sadanobo, T. (2006) *Gengo ni arawareru « seken » to « sekai »*, Tokyo, Kurosio Syuppan.
- Nakamura, H. (2000[1994]) *Ronri no kôzô*, Tokyo, Seidosha.
- Nakamura, K. (1994) « Problèmes des apprenants japonais pour rédiger en français – tendance à économiser les mots – », *Rencontres 8* (Rencontres Pédagogiques du Kansai) : 27
- Nakamura, K. (1997) « “Ma mère est professeur de Kumon” ou la tendance des débutants japonais à s’exprimer avec le minimum de mots dans leurs rédactions », *Rencontres 11* (Rencontres Pédagogiques du Kansai) : 32.
- Nakasono, A. (2005) « In’yô no kôbun ni kansuru oboegaki : hatuwa-kôiteki in’yô-ron no tameni », *Ningen kankyô gaku kenkyû*, vol. 4, n. 1 (Hiroshima Shudo University) : 17-41.
- Nakasono, A. (2006) *Hatuwakôite in’yô-ron no kokoromi : In’yô sareta daikuisu no kôsatu*, Tokyo, Hituzi Syobo.
- Nakau, M. (1984) « Situgi-ôtô no hassô to ronri », *Nihongogaku*, vol. 3, n. 4 : 13-20.
- Nakau, M. (1994) *Principles of Cognitive Semantics*, Tokyo, Taishukan.
- Nakayama, M. (1980) « Mozi-no soto no tekisuto : “Makurano-sôsi” to sono hutuyaku-ni tuite », *Gendaibungaku 21* : 27-53.
- Nakayama, M. (1981) « Heian-tyô bungaku no hutuyaku no koto », *Syosai no mado 300* (Yûhikaku) : 10-13.
- Nakayama, M. (1984) « Kyûsai to siteno bungaku : “Yukiguni” to sono hutuyaku ni tuite », *Gendaibungaku 29* : 32-64.

- Nakayama, M. (1988a) « Monogatari to monogataribun : nihongo huransugo no taihi », *Bungaku*, vol. 56, n. 8 (Iwanami-shoten) : 23-39.
- Nakayama, M. (1988b) « Nihongo-wa Hurôbêru-o dokomade zyuyô dekiruka : “Huton”-no hutugoyaku to “Bovarî huzin” no nihongoyaku », *Bungaku*, vol. 16, n. 12 (Iwanami-shoten) : 205-224.
- Nakayama, M. (1989) « Tekusuto-no uti to soto : huransu syôsetu ni okeru “watasi” no basyô ni tuite », *Polyphonia 2* (Institut de Technologie de Tokyo) : 26-42.
- Nakayama, M. (1993) « Quand écrire, c’est faire : les romans d’Abe Kôbô et leur traduction (“kaku” koto ga “okonau” koto de aru toki) », *Essays and Studies (Ronsyû)*, vol. 44, n. 1 (Tokyo Woman’s Christian University) : 1-31.
- Nakayama, M. (1994) « Récit et rhétorique : les romans d’Abe Kôbô et leur traduction (suite) », *Essays and Studies (Ronsyû)*, vol. 44, n. 2 (Tokyo Woman’s Christian University) : 55-83.
- Nakayama, M. (1995) *Monogatari kôzô-ron : Genzimonogatari to sono huransugoyaku ni tuite*, Tokyo, Iwanami Shoten.
- Nakayama, M. (1999) « Romanesque et langage : *La course au mouton sauvage* de Haruki Murakami et sa traduction française », *Essays and studies (Ronsyû)*, vol. 50, n. 1 (Tokyo Woman’s Christian University) : 1-26.
- Nakayama, M. (2000) « <watasi, ima, koko> wa donoyô ni tekusuto ni arawareruka : nihon gendai syôsetu no ikutuka no sakuhin to sono huransugo yaku ni tuite », communication présentée lors du 185<sup>e</sup> colloque de la Société Japonaise de Linguistique Française.
- Nakayama, M. (2002) « Problèmes du réalisme dans le roman japonais : traduction et adaptation des œuvres de Maupassant par les écrivains du naturalisme japonais » in Boudierlique, J. & Kawanabe, Y. (éds.) *Étapes normatives de la pensée japonaise moderne*, Tokyo, Surugadai-shuppansha : 71-90.
- Namba, T. & Chick, J. (1987) « The Notion of the Paragraph in Japanese: a Comparative Study with English », *Hyogo University of Teacher Education Journal 7* : 79-88.
- Neustupný, J. V. (1978) *Post-Structural Approaches to Language: Language Theory in a Japanese Context*, Tokyo, University of Tokyo Press.
- Neveu, F. (2004) *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.
- Nfissi, A. (2004) *Approche metaoperationnelle de la cohesion discursive. les connecteurs interphrastiques en anglais*, Lille, Atelier National de Reproduction des Thèses.

- Nichigai Associates (2003) *Complete List of Essays in Japon*, Tokyo, Nichigai Associates.
- Ninomiya, M. (1995) *La pensée de Kobayashi Hideo : un intellectuel japonais au tournant de l'histoire*, Genève, Paris, Droz.
- Nishimura, H. (1997) « “Ronriteki-na” hyôgen to “rozikaru-na” hyôgen », *Gengo*, vol. 26, n. 3 : 27-37
- Nishimura, Y. (1980) « Japanese English: Its Sequence of Paragraphs », *Proceedings of an International East-West Center Alumni Reunion*, Honolulu, HI, The East-West Center: 169-175.
- Nishitaya, H. (2006) *Ninti monogatari ron to wa nanika ?*, Tokyo, Hituzi Syobo.
- Nitta, Y. (1987) « Nihongo gimon hyôgen no syosô », *Gengogaku no sikai*, Tokyo, Daigaku-syorin : 179-202.
- Nitta, Y. (1999) *Nihongo no modarityi to ninsyô*, Tokyo, Hituzi Syobo.
- Noda, H. (1996) « wa » to « ga », Tokyo, Kurosio Syuppan.
- Noda, H. (2002) « Tanbun, hukubun to tekusuto » in Nitta, Y. & Masuoka, T. (éds.) *Hukubun to danwa*, Tokyo, Iwanami Shoten : 1-62.
- Nomura, M. (2000) *Nihongo no tekusuro : Kankei, kôka, yôsô*, Tokyo, Hituzi Syobo.
- Noor, R. (2001) « Contrastive Rhetoric in Expository Prose: Approaches and Achievements », *Journal of Pragmatics*, 33: 255-269.
- Nunan, D. (1991) « Communicative Tasks and the Language Curriculum », *TESOL Quarterly*, vol. 25, n. 2: 279-295.
- Ogawa, K. (1973) « Essei » in Toyama, S. (éd.) *Hihyô, hyôron*, Tokyo, Taishukan: 3-118.
- Ohga, M. (1978) *Comment on écrit en français (Gendai hutsusakubun no tekunikku)*, Tokyo, Taishukan.
- Ohga, M. & Mehrenberger, G. (1987) *Wabun-hustuyaku no sasupensu*, Tokyo, Hakusuisha.
- Oi, K. M. (1984) *Cross-cultural Differences in Rhetorical Patterning: a Study of Japanese and English*, Stony Brook, State University of New York at Stony Brook, doctoral dissertation.
- Okabe, R. (1983) « Cultural Assumptions of East and West: Japan and the United States » in Gudykunst, W. B. (ed.) *Intercultural communication theory*, Beverly Hills, Sage Publications: 21-44.
- Okihara, K., (éd.) (1985) *Eigo no raityingu*, Tokyo, Taishukan.
- Ôta, A. (1980) *Hitei no imi*, Tokyo, Taishukan.
- Panetta, C. G. (2001) *Contrastive Rhetoric Revisited and Redefined*, Mahwah, NJ,



- Lawrence Erlbaum Associates, Inc.
- Park Kim, S.-H. (1962) « The Meaning of *yes* and *no* in English and Korean », *Language Learning*, XII-1: 27-46.
- Payne, J. R. (1985) « Complex Phrases and Complex Sentences » in Shopen, T. (ed.) *Language Typology and Syntactic Description 2: Complex Constructions*, Cambridge and New York, Cambridge University Press: 3-41.
- Perelman, C. (1977) *L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin.
- Perelman, C. (1989) *Rhétoriques*, Bruxelles, Université de Bruxelles.
- Perelman, C. & Olbrechts-Tyteca, L. (1988) *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Université de Bruxelles.
- Péry-Woodley, M.-P. (1993) *Les écrits dans l'apprentissage*, Paris, Hachette.
- Plantin, C. (1982) « Oui et non sont-ils des 'pro-phrases' ? », *Le français moderne*, vol. 50, n. 3 : 252-265.
- Postal, P. (1972) « On the Surface Verbe "remind" », *Linguistic Inquiry*, vol. 1, n. 1: 37-120.
- Purves, A. C. (1988) *Writing across Languages and Cultures: Issues in Contrastive Rhetoric*, Newbury Park CA, Sage.
- Quirk, R., Greenbaum, S. et al. (1985) *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London and New York, Longman.
- Raphanel, J. (1997) « Le français a horreur de la répétition », *Dialogues et cultures*, 41 : 324-334.
- Rastier, F. (2007) « Conditions d'une linguistique des normes » in Siouffi, G. & Steuckardt, A. (éds.) *Les linguistes et la norme : aspects normatifs du discours linguistique*, Berne, Peter Lang : 3-20.
- Récanati, F. (1979a) *La transparence et l'énonciation : pour introduire à la pragmatique*, Paris, Seuil.
- Récanati, F. (1979b) « Insinuation et sous-entendu », *Communications*, 30 : 95-106.
- Récanati, F. (1981) *Les énoncés performatifs*, Paris, Minuit.
- Récanati, F. (2004) *Literal Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Ricento, T. K. (1986) « Comments on Bernard Mohan and Winnie Au-Yeung Lo's "Academic Writing and Chinese students: Transfer and Developmental Factors" », *TESOL Quarterly* 20: 595-568.
- Ricento, T. K. (1987) *Aspects of Coherence in English and Japanese Expository Prose*, Los Angeles, University of California, Ph. D. dissertation.
- Riegel, M. (2006) « Cohérence textuelle et grammaire phrastique », *Cohérence et*

- discours*, in Calas, F. (éd.) Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne : 53-64.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et al. (1994) *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Riou, A. (2006) « La composition “à la française” : ses racines culturelles et leurs implications pédagogiques », Communication présentée lors du 1<sup>er</sup> Congrès Régional Asie Pacifique, C.A.P. – F.I.P.F. (Commission d'Asie-Pacifique – Fédération Internationale des Professeurs de Français), Bibliothèque Nationale, Taipei, Taiwan.
- Robrieux, J.-J. (2000) *Rhétorique et argumentation*, Paris, Nathan.
- Rosier, L. & Wilmet, M. (2003) « La “concordance des temps” revisitée ou de la “concordance” à la “convergence” », *Langue française*, 138 : 97-110.
- Ross, J. R. (1970) « On Declarative Sentences » in Jacobs, R. & Rosenbaum, P. (eds.) *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham Mass., Ginn: 222-272.
- Rossari, C. (2000) *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- Roudère, G. (2002) *Traquer le non-dit : une sémantique au quotidien*, Issy-les-Moulineaux, ESF.
- Rougelot, F. (s.d.) *Dissertation : principes et conseils*, Tokyo, Cours par Correspondance, Institut Franco-japonais de Tokyo.
- Roulet, E. (1999) « Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours » in Nølke, H. & Adam, J.-M. (éds.) *Approches modulaires : de la langue au discours*, Lausanne, Delachaux et Niestlé : 187-257.
- Roulet, E. et al. (1987) *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- Rousseau, A. (1996) « Modèles d'intégration syntaxique : le cas de l'énoncé complexe » in Muller, C. (éd.) *Dépendance et intégration syntaxique : subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Niemeyer : 25-34.
- Ruwet, N. (1982) « Grammaire des insultes », in Ruwet, N., *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, Seuil : 239-314.
- Ruwet, N. (1994) « Être ou ne pas être un verbe de sentiment », *Langue française*, 103 : 45-55.
- Sakuma, K. (1959) « Gengo ni okeru suizyun ten'i (Tokuni nihongo ni okeru ninsyôdaimesi no henshen ni tuite) », *Nihongo no gengo riron*, Kouseisha Kouseikaku.
- Sakuma, M. (1983) « Bundan to paragurahu : rironka no keihu o tadotte »,

- Nihongogaku*, vol. 2, n. 2 : 21-31.
- Sakuma, M. (1992) « Bun to bunsyô : dan no bunmyaku no tôkatu », *Nihongogaku*, vol. 11, n. 4 : 41-48.
- Sakuma, M. (2002) « Setuzokusi, sizisi to bun-rensa » in Nitta, Y. & Masuoka, T. (éds.) *Hukubun to danwa*, Tokyo, Iwanami Shoten : 117-189.
- Sakuma, M. (2003) « Bunsyô, danwa ni okeru “dan” no tôkatu-kinô », *Bonsyô, danwa*, Tokyo, Asakura Publishing Co., Lid. : 91-119.
- Salama-Carr, M. (2003) « L’implicite en traduction », *Traductologie, linguistique et traduction*, in Ballard M. & Kaladi, A. El (éds.) Arras, Artois Presses Université : 99-108.
- Santô, I. (1997) « Zuihitu no hakken to kokubungaku-si no seiritu : kindai no bungaku-kenkyû to Turezuregusa », *Nihon sisô-si kenkyû-kai kaihô* 15 : 23-33.
- Sapir, E. (1921) *Language: an Introduction to the Study of Speech*, New York, Harcourt, Brance and World.
- Schaeffer, J.-M. (1986) « Du texte au genre : notes sur la problématique générique » in Genette G. et al. (éds.) *Théorie des genres*, Paris, Seuil : 179-205.
- Searle, J. R. (1969) *Speech Acts: an Essay in the Philosophy of Language*, London, Cambridge University Press.
- Shibata, S., et al. (1960-1961) *Zuihitu ziten*, Tokyo, Tokyodo-shuppan.
- Shibatani, M. (1990) *The Languages of Japan*, Cambridge and New York, Cambridge University Press.
- Shimamori, R. (2001) *Grammaire japonaise systématique, Volume II Les expressions verbales et les expressions de la politesse*, Paris, J. Maisonneuve.
- Shimozawa, K. (2004) « Zyanru to site no “Essei” : sono riron-teki tihei ni tuite », *Senshû Daigaku Zinbunkagaku nenpô*, 34 : 65-88.
- Simonin-Grumbach, J. (1975) « Pour une typologie des discours » in Kristeva, J., Milner, J.-C. & Ruwet, N. (éds.) *Langue, discours, société : pour Émile Benveniste*, Paris, Seuil : 85-121.
- Sini, L. (1998) *Les connecteurs argumentatifs et contre-argumentatifs*, Lille, Atelier National de Reproduction des Thèses.
- Souesme, J.-C. (1995) « *But*, mauqueur de passage de frontière et ses traductions en français » in Ballard, M. (éd.) *Relations discursives et traduction*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1995) *Relevance: Communication and Cognition*, Oxford, U. K. and Cambridge, Mass., Blackwell.

- Stati, S. (1990) *Le transphrastique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Steffensen, M. S. (1988) « Changes in Cohesion in the Recall of Native and Foreign Texts » in Carrell, P. L., Devine, J. & Eskey, D. E. (eds.) *Interactive Approaches to Second Language Reading*, Cambridge and New York, Cambridge University Press.
- Sumi, Y. (1985) *Hon'yaku hutubunpô : zyô*, Tokyo, Nihon hon'yakuka yôsei sentâ.
- Sumi, Y. (1987) *Hon'yaku hutubunpô : ge*, Tokyo, Nihon hon'yakuka yôsei sentâ.
- Suzuki, K. (1962) « Utikesi te nokoru tokoro : hitei-hyôgen no kekka », *Kokugogaku*, 50 : 55-63.
- Suzuki, T. (1973) *Kotoba to bunka*, Tokyo, Iwanami Shoten.
- Sweetser, E. (2000) « Blended Spaces and Performativity », *Cognitive Linguistics*, vol. 11, n. 3-4: 305-334.
- Takagaki, Y. (1992) « Expression du temps dans le discours – étude comparative du français et du japonais – », *études françaises*, 27 (Département du français de l'Université des études étrangères d'Osaka) : 39-47.
- Takagaki, Y. (1993) « Gendai huransugo ni okeru zero kanshi (On Zero Article in Contemporary French) », *Journal of the Literary Society of Yamaguchi University*, vol. 44 : 97-105.
- Takagaki, Y. (1994) « *il y a* no ato no mukansi meisi (Absence d'article après *il y a*) », *Dokuhutu Bungaku*, 16 (Dokuhutu Bungaku Kenkyûkai, Université de Yamaguchi) : 23-32.
- Takagaki, Y. (2000a) « Tekusuto kôsei no nitihutu hikaku (Différences d'organisation textuelle en français et en japonais) », *Bulletin of the Osaka Prefecture University, The Humanities and Social Sciences*, 48 (Faculté des Arts et Sciences Intégrés, Université Préfectorale d'Osaka) : 97-110.
- Takagaki, Y. (2000b) « Problème de l'organisation textuelle chez les apprenants japonais – du point de vue de la linguistique contrastive – », *Enseignement du français au Japon*, 28 (Société Japonaise de Didactique du Français) : 47-56.
- Takagaki, Y. (2000c) « Des phrases, mais pas de communication. Problème de l'organisation textuelle chez les non-Occidentaux : le cas des Japonais », *Dialogues et cultures*, 44 : 84-91.
- Takagaki, Y. (2001a) « Danwa-senryaku no nitihutu hikaku to nihonzin gakyusyûsya no mondaiten (Les stratégies discursives du français et du japonais et le problème de l'organisation textuelle) », *Études de Langue et Littérature Françaises*, 79 (Société Japonaise de Langue et Littérature Françaises) : 79-90.

- Takagaki, Y. (2001b) « Tyûkyû no sakubun : bun kara tekusuto e (Enseignement de la rédaction au niveau intermédiaire : des phrases au texte) », *Rencontres*, 15 (Rencontres Pédagogiques du Kansai) : 49-53.
- Takagaki, Y. (2002a) *Le français universitaire – de la phrase au texte, de la lecture à l'écriture, de l'imitation à la création –*, Tokyo, Surugadai-shuppansha.
- Takagaki, Y. (2002b) « La logique française est-elle universelle ? – études comparatives des organisations textuelles chez les Français et les Asiatiques – », *Colloque International de Bangkok 2002* (Association Thaïlandaise des Professeurs de Français) : 185-195.
- Takagaki, Y. (2002c) « FOS (tokutei-mokuteki no tameno huransugo) to bunka (FOS (français sur objectifs spécifiques) et cultures) », *Rencontres*, 16 (Rencontres Pédagogiques du Kansai) : 9-13.
- Takagaki, Y. (2003a) « FOS (tokutei-mokuteki no tameno huransugo) to nihon no daigaku deno komyunikatyivu apurôti (Le français sur objectifs spécifiques et l'approche communicative dans les universités japonaises) », *Bulletin of the Osaka Prefecture University, The Humanities and Social Sciences*, 51 (Faculté des Arts et Sciences Intégrés, Université Préfectorale d'Osaka) : 67-77.
- Takagaki, Y. (2003b) « Tekusuto no mikuro-kôzô to makuro-kôzô – nihonjin-huransugo-gakusyûsya no mondaiten to sono gengogakuteki bunseki – (La microstructure et la macrostructure d'un texte – le problème des apprenants japonais du français et son analyse linguistique –) », *Language and Culture*, 2 (The Society of Language and Culture, Université Préfectorale d'Osaka) : 1-12.
- Takagaki, Y. (2004a) « Huransugo-kyôiku ni kansuru taisyô-gengogaku karano teigen – hatuwa-zyôkyô to ziritu sita gengo-sekai – (Quelques remarques sur la didactique du français langue étrangère du point de vue de la rhétorique contrastive – dépendance à la situation d'énonciation et autonomie du monde linguistique) », *Language and Culture*, 3 (The Society of Language and Culture, Université Préfectorale d'Osaka) : 43-56.
- Takagaki, Y. (2004b) « Ekuri ni kansuru tisiki to zissen », *Rencontres*, 18 (Rencontres Pédagogiques du Kansai) : 4-7.
- Takagaki, Y. (2005) « Diversité des langues et organisations textuelles : le cas des Japonais », *Dialogues et cultures*, 50 : 154-159.
- Takagaki, Y. (2006) « Remarques sur les spécificités du japonais constituant des difficultés dans l'apprentissage du FLE », *Journal of Language and Culture*:

- Language and Information*, 1 (Département de Langue et Culture, Faculté des Sciences humaines et sociales, Université Préfectorale d'Osaka) : 31-73.
- Takagaki, Y. (2007a) « Représentation de la norme à l'écrit : enquête auprès d'étudiants japonais et de professeurs français », *Journal of Language and Culture: Language and Information*, 2 (Département de Langue et Culture, Faculté des Sciences humaines et sociales, Université Préfectorale d'Osaka) : 35-97.
- Takagaki, Y. (2007b) « “Je vais en France avec le podcast !” : Osaka huritu daigaku no podcast ni yoru tagengo kyôzai ni tuite », *Rencontres*, 21 (Rencontres Pédagogiques du Kansai) : 50-54.
- Takagaki, Y. (2008a) « Études de différences de conventions littéraires entre le français et le japonais : analyse de textes des manuels scolaires », *Journal of Language and Culture: Language and Information*, 3 (Département de Langue et Culture, Faculté des Sciences humaines et sociales, Université Préfectorale d'Osaka) : 89-132.
- Takagaki, Y. (2008b) « “Je vais en France avec le podcast !” : cours de cinq langues proposés par l'Université Préfectorale d'Osaka », *Revue japonaise de didactique du français*, vol. 3, n. 1 (Société japonaise de didactique du français) : 179-191.
- Takagaki, Y. (2008c, sous presse) « La diversité des pratiques d'écriture du point de vue de la rhétorique contrastive : analyse de données d'une enquête auprès d'étudiants japonais et de francophones natifs » in Dreyer, S. & Juan, R. (éds.) *Actes du congrès Asie-Pacifique de la Fédération Internationale des Professeurs de Français* (titre provisoire), L'Harmattan.
- Takagaki, Y. & Murata, K. (2007) *Cours de français pour débutants : Je vais en France avec le podcast!*, <<http://www.las.osakafu-u.ac.jp/podcast-lang/fr/travel/index.html>>.
- Takasaki, M., Shin'ya, E. et al. (2007) *Nihongo zuihitu tekusuto no syosô*, Tokyo, Hituzi Syobo.
- Takefuta, Y. (1982) *Nihonzin eigo no kagaku : sono genzyô to asu e no tengô*, Tokyo, Kenkyusha.
- Takubo, Y. (1985) « On the Scope of Negation and Question in Japanese », *Papers in Japanese Linguistics* 10: 87-115.
- Takubo, Y., Nishiyama, Y. et al. (1999) *Danwa to bunmyaku*, Tokyo, Iwanami Shoten.
- Tamamura, F. (1998) *Atarasii nihongo o manabu hito no tameni*, Kyoto, Sekaishissha.

- Tamba, I. (1992) « Démonstratifs et personnels en japonais : deixis et double structuration de l'espace discursif », *La deixis*, in Morel, M.-A. & Danon-Boileau, L. (éds.) Paris, Presses Universitaires de France : 187-195.
- Tanizaki, J. (1934) *Bunshyô-dokuhon*, Tokyo, Chûokôron.
- Tanomura, T. (1988) « Hitei-gimon-bun syô-kô », *Kokugogaku*, 152 : 16-30.
- Tanomura, T. (1990) « Hitei gimon no ruikai » in Tanomura, T., *Gendai nihongo no bunpô 1 : « noda » no imi to yôhō*, Osaka, Izumi Shoin: 155-177.
- Tanomura, T. (1991) « Gimonbun ni okeru kôtei to hitei », *Kokugogaku*, 161 : 128-115.
- Tanomura, T. (1996) « Metagengo to wa nanika », *Nihongogaku*, vol. 15, n. 11 : 11-18.
- Taylor, G. & Chen, T. (1991) « Linguistic, Cultural, and Subcultural Issues in Contrastive Discourse Analysis: Anglo-American and Chinese Scientific Texts », *Applied Linguistics*, vol. 12, n. 3: 319-336.
- Tellier, C. & Valois, D. (2006) *Constructions méconnues du français*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Thompson, S. A. & Longacre, R. E. (1985) « Adverbial Clauses » in Shopen, T. (ed.) *Language Typology and Syntactic Description 2: Complex Constructions*, Cambridge and New York, Cambridge University Press: 171-234.
- Tierney R. J. & Mosenthal, J. H. (1983) « Cohesion and Textual Coherence », *Research in the Teaching of English*, vol. 17, n. 3: 215-229.
- Todorov, T. (1987) « L'origine des genres » in Todorov, T. *La notion de littérature*, Paris, Seuil : 27-46.
- Tokieda, M. (1978[1950]) *Nihon bunpô kôgo-hen*, Tokyo, Iwanami Shoten.
- Tomlin, R. S. (1987) *Coherence and Grounding in Discourse*, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins.
- Touratier, C. (2006) « Que faut-il entendre par “connecteur” ? » in Touratier, C. & Merle, J.-M. (éds.) *La connexion et les connecteurs : la phrase existentielle*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence : 19-40.
- Touratier, C. & Merle, J.-M. (2006) *La connexion et les connecteurs : la phrase existentielle*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- Touratier, C., Zarembo, C., et al. (2007) *La négation*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- Toyama, S. (1973) *Nihongo no ronri*, Tokyo, Chûokôron.
- Tsuchibashi, M. (1983) « The Speech Act Continuum: an Investigation of Japanese Sentence Final Particles », *Journal of Pragmatics*, vol. 7, n. 4:

- 361-387.
- Uemura, R. (1987) « Yes-No gimonbun ni taisuru ôtô : niti-ei hikaku no tatiba kara », *Gengogaku no sikai*, Tokyo, Daigaku-syorin : 309-326.
- Ushiyama, K. (2002) « Difficultés scripturales de l'étudiant japonais dans le texte argumentatif en langue française », *Enjeux* 53, CEDOCEF (Centre d'Études et de Documentation pour l'Enseignement du Français) : 84-97.
- Ushiyama, K. (2006) *Étude contrastive de modes d'organisation textuelle et discursive chez des étudiants français et japonais*, Grenoble, Université Stendhal Grenoble III, thèse de doctorat.
- Ushiyama, K. (2007) « Nihonzin no giron no tenkai to gengo-hyôgen sentaku ni okeru keikô : taisyô-gengo, taisyô-syûzigu-teki kanten kara », *Japanese Language Education in Europe (The Proceedings of the 12th Japanese Language Symposium in Europe: 6-8 Septembre 2007)* 12 (Association of Japanese Language Teachers in Europe (AJE), The British Association for Teaching Japanese as a Foreign Language (BATJ)): 176-182.
- Vanderveken, D. & Kubo, S. (eds.) (2002) *Essays in Speech Act Theory*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins.
- Vendler, Z. (1970) « Les performatifs en perspective », *Langages* 17 : 73-90.
- Verkuyl, H. et al. (2004) « Tense and Aspect in Sentences » in Corblin, F. & de Swart, H. (eds.) *Handbook of French Semantics*, Stanford, Calif., CSLI Publications: 233-270.
- Vernant, D. (1997) *Du discours à l'action : études pragmatiques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Viehweger, D. (1990) « Savoir illocutoire et interprétation des textes » in Charolles, M., Fisher, S. & Jayez, J. (éds.) *Le discours : représentation et interprétations*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- Vignaux, G. (1976) *L'argumentation : essai d'une logique discursive*, Genève, Droz.
- Vinay, J.-P. & Darbelnet, J. (1977) *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Québec, Beauchemin.
- Vuillaume, M. (1990) *Grammaire temporelle des récits*, Paris, Minuit.
- Wagner, R. L. & Pinchon, J. (1991) *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- Weinrich, H. (1973[1964]) *Le temps*, Paris, Seuil.
- Weinrich, H. (1989) *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier/Hatier.
- West, W. (1989) « Don't Sell Short the Exposition Pattern of Classical Rhetoric », *Cross Currents*, 15: 25-29.



- Wilmet, M. (1976) « 'Oui', 'si' et 'non' en français moderne », *Le français moderne*, 44-3 : 229-251.
- Wilmet, M. (2003) *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot.
- Wilson, D. & Sperber, D. (1993) « Pragmatique et temps », *Langages*, 112 : 8-25.
- Yamaguchi, G. (1984) « Gimon hyôgen no hitei », *Kokugo to kokugungaku*, vol. 61, n. 7 : 53-66.
- Yamanaka, K. (1998) *Nihongo no katati : taisyô gengogaku karano apurôti*, Presses Universitaires de Tokyo.
- Yamanashi, M. (2002) « Speech Act Constructions, Illocutionary Forces, and Conventionality » in Vanderveken, D. & Kubo, S. (eds.) *Essays in Speech Act Theory*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins: 225-238.
- Yamaoka, M. (2000) « *Katari* » *no kigôron : nitiei hikaku monogatari bunbunseki*, Tokyo, Shohakusha.
- Yoshida, S. (1990) *Zuihitsu to wa nani ka*, Tokyo, Soutakusha.
- Yoshida-Krafft, B. (2000) « Das zuihitsu – Der japanische Essay », in Hijiya-Kirschner, I. (Hrsg.) *Japan : Der andere Kulturführer*, Frankfurt am Main, Insel : 28-46.
- Yoshida-Krafft, B. (2006) *Nihon bungaku no hikari to kage*, Tokyo, Fujiwara-shoten.

## **Appendices**

## Appendice I

### Références bibliographiques des manuels du japonais du chapitre 2 et du chapitre 3

Manuel 1 : *Kôtôgakkô/Gendaibun*, Kirihara-shoten, 2003

『高等学校 現代文』桐原書店 2003年

Manuel 2 : *Seisen/Gendaibun I*, Meijishoin, 2003

『精選 現代文I』明治書院 2003年

Manuel 3 : *Sinpen/Gendaibun*, Sanseidô, 2004

『新編 現代文』三省堂 2004年

Manuel 4 : *Seisen/Gendaibun*, Taishukan, 2004

『精選 現代文』大修館書店 2004年

Manuel 5 : *Tankyû/Kokugo sôgô (gendaibun, hyôgenhen)*, Kirihara-shoten, 2004

『探求 国語総合(現代文・表現編)』桐原書店 2004年

Manuel 6 : *Sin-gendaibun*, Chikumashobo, 2003

『新現代文』筑摩書房 2003年

Manuel 7 : *Tenkai/Gendaibun*, Kirihara-shoten, 2004

『展開 現代文』桐原書店 2004年

## Appendice II

### Texte original japonais de l'exemple (2.18)

「仕事が楽しみなら人生は極楽だ。仕事が義務なら人生は地獄だ」。ゴーリキーの「どん底」の中のせりふである。「あしたという日をとっておこう。仕事のために」。マーク・トウェインのこの言葉は、いささかまぶしい。

健康のための雑誌『フットワーク』が「夫の出勤拒否」（激増するうつ病と家庭看護の知恵）という特集をしている。ひとごとではありません、と思いながら熟読した。

いま、会社人間の間では、うつ病が激増し、出勤恐怖症あるいは出勤拒否症がめだっている。サラリーマンの一角が、うつ病の前期的な症状や心身の変調を訴えているという。うつ病の潜在的予備軍である。管理職では6人に1人が予備軍だという報告がある。

労働省の調査でも、働く人の半分以上が仕事や生活の上で、強い不安やストレスを感じているという。体の疲労よりも、神経の疲労のほうがめだっている。

新設された開発本部の本部長に起用されたAさんは、ある朝突然、会社を休むといいだした。翌日も、翌々日も欠勤したが、疲れはとれなかった。診断の結果は、うつ病だった。仕事がうまくいかないと思いきみ、あせり、めいり、だめな人間だと自分を責める。模範的会社員ほど、この落とし穴に落ちやすい。

グレコは歌う。「ウィークデーは来る日も来る日も/むなしくうつろな音ばかり/けれど一週で一番いやなのは/みえっぱりの日曜」（塚本邦雄訳）。日曜ぎらいは当然、月曜ぎらいで、月曜ぎらいはやがて火曜ぎらいになり、出勤拒否症のとりこになって行く。

『フットワーク』によると、こころの変調を知るには、七つの注意信号がある。①楽しんだり喜んだりすることがなくなる ②決断力が低下する。重要ではない物事を選択にちゅうちょするようになる ③バイタリティーがなくなる ④社交性がなくなる ⑤眠れない ⑥死にたいともらす ⑦気分の不快が2週間続く。

さて、あなたは。

## Appendice III

### Traduction du formulaire du petit rapport de 2.5.

/ 10

#### Questionnaire

département /section	année	Nom et prénom	nom de l'enseignant
----------------------	-------	---------------	---------------------

1. En vous appuyant sur ce que vous avez appris pendant ce cours, dites quel aspect des langues vous intéresse. Donnez au moins un exemple et expliquez ce qui vous a attiré.

--

2. Écrivez vos impressions sur ce cours.

--

## Appendice IV

### Exemple du petit rapport d'une étudiante de 2.5.

#### 授業アンケート

/10点

学科・所属 言語文化	学年 1	氏名 ****	講義担当 高垣由美先生
---------------	---------	------------	----------------

1. この講義を通じて、ことばのどのような面に関心をもったか。具体例を最低一つあげて、あなたの関心を説明しなさい。

日本語とフランス語の比較というのを聞くのは初めてだったので、どんなものなのかとても気になった。まず言語の違いについて、そこに「発想の違い」というものが存在しているのだとわかり、とても納得した。「発想の違い」が存在するだけで、同じことを言い表そうとしているのに、全く言い回しが異なってくることに驚くと共に興味が湧いた。日本語は「所有」を「存在」で表すが、フランス語は「存在」を「所有」で表し、年齢についてまでも「所有」で表すことにとても驚いた。今までは年齢を「持つ」という概念があるなんて思ってもみなかったもので、こういったことを知ることで、自分の視野も広げられたように感じた。

また、日本とフランスにおける作文の違いについても興味深かった。作文というと、「情緒」というものを意識して書いてきたつもりだが、フランスでは論理的なものが追及されるのかと思うと、日本人がフランス人向けに文章を書くのはなかなか困難なことだろうと思った。「フランス文学に随筆のようなジャンルはない」と聞いたことがあったが、ほとんど真実だということがわかった。ただ、モンテーニュの『随想録』という例外的な作品があると知って、読んでみたいと思った。

言語の違いといわれても、ただ違うものなのだと考えていたが、そこに発想の違いが有ると知って、異なった言語に対する意識が少し変わったように思われる。ただ英語を勉強するだけでなく、そこに「発想の違い」があることを意識して英語といった様々な言語に触れることで、ただ話せるようになるだけでなく、もっと深い言語に対する理解も得ることが出来るのではないかと思った。

2. 授業の感想を下の欄に述べてください。

フランス語は習ったことがなかったので、詳しい例文はよくわかりませんでした。全く発想が異なることにとても驚きました。発想が違うということはその言語を習得するのも難しいということになるのかも知れないけれど、柔軟な発想を身につけて、その異なった発想に対応できるようになりたいと思いました。

## Appendice V

### Texte original japonais des exemples de 3.2.2.

KOBAYASHI Hideo

*Muzyô to iu koto (Ce qu'on appelle l'impermanence)*

*(Nous soulignons les parties citées comme exemples.)*

### 無常ということ

小林秀雄

「或るひといはく、比叡の御社に、いつはりてかんなぎのまねしたるなま女房の、十禅師の御前にて、夜うち深け、人しづまりて後、ていとうていとうと、つづみをうちて、心すましたる声にて、とてもかくても候ふ、なうなうとうたひけり。その心を人にしひ間はれていはく、生死無常の有り様を思ふに、この世のことはとてもかくても候ふ。なう後世をたすけ給へと申すなり、云々。」

これは「一言芳談抄」の中にある文で、読んだ時、いい文章だと心に残ったのであるが、先日、比叡山に行き、山王権現の辺りの青葉やら石垣やらを眺めて、ぼんやりとうろついていると、突然、この短文が、当時の絵巻物の残欠でも見るようなふうに心に浮かび、文の節々が、まるで古びた絵の細勁な描線をたどるように心にしみわたった。そんな経験は、初めてなので、ひどく心が動き

実は、何を書くのか判然としないままに書き始めているのである。

[REDACTED]

無論、今はうまく思い出しているわけではないのだが、あの時は、実に巧みに思い出していたのではなかったか。何を。鎌倉時代をか。そうかもしれぬ。そんな気もする。

歴史の新しい見方とか新しい解釈とかいう思想からはっきりと逃れるのが、以前はたいへん難しく思えたものだ。そういう思想は、一見魅力ある様々な手管めいたものを備えて、僕を襲ったから。一方歴史というものは、見れば見るほど動かしがたい形と映ってくるばかりであった。

[REDACTED]

[REDACTED]

上手に思い出すことは非常に難しい。









[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Il est fort difficile de retrouver des souvenirs intacts, [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] Jamais nos contemporains ne sauraient égaler cette jeune femme de l'époque de Kamakura, surgie par on ne sait quel hasard, dans la compréhension de l'impermanence. Car ils ont perdu le sens de ce qui est constant.

**NOTES**

[REDACTED]

[REDACTED]

## Appendice VII

### Texte original japonais des exemples de 3.2.3.

SAKAGUCHI Ango

#### *Nihon-bunka sikan (Mes vues personnelles sur la culture japonaise)*

*(Nous soulignons les parties citées comme exemples.)*

#### 日本文化私観

坂口安吾

ぼくは日本の古代文化についてほとんど知識を持っていない。ブルーノ・タウトが絶讃する桂離宮も見たことがなく、玉泉も大雅堂も竹田も鉄斎も知らないのである。いわんや、秦蔵六だの竹源齋師など名前すら聞いたことがなく、

けれども、そのようなぼくの生活が、祖国の光輝ある古代文化の伝統を見失ったという理由で、貧困なものだとは考えていない（しかし、ほかの理由で、貧困だという内省には悩まされているのだが）。

タウトはある日、竹田の愛好家というさる日本の富豪の招待を受けた。客は十名あまりであった。

こういう生活が「古代文化の伝統を見失わない」ために、内面的に豊富な生活だというに至っては内面なるものの目安があまり安直でめちゃくちゃな話だけれども、しかし、無論、文化の伝統を見失ったぼくのほうが（そのために）豊富であるはずもない。

いつかコクトーが、日本へ来たとき、日本人がどうして和服を着ないのだろうと言って、日本が母国の伝統を忘れ、欧米化に汲々たるありさまを嘆いたのであった。なるほど、フランスという国は不思議な国である。戦争が始まると、まず真っ先に避難したのはルーヴ

ル博物館の陳列品と金塊で、パリの保存のために祖国の運命を変えてしまった。彼らは伝統の遺産を受継いできたが、祖国の伝統を生むべきものが、また、彼ら自身にほかならぬことを全然知らないようである。

伝統とは何か？ 国民性とは何か？ 日本人には必然の性格があつて、どうしても和服を發明し、それを着なければならないような決定的な素因があるのだろうか。

[Redacted text block]

[REDACTED]

タウトが日本を発見し、その伝統の美を発見したことと、われわれが日本の伝統を見失いながら、しかも現に日本人であることとの間には、タウトが全然思いもよらぬ隔たりがあった。すなわち、タウトは日本を発見しなければならなかったが、われわれは日本を発見するまでもなく、現に日本人なのだ [REDACTED]

[REDACTED]



██  
██  
██  
██

ぼくは先刻白状に及んだ通り、桂離宮も見たことがなく、雪舟も雪村も竹田も大雅堂も玉泉も鉄斎も知らず、狩野派も運慶も知らない。けれども、ぼく自身の「日本文化私観」を語ってみようと思うのだ。祖国の伝統を全然知らず、ネオン・サインとジャズぐらいしか知らないやつが、日本文化を語るとは不思議なことかも知れないが、少なくとも、ぼくは日本を「発見」する必要だけはなかったのだ。

(Manuel 1, *Seisen/Gendaibun*, Taishukan-shoten, 2004, pp.160-167)

## Appendice VIII

### Texte traduit en français des exemples de 3.2.3.

*(Nous soulignons les parties citées comme exemples.)*

#### *Mes vues personnelles sur la culture japonaise<sup>2</sup>*

**SAKAGUCHI Ango**

Je ne possède pratiquement aucune connaissance en ce qui concerne la culture classique japonaise. Je n'ai jamais vu la villa impériale de Katsura<sup>i)</sup> que Bruno Taut<sup>ii)</sup> couvre de louanges et je ne connais pas plus les artistes du nom de Gyokusen<sup>iii)</sup>, Taigadô<sup>iv)</sup>, ni Chikuden<sup>v)</sup> et Tessai<sup>vi)</sup>. Qui plus est, je n'avais jamais entendu jusqu' à maintenant les noms de Hata Zôroku<sup>vii)</sup>, de Chikugensaishi<sup>viii)</sup>. En premier lieu, comme il est très rare que je voyage, je ne connais pas telle ville ou tel village de mon pays natal, ni ses coutumes particulières, pas plus que je n'en connais les fleuves et les montagnes. Quoique je ne connaisse rien à la façon d'officier la cérémonie du thé, je sais uniquement me plonger dans l'ivresse de façon déraisonnable et bien qu'il y ait un tokonoma<sup>ix)</sup> dans mon logement solitaire je n'y ai jamais prêté attention.

Pourtant, je ne pense pas que pour la seule raison que j'ai perdu de vue les brillantes et anciennes traditions culturelles de mon pays ma vie en soit plus pauvre pour autant. (Quoique pour d'autres raisons j'aie été ennuyé introspectivement du fait d'être pauvre mais...)

Un jour, Taut fut reçu par un riche Japonais, qui était passionné de Chikuden. Les invités étaient à peu près au nombre de dix. Le maître de maison faisait l'aller et retour entre son entrepôt et la salle d'hôte, il apportait lui-même

---

<sup>2</sup> traduit et annoté par Bruno Dubois. cf. « Mes vues personnelles sur la culture japonaise : Sakaguchi Ango », *Journal of Sapporo International University*, Sapporo International University, 30, 237-255, 1999. Pourtant, nous avons apporté de nombreuses modifications à sa traduction et à ses notes sans indications particulières.

tour à tour l'un ou l'autre de ses kakemono<sup>x)</sup> qu'il accrochait au tokonoma, le présentait à ses visiteurs et s'en retournait ensuite en prendre un autre, il prenait ainsi plaisir à divertir son public avec ses œuvres réputées. Une fois que cela fût fini ils changèrent de place et après la cérémonie du thé la table fut servie avec des manières raffinées. En arriver à écrire que cette façon de vivre, qui « n'a pas oublié les traditions de la culture classique » est le signe d'une vie intérieurement riche, réduit le prix de la vie intime d'un homme à si peu de valeur que cela en devient une histoire complètement absurde ! Bien évidemment moi qui ai oublié les traditions culturelles (et pour cette raison), je ne puis avoir une vie intérieurement riche !

Lors de sa venue au Japon, Cocteau s'enquit de savoir pourquoi les gens ne portaient pas de vêtements à la japonaise, il se lamenta du spectacle attristant des Japonais qui oubliaient les traditions de leur pays natal et cherchaient à s'europaniser. La France est en vérité un pays bien étrange ! Quand la guerre a commencé, tout d'abord ce qui fut mis en premier lieu à l'abri dans un endroit sûr, ce furent les chefs-d'œuvre exposés au Louvre et les lingots d'or ! Ils ont complètement changé le destin de leur pays pour la conservation de Paris ! Ils héritent certes des patrimoines traditionnels, mais ils ignorent, me semble-t-il, le fait que ce soient eux-mêmes qui doivent donner naissance à la tradition de leur pays.

Qu'est-ce que la tradition ? Qu'est-ce que le caractère national ? Les Japonais seraient-ils dotés d'un caractère inné qui les aurait obligés à découvrir un vêtement de style oriental et à les porter sur eux ?

Lorsque l'on lit des kôdan<sup>xi)</sup> concernant les samourais l'on s'aperçoit que nos ancêtres possédaient un esprit de vengeance extrêmement poussé. Ils recherchaient par tous les moyens leurs ennemis. Bien que cela ne remonte qu'à soixante-dix ou quatre-vingts ans seulement que le système des samourais ait disparu cela est déjà pour nous une histoire qui appartient au domaine du rêve. Parmi tous les peuples, les Japonais d'aujourd'hui sont un de ceux qui, assurément, connaît le moins la haine. C'est une histoire qui remonte à l'époque où j'étais encore étudiant. L'on donnait, à l'Athénée Français<sup>xii)</sup> un repas d'accueil en l'honneur du professeur Robert. La place à table de chacun était indiquée par une carte et je ne sais pour quelle raison j'étais le seul à me retrouver encadré par des étrangers. En face de moi était assis le professeur Cotte qui, du fait qu'il était végétarien, avait droit, lui seul, à un menu spécial. Il mangeait quelque chose qui ressemblait à une bouillie de flocons d'avoine et comme je n'avais pas d'interlocuteur et que je m'ennuyais, j'observais principalement l'appétit du

professeur qui faisait faire à sa cuillère, une fois qu'il l'eût levée, des allées et venues entre sa bouche et son assiette avec une rapidité incroyable ! Il ne la reposa plus jusqu'à ce qu'il eut fini de manger. Pendant que je digérais un morceau de viande, lui avait avalé son assiette de bouillie ! Je me dis que c'était tout à fait naturel qu'il ait l'estomac fragile ! Puis vint le moment des discours autour de la table. Le professeur Cotte se leva, il parlait d'un air affligé, quand soudainement il entama un discours funéraire sur Clémenceau. Ce dernier avait été le premier Ministre français d'avant la première guerre mondiale, surnommé le Tigre, c'était un homme politique qui aimait le combat et justement ce jour-là avait été publiée dans la presse l'annonce de son décès. Le professeur Cotte était un nihiliste dans le style de Voltaire et il était aussi athée. Il appréciait plus que tout les poésies élégiaques et enseignait avec amour les épigrammes de Voltaire à ses étudiants et les leur lisait lui-même avec plaisir. C'est pourquoi je ne pouvais m'imaginer qu'il en resterait seulement aux réflexions qu'il exprimait avec une franche sentimentalité au sujet de la mort d'un homme, je pensais que son discours était une plaisanterie et je m'attendais à ce qu'à un moment ou l'autre il le retourne subitement avec humour. Mais le ton de son discours passa de l'affliction au pathétique et je me rendis finalement compte qu'il ne s'agissait pas du tout d'une plaisanterie ! Comme c'était une chose à laquelle je ne m'attendais nullement, j'en tombai des nues et sans m'en rendre compte j'éclatai de rire. Le regard que me jeta à ce moment-là le professeur est une chose que je ne pourrais oublier de toute ma vie ! Il me lorgna et concentra sur moi sa haine qui, même si elle pouvait me tuer, resterait encore avide de mon sang !

Les Japonais ne possèdent pas cette sorte de regard, du moins je ne leur ai jamais vu avec un tel regard. Après cet épisode j'y ai fait tout particulièrement attention mais il ne m'est pas arrivé une seule fois de le croiser. C'est dire que les Japonais ne connaissent pas cette sorte de haine. La haine contenue dans « San-goku-shi »<sup>xiii</sup>, la haine dans « Lady Chatterley », cette haine assoiffée de sang, cette haine qui même déchirée en morceaux reste encore insatisfaite, la plupart des Japonais ne l'éprouve pas. Cette sorte d'indulgence, les ennemis d'hier sont devenus nos amis d'aujourd'hui, correspond plutôt au sentiment commun que se partagent les Japonais. Il n'y a pas de doute que beaucoup d'entre eux ressentent sans doute vivement qu'ils sont incapables d'assouvir une vengeance. Pendant de très longues années il leur était même presque impossible de haïr radicalement et leur haine se limitait tout au plus au regard « qui cherche à dévorer » l'autre.

Dans ce qu'on nomme traditions, caractère national, se trouve ainsi cachée

cette sorte de tromperie. Il nous faut assumer des traditions et des coutumes qui sont contraires à notre tempérament et à nos sentiments à peu près comme si elles étaient des souhaits innés. C'est pourquoi cela ne tient pas debout de soutenir que certaines choses qui se sont déroulées dans le passé au Japon, et parce qu'elles se sont passées autrefois, sont d'origine typiquement japonaise. Il est tout à fait possible que des coutumes pratiquées à l'étranger mais qui ne l'étaient pas au Japon conviennent en vérité parfaitement aux Japonais. Cela n'est pas de l'imitation, c'est simplement une découverte. Tout comme Goethe a reçu des suggestions à la lecture des œuvres de Shakespeare et a écrit ses propres chefs-d'œuvre, de même, dans l'art qui respecte la personnalité, il arrive plus souvent que l'imitation soit le processus qui conduise à la découverte. L'inspiration trouve souvent son point de départ dans l'esprit d'imitation et fructifie grâce à une découverte.

Qu'est-ce que c'est donc que le kimono ? C'est un vêtement qui a connu des échanges avec les habits à l'occidentale avec seulement mille ans de retard et qui, à l'exception de détails limités, n'a pas eu la chance de rencontrer d'autres procédés qui auraient pu lui suggérer de nouvelles découvertes. Ce n'est pas le corps chétif des Japonais qui a spécialement donné naissance au kimono. Il n'y a pas de raison que pour les Japonais, seul soit joli le kimono. C'est un fait indéniable que les hommes étrangers de belle prestance et vêtus d'un kimono paraissent plus beaux que nous.

À l'époque où j'étais à l'école primaire l'on détruit un pont de bois nommé Mandai qui franchissait l'embouchure de la rivière Shinano, l'on combla la moitié de cette même rivière et l'on construisit un pont de fer, ce qui pendant longtemps m'attrista. J'avais le cœur déchiré de voir disparaître ce qui faisait mon orgueil, le seul pont en bois du Japon, la largeur de la rivière réduite, cela me pénétrait de tristesse. Je me rappelle maintenant de cette curieuse façon d'être triste comme si c'était un rêve. Mais à mesure que je grandissais et que devenant adulte mes rapports avec ces choses s'approfondissaient, cette façon de ressentir de la tristesse ne cessa de s'amenuiser. Et maintenant que le pont de bois ait été remplacé par un pont de fer, que le lit de la rivière ait été rétréci, bien loin que cela me rende triste, je pense au contraire que c'est une chose tout à fait naturelle. Mais cette sorte de transformation n'est certainement pas particulière à moi seul. Beaucoup de Japonais ressentent plutôt de la joie que de la tristesse lorsque l'ancien aspect de leur pays natal est détruit et qu'à chaque fois y fait place des constructions dans le style européen. Nous avons besoin de nouveaux moyens de transports ainsi que d'ascenseurs. Ce qui nous importe, plutôt que la beauté des

traditions, l'aspect du Japon à ses origines, c'est une vie plus pratique. Les temples de Kyoto et le grand Bouddha de Nara peuvent-ils bien disparaître, cela ne nous gênera pas, mais que les tramways s'arrêtent de fonctionner et nous voilà alors dans l'embarras. Ce qui est important à nos yeux, ce sont seulement « les choses indispensables à la vie », que notre culture ancienne soit entièrement détruite cela n'anéantit pas la vie, et tant que la vie elle-même n'est pas détruite notre originalité reste intacte parce que nous n'avons pas perdu cette nécessité elle-même et les désirs qui correspondent à cette nécessité.

Il existe une très grande différence dont Taut ne se rend point du tout compte, entre le fait qu'il a découvert le Japon ainsi que la beauté de ses traditions et nous, qui bien que nous oublions peut-être les traditions japonaises, sommes en dépit de cela, réellement Japonais ! Taut a dû découvrir le Japon, mais à nous, il ne nous était pas nécessaire de le faire car nous sommes de fait Japonais. Il se peut que nous oublions la culture ancienne mais cela n'est pas vrai que nous perdions de vue le Japon. Qu'est-ce que l'esprit japonais ? C'est une chose au sujet de laquelle nous-mêmes Japonais, n'avons point à débattre. Le Japon n'est pas sorti d'un esprit qui serait tout commenté, et également il n'est pas possible de donner des explications sur ce qu'est l'esprit japonais. Que la vie des Japonais soit saine, alors le Japon lui-même est bien portant ! Ils portent des pantalons au-dessus de leurs petites jambes arquées, ils mettent des vêtements à l'occidentale, marchent à petits pas. Ils dansent, ils se débarrassent de leur tatami et se donnent un genre, carrés dans leurs fauteuils et devant leurs tables bon marché. Il n'y a aucun rapport entre ceci vu par les yeux des Européens pour qui cela atteint le comble du comique et nous-mêmes qui nous nous satisfaisons de ces pratiques. Il y a une différence fondamentale entre la position de ceux qui rient de commisération et notre position à nous qui continuons à mener notre vie ainsi. Dans la mesure où notre vie est bâtie sur des exigences justes, leur sourire de compassion n'est seulement que superficiel. C'est excusable qu'ils se moquent de nous, car c'est comique de nous voir marcher à petits pas, habillés d'un pantalon sur nos petites jambes arquées, mais nous-mêmes, sans y attacher vraiment d'importance, si nous plaçons notre objectif sur un niveau un peu plus élevé, cela m'étonnerait que ceux qui rient soient forcément intelligents.

Comme je l'ai confessé précédemment, je n'ai jamais vu la villa impériale de Katsura, je ne connais pas ni Sesshû<sup>xiv)</sup>, ni Sesson<sup>xv)</sup>, ni Chikuden, ni Taigadô, ni encore Gyokusen, pas plus que Tessai, je ne connais pas non plus l'école de Kanô<sup>xvi)</sup>, ni Unkei<sup>xvii)</sup>. Cependant j'ai l'intention de parler de « mes vues personnelles sur la culture japonaise ». C'est peut-être une chose bizarre qu'un

individu qui ignore complètement les traditions de son pays natal et ne connaisse à peu près seulement que les lumières des néons et le jazz veuille disserter au sujet de la culture japonaise, mais dans mon cas, au moins, il ne m'était pas nécessaire de « découvrir » le Japon !

### NOTES

- i) Villa impériale de Katsura. Katsura Rikyû (Kyoto). Construite en 1620, elle servait de résidence d'été des empereurs. Les diverses constructions de l'ensemble (dont plusieurs pavillons pour la cérémonie du thé) sont d'une élégance raffinée et bâties avec une grande sobriété.
- ii) Bruno Taut. (1880-1938). Architecte allemand, il fonda un cabinet d'architecture à Berlin. Spécialisé dans l'architecture de logements collectifs, il enseigna ensuite à l'Université et fût ensuite invité à Moscou où il entreprit de grands travaux d'architecture. De retour en Allemagne il s'expatria à la montée du nazisme et vint au Japon. Durant son séjour il fit des conférences dans plusieurs villes du Japon, enseigna aussi et écrivit plusieurs ouvrages parmi lesquels « *Nihon bunka-shikan* (Mes vues personnelles sur la culture japonaise) » dont Ango a repris ici le titre pour en faire la critique.
- iii) Gyokusen. MOCHIZUKI Gyokusen (1834-1913). Peintre dont les œuvres, comme celles des artistes peintres cités dans ce texte, sont des lavis réalisés sur du papier avec de l'encre de chine.
- iv) Taigadô. IKENO Taiga (1723-1776). Peintre.
- v) Chikuden. TANOMURA Chikuden (1777-1835). Un des plus grands peintres Nanga (peinture de style chinois, surnommée aussi peinture des lettrés) et l'un des plus grands artistes de sa génération, célèbre par ses poèmes et ses peintures de navires en pleine tempête.
- vi) Tessai. TOMIOKA Tessai (1836-1924). Artiste
- vii) Hata Zôroku. (1823-1890). Mouleur, Artisan d'art.
- viii) Chikugensaishi. NIKAIIDÔ Chikugensai (1858-1933). Peintre.
- ix) tokonoma. Renforcement dans la pièce de réception, légèrement surélevé par rapport aux nattes et destiné à recevoir des objets décoratifs.
- x) kakemono. Peinture ou calligraphe sur soie ou papier suspendue au mur et que l'on peut enrouler.
- xi) kôdan. Récit dramatique de faits historiques racontés par un diseur d'histoires.
- xii) Athénée Français. École de français que fréquentait Ango alors qu'il était étudiant.
- xiii) Sangoku-shi. *Histoire des Trois Royaumes (Sanguozhi)* : roman historique chinois traitant de la guerre civile de la chute de la dynastie Han orientale et de la fondation

des trois royaumes : Wei, Shu et Wu (220-260). Écrit par Luo Guanzhong au 14<sup>ème</sup> siècle d'après l'œuvre de Chen Shou écrite au 3<sup>ème</sup> siècle. C'est l'épopée la plus populaire de la littérature chinoise. Ce livre a également eu une grande influence sur la culture japonaise.

xiv) Sesshû. (1420-1506). Un moine peintre bouddhiste qui pratiquait le suiboku (lavis à l'encre de Chine).

xv) Sesson. (1504? -?). Peintre.

xvi) école de Kanô. Fondée par KANÔ Nobumasa (1434?-1530?), cette école de peinture célèbre s'est développée jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle.

xvii) Unkei. (?-1223). Sculpteur. Il est l'auteur de statues de moines bouddhistes, de différentes sculptures pour décorer les temples. Il imposa son style qui se veut à la fois plein de modération et de distinction.



## Appendice IX

### Références bibliographiques des manuels français du chapitre 3

Manuel i : Mirabail, H. (1994) *Argumenter au lycée : séquences et modules*,  
Collection Didactiques, Bertrand-Lacoste, CRDP Midi-Pyrénées

Manuel ii : Lane, P. et Rive, J. (1989) *Le résumé de texte*, Collection Méthodes  
Français, Hachette

Manuel iii : Robrieux, J.-J. (2000) *Rhétorique et argumentation*, Collection  
Lettres Sup., Nathan

Manuel iv : Tabet, E. (2003) *Convaincre, persuader, délibérer*, Collection Major,  
PUF

## Appendice X

### Résultat de l'analyse quantitative des manuels japonais de 3.3.

“\*” indique que la caractéristique en question est présente dans l'œuvre.

“-” indique que la caractéristique en question est absente dans l'œuvre.

Tableau i

#### Zuisô

Nom de l'auteur et titre du texte	<i>Ki-syô-ten- ketu</i>	Intro- duction/ dévelop- pement/ conclu- sion	Cadre	Exemple(s) au début du texte	Pronom de la 1 <sup>re</sup> personne du singulier	Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur
ARAI Man « Ki o ueru (Planter des arbres) »	-	*	-	*	*	*
ARAKAWA Yôji « Hazimeru (Commencer) »	-	-	-	*	*	*
ENDÔ Shûsaku « Korube-sinpu (Le Père Kolbe) »	-	-	*	*	*	*
FURUI Yoshi- kichi « Tani ni aru kokoro (Le cœur dans la vallée) »	-	-	-	-	-	-

Nom de l'auteur et titre du texte	<i>Ki-syô-ten-ketu</i>	Introduction/développement/conclusion	Cadre	Exemple(s) au début du texte	Pronom de la 1 <sup>re</sup> personne du singulier	Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur
HOSHINO Michio « Ayûsyan, rôhei no yume to yami (Les Îles Aléoutiennes, le rêve et l'obscurité d'un vieux soldat) »	-	-	-	*	*	*
IBARAGI Noriko « Dôki (Les motivations) »	-	-	*	-	*	*
IKEZAWA Natsuki « Sora to musubareta zibun (Le soi lié au ciel) »	-	-	-	*	*	*
IWATA Keiji « Tobu ya ni naru (Être une flèche qui se lance) »	*	-	*	-	-	-
KISARAGI Koharu « “Karada” no zyôkei (Spectacle du “corps”) »	-	*	-	*	*	*
KOBAYASHI Hideo « Nenrei (L'âge) »	-	-	-	-	*	*

Nom de l'auteur et titre du texte	<i>Ki-syô-ten-ketu</i>	Introduction/développement/conclusion	Cadre	Exemple(s) au début du texte	Pronom de la 1 <sup>re</sup> personne du singulier	Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur
KÔDA Aya « Kuzure (Effondrement) »	-	-	-	*	*	*
KÔDA Aya « Sugi-siba no miti (Le chemin des fagots de cyprès) »	-	-	-	*	*	*
KÔDA Aya « Tateno ki yokono ki (Les arbres verticaux et les arbres horizontaux) »	-	-	-	*	*	*
LEVY, Ian Hideo « Koetekita mono no kiroku (Le document d'un affranchi) »	-	-	-	*	*	*
MAKI Yûsuke « Hone to maborosi (Squelettes et illusions) »	-	-	-	*	*	*
MINATO Chihiro « Tisiki no tobira (La Porte des connaissances) »	*	-	-	*	-	-

<b>Nom de l'auteur et titre du texte</b>	<b>Ki-syô-ten-<i>ketu</i></b>	<b>Intro-duction/ dévelop- pement/ conclu- sion</b>	<b>Cadre</b>	<b>Exemple(s) au début du texte</b>	<b>Pronom de la 1<sup>re</sup> personne du singulier</b>	<b>Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur</b>
MITSUNO Momo « Hito o miru, watasi o miru (Regard sur soi et sur les autres) »	-	-	*	-	*	*
MURAKAMI Haruki « Sasayakana Tokei no si (La mort d'une petite montre) »	-	-	*	*	*	*
ÔBA Minako « No no kioku (La mémoire de la campagne) »	-	*	*	*	*	*
ÔE Kenzaburô « Singapôru no gomumari (Une balle de caoutchouc de Singapour) »	-	-	*	*	*	*
ÔE Kenzaburô « Sizuku no naka ni (Dans la goutte) »	*	-	*	*	*	*

Nom de l'auteur et titre du texte	<i>Ki-syô-ten-ketu</i>	Introduction/développement/conclusion	Cadre	Exemple(s) au début du texte	Pronom de la 1 <sup>re</sup> personne du singulier	Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur
ÔOKA Makoto « Dokusyoka dokusyozin ni narenai mono no dokusyo-ron (Réflexions sur la lecture faites par un homme qui ne peut pas devenir un grand lecteur)»	-	-	-	-	*	*
SAKAGUCHI Ango « Nihon-bunka sikan (Mes vues personnelles sur la culture japonaise) »	-	-	*	*	*	*
SAKATA Hiroo « “Zô-san” to Mado-san (“Monsieur Éléphant” et Monsieur Mado) »	*	-	-	*	*	*

<b>Nom de l'auteur et titre du texte</b>	<i>Ki-syô-ten-ketu</i>	<b>Introduction/développement/conclusion</b>	<b>Cadre</b>	<b>Exemple(s) au début du texte</b>	<b>Pronom de la 1<sup>re</sup> personne du singulier</b>	<b>Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur</b>
SUGA Atsuko « Akai hyôsi no tiisana hon (Un petit livre à la couverture rouge) »	-	-	-	*	*	*
SUKEGAWA, Dorian T. « Haze (Le goujon) »	*	-	-	*	*	*
TACHIBANA Takashi « Nazo no kûhaku-zidai (Époque mystérieuse) »	-	-	*	*	-	-
TAKADA Hiroshi « Umi no yoake (L'aube de la mer) »	-	-	-	*	*	*
TAKAGI Nobuko « Pikaso no tika-zuyoi "sen" (La Force de la "ligne" de Picasso) »	*	-	-	*	*	*

<b>Nom de l'auteur et titre du texte</b>	<b><i>Ki-syô-ten-ketu</i></b>	<b>Introduction/développement/conclusion</b>	<b>Cadre</b>	<b>Exemple(s) au début du texte</b>	<b>Pronom de la 1<sup>re</sup> personne du singulier</b>	<b>Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur</b>
TAKEMITSU Tôru « “Oto” to “Ongaku” (“Son” et “Musique”) »	*	-	-	-	*	*
TSUSHIMA Yûko « Wasurerarenai bamen (Une scène inoubliable) »	*	-	*	*	*	*
WASHIDA Kiyokazu « “Kao” ga kanzirareru toki (Lorsqu'on sent le “visage”) »	-	*	-	*	*	*
YOSHIDA Yoshishige « Zibun to deau (Rencontrer soi-même) »	*	-	-	*	*	*
YOSHINAGA Yoshimasa « Toi ni tuite (Sur les questions) »	*	-	-	*	*	*
<b>TOTAL : 34 textes (%)</b>	<b>10 29%</b>	<b>4 12%</b>	<b>11 33%</b>	<b>27 79 %</b>	<b>30 88%</b>	<b>30 88 %</b>



Tableau ii

## Hyôron

Nom de l'auteur et titre du texte	<i>Ki-syô-ten-ketu</i>	Introduction/développement/conclusion	Cadre	Exemple(s) au début du texte	Pronom de la 1 <sup>re</sup> personne du singulier	Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur
BETSUYAKU Minoru « Hikôsen (Les ballons dirigeables) »	-	-	-	-	*	-
HASEGAWA Mariko « Osu no senryaku, mesu no senryaku (La stratégie du mâle et la stratégie de la femelle) »	-	-	-	-	-	-
HIGUCHI Tadahiko « Hûkei no seityô to daisyô-hûkei no sôzô (Le développement des paysages et la création de leurs compensations) »	-	-	-	-	*	-
IMAMURA Hitoshi « Zassyu no seisin (L'esprit hybride) »	-	-	-	-	-	-

Nom de l'auteur et titre du texte	<i>Ki-syô-ten-ketu</i>	Introduction/développement/conclusion	Cadre	Exemple(s) au début du texte	Pronom de la 1 <sup>re</sup> personne du singulier	Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur
ITô Sei « Kindai-nihon ni okeru “ai” no kyogi (La fausseté de “l’amour” dans le Japon moderne) »	-	-	-	-	*	-
IWAI Katsuhito « Venisu no syônin no sihonron (“Le Capital” d’après le marchand de Venise) »	*	-	-	-	-	-
IWAI Katsuhito « Kôkoku no keizizyôgaku (La métaphysique de la publicité) »	-	-	-	*	-	-
IWAI Katsuhito « Mirai-sedai e no sekinin (Notre responsabilité vis-à-vis des générations à venir) »	*	-	*	-	*	-

Nom de l'auteur et titre du texte	<i>Ki-syō-ten-ke-tu</i>	Introduction/développement/conclusion	Cadre	Exemple(s) au début du texte	Pronom de la 1 <sup>re</sup> personne du singulier	Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur
KAMOSHITA Sin'ichi « Kōten wa mimi de aziwau mono (Apprécier les œuvres classiques en les écoutant) »	-	*	*	*	*	*
KANEKO Ikuyō « Borantia no "hōsyū" (La "Récompense" du bénévolat) »	-	-	-	-	*	*
KANO Masanao « Sisō to mukiau (Confronter aux philosophies) »	-	-	-	-		-
KASHIWAGI Hiroshi « Seikatu no kanri o megutte (Sur la gestion de la vie quotidienne) »	-	-	-	*	-	-

Nom de l'auteur et titre du texte	<i>Ki-syô-ten-ketu</i>	Introduction/développement/conclusion	Cadre	Exemple(s) au début du texte	Pronom de la 1 <sup>re</sup> personne du singulier	Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur
KATÔ Hidetoshi « Kamen to hensin-ganbô (Les masques et le désir de se métamorphoser) »	-	-	-	-	-	-
KATÔ Norihiro « Ohu-saido no kankaku (Le sens du hors-jeu) »	*	-	-	*	*	*
KATÔ Shûichi « Nihon-bunka no zassyusei (L'hybridisme de la culture japonaise) »	-	-	-	-	*	*
KAWAI Masao « Ikiru to iu koto (Vivre) »	-	-	-	-	-	-
KIDA Gen « Gizyutu no syôtai (La véritable nature de la technologie) »	*	-	-	-	*	-
KIMURA Bin « Mono to koto (Choses et événements) »	-	-	-	-	-	-

<b>Nom de l'auteur et titre du texte</b>	<b><i>Ki-syô-ten-ke-tu</i></b>	<b>Introduction/développement/conclusion</b>	<b>Cadre</b>	<b>Exemple(s) au début du texte</b>	<b>Pronom de la 1<sup>re</sup> personne du singulier</b>	<b>Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur</b>
KISHIDA Shû « Kyôhu to wa nanika (Qu'est-ce que la peur ?) »	-	-	-	-	-	-
KITÔ Shûichi « "Kyôsei" to wa nanika ? (Qu'est-ce que la "symbiose"?) »	-	-	*	*	*	*
KOBAYASHI Hideo « Muzyô to iu koto (Ce qu'on appelle l'impermanence) »	*	-	*	*	*	*
KOHAMA Itsuo « Otona e no zyôken (Les conditions pour devenir adulte) »	-	-	-	-	-	-
KOHAMA Itsuo « Zinsei no monogatarisei ni tuite (La Narrativité de la vie) »	-	-	-	*	*	*

Nom de l'auteur et titre du texte	<i>Ki-syô-ten- ketu</i>	Intro- duction/ dévelop- pement/ conclu- sion	Cadre	Exemple(s) au début du texte	Pronom de la 1 <sup>re</sup> personne du singulier	Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur
KUROSAKI Masao « Sokudo-raisan kara toki no seizyuku e (De l'éloge de la vitesse à la maturité du temps) »	*	-	-	*	*	*
LEVY, Ian Hideo « Naze nihongo de kakunoka (Pourquoi écrire en japonais ?) »	-	-	-	*	*	*
MAEDA Hideki « Mizu no nai oyogi (La natation sans eau) »	-	-	-	*	*	*
MARUYAMA Masao « “dearu” koto to “suru” koto (Être et faire) »	-	-	-	*	*	-
MINATO Chihiro « Yomukoto no sintaisei (L'aspect physique de la lecture) »	*	-	-	*	-	-

Nom de l'auteur et titre du texte	<i>Ki-syô-ten-ketu</i>	Introduction/développement/conclusion	Cadre	Exemple(s) au début du texte	Pronom de la 1 <sup>re</sup> personne du singulier	Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur
MIURA Masashi « Kangaeru karada (Le corps pensant) »	-	-	*	*	-	-
MOTOKAWA A Tatsuo « Taisya-zikan — Atarasii zikan no mikata (Temps métabolisé : autre manière d'interpréter le temps) »	*	-	-	*	*	*
MURAKAMI Yôichirô « Aramahosiki sizen (La nature comme il faut) »	*	-	-	*	-	-
MURAKAMI Yôichirô « Kagaku to sekaikan (Science et conception du monde) »	-	-	-	-	-	-

<b>Nom de l'auteur et titre du texte</b>	<b><i>Ki-syô-ten-ke-tu</i></b>	<b>Introduction/développement/conclusion</b>	<b>Cadre</b>	<b>Exemple(s) au début du texte</b>	<b>Pronom de la 1<sup>re</sup> personne du singulier</b>	<b>Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur</b>
NAGASHIMA Yoshio « “Sawaru” to “Fureru” (“Sawaru” et “Fureru”) »	-	-	-	*	-	-
NAKAGAWA Hiroshi « Ainugo o tazunete (À la recherche de la langue aïnu) »	-	-	-	-	*	*
NAKAMURA Yûjirô « Kôkisin : titeki zyônetu to siteno (Curiosité comme passion intellectuelle) »	-	-	-	-	-	-
NAKAMURA Yûjirô « Ningen no zikan ni tuite (Le temps humain) »	*	-	-	*	*	*
NISHIE Masayuki « Toki no kusari (La Chaîne du temps) »	*	-	*	*	*	-



Nom de l'auteur et titre du texte	<i>Ki-syô-ten-ke-tu</i>	Intro-duction/ dévelop-pement/ conclu-sion	Cadre	Exemple(s) au début du texte	Pronom de la 1 <sup>re</sup> personne du singulier	Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur
NISHITANI Osamu « Sekaisi no rinkai (Les Points critiques de l'histoire du monde) »	-	-	-	-	-	-
NOMURA Masaichi « Ziko-engi to hyôzyô (L'interprétation de soi et l'expression) »	-	-	-	*	*	*
ÔE Kenzaburô « Kihontekina syuhô to siteno "ika" ("Diffrenciation" en tant que méthode de base) »	-	-	-	*	-	-
OGURI Kôhei « Yumemiru tikara (Le pouvoir de rêver) »	*	-	-	*	*	*
ÔHASHI Ryôsuke « Yozyôhan no hakken (À la découverte de quatre tatamis et demi) »	*	-	-	*	-	-

<b>Nom de l'auteur et titre du texte</b>	<b><i>Ki-syô-ten-ketu</i></b>	<b>Introduction/développement/conclusion</b>	<b>Cadre</b>	<b>Exemple(s) au début du texte</b>	<b>Pronom de la 1<sup>re</sup> personne du singulier</b>	<b>Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur</b>
ÔOKA Makoto « Kotoba no Tikara (Force des paroles) »	*	-	-	-	*	*
ÔSAKI Shigeyoshi « Anzensei no kagaku (La science de la sécurité) »	-	-	*	*	-	-
SAKAGUCHI Ango « Ramune-si no koto (Monsieur Ramune) »	-	-	-	*	*	*
SHIBATA Shô « Kibô to site no kureôru (Le créole en tant qu'espoir) »	-	-	-	-	*	*
SUZUKI Shûji « "teki" no tuku kotoba (Les expressions à "-teki") »	-	-	-	-	-	-

<b>Nom de l'auteur et titre du texte</b>	<i>Ki-syô-ten- ketu</i>	<b>Intro- duction/ dévelop- pement/ conclu- sion</b>	<b>Cadre</b>	<b>Exemple(s) au début du texte</b>	<b>Pronom de la 1<sup>re</sup> personne du singulier</b>	<b>Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur</b>
SUZUKI Takao « Mono to kotoba (Choses et paroles) »	-	-	-	*	*	*
TOMIYAMA Ichirô «Senzyô no kioku (Mémoire d'un champ de bataille) »	-	-	-	*	-	-
YAMAGUCHI Masao « Asobi (Le jeu) »	-	-	-	-	-	-
YAMAZAKI Masakazu « Kokoro ni “umi” o motte (Avoir “la mer” dans le cœur) »	*	-	-	-	-	-
YAMAZAKI Masakazu, « Saibôgu to kurôn-ningen (Cyborg et clone humain)»	*	-	-	*	*	*
YANAGIDA Kunio « Kaizyô no miti (Le Chemin maritime) »	-	-	-	-	*	*

<b>Nom de l'auteur et titre du texte</b>	<b><i>Ki-syô-ten-ketu</i></b>	<b>Introduction/développement/conclusion</b>	<b>Cadre</b>	<b>Exemple(s) au début du texte</b>	<b>Pronom de la 1<sup>re</sup> personne du singulier</b>	<b>Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur</b>
YANAGISAWA Keiko « Yamai to kagaku (Maladies et Sciences) »	-	-	-	-	-	-
YOSHIKAWA Hiroyuki « Gizyutu-sya no kokoro (Le Cœur d'un ingénieur) »	-	-	-	*	*	-
WAKABAYASHI Mikio « Tizu no sôzôryoku (L'imagination par les cartes géographiques) »	-	-	-	-	-	-
WASHIDA Kiyokazu « Kiku to iu koto (L'écoute) »	*	-	-	-	-	-
WASHIDA Kiyokazu « Môdo-ka suru syakai (La société suivant la mode) »	-	-	-	*	-	-
WATSON, Lyall « Neohyiria (Néophilie) »	-	-	-	*	*	-
<b>Total : 59 textes (%)</b>	<b>17 29%</b>	<b>1 2%</b>	<b>7 12%</b>	<b>30 51%</b>	<b>30 51%</b>	<b>21 36%</b>

## Appendice XI

### Résultat de l'analyse quantitative des manuels français de 3.3.

“\*” indique que la caractéristique en question est présente dans l'œuvre.

“-” indique que la caractéristique en question est absente dans l'œuvre.

Tableau iii

Manuel i

Nom de l'auteur et titre du texte	<i>Ki-syô-ten-ketu</i>	Introduction/développement/conclusion	Cadre	Exemple(s) au début du texte	Pronom de la 1 <sup>re</sup> personne du singulier	Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur
Émile Zola, « J'accuse »	-	-	-	-	*	*
Michel Serres, Le contrat naturel	-	*	-	*	-	-
Jean-Pierre Digard, « Les sociétés contemporaines et la domestication animale »	-	-	*	-	-	-
Blaise Cendrars, « Publicité - poésie », <i>Aujourd'hui</i>	-	*	-	-	*	-

<b>Nom de l'auteur et titre du texte</b>	<b>Ki-syô-ten-ketu</b>	<b>Introduction/développement/conclusion</b>	<b>Cadre</b>	<b>Exemple(s) au début du texte</b>	<b>Pronom de la 1<sup>re</sup> personne du singulier</b>	<b>Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur</b>
Jeanne Bourin,, <i>Les plus belles pages de la poésie française</i>	-	-	-	-	-	-
Michel Anthonioz « Le documentaire » Le Monde 1/1/1993	-	*	-	-	-	-
Jacqueline de Romilly, <i>L'enseignement en détresse</i> , Julliard, 1984	-	-	-	-	*	-
« Profs, ne capitulons pas », Nouvel Observateur - 27 octobre 1989	-	-	-	-	-	-
François Fricker, « Absurde bizutage », Le Monde, 1990	-	*	-	-	-	-
Jean-Noël Kaphherer, « La rumeur », <i>Rumeurs, le plus vieux média du monde</i>	-	*	-	-	-	-

<b>Nom de l'auteur et titre du texte</b>	<b>Ki-syô-ten-ketu</b>	<b>Introduction/développement/conclusion</b>	<b>Cadre</b>	<b>Exemple(s) au début du texte</b>	<b>Pronom de la 1<sup>re</sup> personne du singulier</b>	<b>Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur</b>
Joseph de Maistre, « A mademoiselle Constance de Maistre », <i>Lettre à sa fille</i>	-	*	-	-	*	*
Georges Mathé, « La science et le bonheur », <i>Le Temps d'y penser</i>	-	*	-	-	*	-
Luc Ferry « L'éthique et les clones », L'Express - 4/11/93	-	-	-	*	-	-
Anne Fohr, « "Touche pas à mon Plaute !" -Latin, la guerre de Gaule- », Extrait d'un article du Nouvel Observateur, 19-25 mars 1992	-	*	-	-	-	-

Tableau iv

Manuel ii

Nom de l'auteur et titre du texte	<i>Ki-syô-ten-ketu</i>	Introduction/développement/conclusion	Cadre	Exemple(s) au début du texte	Pronom de la 1 <sup>re</sup> personne du singulier	Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur
Jean Rigaud « Obstacles à la culture », <i>La Culture pour vivre</i>	-	-	-	*	-	-
Xavier-Frédéric Ardouin « L'ordinateur à la maison », Article du mensuel L'Ordinateur individuel, juin 1982	-	-	-	-	-	-
Jean-Marie Domenach « Pourquoi toujours plus vite ? », article paru dans <i>Le Monde</i> , fin décembre 1976	-	*	-	-	-	-
Bernard Oudin, article paru dans <i>Le Monde</i> , 31.7.1976	-	*	-	-	-	-



<b>Nom de l'auteur et titre du texte</b>	<b>Ki-syô-ten-ketu</b>	<b>Introduction/développement/conclusion</b>	<b>Cadre</b>	<b>Exemple(s) au début du texte</b>	<b>Pronom de la 1<sup>re</sup> personne du singulier</b>	<b>Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur</b>
Roger Caillois, <i>Les jeux et les hommes</i>	-	*	-	-	-	-
Pierre Randal « Et Dieu créa le flipper »	-	*	-	-	-	-
Roland Jaccard « La folie et les bonnes manières », <i>L'Exil intérieur</i> , Le Seuil, 1978	-	-	-	-	-	-
Jean Cazeneuve « La fête », <i>La vie dans la société moderne</i>	-	*	-	-	-	-
F. Jacob « La démarche scientifique est provisoire », <i>Le jeu des possibles</i>	-	*	-	-	-	-

Nom de l'auteur et titre du texte	<i>Ki-syô-ten-ketu</i>	Introduction/développement/conclusion	Cadre	Exemple(s) au début du texte	Pronom de la 1 <sup>re</sup> personne du singulier	Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur
Roger Sue, « Nos rapports avec le temps », <i>Le Monde</i> , 4.12.1982	-	*	-	-	-	-
Louis Porcher, « Vers la dictature des médias », <i>Vers la dictature des médias</i>	-	*	-	-	-	-
J. Fourastié « Méconnaissance de l'esprit scientifique », <i>Economie et Société</i>	-	-	-	-	-	-
Alain Finkielkraut, <i>Le Nouvel Observateur</i> , 28 septembre 1984	-	-	-	-	-	-
Joël de Rosnay « Ce que la communication va changer à l'information », <i>L'Expansion</i> , 11 janvier 1985	-	*	-	-	-	-
Jacques Rigaud « Le rôle du hasard dans la culture moderne », <i>La culture pour vivre</i>	-	-	-	-	-	-

Tableau v

Manuel iii

Nom de l'auteur et titre du texte	<i>Ki-syô-ten-ketu</i>	Introduction/développement/conclusion	Cadre	Exemple(s) au début du texte	Pronom de la 1 <sup>re</sup> personne du singulier	Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur
Mirabeau, « Discours du 19 octobre 1789 »	-	-	-	-	*	*
Voltaire, « Lettre à M. ***, Conseiller au Parlement de Toulouse »	-	*	-	-	*	*
Bossuet, Oraison funèbre de Michel Le Tellier	-	-	-	-	*	-
Paul Valérie « La crise de l'esprit », <i>Variété I</i>	-	*	-	-	*	-
Jean Onimus, <i>L'enseignement des lettres et de la vie</i> , Paris, Desclée de Brouwer	-	*	-	-	-	-
Michel Crozier, <i>On ne change pas la société par décret</i>	-	*	-	-	-	-

<b>Nom de l'auteur et titre du texte</b>	<b><i>Ki-syô-ten-ke-tu</i></b>	<b>Introduction/développement/conclusion</b>	<b>Cadre</b>	<b>Exemple(s) au début du texte</b>	<b>Pronom de la 1<sup>re</sup> personne du singulier</b>	<b>Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur</b>
Montaigne « De la vanité » (III, 9), <i>Les Essais</i>	-	*	-	-	*	*
« Les artistes contre la tour Eiffel », journal <i>Le Temps</i> , 14 février 1887	-	-	-	-	-	-

Tableau vi

Manuel iv

Nom de l'auteur et titre du texte	<i>Ki-syô-ten-ketu</i>	Introduction/développement/conclusion	Cadre	Exemple(s) au début du texte	Pronom de la 1 <sup>re</sup> personne du singulier	Impressions et/ou expériences personnelles du scripteur
Voltaire, article « Torture », <i>Dictionnaire philosophique</i>	-	-	-	*	*	-
A. Artaud, <i>Le théâtre et son double</i>	-	-	-	-	-	-
Victor Hugo, <i>William Shakespeare</i> , 1864, Préface	-	*	-	-	*	-
Marivaux, Préface à <i>La Voiture embourbée</i> , 1715	-	*	-	-	*	*
Valéry « Degas et le sonnet », <i>Degas, danse, dessin</i>	-	-	-	-	*	*

## Appendice XII

### Profil des personnes interrogées de l'enquête du chapitre 4

#### Japonais

Les 485 Japonais interrogés sont des étudiants en licence, appartenant à une des cinq universités suivantes :

- 1) une université d'État dans la région de Kantô : 145 personnes interrogées
- 2) une université publique dans la région de Kansai : 129 personnes interrogées
- 3) une université publique dans la région de Chûgoku : 85 personnes interrogées
- 4) une université privée dans la région de Kantô : 83 personnes interrogées
- 5) une université d'État dans la région de Chûgoku : 43 personnes interrogées

**Tableau vii**

#### SEXE

	Effectif	%
Hommes	192	43 %
Femmes	246	55 %
Non-réponse	7	2 %

La question n'a pas été posée à 40 personnes interrogées.

**Tableau viii****ÂGE**

	Effectif	%
18 ans	112	25 %
19 ans	161	36 %
20 ans	100	22 %
21 ans	39	9 %
22 ans	13	3 %
23 ans	3	1 %
24 ans	2	0 %
30 ans	1	0 %
43 ans	1	0 %
Non-réponse	13	3 %

La question n'a pas été posée à 40 personnes interrogées.

**Francophones**

Les 102 francophones interrogés sont, pour la plupart, des professeurs en FLE d'une université japonaise. Les autres professeurs travaillent dans un des quatre Instituts franco-japonais du Japon ou dans une des cinq Alliances françaises du Japon ou dans d'autres écoles de langues. Leurs élèves sont des étudiants d'universités ou des adultes.

**Tableau ix****SEXE**

	Effectif	%
Hommes	53	52 %
Femmes	48	47 %
Non-réponse	1	1 %

Tableau x

## ÂGE

	Effectif	%
20-30 ans	18	18 %
31-40 ans	35	34 %
41-50 ans	21	21 %
51-60 ans	27	26 %
61 ans et plus	1	1 %



## Appendice XIII

### Questionnaire (version japonaise)

#### アンケート

あなたが(小)論文を評価する際、どのような点が重要だと思いますか。事項1～25について、以下の5段階評価を使って数字で[ ]内に書き込んでください。

大変重要である	: 4
ある程度重要である	: 3
あまり重要でない	: 2
全く重要でない	: 1
答えられない	: 0

1. 統一性がある：論理の展開と思考の流れ [ ]
2. 絞り込みができています：与えられた題に密着し、脱線、逸脱がない。 [ ]
3. つながり：部分（文、段落）どうしのまとまり、1つの部分からほかの部分への移り具合がうまくいっている。 [ ]
4. 読者の心情に訴える。 [ ]
5. 印象的な逸話が含まれている。 [ ]
6. 個人的な体験が反映されている。 [ ]
7. 自分の意見がはっきりと書かれている。 [ ]
8. 考えと考えの間のつながりに論理的な必然性がある。 [ ]
9. 全体の構成がよく考えられている。 [ ]
10. 論理的に議論が進められている。 [ ]
11. 与えられた題にそった内容である。 [ ]
12. 自由な発展、展開がある。 [ ]
13. 内容に独創性がある。 [ ]
14. 意外な展開がある。 [ ]
15. 扱う話題（何に関する論文なのか）が、文章全体の冒頭に明確に提示されている。 [ ]
16. 文章全体の冒頭に結論がおかれている。 [ ]

裏へ続く

17. 文章全体の末尾に結論がおかれている。 [ ]
18. 起承転結がある。 [ ]
19. 序論，本論，結論がある。 [ ]
20. まとめの文・主題文が各段落の冒頭におかれている。 [ ]
21. まとめの文・主題文が各段落の末尾におかれている。 [ ]
22. 1つの段落では中心となる考えを1つだけ発展させる。 [ ]
23. 各段落の長さをだいたい同じにする。 [ ]
24. 結論が1文で示されている。 [ ]
25. 各段落にその段落の内容をまとめる一文がある。 [ ]

あなたが今までに受けてきた学校教育について 1, 2, 3の中から, 該当するものを選んで○をつけてください。

- 1 中学校以降の教育のすべてを, 日本の学校で受けた。
- 2 中学校以降の教育の一部を, 日本の学校以外で受けた。
- 3 中学校以降大学入学までの教育のすべてを, 日本の学校以外で受けた。

注) ここでいう「日本の学校」には, 日本国内に存在する外国の教育機関(アメリカンスクール, 朝鮮人学校など)を含みません。

現在のあなたについて教えてください。

学部・学科・専攻(略称・略号ではなく正式名称で)

年齢                      才                      性別                      男 女

アンケートの内容に関してご意見などがあれば自由にお書きください

ご協力ありがとうございました

## Appendice XIV

### Explication du questionnaire (version japonaise)

#### このアンケートについて

このアンケートは、学術調査研究のためにおこなうものです。

日本で中・高等教育を受けた人が、どのような文章をよいと考えているかを調べています。そのための基本資料としてこのアンケートを作成しました。

この趣旨を理解していただいたうえで、お手数ですがどうかご協力をお願いいたします。

ここでご提供いただいた情報は、他の箇所で集めたデータとともに匿名で扱われ、結果は統計表の形で整理します。情報は学術的な目的以外には使用しませんし、個人を特定できる形でデータが公表されることはありません。

このアンケートにかかわるすべての責任は、調査者である高垣由美にあります。このアンケートを配布してくださった先生には、学術目的であることをご理解いただいたうえで、ご協力をお願いしましたが、アンケートの内容に関しては一切責任はありません。

よってご質問・ご意見などがある場合は、アンケートを配布してくださった先生にはなさらずに、お手数ですが直接下記宛をお願いいたします。

また、アンケートの集計結果にご興味がおありの方は、下記あてに「アンケートの集計結果希望」と題したメールをお送りください。お礼、簡単な集計結果をお知らせいたします。

大阪府立大学人間社会学部 助教授

高垣由美 TAKAGAKI, Yumi

(連絡先) 〒599-8531 大阪府堺市学園町1-1

大阪府立大学人間社会学部言語文化学科

TEL

#####@#.osakafu-u.ac.jp

どうかよろしくご協力お願いします。

## Appendice XV

### Demande de participation à l'enquête

Osaka, le 3 décembre 2004

Objet : Questionnaire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Tout d'abord, veuillez m'excuser de m'adresser directement à vous pour vous demander de l'aide dans mes recherches.

Depuis quelques années je travaille sur la rhétorique contrastive (études comparatives de l'organisation textuelle) entre le français et le japonais et je suis en train de mener une enquête auprès de professeurs de français dont la langue maternelle est le français. C'est pour cette raison que votre expérience me serait d'un grand secours.

En remplissant le questionnaire ci-inclus, vous m'aidez beaucoup et je vous serais très reconnaissante si vous pouviez me le rendre *avant le 25 décembre 2004*. Mais même après cette date, je serai toujours très heureuse de le recevoir, car votre réponse me sera utile dans mes futures études.

Je me tiens à votre entière disposition pour tout éclaircissement supplémentaire que vous pourrez souhaiter.

En vous remerciant à l'avance de la contribution que vous apporterez à la recherche, je vous prie de recevoir, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma plus haute considération.

Maître de conférences  
(signature)  
Yumi TAKAGAKI

P. J. : 1 questionnaire (recto verso)  
1 enveloppe timbrée

**Voir au verso**

## Appendice XVI

### Questionnaire

Supposons que vous soyez correcteur d'une « rédaction de nature argumentative » ou d'une « dissertation ». Vous devez donner une note à chaque critère d'évaluation en utilisant un chiffre de 0 à 4 correspondant à votre opinion que vous mettrez entre parenthèses [    ].

très important	: 4
important	: 3
peu important	: 2
sans importance	: 1
sans opinion	: 0

1. Unité : développement logique et mouvement de la pensée [    ]
2. Focus : rester dans le sujet [    ]
3. Cohérence : unité de l'ensemble et utilisation de transitions [    ]
4. Le contenu du texte sensibilise bien le lecteur. [    ]
5. Il y a de bonnes anecdotes. [    ]
6. On y trouve l'expérience personnelle de l'auteur. [    ]
7. L'opinion de l'auteur est clairement écrite. [    ]
8. Il y a un lien logique entre chaque idée. [    ]
9. La composition de l'ensemble est bien réfléchie. [    ]
10. Le développement est logique. [    ]
11. Le contenu est fidèle au sujet. [    ]
12. Il y a un développement libre. [    ]
13. Le contenu est original. [    ]
14. Il y a un développement inattendu. [    ]
15. Le sujet est clairement traité au début du texte. [    ]
16. La conclusion est mise au début du texte. [    ]
17. La conclusion est mise à la fin du texte. [    ]
18. Il y a « ki, syô, ten, ketu ». (« ki, syô, ten, ketu » est une sorte de structure typique de la composition japonaise. Si vous ne connaissez pas cette expression, mettez « 0 ».) [    ]

**Veillez remplir l'autre côté du formulaire aussi.**

19. Il y a une introduction, un « développement » et une conclusion. [    ]
20. La phrase qui résume le texte se trouve au début du paragraphe. [    ]
21. La phrase qui résume le texte se trouve à la fin du paragraphe. [    ]
22. Chaque paragraphe développe une seule idée directrice. [    ]
23. Chaque paragraphe a sensiblement la même longueur. [    ]
24. La conclusion est présentée en une phrase. [    ]

**Vos remarques (facultatif)**

**Merci de me donner les renseignements suivants sur vous-même.**

1) Sexe :                    i) Homme                    ii) Femme

2) Votre tranche d'âge :

- i) de 20 à 30 ans                    ii) de 31 à 40 ans                    iii) de 41 à 50 ans
- iv) de 51 à 60 ans                    v) 61 ans et plus

3) Langue maternelle :

4) Pays où vous avez reçu votre éducation secondaire et supérieure :

éducation secondaire :

éducation supérieure :

5) Pays où vous enseignez :

6) Domaine d'enseignement :

- i) Français langue étrangère                    ii) Français langue maternelle
- iii) Français langue seconde

Niveau d'enseignement de vos élèves :

i) primaire    ii) secondaire    iii) supérieur    iv) adulte

Nom (facultatif) :

Prénom (facultatif) :

Affiliation (facultatif) (établissement scolaire ou association, sans abréviations) :

**Merci.**

## Appendice XVII

### Explication du questionnaire

#### 1) L'objectif

Ce questionnaire constitue la base d'une thèse sur la didactique du français langue étrangère à l'Université de Rouen dans le laboratoire DYALANG, dont le sujet est : les organisations textuelles du français et du japonais.

#### 2) Collecte et utilisation des données

Toutes les informations que vous fournissez dans ce questionnaire seront intégrées anonymement à notre base de données et elles ne nous serviront que dans un but scientifique.

#### 3) Résultat

Le résultat (provisoire) de cette enquête est consultable à la page suivante de notre site : <http://back.to/anketo>


Le résultat final sera publié dans notre thèse et, éventuellement, dans d'autres articles scientifiques et/ou éducatifs.

#### 4) Mode d'emploi du questionnaire

Choisissez une des deux façons pour nous répondre :

- 1) Avec le formulaire ci-joint. Une fois rempli, merci de l'envoyer à l'adresse suivante :

Yumi TAKAGAKI

 Osaka 535-0012

- 2) Sur notre site où vous trouverez le même formulaire :

<http://back.to/anketo2004>

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous contacter :  
[####@ybb.ne.jp](mailto:####@ybb.ne.jp)

**Nous vous remercions d'avance pour votre aide très précieuse**

## Appendice XVIII

### Références bibliographiques des corpus pour les études des connecteurs (chapitre 7)

#### Japonais-français

- Corpus A : Namekawa, A. et Aizu, Y. (1973) *Thème Vox Populi, Vox Dei, (Têmu Tensei-zingo)*, Tokyo, Surugadai-shuppansha (109 pages, 8 textes)
- Corpus B : Aizu, Y. (1999) *Wahutu-taisyô, Têmu, Tensei-zingo, Syun-zyû (1971-1997)*, Tokyo, Surugadai-shuppansha (96 pages, 24 textes)
- Corpus C : Ohga, M. (1978) *Comment on écrit en français (Gendai hutusakubun no tekunikku)*, Tokyo, Taishukan (199 pages, 12 textes)
- Corpus D 1 et D2 : Billard, H. (1974) *Comment traduire en français (Huransugo ni yakuseba)*, Tokyo, Surugadai-shuppansha (34 pages, 16 textes)
- Corpus E 1 et E2 : Ohga, M. et Mehrenberger G. (1987) *Wabun-hutuyaku no sasupensu (Le suspense du thème français-japonais)*, Tokyo, Hakusuisha (157 pages, 10 textes)

#### Français-japonais

- Corpus a : Kobayashi, S. (1984) *Lisons les journaux français (Sinbun no huransugo)*, Tokyo, Hakusuisha (157 pages, 84 textes)
- Corpus b : Tsukamoto, H. (1996) *Gendaisekai o huransugo de yomu (Lire le monde actuel en français)*, Tokyo, Hakusuisha (215 pages, 31 textes)
- Corpus c : Ishii, Y. (2005) *Media no huransugo nyûmon (Le français par la presse)*, Tokyo, Hakusuisha (136 pages, 8 textes)
- Corpus d : Hisamatsu, K. et Mangematin, P. (2001) *Huransugo rittai dokkai-zyutu*, Tokyo, Surugadai-shuppansha (160 pages, 40 textes)



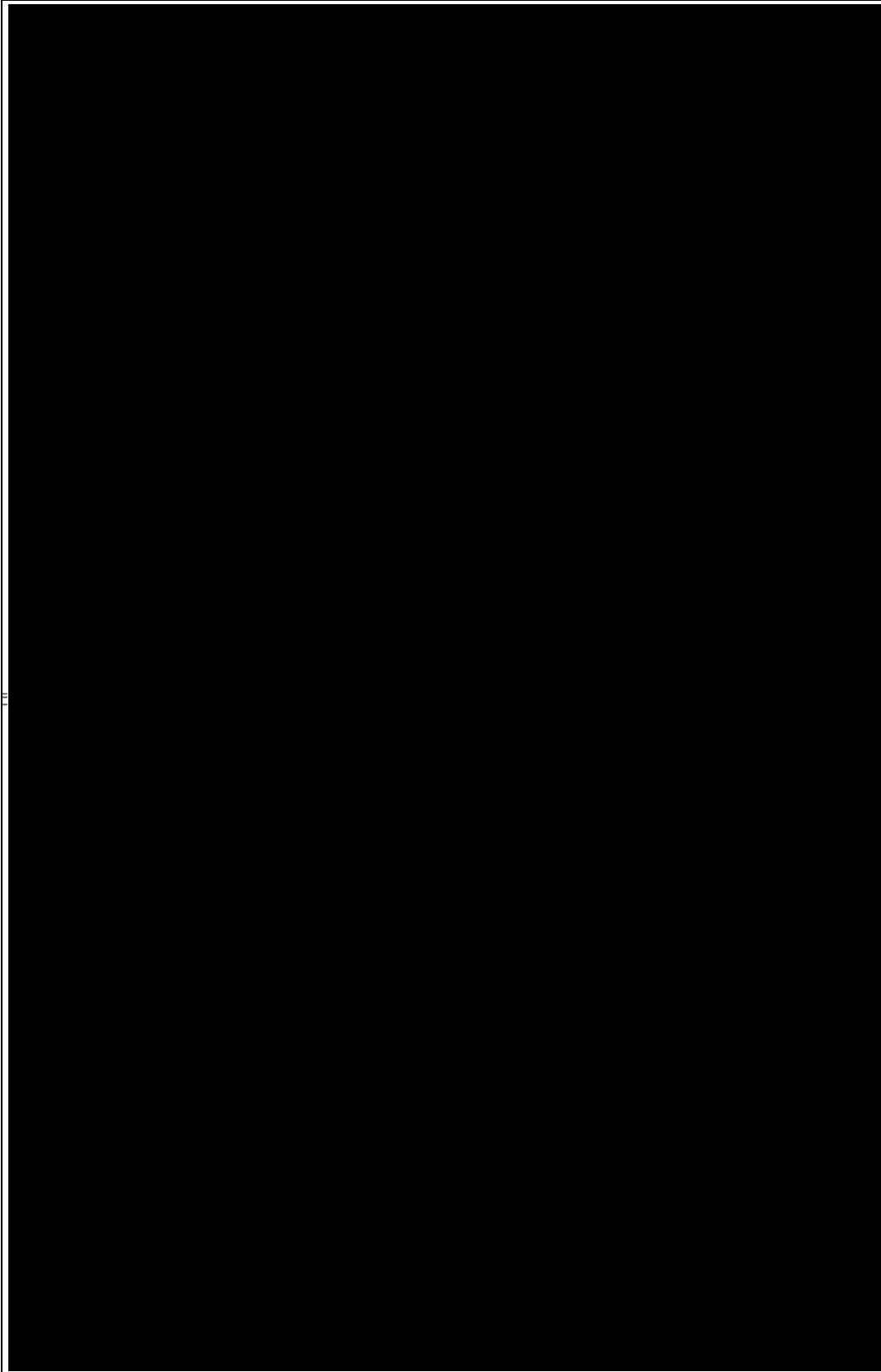
## Appendice XIX

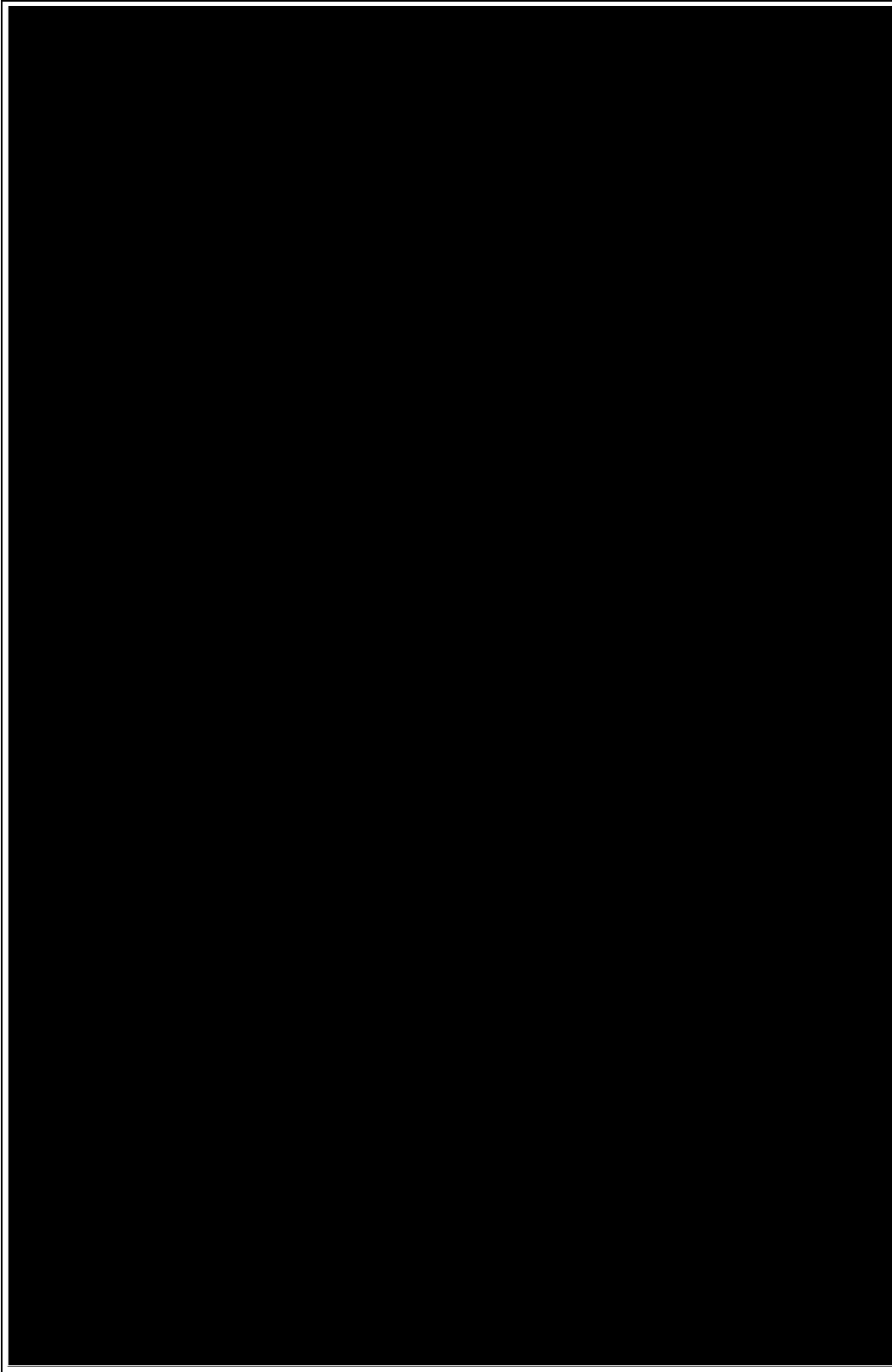
### Exemples du Corpus A

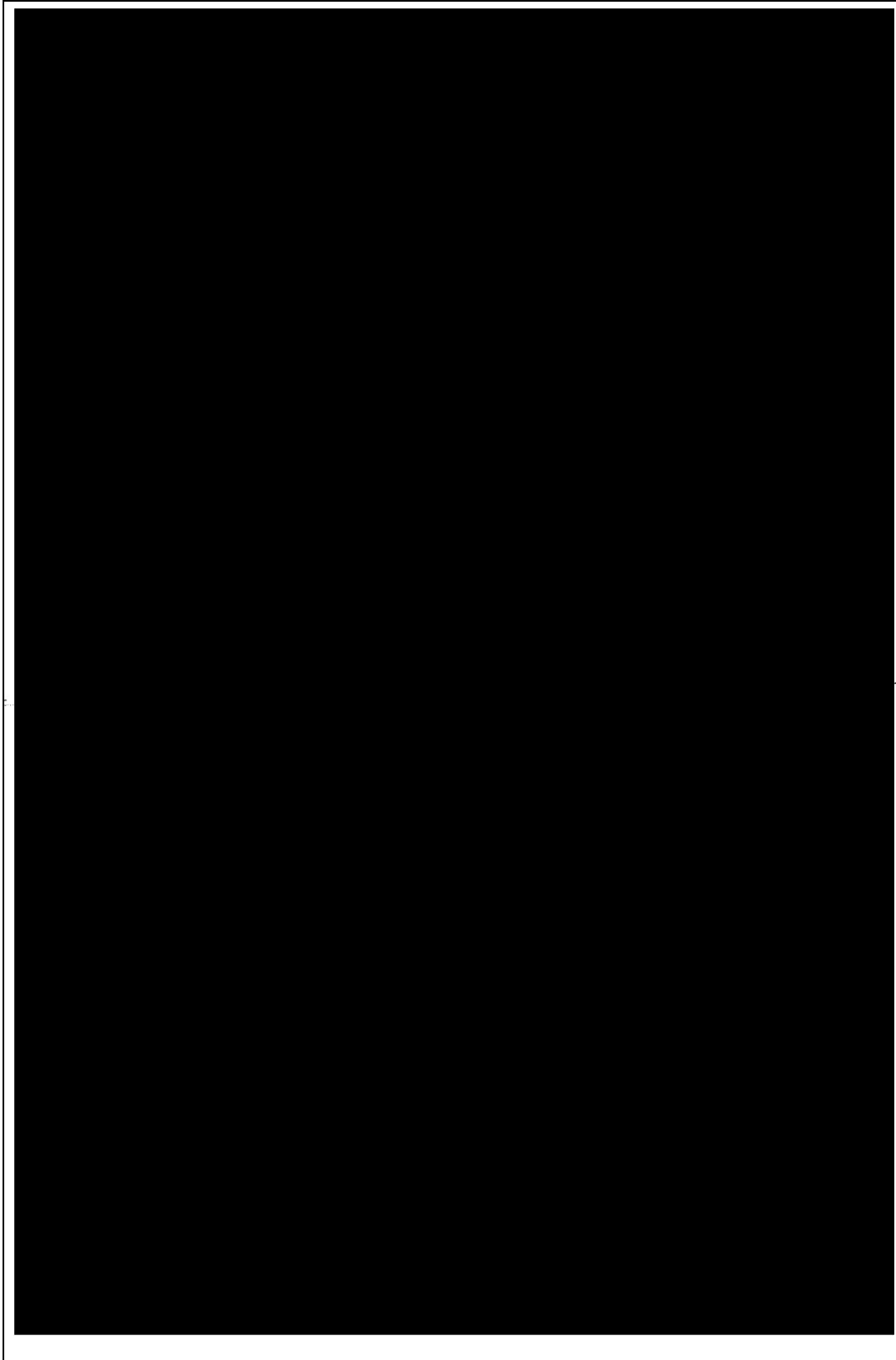
Namekawa, A. et Aizu, Y. (1973)

*Thème Vox Populi, Vox Dei, (Têmu Tensei-zingo)*, Tokyo, Surugadai-shuppansha





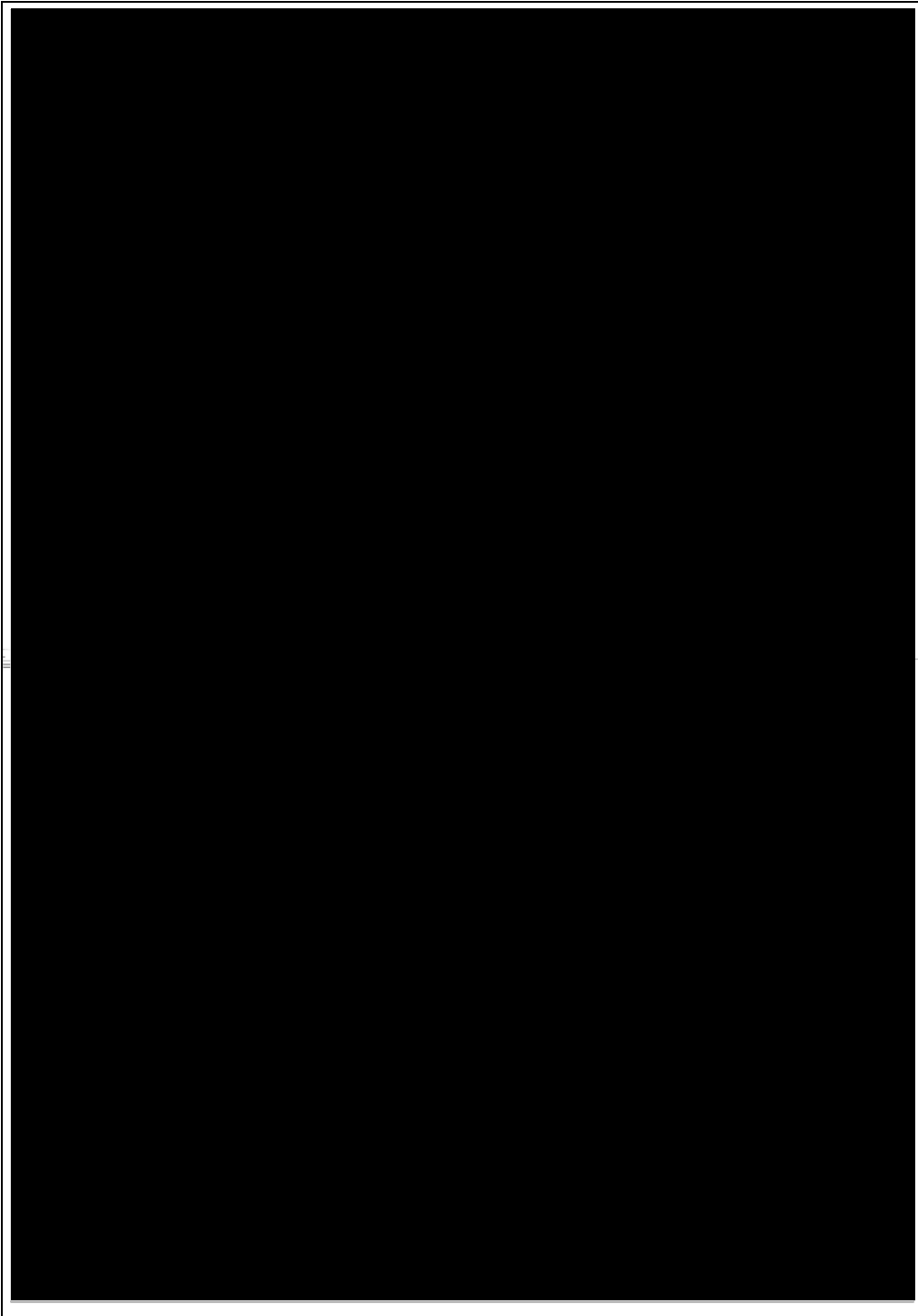




## Appendice XX

### Exemple du Corpus B

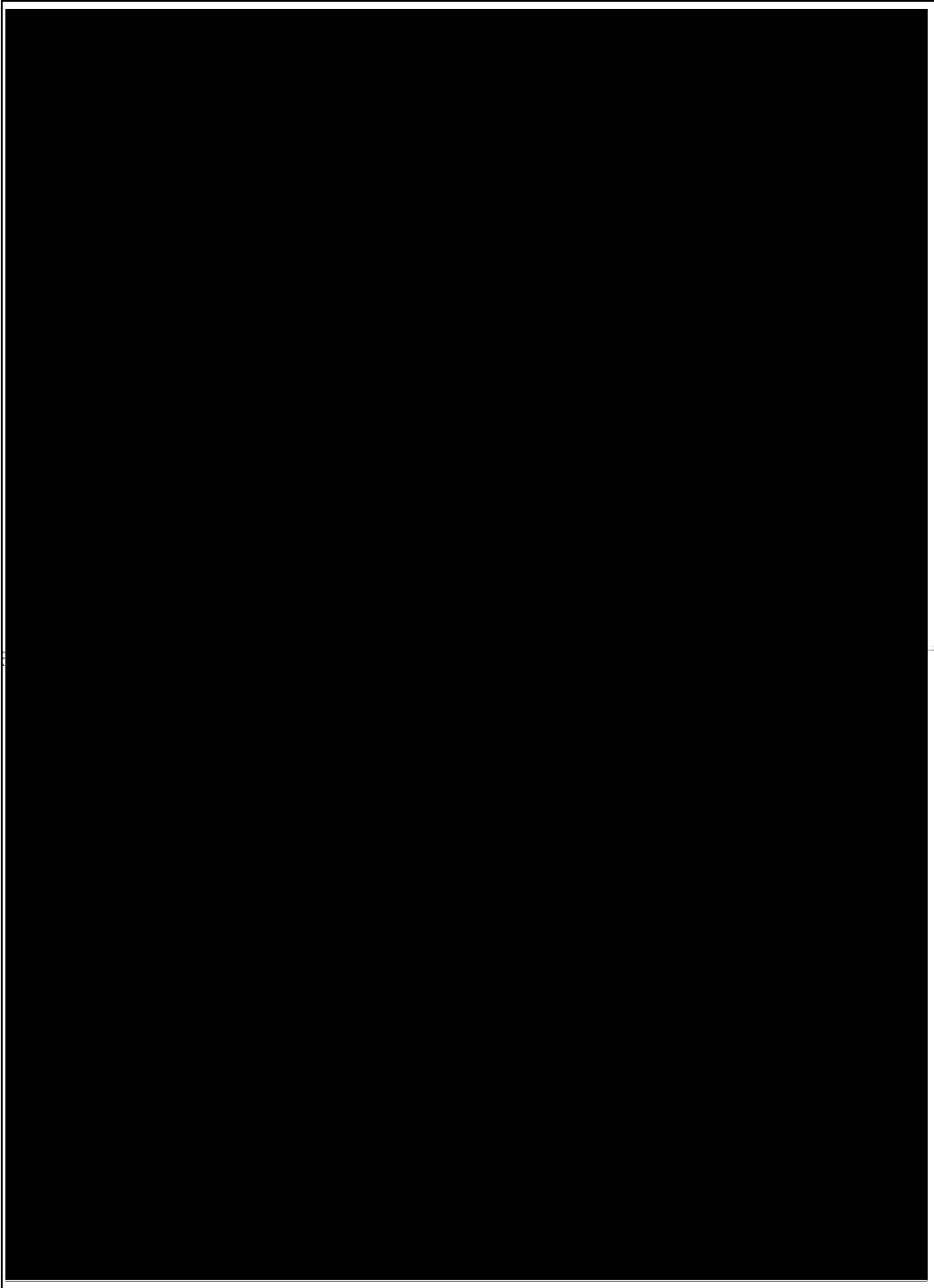
Aizu, Y. (1999) *Wahutu-taisyô, Têmu, Tensei-zingo, Syun-zyû (1971-1997)*,  
Tokyo, Surugadai-shuppansha

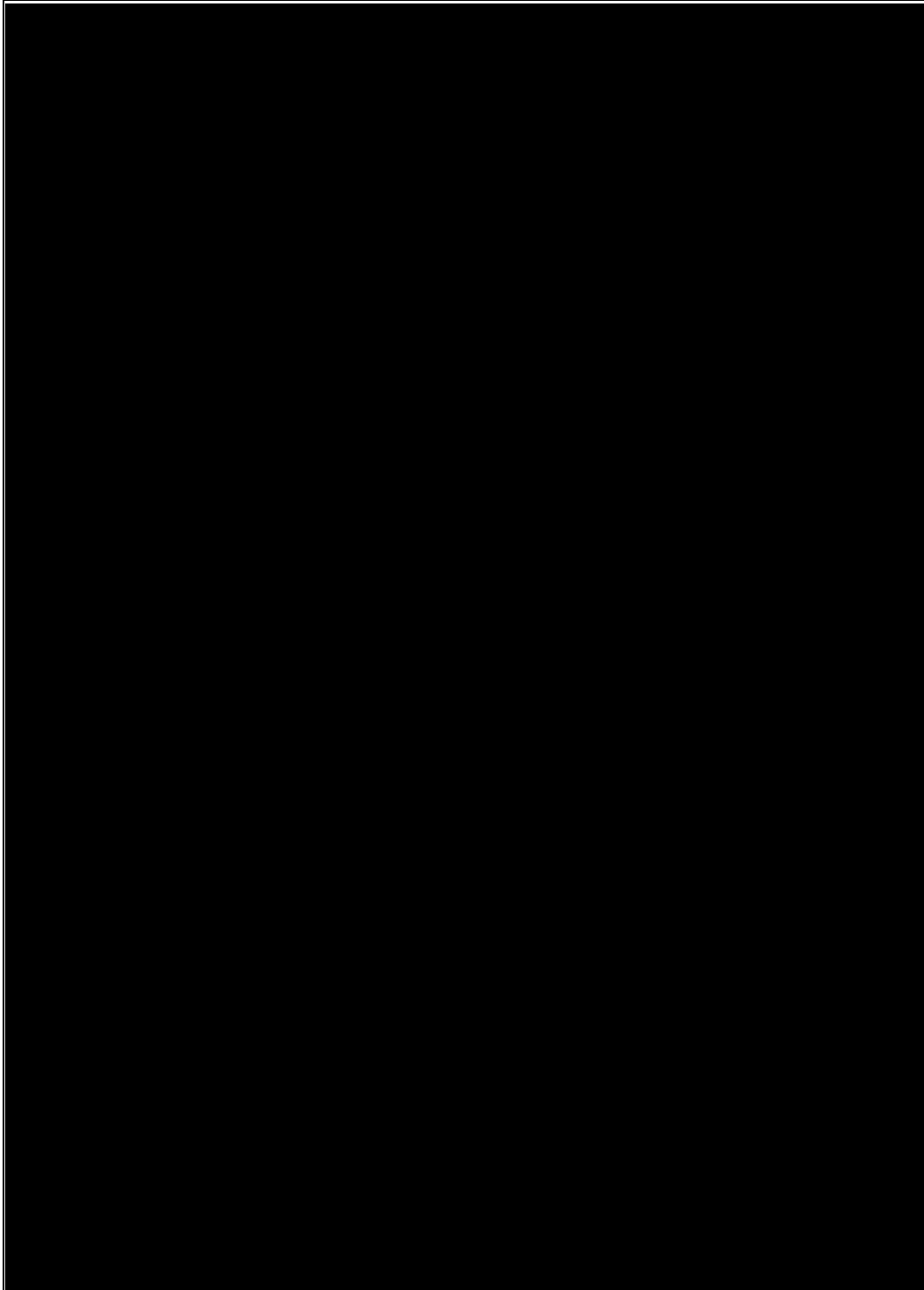


## Appendice XXI

### Exemples du Corpus C

Ohga, M. (1978) *Comment on écrit en français*  
(*Gendai hutusakubun no tekunikku*), Tokyo, Taishukan

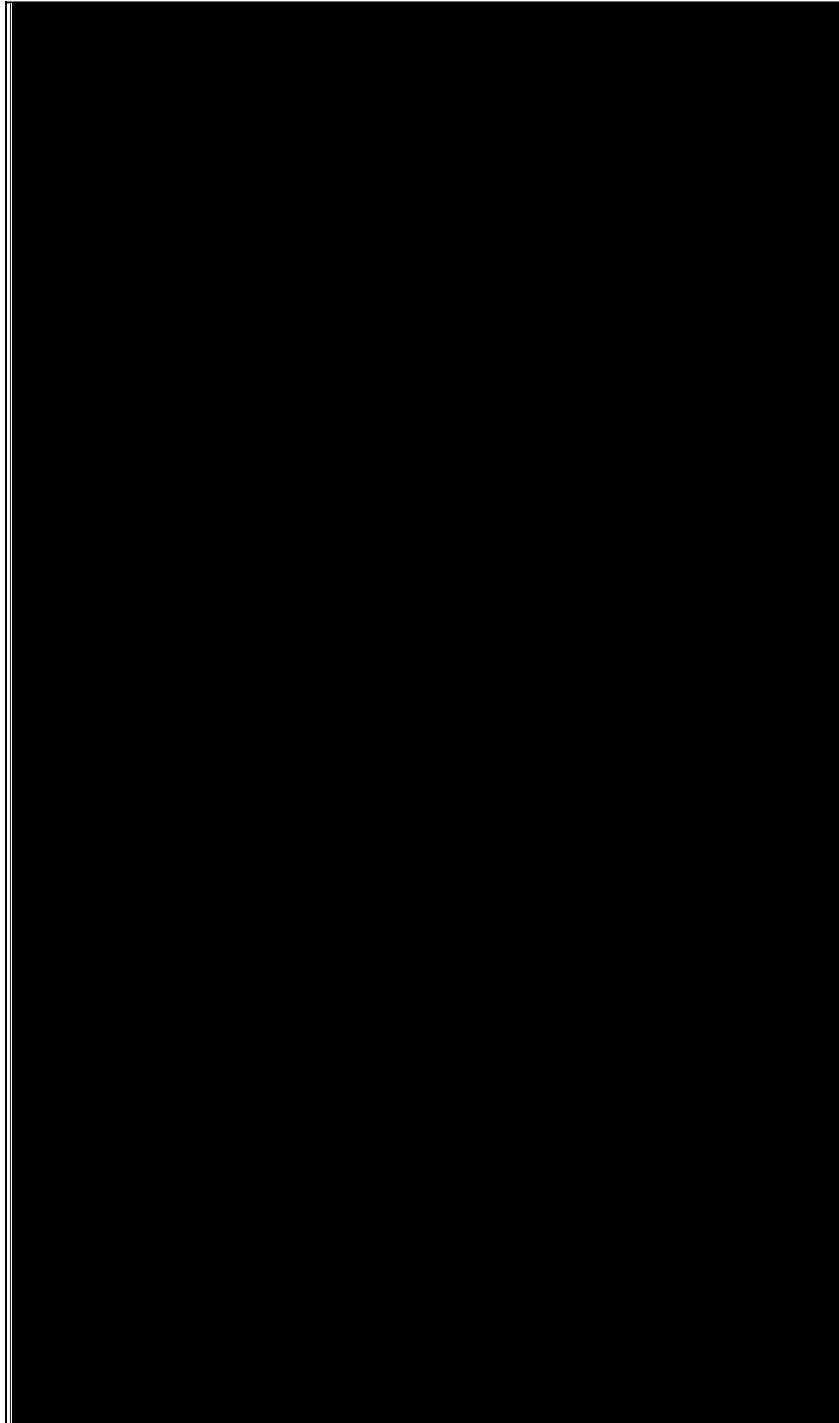




## Appendice XXII

### Exemples du Corpus D1 et du Corpus D2

Billard, H. (1974) *Comment traduire en français (Huransugo ni yakuseba)*,  
Tokyo, Surugadai-shuppansha





## Appendice XXIII

### Exemples du Corpus E1 et du Corpus E2

Ohga, M. et Mehrenberger G. (1987) *Wabun-hutuyaku no sasupensu*  
(*Le suspense du thème français-japonais*), Tokyo, Hakusuisha



## Appendice XXIV

### Exemple du Corpus a

Kobayashi, S. (1984) *Lisons les journaux français (Sinbun no huransugo)*,  
Tokyo, Hakuuisha



## Appendice XXV

### Exemple du Corpus b

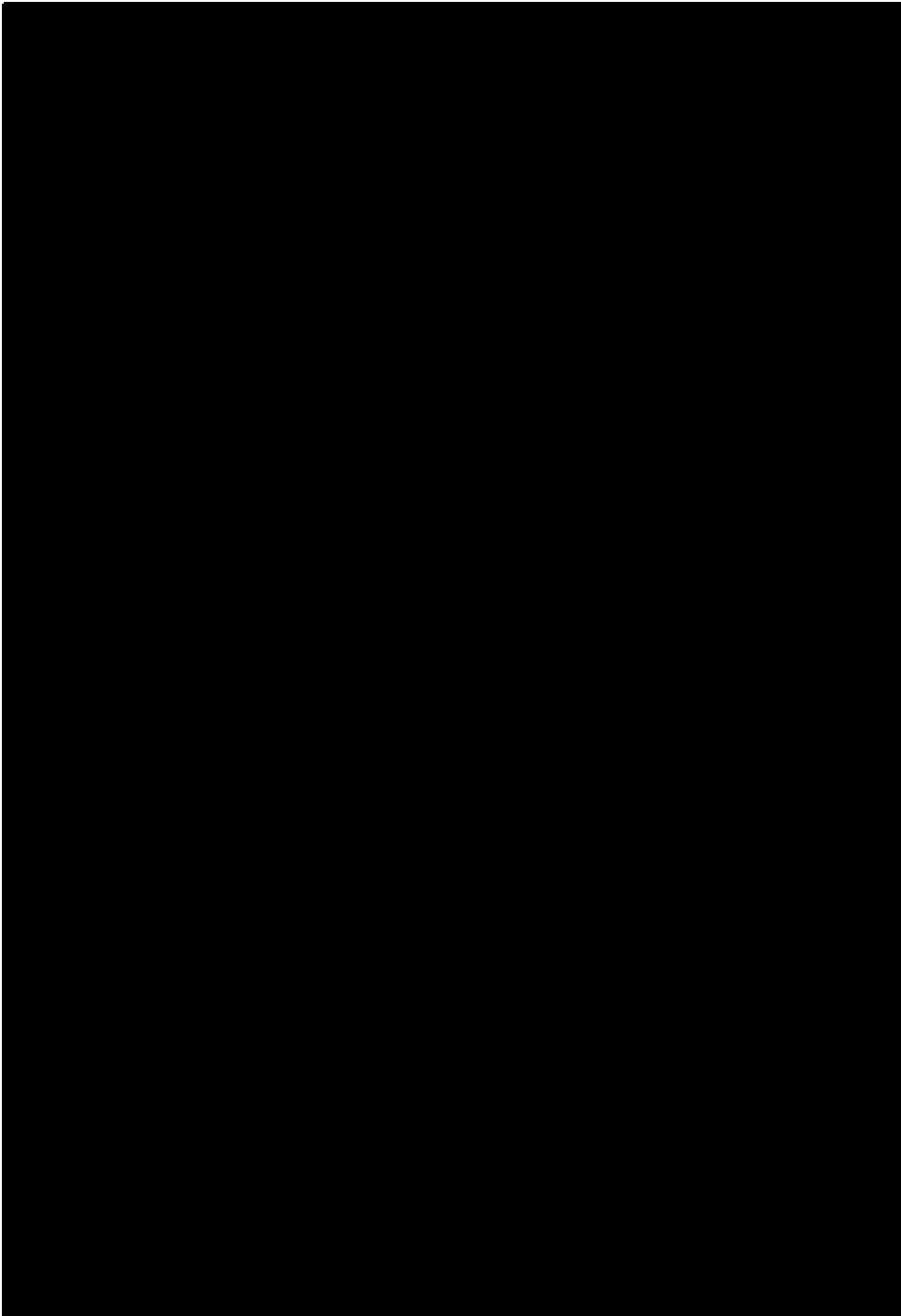
Tsukamoto, H. (1996) *Gendaisekai o huransugo de yomu (Lire le monde actuel en français)*, Tokyo, Hakusuisha

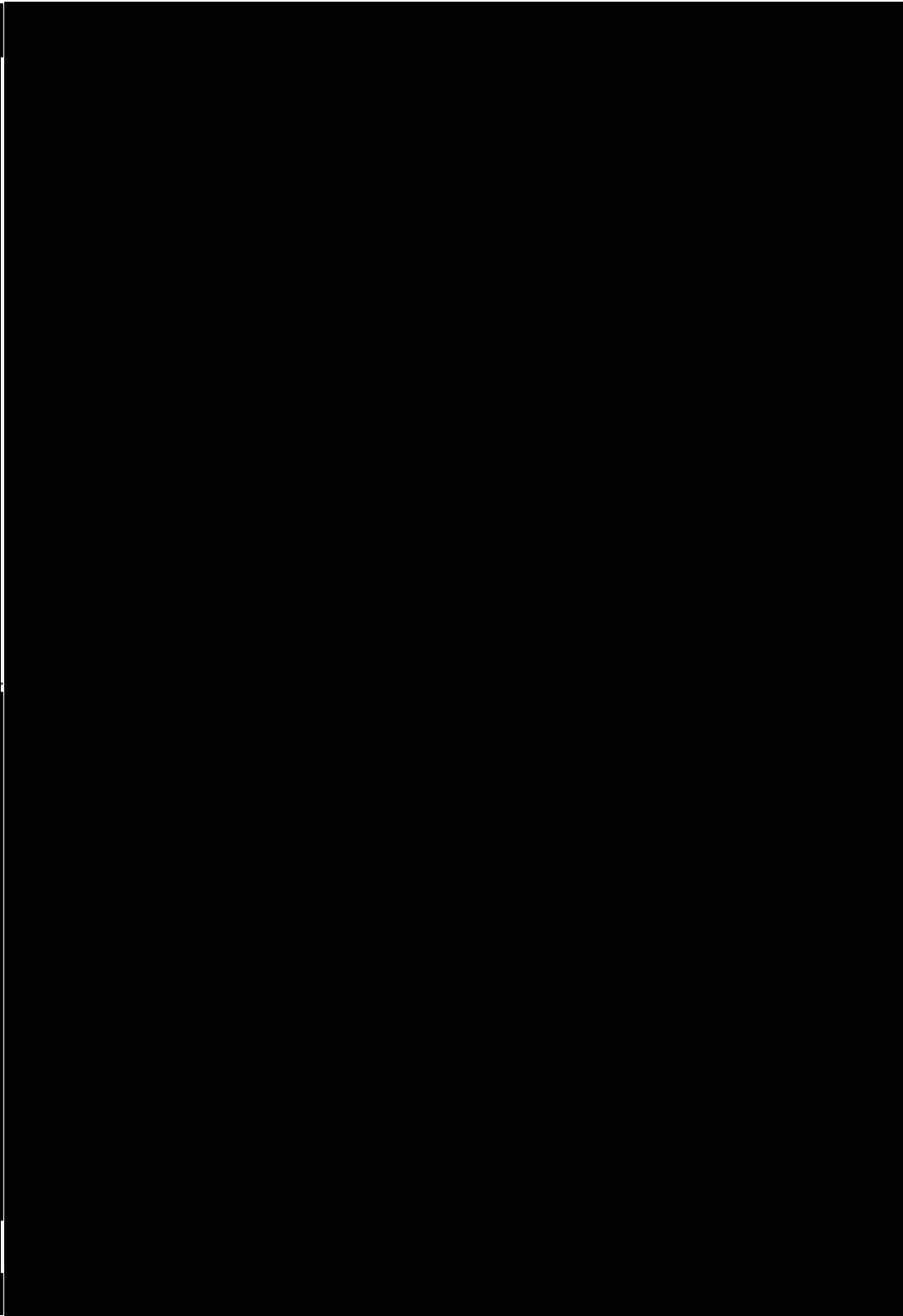


## Appendice XXVI

### Exemples du Corpus c

Ishii, Y. (2005) *Media no huransugo nyûmon (Le français par la presse)*,  
Tokyo, Hakusuisha



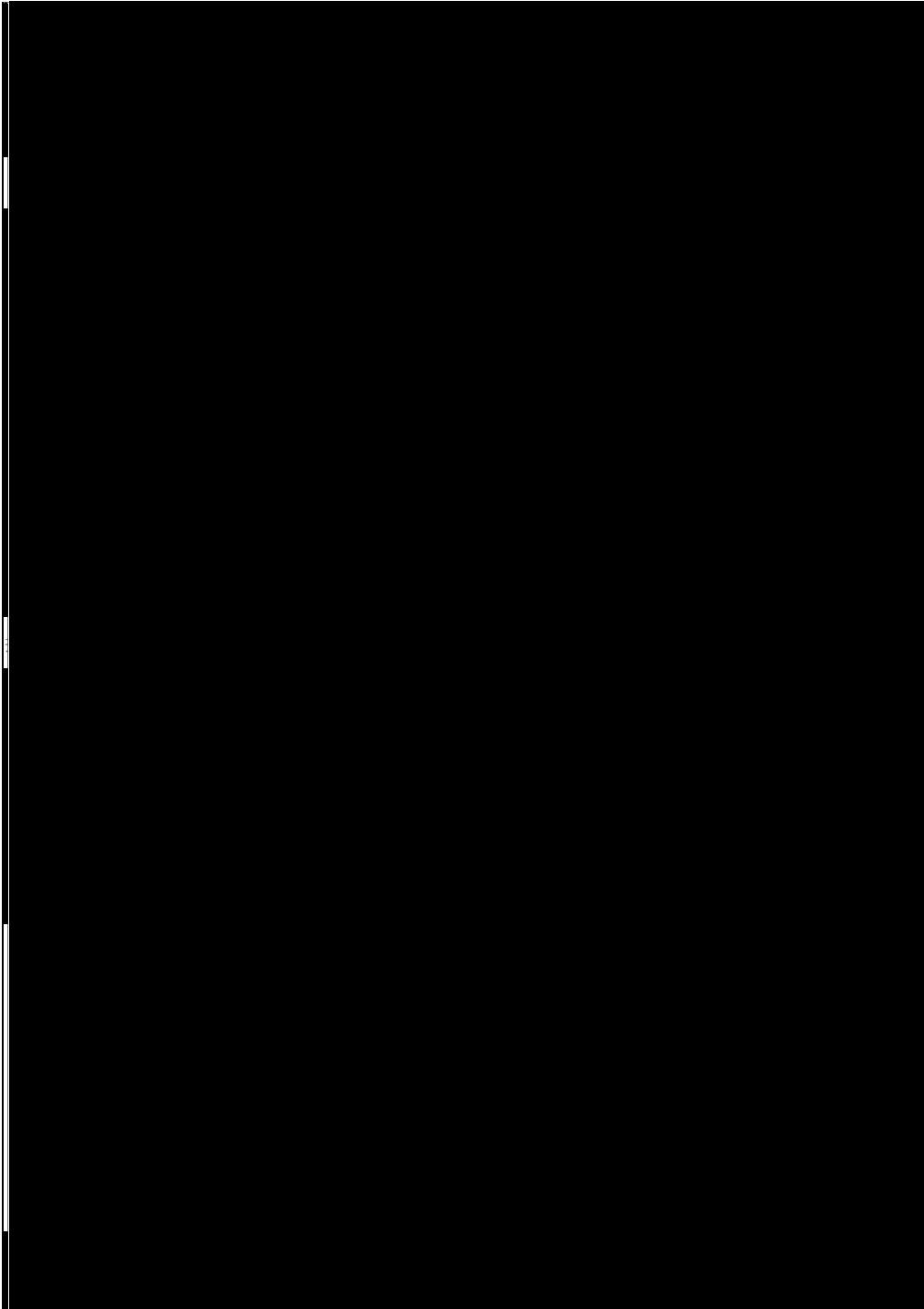


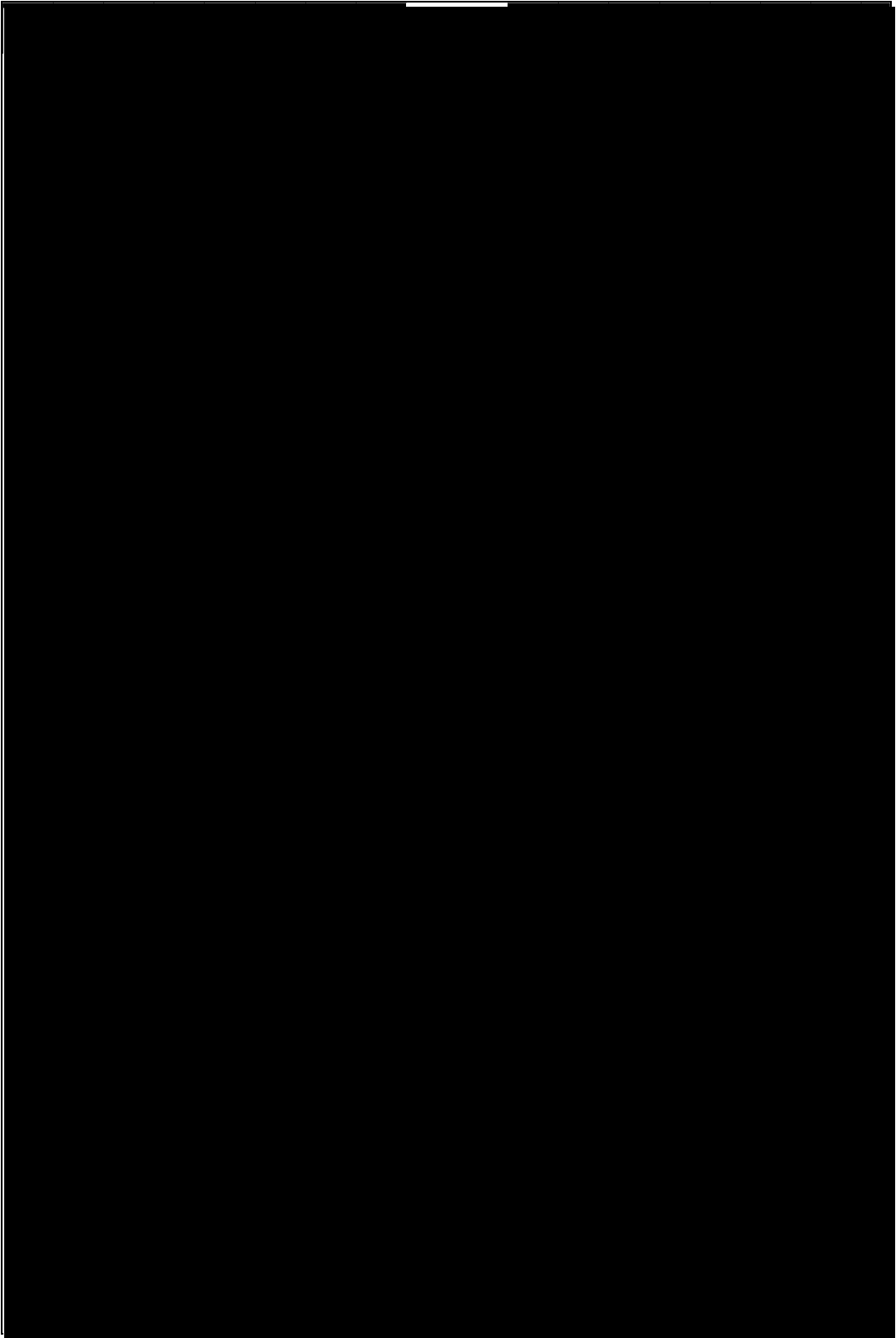
## Appendice XXVII

### Exemple du Corpus d

Hisamatsu, K. et Mangematin, P. (2001)

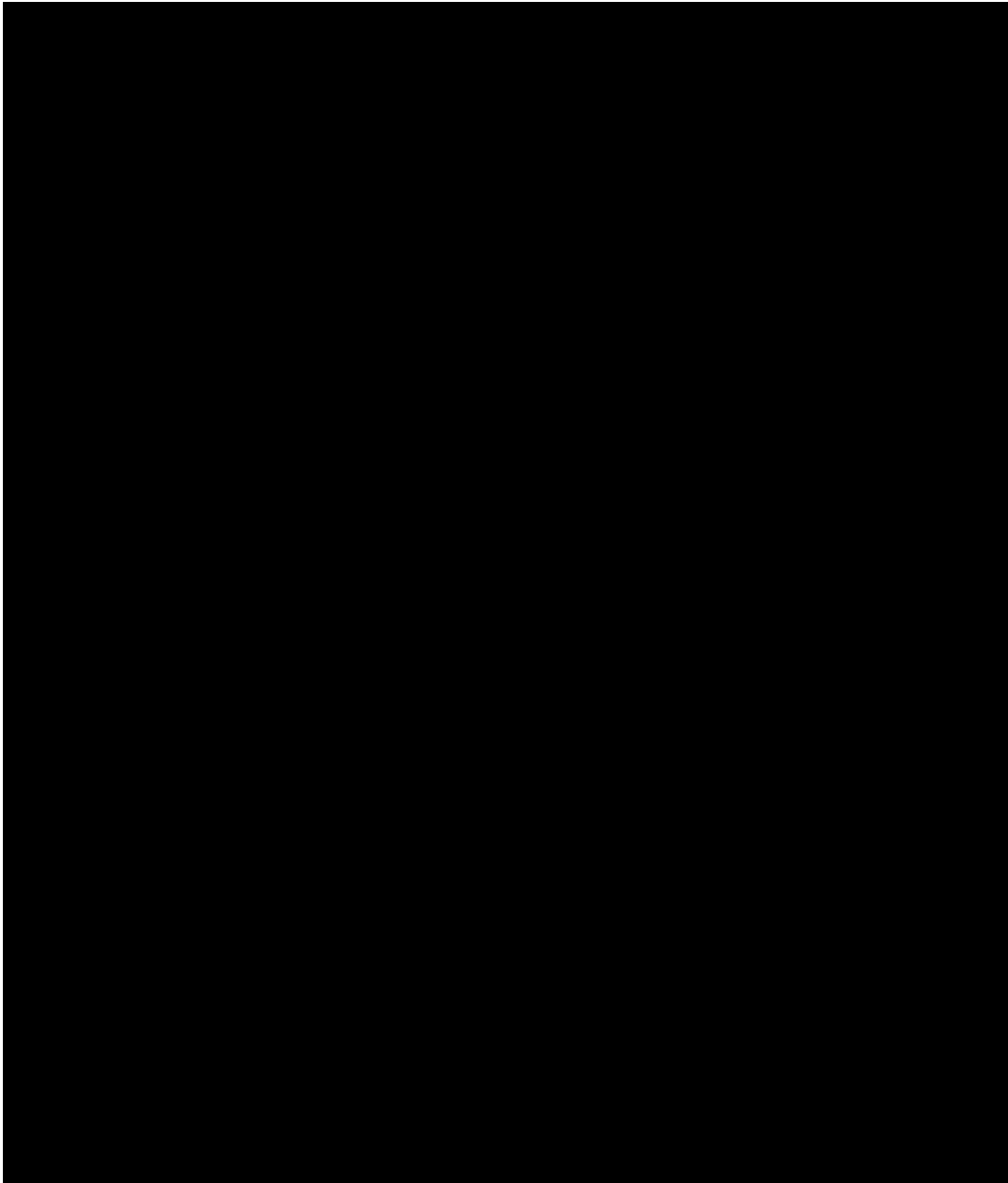
*Huransugo rittai dokkai-zyutu*, Tokyo, Surugadai-shuppansha





## Appendice XXVIII

### Le classement des connecteurs de Halliday et Hasan (1976)

























NATSUME Sôseki, « Dai san ya » in *Yume Zyûya*, Tokyo, Chikuma-bunko, Chikumashobo, 1988

Traduction de Alain Rocher, NATSUME Sôseki, « Troisième rêve », *Dix rêves*, in *Anthologie de nouvelles japonaises contemporaines*, Tome II, Paris, Gallimard, 1989







[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]

*Propos/Alain* (Bibliothèque de la Pléiade 217), Paris, Gallimard, 1970

Traduction de YAGI Ben in Alain, *Kyôiku-ron (Aran tyosaku-syû, 7)*, Tokyo, Hakusuisha, 1960















## Table des matières détaillée

### Volume I

Résumé.....	1
Abstract (Résumé en anglais) .....	2
Remerciements.....	3
Sommaire .....	4
Abbreviations .....	6
Quelques remarques pratiques .....	7
 INTRODUCTION GÉNÉRALE .....	 9
 Partie I : RHÉTORIQUES CONTRASTIVES	
 Chapitre 1 Réflexions préliminaires .....	 13
1.1. Introduction.....	13
1.2. Problématique .....	13
1.2.1. Le point de départ de la réflexion .....	13
1.2.2. Exemples des copies d'élèves.....	16
1.2.3. Observations sur les textes japonais .....	24
1.2.4. Interview .....	25
1.3. Cadres de référence.....	27
1.3.1. Les observations impressionnistes.....	27
1.3.2. La rhétorique contrastive .....	30
1.3.2.1. Kaplan (1966) et les suites .....	30
1.3.2.2. Les études contrastives entre le japonais et l'anglais.....	32
1.3.2.3. Les études contrastives entre le français et le japonais .....	35
1.3.2.4. Les principaux problèmes des études contrastivistes.....	36
1.3.2.4.1. Les unités de comparaison .....	37
1.3.2.4.2. Le corpus.....	40
1.3.3. Les contraintes discursives d'Adam .....	43

1.4. L'enseignement au Japon.....	45
1.4.1. Généralités .....	45
1.4.2. L'enseignement du français au Japon.....	46
1.4.3. L'enseignement du japonais au Japon .....	48
1.5. Plan de la Partie I.....	49
Chapitre 2 Genres et conventions littéraires .....	50
2.1. Introduction.....	50
2.2. L'importance des conventions dans l'apprentissage de l'écrit .....	50
2.3. L'enseignement de l'écrit .....	52
2.3.1. Le modèle normatif du français : dissertation.....	53
2.3.2. Le modèle influent du japonais : le <i>zuihitu</i> .....	54
2.3.3. La tradition occidentale et le <i>zuihitu</i> .....	59
2.4. Spécificités de l'écrit japonais .....	62
2.4.1. Le schéma organisationnel <i>ki-syô-ten-ketu</i> .....	62
2.4.2. La structure relâchée et le <i>cadre</i> .....	64
2.4.3. Le sujet comme point de départ .....	68
2.4.4. Le goût du symbole.....	70
2.4.5. L'expression de soi .....	72
2.4.6. L'interaction.....	73
2.4.7. L'expression indirecte.....	73
2.4.8. Le caractère fragmentaire .....	74
2.4.9. L'évocation et les liens associatifs.....	77
2.5. Opinions d'étudiants .....	82
2.6. Conclusion du chapitre 2 .....	90
Chapitre 3 Analyses de textes scolaires.....	91
3.1. Introduction.....	91
3.2. Les analyses qualitatives de textes.....	91
3.2.1. L'objectif et le corpus .....	91
3.2.2. Texte 1 : <i>Muzyô to iu koto</i> de KOBAYASHI Hideo .....	92
3.2.3. Texte 2 : <i>Nihon-bunka sikan</i> de SAKAGUCHI Ango.....	99
3.2.4. Conclusion des analyses qualitatives de texte .....	106
3.3. Les analyses quantitatives de textes.....	107
3.3.1. L'objectif et la méthode d'analyse.....	107
3.3.2. Le corpus.....	108
3.3.2.1. Le corpus japonais .....	108



4.4.3. Caractéristiques concernant l'écrit des Japonais.....	151
4.4.3.1. Critère 9 : Le développement est logique. ....	151
4.4.3.2. Critère 10 : Il y a un lien logique entre chaque idée. ....	153
4.4.3.3. Critère 11 : Le contenu est fidèle au sujet.....	154
4.4.3.4. Critère 12 : La composition de l'ensemble est bien réfléchie... ..	155
4.4.3.5. Critère 13 : L'opinion de l'auteur est clairement écrite. ....	157
4.4.3.6. Critère 14 : Il y a de bonnes anecdotes. ....	158
4.4.3.7. Conclusion de 4.4.3.....	159
4.4.4. Exigences formelles.....	159
4.4.4.1. Critère 15 : La conclusion est mise au début du texte.....	160
4.4.4.2. Critère 16 : La conclusion est mise à la fin du texte. ....	161
4.4.4.3. Critère 17 : Chaque paragraphe a sensiblement la même longueur. .....	162
4.4.4.4. Critère 18 : Le sujet est clairement traité au début du texte.....	164
4.4.4.5. Critère 19 : La conclusion est présentée en une phrase. ....	166
4.4.4.6. Critère 20 : La phrase qui résume le texte se trouve au début du paragraphe.....	167
4.4.4.7. Critère 21 : La phrase qui résume le texte se trouve à la fin du paragraphe.....	168
4.4.4.8. Critère 22 : Chaque paragraphe a une phrase qui le résume. ....	169
4.4.4.9. Conclusion de 4.4.4.....	170
4.4.5. Les critères proposés par Hinds (1983) .....	170
4.4.5.1. Critère 23 : Unité : développement logique et mouvement de la pensée.....	171
4.4.5.2. Critère 24 : Focus : rester dans le sujet .....	172
4.4.5.3. Critère 25 : Cohérence : unité de l'ensemble et utilisation de transitions .....	173
4.4.5.4. Conclusion de 4.4.5.....	174
4.5. Récapitulation et discussion.....	174
4.6. Difficultés de l'enquête.....	176
4.7. Conclusion du chapitre 4 .....	177
 Chapitre 5 Implications pédagogiques.....	178
5.1. Introduction.....	178
5.2. Faut-il défendre la diversité ? .....	178
5.3. Le problème de la traduction .....	179
5.4. Exemples d'exercices.....	181



5.4.1. Le texte à recomposer .....	181
5.4.2. L'exercice à trous sur les connecteurs .....	182
5.4.3. L'imitation d'un texte modèle .....	184
5.5. Les problèmes restants .....	188
5.6. Conclusion du chapitre 5 .....	190
Conclusion de la Partie I .....	191

## Volume II

### Partie II : LINGUISTIQUE TEXTUELLE

Chapitre 6 Texte française et texte japonais .....	194
6.1. Introduction .....	194
6.2. Quelques notions importantes .....	195
6.3. Cinq hypothèses de base .....	197
6.3.1. Hypothèse 1 (sur la continuité) .....	198
6.3.2. Hypothèse 2 (sur la référence) .....	199
6.3.3. Hypothèse 3 (sur le point de vue) .....	201
6.3.4. Hypothèse 4 (sur la valeur illocutoire) .....	202
6.3.5. Hypothèse 5 (sur la discontinuité) .....	204
6.4. Plan de la Partie II .....	207
Chapitre 7 Connecteurs .....	208
7.1. Introduction .....	208
7.2. Les observations « contradictoires » .....	211
7.3. Le corpus .....	213
7.4. Notions de base .....	214
7.4.1. Difficultés de la définition .....	214
7.4.2. La définition du connecteur transphrastique .....	215
7.4.3. Deux sortes d'éléments conjonctifs .....	217
7.5. Le procédé de l'analyse .....	219
7.5.1. Les étapes du dépouillement .....	219
7.5.2. L'identification de l'« équivalent » .....	225
7.6. Les résultats .....	229
7.7. Les relations logiques laissées implicites .....	231
7.8. Un argument supplémentaire .....	244

7.9. Conclusion du chapitre 7 .....	246
Chapitre 8 Non-dit .....	247
8.1. Introduction.....	247
8.2. La fréquence du non-dit.....	249
8.3. L'identité floue du non-dit.....	256
8.4. Les non-dits japonais dans les productions d'élèves .....	260
8.5. Les non-dits exceptionnels en français .....	261
8.6. Deux unités textuelles : la phrase et la période.....	263
8.7. Conclusion du chapitre 8 .....	266
Chapitre 9 <i>oui/si/non</i> et <i>hai/îe</i> .....	267
9.1. Introduction.....	267
9.2. La distribution de <i>oui/si/non</i> .....	269
9.3. La distribution de <i>hai/îe</i> .....	271
9.3.1. Le principe général .....	271
9.3.2. Le principe général révisé.....	274
9.3.2.1. Le biais.....	274
9.3.2.2. Le classement des phrases (interro-)négatives par le biais .....	277
9.3.2.3. L'attente .....	281
9.3.2.4. La nature énonciative du principe.....	282
9.3.3. Les cas marginaux en japonais .....	284
9.4. Les cas marginaux en français .....	293
9.4.1. <i>non</i> au lieu de <i>si</i> .....	293
9.4.2. <i>oui</i> au lieu de <i>non</i> .....	294
9.4.3. <i>oui</i> au lieu de <i>si</i> .....	295
9.4.4. Récapitulation et problème restant.....	298
9.5. Conclusion du chapitre 9 .....	300
Chapitre 10 Personnes.....	301
10.1. Introduction.....	301
10.2. Aspect énonciatif des expressions pronominales en japonais .....	301
10.2.1. Pronoms personnels .....	301
10.2.2. Noms de titre.....	305
10.3. « La 1 <sup>re</sup> /2 <sup>e</sup> personne vs. la 3 <sup>e</sup> personne » et « la 1 <sup>re</sup> personne vs. la 2 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup> personne » .....	307
10.3.1. Fondements théoriques .....	307

10.3.2. Quelques traits egocentriques du japonais .....	308
10.3.2.1. Contrainte sur des prédicats psychologiques .....	308
10.3.2.2. Sujet implicite .....	311
10.3.2.3. Verbes de mouvement.....	311
10.3.3. La première personne et le caractère performatif .....	313
10.4. La segmentation textuelle et les unités .....	314
10.4.1. Le continuum entre la phrase simple et la phrase complexe.....	314
10.4.2. Le continuum entre la phrase et le texte .....	317
10.4.3. Le continuum exceptionnel en français .....	323
10.4.4. La discontinuité.....	325
10.5. Conclusion du chapitre 10 .....	332
 Conclusion de la Partie II .....	 333
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	335
 Bibliographie.....	 339
 Appendices	
Appendice I.....	370
Appendice II.....	371
Appendice III .....	372
Appendice IV .....	373
Appendice V .....	374
Appendice VI.....	377
Appendice VII.....	381
Appendice VIII .....	385
Appendice IX.....	392
Appendice X .....	393
Appendice XI.....	412
Appendice XII.....	421
Appendice XIII .....	424
Appendice XIV .....	426
Appendice XV .....	427
Appendice XVI .....	428
Appendice XVII.....	430
Appendice XVIII .....	431
Appendice XIX .....	432

Appendice XX .....	436
Appendice XXI .....	437
Appendice XXII .....	439
Appendice XXIII .....	440
Appendice XXIV .....	441
Appendice XXV .....	442
Appendice XXVI .....	443
Appendice XXVII .....	445
Appendice XXVIII .....	447
Appendice XXIX .....	448
Appendice XXX .....	453
Appendice XXXI .....	458
Appendice XXXII .....	462
Table des matières détaillée .....	468
Liste des schémas .....	476
Liste des tableaux .....	477
Liste des figures .....	482
Auteurs cités .....	483
Index des notions .....	488

## Liste des schémas

Schéma 0.1	Analyse des discours .....	11
Schéma 1.1	Divers mouvements de paragraphes présenté par (Kaplan 1966 :15) .....	31
Schéma 1.2	d'après Adam (2006 : 16) .....	45
Schéma 6.1 (= Schéma 0.1)	.....	194
Schéma 6.2	Continuité et discontinuité d'un texte.....	195
Schéma 6.3	Les trois dimensions d'une proposition-énoncé et les liages.....	196
Schéma 8.1	Opérations de liage assurant la continuité textuelle.....	248
Schéma 10.1	La conception traditionnelle d'une phrase complexe .....	315
Schéma 10.2	Conception de phrase selon Wilmet (2003).....	315
Schéma 10.3	Phrase complexe .....	316
Schéma 10.4 (=Schéma 6.2)	.....	330
Schéma 10.5	Segmentation textuelle en japonais.....	331
Schéma 10.6	Segmentation textuelle en français .....	331
Schéma 0.2	Corrélations des résultats de la Partie I et de la Partie II.....	336
Schéma 0.3 (= Schéma 0.1)	Analyse des discours 1.....	337
Schéma 0.4	Analyse des discours 2 .....	338

## Liste des tableaux

Tableau 1.1	Nombre de textes examinés dans les principales études contrastivistes.....	41
Tableau 2.1	Distribution des genres dans les manuels japonais.....	58
Tableau 3.1	Les schémas organisationnels : manuels japonais.....	113
Tableau 3.2	Les schémas organisationnels : examens d'entrée .....	113
Tableau 3.3	Les schémas organisationnels : rédactions d'élèves des concours .....	114
Tableau 3.4	Les schémas organisationnels : rédactions d'élèves dans la classe .....	115
Tableau 3.5	Les schémas organisationnels : total du corpus japonais .....	116
Tableau 3.6	Les schémas organisationnels : manuels français.....	116
Tableau 3.7	Le <i>cadre</i> : manuels japonais .....	117
Tableau 3.8	Le <i>cadre</i> : examens d'entrée.....	117
Tableau 3.9	Le <i>cadre</i> : rédactions d'élèves des concours .....	118
Tableau 3.10	Le <i>cadre</i> : rédactions d'élèves dans la classe .....	118
Tableau 3.11	Le <i>cadre</i> : total du corpus japonais.....	118
Tableau 3.12	Le <i>cadre</i> : manuels français.....	118
Tableau 3.13	Exemple au début du texte : manuels japonais.....	119
Tableau 3.14	Exemple au début du texte : examens d'entrée .....	119
Tableau 3.15	Exemple au début du texte : rédactions d'élèves des concours.	120
Tableau 3.16	Exemple au début du texte : rédactions d'élèves dans la classe	120
Tableau 3.17	Exemple au début du texte : total du corpus japonais .....	120
Tableau 3.18	Exemple au début du texte : manuels français .....	120
Tableau 3.19	Le pronom de la première personne du singulier : manuels japonais .....	123
Tableau 3.20	Le pronom de la première personne du singulier : examens d'entrée .....	123

Tableau 3.21	Le pronom de la première personne du singulier : rédactions d'élèves des concours .....	123
Tableau 3.22	Le pronom de la première personne du singulier : rédactions d'élèves dans la classe .....	123
Tableau 3.23	Le pronom de la première personne du singulier : total du corpus japonais .....	124
Tableau 3.24	Le pronom de la première personne du singulier : manuels français .....	124
Tableau 3.25	Les impressions et/ou expériences personnelles du scripteur : manuels japonais .....	125
Tableau 3.26	Les impressions et/ou expériences personnelles du scripteur : examens d'entrée .....	126
Tableau 3.27	Les impressions et/ou expériences personnelles du scripteur : rédactions d'élèves des concours .....	126
Tableau 3.28	Les impressions et/ou expériences personnelles du scripteur : rédactions d'élèves dans la classe .....	126
Tableau 3.29	Les impressions et/ou expériences personnelles du scripteur : total du corpus japonais .....	126
Tableau 3.30	Les impressions et/ou expériences personnelles du scripteur : manuels français .....	127
Tableau 4.1.1	Critère 1 : Japonais .....	139
Tableau 4.1.2	Critère 1 : Francophones .....	140
Tableau 4.2.1	Critère 2 : Japonais .....	141
Tableau 4.2.2	Critère 2 : Francophones .....	141
Tableau 4.3.1	Critère 3 : Japonais .....	143
Tableau 4.3.2	Critère 3 : Francophones .....	143
Tableau 4.4.1	Critère 4 : Japonais .....	144
Tableau 4.4.2	Critère 4 : Francophones .....	144
Tableau 4.5.1	Critère 5 : Japonais .....	145
Tableau 4.5.2	Critère 5 : Francophones .....	146
Tableau 4.6.1	Critère 6 : Japonais .....	147
Tableau 4.6.2	Critère 6 : Francophones .....	147
Tableau 4.7.1	Critère 7 : Japonais .....	149
Tableau 4.7.2	Critère 7 : Francophones .....	149
Tableau 4.8.1	Critère 8 : Japonais .....	150
Tableau 4.8.2	Critère 8 : Francophones .....	150

Tableau 4.9.1	Critère 9 : Japonais .....	151
Tableau 4.9.2	Critère 9 : Francophones.....	152
Tableau 4.10.1	Critère 10 : Japonais .....	153
Tableau 4.10.2	Critère 10 : Francophones.....	153
Tableau 4.11.1	Critère 11 : Japonais .....	154
Tableau 4.11.2	Critère 11 : Francophones.....	154
Tableau 4.12.1	Critère 12 : Japonais .....	155
Tableau 4.12.2	Critère 12 : Francophones.....	156
Tableau 4.13.1	Critère 13 : Japonais .....	157
Tableau 4.13.2	Critère 13 : Francophones.....	157
Tableau 4.14.1	Critère 14 : Japonais .....	158
Tableau 4.14.2	Critère 14 : Francophones.....	158
Tableau 4.15.1	Critère 15 : Japonais .....	160
Tableau 4.15.2	Critère 15 : Francophones.....	160
Tableau 4.16.1	Critère 16 : Japonais .....	161
Tableau 4.16.2	Critère 16 : Francophones.....	161
Tableau 4.17.1	Critère 17 : Japonais .....	162
Tableau 4.17.2	Critère 17 : Francophones.....	163
Tableau 4.18.1	Critère 18 : Japonais .....	164
Tableau 4.18.2	Critère 18 : Francophones.....	165
Tableau 4.19.1	Critère 19 : Japonais .....	166
Tableau 4.19.2	Critère 19 : Francophones.....	166
Tableau 4.20.1	Critère 20 : Japonais .....	167
Tableau 4.20.2	Critère 20 : Francophones.....	167
Tableau 4.21.1	Critère 21 : Japonais .....	168
Tableau 4.21.2	Critère 21 : Francophones.....	168
Tableau 4.22.	Critère 22 : Japonais .....	169
Tableau 4.23.1	Critère 23 : Japonais .....	171
Tableau 4.23.2	Critère 23 : Francophones.....	171
Tableau 4.24.1	Critère 24 : Japonais .....	172
Tableau 4.24.2	Critère 24 : Francophones.....	172
Tableau 4.25.1	Critère 25 : Japonais .....	173
Tableau 4.25.2	Critère 25 : Francophones.....	173
Tableau 7.1	Le nombre d'occurrences des connecteurs : les traductions françaises des textes japonais.....	230
Tableau 7.2	Le nombre d'occurrences des connecteurs : les traductions	



	japonaises des textes français.....	230
Tableau 7.3	Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus A .....	231
Tableau 7.4	Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus B .....	232
Tableau 7.5	Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus C .....	233
Tableau 7.6	Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus D1 .....	234
Tableau 7.7	Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus D2 .....	234
Tableau 7.8	Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus E1.....	234
Tableau 7.9	Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus E2.....	235
Tableau 7.10	Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus A, B, C, D et E.....	236
Tableau 7.11	Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus a .....	237
Tableau 7.12	Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus b .....	237
Tableau 7.13	Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus c .....	237
Tableau 7.14	Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus d.....	238
Tableau 7.15	Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : Corpus a, b, c et d.....	238
Tableau 7.16	Les connecteurs sans équivalent et le nombre d'occurrences : tous les corpus.....	239
Tableau 7.17	Les connecteurs transphrastiques français sans équivalent .....	241
Tableau 7.18	Les connecteurs transphrastiques japonais sans équivalent .....	242
Tableau 8.1	Les nombres d'occurrences des non-dits en français et en japonais .....	255
Tableau 9.1	Deux fonctions de <i>oui/si/non</i> et <i>hai/ie</i> .....	268
Tableau 9.2	Caractéristiques de <i>oui/si/non</i> en français .....	268

Tableau 9.3	Distribution de <i>oui/si/non</i> en français.....	270
Tableau 9.4	Distribution de <i>oui/si/non</i> en japonais (version 1).....	272
Tableau 9.5	Caractéristiques de <i>hai/ie</i> en japonais .....	273
Tableau 9.6	Distribution de <i>hai/ie</i> en japonais (version 2) .....	278
Tableau 10.1	Certains pronoms caractérisant le sexe de l'énonciateur .....	302
Tableau 10.2	Certains pronoms caractérisant le statut social de l'interlocuteur .....	302
Tableau 10.3	Certains pronoms caractérisant le niveau de langue .....	302
Tableau 10.4	Les découpages périodiques du texte japonais en (10.44) .....	330
Tableau 0.2	Nos hypothèses de base et les phénomènes examinés.....	333
Tableau i	Zuisô .....	393
Tableau ii	Hyôron .....	400
Tableau iii	Manuel i .....	412
Tableau iv	Manuel ii .....	415
Tableau v	Manuel iii .....	418
Tableau vi	Manuel iv .....	420
Tableau vii	Japonais : sexe .....	421
Tableau viii	Japonais : âge.....	422
Tableau ix	Francophones : sexe.....	423
Tableau x	Francophones : âge.....	423

## Liste des figures

Figure 4.1	Critère 1 .....	140
Figure 4.2	Critère 2 .....	141
Figure 4.3	Critère 3 .....	143
Figure 4.4	Critère 4 .....	145
Figure 4.5	Critère 5 .....	146
Figure 4.6	Critère 6 .....	148
Figure 4.7	Critère 7 .....	149
Figure 4.8	Critère 8 .....	150
Figure 4.9	Critère 9 .....	152
Figure 4.10	Critère 10 .....	153
Figure 4.11	Critère 11 .....	155
Figure 4.12	Critère 12 .....	156
Figure 4.13	Critère 13 .....	157
Figure 4.14	Critère 14 .....	158
Figure 4.15	Critère 15 .....	160
Figure 4.16	Critère 16 .....	162
Figure 4.17	Critère 17 .....	163
Figure 4.18	Critère 18 .....	165
Figure 4.19	Critère 19 .....	166
Figure 4.20	Critère 20 .....	168
Figure 4.21	Critère 21 .....	169
Figure 4.22	Critère 22 .....	170
Figure 4.23	Critère 23 .....	171
Figure 4.24	Critère 24 .....	172
Figure 4.25	Critère 25 .....	173
Figure 7.1	Différence de sens des connecteurs transphrastiques sans équivalent .....	242

## Auteurs cités

### INDEX DES ÉCRIVAINS

dont les textes sont étudiés ou simplement pris comme exemple

- ABE Kôbô 230  
 Alain 254, 461  
 Bachelard, Gaston 186, 187  
 BAN Kazuhiko 282  
 BETSUYAKU Minoru 125  
 Bordeaux, Henry 295  
 Camus, Albert 325  
 Daudet, Alphonse 185  
 Diderot, Denis 299, 324  
 Flaubert, Gustave 304  
 Fricker, François 84, 184  
 HANASAKI Akira 284  
 KARIYA Tetsu 284  
 KIDA Gen 122  
 KOBAYASHI Hideo 92-99, 106,  
 107, 110, 254, 374, 377, 394,  
 404, 452  
 La Fayette, Comtesse de 295  
 Lavedan, Henri 294  
 Lesage, Alain-René 299, 324  
 Maeterlinck, Maurice 270  
 Marivaux, Pierre Carlet de Chamblain  
 de 295  
 MASUDA Mizuko 321  
 Mathé, Georges 121  
 Maupassant, Guy de 254, 467  
 MISHIMA Yukio 202  
 MIYAZAWA Kenji 209  
 Molière 298, 324  
 MORI Ôgai 290-292,  
 MUKÔDA Kuniko 206  
 NATSUME Sôseki 254 327, 328, 457  
 Romain, Jules 295  
 Roussin, André 296  
 SAKAGUCHI Ango 92, 99-107, 110,  
 251, 262  
 Salacrou, Armand 296  
 Sartre, Jean-Paul 294  
 SATAKA Makoto 322  
 Sei Shônagon 56  
 SHIBA Ryôtaro 75, 76  
 SHIGA Naoya 199, 200  
 TERADA Torahiko 61, 88  
 UCHIDATE Makiko 283, 288  
 URABE Kenkô 56  
 Valéry, Paul 125  
 Vandérem, Fernand 296

**INDEX DES AUTEURS**

cités dans les différents chapitres

**A**Adachi, T. 271, 275, 282-284, 288,  
289, 292Adam, J.-M. 11, 43, 45, 50, 63,  
194-197, 208, 213, 214, 246-248,  
263, 267, 268, 274, 330, 337, 338

Ammirati, C. 163

Anscombe, J.-C. 208

**B**

Bar-Lev, Z. 209

Beaumelou, C. 182

Benda, J. 60

Benveniste, É. 203, 307-309

Bérard, É. 16

Blakemore, D. 208

Borillo, A. 269, 271, 275, 277, 297

Braun, F. 305

Brown, G. 209

Bruneau, C. 269

Brunot, F. 205, 269

Burtoff, M. J. 34, 41, 43, 243

**C**

Canier, Y. 16

Carson, J. G. 30

Carston, R. 209

Charolles, M. 243, 264, 265, 324, 325

Charpentier, V. 37, 141, 154

Chassang, A. 53, 59-62, 72, 74, 112,  
140, 145, 146, 148, 163, 164

Chevalier, L. 25-27, 38, 212

Chick, J. 35, 37

Claiborne, G. D. 15, 24, 28, 42

Clark, H. H. 209

Clyne, M. 33

Cohen, M. 269

Combettes, B. 324, 325

Condon, J. C. 30

Connor, U. 32

**D**

Damourette, J. 268-270, 273-296

Darbelnet, J. 210, 211

Dauza, A. 205

Détrie, C. 305

Diller, A.-M. 269, 271

Dillon, G. 42

Disson, A. 14, 16, 17, 18, 21, 22, 24,  
27, 28, 32, 53, 66, 73, 81, 89, 97,  
103, 148, 154, 159, 212

Ducrot, O. 208

**F**

Fernandez Bravo, N. 247

Fontenay, H. 184

François, J. 208

**G**

Garnier, C. 216, 249

Genette, G. 44, 53, 57, 92

Gicquel, B. 37

Givón, T. 204

Glaudes, P. 55, 60

Grabe, W. 32, 52

Grevisse, M. 269, 294, 295

Gulick, S. L. 28, 88

**H**

Hagège, C. 262, 308

Hagiwara, Y. 18

Haiman, J. 323

- Halliday, M. A. K. 79, 194, 240, 248, 253  
 Harada, S. 18  
 Harder, B. D. 15, 30, 34, 148  
 Hasan, R. 79, 194, 240, 248, 253  
 Hawkins, E. 15  
 Hayasaka, K. 35, 41, 43  
 Hazen, M. D. 30  
 Helmbrecht, J. 308  
 Hidden, M.-O. 36, 212  
 Hinds, J. 24, 32, 33, 34, 41-43, 64, 71, 74, 75 93, 99, 130, 132, 170, 174, 199  
 Honjo, K. L. 34, 35, 41  
 Honna, N. 35  
 Horn, L. R. 274  
 Huang, L. 271
- I**
- Ikegami, K. 271  
 Ikegami, Y. 191, 199, 201, 308, 313  
 Inoue, M. 271, 273, 275, 280, 281, 284  
 Iribe, A. 243  
 Iwasaki, M. 35, 41, 43  
 Izumi, K. 312
- J**
- Jakobson, R. 10
- K**
- Kaplan, R. B. 30-32, 35, 37, 41-43, 52, 69, 74, 97, 195  
 Kassabgy, N. 32  
 Katô, H. 182  
 Katô, S. 55-57, 74, 106  
 Kerbrat-Orecchioni, C. 243, 247, 269, 272, 275, 305, 314  
 Kinoshita, K. 29, 30  
 Klingler Maestrali, D. 208, 213  
 Kobayashi, Hiroe 15, 33, 34, 40, 41, 43, 70, 72, 93  
 Kozłowska, R. H. 208  
 Kubota, R. 35, 41-43  
 Kudô, M. 271, 329  
 Kuno, S. 202, 204, 247, 274, 275, 277, 280, 282, 284  
 Kuroda, S. 309  
 Kutz-Harder, H. 15, 34, 148
- L**
- Ladd, D. R. 275  
 Lakoff, G. 314  
 Lane, P. 208  
 Lascarides, A. 209  
 Lavenne, C. 16  
 Leeman, D. 216  
 Lemaréchal, A. 247  
 Lévi-Strauss, C. 54  
 Li, C. 305  
 Lo, W. A.-Y. 32  
 Longacre, R. E. 38  
 Louette, J.-F. 55, 60  
 Lyons, J. 275
- M**
- Ma, R. 269  
 Makino, S. 38  
 Martin, J. E. 36  
 Maynard, S. K. 32, 35, 41, 162  
 Mehrenberger, G. 74, 75, 209  
 Merle, J.-M. 208  
 Milner, J.-C. 314  
 Mirabail, H. 82  
 Mizubayashi, A. 18  
 Mizutani, O. 258, 259  
 Moeschler, J. 208  
 Mohan, B. A. 32  
 Montaigne, M. E. de 60

- Morita, Y. 271
- N**
- Nakamura, H. 30
- Nakau, M. 271, 284
- Nakayama, M. 202, 204, 243
- Namba, T. 35, 37
- Nfissi, A. 208
- Nishimura, H. 75
- Nitta, Y. 271
- Noda, H. 315-319, 321-326
- Nomura, M. 204
- Noor, R. 32
- O**
- Oberlander, J. 209
- Ôe, K. 106
- Ogawa, K. 55
- Ohga, M. 74, 75, 78
- Oi, K. M. 34, 39, 41-43, 213
- Okabe, R. 37
- Olbrechts-Tyteca, L. 267
- Ôta, A. 269, 271, 275
- P**
- Palacas, A. 209
- Panetta, C. G. 32
- Park Kim, S.-H. 269
- Payne, J. R. 209
- Perelman, C. 267
- Péry-Woodley, M.-P. 32, 36, 195
- Pichon, E. 268-270, 273-296
- Pinchon, J. 215, 269, 294, 296
- Plantin, C. 269
- Postal, P. 311
- Q**
- Querler (le), N. 208
- R**
- Récanati, F. 314
- Revaz, F. 208
- Ricento, T. K. 34, 37, 41, 42
- Robrieux, J.-J. 61
- Ross, J. R. 314
- Rossari, C. 208, 215
- Rougelot, F. 167
- Roulet, E. 208
- Ruwet, N. 10, 310, 314
- S**
- Sakuma, M. 38, 39, 208
- Santô, I. 55
- Senninger, C. 53, 59-62, 72, 74, 112, 140, 145, 146, 148, 163, 164
- Shimozawa, K. 55
- Sini, L. 208, 215
- Sperber, D. 243, 244
- Stati, S. 216, 269
- Sumi, Y. 202
- Suzuki, K. 271
- Sweetser, E. 314
- T**
- Tajima, H. 18
- Takagaki, Y. 36, 188
- Takasaki, M. 54, 55, 57
- Tamamura, F. 212, 213, 217
- Tanizaki, J. 73, 74, 99, 199
- Tanomura, T. 271, 274, 279, 281, 283, 292
- Thompson, S. A. 305, 323
- Todorov, T. 52
- Tokieda, M. 208
- Touratier, C. 208
- U**
- Uemura, R. 271
- Urabe, K. 56, 95
- Ushiyama, K. 14, 29, 36, 41, 43, 69, 148, 212, 243

**V**

Vernant, D. 314

Vinay, J.-P. 210, 211

Vuillaume, M. 205

**W**

Wagner, R. L. 215, 269, 294, 296

West, W. 25, 28

Wilmet, M. 216, 269, 293, 295, 298,  
299, 315, 324, 325

Wilson, D. 243, 244

**Y**

Yamaguchi, G. 271

Yamanaka, K. 32

Yoshida-Krafft, B. 55, 57, 66

Yoshida, K., cf. Urabe, K.

Yoshida, S. 54, 98

Yousef, F. S. 30

Yule, G. 209



## Index des notions

### A

- abrupt 17, 22, 23, 52, 79, 80, 94, 101, 103, 154, 180, 188  
 additif 240-243, 246  
 adresse, termes d' – 305  
 adversatif 34, 240-243, 246  
 affirmatif, définition de phrase –ve, 268 ; réaction –ve, 269, 270, 272, 275-283, 286, 287, 292, 296-298 ; définition de réaction –ve, 269 ; biais vers la réaction –ve, cf. biais  
*aller* 311, 312  
*anata* 302, 306, 309, 310, 312, 319, 320  
 anecdote 14, 24, 26, 27, 53, 69-72, 103, 106, 119, 131, 151, 158, 159  
 architexte, architextualité, architextuel 14, 50, 58, 92, 99  
*Asahi* 42, 65, 75, 198, 221, 317  
 associatif, lien – 62, 77-82, 90, 96, 97, 106, 189, 191, 336  
 attente 269, 275, 278, 280-284, 299

### B

- biais 274, 275, 277-280, 282-284, 286, 288, 289, 292, 293, 297, 298 définition de – 275 ; –(é) vers la réaction affirmative 275, 277-283, 286, 287, 292, 296-298 ; –(é) vers la réaction négative 277-280, 282, 283, 292  
*bikatu-siki* 162, 174  
*boku* 100, 121, 301, 302

### C

- cadre 62, 64, 67, 71, 72, 82, 83, 90, 98, 106, 107, 117-119, 127, 177, 191, 336  
 causal 240-246 ; relation – e 243-246  
 causalité 226  
 classe, cf. fermé  
 co-texte 96, 97, 101, 196, 206, 253, 257, 260-263 ; – amont 96, 97, 101, 196, 216, 217, 246, 325 ; – aval 196  
 cohérence 42, 73, 132, 170, 173, 175, 204, 208, 334

- cohésif, lien – 78, 81, 198, 199, 248, 258, 334
- cohésion 17, 34, 78, 79, 81, 189, 197-199, 207-209, 230, 244, 246, 248, 253, 258, 260, 266, 333, 334, 336
- complexe, phrase – 314-316
- conclusion 23, 24, 26, 27, 35, 37, 63, 74, 85, 86, 88, 99, 106, 107, 112-117, 131, 139, 141, 142, 144, 163, 166, 174, 175, 183
- concordance des temps 204, 205
- confirmatif, réaction – 269
- conjonction 34, 199, 208, 213, 215, 217-219
- connecteur 18, 22, 26, 27, 182-184, 207-215, 225-231, 244-246, 248 ; définition de – 208 ; – flottant 216 ; – transphrastique 210, 211, 215-222, 224-226, 229, 230, 232, 240-242, 246 ; définition de – transphrastique 216 ; classement des –s transphrastiques 240 ; – zéro 210, 226, 228
- connexion 213-215, 246, 248
- continuité 11, 192, 194, 195, 197, 198, 205, 207, 248, 259, 260, 264, 265, 326, 330, 331, 333, 336-338 – thématique 259, 264
- continuum 314, 316, 317, 321, 323-325
- convention 10, 35, 49, 50-52, 61, 62, 74, 82, 90, 129, 130, 174, 184, 188, 189
- coordination 209, 215, 217
- critères de Hinds (1983) 33, 34, 42, 43, 132, 170-174
- D**
- défaut, par – 203, 244, 246, 250, 265, 311
- développement 37, 63, 68, 85, 86, 88, 96, 97, 106, 107, 112-117, 131, 139, 141, 142, 144, 154, 163, 174, 175, 183 ; – inattendu 131, 142, 144, 145 ; – libre 131, 142, 145, 146, 175, 176 ; – logique 132, 151, 152, 170, 171
- dialogale, séquence – 267
- différence, mesure de – 137, 144
- digression 13, 17, 21, 23, 24, 53, 69, 76-79, 82, 101, 176
- dimension, trois – d'une proposition-énoncé 196, 266, 333
- dimension [A] 196, 197, 199, 207, 266-268, 270, 273, 274, 281, 285, 293, 294, 296-299, 301, 333, 336
- dimension [B] 196, 197, 201, 207, 268, 273, 274, 281, 285, 293, 294, 296, 298, 299, 301, 332, 333, 334, 336
- dimension [C] 196, 197, 202, 207, 301, 314, 332-334, 336
- discontinuité 11, 192, 194, 195, 197, 204, 207, 301, 325, 326, 330-333, 336-338
- discours 309
- dispersion 134, 136

dissertation 23, 37, 53, 54, 59, 61-63, 70, 72, 74, 90, 111, 121, 124, 127, 129, 131, 132, 139-142, 145, 146, 148, 151, 159, 170, 174, 178, 179 ; norme de la – 70, 131, 132, 139-142

## E

écart des points 137, 138

égocentrique 308, 314

ellipse 247, 248, 250, 256, 260

embrayeur 204, 307, 334

empathie 204

équivalent (d'un connecteur) 208, 214, 216, 219-222, 224-226, 228-242, 245

essai 55-57, 84, 132, définition d'– 55 ; *Essais* de Montaigne 60

*essay* 15, 42, 55, 56, 161

*est-ce que*, la construction – 277

évaluation 15, 28, 30, 33, 35, 42, 43, 69, 175, 176, 178, 179 ; points d'– 136, 137, 142, 144, 161, 164

évocation 62, 77-82, 90, 93, 95, 106, 191, 260, 336

expérience personnelle 18, 23, 54, 57, 72, 85, 86, 93, 97, 107, 110, 124-127, 131, 142, 147, 148

explicitation 211, 244

expositif, texte (*expository prose*) 24, 25, 32-34, 37, 42

*Express* (l'–) 223

expression de soi 62, 72, 73, 90, 101, 106, 121, 127, 191, 336

expression indirecte 62, 73, 74, 90, 100, 101, 104, 106, 191, 199, 336

extralinguistique 289, 305, 334

## F

fait(s) d'option, cf. option

fait(s) de servitude, cf. servitude

fermé, classe –e 271, 301

FLE (français langue étrangère) 13, 14, 16, 20, 21, 23, 25, 38, 39, 47, 48, 52, 64, 66, 68-70, 72, 77, 80, 90, 100, 178-180, 182, 186-188, 212, 260, 261, 273, 305

*focus* 33, 42, 132, 170, 172, 176

formation(s) sociodiscursive(s) 11, 42, 43, 45, 50, 52, 92, 109, 176, 191, 192, 194, 337, 338

fragmentaire, caractère– 55, 56, 62, 74, 75, 90, 97, 101, 103, 106, 177, 191

francophone 130

frontière phrastique 205, 206, 247, 273-265, 325

**G**

*ga* 258-260  
*gatte-iru* 309, 310, 319, 320  
général, le – au spécifique 33, 70  
genre 11, 34, 42-45, 49, 50, 52, 54, 55, 57, 58, 61-63, 65, 66, 82, 84, 92, 111, 113, 192, 337, 338  
graphique 216, 316, 322, 323 ; définition – de phrase 216, 322

**H**

*hai* 267, 268, 271-275, 277-282, 284-294  
*haiku* 63, 75  
*Heures oisives (Les)*, cf. *Turezure-gusa*  
histoire 203, 309  
honorifique 279, 317  
*hyôron* 58, 92, 107, 108, 111, 113, 116, 119, 121, 124, 127  
hypertexte, hypertextualité, hypertextuel 44, 100  
hypothèse (de base) 197-206, 208, 230, 246, 266, 300, 303, 307, 314, 326, 332-334, 336  
humain 255, 259, 302  
*Humanité (l'–)* 276

**I**

idée partagée 135, 136  
identification, acte d'– 295  
*ie* 271, 290-292  
*îe* 267, 268, 271-274, 277-281, 284-288, 292, 293  
*iki (=iku)*, cf. *iku*  
*iku* 311-313  
illocutoire, valeur – 196, 197, 202, 204, 314, 332, 333, 336  
imitation 184-187  
implicature conversationnelle 282  
implicite 42, 52, 57, 68, 78, 79, 81, 198, 202, 203, 208, 209, 211, 216, 231, 232, 240, 243, 244, 247-249, 252, 253, 256, 258-260, 262, 311  
impression personnelle 13, 21, 23, 26, 27, 28, 84, 100, 105, 107, 110, 124-127, 148, 154  
incohérent, incohérence 13, 15, 23, 28, 65, 77, 80, 81, 96  
indirecte, expression – 62, 73, 74, 90, 100, 101, 104, 106, 191, 199, 336  
infirmatif, réaction – 269  
interaction 62, 73, 90, 101, 103, 106, 191

interro-négative, (phrase) – 270, 271, 273, 275-280, 282, 284, 288, 289, 291, 292  
interrogation rhétorique 275, 277  
intertexte, intertextualité 44, 93  
introduction 24, 37, 51, 63, 85, 86, 88, 106, 107, 112-117, 131, 139, 141, 142, 144, 163, 167, 174, 175, 183  
introduction-développement-conclusion 37, 63, 85, 86, 88, 106, 107, 112-117, 131, 139, 141, 142, 144, 163, 174, 175, 183  
inversion causale 244, 245  
*iya* 271, 288, 289

**J**

jugements d'appréciation 131, 134, 136  
juxtaposition 209-211, 220, 230, 240, 243-246, 248

**K**

*kanozyo* 303-305  
*kare* 303-305  
*ketu* 97 ; cf. *ki-syô-ten-ketu*  
*ki*<sub>1</sub> (= *kuru*), cf. *kuru*  
*ki*<sub>2</sub> (de *ki-syô-ten-ketu*) 97 ; cf. *ki-syô-ten-ketu*  
*ki-syô-ten-ketu* 32-34, 62-64, 85, 86, 90, 92, 95, 96, 106, 107, 112-117, 127, 131, 142-145, 174, 175, 178, 179, 191, 336 ; définition de – 63  
*kuru* 311-313

**L**

liage 11, 192, 195, 196, 198, 199, 204, 207, 215, 246, 248, 337, 338  
lien associatif, cf. associatif  
lien cohésif, cf. cohésif  
lien logique 94, 131, 151, 153, 154  
logique 13, 17, 18, 20, 26, 28, 30, 31, 34, 37, 42, 57, 59, 61, 62, 73, 77, 79, 81, 84, 85, 87-89, 94, 95, 99, 103, 132, 151-154, 170, 171, 176, 212 ; – implicite 42, 57, 81 ; relation – 209, 226, 231, 240, 243, 246

**M**

*Makura no sôshi* 54, 56, 86  
médiane 133-136, 146, 148  
métatexte, métatextualité, métatextuel 44  
modèle 34, 50, 52-54, 60, 67, 89, 90, 92, 142, 148, 162, 170, 174, 175, 184-187  
*Monde (Le –)* 84, 184, 217, 220, 225, 226, 229  
mouvements de paragraphes, cf. paragraphe

**N**

*ne* 279, 280, 282, 287

*n-zya-ari-ma-sen-ka* 279, 281, 286

négatif ; définition de phrase –ve 268 ; réaction –ve 269, 270, 272, 277-280, 282, 283, 292, 297 ; définition de réaction –ve 269 ; biais vers la réaction –ve, cf. biais

négation 267, 271, 274, 281, 286, 292, 295

neutre, neutralité 275, 278, 280, 282-284, 286, 292

*no-da* 245

*no-de-wa-ari-ma-sen-ka* 279

*no-de-wa-nai-ka* 279, 282, 283

nom de parenté 305

nom de titre 305-307

non-dit 246-249, 251, 253-261, 263, 264, 266, 302, 317, 326, 329, 330, 333 ;  
définition de – 247

non-réponse 133-135, 139, 161

norme 37, 49, 50, 51, 59, 68, 70, 72, 83, 85, 91, 106, 108, 129-132, 135, 139-142, 146, 162, 164, 170, 174-177, 194 ; normes françaises 129, 130, 142, 162, 174, 177 ; normes japonaises 49, 51, 90, 129, 132, 146, 170, 176, 177

*Notes de chevet*, cf. *Makura-no sôshi*

**O**

omission 247, 256

opinion divisée 134, 140, 165, 169

option, fait(s) d'– 10, 11, 194, 206, 337, 338

original, originalité 42, 55, 57, 77, 89, 96, 98, 99, 131, 142, 150, 151

outils d'évaluation rapide 133, 139

**P**

paragraphe 26, 27, 31, 33, 35, 37-39, 77, 81, 131, 132, 139, 140, 141, 153, 159, 162-164, 167-170, 175, 182, 195, 197, 204, 325, 326, 329-331 ; mouvements de –s 31

paratextualité, paratextuel 44, 109

particule conjonctive, cf. *setuzokuzyosi*

passé 205, 206, 329, 330 ; non passé 206, 329, 330

performatif 307, 313, 314, 332

période 11, 192, 194, 195, 197, 263-266, 326, 329-331, 338 ; – thématique 326 ;  
– temporel 326, 330

péritexte, péritextualité, péritextuel 11, 44, 53, 58, 59, 92, 100, 192, 194, 195, 330,

- 331, 337, 338
- personne 107, 121-124, 127, 202-204, 207, 301-314, 317-319, 321, 333 ;  
 contrainte sur les personnes 308, 318, 320, 321 ; première –, cf. première  
 personne
- personnes interrogées 130, 131, 135, 165, 177, 421-423
- phrase 195, 263-266, 314-326, 330-331 338 ; – affirmative, cf. affirmatif ; –  
 complexe, cf. complexe ; – interro-négative, cf. interro-négative ; – négative,  
 cf. négatif ; – simple, cf. simple ;
- phrase-thème (*topic sentence*) 24, 39, 169, 170
- plan 11, 56, 57, 60, 63, 64, 67, 95, 151, 156, 176, 192, 194, 195, 197, 264,  
 330-331, 338
- point de vue 196, 201-204, 268, 273, 309, 319, 329
- points d'évaluation 136, 137, 142, 144, 161, 164
- punctuation, signes de 216, 229, 290, 322
- prédicat psychologique 308-310, 318, 319
- première personne, statut privilégié de la – 202-204, 207, 308, 311, 314 ; pronom  
 de la – du singulier 107, 121-124, 127, 107, 301, 302, 334
- présupposé 247, 248
- principale (= proposition –) 205, 268, 299, 314-316, 321, 324
- prise en charge énonciative 196, 197, 201-203, 207, 268, 300, 301, 307, 332, 333,  
 336
- production 49, 127, 129, 174-176
- pronom de la première personne du singulier, cf. première personne
- pronom personnel 254, 256, 257, 261, 262, 301-304
- pronom zéro 203, 249, 250, 256, 263-265, 303
- pronominalisation 253, 256, 257, 260, 329
- proposition-énoncé 195, 196, 197, 246, 266, 267, 270, 294, 301, 330-331, 333,  
 338
- Q**
- quartile 134-136
- question (de départ) 10, 11, 191, 192, 333
- questionnaire 130-133 176, 177, 372, 424-430
- R**
- réaction, – affirmative, cf. affirmatif ; – confirmative, cf. confirmatif ;  
 – infirmative, cf. infirmatif ; – négative, cf. négatif
- rebondissement 17, 21, 27, 53, 65, 81, 82, 96, 99
- redondance, redondant 14, 17, 21, 22, 27, 53, 97

référence 196, 197, 199, 201, 253, 261, 263, 266, 301, 333, 334, 336  
 référent 199, 201, 253, 256, 257, 260-263, 304, 305, 325, 329 ; – saillant 304  
 relâché, structure –e 62, 64-68, 71, 90, 106, 117, 127, 177, 191, 336  
 relations causales, cf. causale  
*renga* 63, 82  
 répétition 14, 17, 18, 20-22, 24, 26, 27, 34, 53, 72, 97, 102, 105, 188, 189, 302  
 représentation 49, 129, 133, 174-177  
 responsabilité du lecteur 33, 73, 74, 99, 199  
 rhétorique contrastive 30, 32-36  
*ronbun* 86, 131, 132

## S

sans opinion 131, 133, 137  
 schéma organisationnel 32, 62, 90, 106, 107, 117, 127, 143, 177, 191  
 segment 136-138, 145, 148  
 segmentation 11, 195, 197, 204, 206, 207, 314, 326, 330-333, 336, 337, 338  
 séquence 11, 194, 195, 197, 267, 325, 330, 331, 337, 338 ; – dialogale 267  
 servitude, fait(s) de – 10, 11, 194, 206, 337, 338  
*setuzokusi* 217-219  
*setuzokuzoyosi* 217-219  
 simple, phrase – 314-316  
 situation d'énonciation 77, 248, 259, 283, 286, 301, 305, 308, 334  
 sous-entendu 247-249  
 spécifique, le – au général 33, 70, 93, 97  
 spontané, spontanéité 14, 57, 66, 67, 72, 95  
 structure relâchée, cf. relâché  
 subjectif, subjectivité 13-15, 72, 100, 102  
 subordonnée (= proposition –) 204, 205, 299, 300, 314, 315, 321, 324  
 substitution par zéro 248, 256, 258  
 sujet 14, 15, 17, 21, 31, 55, 57, 59, 60, 62, 67-69, 71, 72, 74, 77, 81, 82, 90, 93,  
 106, 110, 111, 121, 124, 127, 131, 132, 151, 154, 155, 159, 164, 165, 170,  
 172, 175, 176, 177, 188, 189 ; – comme point de départ 62, 68, 69, 90, 106,  
 177, 189, 191 ; hors – 15, 21, 67-69, 77, 151, 155, 188, 189  
 symbole 62, 70, 71, 74, 90, 98, 100, 104, 106, 127, 191  
*syô* 97 ; cf. *ki-syô-ten-ketu*

## T

*tai* 308, 309, 317-320  
 temporel ; relation –le 240-244, 246 ; période –le, cf. période



- temps 204, 205, 317, 329, 330
- ten*, cf. *ki-syô-ten-ketu*
- tendances centrales 133, 136
- Tensei-zingo* 42, 65, 198, 317
- test de la somme des rangs de Wilcoxon 133
- thématique 259, 264 ; période –, cf. période
- tôkatsu-siki* 162, 170, 174, 175
- traduction 26, 33, 34, 51, 94, 97, 98, 176, 179, 180, 187, 189, 198-206, 210, 211-214, 230, 231, 243, 253, 254
- transfert 35, 43, 70, 261, 273
- transmission (du trait) 205, 206, 325, 326, 329, 330
- transphrastique 205, 207, 210, 211, 214-222, 224-226, 229, 230, 232, 240-242, 244-246, 247, cf. connecteur
- transtextualité, transtextuel 44, 92
- Turezure-gusa* 54-56, 86, 95
- U**
- unité<sub>1</sub> 42, 56, 67, 132, 170, 171, 173, 175
- unité<sub>2</sub> (textuelle) 36, 37, 43, 140, 196, 197, 199, 213, 214, 216, 218, 263-266, 301, 314, 325, 326, 330, 331, 338
- V**
- validité 268, 274, 292
- venir* 311-313
- verbe de mouvement 311, 313
- vérité (des énoncés, d'une proposition) 268, 274, 275, 281, 285, 294, 296, 297
- vide suggestif 73, 74, 99, 199
- Vox Populi, Vox Dei*, cf. *Tensei-zingo*
- W**
- wa* 259, 265
- watasi* 100, 121, 122, 125, 301, 302
- Z**
- zuihitsu* 34, 42, 54-59, 61-67, 69, 79, 72, 74, 82, 84-86, 88, 90, 95, 99, 108, 110, 116, 119, 121, 124, 127, 129-132, 142, 143, 146, 148-151, 156, 159, 170, 174, 182 ; définition de – 54
- zuisô* 58, 99, 108, 116, 119, 121, 124, 127